

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



RAPPORT ANNUEL

2008

SOMMAIRE

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)	15
ORGANES STATUTAIRES DE DECISION ET DE CONTROLE	18
ORGANIGRAMME DE LA BEAC	29
LE MOT DU GOUVERNEUR	33

TITRE I

EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE	39
Chapitre I : Environnement International	41
A. Vue générale.....	41
B. Conjoncture économique des principaux partenaires des États membres de la CEMAC	43
1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés	43
2. Conjoncture économique dans les autres régions.....	45
C. Evolution des marchés financiers, des changes et de l'or	47
1. Marchés monétaires	48
2. Marchés obligataires.....	48
3. Marchés boursiers	48
4. Marchés des changes.....	49
5. Marchés de l'or	49
D. Evolution des marchés des matières premières.....	50
Chapitre II : Evolution économique et financière des pays de la CEMAC	53
A. Vue générale	53
B. Croissance économique	53
1. Evolution de la demande globale	54
1.1. Demande intérieure	54
1.2. Demande extérieure nette.....	58
2. Evolution de l'offre globale.....	61
3. Répartition du revenu total de la CEMAC entre les États membres...	68

C.	Emploi – Salaires – Prix	71
	1. Evolution de l'emploi.....	71
	2. Evolution des salaires et des revenus	72
	3. Evolution des prix	72
D.	Finances publiques.....	76
	1. Orientation générale.....	76
	2. Exécution des budgets par État.....	78
E.	Secteur extérieur.....	81
	1. Balance des paiements.....	81
	2. Dette publique extérieure.....	86
	3. Compétitivité extérieure.....	89

TITRE II

MONNAIE, CREDIT, SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER, RESERVES EXTERIEURES	95
---	----

Chapitre I : Politique monétaire 97

A.	Formulation de la politique monétaire	97
	1. Cadre institutionnel.....	97
	2. Stratégie et orientation de la politique monétaire	98
B.	Mise en œuvre de la politique monétaire	107
	1. Fixation des objectifs monétaires et de crédit	107
	2. Fixation des plafonds des avances statutaires aux États	108
	3. Evolution des taux d'intervention de la BEAC	110
	4. Evolution des réserves obligatoires	112

Chapitre II : Evolution du marché monétaire 119

A.	Evolution des interventions de la Banque Centrale.....	119
	1. Injections de liquidités	119
	1.1. Evolution du Guichet A.....	119
	1.2. Evolution du Guichet B.....	120
	2. Ponctions de liquidités	120

B.	Evolution du compartiment interbancaire.....	123
	1. Evolution des transactions interbancaires	123
	2. Evolution des taux d'intérêt interbancaires	123
Chapitre III : Evolution des agrégats monétaires.....		125
A.	Evolution de la masse monétaire (M2) et de ses composantes	126
	1. Evolution de la monnaie fiduciaire	128
	2. Evolution de la monnaie scripturale	129
	3. Evolution de la quasi-monnaie	130
B.	Evolution des contreparties de la masse monétaire	131
	1. Avoirs extérieurs nets du système monétaire ,	131
	1.1. Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC	133
	1.2. Evolution des engagements officiels extérieurs	133
	1.3. Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC	134
	1.4. Evolution de la position extérieure nette des établissements de crédit	135
	2. Crédit intérieur net	135
	2.1. Crédits à l'économie	136
	2.1.1. Crédits à court terme.....	137
	2.1.2. Crédits à moyen terme	138
	2.1.3. Crédits à long terme	139
	2.2. Créances nettes sur les États	140
Chapitre IV : Situation du système bancaire et financier.....		143
A.	Situation du Système Bancaire	143
	1. Vue d'ensemble	143
	2. Situation par pays	144
B.	Activités de la Microfinance	150
C.	Activités des Marchés obligataires et boursiers	151
D.	Réformes du Système Bancaire et Financier	152
Chapitre V : Gestion des réserves extérieures.....		153
A.	Gestion des réserves de change et de l'or de la Banque.....	153

1. Position globale de change.....	153
2. Gestion du portefeuille.....	154
3. Gestion du stock d'or.....	154
4. Gestion des risques.....	154
B. Résultats de la Salle des Marchés	155

TITRE III

ORGANISATION, ACTIVITES, COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE 157

Chapitre I : Organisation de la Banque	159
A. Fonctionnement des Organes de Décision	159
1. Comité Ministériel	159
2. Conseil d'Administration	160
3. Comité de Politique Monétaire.....	162
4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux	163
B. Fonctionnement des Organes de Contrôle.....	165
1. Collège des Censeurs	165
2. Comité d'Audit	165
3. Commissariat aux comptes	166
C. Fonctionnement des Comités Nationaux des Balances des Paiements	166
D. Fonctionnement des Conseils Nationaux de Crédit	167
Chapitre II : Activités et projets par métier de la Banque	169
A. Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) de la Banque	169
B. Activités et Projets par Métier de la Banque.....	171
1 : Elaboration de la politique monétaire.....	171
2 : Mise en œuvre de la politique monétaire.....	172
3 : Emission monétaire et gestion de la circulation fiduciaire	173
4 : Gestion des réserves de change	174
5 : Gestion et contrôle des systèmes de paiement et de règlement	177
6 : Relations extérieures	179
8 : Ressources Humaines.....	179

8.1. Gestion du Personnel.....	179
8.2. Formation.....	180
8.3. Caisse de Retraite.....	184
9 : Informatique et Télécommunications	185
10 : Investissement - Patrimoine et Gestion	187
11 : Affaires juridiques et administratives	188
11.1. Affaires juridiques	188
11.2. Affaires administratives	189
12 : Communication et Relations publiques.....	189
13 : Planification des moyens budgétaires et Suivi des performances	190
13.1. Planification des moyens budgétaires.....	190
13.2. Planification et suivi des performances.....	190
14 : Audit et contrôle interne	190
15 : Sécurité.....	192
16 : Imprimerie	192
 Chapitre III : Autres missions et activités de la Banque.....	 195
A. Surveillance Multilatérale.....	195
1. Rôle de la BEAC dans le dispositif de la surveillance multilatérale .	195
2. Résultats de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au 30 juin 2008.....	195
B. Concertations internationales en matière économique et monétaire ..	198
C. Relations avec les autres Institutions	199
1. Institutions et Organes de la CEMAC	199
1.1. Conférence des Chefs d'Etat	199
1.2. Conseil des Ministres de l'UEAC.....	202
1.3. Commission de la CEMAC	205
1.4. Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.....	206
1.5. Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale	206
2. Institutions extérieures	206
2.1. Fonds Monétaire International et Banque Mondiale.....	206
2.2. Groupe de la Banque Africaine de Développement	209
2.3. Banque des Règlements Internationaux	209
2.4. Association des Banques Centrales Africaines.....	209
2.5. Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale	210

Chapitre IV : Comptes et résultats financiers de la Banque	211
A. Bilan	211
1. Actif	211
1.1. Disponibilités extérieures	211
1.2. Créances sur les Trésors Nationaux	212
1.3. Créances sur les Banques	212
1.4. Valeurs immobilisées	213
1.5. Comptes d'ordre et divers	213
2. Passif	213
2.1. Billets et monnaies en circulation	213
2.2. Trésors et Comptables Publics	213
2.3. Banques et institutions financières	214
2.4. Autres comptes courants	214
2.5. FMI : Allocations de D.T.S.	214
2.6. Emprunts et dettes à moyen et long terme	214
2.7. Provisions	215
2.8. Résultats de l'exercice	215
2.9. Réserves	215
2.10. Capital, primes et fonds de dotation	215
2.11. Comptes d'ordre et divers	215

B. Compte d'exploitation	217
1. Produits	217
1.1. Produits sur avoirs extérieurs.....	217
1.2. Produits sur opérations avec la clientèle.....	217
1.3. Produits sur opérations avec les institutions financières.....	217
1.4. Autres produits financiers d'exploitation et produits exceptionnels.....	217
2. Charges	218
2.1. Charges financières	218
2.2. Frais Généraux	218
2.3. Charges exceptionnelles.....	218
2.4. Dotations aux amortissements et aux provisions	218
3. Résultats de l'exercice	219
Rapport des Commissaires aux Comptes.....	221

ANNEXES

Annexes Economiques	227
Annexes Monétaires.....	321
Autres Annexes.....	339

LISTE DES ENCADRES

Encadré n° 1 : Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC.....	99
Encadré n° 2 : Politique des taux d'intérêt de la BEAC.....	101
Encadré n° 3 : Nouvelle politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC	104
Encadré n° 4 : Modalités d'application des réserves obligatoires.....	114
Encadré n° 5 : Chronique des mesures de politique monétaire.....	116

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Principaux indicateurs des marchés financiers
Tableau 2 :	Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC
Tableau 3 :	Contribution de la demande globale à la croissance réelle
Tableau 4 :	Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel
Tableau 5 :	Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché
Tableau 6 :	Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
Tableau 7 :	Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)
Tableau 8 :	Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
Tableau 9 :	Balance des paiements des Etats de la CEMAC
Tableau 10 :	Dettes publiques extérieures des Etats de la CEMAC
Tableau 11 :	Evolution des objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2008
Tableau 12 :	Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de Refinancement aux banques et utilisations
Tableau 13 :	Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque
Tableau 14 :	Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires
Tableau 15 a :	Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire
Tableau 15 b :	Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire
Tableau 16 :	Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré dans la CEMAC (TIMP) et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)
Tableau 17 :	Situation Monétaire Résumée
Tableau 18 :	Evolution de la masse monétaire
Tableau 19 :	Evolution des composantes de la masse monétaire
Tableau 20 :	Evolution de la monnaie fiduciaire
Tableau 21 :	Evolution de la monnaie scripturale
Tableau 22 :	Evolution de la quasi-monnaie
Tableau 23 :	Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
Tableau 24 :	Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC
Tableau 25 :	Evolution des engagements officiels extérieurs
Tableau 26 :	Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
Tableau 27 :	Evolution de la position extérieure nette des banques
Tableau 28 :	Evolution du crédit intérieur net
Tableau 29 :	Evolution des crédits à l'économie
Tableau 30 :	Evolution des crédits à court terme
Tableau 31 :	Evolution des crédits à moyen terme
Tableau 32 :	Evolution des crédits à long terme
Tableau 33 :	Evolution des créances nettes sur les Etats
Tableau 34 :	Evolution des créances nettes sur les Trésors Nationaux

Tableau 35 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la CEMAC
Tableau 36 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Cameroun
Tableau 37 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la République Centrafricaine
Tableau 38 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Congo
Tableau 39 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Gabon
Tableau 40 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la Guinée Equatoriale
Tableau 41 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Tchad
Tableau 42 :	Recapitulatif des EMF de la CEMAC au 30/09/2009
Tableau 43 :	Résultats des activités de la Salle des Marchés
Tableau 44 :	Liste des projets structurants par metier
Tableau 45 :	Evolution des effectifs de la BEAC par Pays ou Centre
Tableau 46 :	Répartition des effectifs selon le sexe
Tableau 47 :	Répartition des effectifs par tranches d'âges
Tableau 48 :	Tableau comparatif des résultats de la surveillance multilatérale dans la CEMAC au 31 décembre 2008
Tableau 49 :	Evolution de la situation du bilan de la Banque
Tableau 50 :	Evolution des Produits
Tableau 51 :	Evolution des Charges
Tableau 52 :	Compte de Résultat

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international
- Graphique 2 : Indice composite des cours des principales matières premières produites par les pays de la CEMAC
- Graphique 3 : Croissance en termes réels des Etats membres de la CEMAC de 2003 à 2008
- Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC en 2003 et 2008
- Graphique 5 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier en 2003 et 2008
- Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
- Graphique 7 : Evolution du solde budgétaire, bas engagements (hors dons)
- Graphique 8 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
- Graphique 9 : Taux d'endettement public extérieur (en % du PIB)
- Graphique 10 : Ratio du service de la dette (en % des exportations)
- Graphique 11 : Ratio du service de la dette (en % des recettes budgétaires)
- Graphique 12 : Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au Franc CFA
- Graphique 13 : Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC
- Graphique 14 : Evolution du Taux de Change Effectif Réel (TCER) des pays de la CEMAC
- Graphique 15 : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré dans la CEMAC (TIMP) et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)
- Graphique 16 : Evolution de la monnaie fiduciaire
- Graphique 17 : Evolution de la monnaie scripturale
- Graphique 18 : Evolution de la quasi-monnaie
- Graphique 19 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
- Graphique 20 : Evolution des crédits à l'économie
- Graphique 21 : Evolution des créances nettes sur les Etats
- Graphique 22 : Pyramide des âges à la BEAC en 2008

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)





La Banque des États de l’Afrique Centrale (BEAC) est un établissement public multinational créé par les Conventions de Coopération Monétaire signées à Brazzaville les 22 et 23 novembre 1972, respectivement entre les cinq États fondateurs et entre ceux-ci et la France. Avec l’entrée de la Guinée Equatoriale au sein de la BEAC, le 1^{er} janvier 1985, les textes initiaux ont été complétés le 24 août 1984 par le traité entre les États fondateurs et celle-ci d’une part, et par le protocole additionnel à la Convention de Coopération Monétaire entre les six États membres et la France, d’autre part.

La BEAC exerce le privilège exclusif de l’émission des billets de monnaie ayant cours légal et pouvoir libératoire dans les six États membres de la Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale (CEMAC).

- République du Cameroun ;
- République Centrafricaine ;
- République du Congo ;
- République Gabonaise ;
- République de Guinée Equatoriale ;
- République du Tchad.

Le présent Rapport est consacré à ses activités dans l’ensemble des six États membres pendant l’exercice qui s’étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Tous les montants dont l’unité de compte n’est pas précisée sont exprimés en Francs CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) émis par la BEAC.

ORGANES STATUTAIRES DE DECISION ET DE CONTROLE

1 - LE COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2008)

PRESIDENT

- M. **GATA NGOULOU**,
Ministre des Finances et du Budget - N'DJAMENA,

MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

- M. **ESSIMI MENYE**,
Ministre des Finances - YAOUNDE
- M. **Louis Paul MOTAZE**,
Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Yaoundé

Ministres représentant la République Centrafricaine

- M. **Emmanuel BIZOT**,
Ministre des Finances et du Budget - BANGUI
- M. **Sylvain MALIKO**,
Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale
BANGUI

Ministres représentant la République du Congo

- M. **Pacifique ISSOIBEKA**,
Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget - BRAZZAVILLE
- M. **Pierre MOUSSA**,
Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire
BRAZZAVILLE

Ministres représentant la République Gabonaise

- M. **Blaise LOUEMBE**,
Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation
LIBREVILLE
- M. **Richard Auguste ONOVIET**,
Ministre de la Planification et de la Programmation du Développement
LIBREVILLE

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

- M. **Estanislao Don MALAVO,**
Ministre des Finances et du Budget - MALABO
- M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O,**
Ministre Conseiller à la Présidence, Chargé de l'Intégration - MALABO

Ministres représentant la République du Tchad

- M. **GATA NGOULOU,**
Ministre des Finances et du Budget - N'DJAMENA
- M. **OUSMANE MATAR BREME,**
Ministre de l'Economie et du Plan – N'DJAMENA

OBSERVATEURS

(au 31 décembre 2008)

- M. **Antoine Louis NTSIMI,**
Président de la Commission de la CEMAC - BANGUI
- M. **IDRISS AHMED IDRISS,**
Secrétaire Général de la COBAC - YAOUNDE

RAPPORTEUR DU COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2008)

- M. **Philibert ANDZEMBE,**
Gouverneur de la BEAC

Suppléant :

Rigobert Roger ANDELY,
Vice-Gouverneur de la BEAC

2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2008)

Président : M. **Philibert ANDZEMBE**, Gouverneur de la BEAC
Suppléant : M. **Rigobert Roger ANDELY**, Vice-Gouverneur de la BEAC
Rapporteur : M. **ABBAS MAHAMAT TOLLI**, Secrétaire Général de la BEAC

Administrateurs représentant la République du Cameroun

Titulaires : M. **Séraphin Magloire FOUDA**,
Conseiller Technique au Secrétariat Général de la
Présidence de la République
YAOUNDE

Suppléants : M. **HAMADOU SAMBO**,
Directeur de la Coopération Financière, de la Monnaie et des
Assurances au Ministère des Finances
YAOUNDE

M. **Jean TCHOFFO**,
Conseiller Technique dans les Services du Premier Ministre
YAOUNDE

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

Titulaires : M. **Albert BESSE**,
Chargé de Mission Banques et Institutions Financières
Internationales
BANGUI

M. **Félix MOLOUA**,
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de
la Coopération Internationale
BANGUI

Suppléants : M. **Yvon SONGUET**,
Ingénieur Statisticien Economiste
BANGUI

Mme **Marie-Laure DENGOU**,
Directrice Générale des Politiques et Stratégies
BANGUI

Administrateurs représentant la République du Congo

Titulaires : M. **Wilfrid Albert OSSIE**,
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, des Finances
et du Budget
BRAZZAVILLE

M. **Albert NGONDO,**
Directeur Général du Trésor
BRAZZAVILLE

Suppléants : M. **Robert MASSAMBA-DEBAT,**
Directeur Général de l'Economie
BRAZZAVILLE

M. **Félix BOUENO,**
Economiste
BRAZZAVILLE

Administrateurs représentant la République Gabonaise

Titulaires : M. **René Hilaire ADIAHENO,**
Secrétaire Général Adjoint à la Présidence de la République
LIBREVILLE

M. **Paul BONGUE BOMA,**
Directeur Général de l'Economie
LIBREVILLE

Suppléants : M. **Richard MBOUMBA,**
Chargé d'Etudes au Cabinet du Ministre de l'Economie, des
Finances, du Budget et de la Privatisation
LIBREVILLE

M. **MEYE BEKOUROU,**
Directeur du Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre
de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation
LIBREVILLE

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaires : M. **Agustin LOERI BISQUIT,**
Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget
MALABO

M. **Miguel ENGONGA OBIANG,**
Directeur Général du Budget et des Retraités et Pensionnés
de l'Etat
MALABO

Suppléants : Mme **Milagrosa OBONO ANGUE,**
MALABO

M. **José-Domingo NDONG BACALE,**
MALABO

Administrateurs représentant la République du Tchad

- Titulaires : M. **BRAHIM SOUGOUDI,**
Directeur Général du Trésor
N'DJAMENA
- M. **DJEKI BILIMI,**
Directeur des Finances Extérieures et Organismes Sous
Tutelle
N'DJAMENA
- Suppléants : M. **AZIZ MAHAMAT SALEH,**
N'DJAMENA
- Mme **Popée NEPIDE DOSSOUM,**
N'DJAMENA

Administrateurs représentant la République Française

- Titulaires : M. **Benoît COEURE,**
Chef du Service des Affaires Multilatérales et du
Développement de la Direction Générale du Trésor et de la
Politique Economique – Ministère de l'Economie,
de l'Industrie et de l'Emploi
PARIS
- M. **Pierre JAILLET,**
Directeur Général des Etudes et des Relations
Internationales- Banque de France
PARIS
- Suppléants : M. **Stéphane CIENIEWSKI,**
Chef du Bureau de la Coopération Monétaire et du
Développement avec les pays ACPT – Zone Franc - Direction
Générale du Trésor et de la Politique Economique, Ministère
de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
PARIS
- M. **Alain DUCHATEAU,**
Directeur des Relations Internationales et Européennes
Banque de France
PARIS

SECRETARIAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. **Emmanuel LEUNDE,**
Chef du Département de l'Organisation, des Affaires
Administratives et de la Réglementation, BEAC

3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2008)

Président : M. **Philibert ANDZEMBE**, Gouverneur de la BEAC
Suppléant : M. **Rigobert Roger ANDELY**, Vice-Gouverneur de la BEAC
Rapporteur : M. **René MBAPPOU EDJENGUELE**, Directeur Général des
Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC

MEMBRES DELIBERANTS

Cameroun

M. **Jean Marie Benoît MANI**,
Directeur National de la BEAC

M. **Lazare BELA**,
Directeur des Affaires Economiques – Ministère des Finances

République Centrafricaine

Mme **Florence LIMBIO**,
Directeur National par intérim de la BEAC

M. **Assane ABDALLA KADRE**,
Président du Comité Technique Permanent de Suivi des
Programmes d’Ajustement Structurels – Ministère des
Finances et du Budget

Congo

M. **Mathias DZON**,
Directeur National de la BEAC

M. **Roger GOSSAKI**,
Directeur Général de la Monnaie et du Crédit – Ministère de
l’Economie, des Finances et du Budget

Gabon

M. **Hervé NZE NONG**,
Directeur National de la BEAC

M. **Bernard BOROBO**,
Professeur d’Economie – Université Omar BONGO
ONDIMBA

Guinée Equatoriale

- Mme **Mariola BINDANG OBIANG**,
Directeur National de la BEAC
- M. **Hermes ELA MIFUMU**,
Directeur Général des Impôts et Contributions – Ministère
des Finances et du Budget

Tchad

- M. **ALLALI MAHAMAT ABAKAR**,
Directeur National par intérim de la BEAC
- M. **TAHIR HAMID NGUILIN**,
Directeur Général des Impôts – Ministère des Finances
et du Budget

France

- M. **Bruno CABRILLAC**,
Conseiller financier pour l'Afrique – Direction Générale
du Trésor et de la Politique Economique – Ministère de
l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
- M. **Marc LANTERI**,
Chef de Service de la Zone Franc, Secrétaire du Comité
Monétaire de la Zone Franc – Banque de France

4 - LE COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2008)

- Titulaires :
- M. **ELUNG Paul CHE,**
Directeur Général du Trésor – Ministère des Finances
YAOUNDE
 - M. **Louis ALEKA-RYBERT,**
Conseiller du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie,
des Finances, du Budget de la Privatisation
LIBREVILLE
 - M. **Stéphane REZETTE,**
Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale
du Trésor et de la Politique Economique – Ministère de
l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
PARIS
- Suppléants :
- M. **Salomon MEKE,**
Trésorier Payeur Général – Ministère des Finances
YAOUNDE
 - M. **Juste-Valère OKOLOGO,**
Directeur Général du Budget
LIBREVILLE
 - M. **Serge TOMASI,**
Conseiller Financier pour l'Afrique – Direction Générale
du Trésor et de la Politique Economique – Ministère de
l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
PARIS

4 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2008)

PRÉSIDENT

M. **Miguel ENGONGA OBIANG**,
Directeur Général du Budget et des Retraités et Pensionnés
de l'Etat
MALABO

Suppléant : M. **Agustin LOERI BISQUIT**,
Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget
MALABO

MEMBRES

Représentant la République Centrafricaine

Titulaire : M. **Albert BESSE**,
Chargé de Mission Banques et Institutions Financières
Internationales
BANGUI

Suppléant : M. **Félix MOLOUA**,
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de
la Coopération Internationale
BANGUI

Représentant la République du Congo

Titulaire : M. **Wilfrid Albert OSSIE**,
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie,
des Finances et du Budget
BRAZZAVILLE

Suppléant : M. **Robert MASSAMBA-DEBAT**,
Directeur Général de l'Economie
BRAZZAVILLE

Représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaire : M. **Miguel ENGONGA OBIANG**,
Directeur Général du Budget et des Retraités et Pensionnés
de l'Etat
MALABO

Suppléant : M. **Agustin LOERI BISQUIT**,
Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget
de l'Etat
MALABO

Représentant la République du Tchad

Titulaire : M. **BRAHIM SOUGOUDJI**,
Directeur du Trésor
N'DJAMENA

Suppléant : M. **DJEKI BILIMI**,
Directeur des Finances Extérieures et Organismes Sous
Tutelle
N'DJAMENA

PERSONNALITE EXTERIEURE

Titulaire : M. **Philippe AGOUTIN**,
Inspecteur à la Banque de France
PARIS

Suppléant : M. **Jérôme SCHMIDT**,
Inspecteur à la Banque de France
PARIS

OBSERVATEURS

Titulaires : M. **ELUNG Paul CHE**,
Directeur Général du Trésor au Ministère des Finances
YAOUNDE

M. **Louis ALEKA-RYBERT**,
Conseiller du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie,
des Finances, du Budget de la Privatisation
LIBREVILLE

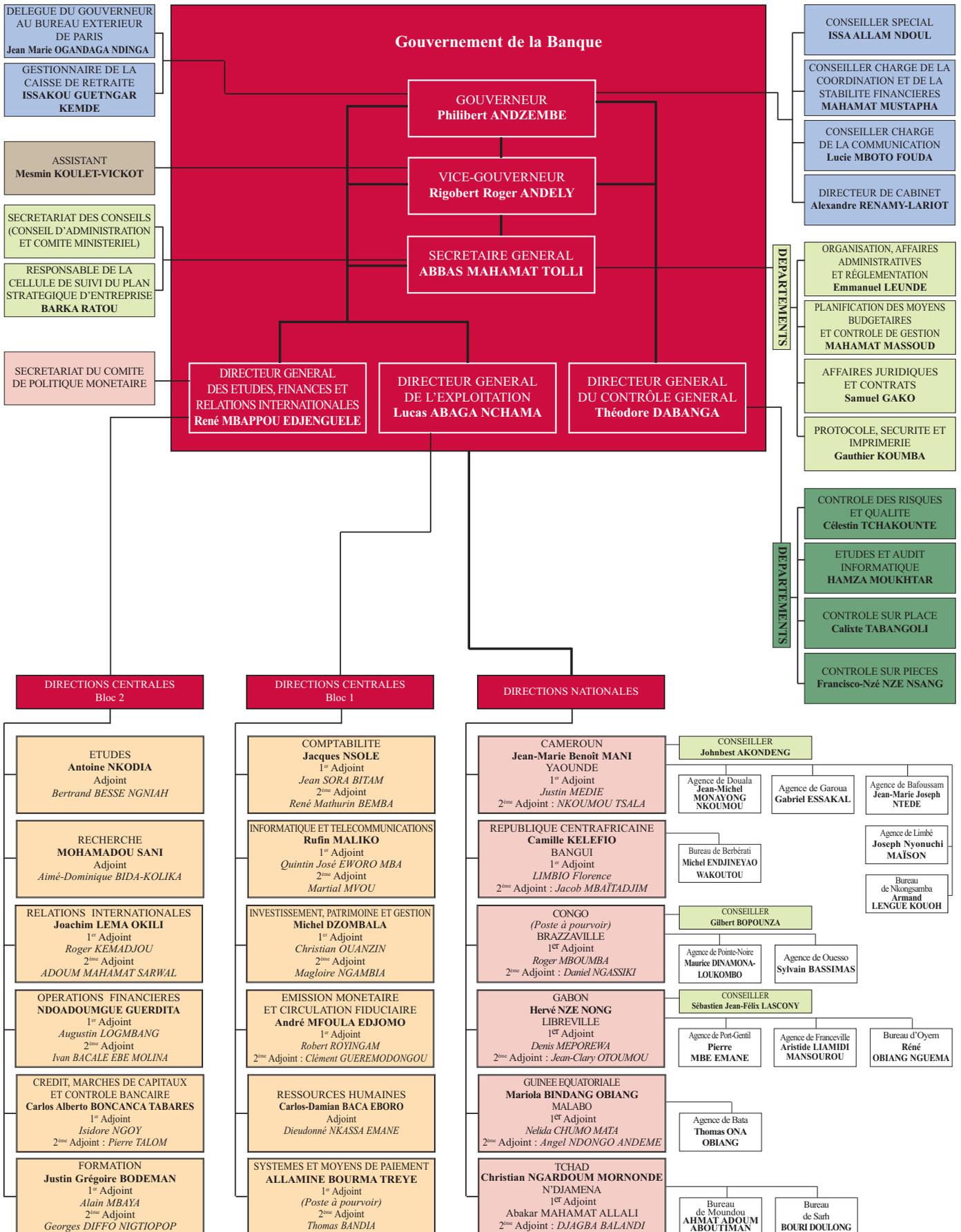
M. **Stéphane REZETTE**,
Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale
du Trésor et de la Politique Economique – Ministère de
l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
PARIS

Suppléants : M. **Salomon MEKE**,
Trésorier Payeur Général – Ministère des Finances
YAOUNDE

M. **Juste-Valère OKOLOGO**,
Directeur Général du Budget
LIBREVILLE

M. **Serge TOMASI**,
Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale
du Trésor et de la Politique Economique, Ministère de
l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
PARIS

ORGANIGRAMME DE LA BEAC au 31 décembre 2008



BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun

Indicatif international 237

Téléphone : 22 23 40 30 ; 22 23 40 60 ; 22 23 35 73

Télex : 88343 KN - 88505 KN ; Télécopie : 22 23 33 29 ; 22 23 33 50

www.beac.int

E-mail : beac@beac.int

CAMEROUN

Indicatif international 237

Yaoundé (Direction Nationale)

B.P. 83 - Tél. 22 23 39 39 ; 22 23 05 11 ;
22 23 33 90

Télécopie : 22 23 33 80

Télex : 88204 KN et 88556 KN

E-mail : beacyde@beac.int

Douala

B.P. 1747 - Tél. 33 42 33 24 ; 33 42 36 55 ;
33 42 31 65

Télécopie : 33 42 36 47

Télex : 55257 KN ; 55003 KN

E-mail : beacdla@beac.int

Garoua

B.P. 105 - Tél. 22 27 13 45 ; 22 27 14 99

Télécopie : 22 27 30 72

Télex : 70602 KN et 70786

E-mail : beacgou@beac.int

Bafoussam

B.P. 971 - Tél. 33 44 17 57 ; 33 44 14 32

Télécopie : 33 44 29 84 ; 33 44 36 62

Télex : 40044 KN ; 40045 KN

E-mail : beacbaf@beac.int

Limbé

B.P. 50 - Tél. 33 33 22 30 ; 33 33 24 88

Télécopie : 33 33 25 93

Télex : 30243 KN et 30302

E-mail : beaclim@beac.int

Nkongsamba

B.P. 242 - Tél. 33 49 13 98 ; 33 49 34 68

Télécopie : 33 49 40 72

Télex : 62285 KN et 62406 KN

E-mail : beacnkg@beac.int

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

Bangui (Direction Nationale)

B.P. 851 - Tél. 61 24 00 ; 61 24 05 ;
61 24 10

Télécopie : 61 19 95 ; 61 58 53

Télex : 5236 RC

E-mail : beacbfg@beac.int

Berberati

B.P. 190 - Tél. 21 93 33

Télécopie : 21 93 45

E-mail : beacbti@beac.int

CONGO

Indicatif international 242

Brazzaville (Direction Nationale)

B.P. 126 - Tél. 81 36 84 ; 81 10 73 ;
81 10 93

Télécopie : 81 10 94

Télex : 5313 KG

E-mail : beacbzv@beac.int

Pointe-Noire

B.P. 751 - Tél. 94 07 68 ; 94 13 68 ;
94 30 18
Télécopie : 94 11 76
Télex : 8444 KG et 8212 KG
E-mail : beacpnr@beac.int

GABON

Indicatif international 241

Libreville (Direction Nationale)

B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;
76 11 05
Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06
Télex : 5215 GO
E-mail : beaclbv@beac.int

Port-Gentil

B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73
Télécopie : 55 59 67
Télex : 8215 GO
E-mail : beacpog@beac.int

Franceville

B.P. 129 - Tél. 67 70 40
Télécopie : 67 74 57
Télex : 6704 GO
E-mail : beacfcv@beac.int

Oyem

B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46
Télécopie : 98 65 47
Télex : 7705 GO
E-mail : beacoye@beac.int

GUINEE EQUATORIALE

Indicatif international 240

Malabo (Direction Nationale)

B.P. 501 - Tél. 0 (9) 20 10 ; 0 (9) 20 11 ;
0 (9) 20 64
Télécopie : 0 (9) 20 06
Télex : 5407 EG
E-mail : beacmal@beac.int

Bata

B.P. 21 - Tél. 0 (8) 24 75 ; 0 (8) 26 52
Télécopie : 0 (8) 23 60
Télex : 5202 EG
E-mail : beacbat@beac.int

TCHAD

Indicatif international 235

N'Djamena (Direction Nationale)

B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;
52 26 71
Télécopie : 52 44 87
Télex : 5220 KD ; 5353 KD
E-mail : beacndj@beac.int

Moundou

B.P. 149 - Tél. 69 14 16
Télécopie : 69 13 98
Télex : 6205 KD
E-mail : beacmdo@beac.int

Sarh

B.P. 241 - Tél. 68 14 01
Télex : 7204 KD
Télécopie : 68 11 22
E-mail : beacsrh@beac.int

FRANCE

Indicatif international 33

Paris (Bureau Extérieur)

48, avenue Raymond POINCARE
Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93
Télécopie : (1) 42 25 63 95
Télex (0420) 641 541 BACENAC
E-mail : beacbep@beac.int

LE MOT DU GOUVERNEUR

Président du Conseil d'Administration de la Banque



M. Philibert ANDZEMBE, *Gouverneur de la BEAC*

En 2008, l'activité de la BEAC s'est réalisée dans un contexte marqué par l'accentuation de la crise financière internationale née de l'éclatement de la bulle immobilière aux Etats-Unis en août 2007, et sa propagation à l'économie réelle dans la quasi-totalité des régions du monde à partir du dernier trimestre 2008.

En effet, l'activité économique mondiale a fortement reculé, avec un taux de croissance qui est revenu de 5,2 % en 2007 à 3 % en 2008. Reflétant cette décélération, la progression des échanges commerciaux s'est située à 3 %, contre 7,3 % en 2007.

Les pressions inflationnistes sont restées relativement contenues dans les principaux pays industrialisés, mais elles ont augmenté sensiblement dans plusieurs pays émergents et en développement consécutivement au renchérissement de l'énergie et des produits alimentaires surtout au premier semestre. Le marché du

travail s'est dégradé en relation avec la contraction de la production et les pertes massives d'emplois.

Dans ce contexte, les Institutions de Bretton Woods et toute la Communauté internationale se sont mobilisées pour promouvoir une riposte multilatérale à la crise. C'est ainsi que les Banques Centrales et les Gouvernements des principaux pays industrialisés ont mis en œuvre des politiques monétaires accommodantes et des plans ambitieux visant à juguler les effets de la crise, en particulier à travers l'injection des liquidités sur les marchés interbancaires, le soutien du secteur financier et de l'économie réelle.

Les marchés des principales matières premières exportées par les pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ont connu une évolution globalement favorable, malgré l'effondrement des cours au second semestre, en particulier ceux du pétrole brut et du bois, consécutif à la contraction de la demande mondiale.

Au plan sous-régional, les différents chocs exogènes auxquels ont dû faire face les pays membres de la CEMAC, conjugués au tassement de la production pétrolière, se sont traduits par un léger ralentissement de la croissance économique, qui est demeurée néanmoins relativement soutenue, avec une hausse du Produit Intérieur Brut de 4,1 % en 2008, contre 4,7 % en 2007. En effet, l'activité a été tirée par la bonne tenue du secteur hors pétrole, notamment le secteur secondaire et les services marchands, ainsi que par l'augmentation de la production de méthanol qui a compensé le recul de la production pétrolière. Ainsi, le taux de croissance du secteur pétrolier est ressorti à 4 %, contre 4,7 % en 2007, tandis que celui du secteur non pétrolier s'est situé à 4,2 %, comparé à 4,6 % un an auparavant. En termes de contribution à la croissance, l'apport du secteur pétrolier s'est élevé à 0,7 point et celui du secteur non pétrolier à 3,4 points.

Les tensions inflationnistes se sont accrues, en moyenne annuelle, à 5,9 % en 2008, contre 1,8 % un an plus tôt, en raison principalement de l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires au niveau international ainsi que de l'insuffisance de l'offre et de la fermeté de la demande dans certains pays de la Sous-région.

Cette évolution des prix intérieurs s'est traduite par le maintien de la tendance baissière de la position compétitive des pays de la CEMAC, nonobstant le fait que le taux de change d'équilibre reflétant les fondamentaux demeure satisfaisant. En effet, l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER) s'est apprécié de 6 % en 2008, contre 2,4 % en 2007. Ce nouveau repli résulte d'une perte des positions

compétitives aussi bien au niveau des importations (4,7 %) que des exportations (9 %).

S'agissant des comptes extérieurs, la balance des paiements consolidée de la Communauté a été marquée par une amélioration du solde des transactions courantes (+ 828,5 milliards de francs CFA contre - 188,3 milliards en 2007) induite par une progression de 27,3 % de l'excédent commercial et ce, en dépit d'une aggravation du déficit des services et des revenus et d'un repli des transferts courants nets. De même, le solde du compte de capital et d'opérations financières est ressorti excédentaire à 1 191,8 milliards de francs CFA, contre 1 458,2 milliards. Au total, l'excédent global de la balance des paiements a plus que doublé, passant de 804,2 milliards de francs CFA en 2007 à 2 084,6 milliards en 2008.

Malgré un environnement qui est devenu moins favorable en fin d'année, la consolidation des finances publiques s'est poursuivie en 2008 avec un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, qui a atteint 11,5 % du PIB, contre 8 % enregistré un an auparavant. Cette bonne performance s'explique principalement par l'amélioration substantielle des recettes budgétaires d'origine pétrolière et non pétrolière qui se sont accrues de 46,5 % et 6 % respectivement et ont plus que compensé la progression des dépenses publiques (+ 20,7 %).

De manière générale, l'évolution favorable des comptes publics et extérieurs, associée aux mesures d'allègement de dette obtenues par certains pays membres, s'est traduite par une baisse de 11 % de l'encours global de la dette extérieure des pays de la CEMAC qui ont ainsi vu leurs ratios d'endettement s'améliorer de façon significative.

Reflétant toutes ces tendances, le profil d'évolution des agrégats monétaires est demeuré, comme en 2007, globalement satisfaisant, avec en particulier :

- le renforcement des avoirs extérieurs nets du système monétaire (+ 22,8 %) qui ont atteint 7 780,3 milliards de francs CFA en décembre 2008 ;
- la baisse du crédit intérieur net, en liaison avec le repli des créances nettes sur les Etats, suite à la poursuite de la consolidation de la trésorerie publique, qui a été plus important que l'expansion des crédits à l'économie ;
- les réserves brutes de change en mois d'importations de biens et services, qui sont passées de 6,2 mois en décembre 2007 à 7,4 mois en décembre 2008, et le taux de couverture extérieure de la monnaie, lequel s'est davantage renforcé, s'établissant à 101,7 % en décembre 2008, comparé à 96,6 % un an plus tôt.

Le système bancaire de la CEMAC a compté 39 banques en activité au terme de l'année 2008. En raison notamment de la faible exposition du système bancaire aux risques associés à la crise financière internationale, la situation globale des établissements de crédit est restée satisfaisante et s'est caractérisée par :

- la consolidation de l'activité bancaire, avec une progression de 6,4 % du total des bilans et de 6 % des dépôts de la clientèle ;
- l'amélioration de la qualité du portefeuille, avec une réduction du taux des créances douteuses ;
- la progression de la rentabilité, avec un résultat net global en hausse de 6,5 %, à 99,9 milliards de francs CFA au 31 décembre 2008 ;
- et, le respect des principaux ratios prudentiels édictés par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC).

Néanmoins, compte tenu de l'impact récessif de la crise financière sur l'activité, la surliquidité des banques et de certains Trésors Publics dans la Sous-région a revêtu, plus que par le passé, un sujet de préoccupation des Autorités Monétaires, tant du point de vue de la stabilité des prix, que de l'approfondissement du secteur financier et du financement adéquat de l'économie, notamment des Petites et Moyennes Entreprises et Industries (PME/PMI).

Dans un tel contexte, le Comité de Politique Monétaire a, dans un premier temps, adopté une politique restrictive, avant d'amorcer une politique accommodante à partir du dernier trimestre 2008. Ainsi, le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) a été relevé en juillet de 5,25 % à 5,50 % avant d'être ramené à 4,75 % en fin de période. De même, les taux de reprises des liquidités, comme les taux de rémunération et les coefficients des réserves obligatoires ont été ajustés en fonction de l'évolution de la liquidité bancaire. Au total, le montant ponctionné au cours de l'année 2008 s'est accru de 14 % pour atteindre 1 078,1 milliards. S'agissant des bornes relatives aux conditions de banque, la Banque a supprimé le taux débiteur maximum (TDM) et abaissé de 4,25 % à 3,25 % le taux créditeur minimum (TCM).

Parallèlement à ces mesures, le dispositif de rémunération des excédents budgétaires des Etats mis en place au cours du deuxième semestre 2006 a été maintenu par le réaménagement approprié des taux d'intérêt sur placements publics (Fonds des Générations Futures, Mécanisme de Stabilisation des Recettes Budgétaires et Dépôts Spéciaux).

La politique de gestion active d'une partie des réserves de change officielles s'est poursuivie en 2008 avec des résultats financiers globalement satisfaisants pour la Salle des Marchés de l'Institut d'Emission.

Les comptes financiers arrêtés à fin décembre 2008 sont ressortis en équilibre et ont permis de dégager une marge substantielle affectée en priorité à la consolidation des fonds propres de la Banque et de contribuer, à hauteur de 20 % des bénéfices distribuables, au financement des projets intégrateurs de la Communauté prévus pour l'année 2009.

Avec l'achèvement de la réforme des systèmes de paiement et de règlement en 2007, la CEMAC dispose désormais d'un instrument moderne d'intégration financière de leurs économies.

A cet égard, la Conférence sur le Développement du Secteur Financier dans la CEMAC qui s'est tenue à Yaoundé en juin 2008 ainsi que l'Atelier sur les Indicateurs de Conjoncture dans la CEMAC qui a été organisé par la Banque en octobre 2008, avec la participation des Etats membres et des partenaires au développement, ont permis de dégager des pistes de réflexion en vue d'un approfondissement du secteur financier sous-régional et d'une meilleure appréciation des évolutions conjoncturelles et structurelles des pays membres.

Dans cette optique, le projet d'émission des titres publics à souscription libre vise à renforcer le potentiel d'intégration financière des Etats membres et à lever les contraintes de financement des économies.

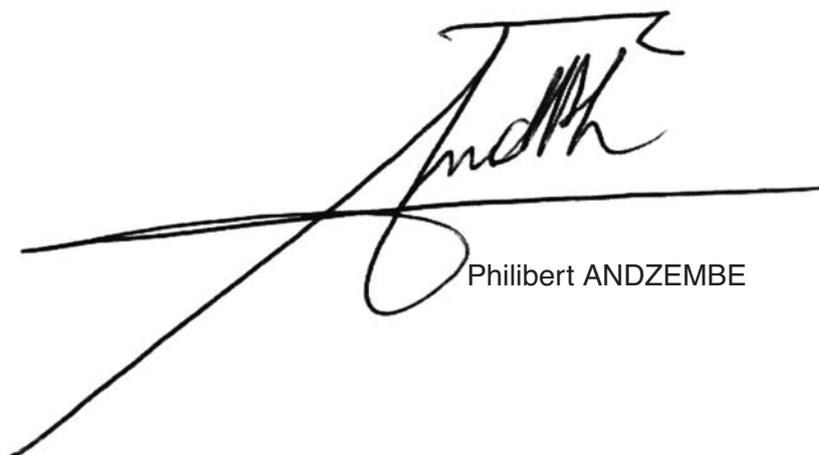
Les relations entre les pays de la CEMAC et les Institutions de Bretton Woods se sont dans l'ensemble renforcées au cours de l'exercice, avec notamment la mise en œuvre satisfaisante des programmes financiers soutenus par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) au profit du Cameroun, de la République Centrafricaine et du Congo, ainsi que l'Accord de Confirmation pour le Gabon. Par ailleurs, le Tchad a poursuivi ses discussions avec le FMI et la Banque Mondiale sur la gestion des ressources pétrolières, et les relations de la Guinée Equatoriale avec le FMI se sont maintenues dans le cadre des consultations au titre de l'article IV.

S'agissant des perspectives économiques pour l'année 2009, elles font ressortir une décélération plus prononcée de la croissance économique, avec une hausse du Produit Intérieur Brut estimée à 2,4 %, et une détérioration des comptes publics et extérieurs. Cette évolution serait essentiellement liée à l'impact récessif de la crise

financière internationale, notamment sur les secteurs du bois, du manganèse et du diamant, en dépit d'une bonne tenue des activités pétrolières et gazières. Elle serait accompagnée d'un recul des tensions inflationnistes qui demeureraient néanmoins légèrement au-dessus de la norme communautaire de 3 %.

Face à la montée des risques d'un ralentissement plus accentué de l'économie mondiale en 2009 et de son incidence négative sur les économies de la CEMAC, il importe de rester vigilant dans la conduite des politiques économiques notamment au plan de la gestion des finances publiques et du soutien des secteurs et des filières en difficulté. La poursuite des réformes structurelles indispensables pour relever le potentiel de croissance par la diversification des bases de production et l'amélioration de l'environnement des affaires constitue également un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs économiques.

La Banque Centrale, à travers notamment son Comité de Politique Monétaire, demeurera, pour sa part, attentive pour conduire une politique monétaire appropriée en vue d'assurer les conditions d'une reprise économique forte et durable à moyen terme.



Philibert ANDZEMBE

TITRE I :

Evolution Economique et Financière



CHAPITRE I

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

A. VUE GENERALE

Au cours du premier semestre 2008, les tensions sur les marchés financiers, conjuguées aux cours élevés de l'énergie et des produits agricoles, ont pesé sur la croissance économique mondiale, en dépit du niveau soutenu de l'activité dans les pays émergents et de la bonne tenue de l'économie américaine. Au second semestre, la conjoncture s'est fortement détériorée du fait de l'aggravation de la crise financière et sa propagation à l'économie réelle.

Au total, la croissance de l'économie mondiale s'est décélérée, revenant de 5,2 % en 2007 à 3 % en 2008. Reflétant ce ralentissement, le taux de progression des échanges commerciaux a reculé de 7,3 % en 2007 à 3 % en 2008.

Sur le front des prix, dans les pays industrialisés, les pressions inflationnistes sont restées relativement contenues en liaison avec la contraction de la demande intérieure. Cependant, les pays émergents et en développement ont connu une résurgence des tensions inflationnistes imputable au renchérissement de l'énergie et des produits alimentaires. Sur le marché du travail, le chômage a fortement augmenté, notamment aux Etats-Unis, au Japon et, dans une moindre mesure, dans la Zone Euro, en relation avec les pertes massives d'emplois.

Dans ce contexte de crise économique et financière sans précédent, depuis celle de 1929, les Banques Centrales et les Gouvernements des principaux pays industrialisés sont intervenus massivement et de manière concertée, en vue d'améliorer la liquidité des marchés interbancaires et d'assainir le secteur

financier à travers des plans de sauvetage des établissements de crédit d'une part, et de soutenir l'activité d'autre part.

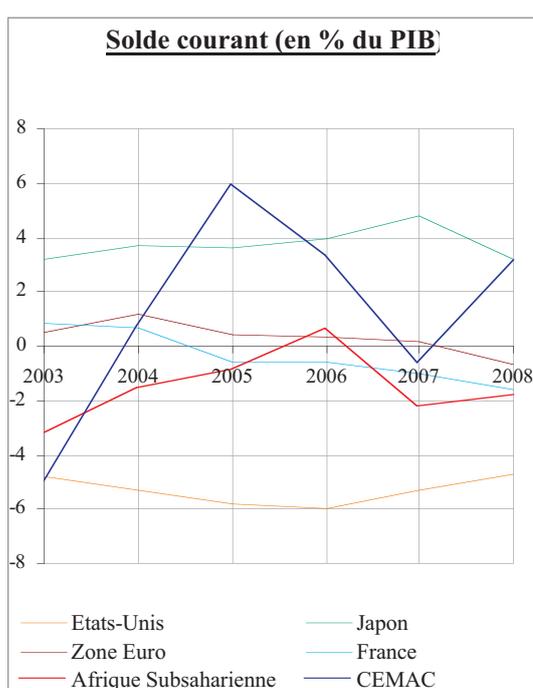
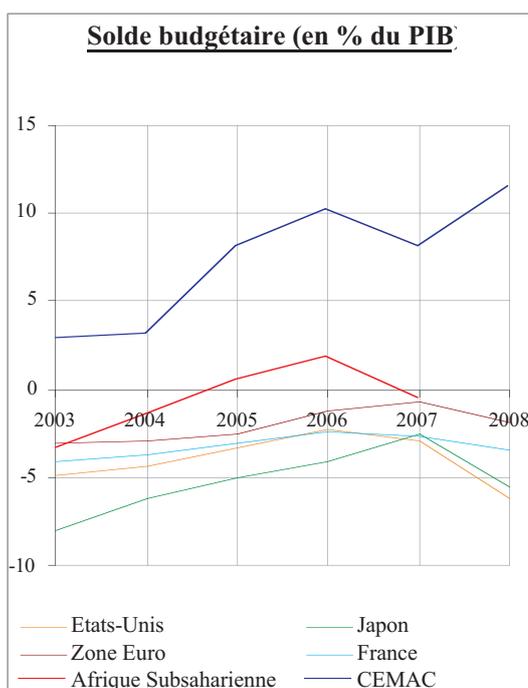
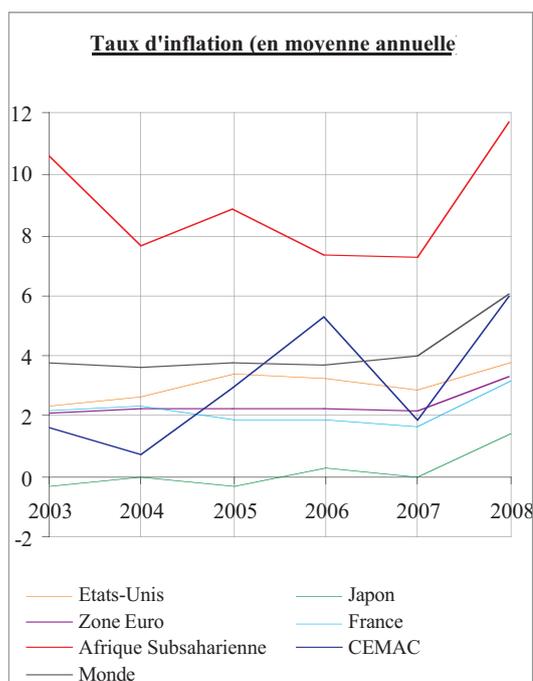
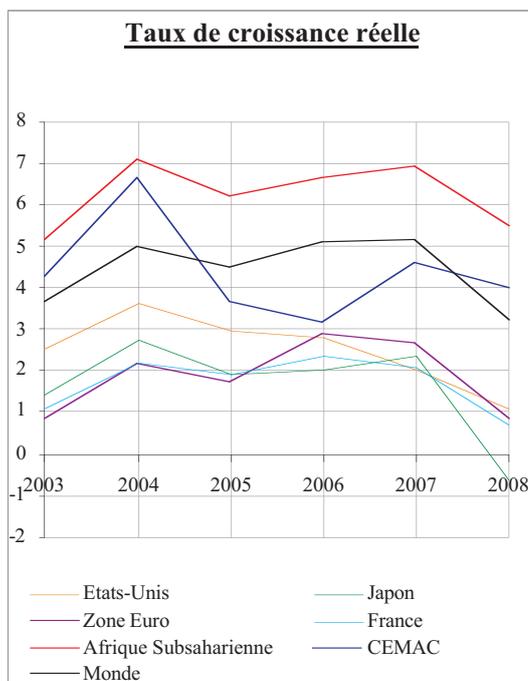
En particulier, sur le plan de la politique monétaire, la Réserve Fédérale américaine (Fed), la Banque du Japon et la Banque d'Angleterre ont mené aussitôt des politiques accommodantes, visant à améliorer la liquidité sur les marchés. Pour sa part, la Banque Centrale Européenne (BCE) a d'abord conduit une politique restrictive en vue de contenir les tensions inflationnistes, avant d'assouplir ses conditions d'intervention dès le second semestre. Parallèlement, les Banques Centrales ont eu recours aux mesures non conventionnelles d'assouplissement quantitatif.

Les cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC ont connu une forte progression au premier semestre 2008. Cette tendance s'est par la suite inversée du fait de la contraction économique mondiale. En effet, les prix du cacao, du café, de la banane et, dans une moindre proportion, de l'huile de palme, du coton et du caoutchouc se sont inscrits en forte hausse au cours du premier semestre 2008, avant de chuter au second semestre. S'agissant des bois tropicaux, les prix ont évolué défavorablement tout au long de l'année 2008, en raison essentiellement de la contraction de la demande en Europe et en Asie. Sur le marché des minerais, les cours de l'aluminium se sont fortement repliés au second semestre 2008, après une croissance remarquable au premier semestre, tandis que ceux du manganèse se sont raffermis sur toute l'année. En ce qui concerne les marchés

pétroliers, la crise financière internationale et son impact sur l'économie réelle ont contribué à la chute des cours du brut au

second semestre 2008, contrastant avec l'embellie observée pendant les six premiers mois.

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international



B. CONJONCTURE ECONOMIQUE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC

1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés

En 2008, les économies des principaux Etats membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), sont entrées en récession à partir du deuxième trimestre, du fait des conséquences de la crise financière et du resserrement des conditions de crédit qui en a résulté.

Pour l'ensemble des pays membres, le taux de croissance du PIB s'est établi à 0,9 % en 2008, contre 2,7 % en 2007. Le taux de chômage est passé de 5,6 % en 2007 à 6 % en 2008, en relation avec la détérioration du marché de l'emploi. Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé de 3 % du PIB en 2008, contre 1,4 % du PIB en 2007, en liaison avec l'accroissement des dépenses publiques dans la plupart des pays pour soutenir l'activité économique. Le solde négatif de la balance courante s'est légèrement creusé de 1,4 % du PIB en 2007 à 1,5 % en 2008, traduisant la détérioration de la balance commerciale de la Zone Euro.

L'inflation, mesurée par la variation du déflateur du PIB, s'est maintenue autour de 2,5 % en 2008, nonobstant le renchérissement des matières premières et l'assouplissement de la politique monétaire aux Etats-Unis, au Japon et, dans une moindre mesure, dans la Zone Euro.

Aux **Etats-Unis**, l'activité économique est restée soutenue au premier semestre 2008, en relation avec d'une part, l'accroissement des exportations, stimulées par la faiblesse du dollar américain et, d'autre part, l'impact sur la consommation privée du plan de relance économique du Gouvernement Fédéral. Le second semestre a cependant été marqué par un repli brutal de la consumma-

tion des ménages et de l'investissement privé. Le taux de croissance du PIB réel a fléchi de 2,1 % en 2007 à 0,4 % en 2008. Le taux de chômage s'est accru de 4,6 % en 2007 à 5,8 % en 2008, induit par les pertes massives d'emplois, surtout dans les secteurs de l'immobilier, de la finance et de l'industrie manufacturière. Le déficit budgétaire s'est aggravé de 2,8 % du PIB en 2007 à 5,9 % en 2008, en raison de l'affaiblissement des recettes fiscales et de l'accroissement des dépenses publiques consacrées au plan de relance économique. Le solde négatif de la balance courante s'est allégé de 5,2 % du PIB en 2007 à 4,9 % en 2008, en relation avec l'affermissement des exportations et la décélération des importations.

Le taux d'inflation s'est élevé à 3,8 % en 2008, contre 2,9 % en 2007, consécutivement à la hausse des prix des matières premières et dans un contexte d'assouplissement de la politique monétaire.

Au **Japon**, l'envolée des cours des matières premières et les turbulences financières internationales ont pesé sur l'activité économique en 2008. Le PIB réel a fléchi de 0,7 % en 2008 après une hausse de 2,3 % en 2007. Le taux de chômage a progressé de 3,8 % en 2007 à 4 % en 2008, compte tenu de la persistance des tensions sur le marché du travail.

Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé de 2,5 % du PIB en 2007 à 5,8 % en 2008. L'excédent de la balance courante est revenu de 4,8 % du PIB en 2007 à 3,2 % en 2008, en raison de la chute des exportations attribuable à la baisse de la demande mondiale et à l'appréciation du yen.

En rapport avec le renchérissement de l'énergie, le taux de progression du niveau général des prix est passé de 0 % en 2007 à 1,4 % en 2008.

Au **Canada**, en liaison avec l'atonie de la demande américaine conjuguée à une contraction de la demande intérieure, le taux de croissance du PIB s'est fortement replié, revenant de 2,5 % en 2007 à 0,4 % en 2008. Le taux de chômage est ressorti à son niveau de 2007 autour de 6,2 %. Le solde financier des administrations publiques est passé d'un excédent de 0,3 % du PIB en 2007 à un déficit de 4,4 % en 2008, en relation notamment avec la diminution des recettes fiscales et les mesures budgétaires de relance économique. Le solde positif des transactions courantes a reculé de 1 % du PIB en 2007 à 0,5 % en 2008.

Le taux d'inflation s'est situé à 2,4 % en 2008, contre 2,1 % en 2007, dans un contexte marqué par la hausse des prix des matières premières et l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages consécutive aux réductions d'impôts sur le revenu des personnes physiques.

Dans l'**Union Européenne**, la croissance économique s'est sensiblement infléchie, revenant de 3,1 % en 2007 à 1 % en 2008.

Dans la **Zone Euro** en particulier, le taux de croissance s'est fixé à 0,7 % en 2008, contre 2,7 % un an plus tôt, dans un environnement économique caractérisé par (i) la contraction de la consommation privée, (ii) l'affaiblissement des exportations et (iii) l'appréciation de l'euro. Le taux de chômage s'est quasiment maintenu au niveau de 2007, à 7,6 %. Sous l'effet de l'accroissement des dépenses publiques dans la plupart des pays de la zone, le déficit des administrations publiques s'est creusé, ressortant à 1,8 % du PIB en 2008, contre 0,6 % en 2007. Le solde de la balance courante est revenu d'un excédent de 0,3 % du PIB en 2007 à un déficit de 0,7 % en 2008, en

relation avec une baisse des exportations de biens et services.

Le niveau général des prix à la consommation a augmenté pour se fixer à 3,3 % en 2008 contre 2,1 % en 2007, compte tenu de la hausse des prix de l'énergie.

Au **Royaume-Uni**, la croissance économique a été faible en 2008, reflétant la baisse de la demande intérieure et le repli des exportations. Le taux de croissance du PIB a fortement reculé, s'établissant à 0,7 % en 2008 comparé à 2,6 % en 2007.

Le taux de chômage s'est stabilisé autour de 5,5 % en 2008. Quant au besoin de financement des administrations publiques, il s'est établi à 4,4 % du PIB en 2008 contre 2,8 % en 2007. Le déficit de la balance courante s'est allégé de 3,8 % du PIB en 2007 à 1,9 % en 2008.

Le taux d'inflation s'est fixé à 3,6 % en 2008, contre 2,3 % en 2007, en raison de la hausse des prix des matières premières.

En **Allemagne**, la croissance économique est restée soutenue au premier semestre 2008, en relation avec la vigueur des exportations et le dynamisme de la demande intérieure. Au second semestre en revanche, l'activité s'est détériorée du fait d'un recul prononcé des exportations et d'une baisse de l'investissement privé. Au total, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 1,2 % en 2008, contre 2,5 % en 2007. Le taux de chômage a reculé de 8,4 % en 2007 à 7,4 % en 2008. Le déficit financier des administrations publiques s'est allégé de 0,2 % du PIB en 2007 à 0,1 % en 2008. L'excédent de la balance courante s'est établi à 6,4 % du PIB en 2008, contre 7,7 % en 2007.

En raison du renchérissement des denrées alimentaires et de l'énergie, le taux d'inflation s'est accru, passant de

2,3 % en 2007 à 2,8 % en 2008.

En **France**, l'activité économique a été stimulée au premier semestre 2008 par la vigueur de l'investissement privé et des exportations. Au second semestre, la tendance s'est inversée consécutivement à la baisse de la demande mondiale. En somme, le taux de croissance réelle a reculé de 2,3 % en 2007 à 0,3 % en 2008. Tiré par les créations d'emplois dans le secteur de la construction, le taux de chômage est revenu de 8,3 % en 2007 à 7,9 % en 2008. Le besoin de financement des administrations publiques s'est accru de 2,7 % du PIB en 2007 à 3,4 % en 2008. Le déficit de la balance courante s'est accentué pour s'établir à 2,3 % du PIB en 2008 contre 1 % en 2007.

Le taux d'inflation a doublé entre 2007 et 2008 atteignant 3,2 %, en liaison avec la hausse des prix des matières premières et des produits alimentaires.

En **Italie**, l'activité économique s'est ralentie en 2008, en rapport avec la forte baisse des exportations et des dépenses de consommation privée. Le PIB réel s'est contracté de 1 % en 2008, contre une hausse de 1,6 % en 2007. Le taux de chômage est ressorti à 6,8 % en 2008, contre 6,1 % en 2007. Le besoin de financement des administrations publiques s'est élevé à 2,5 % du PIB en 2008, contre 1,5 % en 2007. Le déficit des transactions courantes est passé de 2,5 % du PIB en 2007 à 2,6 % en 2008.

Le niveau général des prix a augmenté de 3,5 % en 2008, contre 2 % en 2007, sous l'effet de la hausse des coûts de l'énergie et des salaires.

En **Espagne**, le taux de croissance du PIB réel a chuté de plus de moitié,

revenant de 3,6 % en 2007 à 0,9 % en 2008. Reflétant ce ralentissement, le taux de chômage a augmenté de 8,3 % en 2007 à 11,3 % en 2008. Le solde financier des administrations publiques est ressorti déficitaire de 3,8 % du PIB, contre un excédent de 2,2 % en 2007. Le solde négatif de la balance courante s'est contracté à 9,5 % du PIB en 2008, contre 10 % en 2007.

Le taux d'inflation a augmenté, passant de 2,8 % en 2007 à 4,1 % en 2008.

2. Conjoncture économique dans les autres régions

En **Russie**, dans un contexte mondial marqué par l'extension de la crise financière au secteur réel, l'expansion économique s'est ralentie au cours de l'année 2008. Le taux de croissance du PIB est revenu à 5,6 % en 2008, contre 8,1 % une année plus tôt. L'excédent budgétaire s'est réduit de 6 % du PIB en 2007 à 4,8 % en 2008. Le solde positif du compte courant s'est maintenu à 5,9 % du PIB. Le taux d'inflation a augmenté de 11,9 % en 2007 à 13,3 % en 2008, du fait d'une part de l'accroissement de la masse monétaire, et d'autre part de l'envolée des prix des matières premières.

Dans les **Pays d'Europe Centrale et Orientale**¹ (PECO), la détérioration de la demande intérieure, suite au resserrement des conditions de crédit et à la contraction des revenus réels, a pesé sur la croissance économique en 2008. Le taux de croissance du PIB réel s'est replié de 5,4 % en 2007 à 2,8 % en 2008. Le solde négatif de la balance courante est resté stable autour de 7,6 % en 2008. L'inflation quant à elle a fortement augmenté suite au renchérissement de l'énergie, passant de 6,1 % en 2007 à 8 %.

¹ Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Pologne, République tchèque, Roumanie et Monténégro, Slovaquie, Slovénie.

² Bangladesh, Bhoutan, Myanmar, Mongolie, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Iles Salomon, Sri Lanka, Taiwan, Chine, Thaïlande, Tonga, Vanuatu, Vietnam, Cambodge.

Dans les **pays émergents d'Asie**², la croissance économique a pâti du ralentissement des exportations vers les pays industrialisés et de la baisse des flux nets de capitaux. Elle est ainsi revenue de 10,6 % en 2007 à 7,7 % en 2008. Le taux d'inflation s'est relevé, passant de 5,4 % en 2007 à 7,4 % en 2008.

En **Chine**, en dépit du dynamisme de la consommation et de l'investissement privés, la croissance a fortement ralenti en 2008 du fait de la contraction brutale des exportations. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel a reculé de 13 % en 2007 à 9 % en 2008. La mise en œuvre d'une politique budgétaire expansionniste s'est traduite par le creusement du déficit financier des administrations publiques qui est passé de 3,5 % du PIB en 2007 à 4,2 % en 2008. L'excédent de la balance courante a fléchi de 11 % du PIB en 2007 à 10,2 % en 2008. Le taux d'inflation a légèrement reculé pour se fixer à 7,2 % en 2008, contre 7,4 % en 2007.

En **Inde**, le recul des exportations a provoqué un ralentissement marqué de la croissance économique de 9,3 % en 2007 à 7,3 % en 2008, en dépit de la vigueur de la demande intérieure. Suite à une augmentation significative des dépenses publiques, le déficit financier des administrations publiques s'est fortement accru, passant de 6,1 % du PIB en 2007 à 10,1 % en 2008. Le solde négatif du compte courant s'est creusé, se fixant à 2,8 % du PIB en 2008, contre 1 % en 2007. Du fait de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, les tensions inflationnistes se sont aggravées, passant de 6,4 % en 2007 à 8,3 % en 2008.

En **Amérique Latine**, le taux d'expansion de l'activité s'est contracté, revenant de 5,7 % en 2007 à 4,2 % en 2008, sous l'effet conjugué du resserrement des marchés financiers et du fléchissement de la croissance dans les pays développés. Par ailleurs, les pressions inflationnistes se sont accentuées, le taux d'inflation se situant à 7,9 % en 2008 contre 5,4 % en

2007, en liaison avec la forte demande intérieure et la hausse des cours mondiaux de l'énergie et des produits agricoles. Au **Brésil** notamment, l'activité économique a fléchi, en relation avec l'effondrement de la production industrielle dans les secteurs de l'automobile et des biens de consommation durables. La croissance du PIB réel a reculé de 5,7 % en 2007 à 5,1 %. Le taux d'inflation a fortement augmenté de 3,7 % en 2007 à 5,6 % en 2008.

En **Afrique subsaharienne**, l'expansion économique s'est contractée en 2008, revenant de 7 % en 2007 à 5,5 % en 2008, du fait du ralentissement de la demande extérieure et en dépit de la vigueur des investissements publics et du secteur pétrolier. L'excédent du compte courant s'est maintenu à 0,2 % du PIB en 2008, tandis que le solde budgétaire global est passé d'un déficit de 0,2 % du PIB en 2007 à un excédent de 0,9 % en 2008, en raison de la hausse des recettes d'exportation des produits de base. Les tensions inflationnistes se sont accentuées de 6,8 % en 2007 à 11,9 % en 2008, en relation avec le renchérissement des denrées alimentaires et des hydrocarbures.

Dans les **pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, le taux de croissance du PIB réel s'est élevé de 3,3 % en 2007 à 3,9 % en 2008, en raison du dynamisme du secteur du commerce et des services marchands. Le déficit budgétaire est revenu de 5,1 % du PIB en 2007 à 4,9 % en 2008, à la faveur de la poursuite des efforts d'amélioration du recouvrement des recettes budgétaires. Le solde négatif du compte courant s'est replié, revenant de 8 % du PIB en 2007 à 7,7 % en 2008, sous l'effet de l'amélioration des termes de l'échange. Le taux d'inflation a fortement augmenté pour s'établir à 7 % en 2008, contre 1,5 % en 2007.

Au **Nigeria**, l'expansion économique a été affectée d'une part par la baisse de la

production pétrolière liée aux troubles socio-politiques dans la région du Delta du Niger, et d'autre part, par le repli des cours du pétrole au deuxième semestre. Le taux de croissance du PIB réel est revenu de 6,4 % en 2007 à 5,3 % en 2008. Le solde financier des administrations publiques est passé d'un déficit de 1,7 % du PIB en 2007 à un excédent de 4,9 % en 2008. Le solde positif du compte courant a reculé de 5,9 % du PIB en 2007 à 4,5 % en 2008, en liaison avec la baisse des exportations. Reflétant la hausse des prix des hydrocarbures et des denrées alimentaires, le taux d'inflation a doublé, s'établissant à 11 % en 2008.

En **Afrique du Sud**, les performances économiques ont été moroses, avec un taux de croissance de 3,1 % en 2008, comparé à 5,1 % en 2007, compte tenu des pénuries d'énergie et du ralentissement de la consommation intérieure. Après un excédent de 0,8 % du PIB en 2007, le solde budgétaire des administrations publiques est apparu déficitaire de 0,6 % du PIB en 2008. Le déficit du

compte courant s'est maintenu à 6,3 % du PIB en 2008, comme en 2007, en rapport avec la contraction des exportations. Sous l'effet de la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires, le taux d'inflation a augmenté, se fixant à 11,8 % en 2008, contre 7,1 % en 2007.

Dans les **pays membres de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)**³, l'activité économique est restée soutenue, bien qu'en repli, grâce à la fermeté des cours des matières premières. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel est revenu de 12,8 % en 2007 à 10,2 % en 2008. Le taux d'inflation en moyenne annuelle a presque doublé, passant de 6,2 % en 2007 à 12,1 % en 2008, en relation avec le renchérissement de l'énergie et des produits agricoles. L'excédent financier des administrations publiques s'est dégradé de 3,35 % du PIB en 2007 à 0,36 %, et le déficit du solde courant s'est creusé, s'élevant de 5 % du PIB en 2007 à 6,3 % en 2008.

C. EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS, DES CHANGES ET DE L'OR

Sur les marchés monétaires, la Banque Centrale Européenne, la Réserve Fédérale américaine, la Banque d'Angleterre, la Banque du Japon et la Banque du Canada ont assoupli leurs conditions d'intervention pour juguler l'assèchement des liquidités induit par la crise financière internationale. Sur les marchés obligataires, les titres d'Etat ont bénéficié d'un mouvement de fuite vers la qualité, entraînant une baisse sensible de leurs taux de rendement et par conséquent une appréciation de leur valeur. En relation avec la crise financiè-

re, les principaux indices boursiers de la planète ont connu une forte chute, débouchant sur un krach boursier au mois d'octobre 2008. Sur les marchés des changes, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar, au franc suisse et au yen. En revanche, la monnaie unique européenne s'est fortement appréciée face à la livre sterling, à la faveur de la dégradation des conditions économiques outre-manche. Sur fond de ralentissement de la demande mondiale, les cours de l'once d'or ont clôturé l'année 2008 en légère hausse, après un pic historique au premier trimestre.

³ Angola, Burundi, Cameroun, RCA, République du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe, Tchad.

1. Marchés monétaires

Aux **Etats-Unis**, la Réserve Fédérale a poursuivi sa politique d'assouplissement monétaire entamée au lendemain de l'éclatement de la crise des subprimes au dernier trimestre de l'année 2007. Ainsi, elle a procédé à quatre reprises à l'abaissement de ses taux entre janvier et avril 2008. Le cycle de baisse des taux a repris dès le 08 octobre 2008, compte tenu de la dégradation significative de l'activité économique.

Au total, les taux des Fonds Fédéraux et d'escompte ont été ramenés respectivement de 4,75 % à 0,50 % et de 4,75 % à 0,5 %.

Dans la **Zone Euro**, la Banque Centrale Européenne a observé un statu quo durant le premier semestre de l'année, avant de procéder à un resserrement des conditions monétaires le 03 juillet 2008, pour désamorcer la spirale inflationniste et ce, malgré les signes de faiblesse de l'activité économique.

Avec la persistance de la crise financière, la BCE a reconsidéré sa position en optant pour une politique de détente monétaire, afin de soutenir le secteur bancaire et stimuler la croissance. Ce faisant, elle a abaissé ses taux à trois reprises au cours des quatre derniers mois de l'année, ramenant son principal taux de refinancement de 4,0 % à 2,5 %, celui de la facilité de prêt marginal de 5,0 % à 3,0 % et le taux de facilité de dépôt de 3,0 % à 2,0 %.

Au cours de l'année 2008, le taux moyen au jour le jour de la monnaie unique européenne (EONIA⁴) s'est détendu de 157 points de base à 2,35 %. Au plus fort de la crise financière, entre les mois de juillet et de septembre, le taux EONIA s'est situé au-dessus de 4,0 % et n'a amorcé sa détente que grâce aux

injections massives de liquidités et aux baisses sensibles des taux de la BCE.

Au **Royaume-Uni**, la Banque d'Angleterre a desserré sa politique monétaire en abaissant son taux d'intérêt directeur de 350 points de base, pour faire face à la crise financière et éviter la récession. Ainsi, le taux repo a été ramené de 5,5 % à 2,0 % au 31 décembre 2008.

Au **Japon**, la Banque Centrale a procédé à une détente monétaire, en réduisant son taux d'intérêt directeur de 40 points de base, le ramenant à 0,10 %.

Au **Canada**, la Banque Centrale a abaissé à cinq reprises son taux directeur, pour juguler les effets de la crise financière. Ainsi, le taux d'escompte a été ramené à 1,5 % au 31 décembre 2008, contre 4,25 % un an plus tôt.

2. Marchés obligataires

Au cours de l'année 2008, les taux de rendement des obligations d'Etat se sont sensiblement détendus de part et d'autre de l'Atlantique, entraînant une hausse de la valeur des obligations. En effet, les titres d'Etat ont bénéficié d'un mouvement de « fuite vers la qualité » du fait de l'effondrement des marchés actions. Ainsi, aux Etats-Unis, le taux de rendement des T-Notes à 10 ans a chuté de 181,10 points de base pour se situer à 2,214 %. Dans la Zone Euro, les taux du Bund allemand à 10 ans et de l'OAT française de même maturité se sont détendus, respectivement de 135,7 points de base à 2,948 % et de 100,7 points de base à 3,412 %.

3. Marchés boursiers

Après un premier trimestre de turbulence, les principaux marchés boursiers se sont redressés, mais l'accalmie n'a été que de courte durée. Dans ces condi-

⁴ European Overnight Index Average

tions, l'ensemble des indices boursiers de la planète a clôturé l'année sur une note négative. Ainsi, aux Etats-Unis, l'indice Dow Jones des principales valeurs industrielles a perdu 33,84 %, s'établissant à 8 776,39 points ; l'indice composite du Nasdaq, à fortes composantes technologiques, s'est inscrit en baisse de 40,54% pour terminer à 1 577,03 points. Dans la Zone Euro, l'indice DJ-Eurostoxx 50 E s'est déprécié de 44,28 % à 2 451,48 points et l'indice CAC-40 de la Bourse de Paris a, quant à lui, dégringolé de 42,68 %, s'établissant à 3 217,97 points. Enfin, l'indice de la Bourse de Tokyo, le Nikkei-225 s'est également inscrit en baisse, perdant 42,12% pour clôturer l'année à 8 859,56 points.

4. Marchés des changes

La parité EUR/USD a évolué en étroite corrélation avec le différentiel des taux d'intérêt de la BCE et de la Fed. En effet, l'amorce d'une politique d'assouplissement des conditions de crédit aux Etats-Unis, conjuguée à la publication des statistiques économiques montrant la solidité de l'économie de la Zone Euro, ont contribué à l'appréciation de l'euro qui a atteint

un plus haut historique le 22 avril 2008 à 1,5991 USD. Cependant, la monnaie unique européenne a commencé par perdre de sa vigueur dès le mois de juillet, suite à plusieurs signaux montrant l'affaiblissement de l'économie de la Zone Euro. Ainsi, à fin 2008, l'euro a cédé 4,32 % par rapport au dollar à 1,3953 USD. Face à la livre, la monnaie unique européenne s'est appréciée de 30,13 % à 0,95704 GBP. En revanche, elle s'est dépréciée vis-à-vis du franc suisse et du yen, respectivement de 10 % à 1,4911 CHF et de 22,28 % à 126,67 JPY.

5. Marchés de l'or

L'once d'or a poursuivi son envolée entamée en 2007, atteignant un pic de 1 011,25 USD en mars 2008. Cette tendance haussière s'est maintenue jusqu'au mois de juillet 2008, période au cours de laquelle son cours a commencé à décliner, suite à une baisse de la demande. En définitive, l'once d'or s'est négocié à 869,75 USD au 31 décembre 2008, soit une hausse de 4,32 % par rapport à son cours de début d'année.

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers

	31/12/2007	31/03/2008	30/06/2008	30/09/2008	31/12/2008	Variations en % déc. 07 - déc. 08	
CHANGE	EUR/USD	1,4583	1,5814	1,5747	1,4065	1,3953	- 4,32 %
	EUR/GBP	0,73544	0,79229	0,79118	0,79017	0,95704	30,13 %
	EUR/CHF	1,6567	1,5673	1,6067	1,5779	1,4911	- 10,00 %
	EUR/JPY	162,99	157,6	167,21	149,34	126,67	- 22,28 %
	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00 %
	1 USD en FCFA	449,81	414,8	416,56	466,38	470,12	4,52 %
	1 GBP en FCFA	891,92	827,93	829,09	830,15	685,4	- 23,15 %
	1 CHF en FCFA	395,94	418,53	408,26	415,72	439,91	11,11 %
1 JPY en FCFA	4,02	4,16	3,92	4,39	5,18	28,67 %	
TAUX %	Taux refinancement (BCE)	4	4	4	4,25	2,5	- 150 Pb
	Taux prêt marginal (BCE)	5	5	5	5,25	3	- 200 Pb
	Fed Funds	4,25	2,25	2	2	0,25	- 400 Pb
	EONIA	3,92	4,16	4,27	4,17	2,35	- 157 Pb
	T-Notes 10 ans	4,025	3,41	3,97	3,83	2,214	- 181,1 Pb
	Bund 10 ans	4,305	3,9	4,62	4,01	2,948	- 135,7 Pb
	OAT 10 ans	4,419	4,11	4,81	4,34	3,412	- 100,7 Pb
INDICE	DOW JONES	13264,8	12262,89	11349,69	10850,66	8776,39	- 33,84 %
	NASDAQ COMPOSITE	2652,28	2279,1	2292,98	2091,88	1577,03	- 40,54 %
	NIKKEI-225	15307,78	12525,54	13481,38	11259,86	8859,56	- 42,12 %
	CAC-40	5614,08	4707,07	4434,85	4032,1	3217,97	- 42,68 %
	DJ-EUROSTOXX 50	4399,72	3628,06	3352,81	3038,2	2451,48	- 44,28 %
MATIERES PREMIERES	Or (\$/ once)	833,75	887,75	930,25	884,5	869,75	4,32 %
	Brent (\$/ baril)	93,854	100,48	140,91	98,17	45,59	- 51,42 %

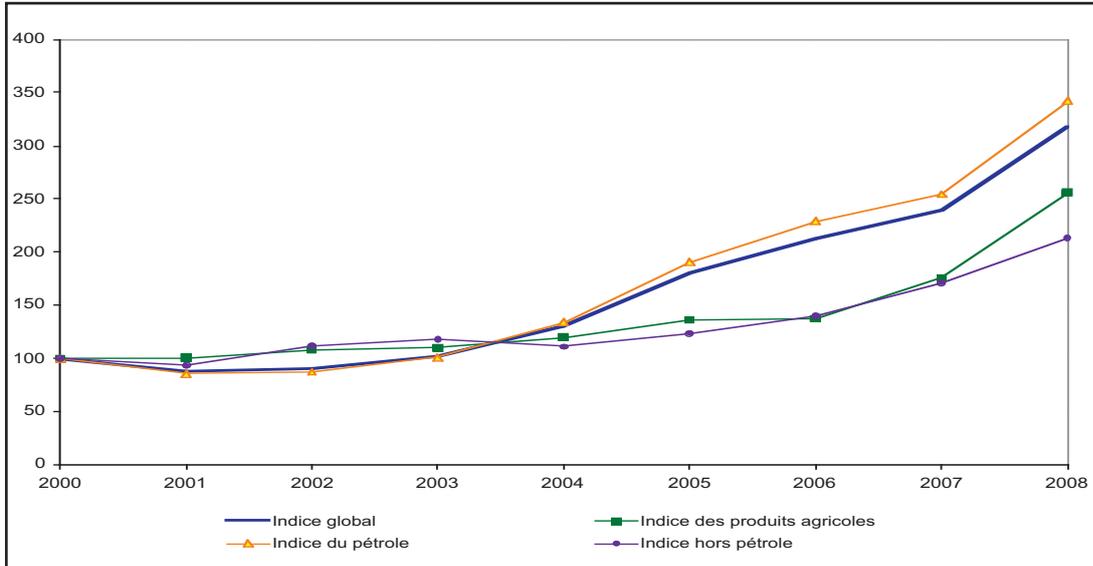
Sources : Salle des Marchés de la BEAC, principales places financières internationales.
Pb = Points de base

D. EVOLUTION DES MARCHES DES MATIERES PREMIERES

En 2008, les marchés internationaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC, ont connu une évolution globalement favorable, en dépit de l'effondrement des cours au second semestre. En effet,

l'indice composite des prix mondiaux des matières premières de la Communauté, exprimé en francs CFA, a progressé de 14,6 % en moyenne annuelle, contre une hausse de 3,7 % en 2007.

Graphique 2 : Indice composite des cours des principales matières premières produites par les pays de la CEMAC



Sur le marché du **cacao**, le prix moyen mensuel au jour le jour est passé de 2,12 dollars/kg à 2,39, en hausse de 13 %. La reprise des cours sur ce marché au troisième trimestre, en dépit de la morosité économique, est pour l'essentiel attribuable à l'offre, qui a enregistré un déficit pour la troisième année consécutive. En effet, la baisse du niveau de production du Ghana et de la Côte d'Ivoire, associée à la détérioration de la qualité de la fève ivoirienne en raison du vieillissement des plantations, ont amené les professionnels à réviser à la baisse leurs prévisions de production pour la campagne 2008/2009. De plus, les stocks ont été en recul de 19 % en Europe et de 36 % aux Etats-Unis par rapport à la campagne précédente.

En ce qui concerne le **café**, les cours ont connu une baisse continue sur le marché du Robusta au second semestre 2008, pour s'établir à 1,82 dollar/kg en décembre, en retrait de 10,3 % par rapport au niveau moyen de 2,03 dollars/kg enregistré en décembre 2007. Dans un contexte marqué par une stabilité de l'offre et de la demande, ce repli est essentiellement tributaire de la liquidation

des contrats à terme sur les marchés des produits de base, provoquant de fortes corrections à la baisse de leurs valeurs.

Sur le marché européen de la **banane** africaine, les prix se sont inscrits en hausse de 19,4 % en 2008, s'établissant à 0,75 euro/kg contre 0,63 un an plus tôt. Cette bonne tenue des cours sur toute l'année traduit une offre mesurée et une demande satisfaisante.

Sur le marché international de l'**huile de palme**, après avoir atteint un pic à 1,21 dollar/kg au mois de juin 2008, les prix ont fortement baissé au cours du second semestre. Entre décembre 2007 et décembre 2008, les cours ont chuté de près de moitié, ressortant à 0,50 dollar/kg. Cet effondrement des cours a résulté : (i) des craintes de baisse de la demande liées aux perspectives de récession de l'économie mondiale ; (ii) des forts taux de croissance de la production mondiale qui s'est appréciée de 15 % au deuxième trimestre, puis de 10 % au troisième trimestre 2008 ; (iii) de l'augmentation des stocks mondiaux qui ont atteint 6,4 millions de tonnes à fin septembre, en

hausse de près d'un million de tonnes par rapport à l'année dernière ; et (iv) du regain de compétitivité des énergies fossiles avec la chute du cours du pétrole, qui a ralenti la demande pour les biocarburants.

Sur le marché international du **sucre**, après une hausse au premier trimestre 2008, les cours ont connu une évolution contrastée. Le prix moyen mensuel au jour le jour s'est accru de 10 % entre décembre 2007 et décembre 2008, passant de 0,24 à 0,26 dollar le kg. Le marché du sucre a évolué dans un contexte marqué par la faiblesse du dollar américain et une forte demande en éthanol consécutive aux prix élevés du pétrole.

Après avoir été caractérisés par une fermeté remarquable au cours des trois premiers trimestres de l'année, les cours du **coton** se sont repliés à partir du mois d'octobre. L'indice A de « Cotton-Outlook » (qualité du coton d'Afrique du Centre et de l'Ouest) a ainsi chuté à 1,22 dollar/kg en moyenne en décembre, en baisse de 24,4 % par rapport à décembre 2007. Ce retournement de tendance est attribuable à la morosité de l'industrie textile et au durcissement de l'accès au crédit en liaison avec la crise financière internationale.

Après une bonne tenue au premier semestre 2008, les cours se sont effondrés sur le marché mondial du **caoutchouc** à partir du mois d'août. La moyenne mensuelle des cours est revenue de 2,83 dollars/kg à 1,23 dollar/kg entre décembre 2007 et décembre 2008, soit une baisse de 56,4 %. La chute des cours sur le marché est la conséquence d'une part de la baisse de la demande mondiale, et d'autre part, du regain de compétitivité du caoutchouc synthétique, produit dérivé du pétrole.

Sur le marché des **bois tropicaux**, les cours des grumes et des sciages ont dans l'ensemble évolué défavorablement au cours de l'année 2008, dans un environnement caractérisé par le

ralentissement de la demande mondiale. En ce qui concerne les grumes, les prix moyens mensuels de l'Okoumé ont baissé, revenant de 213 dollars le m³ en décembre 2007 à 130,5 dollars le m³ en décembre 2008. S'agissant des sciages, les prix moyens du Sapelli du Cameroun ont reculé de 11,5 % à 545,5 dollars le m³.

Sur le marché du **pétrole brut**, les cours se sont raffermis de manière continue entre janvier et juillet 2008, atteignant le pic record de 147 dollars le baril de Brent en juillet. Cette envolée des cours s'explique par la faiblesse du dollar, la poursuite des tensions géopolitiques au Moyen Orient et dans la région du Delta du Niger et la forte demande des pays émergents. Au second semestre, les prix du baril ont fortement reflué, suite à l'accentuation de la crise financière internationale et de ses effets récessifs sur l'économie réelle. Le prix moyen mensuel au jour le jour du Brent s'est situé à 41,6 dollars/baril en moyenne en décembre 2008, contre 91,5 dollars/baril en décembre 2007.

Le marché de l'**aluminium** a été marqué par un tassement des cours au troisième trimestre 2008, après une croissance remarquable au premier semestre. Le prix moyen mensuel de l'aluminium est revenu de 2,38 dollars/kg en décembre 2007 à 1,49 dollar/kg en décembre 2008, en recul de 37,4 %. Le marché de l'aluminium a subi de plein fouet les effets conjugués (i) de la crise financière, (ii) du niveau élevé des stocks qui se sont accrus de 46 % en un an, et (iii) de la hausse des coûts de production.

L'embellie des cours du **manganèse** imputable à la bonne tenue de la demande du secteur sidérurgique en Chine et en Inde notamment s'est poursuivie en 2008. Les prix ont atteint un pic de 0,59 euro/kg en septembre. Au total, le prix moyen mensuel a connu une flambée de 124,1 % entre décembre 2007 et décembre 2008, passant de 0,24 à 0,55 euro/kg.

CHAPITRE II

EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES PAYS DE LA CEMAC

A. VUE GENERALE

La situation économique des pays membres de la CEMAC a été caractérisée en 2008 par : (i) un léger ralentissement de la croissance économique ; (ii) une accélération des tensions inflationnistes ; (iii) une consolidation des finances publiques ; et (iv) une amélioration du compte courant.

En résumé :

- le taux de croissance réel est ressorti à 4,1 %, contre 4,7 % en 2007 ;

- le taux d'inflation, en moyenne annuelle, s'est situé à 5,9 % en 2008, contre 1,8 % en 2007 ;
- l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, a atteint 11,5 % du PIB en 2008, contre 8 % en 2007 ;
- le solde du compte courant est devenu excédentaire à 2,5 % du PIB en 2008 contre un déficit de 0,7 % en 2007.

B. CROISSANCE ECONOMIQUE

En 2008, la situation économique de la CEMAC a été marquée par un léger ralentissement de l'activité, avec une hausse du PIB réel estimée à 4,1 %, contre 4,7 % en 2007. De ce fait, le revenu réel par habitant s'est déprécié de 1,9 %.

Cette décélération de la croissance a été observée tant dans le secteur pétrolier que dans le secteur non pétrolier. Le

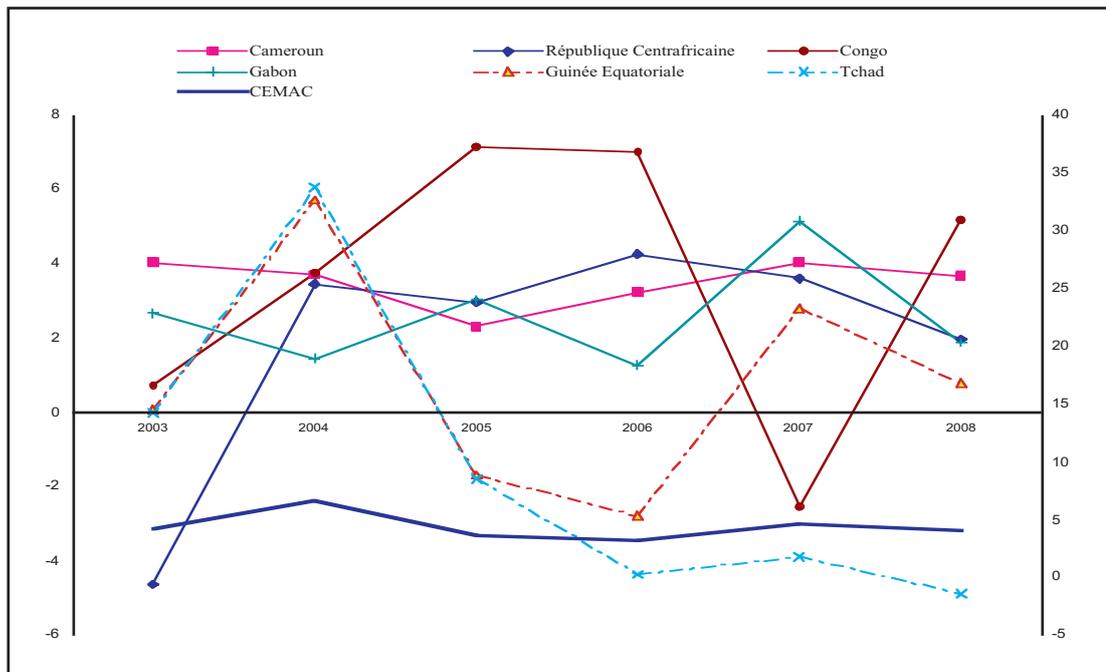
taux de croissance réel du secteur pétrolier s'est établi à 4,1 % en 2008, contre 4,5 % en 2007. De même, celui du secteur non pétrolier a fléchi à 4 %, comparé à 4,6 % un an plus tôt. En termes de contribution à la croissance, l'apport du secteur pétrolier s'est élevé à 0,7 point en 2008 et celui du secteur non pétrolier a quelque peu diminué, se situant à 3,4 points.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC
(En pourcentage)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 Estim.
Cameroun	4,0	3,7	2,3	3,2	4,0	3,7
République Centrafricaine	- 4,6	3,5	3,0	4,3	3,6	2,0
Congo	0,7	3,7	7,1	7,0	- 2,5	5,2
Gabon	2,7	1,4	3,0	1,3	5,1	1,9
Guinée Equatoriale	14,4	32,6	8,9	5,3	23,2	16,8
Tchad	14,3	33,7	8,6	0,3	1,8	- 1,4
CEMAC	4,2	6,6	3,7	3,2	4,7	4,1

Sources : BEAC

Graphique 3 : Croissance en termes réels des Etats membres de la CEMAC
(variation annuelle en %)



1. Evolution de la demande globale

En 2008, la croissance dans la Communauté a été essentiellement tirée par la demande intérieure.

1.1. Demande intérieure

La croissance économique a princi-

palement été soutenue par la demande intérieure du fait de la bonne tenue de la consommation privée et de la vigueur des dépenses d'équipement dans le secteur privé pétrolier.

Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle

	(En pourcentage)					
	2003	2004	2005	2006	2007	2008 Estim.
Produit intérieur brut	4,2	6,6	3,7	3,2	4,7	4,1
Demande intérieure, dont :	6,6	3,1	6,2	4,3	5,7	7,8
Consommation totale	4,5	3,0	4,8	4,2	2,5	3,4
Consommation publique	- 1,9	1,4	0,9	1,2	1,1	0,8
Consommation privée	6,3	1,6	4,0	3,0	1,4	2,6
Investissements bruts	2,1	0,0	1,4	0,1	3,2	4,4
Investissements publics	- 0,4	1,0	0,0	1,4	1,2	1,5
Investissements privés	2,5	- 1,0	1,4	- 1,3	2,0	2,9
Secteur pétrolier	1,5	- 0,7	1,8	0,7	1,9	1,8
Secteur non pétrolier	1,1	- 0,3	- 0,4	- 2,0	0,1	1,1
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Demande extérieure nette, dont :	-2,4	3,5	- 2,5	- 1,1	- 1,0	- 3,8
Exportations des biens et services non facteurs	0,8	2,9	0,3	- 0,7	0,8	0,3
Importations des biens et services non facteurs	- 3,2	0,6	- 2,8	- 0,4	- 1,8	- 4,1

Sources : BEAC

• Consommation globale

La consommation globale a contribué pour 3,4 points à la croissance en raison du dynamisme de la consommation privée qui a participé à hauteur de 2,6 points. L'évolution de la consommation privée a été favorisée en milieu urbain par i) la hausse des effectifs de l'Administration publique (au Cameroun, en Guinée Equatoriale, en République Centrafricaine et au Tchad), ii) la revalorisation des rémunérations des employés de l'Etat (au Cameroun et au Congo), et iii) une plus grande régularité des paiements des salaires en République Centrafricaine. En milieu rural, la consommation privée a été soutenue par l'accroissement des revenus des paysans consécutif à la fermeté de la demande de produits vivriers et maraîchers dans les grandes villes ainsi qu'au maintien, à un niveau rémunérateur, des prix d'achat aux planteurs de cacao et de café. Sur la même lancée,

il a été observé une amélioration du pouvoir d'achat des cotonculteurs en République Centrafricaine qui ont bénéficié du paiement de leurs arriérés.

Le concours de la consommation publique a été de 0,8 point, en liaison notamment avec la hausse des salaires et des effectifs dans l'Administration. Ainsi, la masse salariale de la fonction publique a continué de progresser dans la plupart des pays de la CEMAC. En particulier, les dépenses au titre des traitements et salaires ont augmenté de 26,9 % au Cameroun, de 1,7 % en République Centrafricaine, de 17 % au Congo, de 7,4 % au Gabon, de 7,4 % en Guinée Equatoriale et de 9,8 % au Tchad.

• Investissements bruts

Les investissements bruts ont participé pour 4,4 points à la croissance en 2008, du fait de la hausse des dépenses

d'équipement tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

La contribution des investissements publics à la croissance a été de 1,5 point, en liaison principalement avec une hausse des dépenses en capital, particulièrement en Guinée Equatoriale.

Au **Cameroun**, l'apport des investissements bruts à la croissance s'est sensiblement accru en 2008 pour s'établir à 1,1 point, contre 0,8 point en 2007. Cette bonne performance est imputable à la formation brute de capital fixe (FBCF) du secteur privé non pétrolier et de l'Etat. Les dépenses d'équipement de l'Etat, dont l'apport à la croissance est estimé à 0,1 point en 2008 contre 0,9 point en 2007, se sont élevées à 392,7 milliards et ont pour l'essentiel porté sur la construction des infrastructures routières et sportives, la viabilisation des quartiers et la remise à niveau du réseau routier urbain à Douala et à Yaoundé.

En **République Centrafricaine**, les investissements publics ont apporté un soutien significatif à la croissance de l'ordre de 0,4 point, contre une contribution négative de 0,5 point en 2007, en raison d'un accroissement des financements extérieurs de 47 %, à 29,7 milliards. Les principaux travaux à l'origine de cet apport sont i) l'aménagement du quartier Galabaja et la réhabilitation des rues de la ville de Bangui, sur financement de l'Union Européenne ; ii) le lancement du Projet d'Urgence de Réhabilitation d'Infrastructures et de Services Urbains (PURISU⁵), grâce à l'appui de la Banque Mondiale et ; iii) la réhabilitation du dépôt pétrolier de Salo par la Société de Stockage des Produits Pétroliers. Au total, les dépenses en capital de l'Etat se sont établies à 40,1 milliards en 2008.

Au **Congo**, les investissements bruts

ont apporté une contribution de 4,6 points à la croissance économique du fait particulièrement des dépenses d'équipement du secteur privé (4,8 points). En dépit de la contribution négative de la formation brute de capital fixe du secteur public à la croissance (- 0,1 point), les dépenses d'équipement de l'Etat se sont élevées à 443,8 milliards. Elles ont été consacrées en priorité aux projets d'investissements publics, à la réhabilitation et à la construction des infrastructures de base et au désenclavement de certains départements avec la construction des routes Brazzaville – Pointe Noire et Makoua – Owando et de la 2^{ème} sortie Nord de Brazzaville.

Au **Gabon**, les investissements publics ont contribué à la croissance pour 0,3 point. Ces dépenses en capital de l'Etat, qui ont progressé de 20,9 % pour être exécutées à hauteur de 298,5 milliards, se sont traduites par la réalisation des projets contenus dans le Document Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR), ainsi que ceux concernant les fêtes tournantes de l'indépendance. Il s'agit particulièrement de la construction des hôpitaux régionaux de Makokou, Tchibanga et Lambaréné, de l'extension de l'hôpital militaire de Libreville et de la poursuite des travaux routiers sur les tronçons Pont OCTRA-Owendo, Moanda-Bakoumba et Lastourville-Leyou.

En **Guinée Equatoriale**, les investissements publics se sont accrus de 50,8 %, induisant une contribution positive de 16,4 points. En valeur nominale, ils se sont situés à 1 536,3 milliards et ont porté sur la poursuite des chantiers publics, particulièrement dans les domaines des infrastructures routières, hôtelières, de l'énergie, de l'éducation, de la santé et du sport.

⁵ Le PURISU est un projet du Gouvernement Centrafricain, qui vise entre autres, l'alimentation en eau potable, la gestion des déchets solides, la réhabilitation de la voirie et du système de drainage dans la capitale.

Au **Tchad**, l'apport des investissements publics a été de 1,3 point en 2008, en liaison avec les dépenses importantes dans les infrastructures routières, l'éducation et la santé. Il s'agit notamment de la réfection des édifices endommagés pendant les événements de février 2008, de la réhabilitation de la digue de Koumi (Tandjilé) et de l'aéroport d'Amdjaress (Wadi Fira) ainsi que la construction, à N'Djamena, de deux lycées modernes. Au total, les dépenses en capital de l'Etat se sont accrues de 20,3 % à 295,5 milliards.

En ce qui concerne la FBCF du secteur privé non pétrolier, sa contribution à la croissance a été de 1,1 point en relation avec la bonne tenue des investissements privés au Tchad, au Congo et au Gabon.

Au **Cameroun**, la participation des investissements privés non pétroliers à la croissance est ressortie à 0,7 point, après avoir été négative en 2007, grâce essentiellement aux investissements effectués dans les sous-secteurs du ciment, de l'électricité et de la téléphonie mobile.

En **République Centrafricaine**, les investissements privés sont restés dynamiques, avec une contribution à la croissance de 1,1 point contre 0,2 point en 2007. Cette évolution a été essentiellement soutenue par les opérateurs de la téléphonie mobile et le renforcement des investissements du groupe AREVA. Par ailleurs, les investissements se sont poursuivis dans les domaines de la prospection minière (AURAFRIQUE et GEM DIAMOND⁶), de l'industrie, du commerce, de l'éducation, des transports et de la finance.

Au **Congo**, la contribution des investissements du secteur non pétrolier à la

croissance a enregistré un rebond en ressortant positive à 0,4 point, contre - 0,4 point en 2007. Cette augmentation résulte essentiellement de la mise en œuvre de certains investissements par i) les sociétés de téléphonie mobile (MTN, ZAIN et WARID) dans le cadre de leur installation et de l'extension de leurs réseaux, ii) quelques unités forestières pour leur développement, iii) la construction de l'usine de production de copeaux par la société Eucalyptus Fibre Congo (EFC) et iv) l'acquisition des équipements nécessaires au démarrage des travaux d'exploration par la société Magnésium Alloys pour la production de potassium dans le Kouilou.

Au **Gabon**, les investissements privés non pétroliers ont contribué à la croissance à hauteur de 2,4 points, principalement dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ils ont essentiellement porté sur i) le renforcement des équipements de transport dans les mines et la navigation fluviale, ii) la restauration des infrastructures du port d'Owendo, et iii) la rénovation de l'outil de production dans l'industrie brassicole par la SOBRAGA.

En **Guinée Equatoriale**, la contribution des investissements du secteur non pétrolier, s'est inscrite en hausse, s'établissant à 2,2 points contre 1,5 point l'année précédente. Cette évolution s'explique par l'accroissement des capacités de production des entreprises de BTP, les tentatives de redynamisation des secteurs agricole, de la pêche et de l'élevage, ainsi que la poursuite de la modernisation des équipements des unités de transformation du bois.

Au **Tchad**, les investissements privés non pétroliers ont eu une participation positive de 0,7 point à la croissance et ont concerné la téléphonie mobile (extension des réseaux, équipements GSM,

⁶ Les opérations de recherche et d'investissement de ces deux sociétés ont néanmoins connu un certain ralentissement du fait notamment de l'impact de la crise financière internationale.

construction des pylônes), le secteur énergie (acquisition de matériels des réseaux de distribution électrique, construction de postes de transformation électrique par la Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité), la fabrique de cigarettes (adaptation et amélioration d'une ligne de production), et l'unité brassicole (ligne d'embouteillage pour eau et boissons gazeuses en bouteille plastique non consignée).

S'agissant des investissements du secteur pétrolier dans la CEMAC, leur contribution à la croissance a été de 1,8 % en 2008, en léger retrait par rapport à 2007.

Au **Cameroun**, la contribution des investissements dans le secteur pétrolier s'est légèrement accrue par rapport au niveau atteint en 2007, à 0,3 point de croissance. Elle est essentiellement imputable aux forages effectués par les sociétés pétrolières dans les puits d'exploration situés dans les bassins de Douala, Rio Del Rey et Campo.

Au **Congo**, les investissements pétroliers ont contribué à la croissance à concurrence de 4,4 points. Cette performance est liée à la mise en œuvre des programmes de recherche et d'exploration, de développement par les sociétés TOTAL, ENI et CONGOREP et d'exploitation avec les investissements sur les champs matures. La Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) a acquis un rig de forage, sur financement bancaire local, en vue du développement du Permis Mengo-Kundji-Bindi.

Au **Gabon**, les investissements pétroliers ont contribué à la croissance à hauteur de 0,7 point, soutenus par les travaux de la première phase du re-développement du champ Anguille réalisés par TOTAL Gabon, le forage des puits d'appréciation et de développement sur les actifs Oba et Olende par PERENCO, la réalisation des travaux de reconditionnement sur le puits Banio-2 par MAUREL &

PROM et la mise en œuvre de son programme d'exploration et de forages par VAALCO. Ces efforts ont permis, entre autres, de stabiliser la récupération sur certains champs et de préparer la mise en production ultérieure de nouveaux puits.

En **Guinée Equatoriale**, la contribution des investissements privés du secteur pétrolier a été de 16,8 points et s'est traduite par une augmentation de la production de gaz. Ces investissements ont consisté à renforcer les capacités de production tout en poursuivant les projets de développement et d'exploitation.

Au **Tchad**, les investissements du secteur pétrolier ont eu une participation positive à la croissance de 1,9 point, à la faveur notamment du forage de huit puits d'exploration et d'évaluation dans le bassin de Bongor dans le Mayo Kebbi Est, de réparation des pompes et de simulation des puits.

1.2. Demande extérieure nette

La demande extérieure nette a obéré la croissance à hauteur de 3,8 points, avec une contribution négative (- 4,1 points) des importations de biens et services, malgré l'apport positif des exportations (+ 0,3 point). La hausse des importations s'est appuyée sur la vigueur de la demande intérieure pour accompagner les développements dans le commerce et les projets pétroliers. La contribution des exportations est attribuable à la hausse des ventes de pétrole brut et des autres matières premières telles que le gaz liquéfié, le manganèse, l'aluminium et le coton.

Au **Cameroun**, les exportations en valeur ont augmenté de 9,1 %, passant de 2 045,4 milliards en 2007 à 2 231,5 milliards en 2008. Les ventes de pétrole se sont accrues de 16,3 % en relation avec la hausse des cours mondiaux, et ce malgré la dépréciation du dollar par rapport au FCFA et la baisse du tonnage exporté (- 1,8 %). Les exportations de cacao ont également progressé

(+ 28,9 %) consécutivement à la hausse des quantités vendues (+ 9,1%) et à l'augmentation des prix à l'exportation en FCFA. Les ventes de café ont légèrement régressé (- 2,4 %) en liaison avec la baisse des quantités exportées (- 10 %), en dépit de la hausse des prix à l'exportation en FCFA. Les exportations de coton ont fortement chuté (- 36 %) en raison principalement du recul des tonnages vendus (- 37 %). Quant aux bois tropicaux, les ventes ont décliné de 11,3 % sous l'effet combiné de la baisse des prix (- 1,5 %) et des quantités exportées (- 10 %). Les exportations d'aluminium ont augmenté de 12,7 %, sous l'effet de la hausse des quantités (+ 6,2 %) qui a plus que compensé le recul des prix à l'exportation en FCFA. La valeur des ventes de banane a augmenté de 7,2 %, suite à la hausse des tonnages exportés (+ 1 %) et à celui des prix en FCFA. S'agissant des exportations du caoutchouc naturel, elles se sont inscrites en hausse de 4,2 % du fait de l'appréciation des prix à l'exportation en FCFA et de l'augmentation des tonnages vendus (+ 1,8 %). Les importations ont progressé de 16,6 %, évoluant de 1 773,2 milliards en 2007 à 2 068,1 milliards en 2008. Elles ont principalement été tirées par les achats à l'extérieur de produits pétroliers qui ont augmenté de 23,5 % conjointement à la hausse des cours mondiaux du brut. Les acquisitions de biens d'équipement ont augmenté de 7,2 % avec la relance des investissements publics. Les importations de biens de consommation des ménages ont progressé de 7,5 %, quasiment au même rythme que celui des biens de consommation intermédiaire. Au total, l'excédent commercial a reculé de 40 %, pour s'établir à 163,3 milliards en 2008.

En **République Centrafricaine**, les exportations en valeur ont chuté de 85,4 milliards en 2007 à 66,2 milliards en 2008. Cette contraction a été amplifiée par les difficultés que connaissent les deux principales filières d'exportation (bois et dia-

mant), en rapport avec une conjoncture internationale défavorable. De ce fait, les recettes générées par les exportations sylvicoles se sont effondrées de 19,3 %, s'établissant à 33,8 milliards contre 41,9 milliards en 2007, sous l'effet conjugué de la chute de 17 % du volume exporté et du reflux des cours mondiaux observé au second semestre 2008. Il en est de même pour les ventes de diamant qui sont revenues de 29,8 milliards à 22,2 milliards un an plus tard, soit une baisse de 25,5 %. La diminution des recettes d'exportation de diamants résulte également des décisions gouvernementales visant à assainir le secteur avec notamment la fermeture des comptoirs ne respectant pas le Code minier centrafricain. Tandis que les ventes de coton se sont redressées pour s'inscrire à 0,9 milliard contre 0,5 milliard en 2007, les recettes d'exportation de café ont sensiblement régressé à 1,1 milliard en 2008, contre 4,2 milliards en 2007. En ce qui concerne les importations, elles se sont élevées à 134,4 milliards contre 119,3 milliards en 2007, en liaison essentiellement avec la hausse des achats de produits pétroliers (+ 26,6 %). En définitive, le déficit du commerce extérieur s'est creusé, passant de 33,9 milliards en 2007 à 68,2 milliards en 2008.

Au **Congo**, les exportations en valeur se sont inscrites en hausse de 31,1 %, ressortant à 3 541,2 milliards contre 2 700,7 milliards en 2007, en relation avec la progression des ventes de pétrole brut (+ 36,1 %), de sucre (+ 51 %) et des produits divers (+ 12 %). En revanche, les exportations de bois tropicaux et des rondins et copeaux d'eucalyptus ont accusé des chutes respectives de 26,4 % et 34 %, en raison des effets prix défavorables liés à l'intensification de la crise immobilière en Occident. Les importations ont progressé de 3,2 % pour se fixer à 1 252,5 milliards, en liaison avec la hausse de 2,4 % des dépenses du secteur pétrolier et de 3,7 % des achats du secteur non pétrolier (Télécommuni-

cations, BTP et industrie hors bois), consécutive à l'accroissement des investissements dans ces secteurs. Ainsi, l'excédent de la balance commerciale a progressé de 53,9 % pour s'établir à 2 288,7 milliards en 2008.

Au **Gabon**, les exportations se sont accrues de 22,3 % pour se fixer à 4 146,9 milliards à fin 2008, sous l'effet du dynamisme des exportations de pétrole et de manganèse. Les ventes de pétrole brut se sont établies à 3 166,7 milliards contre 2 699,8 milliards en 2007, grâce essentiellement au maintien à la hausse du cours mondial de ce produit, en dépit du recul du volume exporté. Les ventes de manganèse ont plus que doublé (+ 133,3 %), du fait de l'appréciation des cours mondiaux, ayant contrebalancé la régression des quantités exportées (- 2,8 %). Les exportations de bois tropicaux ont diminué en s'établissant à 219,8 milliards de FCFA contre 292,2 milliards en 2007. Les importations se sont accrues de 15,1 % pour se situer à 939,8 milliards, en rapport avec l'évolution favorable du secteur non pétrolier. En effet, les importations du secteur minier ont augmenté de 28,7 % et celles du secteur forestier sont passées de 3,1 milliards en 2007 à 6,2 milliards en 2008. Les importations relatives aux secteurs industriel, commercial et des grands travaux de l'Etat ont augmenté de 22,5 %, suite à la reprise de la demande globale. Les importations du secteur pétrolier ont baissé de 1,7 %, à la faveur du différentiel de change positif, suite à l'appréciation du FCFA par rapport au dollar. En somme, l'excédent du commerce extérieur s'est raffermi de 24,5 % pour atteindre 3 207,1 milliards en 2008, contre 2 575,3 milliards un an plus tôt.

En **Guinée Equatoriale**, la valeur des exportations a atteint 6 466,4 milliards en 2008 contre 4 893,2 milliards en 2007, soit une augmentation de 32,2 %. Cette forte augmentation s'explique principalement par le raffermissement des cours des hydrocarbures au premier semestre.

Les ventes de pétrole ont progressé de 24,2 % pour s'établir à 5 052,5 milliards, soit plus des trois quarts des exportations totales. De même, les ventes cumulées de méthanol et des autres gaz se sont accrues de 76,3 % pour se situer à 1 372 milliards. En ce qui concerne les exportations de bois tropicaux, elles ont régressé de 21,7 %, ressortant à 26,6 milliards en 2008. Les exportations de cacao sont passées de 1,2 milliard à 1,4 milliard grâce à un meilleur approvisionnement en intrants et à une appréciation des prix sur les marchés internationaux, tandis que celles de café sont restées stables à 0,1 milliard. Les importations se sont chiffrées à 1 767,4 milliards en 2008, en hausse de 33,6 % par rapport à 2007. Cette évolution résulte de l'accroissement de 56,6 % des importations du secteur public. Au total, l'excédent de la balance commerciale s'est accru de 31,6 % pour se fixer à 4 699 milliards en 2008.

Au **Tchad**, les exportations en valeur ont atteint 1 918,1 milliards, en hausse de 8,9 % par rapport à l'année 2007. Ce raffermissement découle principalement de l'augmentation des ventes de pétrole et, dans une moindre mesure, des recettes tirées des ventes du bétail. Les exportations pétrolières se sont élevées à 1 696,8 milliards contre 1 533,4 milliards en 2007, soit + 10,7 %, en dépit d'une baisse de 11,8 % du volume exporté. Toutefois, les faibles performances de la campagne cotonnière précédente ont induit une contraction (- 15,5 %) des ventes de coton en 2008 à 30,6 milliards. Les ventes de bétail sur pied sont passées de 121,4 milliards à 123,2 milliards consécutivement à une hausse du nombre de têtes vendues, dans un contexte de légère chute des prix. Les importations ont progressé de manière significative, atteignant 895,8 milliards en 2008 contre 744,8 milliards un an plus tôt, soit 20,3 % d'augmentation en liaison avec les commandes de l'Administration Publique (+ 94,8 % à 183 milliards) et du secteur

pétrolier (+ 7,1 % à 305,8 milliards). Après une année 2007 marquée par un ralentissement des importations du secteur pétrolier, l'année 2008 s'est caractérisée par un retour progressif des dépenses d'investissement. En définitive, l'excédent du commerce extérieur s'est stabilisé

autour de 1 022 milliards en 2008.

2. Evolution de l'offre globale

En 2008, l'offre globale a été essentiellement soutenue par les secteurs secondaire et tertiaire.

Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel

	(En pourcentage)				
	2004	2005	2006	2007	2008 Estim.
Secteur primaire	1,4	0,4	0,5	0,6	0,1
Agriculture, élevage, chasse et pêche	0,5	0,4	0,4	0,6	0,5
Sylviculture	0,1	- 0,1	0,3	0,4	- 0,3
Industries extractives ⁷	0,7	0,1	- 0,1	- 0,3	- 0,1
Secteur secondaire	1,3	1,0	0,8	2,3	2,2
Industries manufacturières	0,4	0,4	0,1	0,3	0,4
Bâtiments et travaux publics	0,4	0,2	0,5	0,4	0,5
Autres	0,4	0,4	0,2	1,6	1,3
Secteur tertiaire	2,1	1,6	1,6	2,0	2,1
Services marchands	1,7	1,2	1,3	1,4	1,7
Services non marchands	0,5	0,3	0,3	0,6	0,4
PIB aux coûts des facteurs	4,8	2,9	2,9	4,9	4,4
Droits et taxes à l'importation	1,8	0,7	0,3	- 0,3	- 0,3
PIB aux prix constants du marché de 1992	6,6	3,7	3,2	4,7	4,1
Secteur pétrolier ⁸	2,9	0,8	0,0	0,9	0,7
Secteur non pétrolier	3,7	2,8	3,2	3,7	3,4

Sources : BEAC

La contribution des secteurs à la croissance économique par pays se présente ainsi qu'il suit :

Au **Cameroun**, l'apport des secteurs tertiaire (2,5 points) et secondaire (0,6 point) à la croissance a permis de compenser le repli enregistré au niveau du secteur primaire (0,2 point au lieu de 1,3 point en 2007).

Dans le secteur primaire, l'agriculture vivrière a contribué à la croissance à hauteur de 0,6 point en 2008, grâce à la poursuite des appuis du MINADER⁹ aux paysans, notamment la distribution gratuite de semences et de produits phytosanitaires, l'assistance technique pour le choix des cultures en fonction des zones, des saisons et de l'évolution de la demande sur les marchés. Dans la partie

⁷ Les industries extractives comprennent le pétrole brut et le secteur minier (diamants, manganèse, or, etc.).

⁸ Le secteur pétrolier est composé du pétrole brut, du pétrole raffiné et du méthanol.

⁹ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

septentrionale du pays, les activités agricoles et pastorales ont été perturbées par l'insécurité.

L'*agriculture industrielle d'exportation* a amputé la croissance de 0,2 point après une contribution nulle en 2007. En effet, à l'exception du cacao et du caoutchouc naturel, les quantités récoltées pour l'ensemble des autres cultures de rente ont connu des évolutions contrastées. Ainsi, pour la campagne 2007-2008, les productions se sont établies à 60 100 tonnes contre 62 600 tonnes la campagne précédente pour le café, 161 500 tonnes contre 170 000 tonnes pour le coton, 190 000 tonnes contre 186 500 tonnes pour le cacao, et 235 200 tonnes contre 232 900 tonnes pour la banane.

L'apport des filières *élevage, chasse et piégeage* s'est maintenu à 0,1 point, comme en 2007. Cette contribution positive est essentiellement liée aux appuis de l'Etat pour la relance des activités d'élevage de volailles, après les ravages de l'épizootie de grippe aviaire. La contribution de la pêche est, quant à elle, demeurée nulle, du fait notamment du débarquement systématique des captures effectuées dans les eaux territoriales camerounaises dans les ports de pêche des pays voisins, ainsi que des destructions des outils et bateaux de pêche par les pirates.

L'apport de la *sylviculture* à la croissance est redevenu négatif en 2008 (- 0,2 point), après deux années favorables. Cette contre-performance est essentiellement liée au tarissement de débouchés dans les principaux pays importateurs de bois tropicaux dans le contexte de crise économique mondiale, et ce malgré la reprise des attributions des permis de coupe. Selon les dernières estimations, 2,6 millions de m³ de grumes ont été produits en 2008, soit 5 % de moins qu'en 2007. Les exportations de bois débités ont, quant à elles, reculé de près de 10 %, à 747 400 tonnes.

La filière des *hydrocarbures* a de nouveau obéré la croissance (- 0,2 point). Cette mauvaise performance s'explique principalement par le recul de la production (- 1,8 % à 4,3 millions de tonnes).

Dans le secteur secondaire, les *industries manufacturières* ont apporté 0,4 point à la croissance en 2008. Cette bonne tenue est pour une large part imputable aux filières du ciment et du raffinage du pétrole dans lesquelles des investissements importants ont été réalisés. Dans les PME, une reprise timide a été enregistrée à partir du second semestre 2008, mais l'attentisme est resté de mise au niveau de plusieurs opérateurs qui ont gelé les investissements en raison des pressions parafiscales, du renforcement de la contrebande et de la contrefaçon. L'apport de la branche *électricité, gaz et eau* à la croissance a été marginal, comme en 2007.

Le concours de la branche *bâtiments et travaux publics* à la croissance s'est établi à 0,1 point en 2008, soutenu par la construction de logements résidentiels et l'intensification des travaux de réhabilitation des voiries et d'embellissement dans les villes de Yaoundé et de Douala.

Dans le secteur tertiaire, les branches *commerce, hôtels et restauration et transports et communications* sont restées les principaux leviers de l'activité en 2008, avec des contributions respectives de 1,2 et 0,6 point. Cette évolution est en grande partie imputable à l'expansion de la téléphonie mobile et à l'amélioration substantielle de la qualité des services dans les hôtels en liaison avec la campagne de reclassement menée par le Ministère du Tourisme. Les autres services marchands ont également accru leur contribution à la croissance, avec un apport de 0,4 point. Les services non marchands ont pour leur part contribué à hauteur de 0,3 point à la croissance économique en 2008, contre 0,5 point en 2007.

En République Centrafricaine, la décélération de la croissance économique est imputable à une faible participation de tous les secteurs.

Dans le secteur primaire, les *cultures vivrières* ont participé à la croissance à hauteur de 0,7 point, en liaison essentiellement avec la reconversion d'une partie des cotonculteurs, tabaculteurs et caféiculteurs. En outre, les productions vivrières et maraîchères ont pâti de la persistance du climat d'insécurité dans le Nord-Est du pays, de la désorganisation des circuits d'approvisionnement en intrants et de l'absence de structures d'encadrement.

L'apport des *cultures de rente* à la croissance a quasiment été nul, en rapport avec une évolution contrastée des productions cotonnière et caféière. La production de coton a plus que doublé pour s'établir à 5 600 tonnes, contre 2 274 tonnes au cours de la campagne précédente. Cette reprise résulte des efforts du Gouvernement pour améliorer le ramassage des quantités produites et la rémunération des planteurs. Par contre, la production caféière a reculé, revenant de 7 270 tonnes en 2007 à 1 930 tonnes en 2008, soit une chute de 73,4 %. Cette évolution est la conséquence de la faible pluviosité dans les régions productrices, du vieillissement des plantations et de la crise du Darfour au Soudan, principal pays importateur du café centrafricain.

La participation de l'élevage à la croissance a été de 0,2 point contre 0,4 point en 2007, en liaison avec l'insécurité dans les zones d'élevage, laquelle a conduit au déplacement massif des éleveurs vers les pays limitrophes, en l'occurrence le Cameroun et le Tchad.

Les difficultés de la *sylviculture*, révélées dès le second semestre 2007, se sont aggravées avec la crise financière internationale. Cette crise a conduit les entreprises forestières à : i) réduire considérablement l'abattage de bois ; ii) fermer

six scieries sur les dix que compte le pays ; iii) licencier près de 430 employés et ; iv) mettre au chômage technique plus de 50 % des salariés (environ 1 300 personnes). Ainsi, en dépit de l'entrée en production de deux nouvelles exploitations forestières, la sylviculture a obéré la croissance de 1 point en 2008 avec une production de grumes estimée à 630 600 m³ contre 630 900 m³ un an plus tôt. Par ailleurs, les exportations totales en volume ont régressé de 17 %, à 216 500 m³ contre 224 600 m³ un an auparavant.

Les *industries extractives* ont également subi la morosité de l'environnement économique international marquée par la baisse des cours du diamant et le ralentissement de la demande mondiale. Cette évolution, combinée à la persistance de l'insécurité dans les régions du Nord-Est (Bria et Sam-Ouandjia) et la fermeture de huit bureaux d'achat sur onze pour non-respect des dispositions du code minier, a entraîné le recul de la production de diamants bruts de 9,7 %, à 377 200 carats contre 417 700 carats en 2007. En conséquence, le secteur minier a pesé sur la croissance à hauteur de 0,2 point.

La participation du secteur secondaire à la croissance a été de 0,4 point, contre 0,8 en 2007. Ce repli s'explique par l'augmentation des coûts d'approvisionnement en carburant.

Le concours de la branche *électricité et eau* à la croissance est demeuré marginal, comme en 2007, en raison des difficultés financières des sociétés ENERCA et SODECA. Ces contraintes n'ont pas permis la réalisation souhaitée des travaux de réhabilitation et d'extension de leurs réseaux. En conséquence, la production d'électricité a fléchi d'environ 8 % en liaison avec la crise de juin et juillet 2008 causée par des pannes de grande ampleur sur les deux unités de production de Boali II. Quant à la production d'eau, elle s'est stabilisée malgré la crise énergétique, du fait des appuis financiers de la Croix Rouge (CICR), de l'Agence

Française de Développement (AFD) et du groupe de la Banque Africaine de Développement.

Pour les *Bâtiments et Travaux Publics* (BTP), la contribution à la croissance est ressortie à 0,1 point contre 0,2 point en 2007, en relation essentiellement avec le report de certains grands travaux publics, faute de mobilisation de ressources extérieures. Les principaux travaux réalisés en 2008 ont concerné : i) l'aménagement et la réhabilitation des rues de la ville de Bangui sur financement de l'Union Européenne ; ii) le démarrage des travaux du PURISU sur financement de la Banque Mondiale ; iii) l'aménagement et la réhabilitation du siège de la CEMAC financés par l'Union Européenne et la CEMAC ; iv) la construction d'une gare routière à Bossangoa par le BARC et v) la construction de formations sanitaires dans le cadre du programme de lutte contre le VIH/SIDA et celle de la clinique cardiologique à Bangui.

Dans le secteur tertiaire, la contribution à la croissance de la branche *commerce, transports et télécommunications*, bien qu'en retrait par rapport à 2007, a été de 0,7 point, en liaison avec l'entrée en production de la société Orange Centrafrique et l'accroissement des dessertes de l'aéroport de Bangui M'Poko par les compagnies aériennes (AIR FRANCE, AFRIQYAH, TOUMAÏ et TAAG).

Au **Congo**, la croissance a davantage été soutenue par le secteur non pétrolier (3,4 points) que par le secteur pétrolier (1,8 point).

Dans le secteur primaire, la contribution à la croissance des branches *agriculture, élevage et pêche* a été positive de 0,4 point en rapport notamment avec la bonne campagne sucrière réalisée par SARIS-CONGO et les premiers effets de la politique décennale de relance agricole appuyée par la FAO. Les principaux axes de cette politique ont porté sur les efforts en vue d'un meilleur

approvisionnement en eau et du renforcement des capacités des populations rurales dans la maîtrise des nouvelles techniques de production.

L'apport de la *sylviculture* à la croissance a été négatif de 0,6 point, du fait des effets récessifs de la crise financière internationale sur les carnets de commande des forestiers. Ainsi, les exportations de rondins d'eucalyptus se sont contractées de 18 % à 216 149 tonnes et la production de copeaux s'est achevée sur une tendance baissière. Conséquence de cette réduction drastique de l'activité, trois mille personnes ont été mises en chômage technique à partir du mois de novembre 2008.

Le regain d'activité du secteur pétrolier (+ 1,8 point de contribution à la croissance contre - 5,9 points en 2007) s'explique, d'une part, par la reprise de la production sur le champ de Nkossa (55 000 barils/jour y compris du Gaz propane liquéfié), et d'autre part, par l'entrée en production du champ en eaux profondes de Moho Bilondo (10 à 20 000 barils/jour) et du champ Awa Paloukou.

Au niveau du secteur secondaire, les *industries manufacturières* ont apporté un concours positif de 0,7 point à la croissance, grâce aux investissements réalisés en vue d'accroître les capacités de production et de distribution des unités industrielles et forestières. Toutefois, les contre-performances récurrentes du CFCO ont pesé sur la dynamique de ce secteur.

Le concours à la croissance de la branche *électricité, gaz et eau* a été positif (+ 0,1 point) grâce aux effets des investissements engagés au cours des années précédentes dans les secteurs de l'énergie et de la distribution d'eau (installation d'une centrale thermique d'une puissance nominale de 32 mgwh à Brazzaville, travaux de révision du barrage de Moukoulou dont la puissance nominale est de 79 mgwh...).

La participation des *Bâtiments et Travaux Publics* est ressortie à 0,2 point, du fait de la poursuite des investissements publics dans le cadre de la construction des routes et de la municipalisation accélérée des départements.

Dans le secteur tertiaire, la contribution de la branche *transports et télécommunications* a été de 0,5 point, en liaison notamment avec les investissements réalisés par les sociétés de téléphonie mobile ZAIN, WARID et MTN, l'accroissement des capacités opérationnelles du Port autonome de Pointe-Noire, la réhabilitation et la modernisation de certaines structures aéroportuaires. Quant à la branche *commerce, restaurants et hôtels*, son apport a été de 0,6 point, du fait principalement du dynamisme des activités hôtelières notamment à Pointe-Noire consécutivement à la reprise du secteur pétrolier. Enfin, les *services non marchands* ont contribué positivement à la croissance à hauteur de 0,6 point, compte tenu de l'accroissement des effectifs dans la fonction publique.

Au **Gabon**, les bonnes performances du secteur non pétrolier (+ 2,4 points) ont permis de compenser l'apport négatif du secteur pétrolier (- 0,5 point).

Dans le secteur primaire, les *industries extractives* ont contribué négativement à la croissance (- 0,6 point). En effet, les compagnies pétrolières ont vu leur production refluer de 2,6 % en 2008, pour s'établir à 11,8 millions de tonnes, en liaison avec le gap de production généré par la grève des employés de SHELL Gabon et le déclin naturel des champs arrivés à maturité.

La production de manganèse s'est repliée de 2,6 % en 2008, autour de 3,2 millions de tonnes, traduisant la baisse brutale de la demande mondiale de ce minerai.

La participation de la branche *sylviculture* à la croissance a été négative (- 0,4

point) du fait de la faiblesse de la demande tant en Europe qu'en Asie.

L'agriculture, l'élevage et la pêche ont contribué à la croissance à raison de 0,2 point, grâce à la poursuite des projets d'appui au développement de l'agriculture périurbaine (PADAP) et d'extension du maraîchage dans de nouvelles provinces (PEMNP) soutenus par l'IGAD.

Dans le secteur secondaire, l'apport de la branche *industries manufacturières et énergie* a été de 0,6 point, en relation avec le dynamisme des cimenteries, des industries meunière et avicole. Les productions d'électricité et d'eau ont augmenté respectivement de 7,7 % et de 5,8 % en réponse à une demande croissante. Dans la branche des *BTP*, la production s'est globalement raffermie de 11,8 %, à la faveur des travaux de réhabilitation et de construction des centres hospitaliers régionaux et des infrastructures routières.

S'agissant des agro-industries, les productions de bières et boissons gazeuses ont augmenté respectivement de 6,2 % et 4,3 %, en liaison avec la mise sur le marché d'une nouvelle gamme de produits par SOBRAGA.

L'activité est demeurée atone dans les industries de transformation du bois avec une baisse de 7,9 % en 2008 des exportations de bois débités. L'imposition sur le marché européen à partir du 1^{er} janvier 2008 d'une taxe de 6,5 % sur les exportations de contreplaqué du Gabon a largement limité la compétitivité de ce produit.

Le secteur tertiaire a significativement contribué à la croissance (2,2 points), conforté notamment par la relative bonne tenue des *transports et télécommunications* et par l'essor des activités touristiques. En effet, s'agissant du transport aérien, les mouvements des avions commerciaux ont enregistré une hausse de 2,4 %, due en grande partie

aux performances réalisées par des compagnies opérant sur le réseau national (en particulier National Regional Transport, SCD Aviation et Air Service), tandis que le nombre de passagers a crû significativement de 8,2 %, dont plus de la moitié sur des vols internationaux. Concernant le transport ferroviaire, les indicateurs du niveau d'activité ont été bien orientés, en liaison avec la poursuite des travaux de réfection de la voie ferrée et du programme de réhabilitation du matériel roulant.

Dans le domaine des télécommunications, l'activité de téléphonie mobile a été marquée par une augmentation de 16,5 % du nombre d'abonnés, grâce à la dynamique impulsée par les opérateurs à travers le lancement de nouvelles gammes de produits et des baisses tarifaires compétitives.

L'activité de la branche *commerce* s'est consolidée en 2008, tirée par la conjoncture favorable dans les autres secteurs économiques et la fermeté de la consommation des ménages. Ainsi, le commerce général structuré a enregistré une progression du chiffre d'affaires de 17,4 % en relation avec l'élargissement de la gamme des produits et l'ouverture de nouvelles succursales. Le commerce des produits pharmaceutiques a connu un essor, le chiffre d'affaires de la branche s'appréciant de 62,1 % en 2008, en rapport avec l'extension du réseau des officines sur l'ensemble du territoire.

En **Guinée Equatoriale**, la croissance économique en 2008 a été la résultante d'une expansion de la production du méthanol, de la poursuite des grands travaux de l'Etat ainsi que de la bonne tenue du secteur tertiaire.

Dans le secteur primaire, la contribution à la croissance réelle de l'*agriculture de subsistance* a été de 0,1 point en 2008. La production vivrière est demeurée marginale et insuffisante face à la demande croissante de la population,

malgré la campagne de financement et d'équipement en outils agricoles menée par le Ministère de l'Agriculture.

La contribution à la croissance des *cultures de rente* en 2008 a été nulle. En ce qui concerne le cacao, la production de la campagne 2007-2008 est estimée à 1 398 tonnes contre 1 938 tonnes au cours de la campagne précédente, soit une baisse de 38 %. Cette contraction est imputable au vieillissement et à l'abandon des plantations.

Le secteur sylvicole a obéré la croissance de 0,2 point en relation avec l'application de la Loi Forestière de septembre 2007 interdisant l'exportation de bois en grumes ainsi que de certaines essences rares. En fin de la période, les quatre entreprises qui transformaient le bois en planches et contreplaqués sur place pour le marché local et l'exportation ont rencontré des difficultés notables en liaison avec le repli de la demande asiatique.

Pour sa part, l'activité pétrolière a grevé la croissance de 0,2 point sous l'effet d'une baisse de 0,3 % de la production du pétrole brut, suite à la réduction progressive de la production du champ Zafiro.

Dans le secteur secondaire, la contribution du méthanol à la croissance a été de 11,3 points. A fin décembre 2008, la production cumulée de gaz (LPG, LNG, méthanol, butane et propane) s'est accrue de 41,1 % pour s'établir à 4 724,1 milliers de tonnes, contre 3 339,8 milliers de tonnes en 2007.

L'apport à la croissance de la branche *énergie, gaz et eau* a été de 0,2 point, en liaison avec l'augmentation de la production d'électricité et la hausse de la consommation.

Les *bâtiments et travaux publics* ont contribué à la croissance réelle à hauteur de 4,7 points, sous l'effet de la poursuite

des travaux publics et de la réalisation de divers travaux de génie civil pour le compte de sociétés privées.

La participation du secteur tertiaire à la croissance a été modeste (0,7 point). Les activités du *commerce, de la restauration et de l'hôtellerie* ont contribué à la croissance globale à hauteur de 0,1 point en liaison avec la construction de nouvelles structures hôtelières. S'agissant des *transports et télécommunications*, leur contribution a été nulle, tandis que celle des *services financiers et immobiliers* est ressortie à 0,5 point.

Au **Tchad**, le secteur non pétrolier a affiché une contribution positive de 1,1 point, tandis que le secteur pétrolier a obéré la croissance de 2,5 points.

Dans le secteur primaire, l'*agriculture* a grevé la croissance de 0,7 point du fait notamment d'une participation négative des cultures vivrières (- 0,2 point). La contribution des cultures industrielles a été de - 0,4 point en raison de la baisse de 5,1 % de la production de coton (108 000 tonnes contre 113 800 tonnes un an plus tôt) en liaison avec la mise en place tardive des crédits de campagne et des difficultés de ravitaillement en hydrocarbures et autres intrants indispensables aux activités de la Cotontchad.

S'agissant des cultures vivrières, il a été observé une hausse de la production d'arachides consécutive à une pluviosité régulière et à une augmentation des surfaces cultivées.

La production de gomme arabique est revenue à 15 100 tonnes au cours de la campagne 2007-2008, contre 26 900 tonnes lors de la précédente campagne, du fait essentiellement de la situation sécuritaire et des invasions acridiennes qui ont prévalu dans les principales zones de production à l'Est du pays.

Quant à l'*élevage*, son apport à la croissance s'est établi à 0,2 point en

2008, grâce à une meilleure qualité du bétail exporté et à la fermeté de la demande extérieure.

La production pétrolière s'est contractée de 11,2 % par rapport à l'année 2007 pour se situer à près de 6,5 millions de tonnes en 2008, se traduisant par une contribution négative à la croissance (- 2,5 points). Cette situation est imputable essentiellement à la présence récurrente d'eau dans les nappes pétrolifères.

L'apport du secteur secondaire à la croissance a été positive (0,3 point), bien qu'en léger recul par rapport à 2007 (0,5 point), soutenu essentiellement par les *BTP*, en liaison avec la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des édifices publics et des infrastructures routières et urbaines. Les travaux réalisés en 2008 ont porté notamment sur le bitumage de 30 km de voies urbaines à N'Djamena et de routes (Moundou-Doba-Koumra-Sarh, Oum-Hadjer-Abéché, Massaguet-Massakory), l'aménagement de 700 km de pistes rurales, la réhabilitation de l'aéroport d'Amdjaress et la construction à N'Djamena d'un nouveau complexe hospitalier.

Pour sa part, la branche *eau et électricité* a contribué à la croissance à hauteur de 0,1 point, en relation avec la sécurisation de l'approvisionnement en fuel de la STEE, la réhabilitation des réseaux de distribution d'eau et le renforcement des infrastructures de production.

En revanche, les *industries manufacturières* ont grevé la croissance de 0,2 point, comme en 2007. S'agissant du coton fibre, l'activité d'égrenage s'est soldée par un tassement de la production de fibres à 46 500 tonnes contre 56 200 tonnes un an auparavant.

Au niveau du secteur tertiaire, les activités commerciales (commerce, transit, automobile) ont eu un apport de 0,5 % à

la croissance, du fait notamment de la forte demande de la force européenne (EUFOR).

Enfin, les services non marchands ont contribué à la croissance à hauteur de 0,7 point en 2008, compte tenu de la poursuite des recrutements dans la fonction publique, particulièrement dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la défense.

3. Répartition du revenu total de la CEMAC entre les Etats membres

En valeur nominale, le revenu national de chaque Etat membre de la CEMAC a évolué comme suit :

Le PIB du **Cameroun** aux prix courants du marché s'est accru de 11,2 % pour s'élever à 11 013,4 milliards, représentant 32,9 % du revenu total de la Communauté en 2008, contre 34,7 % en 2007.

Le PIB de la **République Centrafricaine** en francs courants a progressé de 9,8 % pour atteindre 944,5 milliards en 2008, soit 2,8 % du revenu total de la Communauté, au lieu de 3 % en 2007.

Le PIB du **Congo** en francs courants a augmenté de 24,1 % pour se situer à 4 524,3 milliards, correspondant à 13,5 % du revenu total de la Communauté en 2008, contre 12,8 % en 2007.

Le PIB du **Gabon** en francs courants s'est rehaussé de 16,5 % pour se chiffrer à 6 465,9 milliards, soit 19,3 % du revenu total de la Communauté en 2008, contre 19,5 % en 2007.

Le PIB de la **Guinée Equatoriale** en francs courants s'est conforté de 33,1 % pour s'inscrire à 6 827,1 milliards, représentant 20,4 % du revenu total de la Communauté en 2008, contre 18 % en 2007.

Le PIB du **Tchad** en francs courants a augmenté de 9,4 % pour se situer à 3 724,9 milliards, entrant pour 11,1 % du revenu total de la Communauté en 2008, contre 12 % en 2007.

Enfin, la part relative du secteur pétrolier dans le revenu total de la Sous-région s'est établie à 45,2 % en 2008, comparé à 42,1 % en 2007.

Tableau 5 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché

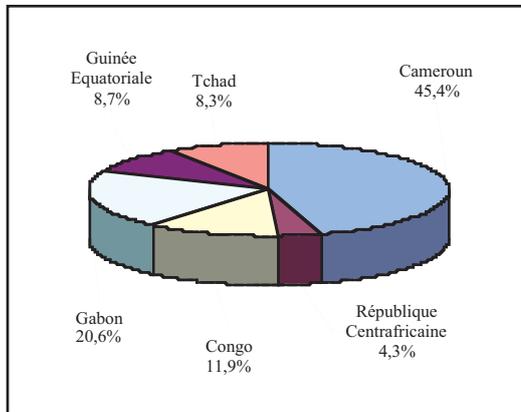
(En milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008
PIB AUX PRIX COURANTS					
Cameroun	8 333,9	8 749,6	9 387,2	9 908,0	11 013,4
République Centrafricaine	688,6	750,0	816,8	860,2	944,5
Congo	2 315,1	3 155,0	3 893,8	3 645,0	4 524,3
Gabon	3 865,6	4 648,8	5 117,7	5 551,2	6 465,9
Guinée Equatoriale	2 522,3	3 800,7	4 457,9	5 129,7	6 827,1
Tchad	1 732,3	3 100,7	3 414,4	3 405,9	3 724,9
CEMAC	19 457,7	24 204,9	27 087,8	28 500,0	33 500,1
(Part relative en pourcentage)					
Cameroun	42,8	36,1	34,7	34,7	32,9
République Centrafricaine	3,5	3,1	3,0	3,0	2,8
Congo	11,9	13,1	14,4	12,8	13,5
Gabon	19,9	19,2	18,9	19,5	19,3
Guinée Equatoriale	13,0	15,7	16,5	18,0	20,4
Tchad	8,9	12,8	12,6	12,0	11,1
CEMAC	100	100	100	100	100

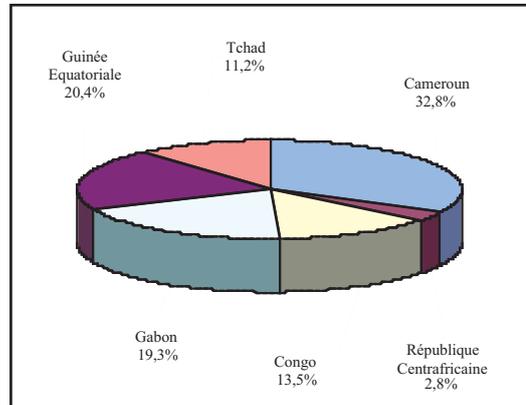
Sources : BEAC

Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC en 2003 et 2008

Répartition du PIB de la CEMAC en 2003

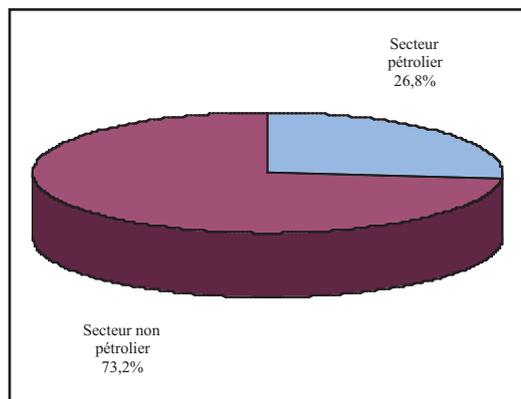


Répartition du PIB de la CEMAC en 2008

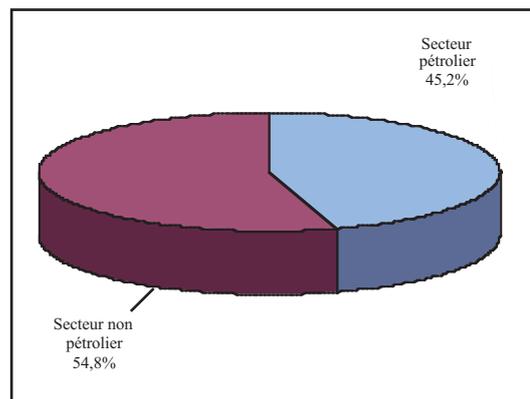


Graphique 5 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier en 2003 et 2008

Répartition du PIB de la CEMAC : secteur pétrolier et non pétrolier en 2003



Répartition du PIB de la CEMAC : secteur pétrolier et non pétrolier en 2008



C. EMPLOI - SALAIRES - PRIX

L'année 2008 a été marquée par une hausse sensible des effectifs et des salaires de l'Administration Publique dans tous les pays de la CEMAC. Le nombre des agents de l'Etat a progressé de 12,8 % pour se situer à 475 934 (contre 421 774 en 2007), tandis que la masse salariale s'est accrue de 16,6 % pour s'élever à 1 266 milliards. Compte tenu de la hausse des prix dans les pays de la Sous-région, les salaires ont été revalorisés dans la fonction publique. Par ailleurs, en raison de la morosité conjoncturelle, des pertes d'emplois ont été enregistrées dans les filières du bois, des mines et des transports.

1. Evolution de l'emploi

Au **Cameroun**, l'effectif de l'Administration Publique a progressé de 8 % en 2008 pour se situer à 193 428 agents, du fait de la prise en solde de nouvelles vagues de fonctionnaires temporaires contractualisés et des recrutements dans les forces de sécurité. Afin de lutter contre la pauvreté, les Autorités ont décidé de relancer les recrutements dans les secteurs prioritaires de l'Etat tels que la santé et l'éducation et de poursuivre ceux financés sur les fonds issus de l'initiative PPTTE. En zone rurale, l'emploi a été favorisé par l'accroissement de la demande en produits vivriers.

En **République Centrafricaine**, après une année 2007 caractérisée par la baisse du nombre de fonctionnaires suite au gel des recrutements et à l'assainissement du fichier de la solde, l'année 2008 a été marquée par une hausse des effectifs. Le nombre des agents de l'Etat s'est chiffré à 24 544 contre 24 178 en 2007. Dans le secteur privé, l'emploi a pâti des difficultés des filières sylvicole et minière qui ont eu pour incidence le

licenciement de 428 employés, la mise en chômage technique de 1 335 salariés (plus de 50 % du personnel) et la fermeture de huit comptoirs de ventes de diamants.

Au **Congo**, l'effectif des agents de l'Etat s'est accru de 6,6 % pour s'établir à 79 827 en 2008 contre 74 864 en 2007. Cette hausse s'inscrit dans le cadre des recrutements dans les secteurs prioritaires de la santé, de l'enseignement et des infrastructures de base. Dans le secteur privé, des créations d'emplois ont été observées dans les industries manufacturières et les services.

Au **Gabon**, l'effectif de la Fonction Publique a augmenté de 6 % pour se fixer à 54 932 contre 51 823 agents en 2007. Cette évolution est attribuable aux recrutements dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Dans le secteur privé, des créations d'emplois ont été enregistrées dans les BTP et les projets agro-alimentaires.

En **Guinée Equatoriale**, l'effectif des agents de l'Etat a progressé de 15 %, passant de 10 193 en 2007 à 11 722 en 2008, grâce à la poursuite des recrutements dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la défense. Dans le secteur privé, la bonne tenue des dépenses d'investissement public a permis d'atténuer l'impact négatif de la conjoncture internationale sur l'emploi.

Au **Tchad**, l'Administration Publique a comptabilisé 111 481 employés à fin décembre 2008 contre 81 616 agents à fin décembre 2007, correspondant à une hausse de 36,6 %. Cette évolution résulte notamment des recrutements dans les forces de sécurité compte tenu de la situation socio-politique du pays.

2. Evolution des salaires et des revenus

Au **Cameroun**, les traitements et salaires de la Fonction Publique, qui constituent le principal poste des dépenses courantes primaires, ont progressé de 26,9 %, passant de 442,1 milliards en 2007 à 560,9 milliards en 2008. Cette augmentation résulte de la prise en solde de la première vague de temporaires contractualisés et de l'augmentation de 15 % des salaires des fonctionnaires et de 20 % de leurs primes de non logement. Dans le secteur privé, les revenus des ménages se sont également accrus à la faveur du paiement régulier de la dette intérieure et l'apurement des arriérés des exercices antérieurs d'une part, et de l'accroissement des revenus des paysans grâce aux politiques de lutte contre la pauvreté en milieu rural d'autre part.

En **République Centrafricaine**, les traitements et salaires des agents de l'Etat ont été engagés à hauteur de 36,9 milliards correspondant à une hausse de 1,7 % par rapport à l'année 2007. S'agissant du secteur privé, dans les zones rurales, les revenus et salaires versés n'ont pratiquement pas varié du fait de la crise économique qui a affecté les filières bois, diamant et café.

Au **Congo**, les traitements et salaires de la Fonction Publique ont progressé de 17 % pour s'établir à 166 milliards, en relation avec les recrutements effectués dans les secteurs sociaux. Dans le secteur privé, le pouvoir d'achat des ménages a subi les contrecoups des difficultés dans la filière bois. Toutefois, l'accélération des travaux dans le cadre de la municipalisation et la mise en exploitation de nouveaux champs pétroliers ont favorisé les revenus des ménages.

Au **Gabon**, la masse salariale des agents de la Fonction Publique s'est

accrue de 7,4 % pour se situer à 324,1 milliards. Cette hausse est attribuable aux glissements catégoriels, à la revalorisation des salaires du personnel non permanent et à l'augmentation des effectifs dans les domaines de l'éducation, de la santé, des affaires sociales et des finances. Dans le secteur privé, le pouvoir d'achat des ménages a été soutenu par les exonérations de TVA et de droits de douane sur certains produits de première nécessité.

En **Guinée Equatoriale**, les traitements et salaires de l'Administration Centrale ont progressé de 7,4 % pour s'établir à 56,4 milliards, suite à la revalorisation des salaires et à la hausse des effectifs dans certains secteurs dont l'éducation et la santé. Dans le secteur privé, les revenus ont bénéficié de la bonne tenue des activités des BTP soutenues par la vigueur des dépenses publiques en capital.

Au **Tchad**, la masse salariale du personnel de l'Administration Publique s'est accrue de 9,8 % pour s'établir à 121,7 milliards, en liaison avec la prise en compte du relèvement de 15 points de l'indice des salaires des militaires et des effets financiers consécutifs à la réconciliation nationale. Dans le secteur privé, les revenus des ménages ont été favorisés par la demande accrue de produits vivriers et les embauches au titre des travaux de reconstruction de certains édifices dans la capitale.

3. Evolution des prix

L'évolution des prix dans les pays de la CEMAC a été caractérisée par une résurgence des tensions inflationnistes en 2008. En effet, au 31 décembre 2008, l'indice global des prix à la consommation des ménages de la Sous-région a progressé de 5,9 % en moyenne annuelle¹⁰, contre 3,5 % au 30 juin 2008 et 1,8 % à

¹⁰ Le taux d'inflation exprimé en moyenne annuelle permet d'apprécier les performances enregistrées sur une période de douze mois, tout en effectuant un lissage des phénomènes saisonniers. Par contre, la variation en glissement annuel de l'indice des prix à la consommation est un indicateur de l'évolution de l'inflation à un mois donné, comparativement à la même période de l'année précédente. Dans ce cas, l'inflation est fortement dépendante des fluctuations mensuelles (ou saisonnières) des prix des biens et services.

fin décembre 2007. De même, en glissement annuel, le taux d'inflation s'est établi à 7,1 % à fin décembre 2008, contre 6,2 % à fin juin 2008 et 3 % au 31 décembre 2007 ¹¹.

Les facteurs ayant concouru au relèvement des pressions inflationnistes sont les suivants : i) l'augmentation des prix des produits alimentaires au niveau international ; ii) les ajustements des prix du carburant à la pompe en réponse à la hausse du cours du baril de pétrole sur les marchés internationaux ; iii) les revalorisations salariales dans l'Administration Publique au Cameroun, au Congo et au Tchad ; iv) les difficultés d'approvisionnement résultant des troubles politico-militaires survenus en République Centrafricaine et au Tchad et ; v) les comportements de marge et de spéculation de la part de certains opérateurs économiques dans la Sous-région.

En termes de différentiel d'inflation ¹², les tendances observées depuis le début de l'année 2008 se sont confirmées à fin décembre. Le différentiel d'inflation de la CEMAC a ainsi été défavorable avec la France (+ 6,1 %), la zone Euro (+ 5,5 %) et les Etats-Unis (+ 7 %). En revanche, il a été relativement favorable par rapport à l'UEMOA (- 1,4 %), au Nigeria (- 8 %) et à la République Démocratique du Congo (- 18,7 %).

Au **Cameroun**, les poussées inflationnistes se sont accélérées au quatrième trimestre 2008. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, mesuré par la variation de l'indice des prix à la consommation des ménages publié par l'Institut National de la Statistique (INS), s'est établi à 5,3 % au 31 décembre 2008 contre 4,7 % un trimestre auparavant et 1,1 % au 31 décembre 2007. En glissement annuel, les prix se sont accrus de 5,3 % contre 3,4 % en décembre 2007.

L'accentuation des tensions inflationnistes au cours de l'année 2008 s'explique principalement par i) l'ajustement à la hausse des prix des produits pétroliers ; ii) la pénurie de certains produits de première nécessité importés ; iii) les comportements de marge de certains opérateurs économiques ; iv) le réajustement des salaires des agents de l'Administration publique et ; v) le relèvement des prix des boissons. A ces facteurs, s'ajoutent les difficultés enregistrées notamment dans le transport ferroviaire.

Les principales composantes à l'origine de cette évolution sont les produits alimentaires (+ 8,6 %), les boissons et tabacs (+ 3,2 %) ainsi que les dépenses de maison (+ 2,9 %). L'accélération de l'inflation au niveau national a été observée dans toutes les grandes villes du pays : Garoua (+ 8,9 %), Bamenda (+ 7,7 %), Yaoundé (+ 4,9 %), Bafoussam (+ 4,8 %) et Douala (+ 4 %).

En **République Centrafricaine**, sur la base des données publiées par l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICA-SEES), l'évolution des prix a été marquée par une nette accélération en 2008 comparativement à l'année précédente. En moyenne annuelle, les prix ont progressé de 9,3 % au 31 décembre 2008 contre 1 % en décembre 2007. En glissement annuel, les prix se sont accrus de 14,5 % au 31 décembre 2008 contre - 0,3 % au 31 décembre 2007.

De manière générale, cette hausse des prix est imputable i) à la dynamique de la consommation privée induite par les paiements plus réguliers des salaires des agents de la Fonction Publique ; ii) aux difficultés d'approvisionnement en produits alimentaires et ; iii) aux effets de diffusion de la hausse des prix du carburant à la pompe.

¹¹ Pour le calcul de l'indice des prix de la CEMAC, le PIB est retenu pour la pondération de l'inflation des pays.

¹² Le différentiel d'inflation est dit défavorable lorsque l'inflation enregistrée dans la CEMAC est supérieure à celle du pays partenaire ; en d'autres termes, lorsque l'écart d'inflation est positif.

Les principaux postes de consommation à l'origine de l'évolution de l'inflation en glissement annuel sont : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+ 18,9 %), « boissons alcoolisées et tabacs » (+ 12,3 %), « logement, eau, gaz et électricité » (+ 11 %), « meubles et articles de ménage » (+ 16,4 %), « restaurants et hôtels » (+ 5,6 %) ainsi que « biens et services divers » (+ 7 %).

Au **Congo**, selon les données fournies par le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE), l'indice synthétique des prix à la consommation s'est accru de 5,3 % en moyenne annuelle au 31 décembre 2008 contre 2,5 % au 31 décembre 2007. En glissement annuel, les prix ont progressé de 11,4 % en décembre 2008, contre - 1,7 % un an plus tôt.

Les statistiques pour la ville de Brazzaville font apparaître une hausse des prix, en glissement annuel, de 15,4 % entre décembre 2008 et décembre 2007 et de 7,3 % pour la ville de Pointe-Noire. Les fortes tensions inflationnistes à Brazzaville découlent de la hausse des prix dans les postes « alimentation » (+ 22,7 %), « boissons et tabacs » (+ 9 %), « habillement » (+ 11,9 %), « dépenses de maison » (+ 9,3 %), « transport » (+ 8,7 %) et « loisirs » (+ 6,2 %). A Pointe-Noire, les principaux postes à l'origine de cette évolution sont les composantes « alimentation » (+ 9 %), « boissons et tabacs » (+ 8,6 %), « habillement » (+ 16 %), « transport » (+ 8,1 %) et « loisirs » (+ 14,9 %).

De manière générale, l'évolution des prix au Congo en 2008 est imputable principalement à i) une offre limitée de produits alimentaires ; ii) la multiplication des intermédiaires dans le circuit de distribution de ces produits ; iii) la persistance des difficultés dans le transport ferroviaire ; iv) le renchérissement des carburants à la pompe et ; v) les

revalorisations des salaires des agents de l'Administration Publique.

Au **Gabon**, les tensions inflationnistes ont persisté en 2008. L'indice des prix à la consommation a progressé de 5,3 % en moyenne annuelle à fin décembre contre 4,8 % à fin décembre 2007. En glissement annuel, l'indice s'est accru de 5,5 % au 31 décembre contre 5,9 % en décembre 2007.

L'inflation enregistrée en 2008 est imputable pour l'essentiel à l'insuffisance de l'offre de produits alimentaires d'une part, et la diffusion à l'économie du renchérissement des carburants à la pompe d'autre part.

Les principales composantes à la base de cette évolution en glissement annuel sont « produits alimentaires » (+ 9,1 %) (dont pains et céréales (+ 15,6 %) et poissons et fruits de mer (+ 20 %)), « loisirs et culture » (+ 2,4 %) et « biens et services » (+ 3,9 %).

En **Guinée Equatoriale**, selon les données provisoires communiquées par la Direction Générale des Statistiques et des Comptes Nationaux (DGSCN), l'indice global des prix à la consommation a progressé de 4,9 % entre septembre 2007 et septembre 2008¹³. Cette hausse des prix a été induite par les produits alimentaires (+ 6,6 %), le logement et l'électricité (+ 4,2 %), ainsi que la santé (+ 6,7 %).

Au **Tchad**, sur la base des statistiques fournies par l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), l'inflation s'est accélérée en 2008. En effet, en moyenne annuelle, les prix ont progressé de 8,3 % au 31 décembre 2008 contre - 7,4 % au 31 décembre 2007. L'inflation, en glissement annuel, s'est établie à 9,7 % en décembre 2008 comparé à 1,7 % un an plus tôt.

Les pressions sur les prix relevées en 2008 sont attribuables i) aux impacts négatifs des troubles militaires du début de l'année sur l'offre de biens de consommation ; ii) aux incertitudes entourant la campagne agricole ; iii) aux effets de migration de certains acteurs de la filière agricole vers d'autres secteurs de l'économie ; iv) aux revalorisations salariales de certains agents de la fonction publique intervenues en juillet 2008 et ; v) à l'accroissement de la demande

résultant de l'arrivée de la force multinationale de maintien de la paix (EUFOR).

La hausse des prix entre décembre 2007 et décembre 2008 s'explique principalement par l'évolution des postes « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+ 16,6 %), « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+ 7,5 %), « restaurants et hôtels » (+ 8,1 %), et « biens et services divers » (+ 5,9 %).

Tableau 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

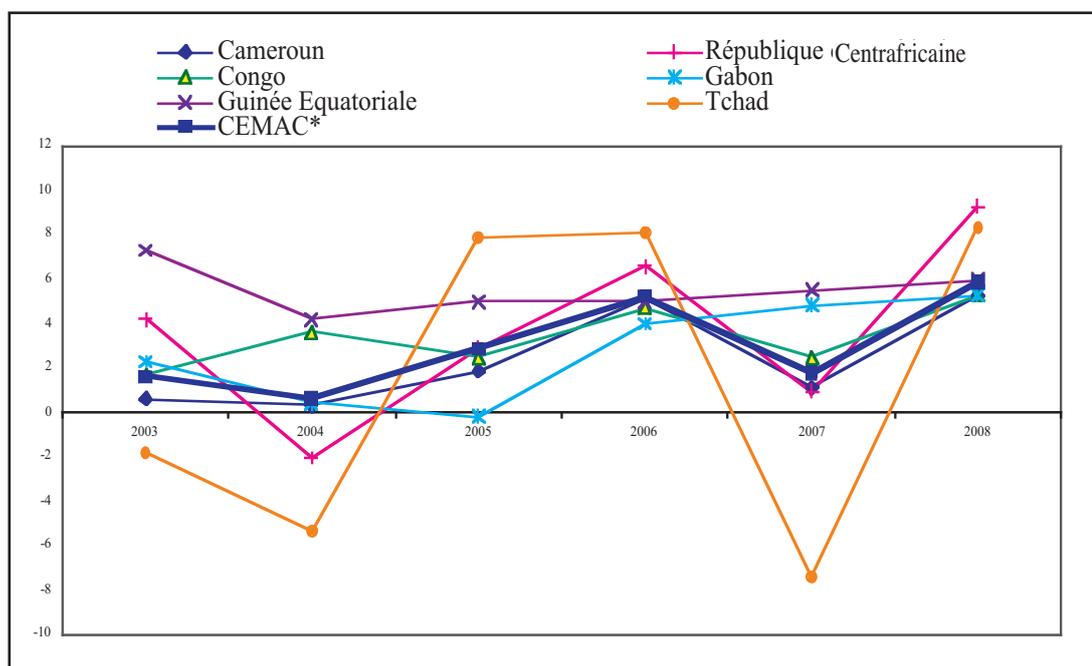
(variation en % de l'indice des prix à la consommation)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Cameroun	0,6	0,3	1,9	5,1	1,1	5,3
République Centrafricaine	4,2	- 2,1	2,9	6,6	1	9,3
Congo	1,7	3,6	2,5	4,7	2,5	5,3
Gabon	2,3	0,4	- 0,2	4	4,8	5,3
Guinée Equatoriale	7,3	4,2	5	5	5,5	6
Tchad	- 1,8	- 5,3	7,9	8,1	- 7,4	8,3
CEMAC (*)	1,6	0,6	2,9	5,2	1,8	5,9

Sources: Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation
(*) Pondération des taux d'inflation nationaux par le PIB

¹³ Aucune autre statistique des prix n'a été rendue disponible depuis septembre 2008

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
(variation en % de l'indice des prix à la consommation)



D. FINANCES PUBLIQUES

1. Orientation générale

En 2008, l'évolution des finances publiques des Etats membres de la CEMAC s'est caractérisée par une augmentation des recettes budgétaires plus forte que celle des dépenses publiques. En effet, l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, s'est établi à 11,5 % du PIB (3 848,9 milliards) en 2008 contre 8 % du PIB (2 282 milliards) en 2007.

Les grandes tendances observées ont été les suivantes :

- une progression de 33,1 % des recettes budgétaires, représentant 32,9 % du PIB en 2008, contre 29,1 % du PIB en 2007. Cette évolution résulte d'une part, de l'augmentation de 46,5 % des recettes pétrolières, et de l'accroissement de la production de gaz, et d'autre

part, de la progression des recettes non pétrolières de 6 %, tirées par l'expansion économique, l'élargissement de l'assiette fiscale et les réformes des régies financières ;

- un accroissement de 20,7 % des dépenses publiques, soit 21,4 % du PIB en 2008 contre 20,9 % en 2007, du fait notamment d'une progression des dépenses en capital (+ 28,6 %), en relation essentiellement avec l'intensification des travaux de construction des infrastructures publiques dans la plupart des pays. De même, les dépenses courantes ont progressé de 13,8 %, en liaison principalement avec la hausse de 16,6 % des traitements et salaires ;
- une augmentation de l'excédent du solde budgétaire primaire qui s'est établi à 13,2 % du PIB, contre 10,2 % un an plus tôt.

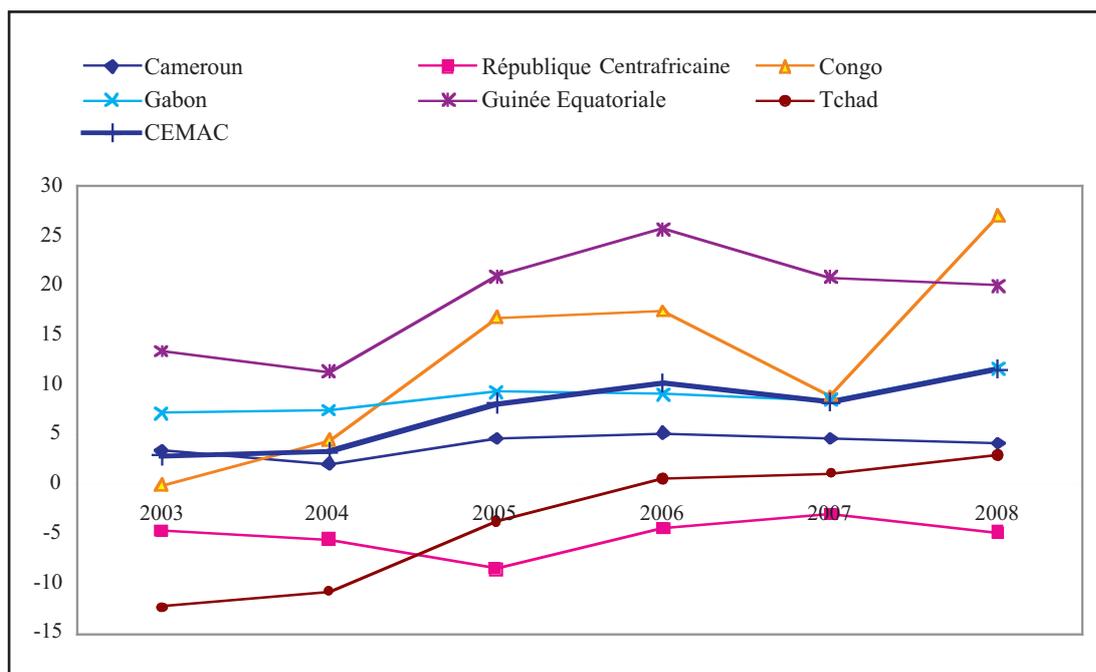
Tableau 7 : Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)

(en pourcentage du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Cameroun	+3,4	+2,1	+4,6	+5,1	+4,1	+4,1
République Centrafricaine	-4,7	-5,6	-8,6	-4,5	-3,0	-4,8
Congo	-0,1	+4,4	+16,8	+17,5	+8,9	+27,0
Gabon	+7,2	+7,5	+9,2	+9,0	+8,5	+11,6
Guinée Equatoriale	+13,4	+11,4	+20,9	+25,7	+20,9	+19,9
Tchad	-12,4	-10,7	-3,7	+0,6	+1,2	+3,0
CEMAC	+2,9	+3,2	+8,2	+10,2	+8,0	+11,5

Graphique 7 : Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)

(en pourcentage du PIB)



2. Exécution des budgets par Etat

Au **Cameroun**, l'exécution du budget de l'Etat s'est caractérisée par un net accroissement des recettes et des dépenses budgétaires. Ainsi, les recettes totales se sont accrues de 13,7 % à 2 204,4 milliards en 2008, soit 818,2 milliards de recettes pétrolières et 1 386,2 milliards de recettes non pétrolières. Par rapport à l'année 2007, les recettes pétrolières ont progressé de 27,2 %, en dépit d'une quasi-stagnation de la production, essentiellement du fait de la forte hausse des cours du pétrole brut sur les marchés internationaux des matières premières au cours du premier semestre de l'année. Quant aux recettes non pétrolières, elles ont progressé de 7 %, en liaison avec i) la poursuite des mesures prises sur le plan administratif pour améliorer la gestion de la TVA, ii) la création de centres des impôts pour les moyennes entreprises, iii) le renforcement des actions du Programme de Sécurisation des Recettes Domaniales, Cadastrales et Foncières, iv) la poursuite de la lutte contre les déclarations douanières frauduleuses, et v) l'amélioration de la sécurité de la liaison informatique entre les Directions Générales des Impôts et de la Douane.

Les dépenses budgétaires totales sont passées de 1 536,3 milliards en 2007 à 1 754,3 milliards en 2008, en progression de 14,2 %. Les dépenses courantes ont augmenté de 16,6 % à 1 361,6 milliards en 2008. Les traitements et salaires, qui constituent le principal poste des dépenses courantes primaires, ont augmenté de 26,9 %, passant de 442,1 milliards en 2007 à 560,9 milliards en 2008. Les dépenses de biens et services ont augmenté de 13,1 % pour atteindre 492,6 milliards en 2008 contre 435,5 milliards l'année précédente, en liaison avec l'utilisation plus soutenue des ressources PPTe et l'amélioration du rythme de consommation des crédits budgétaires. Les dépenses en capital se sont accrues de 0,8 % pour s'établir à 346,3 milliards en 2008 contre 343,5 milliards en 2007,

avec la composante financée sur ressources propres portée à 303,5 milliards en 2008 contre 226,1 milliards en 2007.

Au total, la gestion des finances publiques en 2008 s'est soldée par un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 450,1 milliards, équivalant à 4,1 % du PIB. Après apurement des arriérés sur la dette intérieure (32,5 milliards), le solde budgétaire, base trésorerie, s'est élevé à 417,6 milliards, contre 327,1 milliards en 2007. Cet excédent, ajouté à de nouveaux tirages évalués à 42,8 milliards et à des dons (courants et projets) de 56,3 milliards, a permis l'amortissement de la dette extérieure à hauteur de 78,4 milliards, le désengagement net de l'Etat vis-à-vis du système bancaire pour 177,3 milliards et le paiement des dettes non bancaires à concurrence de 261 milliards.

En **République Centrafricaine**, les recettes budgétaires ont atteint 92,5 milliards, en conformité avec les objectifs du programme FRPC, en amélioration de 10,7 % par rapport au niveau de mobilisation des ressources intérieures de l'année précédente (83,6 milliards). Cette performance est imputable essentiellement à la bonne tenue des recettes fiscales (70,7 milliards contre 64,3 en 2007), en liaison avec l'amélioration du recouvrement des impôts indirects, en particulier au titre de la taxe sur le chiffre d'affaires qui s'est établie à 30 milliards contre 20,5 milliards en 2007. Pour leur part, les recettes douanières sont revenues de 16,8 milliards en 2007 à 16,3 milliards, soit une baisse de 2,9 %. Les recettes non fiscales ont augmenté à 21,8 milliards (19,2 milliards en 2007), soit un accroissement de 13,5 % en rapport avec les paiements de licences d'exploitation dans les secteurs de la téléphonie mobile et des mines.

S'agissant des dépenses publiques, elles se sont établies à 138,2 milliards contre 109,6 milliards en 2007, en hausse de 26,1 %. Les dépenses courantes

ont atteint 98,1 milliards contre 80,2 en 2007, en progression de 22,3 % sous l'effet principalement de la hausse des dépenses de biens et services à 22 milliards (contre 14,4 milliards en 2007) et des transferts et subventions qui se sont établis à 22,4 milliards contre 17,4 milliards un an plus tôt (+ 28,7 %). De plus, les traitements et salaires ont augmenté de 1,7 %, pour s'établir à 36,9 milliards. Les dépenses en capital ont également augmenté, passant de 29,4 milliards en 2007 à 40,1 milliards un an plus tard.

Au total, la gestion des finances publiques en 2008 s'est soldée par un déficit, base engagements, hors dons, de 45,7 milliards (4,8 % du PIB), en dégradation par rapport au niveau de 2007 (3 % du PIB). En y intégrant l'amortissement de la dette extérieure (11,3 milliards), la réduction des arriérés intérieurs (10,5 milliards) et le remboursement des prêts non bancaires (3,8 milliards), le besoin de financement global de l'Etat s'est établi à 71,3 milliards. Il a été couvert par des concours extérieurs comprenant 42,3 milliards de dons et 17,5 milliards d'allègement de la dette extérieure, ainsi que par des tirages nets sur le système bancaire de 11,5 milliards.

Au **Congo**, les recettes budgétaires ont été recouvrées à fin 2008, à hauteur de 2 448,2 milliards, en hausse de 56,5 % par rapport à l'année précédente. Les recettes pétrolières se sont accrues de 64,9 % pour s'établir à 2 117,6 milliards, sous l'effet de la hausse en moyenne sur l'année des cours du brut. Les recettes non pétrolières, quant à elles, se sont établies à 330,6 milliards en 2008 contre 279,7 milliards en 2007, enregistrant une progression de 18,2 %, sous l'impulsion d'un meilleur recouvrement des taxes.

Les dépenses budgétaires ont été engagées pour un montant de 1 227,5 milliards contre 1 239,8 milliards l'année précédente, soit un fléchissement de

1 %. Les dépenses courantes ont baissé de 3,3 %, revenant de 810,2 milliards à fin 2007 à 783,7 milliards une année plus tard, en liaison avec la réduction de 27 % des dépenses de biens et services et de 11,8 % des transferts et subventions. Les salaires et traitements se sont accrus de 17 % à 166 milliards avec les recrutements intervenus dans les secteurs sociaux. Pour leur part, les dépenses en capital se sont établies à 443,8 milliards à fin 2008 contre 429,6 milliards un an auparavant, soit un taux d'accroissement de 3,3 % imputable essentiellement aux grands travaux financés sur ressources locales.

En définitive, la gestion des finances publiques s'est soldée par un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 1 220,7 milliards, soit 27 % du PIB, contre un excédent de 324,4 milliards correspondant à 8,9 % du PIB en 2007. En prenant en compte l'amortissement de la dette extérieure pour 171,6 milliards, l'apurement des arriérés de 1 630,5 milliards (133,1 milliards d'arriérés intérieurs et 1 497,4 milliards d'arriérés extérieurs), le désengagement vis-à-vis du système bancaire de 602,1 milliards, et du secteur non bancaire de 107 milliards, le besoin de financement s'est situé à 1 290,5 milliards. Il a été couvert par la mobilisation de ressources extérieures à hauteur de 17,7 milliards au titre des dons projets et de 36,5 milliards de prêts projets, ainsi que l'annulation de la dette extérieure de 1 236,2 milliards.

Au **Gabon**, l'exécution des opérations financières de l'Etat à fin décembre 2008 s'est soldée par des recettes budgétaires de 2 078,1 milliards contre 1 636,3 milliards un an auparavant. Cette forte progression (+ 27 %) est due principalement à la hausse des revenus pétroliers (+ 42 %, à 1 361,4 milliards), stimulée par la fermeté des cours du pétrole brut sur le marché international. Parallèlement, les recettes hors pétrole se sont accrues de 5,7 %, à 716,7 milliards, grâce à un meilleur recouvrement des impôts sur

les revenus (+ 21,8 %, à 265,3 milliards), nonobstant une baisse des impôts sur les biens et services et un recul de 2 % des recettes douanières.

Les dépenses se sont globalement inscrites en hausse de 13,8 % à 1 326,9 milliards. Concernant les dépenses courantes, elles ont progressé de 11,9 % à 1 028,4 milliards, avec l'augmentation de 9,7 % des dépenses de biens et services à 208,8 milliards entretenue par la mise en service de la cité de l'information et l'ouverture de nouvelles unités de soins à l'hôpital militaire. Les transferts et subventions ont contribué à l'accroissement des dépenses (+ 23,8 % à 381,2 milliards) en liaison avec la stabilisation des prix des produits pétroliers et alimentaires. S'agissant des traitements et salaires, leur évolution (+ 7,4 % à 324,1 milliards) est attribuable à l'augmentation des salaires de la main d'œuvre non permanente.

Quant aux dépenses en capital, elles ont connu une évolution notable (+ 20,9 % à 298,5 milliards de FCFA) justifiée par le bon niveau d'utilisation des tirages extérieurs et les préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations prévue en 2012 (environ 15 milliards à fin décembre 2008).

En définitive, la gestion des finances publiques s'est soldée par un excédent, base ordonnancements, hors dons, de 751,2 milliards (11,6 % du PIB), contre 470,5 milliards (soit 8,5 % du PIB) en 2007. En prenant en compte l'amortissement de la dette extérieure de 1 036,5 milliards¹⁴ et l'apurement des arriérés intérieurs de 114,9 milliards et extérieurs de 0,2 milliard, ainsi que le désengagement de l'Etat vis-à-vis du système non bancaire de 45,6 milliards, le besoin de financement global de l'Etat s'est élevé à 446 milliards. Il a été couvert par des ressources extérieures comprenant 54,4 milliards de prêts-projets, 0,2 milliard de

dons courants, 119,8 milliards d'annulation de dette, et 271,6 milliards de concours bancaires.

En **Guinée Equatoriale**, les recettes budgétaires totales se sont élevées à 3 212 milliards au 31 décembre 2008 contre 2 308,5 milliards un an auparavant, soit une hausse de 39,1%. Cette évolution est attribuable à l'augmentation de 45,4 % des recettes pétrolières, soit 3 050,2 milliards en 2008 contre 2 097,3 milliards en 2007. Les recettes non pétrolières ont enregistré une baisse, revenant de 211,2 milliards en 2007 à 161,8 milliards un an plus tard, soit une contraction de 23,4 %. Cette diminution est imputable aux recettes non fiscales, qui ont fléchi de 133,7 milliards en 2007 à 94,4 milliards en 2008 et, dans une moindre mesure, aux recettes fiscales qui se sont établies à 67,4 milliards contre 77,4 milliards un an auparavant.

Les dépenses totales sont ressorties à 1 850,5 milliards contre 1 236,5 milliards pour l'année 2007, soit une augmentation de 49,7 %. Les dépenses courantes ont progressé de 44,3 %, passant de 217,7 milliards en 2007 à 314,2 milliards en 2008. Plus spécifiquement, les salaires et traitements ont augmenté de 7,4 %, évoluant de 52,5 milliards en 2007 à 56,4 milliards en 2008. Les dépenses en biens et services se sont accrues de 45,1 %, passant de 85,4 milliards en 2007 à 123,9 milliards en 2008, tandis que les subventions et transferts se sont établis à 131,5 milliards, soit une hausse de 73,2 %. S'agissant des dépenses d'investissements, intégralement financées sur ressources propres, elles ont progressé de moitié, ressortant à 1 536,3 milliards contre 1 018,8 milliards en 2007.

En somme, la gestion des finances publiques au cours de l'année 2008 s'est soldée par un excédent budgétaire, base

¹⁴ Dont 894,6 milliards au titre du rachat de la dette auprès des créanciers du Club de Paris.

engagements, hors dons, de 1 361,5 milliards, soit 19,9 % du PIB, contre un excédent de 1 072 milliards un an auparavant (20,9 % du PIB). Cet excédent a servi à faire face aux amortissements de la dette extérieure de 2,5 milliards et à assurer le désengagement de l'Etat vis-à-vis du système bancaire à hauteur de 547,6 milliards et du secteur non bancaire de 811,4 milliards.

Au Tchad, les recettes budgétaires totales en 2008 se sont élevées à 986,2 milliards, contre 749,6 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 31,6 %. Les recettes pétrolières se sont établies à 776,6 milliards en 2008 contre 563,2 milliards en 2007, soit un accroissement de 37,9 % grâce à une forte augmentation des redevances et de l'impôt sur les sociétés pétrolières. S'agissant des recettes non pétrolières, elles ont augmenté de 12,4 % pour se situer à 209,6 milliards en 2008 contre 186,4 milliards en 2007, en rapport avec la hausse des impôts sur les revenus et des impôts sur les biens et services.

Les dépenses totales sont passées de 710,1 milliards en 2007 à 875,1 milliards en 2008, soit une augmentation de 23,2 %. Les dépenses courantes se sont accrues de 24,8 %, se situant à 579,6 milliards en 2008, contre 464,5 milliards en 2007. Les traitements et salaires du personnel civil sont passés de 110,8 milliards en 2007 à 121,7 milliards en 2008, en liaison avec la revalorisation des salaires. Les dépenses de biens

et services se sont établies à 65,2 milliards en 2008, contre 60,9 milliards en 2007. Les transferts et subventions ont augmenté de 33,5 %, passant de 215,7 milliards en 2007 à 287,9 milliards en 2008, en liaison notamment avec l'accroissement des dépenses exceptionnelles de sécurité et des subventions versées à la STEE et à la COTONTCHAD. Les dépenses en capital sont passées de 245,6 milliards en 2007 à 295,5 milliards en 2008, soit une hausse de 20,3 %, financées à hauteur de 75,4 milliards sur ressources extérieures et à 220,1 milliards sur ressources propres.

Au total, la gestion des finances publiques s'est soldée en 2008 par un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, de 111,1 milliards (3 % du PIB), contre 39,5 milliards enregistré en 2007 (1,2 % du PIB). Après la prise en compte de l'amortissement de la dette extérieure de 50,8 milliards, du désengagement vis-à-vis du secteur bancaire de 131,7 milliards, ainsi que de la réduction des arriérés intérieurs (21 milliards) et extérieurs (3,4 milliards), le besoin de financement de l'Etat est ressorti à 95,8 milliards. Il a été couvert par une mobilisation des ressources extérieures au titre des dons-projets (56,4 milliards), des prêts-projets (19 milliards) et un tirage sur le secteur non bancaire à hauteur de 20,4 milliards.

E. SECTEUR EXTERIEUR

1. Balance des paiements

En 2008, la balance des paiements consolidée des Etats de la CEMAC a été caractérisée par une amélioration du solde des transactions courantes qui a affiché un excédent de 828,5 milliards contre un déficit de 188,3 milliards un an auparavant. Cette évolution s'explique

principalement par une progression sensible de l'excédent commercial (27,3 %), et ce en dépit d'un creusement du déficit des services et des revenus, respectivement de l'ordre de 9,5 % et 18,4 %, ainsi que d'un repli du niveau des transferts courants nets reçus de l'étranger (18 %).

Le solde du compte de capital et d'opérations financières est revenu de 1 458,2 milliards en 2007 à 1 191,8 milliards en 2008, sous l'effet du repli des investissements directs étrangers de l'ordre de 501,2 milliards.

En définitive, l'excédent global a plus que doublé, passant de 804,2 milliards en 2007 à 2 084,6 milliards en 2008, entraînant une consolidation de 1 957,1 milliards des réserves de change.

Au **Cameroun**, le solde déficitaire du compte des transactions courantes s'est creusé, passant de 122,7 milliards en 2007 (- 1,2, % du PIB) à 261,6 milliards en 2008 (- 2,4 % du PIB). Cette évolution s'explique par la détérioration de l'excédent commercial, qui est revenu de 272,2 milliards en 2007 à 163,3 milliards en 2008 sous l'effet d'un accroissement des importations, et par l'augmentation du déficit des services et des revenus (- 20,6 milliards) ainsi que des transferts courants (- 2,3 milliards).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières, est revenu de 683 milliards en 2007 à 288,5 milliards en 2008 du fait de la diminution des financements à court et moyen terme et de l'augmentation sensible des remboursements au titre de la dette publique extérieure.

En somme, l'excédent du solde global s'est contracté, passant de 439,2 milliards en 2007 à 149,3 milliards en 2008, affecté en totalité à la consolidation des réserves officielles.

En **République Centrafricaine**, le déficit des transactions courantes s'est aggravé de 36,9 milliards en 2008, en liaison avec la diminution du solde commercial qui s'est chiffré à - 68,2 milliards contre - 33,9 milliards en 2007. La détérioration de la balance commerciale résulte de la diminution des exportations de diamant et de bois, ainsi que de

l'augmentation des importations des produits pétroliers et des biens d'investissement. Les soldes déficitaires des services et des revenus se sont légèrement creusés, s'établissant respectivement à - 43,4 milliards et - 10 milliards en 2008 contre - 41,5 milliards et - 7,5 milliards un an plus tôt, sous l'effet de l'augmentation des dépenses de fret et d'assurance d'une part, et de l'accroissement du montant des intérêts de la dette publique extérieure, d'autre part.

En revanche, le compte de capital et d'opérations financières a enregistré une évolution favorable, affichant un solde excédentaire de 77,8 milliards en 2008 contre 14,8 milliards en 2007. Cette amélioration est imputable en particulier à l'afflux des investissements directs au profit des secteurs minier et touristique et aux prêts nets de l'étranger en faveur du secteur bancaire.

Au total, le déficit du solde global s'est sensiblement atténué, ressortant à 7 milliards en 2008 contre 35,7 milliards en 2007. Compte tenu du rééchelonnement d'un montant de 17,5 milliards sur la dette extérieure, les réserves de change se sont reconstituées à hauteur de 10,5 milliards contre une sortie nette de 26,6 milliards en 2007.

Au **Congo**, le déficit des transactions courantes s'est considérablement atténué, revenant de 681,7 milliards en 2007 à 76,2 milliards en 2008, en dépit de la détérioration des soldes déficitaires des services, des revenus et des transferts courants. Cette amélioration du compte courant a été soutenue par le raffermissement du solde de la balance commerciale (+ 54 %), grâce notamment à l'évolution favorable des cours des matières premières.

Par ailleurs, en sus des entrées nettes de capitaux, principalement sous la forme d'emprunts nets du secteur privé,

le compte de capital et d'opérations financières, dont le solde positif est ressorti à 1082,6 milliards en 2008, a continué de bénéficier d'afflux importants d'investissements directs étrangers en faveur notamment des activités de recherche et de développement dans le secteur pétrolier.

Reflétant ces évolutions, l'excédent du solde global s'est nettement raffermi, pour s'établir à 1 104,7 milliards en 2008 contre 91,9 milliards un an auparavant. En conséquence, les réserves de change se sont consolidées de 843,5 milliards, compte tenu également du retraitement de la dette publique extérieure à hauteur de 261,2 milliards

Au **Gabon**, l'excédent de la balance commerciale a atteint 3 207,1 milliards en 2008 contre 2 575,3 milliards en 2007, en rapport avec le niveau élevé des prix du pétrole sur les marchés internationaux. Ce surplus a largement compensé les déficits de la balance des services, des revenus et des transferts courants, lesquels, au total, ont représenté 1 827,4 milliards de dépenses nettes. En définitive, l'excédent des transactions courantes s'est consolidé, représentant 21,3 % du PIB en 2008 contre 17,6 % en 2007.

En revanche, le déficit du compte de capital et d'opérations financières s'est accentué de 138,7 milliards, pour s'établir à 915,4 milliards en 2008, sous l'effet principalement de l'augmentation du service de la dette publique extérieure en liaison avec le rachat d'une partie de la dette non échue.

En définitive, l'excédent global est ressorti à 251,4 milliards contre 1,3 milliard en 2007 et s'est traduit par une reconstitution des réserves officielles à hauteur de 371 milliards, compte tenu du réaménagement du service de la dette publique extérieure obtenu auprès du Club de Paris.

En **Guinée Equatoriale**, en dépit de la dégradation du déficit des services, des revenus et des transferts courants, le solde excédentaire des transactions courantes s'est raffermi, représentant 3,9 % du PIB en 2008 contre 1,1 % du PIB un an auparavant. Cette évolution a résulté essentiellement de la hausse de l'excédent commercial, qui a enregistré une progression de 31,6 % pour s'établir à 4 699 milliards en 2008.

Le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières a fléchi de 59 % par rapport à 2007 pour s'établir à 101,8 milliards en 2008. Cette diminution s'explique par une sortie nette de capitaux associée à des prises de participation d'investissements directs à l'étranger. Au total, l'excédent global s'est établi à 373,2 milliards en 2008 contre 186,1 milliards en 2007, consolidant d'autant la position des réserves de change.

Au **Tchad**, le déficit des transactions courantes est passé de 368,1 milliards à 389,9 milliards en 2008, sous l'effet conjugué d'une détérioration du déficit des services et d'une diminution des flux nets de transferts courants de l'étranger, et ce malgré un accroissement du solde commercial et une diminution des sorties nettes au titre de la rémunération des capitaux privés étrangers.

Le solde positif du compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 556,3 milliards, en progression de 20,3 % par rapport à 2007, malgré une augmentation de 31,3 milliards du service de la dette publique extérieure. Cette évolution résulte d'une augmentation des dons et transferts en capital et des investissements directs étrangers nets, à hauteur de 5 milliards et 125,5 milliards respectivement.

Au total, l'excédent du solde de la balance des paiements s'est raffermi de 91,5 milliards par rapport à 2007, pour

s'établir à 212,9 milliards en 2008. Cette performance a permis la consolidation des réserves de change à hauteur de

209,5 milliards et le remboursement des arriérés de la dette publique extérieure à concurrence de 3,4 milliards.

Tableau 8 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
(en % du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Cameroun	- 7,8	- 6,5	- 3,5	- 1,1	- 1,2	- 2,4
République Centrafricaine	- 2,2	- 1,7	- 6,4	- 3,1	- 6,1	- 9,4
Congo	14,6	15,4	11,7	1,7	- 18,7	- 1,7
Gabon	9,3	12,7	14,4	17	17,6	22,9
Guinée Equatoriale	- 6,9	9,4	19	9,1	1,1	3,9
Tchad	- 49,8	- 23,1	2,4	- 8,7	- 10,8	- 10,5
CEMAC	- 5,1	0,7	6,1	3,4	- 0,7	2,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

Graphique 8 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
(en % du PIB)

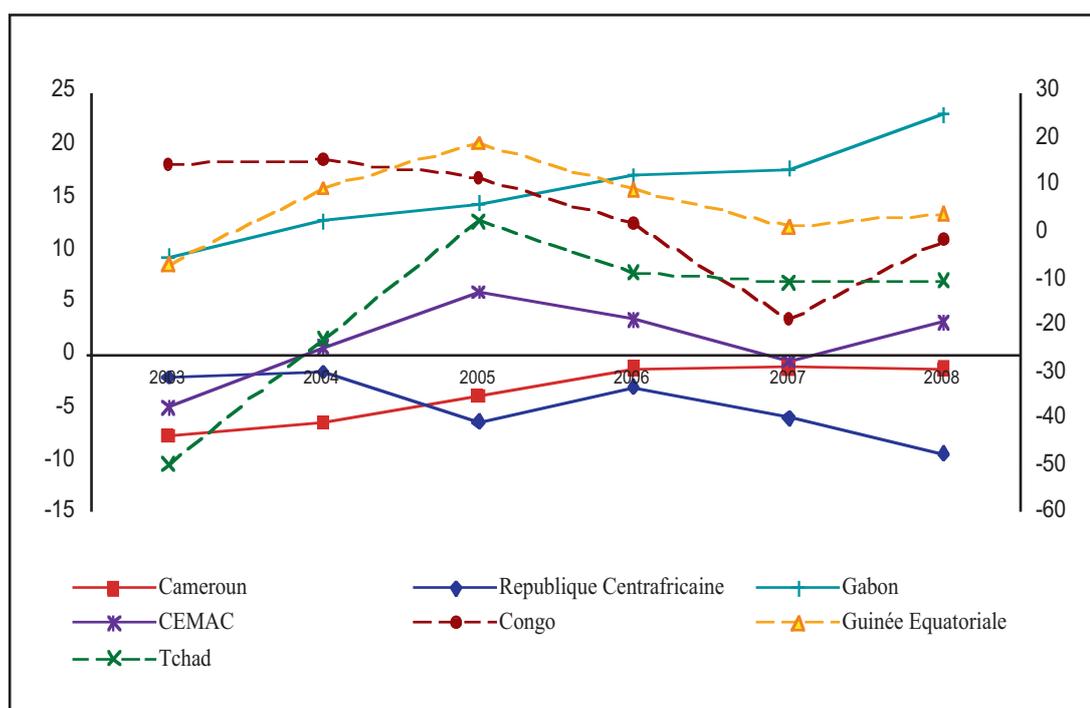


Tableau 9 : Balance des paiements des États de la CEMAC
(en milliards de FCFA)

	Cameroun		Republique Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC							
	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)						
	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)						
SOLDE DU COMPTE COURANT	-102,5	-122,7	-261,6	-282,9	-31,0	-36,7	-182,9	-202,8	-218,1	-164,6	-165,5	-189,9	-267,8	-337,8	-225,4	-237,4	-291,5	-1066,5	-1172,3	-1332,5
Solde du commerce extérieur	304,5	272,2	163,3	-23,5	-33,9	-68,2	2125,3	1487,2	2288,7	2350,7	2575,3	3207,1	3235,2	3570,6	4699,0	1077,2	1017,3	1022,3	9069,4	8888,8
Exportations	1952,6	2045,4	231,5	82,4	85,4	66,2	3177,9	2700,7	3541,2	3166,7	3392,1	4146,9	4291,5	4893,2	6466,4	1781,9	1782,0	1918,1	14463,0	14878,8
Importations	-1648,1	-1773,2	-2068,1	-105,9	-119,3	-134,4	-1052,5	-1213,4	-1282,5	-816,0	-816,8	-899,8	-1056,3	-1322,6	-1767,4	-704,7	-744,8	-895,8	-5383,6	-5990,0
Balance des services	-387,1	-391,1	-411,7	-35,9	-41,5	-43,4	-1130,7	-1316,0	-1410,2	-567,1	-617,3	-643,6	-427,4	-523,2	-722,4	-916,2	-938,2	-957,7	-3464,5	-4189,0
Dont :																				
<i>Fret et assurance</i>	-242,6	-264,4	-282,9	-282,9	-31,0	-36,7	-182,9	-202,8	-218,1	-164,6	-165,5	-189,9	-267,8	-337,8	-225,4	-237,4	-291,5	-1066,5	-1172,3	-1332,5
<i>Voyages et séjours</i>	11,3	10,8	10,3	18,0	20,0	20,1	5,3	5,5	5,8	1,9	2,2	2,3	-2,6	-2,9	3,2	21,7	20,2	20,4	55,7	55,7
<i>Services officiels</i>	-10,5	-10,2	-5,5	-18,2	-19,7	-19,9	-45,5	-50,0	-56,4	-143,2	-162,9	-179,3	-31,8	-36,6	-48,7	-80,7	-82,8	-98,6	-329,9	-362,2
<i>Autres services privés</i>	-130,5	-114,7	-123,1	-4,3	-4,7	-4,8	-869,4	-1026,0	-1082,8	-212,3	-234,6	-256,1	-189,9	-197,4	-305,5	-339,5	-349,5	-374,6	-1745,9	-2156,8
<i>Autres transports et autres assurances</i>	-14,9	-12,6	-10,6	-0,3	-2,0	-2,1	-38,2	-42,7	-48,7	-48,9	-57,1	-45,0	-13,3	-18,5	-27,3	-292,3	-288,6	-213,4	-407,9	-947,1
Balance des revenus	-205,7	-216,7	-223,8	-7,8	-7,5	-10,0	-915,5	-834,8	-933,6	-809,5	-861,2	-1048,1	-2395,0	-2968,0	-3683,7	-603,1	-579,9	-574,4	-4926,6	-6473,6
Rémunération des salariés	7,0	6,9	5,9	4,6	4,8	5,2	-31,2	-32,3	-26,0	-9,2	-10,9	-7,7	-37,7	-43,3	-57,7	-36,1	-37,1	-43,1	-102,5	-111,8
Revenus des investissements	-212,7	-223,6	-229,7	-12,5	-12,3	-15,2	-884,3	-802,5	-907,7	-800,3	-850,3	-1040,4	-2347,4	-2924,7	-3626,1	-567,0	-542,9	-531,3	-4824,1	-5356,2
<i>dont intérêt dette extérieure publique</i>	-111,7	-111,7	-30,6	-6,5	-6,3	-9,1	-149,2	-84,2	-140,0	-92,2	-92,3	-82,2	-3,4	-3,7	-0,4	-9,5	-10,0	-10,1	-372,5	-227,5
<i>dont intérêt dette extérieure privée</i>	-145,3	-147,3	-149,5	-6,2	-6,3	-6,5	-5,3	-4,3	-4,3	-714,8	-755,6	-966,7	-2351,8	-2929,1	-3634,1	-588,5	-546,4	-537,8	-3792,0	-4398,9
Solde des transferts courants	185,8	212,9	210,6	42,2	30,5	32,4	-13,4	-18,1	-21,0	-106,3	-117,9	-135,7	-17,6	-21,9	-27,2	145,2	132,7	119,9	236,0	218,2
Privé	103,7	149,5	153,8	1,7	1,7	2,3	-20,2	-25,2	-28,3	-73,6	-83,8	-102,2	-16,0	-20,4	-25,6	50,9	50,1	47,3	46,5	72,0
Public	82,0	63,4	56,8	40,5	28,8	30,1	6,8	7,1	7,3	-32,7	-34,1	-33,5	-1,5	-1,5	-1,5	94,3	82,6	72,6	189,4	131,7
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	316,4	683,0	288,5	11,7	14,8	77,8	277,6	826,3	1082,6	-536,8	-776,7	-915,4	61,6	248,1	101,8	407,9	482,6	556,3	538,4	1463,3
Compte de capital	2183,5	119,6	45,4	65,1	25,4	29,7	5,0	15,2	17,7	0,0	0,0	119,8	0,0	0,0	0,0	38,5	34,6	39,5	229,1	194,7
Publics (nets)	2139,0	74,6	0,0	65,1	25,4	29,7	5,0	15,2	17,7	0,0	0,0	119,8	0,0	0,0	0,0	38,5	34,6	39,5	2247,5	149,8
Privés (nets)	44,5	45,0	45,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	44,5	45,4
Complexes d'opérations financières	-1867,1	563,4	243,1	-53,4	-10,6	48,1	272,6	811,1	1064,9	-536,8	-776,7	-1035,2	61,6	248,1	101,8	369,4	428,0	516,9	-1753,7	1283,5
Investissements directs (nets)	96,5	108,0	120,8	18,1	27,2	52,2	777,9	1006,5	1090,5	-15,4	-92,3	93,6	245,5	595,6	-338,8	343,0	338,7	464,2	1465,6	1482,5
Investissements de portefeuille (nets)	0,4	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	-0,7	-0,7	-0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3	-0,3
Autres investissements nets	-1964,1	454,9	121,8	-71,5	-37,8	-4,0	-504,6	-194,7	-248	-521,4	-684,4	-1128,8	-183,9	-347,5	440,6	26,5	89,3	52,7	-3218,9	-720,0
ERREURS ET OMISSIONS	27,3	-121,0	122,4	-12,3	1,7	4,3	-1,6	-52,8	98,3	-138,0	-201,1	-212,9	-108,2	-119,5	5,8	74,0	26,9	46,4	-168,7	-465,8
SOLDE GLOBAL	241,2	439,2	149,3	-25,6	-35,7	-7,0	341,8	91,9	1104,7	193,0	1,3	251,4	358,6	186,1	373,2	185,0	121,4	212,9	1294,0	804,2
FINANCEMENT	-241,2	-439,2	-149,3	25,6	35,7	7,0	-341,8	-91,9	-1104,7	-193,0	-1,3	-251,4	-358,6	-186,1	-373,2	-185,0	-121,4	-212,9	-1294,0	-804,2
Variation des réserves officielles (baisse +)	-474,8	-439,2	-149,3	16,1	26,6	-10,5	-508,2	-43,3	-843,5	-193,9	-3,6	-371,0	-358,6	-186,1	-373,2	-196,4	-123,9	-209,5	-1715,7	-789,5
Financements exceptionnels	233,6	0,0	0,0	9,4	9,1	17,5	166,4	-48,6	-261,2	0,9	2,4	119,6	0,0	0,0	0,0	11,4	2,4	-3,4	421,7	-34,7
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	-41,7	1,7	0,0	27,6	-1324,5	-1497,4	-0,3	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	11,4	2,2	-3,4	-3,0	
Allègements et annulations de dettes	233,6	0,0	0,0	51,1	7,4	17,5	136,7	1275,9	1236,2	1,2	2,4	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	424,7	

(a) : Estimation
Source : BEAC

2. Dette publique extérieure

L'encours global de la dette publique extérieure des Etats de la CEMAC a reculé de 11 %, se chiffrant 6 066 milliards en 2008 (18,1 % du PIB) contre 6 813,6 milliards en 2007 (23,9 % du PIB). De manière générale, l'évolution favorable des comptes publics et extérieurs dans la majorité des pays de la Sous-région a contribué à l'amélioration des ratios d'endettement.

Au **Cameroun**, le stock de la dette publique extérieure a enregistré une diminution de 3,6 %, suite au règlement de 109 milliards des échéances dues. L'encours total de la dette à fin 2008 s'est établi à 942,1 milliards, représentant 8,6 % du PIB.

En **République Centrafricaine**, le stock de la dette publique extérieure a progressé de 1 %, pour se situer à 595,6 milliards en 2008, soit 63,1 % du PIB. Le service de la dette, chiffré à 20,4 milliards, a bénéficié d'un allègement à hauteur de 17,5 milliards.

Au **Congo**, l'encours total de la dette publique extérieure s'est élevé à 2 835,1 milliards (62,7 % du PIB) en 2008 contre 2 533,2 milliards en 2007 (69,5 %), soit une progression de 11,9 %. Les réaménagements obtenus sur la dette ainsi que la conjoncture économique favorable en 2008 se sont traduits par une amélioration des ratios d'endettement.

Au **Gabon**, le stock de la dette publique extérieure s'est réduit de 57,3 % pour se situer à 732,2 milliards en 2008 (11,3 % du PIB). Cette évolution découle principalement de l'opération de rachat d'une partie de la dette non échue. En revanche, le service de la dette s'est fortement accru à 1 118,7 milliards en 2008, contre 346,7 milliards en 2007, soit 53,8 % des recettes budgétaires et 26,4 % des exportations.

En **Guinée Equatoriale**, l'encours de la dette publique extérieure s'est replié de 3,3 % pour s'établir à 74 milliards en 2008 (1,1 % du PIB). Grâce à l'évolution favorable des exportations et des ressources budgétaires, les ratios du service de la dette sur les exportations et sur les recettes budgétaires ont avoisiné 0 %, contre respectivement 0,3 % et 0,6 % en 2007.

Au **Tchad**, l'encours de la dette publique extérieure a diminué de 3,8 % pour se fixer à 887,1 milliards en 2008 (23,8 % du PIB). La détérioration globale des finances publiques et des comptes extérieurs a induit une hausse du ratio du service de la dette sur les exportations de biens et services à 3 % en 2008, contre 1,6 % en 2007, ainsi que celle du ratio d'endettement comparé aux recettes budgétaires à 6,2 %, contre 3,9 % un an plus tôt.

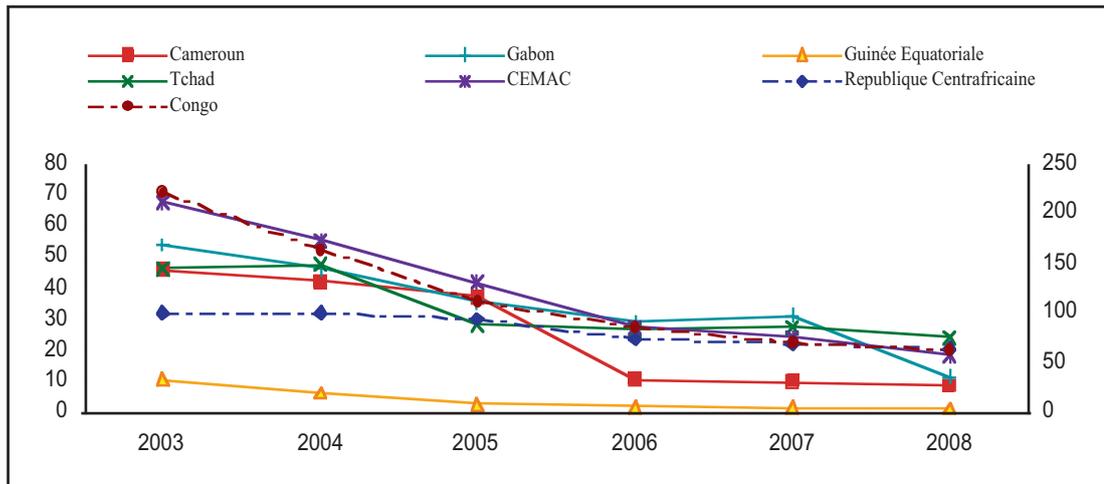
Tableau 10 : Dette publique extérieure des Etats de la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	Cameroun		République Centrafricaine				Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC					
	2006	2007	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008			
		(a)		(a)	(a)		(a)	(a)		(a)	(a)		(a)	(a)		(a)	(a)			
ENCOURS DE DEBUT DE PERIODE	3 228,7	1 052	977,7	513,1	448,5	440,7	1 955,2	1 739,6	1 965,4	1 637,4	1 469,4	1 709,6	102,4	86,1	76,5	850,8	872,3	893,8	5 621,1	6 063,7
Tirages	36,3	42,8	42,8	3,0	0,0	0,0	8,0	31,8	36,5	63,3	494,6	54,4	0,9	0,0	0,0	55,4	40,8	19,0	166,9	152,7
Service dû	2 372,4	101,5	109,0	74,1	19,1	20,4	451,2	321,9	311,6	324,7	346,7	1 118,7	14,7	13,3	2,9	43,4	29,5	60,9	3 280,5	1623,5
Service réaménagé	233,6	0,0	0,0	4,4	-10,0	2,9	134,9	128,4	107,2	1,2	2,4	119,8	14,7	13,3	2,9	0,0	0,2	0,0	386,9	232,8
Service rééchelonné	0,0	0,0	0,0	51,1	5,0	17,5	59,5	80,7	17,9	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	111,8	35,4
Remise de service	233,6	0,0	0,0	51,1	0,0	0,0	75,4	47,7	89,3	0,0	2,4	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	360,1	209,1
Service payé	2 138,8	101,5	109,0	0,0	5,0	17,5	293,5	186,0	193,0	323,5	344,3	986,9	0,0	0,0	0,0	25,5	25,4	60,9	2 781,3	1 379,3
ENCOURS DE FIN DE PERIODE	1 005,2	977,7	942,1	595,5	589,4	595,6	3 293,8	2 533,2	2 835,1	1 474,2	1 714,5	732,2	86,1	76,5	74,0	896,5	922,3	887,1	7 353,4	6 066,0
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	147,0	146,8	146,7	1554,2	567,8	581,0	4,8	4,8	4,6	0,0	0,0	0,0	26,2	28,4	25,0	1 732,4	749,9
Indicateurs (en pourcentage)																				
Service dette / PIB	25,3	1,0	1,0	9,1	2,2	2,2	11,6	8,8	6,9	6,3	6,2	17,3	0,3	0,3	0,0	1,3	0,9	1,6	12,1	2,9
Service dette / recettes budgétaires	129,5	5,2	4,9	101,1	22,9	22,1	25,2	20,6	12,7	20,5	21,2	53,8	0,7	0,6	0,1	7,7	3,9	6,2	21,6	5,3
Services dette / exportations	101,7	4,2	4,1	67,7	16,6	21,1	13,6	11,3	8,4	10,0	10,0	26,4	0,3	0,3	0,0	2,3	1,6	3,0	41,3	10,0
Stock dette / PIB	10,7	9,9	8,6	72,9	66,5	63,1	84,6	69,5	62,7	28,8	30,9	11,3	1,9	1,5	1,1	26,3	27,1	23,7	27,1	23,9

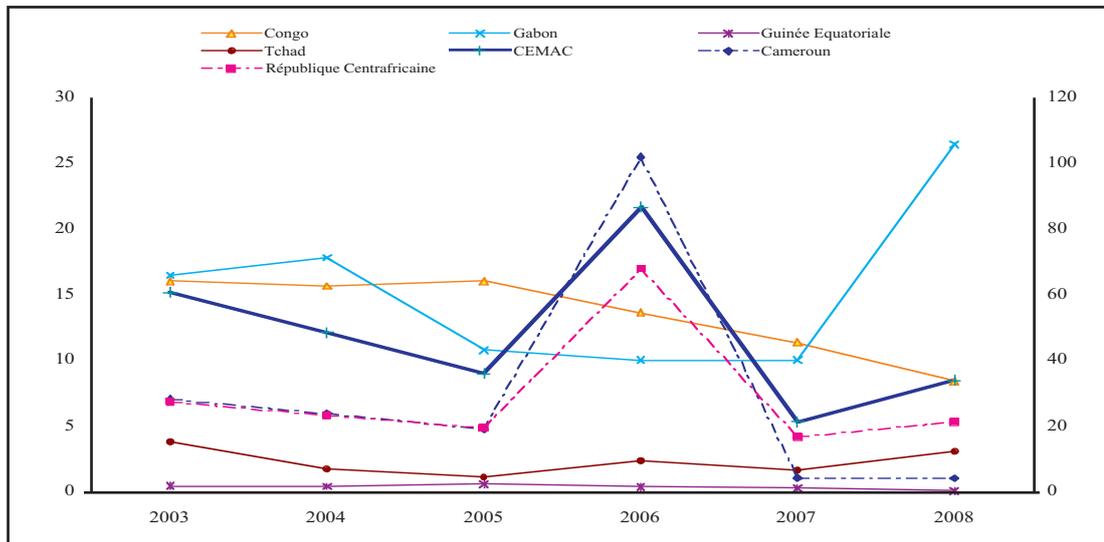
Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.
(a) Estimation

Graphique 9 : Taux d'endettement public extérieur (en % du PIB)



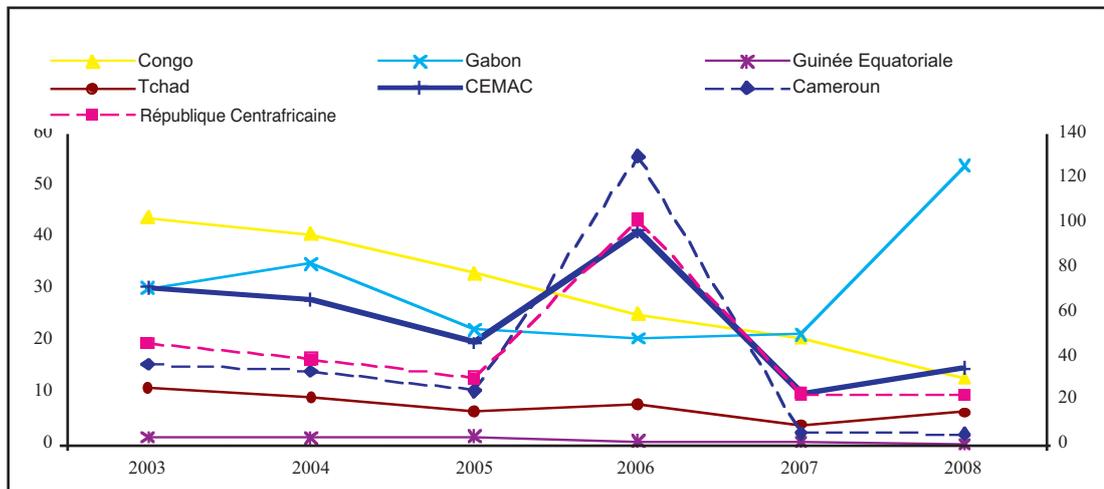
Republique Centrafricaine et Congo : échelle de droite

Graphique 10 : Ratio du service de la dette (en % des exportations)



Cameroon et Republique Centrafricaine : échelle de droite

Graphique 11 : Ratio du service de la dette (en % des recettes budgétaires)



Cameroon et Republique Centrafricaine : échelle de droite

3. Compétitivité extérieure

En 2008, les pertes de positions compétitives des pays de la CEMAC, mesurées par l'évolution de l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER), se sont accentuées.

Le TCER s'est apprécié de 6 % contre une progression de 2,4 % en 2007¹⁵. Cette évolution résulte de l'effet combiné d'une perte de positions compétitives sur le front des importations (4,7 %) et d'une perte de positions concurrentielles du côté des exportations (9 %) ¹⁶. En outre, l'appréciation du TCER découle de la hausse des tensions inflationnistes dans les pays de la Sous-région conjuguée à une appréciation du FCFA par rapport aux monnaies des différents partenaires commerciaux.

La contre-performance sur le volet des importations est consécutive à la hausse des prix et à l'évolution des taux de change nominaux des différents partenaires commerciaux. Ainsi, le différentiel d'inflation en glissement annuel de la CEMAC a été défavorable par rapport à la France (6,1 %), la zone Euro (5,5 %) et les Etats-Unis (7 %). Par contre, il est ressorti favorable comparativement à l'UEMOA (- 1,4 %), au Nigeria (- 8 %) et à la République Démocratique du Congo (- 18,7 %). Parallèlement, le taux de change effectif nominal s'est déprécié de 3,4 % par rapport à l'année écoulée sous l'effet de l'évolution du dollar.

S'agissant des exportations, la dépréciation du dollar américain a entraîné une

perte de positions concurrentielles avec une appréciation de 4,7 % du TCER des exportations. En effet, la monnaie américaine, monnaie de facturation de la plupart des produits d'exportation de la Sous-région, s'est dépréciée de 7,4 %, s'échangeant en moyenne à 445,7 FCFA en 2008 contre 479,4 FCFA une année auparavant. Cette dynamique a été la même pour les monnaies de la plupart des principaux partenaires commerciaux de la CEMAC. En particulier, le dollar australien s'est déprécié de 9,2 %, tandis que les monnaies brésilienne, chinoise et japonaise se sont respectivement dépréciées de 20,4 %, 12,5 % et 4,9 %. Pour sa part, le Nigeria, un des principaux partenaires de la Sous-région, a vu le Naira se déprécier de 8,1 % en 2008 contre une baisse de 8,2 % en 2007. De même, le rand sud-africain s'est déprécié de 3,1 % en 2008. En revanche, la livre anglaise et la roupie indienne se sont appréciées respectivement de 8 % et 10,1 %.

Les marges de compétitivité de l'ensemble de la Communauté, héritées de la dévaluation, se sont établies à 1,1 % en 2008 contre 6,7 % en 2007, 8,9 % en 2006, 12,3 % en 2005 et 11,4 % en 2004. Tous les pays de la Sous-région ont enregistré des pertes de positions concurrentielles. Au niveau global, cette perte de positions concurrentielles résulte de la position défavorable du Cameroun (- 3,7 %), de la République Centrafricaine (- 5,5 %), du Congo (- 5,7 %), du Gabon (- 6,4 %), de la Guinée Equatoriale (- 6,3 %) et du Tchad (- 4,1 %). Depuis 1994, les marges de compétitivité par pays, se présentent de

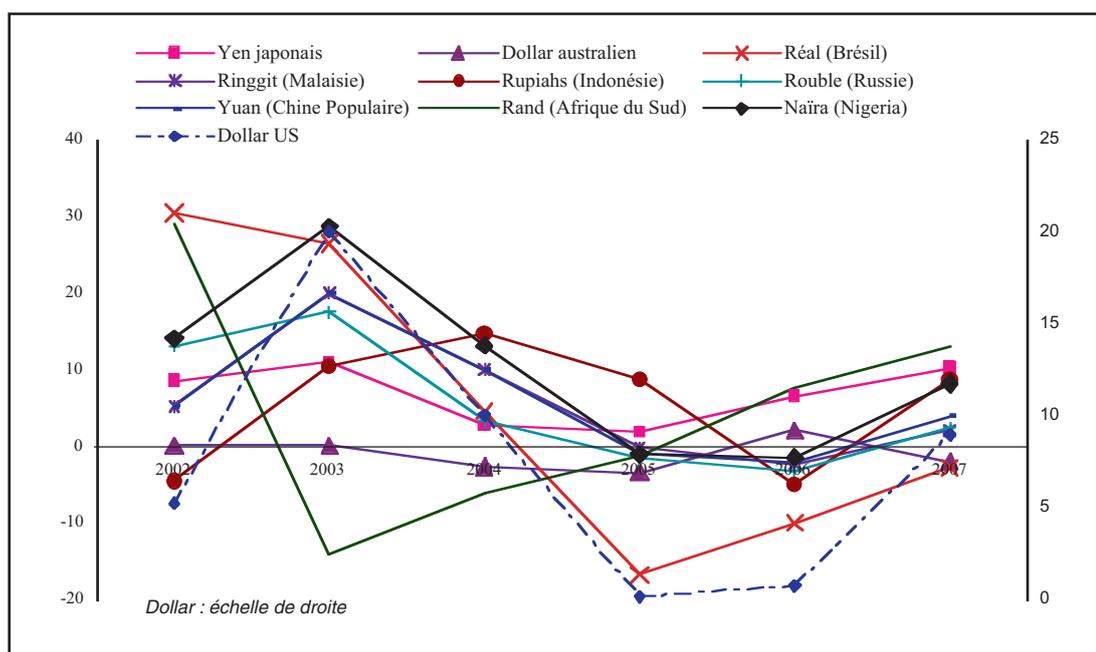
¹⁵ Une hausse du TCER correspond à une appréciation du taux de change effectif réel et reflète en conséquence une perte de positions concurrentielles. Cette analyse doit être néanmoins approfondie par le calcul du taux de change d'équilibre à long terme.

¹⁶ La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitaliste, est entièrement off-shore (avec des effets de diffusion en grande partie limités uniquement aux ressources publiques qui en sont tirées et des marges de manœuvre faibles pour accroître la compétitivité de ce secteur). L'influence de l'exploitation pétrolière sur l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

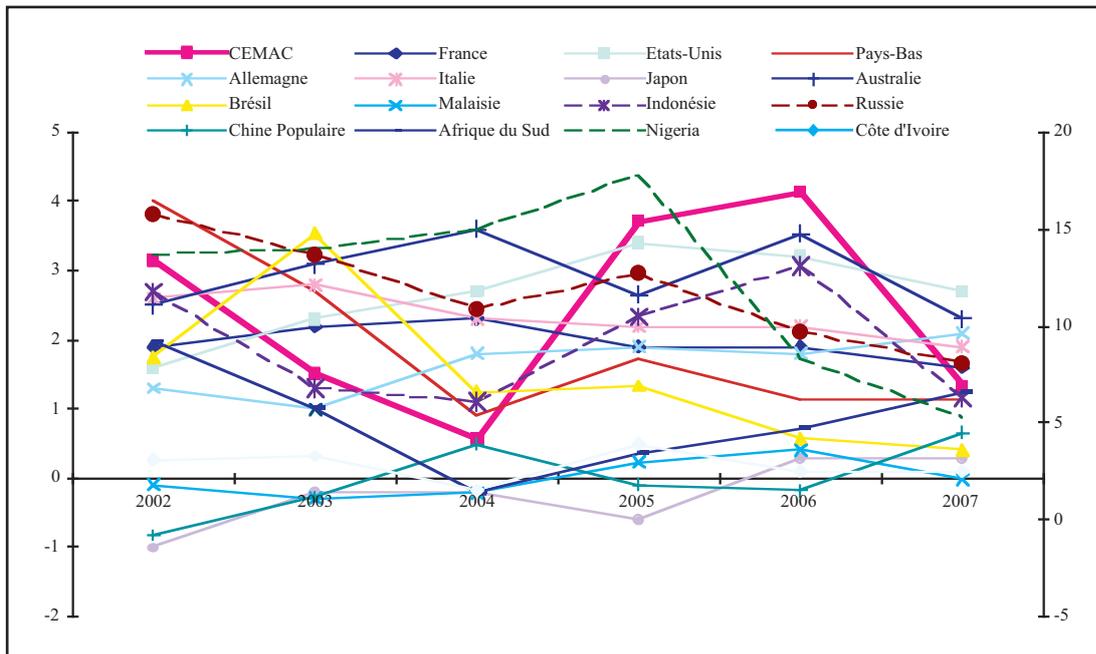
la manière suivante : + 14,7 % pour le Cameroun contre + 34,1 % en 1994, + 7,6 % pour la République Centrafricaine contre + 36,5 % en 1994, - 6 % pour le Congo contre + 30,3 % en 1994, + 7,1 % pour le Tchad contre + 27,3 % en 1994, - 32,4 % pour la Guinée Equatoriale contre + 20,9 % en 1994 et + 14,2 %

pour le Gabon contre + 29,9 % en 1994. En définitive, la détérioration de la compétitivité des économies de la CEMAC s'est poursuivie, sur la base de l'évolution du TCER, bien que le taux de change d'équilibre de la Sous-région reflétant les fondamentaux économiques demeure satisfaisant.

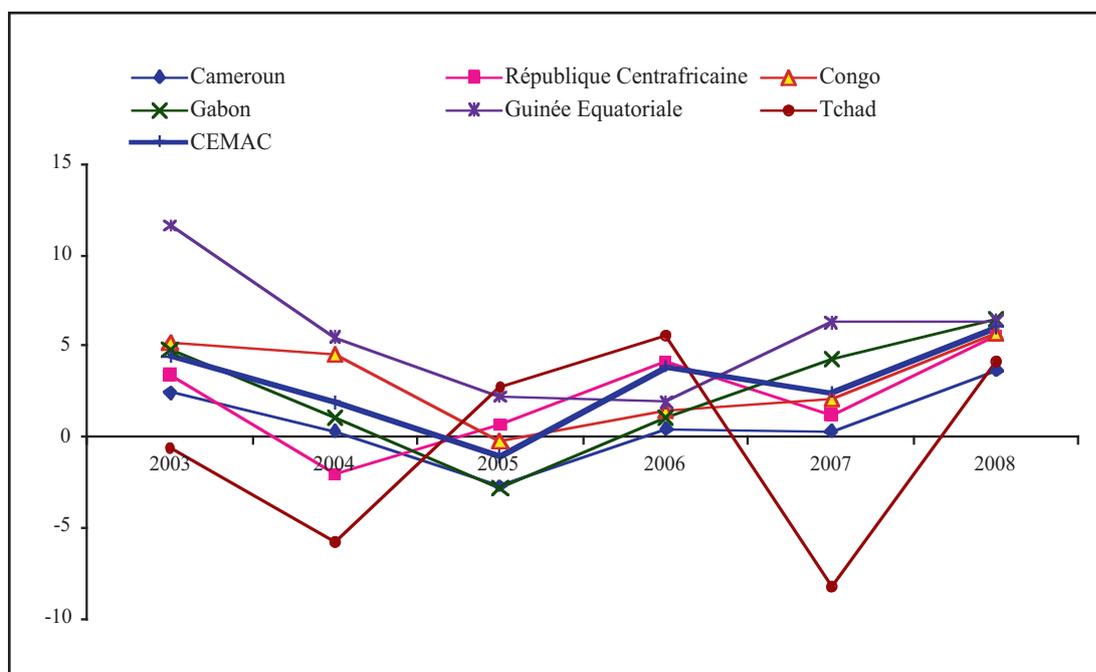
Graphique 12 : Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au Franc CFA (cotation au certain)



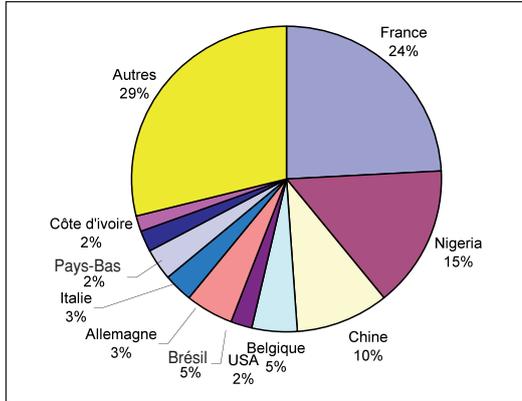
Graphique 13 : Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC



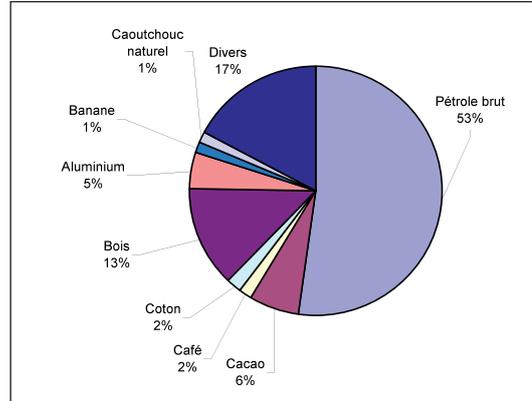
Graphique 14 : Evolution du taux de change effectif réel (TCER) des pays de la CEMAC (base 100 : 1993)



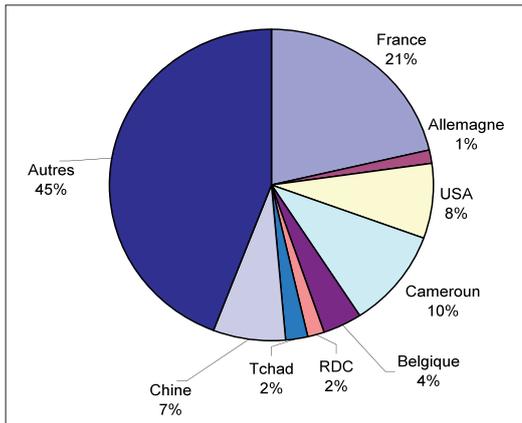
Principaux partenaires commerciaux du Cameroun (fournisseurs) en 2008



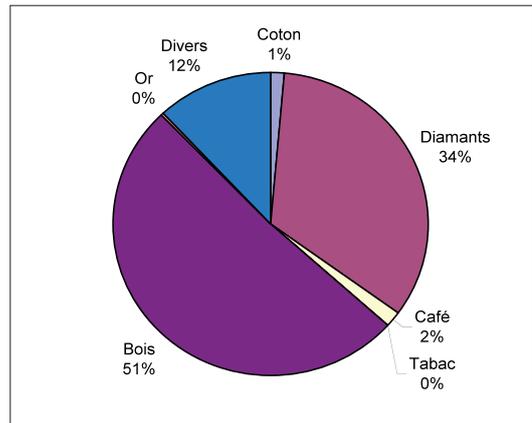
Principales exportations (FOB) du Cameroun en 2008



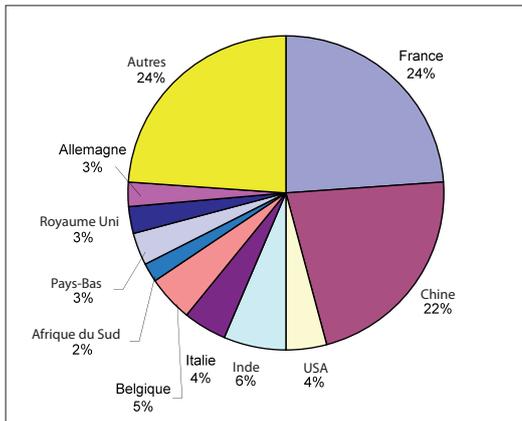
Principaux partenaires commerciaux de la République Centrafricaine (fournisseurs) en 2008



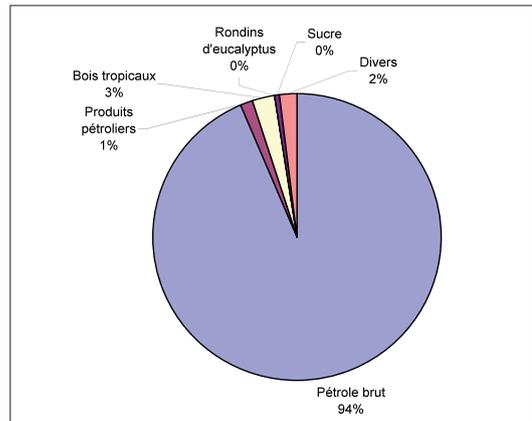
Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine en 2008



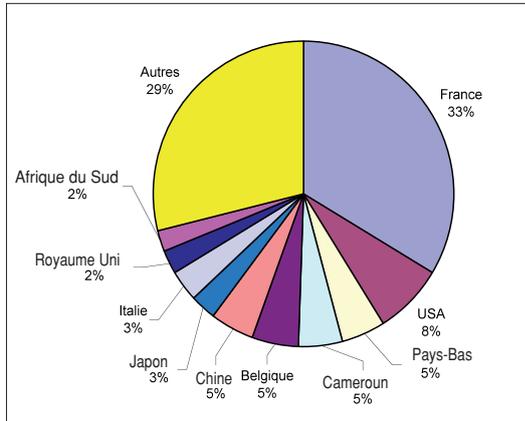
Principaux partenaires commerciaux du Congo (fournisseurs) en 2008



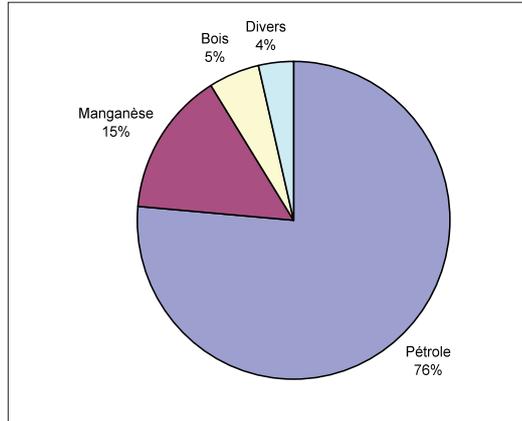
Principales exportations (FOB) du Congo en 2008



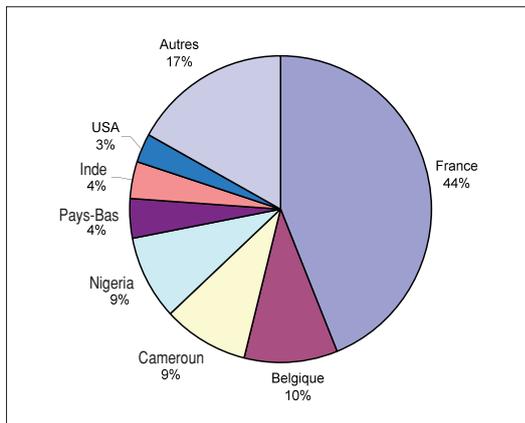
Principaux partenaires commerciaux du Gabon (fournisseurs) en 2008



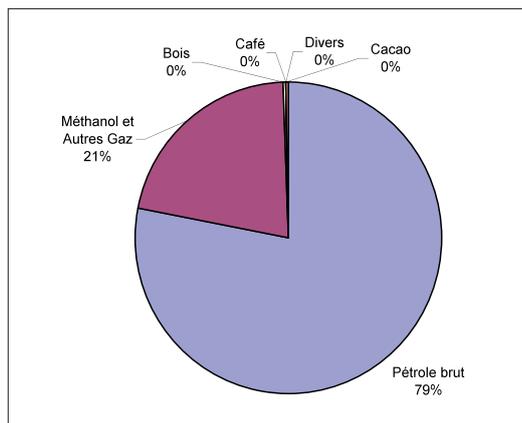
Principales exportations (FOB) du Gabon en 2008



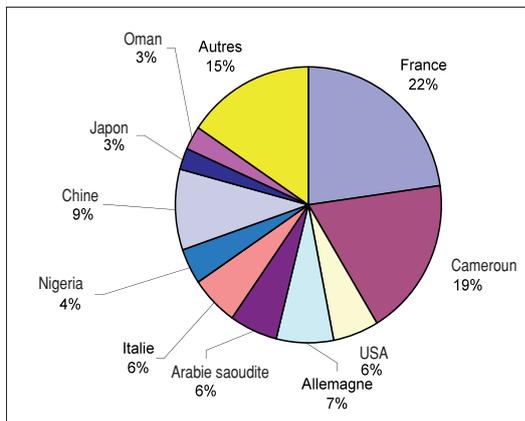
Principaux partenaires commerciaux de la Guinée Equatoriale (fournisseurs) en 2008



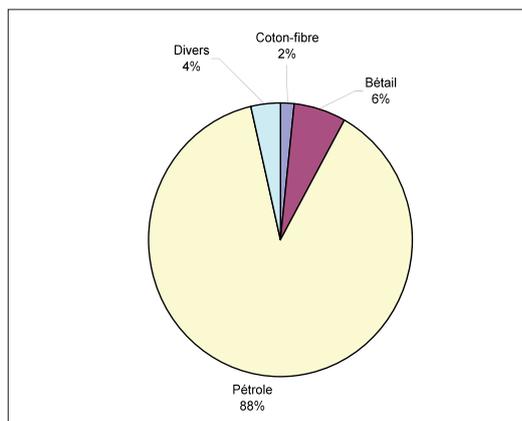
Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale en 2008



Principaux partenaires commerciaux du Tchad (fournisseurs) en 2008



Principales exportations (FOB) du Tchad en 2008



TITRE II :

**Monnaie, Crédit,
Système Bancaire et
Financier,
Réserves Extérieures**



CHAPITRE I

POLITIQUE MONETAIRE

A. FORMULATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE

1. Cadre institutionnel

La Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale¹⁷ (UMAC) et les Statuts de la BEAC confèrent à l'Institut d'Emission commun les pouvoirs de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre général des dispositions de la Zone Franc.

En effet, le régime de change des six pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale repose sur quatre principes de base :

- une parité fixe entre le franc CFA (franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) et l'euro¹⁸ ;
- une convertibilité du franc CFA garantie par la France ;
- une liberté totale des transferts entre les pays de la Zone Franc ;
- et, la mise en commun des réserves de change.

Conformément à ces principes de base, la gestion monétaire tient compte, en particulier, des dispositions relatives au fonctionnement du Compte d'Opérations. Ainsi, si le Compte d'Opérations est débiteur pendant trois mois consécutifs ou si le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue est demeuré, au cours de trois mois consécutifs, égal ou inférieur à 20 %, les dispositions ci-après entrent en vigueur de plein droit :

- a - les objectifs de refinancement sont réduits :
- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en Compte d'Opérations ;
 - de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en Compte d'Opérations d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation (article 11 des Statuts).

¹⁷ La Convention régissant l'UMAC est entrée en vigueur le 25 juin 1999 lors de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC à Malabo. Les nouveaux Statuts de la BEAC sont, quant à eux, entrés en vigueur le 23 septembre 2007.

¹⁸ Depuis le 1er janvier 1999, la parité est de 655,957 francs CFA pour 1 euro.

- b - le Comité de Politique Monétaire est immédiatement convoqué pour délibérer sur les mesures de redressement appropriées à mettre en œuvre dans les Etats à position débitrice.

Par ailleurs, l'article 18 des Statuts indique que le montant total des concours consentis par la Banque à un Etat membre de la CEMAC ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles d'origine nationale constatées au cours de l'exercice écoulé.

Dans ce cadre, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC fixe, pour chaque Etat membre, les objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2), assortis d'objectifs de refinancement à respecter en cohérence avec les évolutions prévisibles en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur, d'inflation et de finances publiques.

2. Stratégie et orientation de la politique monétaire

En vertu de l'article 1^{er} de ses Statuts, l'objectif prioritaire de la politique monétaire de la BEAC est d'assurer la stabilité monétaire. De façon opérationnelle, cet objectif signifie un taux de couverture extérieure de la monnaie d'au moins 20 % et une faible progression du niveau général des prix, la norme communautaire étant fixée à 3 % au maximum.

A cette fin, la BEAC suit l'évolution des agrégats monétaires et de crédit au regard des objectifs arrêtés dans le cadre des exercices annuels de programmation monétaire. Cependant, ces cibles ne constituent pas les seules références auxquelles est directement asservie la gestion des taux d'intérêt. En effet, la BEAC, comme la plupart des banques centrales, pour formuler son diagnostic et décider de l'orientation monétaire à mener, recourt à une large gamme d'indicateurs économiques et financiers dont le taux de couverture extérieure de la monnaie constitue la variable centrale.

Depuis l'instauration du marché monétaire en juillet 1994, l'action de politique monétaire de la BEAC s'exerce sur la liquidité bancaire, à travers le refinancement (Objectif de refinancement et taux d'intérêt) et les réserves obligatoires.

Au cours de l'année 2008, la politique monétaire commune a été mise en œuvre dans un contexte extérieur marqué au premier semestre par l'envolée des prix des matières premières, entraînant une poussée des tensions inflationnistes, et au second semestre par la propagation de la crise des subprimes à l'ensemble du secteur financier, puis à l'économie réelle. Au plan interne, l'année 2008 a été caractérisée par un ralentissement de l'activité économique et de fortes pressions sur les prix.

Encadré n° 1 : « Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC »

A. Objectifs de la politique monétaire

Conformément à l'article 1^{er} de ses Statuts, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est de garantir la stabilité monétaire. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées par les Etats membres. Pour la BEAC, dont la monnaie est rattachée à l'Euro par une parité fixe, l'objectif de stabilité monétaire signifie un taux d'inflation faible et un taux de couverture extérieure de la monnaie suffisant (le seuil statutaire minimal est de 20 %).

Pour évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire et décider d'une action, la BEAC suit étroitement l'évolution des agrégats monétaires (taux de croissance de la masse monétaire et des crédits à l'économie). Elle affine son analyse en examinant la dynamique d'une large gamme d'indicateurs économiques et financiers.

B. Les instruments de la politique monétaire

Depuis l'instauration du marché monétaire le 1^{er} juillet 1994, la BEAC utilise des instruments indirects pour ses interventions. Ce mode d'action qui repose sur un contrôle de la liquidité bancaire, s'exerce à travers la politique de refinancement (action sur l'offre de monnaie centrale) complétée par l'imposition des réserves obligatoires (action sur la demande de monnaie centrale).

1. La politique de refinancement

La politique de refinancement constitue le principal mode d'intervention de la BEAC. Mise en œuvre sous forme d'avances sur titres, elle revêt deux formes : une action par les quantités (objectif de refinancement) et/ou une action par les taux d'intérêt dans le cadre du marché monétaire sous-régional.

En ce qui concerne l'action par les quantités, la BEAC s'appuie sur l'exercice de la programmation monétaire pour arrêter les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec la réalisation des objectifs finals de la politique monétaire.

En effet, dans le cadre des accords de mobilisation, la BEAC distingue parmi les titres de créances inscrits à l'actif des établissements de crédit, ceux qui peuvent servir de supports à ses concours. Elle arrête ainsi, de façon trimestrielle, un objectif de refinancement qui représente la limite maximale des avances qu'elle est disposée à accorder aux établissements éligibles au niveau 2 du marché monétaire. Cet objectif peut être dépassé si le taux de couverture de la monnaie est satisfaisant et s'il existe des facultés d'avances disponibles recensées au niveau des établissements de crédit. A cet effet, il est prévu un mécanisme d'interventions ponctuelles assorti de conditions de taux spéciales.

En revanche, cet objectif devient un plafond rigide si le pays est en programme avec le FMI ou si le taux de couverture extérieure de la monnaie se dégrade profondément en se situant en deçà de 20 %.

L'action par les taux d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique des taux de la Banque. Ainsi, les avances sont accordées à un taux d'intérêt (TIAO)¹⁹ fixé par le Comité de Politique Monétaire, suivant les objectifs de la politique monétaire.

Par ailleurs, la BEAC ponctionne de la liquidité, par le biais des appels d'offres négatifs, à un taux d'intérêt fixé par le Comité de Politique Monétaire (Taux d'Intérêt sur les Placements ou TISP).

2. La politique des réserves obligatoires

L'article 20 des statuts de la BEAC prévoit que le Comité de Politique Monétaire peut prendre toutes les dispositions pour imposer aux établissements de crédit la constitution des réserves obligatoires. Le recours aux réserves obligatoires vise à « mettre en banque » le système bancaire, c'est-à-dire à le contraindre au refinancement lorsque les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale pour les établissements de crédit. Ainsi, les réserves obligatoires, par leur action structurelle, sont un complément à la politique du refinancement.

¹⁹ TIAO signifie Taux d'Intérêt des Appels d'Offres. Il constitue le principal taux directeur de la BEAC.

Encadré n° 2 : « Politique des taux d'intérêt de la BEAC »

Dans le cadre de la nouvelle politique des taux d'intérêt mise en place depuis 1990, la gestion des taux est plus dynamique et plus souple, le marché monétaire sous-régional constituant à cet égard le cadre approprié pour conduire la politique monétaire commune.

La structure des taux d'intérêt sur le marché monétaire de la CEMAC est la suivante :

A. Taux du marché interbancaire (Niveau 1 du marché monétaire)

Les taux du marché interbancaire sont totalement libres et sont déterminés par la loi de l'offre et de la demande, sans intervention de la BEAC.

B. Taux du compartiment des interventions de la BEAC (Niveau 2 du marché monétaire)

1. Interventions en faveur des établissements de crédit

1.1. Injections de liquidités

1.1.1. Sur le guichet A :

- Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) est fixé par le Comité de Politique Monétaire dans le cadre des opérations sur appels d'offres "à la française", en tenant compte de la conjoncture tant interne qu'externe. Il constitue le principal taux directeur de la Banque. Résultant des forces du marché, le taux d'intérêt du marché interbancaire est un informateur des pouvoirs publics sur la situation monétaire et un guide pour l'action conjoncturelle. C'est la raison pour laquelle le coût de la monnaie centrale mise à la disposition du système bancaire devrait, dans la mesure du possible, tenir compte des taux pratiqués sur le compartiment interbancaire du marché monétaire.
- Le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) est égal au taux des appels d'offres majoré de 1,5 à 3 points de base.
- Le taux de pénalité (TP) est supporté par les établissements de crédit en cas de manquements graves à la réglementation bancaire, aux règles de distribution du crédit et, à titre exceptionnel, dans l'hypothèse d'un défaut de papier éligible.
- Le taux d'intérêt sur les interventions ponctuelles (TISIP) est inférieur au taux de pénalité (TP) et supérieur ou égal au taux d'intérêt sur les prises en pension (TIPP).

- Le taux d'intérêt sur les avances exceptionnelles garanties par la remise des certificats de placement est égal au TIAO.

1.1.2 Sur le guichet B :

Le Guichet B est réservé au refinancement des crédits à moyen terme destinés à l'investissement productif. En raison du caractère irrévocable des crédits qui y sont mobilisés (la BEAC ne peut revenir sur les conditions de taux, de durée ou de refinancement), il se caractérise par une multitude de taux d'intérêt.

1.2. Ponctions de liquidités

Le Taux d'Intérêt sur les Placements (TISP) des établissements de crédit est fixé par le Comité de Politique Monétaire dans le cadre des opérations sur appels d'offres négatifs « à la française » en prenant en compte l'évolution des facteurs tant internes qu'externes de manière à limiter les sorties de capitaux sans pour autant créer une déprime au niveau des transactions interbancaires. Ce taux varie selon les échéances (7, 28 et 84 jours).

2. Taux des avances aux Trésors Nationaux

Depuis le Conseil d'Administration du 18 novembre 1998, les taux des avances aux Trésors sont manipulés dans les mêmes conditions que les taux des avances aux établissements de crédit. On distingue trois types de taux d'intérêt sur les concours aux Etats :

- Le taux des avances aux Trésors à l'intérieur du plafond des avances statutaires, qui est égal au TIAO supporté par les banques ;
- le taux des avances en dépassement des plafonds statutaires (taux de pénalité aux Trésors) ;
- le taux d'intérêt applicable aux concours consolidés sur les Etats.

3. Conditions de banque

Depuis la réforme du 16 octobre 1990, la détermination des conditions de banque a été libéralisée. Le Conseil d'Administration du 19 mars 1997 oblige les établissements de crédit à publier leur taux de base bancaire et à afficher leur barème des conditions minimales et maximales applicables aux opérations avec la clientèle. La COBAC a été chargée de veiller à l'application de cette décision et d'appliquer les sanctions disciplinaires à l'égard des établissements de crédit en infraction. Le but de cette mesure est d'accroître la concurrence bancaire et l'efficacité de l'intermédiation financière. Ainsi, les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs sont fixés librement par négociation entre les établissements de crédit et leurs clients. Jusqu'au 02 juillet 2008, les établissements de crédit étaient tenus de respecter les bornes constituées par le taux créditeur minimum (TCM) et le taux débiteur maximum (TDM).

Ces deux bornes étaient déterminées de la manière suivante :

- le TCM, fixé par le Comité de Politique Monétaire, s'appliquait aux petits épargnants qui sont définis comme étant les détenteurs des livrets d'un montant inférieur ou égal à 5 millions de francs CFA ;
- le TDM, qui s'appliquait à tous les établissements de crédit éligibles aux concours de la BEAC, était égal au taux de pénalité plus une marge fixe établie par le Conseil d'Administration du 24 novembre 1995.

Par la suite, au cours de la réunion ordinaire du 02 juillet 2008, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a décidé de la suppression du Taux Débitur Maximum et du maintien du Taux Créditeur Minimum, avec une réduction de 100 points de base.

Encadré n° 3 : « Nouvelle politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC »

Sur décision du Gouverneur n° 08/GR/2006 en date du 06 avril 2006, faisant suite aux résolutions des Conseils d'Administration des 30 janvier et 27 mars 2006 et des Comités Ministériels des 31 janvier et 29 mars 2006, les dépôts spéciaux des Organismes Publics ont été supprimés et remplacés par les Placements Publics.

Les principes de base, les principales caractéristiques des nouveaux produits de placement public et leur grille de rémunération sont fixés comme suit :

A. Principes de base

L'un des principes fondamentaux de ce dispositif était la discrimination du taux d'intérêt servi sur les dépôts spéciaux suivant la position de l'Etat au compte d'avances statutaires. Néanmoins, compte tenu notamment de la volonté de la Banque d'offrir une rémunération attrayante aux Trésors et Comptables publics et de maintenir dans la CEMAC les liquidités budgétaires excédentaires, le Comité de Politique Monétaire en sa session du 02 juillet 2008 avait décidé de l'abandon de cette règle de discrimination. Par conséquent, dans le cadre de la politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC, les nouveaux principes sont de :

- Traiter les Trésors et Comptables publics hors mécanisme du marché monétaire en leur offrant les trois produits de placement que sont i) les Fonds de réserve pour les Générations Futures, ii) les dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires et iii) les dépôts spéciaux classiques ;
- Indexer la rémunération de ces dépôts publics sur le rendement du Compte d'Opérations et établir une hiérarchie des taux servis en fonction de la maturité de chaque produit (effet cascade), le TISPP₀ constituant le taux « mère » à partir duquel tous les autres taux de rémunération découlent. La formule de calcul du TISPP₀ est la suivante :
$$\text{TISPP}_0 = \text{TRCO} - X \%$$
 ; où TISPP₀ désigne le Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures ; TRCO, le Taux de Rendement des avoirs en Compte d'Opérations et X, la marge BEAC fixée désormais par le Comité de Politique Monétaire ;
- Servir un taux d'intérêt unique sur les dépôts classiques quelle que soit la position de l'Etat concerné au compte d'avances statutaires.

Par ailleurs, compte tenu de la création du Comité de Politique Monétaire, la délégation de pouvoir au Gouverneur en matière de manipulation des taux d'intérêt sur les placements publics a été supprimée.

B. Principales caractéristiques des produits

Les nouveaux produits de placement public sont caractérisés principalement par :

1. Les Fonds de réserve pour les Générations Futures

- La maturité minimale est de cinq ans ;
- La périodicité d’approvisionnement du compte est annuelle ;
- Les intérêts sont calculés annuellement en fin de période et capitalisés.

2. Les dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires

- La maturité minimale est de six mois ;
- La périodicité d’approvisionnement du compte est mensuelle ;
- Les intérêts sont calculés semestriellement et reversés au compte courant du Trésor.

3. Les dépôts spéciaux classiques des Trésors et Comptables publics

- La maturité minimale est d’un mois ;
- La périodicité d’approvisionnement du compte est décadaire ;
- Les intérêts sont calculés mensuellement et reversés au compte courant du Trésor.

C. Grille de rémunération des dépôts publics et pénalités

La rémunération des dépôts publics est indexée sur le rendement du Compte d’Opérations. Selon la maturité du placement, une hiérarchie des taux d’intérêt servis a été définie par la BEAC comme suit :

1. Les Fonds de réserve pour les Générations Futures

Le Taux d’Intérêt Sur Placement Public au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP₀) qui est égal au TRCO – X % est fixé pour une année.

En cas de retrait avant l’échéance minimale de cinq ans, la rémunération est réduite rétroactivement de la manière ci-après :

- 50 % si la maturité restant à courir pour atteindre l’échéance minimale est d’au moins quatre ans ;
- 40 % si la maturité restant à courir pour atteindre l’échéance minimale est

d'au moins trois ans ;

- 30 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins deux ans ;
- 15 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins un an ;

2. Les dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires

Le Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires est le TISPP₁ qui dérive du TISPP₀ et est également un taux annuel.

En cas de retrait avant l'échéance minimale, la rémunération est réduite de 30 %.

3. Les dépôts spéciaux classiques

Le Taux d'Intérêt Sur Placement Public à servir au titre des dépôts spéciaux est le TISPP₂, dérivant toujours du TISPP₀. Comme les précédents taux, le TISPP₂ est aussi fixé pour un an.

En cas de retrait avant l'échéance minimale d'un mois, la rémunération est réduite de 30 % .

D. Mise en place des produits

Pour les Fonds de réserve pour les Générations Futures et le Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires, la mise en place des produits intervient à la signature d'une convention entre le Ministre en charge des Finances de l'Etat concerné et le Gouverneur de la BEAC.

S'agissant des dépôts spéciaux, la mise en place est faite après un échange de lettres entre l'Etat concerné représenté par le Directeur du Trésor et la BEAC représentée par le Directeur National, précisant les conditions et les modalités de fonctionnement.

B. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

En 2008, en plus de la stabilité des prix, la politique monétaire de la BEAC a été axée sur l'atténuation de l'impact de la crise financière internationale sur les performances économiques des pays membres.

1. Evolution des objectifs monétaires et de crédit

Dans le cadre de l'exercice de programmation monétaire, la Banque a déterminé des objectifs monétaires et de crédit pour la période allant de janvier à décembre 2008. En comparaison au dernier trimestre 2007, les objectifs de

refinancement arrêtés pour le premier et le second trimestres 2008 sont demeurés stables dans l'ensemble des pays de la Sous-région à un montant global de 52,5 milliards. Pour le troisième et le quatrième trimestres, ces objectifs ont été réduits de 5 milliards au Tchad, à 15 milliards, pour tenir compte des besoins potentiels des opérations de la campagne cotonnière, et maintenus inchangés dans les cinq autres Etats, s'établissant ainsi à 47,5 milliards.

Les résultats de la programmation monétaire au cours de l'exercice 2008 pour les six Etats de la CEMAC sont présentés dans le tableau 11.

Tableau 11 : Evolution des objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2008

AGREGATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad
Objectifs de la Masse Monétaire (Variation en %)	7,6 % - 9,6 %	12 % - 14 %	16,1 % - 18,1 %	19,4 % - 21,4 %	14,3 % - 16,3 %	12,6 % - 14,6 %
Réalisations	13,9 %	16,5 %	36,7 %	9,0 %	30,1 %	21,8 %
Objectifs de Refinancement (en millions de FCFA)	6000	8000	16000	2000	500	15000
Pointes d'utilisation de la période (en millions de FCFA)	370	Néant	Néant	Néant	Néant	6000
Taux d'utilisation	6,2 %	0 %	0 %	0 %	0 %	40,0 %

Source : BEAC

Au **Cameroun**, la masse monétaire a augmenté de 13,9 % contre 8,6 % initialement projeté, en liaison avec l'accroissement substantiel des avoirs extérieurs nets (+ 15,5 %) et des crédits à l'économie (18,4 %) qui ont compensé la baisse des créances nettes sur l'Etat (- 41,4 %).

En **République Centrafricaine**, la masse monétaire s'est accrue de 16,5 % au lieu de 13 % escompté. Cette augmentation résulte de la hausse concomitante des crédits à l'économie (+ 8,6 %) et des créances nettes sur l'Etat (+ 12,7 %). En revanche, les avoirs extérieurs nets se sont légèrement repliés (- 1,2 %) sur la même période.

Au **Congo**, la masse monétaire s'est relevée de 36,7 %, largement au dessus de l'objectif (+ 17,1 %). Cette progression résulte de la hausse de 69,2 % des avoirs extérieurs nets, renforcée par une expansion de 66,1 % des crédits à l'économie, tandis que les créances nettes sur l'Etat ont chuté (- 125,1 %).

Au **Gabon**, la masse monétaire s'est accrue de 9,0 % au lieu de 20,4 % prévu initialement. Cette augmentation s'explique principalement par une progression exceptionnelle de 54,5 % des créances nettes sur l'Etat et une hausse de 5,9 % des crédits à l'économie. Pour leur part, les avoirs extérieurs nets ont baissé de 11,4 %.

En **Guinée Equatoriale**, la masse monétaire s'est appréciée de 30,1 %, pour une prévision de 15,3 %, compte tenu de l'augmentation des avoirs extérieurs nets (24,2 %) et des crédits à l'économie (+ 109,2 %), qui a toutefois été tempérée par la diminution des créances nettes sur l'Etat (- 35,9 %).

Au **Tchad**, la masse monétaire a progressé de 21,8 % contre une projection de 13,6 %, sous l'impulsion d'une hausse des avoirs extérieurs nets (48,5 %) et des crédits à l'économie (46,4 %), et ce

en dépit d'une chute importante des créances nettes sur l'Etat (- 144,3 %).

2. Fixation des plafonds des avances statutaires aux Etats

A fin décembre 2008, le montant des plafonds statutaires des Etats auprès de la BEAC s'est établi à 1 529,5 milliards, contre 1 152,7 milliards en 2007, soit une progression de 32,7 %. Cette hausse reflète l'amélioration de la trésorerie publique en 2008 suite à un meilleur recouvrement des recettes budgétaires.

Parallèlement, l'encours des avances de l'Institut d'Emission aux Trésors Nationaux s'est contracté, revenant de 285,3 milliards au 31 décembre 2007 à 38,3 milliards une année plus tard, en relation avec l'amélioration sensible de la liquidité publique.

Reflétant à la fois le relèvement des plafonds d'avances aux Etats et le recul du recours aux tirages de la Banque Centrale, les marges de tirages des Trésors Nationaux se sont fortement améliorées, passant de 867,4 milliards en décembre 2007 à 1 491,2 milliards en décembre 2008.

Par ailleurs, au cours de la période sous revue, l'encours des crédits consolidés a poursuivi sa tendance baissière, suite aux remboursements effectués par les Etats. Ainsi, le montant de la dette consolidée des Etats s'est élevé à 75,2 milliards en décembre 2008 contre 76,7 milliards en 2007. Toutefois, deux Etats ont cumulé des arriérés aussi bien en intérêt qu'en capital (2,4 milliards en intérêt pour la République Centrafricaine, et 1,4 milliard pour le Tchad, dont 946 millions en capital et 465 millions en intérêts).

Le tableau ci-après retrace l'évolution des objectifs de refinancement et des utilisations ainsi que celle des plafonds d'avances aux Trésors Nationaux.

Tableau 12 : Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancement aux banques et utilisations

(Situation de fin de période en millions de FCFA)

PAYS	2008												Taux d'utilisation au 31/12/08 (b)/(a) en %
	2007		Décembre		Mars		Juin		Septembre		Décembre		
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/07	Utilisations au 31/12/07	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/08	Utilisations au 31/03/08	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/08	Utilisations au 30/06/08	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/08	Utilisations au 30/09/08	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/08 (a)	Utilisations au 31/12/08 (b)			
A - CAMEROUN													
1 - Trésor	318 000	0	318 000	0	318 000	0	318 000	0	318 000	0	318 000	0	0,00 %
2 - Banques	6 000	317	6 000	326	6 000	339	6 000	367	6 000	366	6 000	366	6,10 %
B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE													
1 - Trésor	15 540	15 540	15 540	15 540	16 711	15 540	16 711	15 540	16 711	15 540	16 711	16 711	100,00 %
2 - Banques	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0	0,00 %
C - CONGO													
1 - Trésor	374 087	153 895	374 087	96 587	312 166	14 796	312 166	25 438	312 166	0	312 166	0	0,00 %
2 - Banques	16 000	0	6 000	0	16 000	0	16 000	0	16 000	0	16 000	0	0,00 %
D - GABON													
1 - Trésor	235 320	98 876	234 885	211 390	234 885	113 258	267 600	89 256	268 604	0	268 604	0	0,00 %
2 - Banques	2 000	0	2 000	0	2 000	0	2 000	0	2 000	0	2 000	0	0,00 %
E - GUINEE EQUATORIALE													
1 - Trésor	154 705	0	154 705	0	461 705	249 651	461 705	0	461 705	0	461 705	0	0,00 %
2 - Banques	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	0,00 %
F - TCHAD													
1 - Trésor	55 043	17 000	55 043	18 200	55 043	18 200	152 286	21 601	152 286	21 601	152 286	21 601	14,18 %
2 - Banques	20 000	3 114	35 000	3 600	20 000	4 000	15 000	5 000	15 000	2 500	15 000	2 500	16,67 %
G - ENSEMBLE CEMAC													
1 - Trésor	1 152 695	285 311	1 152 260	341 717	1 398 510	411 445	1 528 468	151 835	1 529 472	38 312	1 529 472	38 312	9,93 %
2 - Système bancaire	52 500	3 431	57 500	3 926	52 500	4 339	47 500	5 367	47 500	2 866	47 500	2 866	11,30 %

3. Evolution des taux d'intervention de la BEAC

Après un premier semestre marqué par le raffermissement de l'activité économique et la consolidation des réserves de change, avec pour corollaires, la surliquidité du système bancaire et la persistance des tensions inflationnistes, les perspectives de croissance ont été revues à la baisse au second semestre. Dans un tel contexte, le Comité de Politique Monétaire a d'abord révisé les taux d'intervention à la hausse le 03 juillet 2008, avant de les revoir à la baisse le 16 décembre 2008. Ainsi, le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) a été relevé de 5,25 % à 5,50 %, avant de revenir à 4,75 %. De même, le Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP) est passé de 7,00 % à 7,25 % puis à 6,50 %. Quant au taux de ponction des liquidités, il a évolué de 1,95 % à 2,20 % avant de retomber à 1,30 %. Cette trajectoire visait à contenir les pressions inflationnistes durant le premier semestre, puis à soutenir l'activité dans un contexte de crise financière internationale à partir de la deuxième moitié de l'année.

Le taux des avances aux Trésors Nationaux à l'intérieur des plafonds statutaires étant aligné sur le taux directeur (TIAO), celui-ci a suivi la même trajectoire, soit de 5,25 % à 5,5 % en date du 03 juillet 2008, et de 5,50 % à 4,75 % à compter du 16 décembre 2008.

Le Taux de Pénalité (TP) aux établissements de crédit ainsi que celui appliqué aux avances consenties aux Trésors Nationaux en dépassement des plafonds statutaires sont demeurés constants respectivement à 12 % et 10 %.

En ce qui concerne les deux bornes relatives aux conditions de banque, le Comité de Politique Monétaire a décidé en date du 02 juillet 2008, de la suppression du taux débiteur maximum (TDM) et de la baisse de 4,25 % à 3,25 % du taux créditeur minimum (TCM).

Le comportement des différents taux d'intervention de la Banque durant les deux dernières années est retracé dans le tableau récapitulatif de la page ci-après.

Tableau 13 : Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque

(en pourcentage)

RUBRIQUES	03.03.06 26.03.06	09.06.06 31.08.06	01.09.06 09.10.06	10.10.06 10.12.06	11.12.06 12.03.07	13.03.07 13.06.07	14.06.07 02.07.08	03.07.08 22.10.08	23.10.08 17.12.08	18.12.08 Au.....
I - OPERATIONS DES TRESORS (Hors Marché)										
. Taux des avances aux Trésors	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75
. Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
. Taux des dépôts spéciaux des Organismes Publics	1,55						Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
II - MARCHE MONETAIRE										
A- Injections de liquidités										
1- Guichet "A"										
. Taux des appels d'offres (TIAO)	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75
. Taux des prises en pension (TIPO)	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,25	7,25	6,50
. Taux des Interventions Ponctuelles (TISIP)	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,25-12	7,25-12	6,5-12
. Taux des Avexcept s/Cert.de Plac.(TACP)*	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75
. Taux de pénalité aux banques (TPB)	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00
2- Guichet "B"										
. Taux s/nouveaux crédits d'invest.productifs**	5,7500	5,7500	5,7500	5,7500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500
. Taux effectifs s/anciens CMT irrévocables	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35
B- Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)										
. Taux d'intérêt sur placements à 7 jours "TISP"	1,5500	1,5500	1,5500	1,5500	1,6500	1,7000	1,9500	2,2000	2,2000	1,3000
. Taux d'intérêt sur placements à 28 jours "TISP"	1,6125	1,6125	1,6125	1,6125	1,7125	1,7625	2,0125	2,2625	2,2625	1,3625
. Taux d'intérêt sur placements à 84 jours "TISP"	1,6750	1,6750	1,6750	1,6750	1,7750	1,8250	2,0750	2,3250	2,3250	1,4250
III - CONDITIONS DE BANQUE										
- Libres, avec 2 bornes :										
1. Taux débiteur maximum (TDM)***	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	Supprimé	Supprimé	Supprimé
2. Taux créditeur minimum (TCM)	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	3,25	3,25	3,25

* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial). Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial.

*** Le TIAO pondéré du quatrième trimestre 2008 est de 5,2500 %.

4. Evolution des réserves obligatoires

Le montant des réserves obligatoires est passé de 397 milliards en décembre 2007 à 510 milliards douze mois plus tard, suite à l'accroissement des dépôts bancaires et au relèvement des coefficients des réserves obligatoires.

En effet, le 20 mars 2008, le Comité de Politique Monétaire a procédé au relèvement des coefficients de réserves obligatoires dans le souci de réduire le pouvoir de création monétaire des banques, dans un contexte de surliquidité globale du système bancaire de la CEMAC. Le 03 juillet de la même année, compte tenu de la situation exceptionnelle de la liquidité des banques implantées au Congo, les coefficients applicables à ces banques ont été à nouveau révisés à la hausse.

En fin d'année 2008, la structure des coefficients des réserves obligatoires se présentait ainsi qu'il suit :

1 - Banques du Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Congo et Guinée Équatoriale) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **14,00 %**

- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **10,50 %**

2 - Banques du Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun et Gabon) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **11,75 %**
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **9,25 %**

3 - Banques du Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **9,00 %**
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **6,50 %**

S'agissant du taux de rémunération des réserves obligatoires, celui-ci a été relevé le 03 juillet 2008, passant de 0,35 % à 0,50 % puis ramené à 0,15 % en date du 16 décembre 2008.

Il convient de souligner que les banques implantées en **République Centrafricaine** sont toujours exonérées de l'obligation de constituer des réserves obligatoires.

Tableau 14 : Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires

(en pourcentage)

RUBRIQUES	Date d'entrée en vigueur						
	01.07.04 19.01.05	20.01.05 02.03.06	03.03.06 12.03.07	13.03.07 19.03.08	20.03.08 02.07.08	03.07.08 17.12.08	18.12.08 31.12.08
I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES (2)							
<i>- Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Guinée Equatoriale)</i>							
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	7,75	10,00	12,50	14,00	14,00	14,00
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	5,75	7,00	9,50	10,50	10,50	10,50
<i>- Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon)</i>							
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	7,75	7,75	7,75	10,25	11,75	11,75	11,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	5,75	5,75	5,75	8,25	9,25	9,25	9,25
<i>- Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad)</i>							
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	5,00	5,00	5,00	7,50	9,00	9,00	9,00
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	3,00	3,00	3,00	5,50	6,50	6,50	6,50
II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES							
	0,55	0,40	0,30	0,35	0,35	0,50	0,15

(1) A compter du 03/03/2006, aux fins du calcul des réserves obligatoires, les pays de la CEMAC ont été séparés de deux à trois groupes en fonction de leur situation de liquidité.

Le Gouverneur a décidé, le 22 mai 2003, d'exempter les banques de la RCA de la constitution des réserves obligatoires.

(2) A titre d'information, le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UEMOA est le suivant, depuis le 16 mars 2004 : Bénin : 13 % ; Mali et Sénégal : 9 % ; Côte d'Ivoire et Niger : 5 % ; Burkina, Guinée Bissau et Togo : 3 %.
Ets financiers 5 % depuis l'institution des RO en octobre 1993.

(3) les banques du Congo appartiennent désormais au Groupe I depuis le 03 juillet 2008 (Décision N° 02/CPM/2008)

Encadré n° 4 : « Modalités d'application des réserves obligatoires »

Le 1^{er} septembre 2001, le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, agissant par délégation du Conseil d'Administration, a décidé de soumettre les banques de la Zone d'Emission à la constitution des réserves obligatoires.

La BEAC recourt aux réserves obligatoires pour renforcer la régulation de la liquidité bancaire. L'utilisation de cet instrument permet à la Banque Centrale de maintenir les banques « en banque », c'est-à-dire contraindre le système bancaire à solliciter l'intervention de l'Institut d'Emission, alors que les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale pour les établissements de crédit.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure, les banques commerciales agréées par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle dans des comptes rémunérés dits "comptes de réserves obligatoires" tenus par la BEAC.

Les établissements financiers et les institutions financières publiques sont exclus du champ d'application des réserves obligatoires, lequel ne concerne que les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte-courant auprès de l'Institut d'Emission.

I - CALCUL DES RESERVES OBLIGATOIRES

a - Assiette des réserves obligatoires

L'assiette des réserves obligatoires minimales comprend :

- a - les dépôts à vue, à savoir les soldes créditeurs des comptes créditeurs à vue (résidents et non-résidents)
- b - les dépôts à terme et d'épargne, à savoir :
 - les comptes de dépôts à régime spécial ;
 - les comptes de dépôts à terme (résidents et non-résidents) : cette rubrique comprend les comptes de dépôts à terme.

Les chiffres de dépôts à prendre en compte pour le calcul du niveau réglementaire des réserves obligatoires sont ceux relatifs aux encours des dépôts aux dates des 10, 20 et 30 (ou 31) du mois de référence.

b - Coefficient des réserves obligatoires

Compte tenu de l'asymétrie des chocs entre les pays de la Zone d'Emission, le Conseil d'Administration de la BEAC, réuni en sa séance du 1er juillet 2002, a décidé d'adopter une politique différenciée des réserves obligatoires. En fonction de la situation de liquidité du système bancaire par pays, trois groupes de pays sont constitués. Le Groupe I correspond aux pays à situation de liquidité abondante, le Groupe II comprend les pays à situation de liquidité satisfaisante et le Groupe III est constitué des pays à situation de liquidité fragile.

Les coefficients des réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le Comité de Politique Monétaire dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de l'Institut d'Emission, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe. Après une modification des coefficients des réserves obligatoires, la BEAC laisse aux banques une période d'adaptation de deux mois au cours de laquelle aucune sanction ne leur sera appliquée.

II - REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES ET REGIME DES SANCTIONS

a - Rémunération des réserves obligatoires

Le Comité de Politique Monétaire de la BEAC fixe le taux de rémunération des réserves obligatoires dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque.

b - Contrôle des déclarations des banques

L'Institut d'Emission doit aussi pouvoir s'assurer que les dépôts déclarés par les établissements de crédit sont exacts. Pour cela, deux types de contrôles sont instaurés :

- **les contrôles sur pièces**, pour le rapprochement des déclarations avec les situations mensuelles des banques ;
- **les contrôles sur place**, effectués périodiquement et de manière inopinée, à l'initiative de la BEAC (Service du Marché Monétaire) et/ou la COBAC.

c - Régime des sanctions

Des sanctions pécuniaires peuvent être appliquées aux banques dont le niveau des réserves obligatoires est insuffisant ou qui déclarent tardivement ou de manière erronée l'encours de leurs dépôts.

Encadré n° 5 : « Chronique des mesures de politique monétaire »

● Le 20 mars 2008

Sur décision du Comité de Politique Monétaire n° 01/CPM/2008 datée du 20 mars 2008, les coefficients de réserves obligatoires ont été réaménagés ainsi qu'il suit au 20 mars 2008 :

1 - Banques du Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Guinée-Équatoriale) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **14,00 % (au lieu de 12,50 %)**
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **10,50 % (au lieu de 9,50 %)**

2 - Banques du Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **11,75 % (au lieu de 10,25 %)**
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **9,25 % (au lieu de 8,25 %)**

3 - Banques du Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad) :

- . Coefficient applicable aux dépôts à vue : **9,00 % (au lieu de 7,50 %)**
- . Coefficient applicable aux dépôts à terme : **6,50 % (au lieu de 5,50 %)**

La suspension de l'application des réserves obligatoires aux banques centrafricaines a été maintenue.

Le taux de rémunération des réserves obligatoires reste fixé à 0,35 %.

● Le 03 juillet 2008

. Sur décision du Comité de Politique Monétaire n° 02/CPM/2008 datée du 03 juillet 2008, le Congo est passé du groupe des pays à situation de liquidité satisfaisante à celui des pays à situation de liquidité abondante. Il rejoint ainsi la Guinée-Équatoriale.

. Le Comité de Politique Monétaire suivant sa décision n° 03/CPM/2008, a procédé en date du 03 juillet 2008, à la suppression du Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre des Dépôts Spéciaux lorsque l'Etat recourt aux avances de la BEAC (TISPP₃).

. Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire, par décision n° 04/CPM/2008 en date du 03 juillet 2008, a relevé le taux de rémunération des réserves obligatoires. Ce taux est passé de 0,35 % à 0,50 %.

. Le Comité de Politique Monétaire a également procédé à travers la décision n° 05/CPM/2008 datée du 03 juillet 2008, à la suppression du taux débiteur maximum (TDM) et à la révision à la baisse du Taux Créditeur Minimum (TCM) de 4,25% à 3,25%.

. En outre, sur décision n° 06/CPM/2008 du 03 juillet 2008, le Comité de Politique Monétaire a révisé à la hausse les différents taux d'intervention de l'Institut d'Emission. Ils se présentent dorénavant comme suit au 03 juillet 2008 :

A - Taux d'injection des liquidités

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO)... 5,50 % (au lieu de 5,25 %)
- Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP).....7,25 % (au lieu de 7,00 %)
- Taux de Pénalité aux Banques (TPB).....12,00 % (inchangé)
- Taux des avances aux Trésors à l'intérieur des plafonds statutaires.....5,50 % (au lieu de 5,25 %)
- Taux des avances aux Trésors au-delà des plafonds statutaires 10,00 % (inchangé)

B - Taux de ponction des liquidités (TISP)

- Placements à 7 jours : 2,20 % (au lieu de 1,95 %)
- Placements à 28 jours : 2,20 % majoré de 1/16ème de point
- Placements à 84 jours : 2,20 % majoré de 2/16ème de point.

. Sur décision du Comité de Politique Monétaire n° 07/CPM/2008, la grille de rémunération des dépôts publics par la BEAC est réaménagée comme suit pour compter du 10 juillet 2008 :

- Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP₀) :.....3,65 % (au lieu de 3,45 %)
- Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires (TISPP₁).....3,45 % (au lieu de 3,25 %)
- Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre des Dépôts Spéciaux lorsque l'Etat ne recourt pas aux avances de la BEAC (TISPP₂).....3,15 % (au lieu de 2,95 %).

CHAPITRE II

EVOLUTION DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Au cours de l'année 2008, l'activité du marché monétaire a été marquée par l'accroissement du volume des liquidités injectées par l'Institut d'Emission, la stagnation des placements des banques à la Banque Centrale et la reprise des transactions sur le compartiment interbancaire.

A. EVOLUTION DES INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE

L'activité du marché monétaire a été marquée par une augmentation des avances de l'Institut d'émission sur le Guichet A et la poursuite des reprises de liquidités.

1. Injections de liquidités (Guichets A et B)

L'encours moyen des avances de la Banque Centrale aux établissements de crédit a plus que triplé. Cette progression traduit une implication plus accrue des banques dans le financement de l'économie. Contrairement au Guichet A, le Guichet B est demeuré peu actif au cours de l'année 2008.

1.1. Evolution du Guichet A

Le montant moyen des liquidités injectées par la BEAC à travers le Guichet A, a considérablement augmenté, passant de 3,5 milliards en décembre 2007 à 11,7 milliards un an plus tard.

- **Interventions au titre des appels d'offres positifs**

Le volume moyen des avances de la BEAC par la procédure des appels

d'offres positifs a légèrement augmenté au cours de la période de référence. Il s'est établi à 3,8 milliards en décembre 2008 contre 3,5 milliards un an auparavant.

Au **Cameroun**, le niveau moyen des facilités octroyées au système bancaire par le mécanisme des appels d'offres positifs a légèrement augmenté. De 321 millions à fin décembre 2007, il s'est fixé à 352 millions une année plus tard.

Au **Tchad**, le montant moyen des concours de l'Institut d'Emission s'est légèrement accru, passant de 3,2 milliards à la fin de l'exercice 2007 à 3,4 milliards douze mois après, soit une hausse de 6,3 %. Il convient de souligner que les banques implantées au Tchad ont reçu 90,7 % des liquidités injectées dans l'ensemble de la Zone d'Emission, afin de faire face au financement de la campagne cotonnière.

En **Centrafrique**, au **Congo**, au **Gabon** et en **Guinée Equatoriale**, les établissements de crédit n'ont pas soumissionné aux appels d'offres positifs durant toute la période sous revue.

- **Interventions au titre des prises en pension**

L'encours moyen des prises en pension est passé d'un montant nul à fin décembre 2007 pour se situer à 523 millions en décembre 2008. Seul un établissement de crédit exerçant au Cameroun a recouru de manière sporadique, aux opérations de prises en pension.

Quant aux banques implantées en **République Centrafricaine**, au **Congo**, au **Gabon**, en **Guinée Equatoriale** et au **Tchad**, aucune d'entre elles n'a sollicité l'intervention de l'Institut d'Emission au titre des prises en pension, durant les douze mois écoulés.

- **Autres interventions**

La Banque Centrale a été sollicitée au cours de l'année 2008 pour des avances exceptionnelles garanties par des certificats de placements. D'un montant nul en décembre 2007, l'encours moyen de ces avances s'est élevé à 7,4 milliards à la fin de l'année 2008.

Ces interventions ont été sollicitées par les banques implantées au **Cameroun**, au **Congo** et dans une moindre mesure au **Tchad**, pour faire face à des déficits ponctuels de trésorerie.

1.2. Evolution du Guichet B

Les interventions de l'Institut d'Emission à travers son guichet secondaire (Guichet B) ont été faibles en 2008, l'encours moyen de ces avances atteignant 120 millions en mai et 65 millions en juin.

2. Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)

L'encours moyen des placements bancaires auprès de la Banque Centrale à travers la procédure d'appels d'offres négatifs a pratiquement stagné, se

chiffrant à 629,7 milliards en décembre 2008 contre 627,1 milliards douze mois plus tôt.

Au cours de la période de référence, la répartition en pourcentage par pays, de l'encours global des placements des établissements de crédit se présente comme suit : 25,42 % pour le Cameroun, 0,33 % pour la République Centrafricaine, 33,12 % pour le Congo, 26,32 % pour le Gabon, 14,63 % pour la Guinée Equatoriale et 0,18 % pour le Tchad.

Au **Cameroun**, le montant moyen des placements bancaires a enregistré une régression substantielle, se situant à 160,1 milliards en décembre 2008 contre 266,3 milliards en décembre 2007.

En **République Centrafricaine**, le volume moyen des liquidités ponctionnées par l'Institut d'Emission a fléchi, revenant de 2,6 milliards en décembre 2007 à 2,1 milliards un an plus tard.

Au **Congo**, le niveau moyen des placements des établissements de crédit s'est accru de manière significative pour atteindre 208,5 milliards en décembre 2008 contre 116,7 milliards un an auparavant.

Au **Gabon**, l'encours moyen des reprises de liquidités effectuées par la Banque Centrale a progressé. Il s'est situé à 165,7 milliards à la fin de la période sous revue, contre 78,7 milliards en décembre 2007.

En **Guinée Equatoriale**, le volume moyen des liquidités ponctionnées a diminué, revenant de 157,8 milliards en décembre 2007 à 92,1 milliards en 2008.

Au **Tchad**, les banques ont soumis aux appels d'offres négatifs de manière modérée au cours de l'année 2008. Le niveau moyen des placements s'est établi à 1,1 milliard en décembre 2008, contre 4,8 milliards en décembre 2007.

**Tableau 15 a : Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit
et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire**
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								Volume des transactions interbanq. (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	GUICHET "A"					GUICHET "B"		TOTAL GENERAL DES INTERVEN- TIONS		
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Avances exceptionnelles garanties par des certi- ficats de placement	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à moyen terme irrévocables			
1. CAMEROUN										
DEC. 07	321	0	0	0	0	321	0	321	0	266 323
JAN. 08	317	6	0	0	0	323	0	323	0	255 871
FEV. 08	339	0	1 159	0	0	1 498	0	1 498	0	254 276
MARS 08	340	5	0	0	0	345	0	345	0	248 485
AVRIL 08	317	5	267	0	0	588	0	588	0	222 133
MAI 08	321	1	0	0	0	322	0	322	4 000	223 661
JUIN 08	321	5	0	0	0	326	0	326	3 000	215 317
JUIL. 08	336	6	1 129	0	0	1 471	0	1 471	0	217 678
AOUT 08	348	0	0	0	0	348	0	348	2 000	194 677
SEPT. 08	348	7	167	0	0	522	0	522	0	185 283
OCT. 08	342	2	484	0	0	828	0	828	27 486	172 548
NOV. 08	333	11	0	0	0	344	0	344	35 000	159 583
DEC. 08	352	7	3 548	0	0	3 907	0	3 907	6 500	160 081
2. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE										
DEC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 606
JAN. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 897
FEV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 648
MARS 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 923
AVRIL 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 350
MAI 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 839
JUIN 08	0	0	0	0	0	0	0	0	500	1 817
JUIL. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 661
AOUT 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 371
SEPT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 150
OCT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	310	3 384
NOV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	550	2 613
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 087
3. CONGO										
DEC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 710
JAN. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 096
FEV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188 862
MARS 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 274
AVRIL 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	176 583
MAI 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 613
JUIN 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	129 067
JUIL. 08	0	0	2 129	0	0	2 129	0	2 129	0	126 258
AOUT 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123 032
SEPT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 234
OCT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 419
NOV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	231 120
DEC. 08	0	0	3 871	0	0	3 871	0	3 871	0	208 549

**Tableau 15 b : Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit
et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire**
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								PLACEMENTS DES BANQUES & CCP AUPRES DE LA BEAC (appels d'offr. négatifs)	
	GUICHET "A"					TOTAL	GUICHET "B" Crédits à M.T. irrévocabl.	TOTAL GENERAL DES INTER- VENTIONS		Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except.ga ranties p/des cert.placem.	Intervention Ponctuelle (IP)	Avances au taux de pénalité					
4. GABON										
DEC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78 742
JAN. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 807
FEV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 348
MARS 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 548
AVRIL 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 987
MAI 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 981
JUIN 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 263
JUIL. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 401
AOUT 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87 302
SEPT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	134 105
OCT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 635
NOV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 858
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 727
5. GUINEE EQUATORIALE										
DEC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 871
JAN. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 984
FEV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 552
MARS 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 210
AVRIL 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 167
MAI 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 258
JUIN 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	369 750
JUIL. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	364 516
AOUT 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	316 129
SEPT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	209 133
OCT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107 258
NOV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 000
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 097
6. TCHAD										
DEC. 07	3 173	0	0	0	0	3 173	0	3 173	0	4 839
JAN. 08	3 033	0	0	0	0	3 033	0	3 033	0	3 806
FEV. 08	3 000	0	0	0	0	3 000	0	3 000	0	1 690
MARS 08	3 435	0	0	0	0	3 435	0	3 435	0	1 613
AVRIL 08	3 693	0	0	0	0	3 693	0	3 693	2 000	3 750
MAI 08	3 718	166	0	0	0	3 884	120	4 003	0	1 823
JUIN 08	4 213	0	0	0	0	4 213	65	4 278	0	0
JUIL. 08	3 935	452	0	0	0	4 387	0	4 387	0	0
AOUT 08	3 226	0	0	0	0	3 226	0	3 226	0	1 065
SEPT. 08	4 950	0	0	0	0	4 950	0	4 950	0	1 633
OCT. 08	5 242	0	0	0	0	5 242	0	5 242	0	2 484
NOV. 08	5 607	0	150	0	0	5 757	0	5 757	0	1 350
DEC. 08	3 448	516	0	0	0	3 964	0	3 964	0	1 129
7. CEMAC										
DEC. 07	3 494	0	0	0	0	3 494	0	3 494	0	627 091
JAN. 08	3 350	6	0	0	0	3 356	0	3 356	0	544 461
FEV. 08	3 339	0	1159	0	0	4 498	0	4 498	0	584 376
MARS 08	3 775	5	0	0	0	3 780	0	3 780	0	591 053
AVRIL 08	4 010	5	267	0	0	4 281	0	4 281	2 000	546 970
MAI 08	4 039	167	0	0	0	4 206	120	4 325	4 000	631 175
JUIN 08	4 534	5	0	0	0	4 539	65	4 604	3 500	806 214
JUIL. 08	4 271	458	3258	0	0	7 987	0	7 987	0	795 514
AOUT 08	3 574	0	0	0	0	3 574	0	3 574	2 000	723 576
SEPT. 08	5 298	7	167	0	0	5 472	0	5 472	0	685 538
OCT. 08	5 584	2	484	0	0	6 070	0	6 070	27 796	592 728
NOV. 08	5 940	11	150	0	0	6 101	0	6 101	35 550	617 524
DEC. 08	3 800	523	7419	0	0	11 742	0	11 742	6 500	629 670

B. EVOLUTION DU COMPARTIMENT INTERBANCAIRE

1. Evolution des transactions interbancaires

Le marché interbancaire a connu un regain d'activité au cours de l'année 2008. Le volume global des transactions a fortement augmenté, passant de 20,3 milliards en 2007 à 81,3 milliards une année plus tard. Cette augmentation s'explique par la confiance retrouvée par le système bancaire d'une part, et l'accroissement de l'offre de crédit par les banques d'autre part.

Les établissements de crédit ayant effectué des transactions sur le compartiment interbancaire sont essentiellement ceux exerçant au Cameroun, en République Centrafricaine et, dans une moindre mesure, au Tchad.

Au **Cameroun**, le volume global des liquidités échangées entre établissements de crédit s'est accru considérablement, passant de 15,8 milliards au 31 décembre 2007 à 78 milliards en 2008. Les taux pratiqués ont évolué dans une fourchette comprise entre 2,01 % et 4,75 %.

En **République Centrafricaine**, le montant cumulé des transactions interbancaires s'est élevé à 1,4 milliard au cours de l'année 2008 contre un montant

nul en 2007. Les taux pratiqués ont évolué dans une marge comprise entre 7 % et 10 %.

Au **Tchad**, une seule transaction d'un montant de 2 milliards au taux de 3,75 % a été enregistrée.

2. Evolution des taux d'intérêt interbancaires

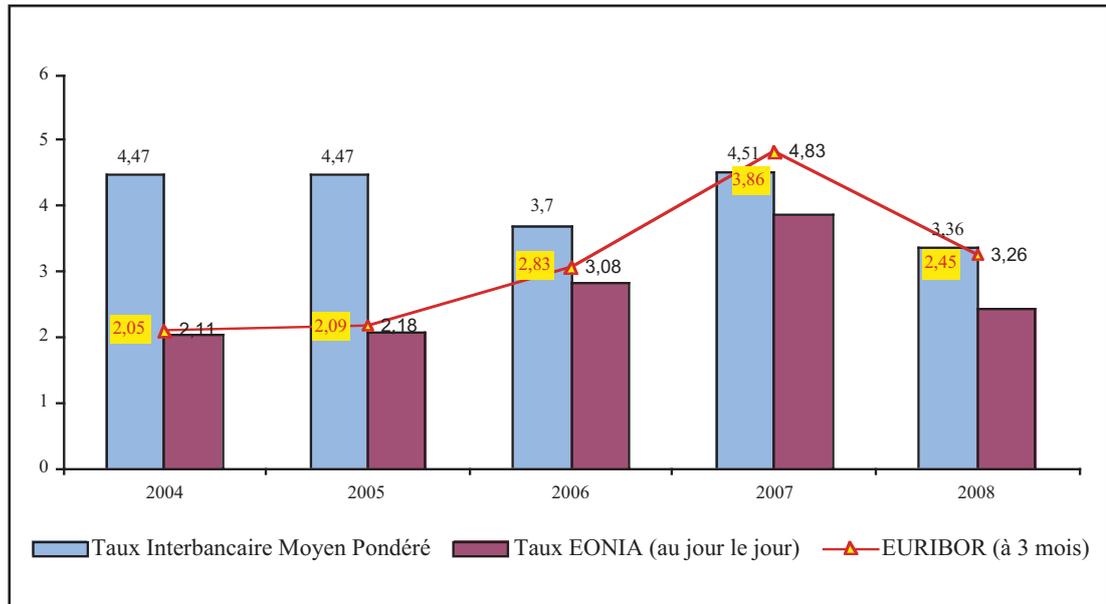
Du fait de la surliquidité globale du système bancaire de la CEMAC, le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) s'est détendu, se situant à 3,3570 % en 2008 contre 4,5151 % en 2007. Cette évolution, qui s'inscrit dans le mouvement de reflux des taux d'intérêt mondiaux, traduit le regain de confiance entre établissements de crédit implantés dans la CEMAC, compte tenu de la conjoncture favorable.

A l'instar de l'EONIA, le Taux Interbancaire Moyen Pondéré a enregistré une tendance baissière, après une tentative de remontée en 2007. Compte tenu de la baisse plus marquée de l'EONIA, le spread entre les deux taux s'est accru, passant de 0,65% en 2007 à 0,95 % en 2008.

Tableau 16 : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré dans la CEMAC (TIMP) et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)

	(moyenne annuelle)				
	2004	2005	2006	2007	2008
TIMP (CEMAC)	4,47	4,47	3,70	4,51	3,36
EONIA ²⁰ (au jour le jour)	2,05	2,09	2,83	3,86	2,45
EURIBOR à 3 mois ²¹	2,11	2,18	3,08	4,83	3,26

Graphique 15 : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré dans la CEMAC (TIMP) et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)



²⁰ EONIA : Euro Overnight Index Average où taux au jour le jour des échanges réalisés sur le marché interbancaire de la Zone Euro.
²¹ EURIBOR : Euro Interbank Offered Rate : moyenne arithmétique des taux auxquels les banques sont disposées à prêter de l'argent sur le marché interbancaire pour les échéances de un à douze mois.

CHAPITRE III

EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES ET DE CREDIT

Au cours de l'année 2008, l'évolution des agrégats monétaires de la CEMAC a été influencée par :

- la hausse continue, essentiellement au cours du premier semestre 2008, des cours internationaux des principales matières premières, plus particulièrement le pétrole, qui a renforcé les recettes d'exportation des pays membres ;
- l'incidence positive de la diminution du poids des engagements extérieurs des Etats, en rapport avec les rachats de dette, les réaménagements des échéances obtenus dans le cadre des programmes d'ajustement et de relance économique soutenus par les institutions de Bretton Woods ;
- les entrées nettes de capitaux extérieurs, tant publics que privés, et l'amélioration des termes de l'échange ;
- le raffermissement des activités non pétrolières dans plusieurs pays ;
- la bonne tenue de la trésorerie publique dans la plupart des Etats pétroliers ;

- et, le rapatriement substantiel des recettes d'exportation.

Dans ce contexte, les avoirs extérieurs nets du système monétaire ont connu un regain, bien qu'en léger recul par rapport à l'année précédente (+ 22,8 % en 2008 contre + 30,6 % en 2007), évoluant de 6 337,8 milliards en décembre 2007 à 7 780,3 milliards douze mois plus tard. A contrario, le crédit intérieur a régressé de 83,6 %, du fait du repli (- 40,2 %) des créances nettes sur les États qui a annihilé l'accroissement, en glissement annuel, de 26,6 % des concours bancaires à l'économie.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) a enregistré une hausse substantielle de 18,7 %, contre 12,9 % en 2007. Cette croissance de la masse monétaire est supérieure à celle du PIB nominal non pétrolier de l'année 2008 qui a progressé de 11,2 %.

Les réserves brutes de change en mois d'importations de biens et services (CAF) sont passés de 6,2 mois au 31 décembre 2007 à 7,4 mois au 31 décembre 2008, et le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est nettement renforcé, passant de 96,6 % à fin décembre 2007 à 101,7 % à fin décembre 2008, soit un accroissement annuel de 5,1 points.

Tableau 17 : Situation Monétaire résumée
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Avoirs extérieurs nets du système monétaire	4 852 118	6 337 802	7 780 282	30,6	22,8
Crédit intérieur net	49 925	- 708 602	- 1 300 854	- 1 519,3	- 86,6
Créances nettes sur les Etats	- 1 969 498	- 2 977 187	- 4 173 454	- 51,2	- 40,2
dont PNG	- 1 787 552	- 2 742 744	- 3 928 153	- 53,4	- 43,2
Crédits à l'économie	2 019 423	2 268 585	2 872 600	12,3	26,6
Masse monétaire	4 085 102	4 613 894	5 476 428	12,9	18,7
Autres ressources	816 941	1 015 306	1 003 000	24,3	- 1,2
Fonds propres	937 597	1 042 850	1 216 029	11,2	16,6
Divers	- 120 656	- 27 544	- 213 029	77,2	- 673,4

A. EVOLUTION DE LA MASSE MONETAIRE (M2) ET DE SES COMPOSANTES

Comparativement à décembre 2007, l'encours de la masse monétaire consolidée des pays de la CEMAC a crû de 18,7 % à fin décembre 2008, contre 12,9 % un an plus tôt, en relation avec l'augmentation des avoirs extérieurs nets et le rythme soutenu de l'activité écono-

mique dans le secteur non pétrolier. Cet agrégat a augmenté dans tous les États de la zone, à des amplitudes variables. Ainsi, les disponibilités monétaires et quasi-monétaires sont passées de 4 613,9 milliards en 2007 à 5 476,4 milliards en 2008.

Tableau 18 : Évolution de la masse monétaire
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Cameroun	1 645 667	1 887 918	2 149 840	14,7	13,9
République Centrafricaine	122 974	118 470	138 063	- 3,7	16,5
Congo	633 646	714 662	976 995	12,8	36,7
Gabon	978 560	1 046 430	1 140 387	6,9	9,0
Guinée Equatoriale	318 525	449 917	585 383	41,3	30,1
Tchad	377 291	386 449	470 525	2,4	21,8
Ajustements intra-communautaires	8 439	10 048	15 235	19,1	51,6
CEMAC	4 085 102	4 613 894	5 476 428	12,9	18,7

Cette évolution soutenue de M2 a été principalement tirée par la tendance haussière de la contrepartie extérieure, dont la contribution s'est établie à 31,3 points, et dans une moindre mesure, les crédits à l'économie qui ont eu une contribution de 13,1 points. A l'inverse, les créances nettes sur les États ont obéré cette évolution à hauteur de 25,9 points, en raison du renforcement de la trésorerie publique dans la plupart des pays de la CEMAC ²².

Par pays, le Cameroun et le Congo ont eu les plus fortes contributions à la progression de M2 (5,7 points), tandis que la Guinée Équatoriale, le Gabon, le Tchad et la République Centrafricaine ont concouru respectivement à hauteur de 2,9 points, 2 points, 1,8 point et 0,4 point.

Au niveau des composantes de la masse monétaire, la monnaie scripturale est demeurée prépondérante avec une contribution de 10,5 points à la croissance annuelle de M2, tandis que la monnaie fiduciaire a concouru à hauteur de 5,8 points à cette évolution et la quasi-monnaie à concurrence de 2,5 points.

Reflétant ces variations, l'analyse de la structure de la masse monétaire, entre décembre 2007 et décembre 2008, met en exergue une hausse significative de la part relative de la monnaie scripturale qui est passée de 45,3 % à 47 %, et de celle de la monnaie fiduciaire qui a évolué de 25,8 % à 26,6 %. En revanche, la part relative de la quasi-monnaie est revenue de 28,9 % à 26,4 % sur la même période.

Tableau 19 : Evolution des composantes de la masse monétaire
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Structure (en %)		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
A. Disponibilités monétaires	2 803 829	3 279 142	4 027 938	68,6	71,1	73,6
dont :						
Monnaie fiduciaire	1 087 970	1 188 747	1 454 329	26,6	25,8	26,6
Monnaie scripturale	1 715 859	2 090 395	2 573 609	42,0	45,3	47,0
B. Quasi-monnaie	1 281 273	1 334 752	1 448 490	31,4	28,9	26,4
Masse monétaire	4 085 102	4 613 894	5 476 428	100,0	100,0	100,0

²² Le total des contributions des différentes contreparties n'est pas strictement égal à la croissance de M2, car il n'intègre pas l'incidence des autres postes nets qui n'ont pas de signification monétaire.

1. Évolution de la monnaie fiduciaire

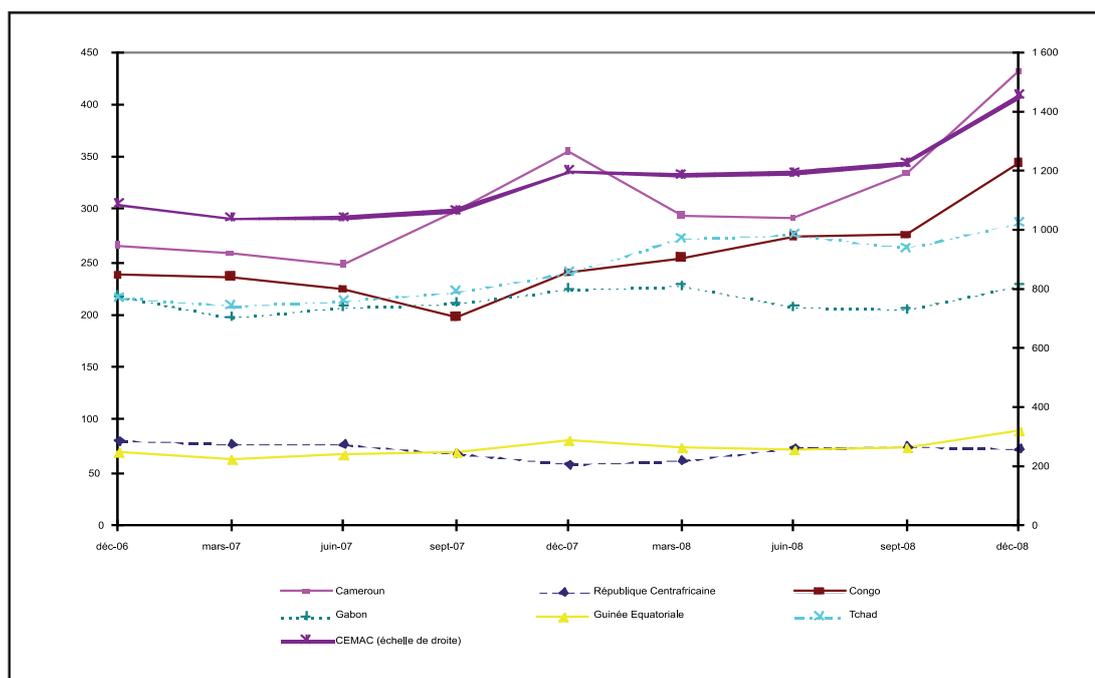
Le stock de billets et monnaies en circulation dans le public a enregistré une progression de 22,3 %, contre 9,3 % douze mois plus tôt, passant de 1 188,7

milliards à fin décembre 2007 à 1 454,3 milliards à fin décembre 2008. Cette hausse est constatée dans l'ensemble des pays de la zone, en raison d'une demande soutenue en billets et pièces de la part des agents économiques pour des motifs de transactions.

Tableau 20 : Evolution de la monnaie fiduciaire
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Cameroun	265 597	355 211	430 571	33,7	21,2
République Centrafricaine	80 928	58 998	72 909	-27,1	23,6
Congo	237 381	239 166	344 444	0,8	44,0
Gabon	218 637	225 450	228 818	3,1	1,5
Guinée Equatoriale	68 213	80 934	90 080	18,6	11,3
Tchad	217 214	228 988	287 507	5,4	25,6
CEMAC	1 087 970	1 188 747	1 454 329	9,3	22,3

Graphique 16 : Évolution de la monnaie fiduciaire
(en milliards de FCFA)



2. Evolution de la monnaie scripturale

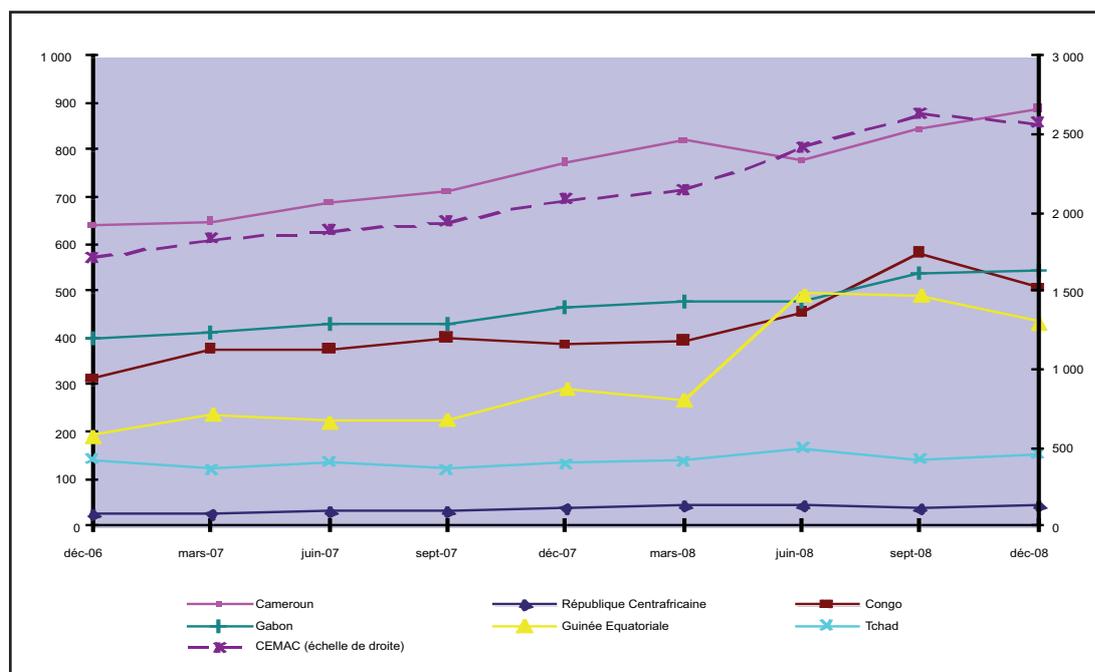
Les dépôts à vue ont enregistré une hausse de 23,1 % à fin décembre 2008, pour atteindre 2 573,6 milliards, après un accroissement de 21,8 % à fin décembre 2007. Cette performance, observée

au niveau de tous les pays, s'explique par le niveau soutenu de l'activité économique et la bonne tenue des cours des principales matières premières au premier semestre 2008.

Tableau 21 : Evolution de la monnaie scripturale
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Cameroun	639 573	773 092	888 577	20,9	14,9
République Centrafricaine	24 533	38 274	40 811	56,0	6,6
Congo	313 376	384 481	506 052	22,7	31,6
Gabon	399 225	462 866	542 058	15,9	17,1
Guinée Equatoriale	192 800	291 235	433 033	51,1	48,7
Tchad	140 387	132 849	153 127	- 5,4	15,3
Ajustements intracommunautaires	5 965	7 598	9 951	27,4	31,0
CEMAC	1 715 859	2 090 395	2 573 609	21,8	23,1

Graphique 17 : Evolution de la monnaie scripturale
(en milliards de FCFA)



3. Evolution de la quasi-monnaie

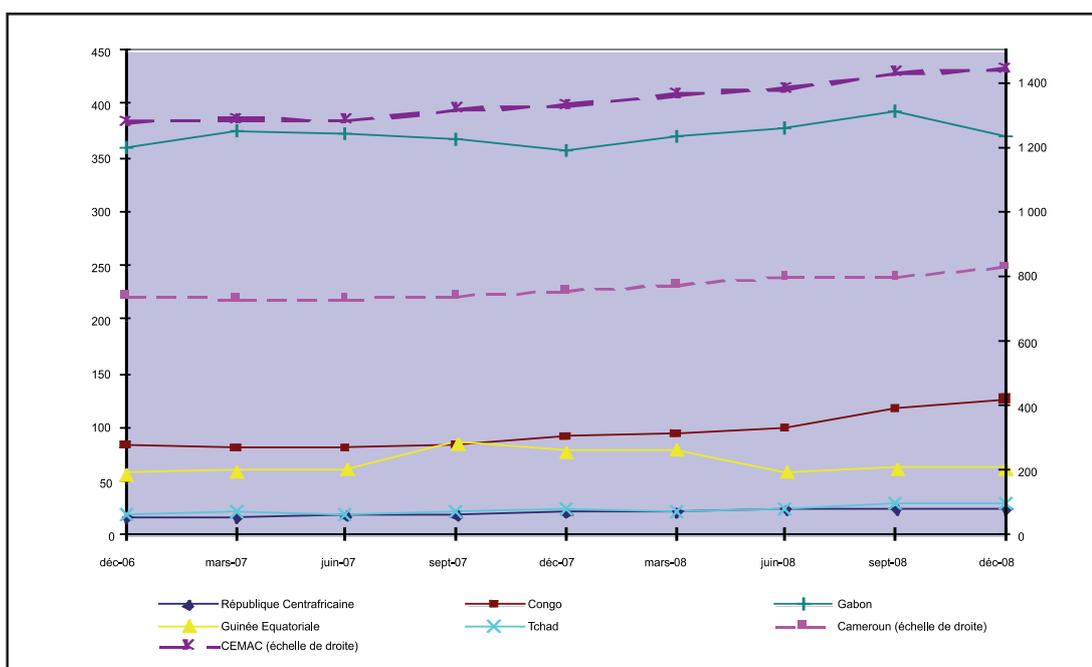
Les dépôts à terme et d'épargne ont évolué de 1 334,8 milliards en décembre 2007 à 1 448,5 milliards en décembre 2008, soit une augmentation de 8,5 %, confirmant la bonne tenue de cet

agrégat en relation avec l'activité économique soutenue du secteur non pétrolier. A l'exception de la Guinée Équatoriale où il a été observé un repli net de cet agrégat, cette évolution haussière a été enregistrée dans tous les autres États membres.

Tableau 22 : Evolution de la quasi-monnaie
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Cameroun	740 497	759 615	830 692	2,6	9,4
République Centrafricaine	17 513	21 198	24 343	21,0	14,8
Congo	82 889	91 015	126 499	9,8	39,0
Gabon	360 698	358 114	369 511	-0,7	3,2
Guinée Equatoriale	57 512	77 748	62 270	35,2	-19,9
Tchad	19 690	24 612	29 891	25,0	21,4
Ajustements intracommunautaires	2 474	2 450	5 284	-1,0	115,7
CEMAC	1 281 273	1 334 752	1 448 490	4,2	8,5

Graphique 18 : Evolution de la quasi-monnaie
(en milliards de FCFA)



B. EVOLUTION DES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE

1 AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE

La position extérieure nette globale des pays de la CEMAC a connu une progression sensible, en léger repli toutefois par rapport à celle observée un an plus tôt (+ 22,8 % en 2008 contre 30,6 % en 2007) en raison de : i) l'impact favorable de la fermeté des cours des principales matières premières au premier

semestre sur les recettes d'exportation ; ii) les entrées nettes de capitaux extérieurs ; iii) la diminution du poids des engagements extérieurs des États vis-à-vis des institutions de Bretton Woods, notamment le FMI ; et iv) le rapatriement des recettes d'exportation.

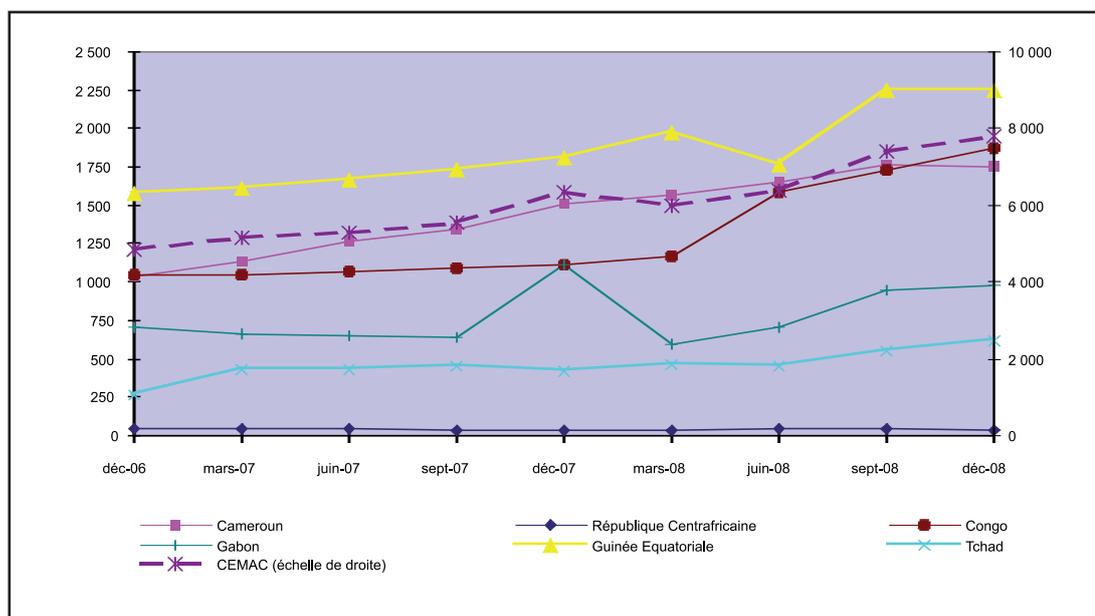
**Tableau 23 : Evolution des avoirs Extérieurs Nets du système monétaire (1)
Décembre 2006 - Décembre 2008**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Cameroun	1 031 904	1 513 195	1 747 213	46,6	15,5
République Centrafricaine	42 989	31 552	31 169	- 26,6	- 1,2
Congo	1 042 569	1 109 504	1 877 453	6,4	69,2
Gabon	709 257	1 108 897	982 061	56,3	- 11,4
Guinée Equatoriale	1 577 990	1 804 294	2 241 686	14,3	24,2
Tchad	265 728	418 948	622 154	57,7	48,5
Services Centraux	245 618	369 872	409 588	50,6	10,7
Ajustements intracommunautaires	- 63 937	- 17 335	- 131 042	72,9	- 655,9
CEMAC	4 852 118	6 337 802	7 780 282	30,6	22,8

(1) () Avoirs extérieurs

(-) Engagements Extérieurs

Graphique 19 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire (en milliards de FCFA)



Au **Cameroon**, la position extérieure nette créditrice s'est raffermie (+ 15,5 % en 2008 après + 46,6 % en 2007), évoluant de 1 513,2 milliards à fin décembre 2007 à 1 747,2 milliards à fin décembre 2008. Cette embellie s'explique par l'appréciation des termes de l'échange, en rapport avec la hausse des cours internationaux du pétrole brut et, dans une moindre mesure, du coton, de l'aluminium et de la banane, couplée au rapatriement soutenu des recettes d'exportation.

En **République Centrafricaine**, les avoirs extérieurs nets du système monétaire ont connu un repli de 1,2 % en 2008 après - 26,6 % en 2007, se situant autour de 31 milliards à fin décembre 2008. Cette contraction est liée à la détérioration des termes de l'échange résultant de la baisse des exportations de bois et de diamants.

Au **Congo**, la situation extérieure nette créditrice a connu une croissance fulgurante (+ 69,2 % en 2008 après + 6,4 % en 2007), passant de 1 109,5 milliards à fin décembre 2007 à 1 877,4 milliards à fin

décembre 2008. Cette consolidation s'explique par l'appréciation substantielle des termes de l'échange au premier semestre 2008, liée à la hausse des cours internationaux des principaux produits exportés par le Congo, notamment le pétrole, couplée à un meilleur rapatriement des recettes d'exportation.

Au **Gabon**, après la hausse de 56,3 % observée en 2007, la position extérieure nette créditrice s'est détériorée de 11,4 %, revenant de 1 108,9 à 982,1 milliards entre décembre 2007 et décembre 2008. Cette situation résulte principalement du rachat par le Gabon d'une partie de sa dette publique au Club de Paris en 2008, avec pour incidence le recul des avoirs extérieurs des banques primaires de 86,5 %.

En **Guinée Equatoriale**, les avoirs extérieurs nets ont progressé de 24,2 %, contre 14,3 % en 2007, évoluant de 1 804,3 milliards à fin décembre 2007 à 2 241,7 milliards un an plus tard. Ce raffermissement découle d'une part, de l'accroissement des recettes d'exportation tirées du pétrole brut et du méthanol, en

rapport avec l'augmentation des cours du baril de brut au premier semestre 2008, et d'autre part, du rapatriement régulier des revenus pétroliers.

Au **Tchad**, la position extérieure nette créditrice a connu une amélioration de 48,9 %, toutefois moins importante que celle enregistrée en 2007 (+ 57,2 %), se situant à 622,1 milliards en décembre 2008, contre 417,8 milliards un an plus tôt. Ce résultat procède essentiellement de l'accroissement des revenus pétroliers, couplé à une baisse des engagements du pays vis-à-vis du FMI.

1.1. Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale ont enregistré une hausse de 37,3 % à fin décembre 2008, après 19,7 % à fin décembre 2007, passant de 5 385,9 à 7 394,3 milliards. Principal poste des réserves de change, les avoirs en Compte d'Opérations ont quasiment doublé, s'établissant à 7 238 milliards en décembre 2008, contre 3 686,7 milliards un an plus tôt. Ainsi, les avoirs en Compte d'Opérations ont représenté plus de 95 % des avoirs extérieurs en 2008, contre moins de 70 % en 2007. Le poste « Autres avoirs en devises » a par ailleurs connu une très forte baisse (- 91,5 % en 2008 contre 517,6 % en 2007).

Tableau 24 : Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Encaisse-Or	56 363	66 907	12 219	18,7	- 81,7
Compte d'Opérations	4 165 936	3 686 732	7 238 048	- 11,5	96,3
Avoirs en DTS	11 410	3 493	3 583	- 69,4	2,6
Position de réserve au FMI	1 449	1 514	1 647	4,5	8,8
Autres avoirs en devises (1)	263 460	1 627 236	138 799	517,6	- 91,5
TOTAL	4 498 618	5 385 882	7 394 296	19,7	37,3

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non repartis des Services Centraux

1.2. Évolution des engagements officiels extérieurs

Les engagements officiels extérieurs ont progressé de 9,6 %, passant de 110 milliards à fin décembre 2007 à 120,5 milliards au 31 décembre 2008, en liaison

avec la hausse des engagements extérieurs de la BEAC qui a contrebalancé l'effet de la baisse du recours aux concours du FMI.

Tableau 25 : Evolution des engagements officiels extérieurs
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Engagements extérieurs de la BEAC (1)	11 824	28 059	42 119	137,3	50,1
Recours aux crédits du FMI	104 633	81 900	78 419	- 21,7	- 4,3
TOTAL	116 457	109 959	120 538	- 5,6	9,6

(1) Y compris éventuellement les engagements non répartis des Services Centraux

1.3. Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC ont crû de 37,9 % à 7 273,7 milliards au 31 décembre 2008 contre 5 275,9 milliards au 31 décembre 2007.

Tableau 26 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Cameroun	856 333	1 295 573	1 444 888	51,3	11,5
République Centrafricaine	43 555	16 917	27 220	- 61,2	60,9
Congo	901 373	944 679	1 788 184	4,8	89,3
Gabon	527 881	531 523	903 926	0,7	70,1
Guinée Equatoriale	1 527 082	1 713 190	2 086 307	12,2	21,8
Tchad	280 319	404 169	613 645	44,2	51,8
Services Centraux	245 618	369 872	409 588	50,6	10,7
CEMAC	4 382 161	5 275 923	7 273 758	20,4	37,9

1.4. Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit

La position extérieure nette des banques s'est repliée de plus de 50 %, se chiffrant à 506,5 milliards en 2008 contre 1 061,9 milliards en 2007.

Cette détérioration résulte en grande partie, du rachat par l'État gabonais, d'une partie de sa dette extérieure au Club de Paris et dans une moindre mesure de la baisse des recettes d'exportation, essentiellement pétrolières, au second semestre 2008.

**Tableau 27 : Evolution de la position extérieure nette (1) des Banques
Décembre 2006 - Décembre 2008**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Avoirs extérieurs bruts	629 738	1 300 402	739 090	106,5	- 43,2
Engagements extérieurs (2)	159 781	238 523	232 566	49,3	- 2,5
CEMAC (Solde net)	469 957	1 061 879	506 524	126,0	- 52,3
Cameroun	175 571	217 622	302 325	24,0	38,9
République Centrafricaine	- 566	14 635	3 949	2 685,7	- 73,0
Congo	141 196	164 825	89 269	16,7	- 45,8
Gabon	181 376	577 374	78 135	218,3	- 86,5
Guinée Equatoriale	50 908	91 104	155 379	79,0	70,6
Tchad	- 14 591	13 654	8 509	193,6	- 37,7
Ajustements intracommunautaires	- 63 937	- 17 335	- 131 042	72,9	- 655,9

(1) () Avoirs extérieurs

(2) Y compris la dette postale

(-) Engagements extérieurs

2. CREDIT INTERIEUR NET

Le crédit intérieur net a atteint - 1 300,8 milliards en 2008 après - 708,6 milliards en 2007, soit une baisse de 83,6 %. Cette évolution résulte de l'amélioration de la position nette créditrice de l'État vis-à-vis du système bancaire, en dépit de la progression des crédits à l'économie :

- l'encours des créances nettes sur les Etats a reculé de 40,2 % pour se situer à - 4 173,4 milliards au 31 décembre 2008 contre - 2 977,2

milliards au 31 décembre 2007, traduisant une consolidation notable de la liquidité publique dans la plupart des Etats, en liaison avec l'accroissement sensible des revenus pétroliers ;

- les concours bancaires à l'économie dans l'ensemble des pays se sont accrus de 26,6 % en 2008, contre 12,3 % en 2007, en rapport avec le développement des activités du secteur non pétrolier.

Tableau 28 : Evolution du crédit intérieur net
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Créances nettes sur les Etats	- 1 969 498	- 2 977 187	- 4 173 454	- 51,2	- 40,2
Crédits à l'économie	2 019 423	2 268 585	2 872 600	12,3	26,6
CEMAC	49 925	- 708 602	- 1 300 854	- 1 519,3	- 83,6
Cameroun	861 343	659 590	683 766	- 23,4	3,7
République Centrafricaine	135 725	143 936	159 815	6,0	11,0
Congo	-393 455	- 366 830	- 893 167	6,8	- 143,5
Gabon	465 611	115 831	436 393	- 75,1	276,7
Guinée Equatoriale	- 1 224 586	- 1 340 374	- 1 686 979	- 9,5	- 25,9
Tchad	159 776	7 997	- 99 567	- 95,0	- 1 345,1
Ajustements intracommunautaires	45 511	71 248	98 885	56,6	38,8

2.1. Crédits à l'économie

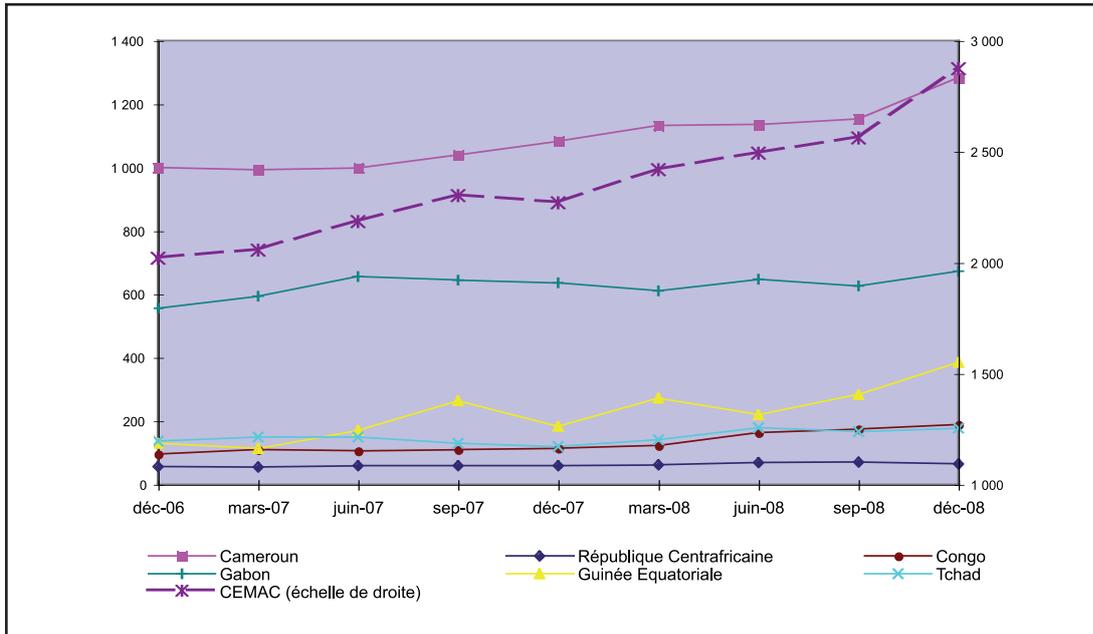
Les concours bancaires à l'économie ont évolué de 2 268,6 à 2 872,6 milliards entre fin décembre 2007 et fin décembre 2008, soit une progression de 26,6 %, reflétant la reprise des activités écono-

miques dans les secteurs pétrolier, du BTP, du commerce général et des services. Cette évolution procède de la hausse de 31,3 %, 19,2 % et 22,8 % respectivement des concours bancaires à court, à moyen et à long terme.

Tableau 29 : Evolution des crédits à l'économie
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Crédits à court terme	1 233 413	1 371 337	1 800 539	11,2	31,3
Crédits à moyen terme	721 613	834 363	994 817	15,6	19,2
Crédits à long terme	64 397	62 885	77 244	- 2,3	22,8
CEMAC	2 019 423	2 268 585	2 872 600	12,3	26,6
Cameroun	999 459	1 083 060	1 282 732	8,4	18,4
République Centrafricaine	56 432	59 074	64 155	4,7	8,6
Congo	96 504	114 113	189 565	18,2	66,1
Gabon	555 528	635 598	673 057	14,4	5,9
Guinée Equatoriale	129 452	183 694	384 338	41,9	109,2
Tchad	136 528	121 622	178 006	- 10,9	46,4
Ajustements intracommunautaires	45 520	71 424	100 747	56,9	41,1

Graphique 20 : Evolution des crédits à l'économie (en milliards de FCFA)



2.1.1. Crédits à court terme

Les crédits à court terme ont augmenté de 31,3 % à fin décembre 2008, pour atteindre 1 800,5 milliards, contre 1 371,3

milliards en décembre 2007, en liaison avec l'expansion des concours bancaires à l'économie observée dans tous les États de la zone.

Tableau 30 : Evolution des crédits à court terme
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Cameroun	654 283	697 649	810 992	6,6	16,2
République Centrafricaine	51 211	54 314	56 323	6,1	3,7
Congo	69 708	75 092	102 467	7,7	36,5
Gabon	231 717	262 959	306 011	13,5	16,4
Guinée Equatoriale	108 546	160 438	358 912	47,8	123,7
Tchad	106 528	95 135	131 354	- 10,7	38,1
Ajustements intracommunautaires	11 420	25 750	34 480	125,5	33,9
CEMAC	1 233 413	1 371 337	1 800 539	11,2	31,3

Au **Cameroun**, les crédits à court terme se sont accrus de 16,2 %, atteignant 811 milliards au 31 décembre 2008 contre 697,6

milliards un an plus tôt. Cette évolution traduit un dynamisme de la demande de crédits destinés au financement des besoins

des entreprises, notamment dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et du commerce.

En **République Centrafricaine**, la croissance des concours bancaires à l'économie s'est située à 3,7 % en 2008 contre 6,1 % en 2007, en rapport avec le redressement de l'activité économique, principalement dans les secteurs des transports et télécommunications ainsi que du commerce général.

Au **Congo**, l'encours des crédits bancaires à court terme a connu une croissance soutenue (+ 36,5 % en 2008 contre + 7,7 % en 2007), évoluant de 75,1 à 102,5 milliards sur la période de référence, en liaison avec l'accroissement des concours bancaires aux entreprises des secteurs immobilier, pétrolier, des télécommunications, de l'hôtellerie, des BTP et de l'énergie.

Au **Gabon**, le volume des crédits à court terme s'est accru de 16,4 %, passant de 262,9 à 306 milliards entre décembre 2007 et décembre 2008. Cette évolution résulte en grande partie des crédits de trésorerie accordés aux entreprises des secteurs forestiers, du BTP, de raffinage, des télécommunications, du commerce et du transport et, dans une moindre mesure, des crédits à la consommation accordés aux ménages.

En **Guinée Equatoriale**, les concours bancaires à court terme ont plus que doublé (+ 123,7 %) en 2008 pour atteindre 358,9 milliards à fin décembre 2008 contre 160,4 milliards un an plus tôt. Cette situation procède d'un octroi massif de liquidités pour soutenir l'activité économique, particulièrement dans les secteurs des BTP et des services.

Au **Tchad**, après le repli observé en 2007 (- 10,7 %), les concours bancaires à court terme se sont accrus de 38,1 % en 2008, évoluant de 95,1 à 131,3 milliards entre décembre 2007 et décembre 2008. Cette croissance reflète la progression du financement de la campagne agricole 2008.

2.1.2. Crédits à moyen terme

Comparativement à 2007 où la croissance avait été de 15,6 %, les concours bancaires à moyen terme ont connu une progression plus soutenue en 2008 (+ 19,2 %), évoluant de 834,4 à 994,8 milliards sur la période de référence. Ces concours ont été principalement orientés vers le financement des investissements dans les secteurs des télécommunications, du BTP, du commerce et des transports.

Tableau 31 : Evolution des crédits à moyen terme

Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Cameroun	306 548	340 361	414 344	11,0	21,7
République Centrafricaine	4 826	4 273	5 261	- 11,5	23,1
Congo	26 499	38 567	86 664	45,5	124,7
Gabon	315 972	365 273	360 507	15,6	- 1,3
Guinée Equatoriale	20 843	23 195	25 367	11,3	9,4
Tchad	14 940	19 469	38 963	30,3	100,1
Ajustements intracommunautaires	31 985	43 225	63 711	35,1	47,4
CEMAC	721 613	834 363	994 817	15,6	19,2

Au **Cameroun**, les crédits à moyen terme ont augmenté de 21,7 % en 2008 après une hausse de 11 % douze mois plus tôt, pour se situer à 414,3 milliards à fin décembre 2008. Ces crédits ont principalement financé les grandes entreprises dans les secteurs des BTP et des télécommunications.

En **République Centrafricaine**, les concours bancaires à moyen terme ont évolué de 4,3 milliards au 31 décembre 2007 à 5,3 milliards un an plus tard, soit une croissance annuelle de 23,1 %. Cette évolution s'explique par l'accroissement des investissements des entreprises des secteurs des transports, des télécommunications ainsi que du commerce général.

Au **Congo**, l'encours des créances à moyen terme a poursuivi sa tendance haussière, croissant de 124,7 % en 2008 contre 45,5 % en 2007, en raison de l'intensification de la concurrence bancaire, dans un environnement marqué par un besoin croissant de financement. Ces crédits ont été orientés principalement vers les secteurs des télécommunications, des BTP, du para-pétrolier et de l'énergie.

Au **Gabon**, les crédits à moyen terme sont revenus de 365,3 à 360,5 milliards entre décembre 2007 et décembre 2008, soit - 1,3 % de variation annuelle. Ce repli est consécutif à la régression des

crédits d'investissement accordés aux entreprises privées des secteurs des BTP, forestier, de raffinage, des télécommunications et de commerce.

En **Guinée Equatoriale**, la croissance des crédits à moyen terme a été moins importante à fin décembre 2008 par rapport à fin décembre 2007 (+ 9,4 % en 2008 contre 11,3 % en 2007). Les crédits d'équipements ont évolué, de 23,2 à 25,4 milliards sur la période de référence, compte tenu des besoins de financement des opérateurs économiques, en particulier dans les secteurs du commerce, des BTP et de l'énergie.

Au **Tchad**, le volume des concours bancaires à moyen terme a doublé, passant de 19,5 milliards à fin décembre 2007 à 39 milliards à fin décembre 2008. Cette progression est imputable au dynamisme de l'activité économique dans les secteurs des télécommunications, du commerce, des BTP, des transports et des services.

2.1.3. Crédits à long terme

Les crédits à long terme se sont accrus de 22,8 % en 2008, après un repli de 2,3 % en 2007. Ce regain a été observé en République Centrafricaine (+ 427,9 % contre 23,3 % en 2007), au Cameroun (+ 27,4 % contre 16,6 % en 2007) et au Tchad (+ 9,6 % contre - 53,4 % en 2007).

Tableau 32 : Evolution des crédits à long terme
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Cameroun	38 628	45 050	57 396	16,6	27,4
République Centrafricaine	395	487	2 571	23,3	427,9
Congo	297	454	434	52,9	- 4,4
Gabon	7 839	7 366	6 539	- 6,0	- 11,2
Guinée Equatoriale	63	61	59	- 3,2	- 3,3
Tchad	15 060	7 018	7 689	- 53,4	9,6
Ajustements intracommunautaires	2 115	2 449	2 556	15,8	4,4
CEMAC	64 397	62 885	77 244	- 2,3	22,8

2.2. Créances nettes sur les Etats

Les créances nettes du système monétaire sur les Trésors Nationaux ont diminué de 40,2 %, pour s'établir à - 4 173,4 milliards à fin décembre 2008, contre - 2 977,2 milliards un an plus tôt, traduisant une consolidation de la trésorerie publique dans la plupart des pays de la Communauté, à l'exception de la République Centrafricaine et, dans une moindre mesure, du Gabon. Ce repli résulte en grande partie d'une réduction

significative des avances en comptes courants (- 89,3 %) couplée à une hausse des dépôts publics et autres ressources auprès du système monétaire. En particulier, la Position Nette créditrice des Gouvernements s'est sensiblement renforcée, passant de 2 734,3 milliards à fin décembre 2007 à 3 928,2 milliards à fin décembre 2008, soit une variation annuelle de 43,7 %.

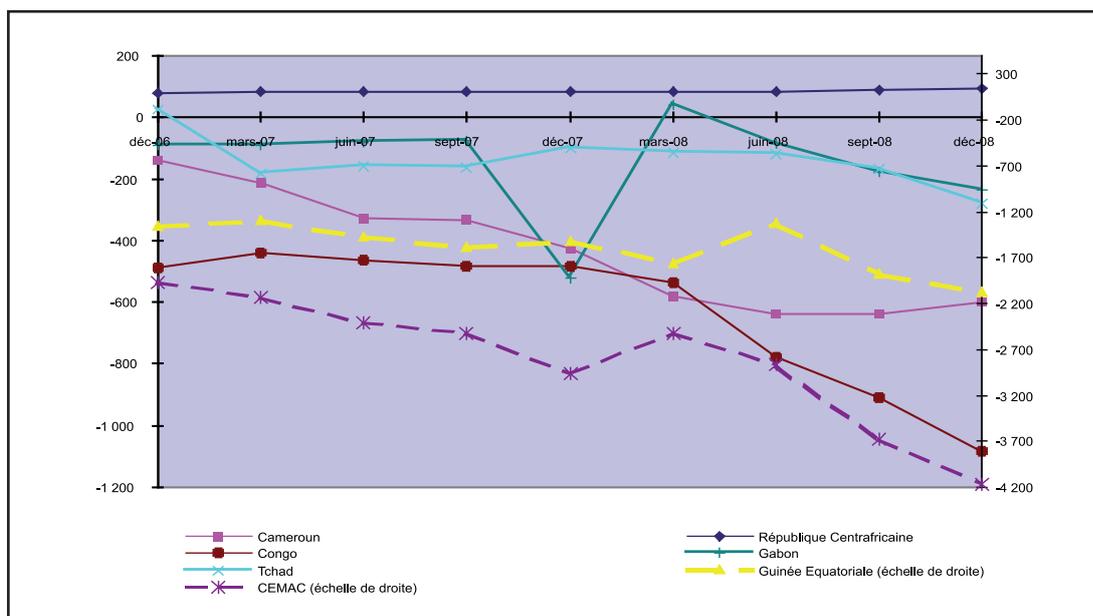
Tableau 33 : Evolution des créances nettes sur les Etats
Décembre 2006 - Décembre 2008

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Cameroun	- 138 116	- 423 470	- 598 966	- 206,6	- 41,4
République Centrafricaine	79 293	84 862	95 660	7,0	12,7
Congo	- 489 959	- 480 943	- 1 082 732	1,8	- 125,1
Gabon	- 89 917	- 519 767	- 236 664	- 478,1	54,5
Guinée Equatoriale	- 1 354 038	- 1 524 068	- 2 071 317	- 12,6	- 35,9
Tchad	23 248	- 113 625	- 277 573	- 588,8	- 144,3
Ajustements intracommunautaires	- 9	- 176	- 1 862	- 1 855,6	- 958,0
CEMAC	- 1 969 498	- 2 977 187	- 4 173 454	- 51,2	- 40,2

(1) () Créances sur les Trésors Nationaux

(-) Dettes envers les Trésors Nationaux

**Graphique 21 : Evolution des créances nettes sur les États
(en milliards de FCFA)**



Au **Cameroun**, les créances nettes du système monétaire sur l'Etat se sont repliées de 41,4 % en 2008 contre - 206,6 % en 2007. Elles se sont situées à - 599 milliards contre - 423,4 milliards en décembre 2007, résultant principalement de la baisse des concours nets de la BEAC (- 155,9 milliards) et des banques (- 28,3 milliards), malgré la hausse de 4 milliards des engagements de l'Etat auprès du FMI. La Position Nette créditrice du Gouvernement s'est nettement améliorée, de 294,9 milliards au 31 décembre 2007 à 476,3 milliards au 31 décembre 2008.

En **République Centrafricaine**, la situation nette débitrice de l'Etat vis-à-vis du système monétaire s'est accrue de 12,7 %, pour atteindre 95,7 milliards. Cette évolution découle d'une augmentation substantielle des engagements de l'Etat auprès du FMI (+ 7,7 milliards) et des banques (+ 5,6 milliards) et d'une diminution des concours nets de la BEAC (- 2,9 milliards). La Position Nette débitrice du Gouvernement s'est détériorée,

évoluant de 89,9 milliards à fin décembre 2007 à 101,8 milliards à fin décembre 2008.

Au **Congo**, les créances nettes sur l'Etat ont diminué (- 125,1 % contre + 1,8 % en 2007), revenant de - 480,9 milliards en décembre 2007 à - 1 082,7 milliards en décembre 2008, suite à l'accroissement des engagements de la Banque Centrale vis-à-vis de l'Etat congolais (+ 610,1 milliards). Les concours nets bancaires et les engagements officiels auprès du FMI se sont accrus de 4 milliards et de 1,4 milliard respectivement. La Position Nette créditrice du Gouvernement a augmenté de 602,1 milliards, évoluant de 479,3 à 1 078,5 milliards sur la période de référence.

Au **Gabon**, la situation nette créditrice de l'Etat vis-à-vis du système monétaire s'est dégradée de plus de 50 %, revenant de 519,8 à 236,7 milliards entre 2007 et 2008, consécutivement à l'opération de rachat d'une partie de la dette publique auprès du Club de Paris en 2008.

La Position Nette créditrice du Gouvernement est revenue de 487,6 milliards à fin décembre 2007 à 214,7 milliards un an plus tard.

En **Guinée Equatoriale**, la situation nette créditrice de l'Etat vis-à-vis du système monétaire s'est renforcée de 35,9 %, passant de 1 524,1 milliards à fin décembre 2007 à 2 071,3 milliards en 2008, compte tenu d'un accroissement notable des dépôts publics auprès du système monétaire (+ 544,8 milliards). La Position Nette créditrice du Gouvernement s'est sensiblement améliorée, à 2 009 milliards au 31 décembre 2008

après 1 467 milliards au 31 décembre 2007.

Au **Tchad**, la situation nette créditrice de l'Etat vis-à-vis du système monétaire s'est consolidée (+ 144,3 %) pour se situer à - 277,6 milliards au 31 décembre 2008 contre - 113,6 milliards au 31 décembre 2007, reflétant l'augmentation des dépôts publics alimentés par le rapatriement des recettes pétrolières et ce, malgré les tirages effectués sur le compte d'avances du Trésor. La Position Nette créditrice du Gouvernement est passée de 95,4 milliards au 31 décembre 2007 à 251,4 milliards douze mois plus tard.

**Tableau 34 : Evolution des créances nettes sur les Trésors Nationaux
décembre 2006 – décembre 2008**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2006	2007	2008	2006-2007	2007-2008
Créances des Trésors et des Postes	2 848 839	3 814 205	4 645 645	33,9	21,8
Encaisse et Institut d'Emission	2 396 032	2 775 349	3 946 988	15,8	42,8
Dépôts dans les banques	452 807	1 038 856	698 657	129,4	- 32,7
Dettes des Trésors et des Postes	879 341	837 018	472 191	- 4,8	- 43,6
Envers la BEAC	454 783	443 866	114 446	- 2,4	- 74,2
- Avances en comptes courants	401 567	367 113	39 285	- 8,6	- 89,3
- Effets escomptés à moyen terme	-	-	-	-	-
- Créances consolidées sur l'Etat(1)	53 216	76 753	75 161	44,2	- 2,1
Envers le FMI (2)	104 633	81 900	78 419	- 21,7	- 4,3
Envers les banques	313 644	306 308	274 382	- 2,3	- 10,4
- Effets publics	192 460	190 329	166 614	- 1,1	- 12,5
- Autres	121 184	115 979	107 768	- 4,3	- 7,1
Contre valeur dette extérieure des CCP (Dette postale)	6 281	4 944	4 944	- 21,3	0,0
Position nette	- 1 969 498	- 2977 187	- 4 173 454	- 51,2	- 40,2

(1) Créances sur les banques en liquidation consolidées sur l'Etat

(2) Contrepartie des tirages sur le FMI (Stand-by, Facilité d'Ajustement Structurel, Facilité d'Ajustement Structurel, Financement Compensatoire et Fonds Fiduciaire)

CHAPITRE IV

SITUATION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

A. SITUATION DU SYSTEME BANCAIRE

1. Vue d'ensemble

Au 31 décembre 2008, le système bancaire de la CEMAC comptait 39 banques en activité, réparties entre le Cameroun (12 banques), la République Centrafricaine (4 banques), le Congo (5 banques), le Gabon (7 banques), la Guinée Equatoriale (4 banques) et le Tchad (7 banques).

Le total agrégé des bilans des banques de la Sous-région s'est relevé, passant de 5 540 milliards au 31 décembre 2007 à 5 897 milliards au 31 décembre 2008.

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 6 % pour s'établir à 4 685 milliards contre 4 418 milliards en 2007.

Les crédits bruts à la clientèle sont ressortis à 2 894 milliards, en expansion de 26,2 % par rapport à décembre 2007. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 7,7 % pour s'établir à 240 milliards. En définitive, les crédits nets se sont fixés à 2 653 milliards (49,3 % du total du bilan), soit une variation annuelle de 28,2 %.

Les créances en souffrance se sont situées à 281 milliards, représentant 9,8 % des crédits bruts contre 11,1 % un an plus tôt. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est améliorée par rapport à la situation prévalant en décembre 2007. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est revenu à 84,6 % contre 87,4 % en décembre 2007.

La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 176,5 %, contre 213,5 % en décembre 2007. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont fait ressortir un excédent de ressources de 2 018 milliards, comparé à 2 349 milliards en décembre 2007.

Les banques de la CEMAC ont dégagé un excédent de capitaux permanents de 285 milliards par rapport aux valeurs immobilisées (114 milliards en 2007).

Le résultat net du système bancaire de la CEMAC s'est accru, passant de 93,8 milliards en 2007 à 99,9 milliards en 2008.

Tableau 35 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	décembre 2007	décembre 2008	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	2 893,5	2 556,0	- 11,7
Crédits à la clientèle	2 292,0	2 893,5	26,2
. Crédits au Secteur Public	78,6	73,3	- 6,7
- dont <i>Crédits Etat</i>	2 029,6	2 562,0	26,2
- dont <i>Crédits entr. Publ.</i>	140,4	199,9	42,4
. Crédits au secteur Privé	1 889,2	2 362,1	25,0
Dont Créances en souffrance	255,3	280,7	9,9
Provisions	223,1	240,3	7,7
Crédits nets	2 069,0	2 653,2	28,2
Valeurs immobilisées	418,1	407,7	- 2,5
Autres postes de l'actif	159,4	280,0	75,7
Total Actif	5 540,0	5 896,9	6,4
Ressources de trésorerie	349,2	268,0	23,3
Dépôts de la clientèle	4 418,3	4 684,4	6,0
. Dépôts du Secteur Public	1 210,7	869,2	- 28,2
- dont <i>Dépôts de l'Etat</i>	1 019,9	656,7	- 35,6
- dont <i>Dépôts entr. publ.</i>	190,8	212,5	11,4
. Dépôts du secteur Privé	3 207,6	3 464,0	8,0
Capitaux permanents	532,2	689,3	29,5
Résultat net	93,8	99,9	6,5
Autres postes du passif	146,5	155,30	6,0
Total Passif	5 540,0	5 896,9	6,4

2. Situation par pays

Au **Cameroun**, le total agrégé des bilans des banques s'est établi à 2 425 milliards, soit une progression annuelle de 9,6 %.

Les dépôts collectés ont atteint 1 972 milliards (81,3 % du total du bilan), en hausse de 11,2 % par rapport à décembre 2007.

Les crédits bruts à la clientèle se sont accrus de 21,9 % pour se situer à 1 318 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 10,7 % pour atteindre 139 milliards au 31 décembre 2008. Au total, les crédits nets se sont établis à 1 180 milliards (soit 48,6 % du total du bilan), en variation annuelle de 23,3 %.

Les créances en souffrance se sont élevées à 152 milliards, soit 11,6 % des crédits bruts contre 12,5 % douze mois

auparavant, traduisant une légère amélioration de la qualité apparente du portefeuille.

La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 167,7 %, contre 185,3 % en décembre 2007. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 786 milliards, en légère baisse par rapport au niveau de 816 milliards atteint en 2007.

Au 31 décembre 2008, les banques camerounaises ont dégagé un excédent de capitaux permanents de 29 milliards par rapport aux valeurs immobilisées. L'excédent de trésorerie s'est situé à 833 milliards (38,5 % du total du bilan), en légère baisse par rapport à décembre 2007.

Le résultat net de l'ensemble des établissements de crédit s'est accru de 3,1 %, atteignant 26,5 milliards au 31 décembre 2008.

Tableau 36 : Evolution de la situation bilantielle des banques du CAMEROUN

(en milliards de FCFA)

	décembre 2007	décembre 2008	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	979,3	966,4	- 1,3
Crédits à la clientèle	1 081,9	1 318,4	21,9
. Crédits au Secteur Public	9,5	3,7	- 61,1
- dont <i>Crédits Etat</i>	963,4	1 168,9	21,3
- dont <i>Crédits entr. Publ.</i>	86,0	114,3	32,9
. Crédits au secteur Privé	877,4	1 054,6	20,2
Dont Créances en souffrance	123,1	152,0	23,5
Provisions	125,1	138,5	10,7
Crédits nets	956,8	1 179,9	23,3
Valeurs immobilisées	182,0	176,0	- 3,3
Autres postes de l'actif	94,3	102,6	8,8
Total Actif	2 212,4	2 424,9	9,6
Ressources de trésorerie	141,8	127,9	9,8
Dépôts de la clientèle	1 772,7	1 971,6	11,2
. Dépôts du Secteur Public	330,6	374,5	13,3
- dont <i>Dépôts de l'Etat</i>	239,9	251,8	5,0
- dont <i>Dépôts entr. publ.</i>	90,7	122,7	35,3
. Dépôts du secteur Privé	1 442,1	1 439,0	- 0,2
Capitaux permanents	182,3	204,3	12,1
Résultat net	25,7	26,5	3,1
Autres postes du passif	89,9	94,6	5,2
Total Passif	2 212,4	2 424,9	9,6

En République Centrafricaine, le total agrégé des bilans des banques a progressé de 15,7 %, s'établissant à 113,8 milliards en 2008.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont accrus de 10,7 % pour s'élever à 74 milliards, représentant ainsi 74,9 % du total du bilan. Les crédits bruts à la clientèle se sont relevés de 15,9 % pour se chiffrer à 86,7 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont baissé de 19 % pour s'établir à 15 milliards. En somme, les crédits nets se sont fixés à 71 milliards (62,3 % du total du bilan), soit une variation annuelle de + 27,7 %.

La qualité apparente du portefeuille s'est améliorée, les créances en souffrance représentant 24,8 % (soit 19

milliards) des crédits bruts en 2008 contre 30,4 % douze mois auparavant. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 68,4 % contre 83,1 % en décembre 2007.

Les dépôts ont couvert les crédits à hauteur de 97,5 % contre 120 % en décembre 2007. Ainsi, les opérations avec la clientèle se sont soldées par un déficit de 2 milliards.

En définitive, les banques centrafricaines ont dégagé un excédent de 12 milliards de capitaux permanents par rapport aux valeurs immobilisées, en baisse de 40,1 % par rapport à l'année précédente. Le résultat net de l'exercice s'est contracté de 24,2 %, revenant de 3,3 milliards en décembre 2007 à 2,5 milliards.

Tableau 37 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la République Centrafricaine

(en milliards de FCFA)

	décembre 2007	décembre 2008	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	33,3	25,9	- 22,2
Crédits à la clientèle	74,8	86,7	15,9
. Crédits au Secteur Public	15,5	20,8	34,2
- dont <i>Crédits Etat</i>	57,8	62,9	8,8
- dont <i>Crédits entr. Publ.</i>	4,2	2,1	- 50,0
. Crédits au secteur Privé	53,6	60,8	13,4
Dont Créances en souffrance	22,7	18,5	- 18,5
Provisions	18,9	15,3	- 19,0
Crédits nets	55,9	71,4	27,7
Valeurs immobilisées	5,0	7,8	56,0
Autres postes de l'actif	4,1	8,7	112,2
Total Actif	98,3	113,8	15,8
Ressources de trésorerie	9,4	10,6	12,8
Dépôts de la clientèle	67,0	74,2	10,7
. Dépôts du Secteur Public	8,9	7,1	- 20,2
- dont <i>Dépôts de l'Etat</i>	7,9	6,1	- 22,8
- dont <i>Dépôts entr. publ.</i>	1,0	1,0	0,0
. Dépôts du secteur Privé	58,1	58,8	1,2
Capitaux permanents	16,1	19,1	18,6
Résultat net	3,3	2,5	- 24,2
Autres postes du passif	2,5	7,4	196,0
Total Passif	98,3	113,8	15,8

Au **Congo**, le total agrégé des bilans des banques s'est établi à 705 milliards, en progression de 34,4 % par rapport au 31 décembre 2007.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle, en hausse de 34,0 %, se sont élevés à 599 milliards, représentant 90,1 % du total du bilan.

Les crédits bruts à la clientèle se sont accrus de 74,4 %, pour se fixer à 202 milliards au 31 décembre 2008, tandis que les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont augmenté de 12 %. En définitive, les crédits nets sont ressortis à 199 milliards.

La qualité apparente du portefeuille s'est améliorée, les créances en souffrance (3 milliards) représentant

1,6 % des crédits bruts contre 2,7 % douze mois plus tôt.

Les dépôts ont couvert les crédits à hauteur de 300,5 % contre 394,2 % en décembre 2007. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de 399 milliards en 2008 contre 333 milliards un an plus tôt.

Les banques congolaises ont dégagé un excédent des capitaux permanents de 31 milliards par rapport aux valeurs immobilisées, contre 17 milliards en 2007. L'excédent de trésorerie s'est accru de 20,2 % en glissement annuel pour se situer à 434 milliards, soit 65,2 % du total du bilan. Au 31 décembre 2008, le résultat net des banques congolaises s'est élevé à 16,7 milliards contre 15,2 milliards l'année antérieure.

Tableau 38 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Congo

(en milliards de FCFA)

	décembre 2007	décembre 2008	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	370,9	451,1	21,6
Crédits à la clientèle	115,9	202,0	74,3
. Crédits au Secteur Public	3,1	10,0	222,6
- dont <i>Crédits Etat</i>	110,6	187,3	69,3
- dont <i>Crédits entr. Publ.</i>	11,0	22,5	104,5
. Crédits au secteur Privé	99,5	164,8	65,6
Dont Créances en souffrance	3,1	3,1	0,0
Provisions	2,5	2,8	12,0
Crédits nets	113,3	199,3	75,9
Valeurs immobilisées	27,7	31,8	14,8
Autres postes de l'actif	12,5	22,5	80,0
Total Actif	524,4	704,7	34,4
Ressources de trésorerie	10,2	17,5	71,6
Dépôts de la clientèle	446,7	598,8	34,0
. Dépôts du Secteur Public	69,3	46,0	- 33,6
- dont <i>Dépôts de l'Etat</i>	16,3	19,8	21,5
- dont <i>Dépôts entr. publ.</i>	53,0	26,2	- 50,6
. Dépôts du secteur Privé	377,4	517,7	37,2
Capitaux permanents	44,2	62,4	41,2
Résultat net	15,2	16,7	9,9
Autres postes du passif	8,2	9,3	13,4
Total Passif	524,4	704,7	34,4

Au **Gabon**, le total agrégé des bilans s'est établi à 1 409 milliards, en régression de 22,1 % par rapport à 2007. Les dépôts collectés ont diminué de 28,8 %, se fixant à 986 milliards, soit 77,0 % du total du bilan.

Les crédits bruts à la clientèle se sont maintenus à 644 milliards. L'encours des provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle a augmenté, s'établissant à 39 milliards en 2008 contre 23 milliards en 2007. En conséquence, les crédits nets ont baissé de 1 % pour s'établir à 605 milliards (7,2 % du total du bilan).

La qualité apparente du portefeuille s'est améliorée, les créances en souffrance (48 milliards) revenant à 7,4 % des crédits bruts contre 8,0 % douze mois auparavant.

Les déclarations des banques et les résultats des dernières vérifications font ressortir un besoin de provisions complémentaires de 1 milliard. La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 163,0 % contre 226,6 % en décembre 2007. Les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 381 milliards, en recul par rapport aux 774 milliards enregistrés l'année précédente.

L'excédent des capitaux permanents des banques gabonaises par rapport aux valeurs immobilisées a été estimé à 139 milliards. L'excédent de trésorerie s'est situé à 535 milliards, soit 41,8 % du total du bilan, en retrait de 37,1 % par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 2008, le résultat net des banques gabonaises est revenu de 39,3 milliards à 34,5.

Tableau 39 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Gabon

(en milliards de FCFA)

	décembre 2007	décembre 2008	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	998,7	617,8	- 38,1
Crédits à la clientèle	650,1	644,2	- 0,9
. Crédits au Secteur Public	38,5	24,2	- 37,1
- dont Crédits Etat	588,5	585,7	- 0,5
- dont Crédits entr. Publ.	1,9	1,3	- 31,6
. Crédits au secteur Privé	586,6	584,4	- 0,4
Dont Créances en souffrance	52,1	47,9	- 8,1
Provisions	22,8	39,4	72,8
Crédits nets	611,0	604,8	- 1,0
Valeurs immobilisées	166,3	140,2	- 15,7
Autres postes de l'actif	32,4	46,2	42,6
Total Actif	1 808,4	1 409,0	- 22,1
Ressources de trésorerie	148,2	82,6	- 44,3
Dépôts de la clientèle	1 384,7	986,0	- 28,8
. Dépôts du Secteur Public	607,8	108,7	- 82,1
- dont Dépôts de l'Etat	587,1	82,1	- 86,0
- dont Dépôts entr. publ.	20,7	26,6	28,5
. Dépôts du secteur Privé	776,9	812,7	4,6
Capitaux permanents	204,3	277,0	35,6
Résultat net	39,3	34,5	- 12,2
Autres postes du passif	31,9	28,9	- 9,4
Total Passif	1 808,4	1 409,0	22,1

En **Guinée Equatoriale**, le total agrégé des bilans des banques s'est établi à 889 milliards, en progression de 48,9 % par rapport à l'année dernière.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont élevés à 785 milliards (88,3 % du total du bilan), en accroissement de 52,9 % par rapport à 2007.

Pour leur part, les crédits bruts à la clientèle ont presque doublé pour se chiffrer à 421 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont crû de 40 % par rapport à 2007, s'établissant à 32 milliards. En conséquence, les crédits nets se sont fixés à 389 milliards, soit 43,8 % du total du bilan.

La qualité apparente du portefeuille s'est améliorée, les créances en souffrance (42 milliards) revenant à 9,9 %

des crédits bruts contre 11,3 % douze mois auparavant.

La couverture des crédits par les dépôts est revenue de 268,0 % à 202,2 %. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont permis de réaliser un excédent de ressources de 397 milliards, contre 322 milliards en 2007.

L'excédent des capitaux permanents par rapport aux valeurs immobilisées s'est élevé à 49 milliards, contre 33 milliards à fin 2007.

S'agissant de l'excédent de trésorerie, il s'est situé à 378 milliards, en hausse de + 4,8 % par rapport à 2007, soit 43,6 % du total du bilan. Le résultat net a fortement augmenté pour atteindre 13,6 milliards, contre 5,6 milliards en un plus tôt.

Tableau 40 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la Guinée Equatoriale

(en milliards de FCFA)

	décembre 2007	décembre 2008	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	381,8	381,8	0,0
Crédits à la clientèle	214,3	420,6	96,3
. Crédits au Secteur Public	1,6	2,3	43,8
- dont <i>Crédits Etat</i>	183,4	383,5	109,1
- dont <i>Crédits entr. Publ.</i>	8,7	22,2	155,2
. Crédits au secteur Privé	174,6	361,3	106,9
Dont Créances en souffrance	24,2	41,5	71,5
Provisions	22,8	31,9	39,9
Crédits nets	191,6	388,7	102,9
Valeurs immobilisées	17,3	29,7	71,7
Autres postes de l'actif	6,5	89,2	1272,3
Total Actif	597,2	889,4	48,9
Ressources de trésorerie	21,2	4,3	- 79,7
Dépôts de la clientèle	513,3	784,9	52,9
. Dépôts du Secteur Public	145,9	274,2	87,9
- dont <i>Dépôts de l'Etat</i>	122,4	248,9	103,3
- dont <i>Dépôts entr. publ.</i>	23,5	25,3	7,7
. Dépôts du secteur Privé	367,4	469,8	27,9
Capitaux permanents	50,1	80,5	58,1
Résultat net	5,6	13,6	142,9
Autres postes du passif	7,0	7,4	5,7
Total Passif	597,2	889,2	48,9

Au **Tchad**, le total agrégé des bilans des banques s'est établi à 355 milliards, en progression de 18,8 % par rapport à 2007.

Estimés à 75,8 % du total du bilan, les dépôts collectés se sont élevés à 269 milliards, en hausse de 15,1 %.

Les crédits bruts à la clientèle se sont élevés à 222 milliards, en expansion de 42,9 % par rapport à décembre 2007. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont contractés de 14,4 % par rapport au niveau atteint l'année précédente à la même date, pour s'établir à 13 milliards. Au total, les crédits nets se sont fixés à 209 milliards (66,5 % du total du bilan), en variation de + 48,9 %.

Les créances en souffrance se sont élevées à 18 milliards, soit 7,9 % des

crédits bruts contre 11,2 % un an plus tôt. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est améliorée par rapport à la situation qui prévalait à fin décembre 2007.

La couverture des crédits par les dépôts a régressé à 127,3 % contre 166,5 % en décembre 2007. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 57 milliards en 2008, en retrait par rapport au niveau de 93 milliards atteint en 2007. L'excédent des capitaux permanents par rapport aux valeurs immobilisées s'est élevé à 25 milliards contre 15 milliards en 2007.

L'excédent de trésorerie a reculé de 24,2 % pour se situer à 84 milliards, soit 26,8 % du total du bilan. Au total, le résultat net dégagé par les banques tchadiennes s'est accru de 34 %, atteignant 6,3 milliards en décembre 2008.

Tableau 41 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Tchad

(en milliards de FCFA)

	décembre 2007	décembre 2008	Taux d'accroissement en %
Emplois de trésorerie	129,5	113,0	- 12,7
Crédits à la clientèle	155,0	221,5	42,9
. Crédits au Secteur Public	12,4	12,3	- 0,8
- <i>dont Crédits Etat</i>	130,0	173,4	33,4
- <i>dont Crédits entr. Publ.</i>	28,5	37,5	31,6
. Crédits au secteur Privé	97,4	136,2	39,8
Dont Créances en souffrance	17,3	17,7	2,3
Provisions	14,6	12,5	- 14,4
Crédits nets	140,4	209,1	48,9
Valeurs immobilisées	19,7	22,3	13,2
Autres postes de l'actif	9,1	10,7	17,6
Total Actif	298,8	355,1	18,8
Ressources de trésorerie	18,3	25,1	37,2
Dépôts de la clientèle	233,8	269,0	15,1
. Dépôts du Secteur Public	48,0	58,7	22,3
- <i>dont Dépôts de l'Etat</i>	46,2	47,9	3,7
- <i>dont Dépôts entr. publ.</i>	1,8	10,8	500,0
. Dépôts du secteur Privé	185,8	166,1	- 10,6
Capitaux permanents	35,2	47,2	34,1
Résultat net	4,7	6,3	34,0
Autres postes du passif	6,8	7,5	10,3
Total Passif	298,8	355,1	18,8

B. ACTIVITES DE LA MICROFINANCE

Sur la base des enquêtes réalisées par le Secrétariat Général de la COBAC, 730 établissements de microfinance (EMF) ont été dénombrés en 2008, lesquels ont collecté plus de 282 milliards de dépôts et distribué plus de 140 milliards de crédits. Ces opérations ont au total impliqué à travers 1 517 guichets, environ 1,2 million de personnes (membres et clients).

L'activité des EMF en 2008 a été marquée par un niveau de capitalisation relativement faible et un ratio de couverture des risques convenable. Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est situé à 201 %, assurant au secteur une trésorerie confortable, tandis que les créances en souffrance ont été provisionnés à hauteur de 36,6 %.

Tableau 42 : Récapitulatif des EMF de la CEMAC au 30/09/2008

CATEGORIE	PAYS						TOTAL CEMAC
	Cameroun	Congo	Gabon	Tchad	ROA	Guinée Equatoriale	
1 ^{ère} catégorie	441	52	2	162	17	0	674
Indépendants	179	18	2	11	1	0	211
Réseaux ²³	262	34	0	151	16	0	463
2 ^{ème} catégorie	38	7	4	2	1	0	52
3 ^{ème} catégorie	2	2	0	0	0	0	4
TOTAL	481	61	6	164	18	0	730

Source : Enquête statistique COBAC

C. ACTIVITES DES MARCHES OBLIGATAIRES ET BOURSIERS

La CEMAC dispose de deux places boursières : la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) et la Douala Stock Exchange (DSX), installées respectivement à Libreville et Douala.

Au 31 décembre 2008, une seule valeur a été cotée à la BVMAC, l'emprunt obligataire « Etat Gabonais, 5,5 % 2007-2013 » d'un montant de 100 milliards. Entre le 1^{er} août 2008, date de la première cotation et le 31 décembre 2008, 8 transactions ont été enregistrées en bourse, soit 571 992 titres échangés pour une valeur globale de 6 033 694 003 FCFA.

Au 31 décembre 2008, deux sociétés ont été cotées sur le compartiment actions

de la DSX : la Société des Eaux Minérales du Cameroun (SEMC) et la Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (SAFACAM). Le cours de l'action SEMC s'est établi à 106 836 FCFA au 31 décembre 2008, soit une hausse de 57 % par rapport au 02 janvier 2008 (67 901 FCFA). Les transactions ont porté sur 128 titres, pour une valeur de 11 893 358 FCFA. A la suite de l'offre publique de vente de 82 800 actions (20 % du capital de la société), sur-souscrite à 108,4 %, l'action SAFACAM a été introduite à la cote de la DSX le 9 juillet 2008. Au 31 décembre 2008, le cours de cette valeur (41 531 FCFA) a enregistré près de 18 % de hausse par rapport au prix d'émission (35 000 FCFA) et 2 855 titres ont été échangés pour une valeur globale de 11 848 195 FCFA.

²³ L'organe faitier et les affiliés sont pris en compte dans ce nombre.

D. REFORMES DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

En 2008, le dispositif réglementaire du système bancaire et financier de la CEMAC a été complété par deux règlements.

- **Règlement CEMAC/UMAC/COBAC portant attribution de compétence pour la détermination des catégories des établissements de crédit, de la fixation de leur capital minimum, de leur forme juridique et des activités autorisées.**

Le texte soumis à l'adoption du Comité Ministériel de l'UMAC vise à supprimer les disparités concernant le niveau de capital minimum réglementaire des établissements de crédit de la CEMAC ainsi que leurs catégories, formes juridiques et activités. Il permet de ce fait d'harmoniser dans tous les pays les règles et principes

de fonctionnement de la profession bancaire.

- **Règlement COBAC R-2008/01 portant obligation d'élaboration par les établissements de crédit de plan de continuité de leurs activités.**

Un Règlement visant à contraindre les établissements de crédit de la CEMAC à se doter d'un plan de continuité de leurs activités a été adopté par la COBAC lors de sa session de mars 2008. Ce plan, qui procède de la volonté de se conformer aux standards internationaux édictés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, doit permettre à chaque établissement de crédit d'indiquer le niveau de risque qu'il pourrait faire courir au fonctionnement du système bancaire en cas de perturbation opérationnelle majeure.

CHAPITRE V

GESTION DES RESERVES EXTERIEURES

La gestion active des réserves de change de la Banque Centrale placées hors du Compte d'Opérations et du Compte Spécial de Nivellement est effectuée par la Salle des Marchés. Au 31 décembre 2008, ces avoirs ont représenté 0,74 % des avoirs extérieurs de la Banque (encaisse or incluse), contre 30,87 % un an auparavant. Toutefois, la Salle a en moyenne géré 22,82 % des avoirs extérieurs, contre 20 % en 2007.

En 2008, les résultats de la Salle se sont fortement accrus dans un environnement marqué, d'une part, sur le plan interne, par un accroissement du volume des réserves sous sa gestion, et d'autre part, sur le plan externe, par l'aggravation de la crise financière internationale qui a entraîné « une fuite vers la qualité » en faveur des obligations d'Etat, et une forte tension des taux des dépôts monétaires.

A. GESTION DES RESERVES DE CHANGE ET DE L'OR DE LA BANQUE

1. Position globale de change

La position globale de change comprend la position en devises et la position en or.

La position de change en devises a diminué de 97,3 % entre fin 2007 et fin 2008, pour se situer à 65,44 millions d'euros (soit l'équivalent de 42,93 milliards de francs CFA). Cette baisse s'explique par la stratégie de prudence ayant conduit aux transferts des retours de placements et des virements reçus vers le Compte Spécial de Nivellement qui, dans un contexte de crise financière, présente un meilleur ratio rendement/risques de contreparties que les instruments classiques de la Salle des Marchés.

En termes de répartition par devises, la position de change à fin 2008 était

constituée à 98,9% d'euros du fait de l'objectif de limitation du risque de change ; contre 1,1 % pour les autres devises autorisées (USD, GBP, CHF).

La position de change en or a enregistré une baisse de 0,067 onces suite aux variations de quantité constatées lors des pesages préalables aux changements de contreparties bancaires. L'encaisse or est ainsi passée de 178 404,335 onces à fin 2007 à 178 404,268 onces à fin 2008, avec une valeur de marché de 72,85 milliards FCFA.

En définitive, la position de change globale de la Salle des Marchés est passée de 1 593 984,08 millions FCFA à fin décembre 2007 à 42 925,31 millions FCFA à fin décembre 2008, soit une baisse de 97,3 %.

2. Gestion de portefeuille

Le portefeuille est constitué des titres obligataires et assimilés ainsi que des dépôts monétaires. Au 31 décembre 2008, 97,7 % des avoirs ont été investis en titres obligataires et 2,3 % placés sur le marché monétaire ou conservés en comptes à vue.

Nonobstant les turbulences observées sur les marchés financiers, la Salle des Marchés a mis en place des stratégies, au gré des évolutions conjoncturelles, qui lui ont permis de réaliser des plus-values sur cession de titres et de limiter l'exposition du portefeuille à l'évolution défavorable des taux de rendement.

3. Gestion du stock d'or

En 2008, les opérations de dépôts sur l'or ont été réalisées auprès de Deutsche Bank, contrepartie autorisée de la Salle des Marchés, à des taux d'intérêt variant entre 0,45 % et 1,10 %, contre une fourchette de 0,06 % et 0,09 % en 2007.

4. Gestion des risques

Le dispositif de suivi par la Salle des Marchés des risques liés à l'activité de gestion des réserves de change porte sur le risque de crédit, les risques de marché (risque de change, risques de taux et de liquidité), et les risques opérationnels. Les principes d'organisation et les normes de gestion de ces risques sont définis au niveau du Comité de Stratégies.

Le *risque de crédit* est suivi à travers une liste de plafonds d'engagements attribués par le Comité de Stratégies à chacune des contreparties bancaires, sur la base d'une cotation minimale équivalente à la note AA des principales agences de rating. Pour l'exercice 2008, le Comité de Stratégies du 11 décembre 2007 avait adopté quatre nouvelles contreparties en conformité avec les critères d'éligibilité de la Banque pour les

opérations de marchés financiers.

En termes d'évolution, la Salle des Marchés a transféré plus de 98% de sa position au Compte Spécial de Nivellement pour bénéficier du taux de refinancement de la BCE (taux sans risque) compte tenu de la dégradation du risque de contrepartie liée à la crise financière.

S'agissant des opérations sur les titres obligataires, aucun risque émetteur n'a été relevé car les titres détenus en portefeuille ont été limités aux émissions de la BRI et de l'Agence France Trésor (AFT).

Le *risque de marché* est suivi à travers le benchmark devises pour le risque de change et le benchmark placements pour ce qui est des risques de liquidité et de taux.

Pour l'encadrement *du risque de change*, le benchmark devises a été maintenu inchangé à 80 % au minimum de la position de change globale en euro et à 20 % au maximum pour les autres devises que sont le dollar US, la livre sterling et le franc suisse. Sur la période observée, ce critère de gestion a totalement été respecté, la position en euros restant dominante (plus de 85 % de la position de change globale).

S'agissant du benchmark placements, l'objectif cible a été fixé de façon graduelle en faveur des dépôts monétaires afin d'éviter d'éventuelles pertes latentes en fin d'exercice.

Concernant l'encadrement du *risque de taux*, sa durée cible a été progressivement réduite ainsi que les limites de fluctuation du portefeuille euro afin de privilégier les prises de positions à court terme, notamment sur le compartiment monétaire.

Le *risque de liquidité* est déterminé par la part des dépôts secs auprès des Contreparties bancaires (part de la

position de change affectée aux dépôts) dans le portefeuille euro.

En 2008, la Salle des Marchés a évolué sur la base de deux stratégies : une gestion en duration longue au 1^{er} semestre par rapport à la cible (position sur

titres) suivie d'une gestion en duration courte au 2^{ème} semestre privilégiant les dépôts monétaires à court terme.

Les *risques opérationnels* recensent tous les incidents qui sont inhérents aux interventions sur les marchés financiers.

B. RESULTATS DE LA SALLE DES MARCHES

Pour l'exercice 2008, le rendement financier intermédiaire²⁴ s'est établi à 3,30 %, contre 4,43 % un an plus tôt. De même, le rendement comptable des activités est ressorti à 3,30 %, contre 4,27 % un an plus tôt. Ce fléchissement des rendements s'explique essentiellement par la perte enregistrée sur un dépôt à terme indexé (DATI).

Les résultats nets sur les opérations de placement (hors activité or) ont atteint 68,04 milliards FCFA, contre 39,25 milliards FCFA sur l'exercice 2007. Cette forte hausse est essentiellement attribuée à l'accroissement de la position de change au cours des neufs premiers mois de l'exercice 2008 et à la progression des taux rémunérant les dépôts à terme.

Le résultat de change total sur la position en devises autres que l'euro est ressorti à 3,97 milliards FCFA, contre - 0,38 milliard FCFA en 2007. Il s'explique essentiellement par le résultat de change réalisé lors des cessions des dollars reçus en faveur des comptes publics sous régionaux.

Le solde des autres produits et charges s'élève à 1,29 milliard FCFA, contre - 0,03 milliard FCFA un an plus tôt. Les autres produits (1,47 milliard FCFA) sont constitués des commissions sur les transferts reçus en USD, autres que les tirages des Etats auprès du FMI, tandis que les autres charges (- 0,18 milliard FCFA) regroupent les frais de Swift, les frais de gestion de comptes et les pénalités de retard payées par la Salle des Marchés.

S'agissant des principaux agrégats, la marge financière et le résultat comptable de l'exercice 2008 se sont établis à 56,55 milliards FCFA, contre respectivement 39,22 milliards FCFA et 37,79 milliards FCFA en 2007.

Suivant les normes du Système Européen des Banques Centrales (SEBC), la Salle des Marchés a enregistré 0,002 milliard FCFA (Perte de change non réalisée de l'exercice sur devises) en compte de charges. Ce montant correspond à la dépréciation en 2008 de la livre sterling. Aucune moins-value latente sur titre n'a été constatée.

²⁴ Calculé sur la base de la marge financière rapportée à la position de change moyenne nette.

Tableau 43 : Résultats des activités de la Salle des Marchés (en FCFA)

	Exercice 2007	Exercice 2008
a- Intérêts sur titres (coupons)	11 141 784 909	13 253 382 322
b- Plus values sur cession de titres	844 912 276	5 954 549 249
c- Moins values sur cession de titres	- 42 834 904	- 4 205 655
d- Primes sur titres	- 607 492 553	- 1 460 569 886
e- Décotes sur titres	1 131 141 548	616 305 023
f- Intérêts sur dépôts de devises	26 779 900 930	49 682 743 645
I - Résultat des activités de placement (a+b+c+d+e+f)	39 247 412 206	68 042 204 698
g- Résultat de change réalisé sur les opérations en devises	- 1 267 441	3 620 959 274
h- Autres produits et charges	- 29 057 276,00	1 285 846 450
i- Pertes réalisées sur DATI ²⁵	-	- 16 398 925 000
II - Marge fin. Ou Résultat Intermédiaire [I+(g+h+i)]	39 217 087 489	56 550 085 422
j- Perte de change latente sur devises	- 379 134 790	- 2 296 600
k- Moins-values latentes sur titres	- 1 050 174 110	-
III - Résultat comptable [II-(j+k)]	37 787 778 589	56 547 788 822
l- Gains latents sur devises	-	353 315 523
m- Plus-values latentes sur titres	-	46 026 375
IV - Résultat financier [III+(l+m)]	37 787 778 589	56 947 130 720
Position de change moyenne annuelle	885 510 425 067	1 712 963 827 394
Rendement financier intermédiaire	4,43 %	3,30 %
Rendement comptable	4,27 %	3,30 %

²⁵ Dépôt à terme indexé.

TITRE III:

**Organisation,
Activités,
Comptes et Résultats
Financiers de la Banque**





Salle du Conseil d'Administration au Siège Central à Yaoundé

CHAPITRE I

ORGANISATION DE LA BANQUE

A. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DECISION

La Convention de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) définit les attributions du Comité Ministériel de l'UMAC tandis que les Statuts de la BEAC énoncent de façon distincte celles du Conseil d'Administration de la Banque, du Comité de Politique Monétaire et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux.

1. Comité Ministériel

Le Comité Ministériel, composé de deux Ministres pour chaque Etat membre, dont le Ministre des Finances, examine les grandes orientations en matière de politique économique des Etats et assure leur cohérence avec la politique monétaire commune. En ce qui concerne les dispositions principales relatives au fonctionnement de la BEAC, le Comité Ministériel :

- décide de l'augmentation ou de la réduction du capital de la Banque ;
- donne son avis conforme sur les propositions de modification des statuts de la Banque soumises par le Conseil d'Administration ;
- ratifie les comptes annuels de la Banque approuvés par le Conseil et décide, sur proposition de celui-ci, de l'affectation des résultats ;

- statue, sur proposition du Conseil, sur la création et l'émission des billets de banque et des monnaies métalliques ainsi que sur leur retrait et leur annulation.

Au cours de l'exercice 2008, le Comité Ministériel s'est réuni aux dates et lieux suivants :

- 26 mars 2008 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 06 octobre 2008 à Yaoundé (réunion extraordinaire) ;
- 25 novembre 2008 à Libreville (réunion ordinaire).

Au cours de ces réunions, les Ministres ont examiné les questions relatives à l'environnement économique international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC. A cet effet, ils ont observé la poursuite du ralentissement de la croissance de l'activité économique mondiale né de la crise financière aux Etats-Unis. En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats membres en 2008, ils ont relevé que l'activité économique a enregistré un léger ralentissement, l'assainissement des finances publiques s'est poursuivi,

le solde extérieur courant s'est amélioré, les tensions inflationnistes se sont accentuées et la situation monétaire est demeurée confortable.

Le Comité Ministériel a par ailleurs exprimé son inquiétude au sujet des perspectives de ralentissement de l'activité qui se dessinent sur la période triennale 2009-2011. Il a souhaité l'accélération du Programme Economique Régional (PER), en vue notamment de la mise en œuvre effective des recommandations du Forum sur la diversification des économies de la CEMAC qui s'est tenu en octobre 2007 à Libreville.

Le Comité Ministériel a :

- adopté le Règlement relatif aux Titres Publics à souscription libres émis par les Etats de la CEMAC ;
- adopté le Règlement intérieur des Comités Monétaires et Financiers Nationaux ;
- adopté le Règlement CEMAC/UMAC/COBAC portant attribution de compétence à la COBAC pour la détermination des catégories des établissements de crédit, de leur capital minimum, de leur forme juridique et des activités autorisées ;
- adopté le Règlement CEMAC/UMAC/COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit ;
- décidé de la constitution d'un Groupe Afrique Centrale à la Banque Africaine de Développement (BAD) comprenant les six pays de la CEMAC ;
- pris acte de la réduction de 60 % à 55 %, à compter du 1er juillet 2008, des avoirs à déposer impérativement auprès du Trésor français, conformément aux dispositions de la nouvelle convention du Compte d'Opérations ;
- procédé à la nomination des nouveaux membres de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), après avis conforme du Conseil d'Administration de la BEAC ;
- procédé à la nomination des membres de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

Les changements intervenus au cours de l'année 2008 dans la composition du Comité Ministériel sont les suivants :

Au titre de la République Gabonaise, Monsieur Blaise LOUEMBE, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation, remplace Monsieur Paul TOUNGUI tandis que Monsieur Richard Auguste ONOVIET, Ministre de la Planification et de la Programmation du Développement, remplace Monsieur Casimir OYE MBA ;

Pour la République de Guinée Equatoriale, Monsieur Estanislao DON MALAVO, Ministre des Finances et du Budget, remplace Monsieur Marcelino OWONO EDU ;

S'agissant de la République du Tchad, Monsieur GATA NGOULOU, Ministre des Finances et du Budget, remplace Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI.

Le Comité Ministériel a ratifié, le 26 mars 2008, après adoption par le Conseil d'Administration, les comptes définitifs de l'exercice 2007 et a décidé de l'affectation du résultat dudit exercice.

2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend quatorze membres, à raison de deux Administrateurs pour chaque Etat membre et de deux pour la France. Il est présidé par le Gouverneur. Le Vice-Gouverneur supplée le Gouverneur et un membre du Gouvernement de la Banque

rapporte les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration administre la Banque et veille à son bon fonctionnement.

Au cours de la période sous revue, il a tenu trois séances ordinaires et deux réunions extraordinaires aux dates et lieux ci-après :

- 25 mars 2008 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 03 juillet 2008 à Brazzaville (réunion ordinaire) ;
- 03 octobre 2008 à Yaoundé (réunion extraordinaire) ;
- 24 novembre 2008 à Libreville (réunion ordinaire) ;
- 17 décembre 2008 à Douala (réunion extraordinaire).

Au cours de ces réunions, le Conseil a examiné l'environnement international et relevé que la situation a été marquée par l'accentuation de la crise financière et son effet dépressif sur les cours des matières premières. Il s'est appesanti sur les répercussions de la crise financière internationale sur l'économie réelle, le système bancaire et la gestion des réserves de change dans la CEMAC. Il a noté que la Sous-région dispose de nombreux atouts, parmi lesquels l'existence de marges de manœuvre budgétaires pour mener des actions de relance, la solidité du système bancaire et le niveau confortable des réserves de change.

En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats membres en 2008, les Administrateurs ont noté que l'activité économique a enregistré un léger ralentissement, l'assainissement des finances publiques s'est poursuivi, le solde extérieur courant s'est amélioré, les tensions inflationnistes se

sont accentuées et la situation monétaire s'est détériorée.

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration en 2008 ont été les suivantes :

- adoption du Plan Stratégique d'Entreprise de la BEAC pour la période 2008-2010 ;
- adoption du nouveau modèle de présentation de la situation comptable de la Banque pour tenir compte notamment de la nouvelle Convention de Compte d'Opérations ;
- approbation du principe de mise en place en son sein d'un Comité des Rémunérations ;
- autorisation du Gouverneur à signer le Quatrième Avenant au Protocole du 26 octobre 1993 sur le rééchelonnement de la créance de la BEAC vis-à-vis de la Banque Centrale du Congo ;
- approbation des termes des projets de Convention tripartite BIRD/GABON/BEAC dénommée « Accord de services entre la BIRD, la République Gabonaise et la BEAC » et de Convention bilatérale BEAC/GABON, dénommée « Convention précisant les modalités de mise en œuvre du Fonds d'Amortissement de l'emprunt obligataire international du Gabon » ;
- avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel de l'UMAC du Règlement relatif à l'émission de titres publics par les Etats de la CEMAC ;
- avis conforme pour l'adoption, par le Comité Ministériel de l'UMAC, du Règlement CEMAC/UMAC/COBAC portant attribution de compétence à la Commission Bancaire

de l'Afrique Centrale (COBAC) pour la détermination des catégories des établissements de crédit, de leur capital minimum, de leur forme juridique et des activités autorisées ;

- avis conforme pour l'adoption, par le Comité Ministériel de l'UMAC, du Règlement CEMAC/ UMAC/ COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit de la CEMAC ;
- prise d'acte de la nomination par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, à compter du 25 juin 2008, de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI aux fonctions de Secrétaire Général de la BEAC ainsi que Messieurs René MBAPPOU EDJENGUELE, Théodore DABANGA et Lucas ABAGA NCHAMA aux fonctions de Directeurs Généraux de la BEAC ;
- nomination, à compter du 1^{er} avril 2008, de Monsieur Jean-Marie Benoît MANI aux fonctions de Directeur National de la BEAC pour le Cameroun ;
- nomination, à compter du 03 juillet 2008, de Messieurs Camille KELEFIO et Christian NGARDOUM MORNONDE aux fonctions de Directeur National de la BEAC, respectivement pour la République Centrafricaine et le Tchad ;
- avis conforme pour la nomination par le Comité Ministériel des nouveaux membres de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.

Au cours de l'année 2008, la composition du Conseil d'Administration s'est modifiée ainsi qu'il suit :

Pour le Gabon, Monsieur Richard MBOUMBA, Chargé d'Etudes au Cabinet du Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation, a

remplacé Monsieur Ange Macaire LONGO en qualité d'Administrateur suppléant.

S'agissant de la Guinée Equatoriale, Monsieur Agustin LOERI BISQUIT, Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget, a remplacé Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA en tant qu'Administrateur titulaire.

En ce qui concerne la France, Monsieur Michel CARDONA a été remplacé par Monsieur Pierre JAILLET, Directeur Général des Etudes et des Relations Internationales à la Banque de France, en qualité d'Administrateur titulaire.

Par ailleurs, au titre des autres changements intervenus, il est à noter que Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Secrétaire Général de la BEAC, a remplacé Monsieur GATA NGOULOU en qualité de Rapporteur au sein du Conseil d'Administration.

3. Comité de Politique Monétaire

Le Comité de Politique Monétaire (CPM), est l'Organe de Décision de la BEAC en matière de politiques monétaire et de gestion des réserves de change. Ses missions et ses attributions ainsi que sa composition et ses règles de fonctionnement sont précisées dans les nouveaux Statuts de la Banque et dans son Règlement Intérieur.

Les principales attributions du CPM sont :

- définir la stratégie et les objectifs de la politique monétaire et de la politique de gestion des réserves de change ainsi que les modalités de leur mise en oeuvre ;
- fixer les conditions d'intervention de la Banque Centrale ;
- imposer aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires ;

- préciser les conditions générales d'exécution par la Banque Centrale des opérations de prêt ou d'emprunt de monnaie, ainsi que les conditions des opérations d'achat et de vente d'or et celles de l'assistance de la Banque Centrale aux États membres pour l'émission et la gestion de titres publics ;
- délivrer son avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel des règles qui s'imposent aux Comités Monétaires et Financiers Nationaux dans l'exercice de leurs compétences ayant trait à la politique monétaire et statuer sur toute demande de dérogation à ces règles ;
- procéder, le cas échéant, à la révision des délibérations des Comités Monétaires et Financiers Nationaux en matière de politique monétaire, qui contreviendraient aux dispositions statutaires et aux règles générales de procédure, de fonctionnement et d'exercice de leur compétence.

La Présidence du Comité de Politique Monétaire est assurée par le Gouverneur de la Banque Centrale et, en cas d'empêchement, par le Vice-Gouverneur. Outre le Président, le CPM est composé de quatorze membres délibérants, à raison de deux par État membre, dont le Directeur National de la BEAC, et de deux pour la France.

Les membres du CPM, autres que les Directeurs Nationaux, sont nommés par le Comité Ministériel de l'UMAC en fonction de leur compétence dans les domaines monétaire, financier et économique.

Au cours de l'année 2008, le CPM a tenu quatre séances ordinaires et deux réunions extraordinaires aux dates et lieux suivants :

- Le 11 janvier 2008 à Yaoundé (séance inaugurale) ;
- Le 20 mars 2008 à Yaoundé (séance ordinaire) ;
- Le 02 juillet 2008 à Brazzaville (séance ordinaire) ;
- Le 4 juillet 2008 (séance extraordinaire) ;
- Le 21 octobre 2008 à Yaoundé (séance ordinaire) ;
- Le 16 décembre 2008 à Douala (séance ordinaire).

Au cours de ces réunions, les membres du Comité de Politique Monétaire ont pris connaissance de la conjoncture économique, monétaire et financière internationale et sous-régionale. A cet effet, ils ont i) adopté les objectifs de monnaie et de crédit de l'année 2008 pour les pays membres, ii) procédé à un réaménagement des taux d'intérêt sur les dépôts spéciaux par suppression de la règle de discrimination suivant la position de l'Etat au compte d'avance statutaire ; iii) supprimé le Taux Débitteur Maximum, iv) réaménagé les coefficients des réserves obligatoires et v) suivant les différentes analyses des risques pesant sur la stabilité monétaire, modifié les taux d'intervention.

Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire a donné des orientations précises en matière de gestion des réserves de change en vue d'optimiser les ressources financières de la Banque. Enfin, il a marqué son approbation sur le Projet de Règlement relatif à l'émission des titres publics à souscription libre dans la CEMAC.

4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux (CMFN) reçoivent leurs attributions du Conseil d'Administration et du Comité de Politique Monétaire. A cet effet, ils traitent de tous les problèmes

monétaires et de crédit dans les Etats membres. Ils procèdent ainsi, dans chaque pays, à l'examen des besoins généraux de financement de l'économie et déterminent les moyens propres à les satisfaire. Outre le Ministre des Finances, qui en assure la présidence, les CMFN sont composés, dans chaque Etat membre, des Ministres représentant le pays au Comité Ministériel ou leur Suppléant, des Administrateurs de la Banque représentant l'Etat concerné au Conseil d'Administration, des ressortissants de l'Etat membre au Comité de Politique Monétaire, d'une personnalité extérieure nommée par le Gouvernement de cet Etat en raison de sa qualification et de sa compétence en matière économique, monétaire et financière, du Gouverneur de la BEAC ou du Vice-Gouverneur, et de deux Censeurs dont un Censeur français. Les Directeurs Nationaux en sont les rapporteurs.

Au cours de l'exercice 2008, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont tenu leurs séances aux dates et lieux ci-après :

Cameroun

- 19 février 2008 à Yaoundé ;
- 13 juin 2008 à Yaoundé ;
- 07 novembre 2008 à Yaoundé.

Republique Centrafricaine

- 07 février 2008 à Bangui ;
- 24 mai 2008 à Bangui ;
- 24 octobre 2008 à Bangui.

Congo

- 06 février 2008 à Brazzaville ;
- 11 juin 2008 à Brazzaville ;

- 24 octobre 2008 à Brazzaville.

Gabon

- 12 février 2008 à Libreville ;
- 23 mai 2008 à Libreville ;
- 03 novembre 2008 à Libreville.

Guinee Equatoriale

- 20 février 2008 à Malabo ;
- 22 mai 2008 à Malabo ;
- 22 octobre 2008 à Bata.

Tchad

- 18 février 2008 à N'Djamena ;
- 23 mai 2008 à N'Djamena ;
- 28 octobre 2008 à N'Djamena.

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont, au cours de leurs réunions, examiné l'environnement économique international et ses répercussions sur la situation économique, monétaire et financière des Etats. Ils ont autorisé les mobilisations de crédit de leur compétence et approuvé les dossiers à soumettre au Conseil d'Administration et au Comité de Politique Monétaire. Enfin, ils ont entériné les décisions prises par le Gouverneur et les Directeurs Nationaux dans le cadre de leur délégation et subdélégation de pouvoirs respectifs, et conformément à leurs attributions définies par l'article 60 des statuts de la BEAC. Ils ont également pris connaissance des résultats de l'exercice de surveillance multilatérale des Etats membres.

B. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE CONTROLE

1. Collège des Censeurs

Le Collège des Censeurs, composé de trois membres dont un désigné par la France, assure le contrôle de la régularité des opérations de la Banque et participe avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux.

Le Collège des Censeurs s'est réuni en séance ordinaire du 04 au 13 mars 2008 à Yaoundé, pour procéder à l'examen des comptes de la Banque au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2007. Ils ont à cet effet recommandé au Conseil d'Administration d'approuver ces comptes.

2. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit contrôle la fiabilité des états financiers, l'exhaustivité de l'information financière et le fonctionnement des Organes de Contrôle. A ce titre, il doit vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables et la qualité du contrôle interne notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il assiste le Conseil d'Administration de la Banque et a tous pouvoirs d'investigation et de proposition à cette fin.

Le Comité d'Audit est composé de 5 membres :

- quatre Administrateurs, à raison d'un Administrateur par Etat membre non représenté au Collège des Censeurs, désignés à la majorité simple par le Conseil d'Administration ;
- une personnalité extérieure, désignée à la majorité simple par le

Conseil d'Administration pour ses compétences en matière d'audit, sur une liste de cinq candidats proposés par le Gouvernement de la Banque, pour un mandat de trois ans renouvelable une fois. Un suppléant est désigné dans les mêmes conditions.

La Présidence du Comité d'Audit est assurée par un Administrateur membre désigné par le Conseil d'Administration.

Le Collège des Censeurs assiste aux travaux du Comité d'Audit avec voix consultative.

Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2008 et a examiné les points suivants :

- du 21 au 22 avril 2008 :
 - examen du projet de programme d'activité 2008 du Comité d'Audit ;
 - examen du texte sur le Comité des Rémunérations.
- du 16 au 20 juin 2008 :
 - examen de l'arrêté des comptes 2007 ;
 - étude du rapport annuel de l'audit interne et suivi des recommandations ;
 - examen de l'état d'avancement de la cartographie des risques ;
 - organisation de la Salle des Marchés et contrôle des risques sur les placements extérieurs ;
 - examen de la note de suivi des recommandations des organes de contrôles externes.
- du 22 au 26 septembre 2008 :
 - appréciation sur la qualité des prévisions budgétaires 2008 et sur le contrôle de gestion ;

- examen des moyens et méthodes des services d'audit internes ;
 - avis sur le plan d'audit interne ;
 - suivi des recommandations précédentes du Comité d'Audit (code de déontologie, délégations de pouvoirs, etc.) ;
 - suivi des effets organisationnels du projet SYSCOBEAC et bilan financier ;
 - procédures d'organisation des contrats informatiques ;
 - méthode d'évaluation des provisions pour indemnités de départ.
- du 02 au 08 décembre 2008 :
 - affaire placement BEAC à la Société Générale Paris ;
 - divers.

3. Commissariat aux Comptes

A compter de l'exercice 2008, les comptes et états financiers de la Banque

sont contrôlés et certifiés par les cabinets KPMG Afrique Centrale et Ernst & Young Congo.

Au cours de l'exercice 2008, le cabinet KPMG Afrique Centrale a examiné les comptes de la Banque clos au 31 décembre 2007 en tant que Commissaire aux Comptes unique de la Banque. A cette occasion, le Commissaire aux Comptes a rencontré les Censeurs de la Banque.

L'opinion du Commissaire sur les comptes et le rapport sur le Compte d'Opérations de l'exercice 2007 ont été présentés au Conseil d'Administration, selon les dispositions de l'article 35 des Statuts.

Les Commissaires aux Comptes ont également procédé à une revue intérimaire des comptes de la Banque au titre de l'exercice 2008. L'objectif de la revue intérimaire a été d'alléger et d'orienter d'une manière efficiente l'examen des comptes de la Banque en fin d'exercice.

C. FONCTIONNEMENT DES COMITES NATIONAUX DES BALANCES DES PAIEMENTS

Par délégation, la République Centrafricaine (Décret n° 67/255 du 1^{er} août 1967), la République du Congo (Loi n° 12/67 du 21 juin 1967), la République Gabonaise (Décret n° 00324/PR du 30/06/1967), la République de Guinée Equatoriale (Décret n° 45/88 du 14 avril 1988) et la République du Tchad (Décret n° 362/PR/MF du 22 novembre 1983) ont confié à la BEAC, l'élaboration des statistiques de la Balance des Paiements. Au Cameroun, le Décret n° 67/DF/365 du 21 août 1967 modifié par le Décret n° 98/404/PM du 22 octobre 1998 confie à la BEAC uniquement la charge de la collecte des données, l'arrêté définitif des comptes extérieurs relevant de l'Administration Nationale.

Les statistiques de la balance des

paiements sont approuvées dans chaque Etat membre par le Comité National de la Balance des Paiements. Ce Comité est présidé par un représentant du Ministre chargé des affaires économiques et des finances, le secrétariat étant assuré par la Banque Centrale. Il regroupe les principales Administrations Nationales en charge de l'Economie, des Finances, du Plan, du Commerce et du Tourisme. Un représentant de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit participe également aux travaux.

Au cours de l'exercice 2008, les Comités Nationaux des Balances des Paiements se sont réunis le 03 novembre à N'Djamena et le 30 décembre à Libreville, respectivement pour le Tchad et le Gabon.

D. FONCTIONNEMENT DES CONSEILS NATIONAUX DU CREDIT DANS LA CEMAC

Le Conseil National du Crédit (CNC) étudie les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier dans chaque Etat membre. Il est consulté sur les orientations de la politique monétaire et du crédit ainsi que sur la réglementation bancaire. La Banque Centrale assure le Secrétariat des Conseils Nationaux de Crédit, conformément aux dispositions de l'article 30 de la Convention du 17 janvier 1992, portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats membres de la BEAC.

Au cours de l'année 2008, les Conseils Nationaux du Crédit ont tenu leurs réunions au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée Equatoriale.

Au **Cameroun**, le Conseil National du Crédit s'est réuni le 1^{er} décembre 2008. Il a approuvé l'exécution des budgets des exercices 2006 et 2007 et adopté le projet de budget pour l'exercice 2009. En outre, le CNC a pris connaissance de la situation du système bancaire, de l'entrée en activité de deux banques, à savoir, l'United Bank for Africa (UBA) et la Banque Atlantique du Cameroun ainsi que de l'état d'avancement du dossier de création de la Banque Agricole.

Au **Congo**, le Conseil National du Crédit a adopté, le 23 octobre 2008, le rapport annuel 2006 et approuvé l'exécution du budget 2007, ainsi que les prévisions budgétaires de l'exercice 2009. Cette instance a également approuvé l'immatriculation de ECOBANK, de la Banque Congolaise de l'Habitat et autorisé l'ouverture de nouvelles agences à Brazzaville et Pointe-Noire.

Au **Gabon**, le Conseil National du Crédit a adopté, le 14 juillet 2008, le rapport d'activité de l'exercice 2006, ainsi que le budget de l'année 2008. Le Conseil a donné son accord à la demande d'agrément de CITIBANK N.A et rejeté celle introduite par la Banque Gabonaise de Développement (BGD) relative à l'agrément de son Directeur Général Adjoint. De même, il a autorisé FINANCIAL BANK à ouvrir une agence bancaire à Port-Gentil.

En **Guinée Equatoriale**, le Conseil National du Crédit s'est réuni les 22 mai et 22 octobre 2008. Il a pris connaissance de la situation du marché monétaire, du système bancaire, de la note de surveillance multilatérale et de la convergence des économies de la CEMAC.

CHAPITRE II

ACTIVITES ET PROJETS PAR METIER DE LA BANQUE

A. PLAN STRATEGIQUE D'ENTREPRISE DE LA BANQUE

Après son adoption par le Conseil d'Administration lors de sa session du 25 mars 2008, le Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) pour la période 2008-2010 est entré dans sa phase de mise en œuvre.

1. Bilan de la mise en oeuvre du PSE au cours de l'exercice 2008

Pour l'exercice 2008, les travaux menés ont concerné prioritairement dix projets structurants définis dans le tableau ci-après :

Tableau 44 : Liste des projets structurants par métier

METIER	PROJETS STRUCTURANTS
1 - Elaboration de la politique monétaire	Elaboration d'une approche ponction/injection de liquidité
2 - Mise en œuvre de la politique monétaire et suivi du système bancaire et financier	Mise en œuvre du projet d'émission des titres publics
3 - Emission Monétaire et gestion de la circulation fiduciaire	1- Poursuite de la mécanisation des salles de tri et augmentation du parc des machines de tri 2- Etudes pour l'implémentation du broyage en ligne
4 - Gestion des réserves de change	Acquisition du progiciel de la Salle de Marché (AGIS)
5 - Gestion et contrôle des systèmes de paiement	Centrale des Incidents de Paiement (CIP)
7 - Système d'Information Comptable	SYSCOBEAC (partie résiduelle du Projet inscrite au PSE en 2008 : module EPB et recette définitive)
8 - Gestion des ressources humaines	Plan Directeur des Ressources Humaines
10 - Investissement, Patrimoine et Gestion	Poursuite du programme immobilier en cours
14 - Audit et Contrôle Interne	SIRISBEAC

En dépit de quelques retards, le niveau de réalisation de ces dix projets fondamentaux du PSE pour la période 2008-2010 apparaît globalement satisfaisant.

2. Leçons tirées de la mise en œuvre du PSE au cours de l'année 2008

Lors de la session au cours de laquelle ils ont adopté le Plan Stratégique d'Entreprise, les Administrateurs ont attiré l'attention du Gouvernement de la Banque sur la nécessité de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation du PSE conforme aux normes internationales, notamment en élaborant des indicateurs de performance et de suivi.

En application de cette directive de l'Organe délibérant, le Gouverneur a constitué, par décision N°63/GR/2008 du 30 juillet 2008, un « Groupe de travail sur l'amélioration du cadre méthodologique de la mise en œuvre du PSE ». Les conclusions des travaux de ce Groupe de travail, qui seront validées au cours de l'exercice 2009, devront permettre d'importantes avancées aussi bien dans ce domaine que dans celui du cadre général de la conduite du Plan.

Par ailleurs, les insuffisances relevées dans la mise en œuvre du PSE au cours de l'année 2008 ont conduit le Gouvernement de la Banque à prendre d'importantes décisions applicables en 2009, visant notamment à promouvoir la communication en direction du personnel, à favoriser un meilleur leadership des dirigeants, à renforcer les organes de suivi du PSE et à susciter une plus grande implication des Centres de la Banque dans la conduite du PSE.

3. Les priorités retenues pour la période 2009-2011

Il convient de rappeler que la Banque a opté pour un Plan Stratégique d'Entreprise d'une durée de trois ans, dont la mise à jour en plan glissant doit se faire à la fin de chaque exercice. Cette mise à jour a pour objectif de réajuster la stratégie de la Banque en prenant en compte à la fois les leçons tirées de la mise en œuvre du Plan au cours de l'année écoulée et les priorités retenues par le Gouverneur de la Banque.

Pour la période 2009-2011, au regard du bilan de la mise en œuvre du PSE au cours de l'exercice 2008, les métiers doivent expurger du Plan les actions et projets devenus caducs, redondants ou inadaptés. En outre, compte tenu de l'évolution de la conjoncture et de l'évolution de l'environnement international, il a été décidé de réorienter le programme vers les axes suivants :

- une gestion rigoureuse et sans risque des réserves de change ;
- l'émission de titres publics à souscription libre ;
- la conduite d'études, de recherches et la mise en place de bases de données techniques (CIP, Centrale des Bilans) ;
- le Plan Directeur des Ressources Humaines ;
- l'élaboration des Codes de Déontologie et des Marchés.

B. ACTIVITES ET PROJETS PAR METIER DE LA BANQUE

1. Elaboration de la politique monétaire

Ce métier est assuré conjointement par la Direction Centrale des Etudes et la Direction Centrale de la Recherche.

1.1 Activités de la Direction des Etudes

Dans le cadre du suivi et de l'analyse de la conjoncture économique et monétaire des Etats membres de la CEMAC, et des exigences de la conduite de la politique monétaire de la BEAC, la Direction des Etudes a organisé du 27 au 31 octobre 2008 à Port-Gentil, un atelier sur « les indicateurs de conjoncture dans la CEMAC et l'élaboration d'un tableau de bord du Comité de Politique Monétaire de la BEAC ».

Ont pris part à ces assises, des représentants de la Banque de France, de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), d'AFRISTAT, d'AFRITAC-Centre, de la Commission de la CEMAC, des Instituts Nationaux de Statistique des Etats membres de la CEMAC, ainsi que des cadres des Directions Nationales et de la Direction Centrale des Etudes de la BEAC.

Cette rencontre avait pour objectif de définir des indicateurs pertinents pour l'analyse de la conjoncture économique et monétaire dans les Etats membres de la CEMAC afin de mieux informer les Organes de Décision de la BEAC en général, et le Comité de Politique Monétaire (CPM) en particulier. Il s'agissait également de jeter les bases pour une mise en place à court terme d'un tableau de bord pour la conduite de la politique monétaire.

Les échanges ont fait ressortir la nécessité de renforcer la coopération

entre la Banque Centrale et les Instituts Nationaux de Statistique (INS), ainsi que le dispositif de suivi de la conjoncture et de la politique monétaire.

S'agissant du projet de réforme des statistiques monétaires, il poursuit un double objectif :

i) intégrer, dans le cadre de la refonte de la Codification des statistiques monétaires, les réformes introduites dans le Manuel des Statistiques Monétaires et Financières du FMI (2000) ;

ii) mettre en place un Système d'Information pour la gestion des statistiques monétaires des Etats de la CEMAC en tenant compte de l'ensemble des réformes engagées, notamment dans le cadre du nouveau plan comptable des établissements de crédit.

Au niveau du premier objectif, plusieurs actions ont été conduites en 2008 et ont abouti à la finalisation de la première partie de la Codification J des statistiques monétaires entamée en 2007. Celle-ci a été validée lors d'un atelier organisé à l'Agence de la BEAC de Pointe-Noire du 7 au 10 avril 2008.

Dans le cadre des travaux préparatoires au lancement de la deuxième phase du projet dont l'objet est la mise en place d'un Système d'Information pour la Gestion des Statistiques Monétaires des États de la CEMAC, une équipe composée des cadres de la Direction Centrale des Études et de la Direction Centrale de l'Informatique et des Télécommunications a effectué une mission d'étude à la Banque d'Algérie du 13 au 18 avril 2008. L'objectif de la mission était de s'imprégner de l'expérience de cette institution en matière de conception de système d'information statistique.

Pendant la première quinzaine du mois d'octobre 2008, un atelier réunissant les principaux acteurs du projet, notamment les cadres de la Direction des Études, ceux de la Direction de l'Informatique et des Télécommunications ainsi que de la Direction Nationale de Yaoundé a été organisé à Yaoundé. Ces travaux, qui s'inscrivaient dans la phase d'Études Générales, avaient pour objectif de produire le dossier d'investissement du projet, ainsi qu'un ensemble de livrables en vue du recrutement d'un cabinet de consultants pour la rédaction du cahier des charges.

La composition des structures du projet, à savoir un Comité de Coordination, un Comité de Pilotage et un Groupe Projet, a été précisée par la Décision du Gouverneur N°80/VGR/2008 du 3 décembre 2008.

1.2. Activités de la Direction de la Recherche

La Direction Centrale de la Recherche, créée par Décision du Gouverneur n°59/GR du 26 novembre 2007, est devenue opérationnelle à partir du premier semestre 2008. Elle a démarré ses activités par la rédaction d'une feuille de route autour de cinq principaux axes de recherche, à savoir : (i) la formalisation du cadre théorique de la politique monétaire de la Banque et l'édification d'une base doctrinale claire fondant sa stratégie, (ii) le renforcement du cadre analytique de la Banque, tant sur le plan macroéconomique que microéconomique, gage d'une connaissance approfondie de l'environnement économique et financier de la politique monétaire, (iii) la mise en place et la gestion d'une base de données économiques, monétaires et financières afin de garantir la disponibilité, la cohérence et la fiabilité des statistiques de la Banque, (iv) l'élaboration et la gestion de modèles macroéconomiques de prévision, et (v) l'élaboration des outils d'aide à la

décision en appui aux différentes activités de la Banque.

S'agissant particulièrement du Projet Base de Données Economiques, Monétaires et Financières des pays de la CEMAC (BDEMF), engagé en 2007, il s'est poursuivi par la remise par le Consultant AFRILEXIS de la version finale du Cahier de Charges et la constitution par décision n° 75/VGR du 10 octobre 2008 des organes de gestion du Projet.

2. Mise en œuvre de la politique monétaire

Au cours de l'année 2008, les activités de la Direction du Crédit, des Marchés des Capitaux et du Contrôle Bancaire (DCMCCB) ont porté essentiellement sur le Projet de Titres Publics à Souscription Libre, réactivé en 2007. Ainsi, le Comité de Politique Monétaire en sa session du 20 mars 2008 a approuvé le schéma transitoire du mécanisme d'émission des titres publics à souscription libre dans la CEMAC ainsi que son chronogramme de mise en œuvre avec, comme objectif, le lancement des adjudications des valeurs du trésor en 2009.

Le schéma transitoire validé dispose que le nouveau système d'adjudication des bons et obligations du Trésor fonctionnera concomitamment avec le système actuel des avances statutaires directes de la BEAC aux Trésors Nationaux. De la sorte, le montant des titres mobilisés sera déduit des plafonds d'avances aux Etats.

Par ailleurs, après une large concertation avec les Trésors Nationaux ainsi qu'avec les experts financiers et juristes représentant les six Etats de la CEMAC, le Règlement CEMAC sur l'émission des titres publics à souscription libre a été définitivement adopté par le Comité Ministériel de l'UMAC le 6 octobre 2008, après avis conforme du Conseil d'Administration de la BEAC, et suivant

les prescriptions du Comité de Politique Monétaire du 2 juillet 2008.

L'adoption de ce texte de base permet d'enclencher le processus d'approbation et d'adoption du volet réglementaire et conventionnel complémentaire.

Conformément au chronogramme de mise en œuvre, l'équipe chargée du pilotage du projet a conduit les actions suivantes en 2008 :

- participation aux réunions et séminaires sur le développement des marchés financiers dans la CEMAC et mission exploratoire auprès des partenaires étrangers ;
- discussions des termes d'un accord de partenariat avec le FMI et détachement d'un expert du Fonds pour assister la Banque dans l'accomplissement des diligences devant aboutir à la mise en œuvre du projet ;
- création des structures chargées du pilotage et de la conduite du projet suivant la Décision du Gouverneur n° 40/GR du 3 juin 2008 ;
- rédaction du document relatif à l'expression des besoins en vue de la recherche de la solution informatique pour la gestion des titres ;
- et, formation de l'équipe des formateurs au Maroc et en France.

Pour 2009, en plus du lancement des premières adjudications des valeurs du Trésor, le chronogramme prévoit entre autres la création et l'organisation de la Cellule de Règlement et Conservation des Titres (CRCT), la rédaction du cahier des charges et l'acquisition d'une solution informatique, ainsi que la finalisation du manuel de procédures.

Enfin, les travaux relatifs à la Centrale des Bilans (ANADEFI) ont été poursuivis.

3. Emission monétaire et gestion de la circulation fiduciaire

3.1. Gestion du matériel monétaire

En dépit d'un léger ralentissement de l'activité économique dans la CEMAC, le montant des billets et pièces en circulation hors de la Banque Centrale a maintenu une tendance haussière, s'établissant à 1 830,8 milliards au 31 décembre 2008, tous pays confondus, contre 1 535,3 milliards au 31 décembre 2007, soit un accroissement de 19,2 %.

Par pays, les progressions suivantes ont été observées : 31,1 % au Tchad, 29,1 % au Congo, 22,4 % en République Centrafricaine, 13,2 % au Cameroun, 11,4 % en Guinée Equatoriale et 9,2 % au Gabon.

3.2 Activité générale des caisses

Les flux des billets et pièces aux guichets de la Banque (versements et prélèvements) ont enregistré une hausse de 26,5 % en 2008, pour s'établir à 5 654,6 milliards, contre 4 471,4 milliards l'exercice précédent. Pour l'ensemble de la Communauté, les versements ont connu une progression de 23,4 % contre 29,2 % pour les prélèvements.

Au cours de l'année 2008, les versements de signes monétaires enregistrés dans les Centres de la Banque sont ressortis à 2 649,9 milliards, contre 2 146,2 milliards en 2007. La République Centrafricaine a enregistré le plus fort accroissement des versements (154,9 %), suivie de la Guinée Equatoriale (67,7 %), du Tchad (45,5 %), du Cameroun (22,3 %), du Congo (15,9 %) et du Gabon (13,3 %).

Le montant des prélèvements des billets et pièces s'est établi à 3 004,7 milliards au 31 décembre 2008, pour les six pays de la CEMAC, contre 2 324,7 milliards en 2007. Cette hausse a été observée dans tous les pays. Les performances enregistrées sont : 104,2 % en République Centrafricaine, 69,3 % au Tchad, 27,5 % en Guinée Equatoriale, 23,9 % au Cameroun, 23,5 % au Congo et 12,3 % au Gabon.

3.3. Activités des salles de tri

En 2008, au total 479,4 millions de coupures, toutes dénominations confondues ont été triées par Etat et en qualité, contre 367,9 millions de coupures l'année précédente, soit une hausse de 30,3 %.

Le volume des billets triés en qualité s'est établi à 410,4 millions de coupures en 2008, contre 306,6 millions en 2007, en augmentation de 33,9 %. A l'issue du tri en qualité, toutes dénominations confondues, 250,2 millions de billets valides ont été récupérés, contre 160,2 millions de billets usés, correspondant à un taux moyen de récupération des billets de retour de circulation de 61 %, contre 65,9 % en 2007.

Les résultats du tri en qualité par coupure pour l'ensemble de la CEMAC se présentent comme suit :

- 172,2 millions de billets de 10 000 triés pour un taux de récupération de 82,5 % ;
- 107,1 millions de billets de 5 000 triés pour un taux de récupération de 68 % ;
- 45,4 millions de billets de 2 000 triés pour un taux de récupération de 34,3 % ;
- 50,5 millions de billets de 1 000 triés pour un taux de récupération de 24,5 % ;

- 35,1 millions de billets de 500 triés pour un taux de récupération de 21 %.

3.4. Niveau des stocks

Le niveau des encaisses (signes monétaires émis et non émis) détenues par la Banque au 31 décembre 2008 s'est chiffré à 4 987,7 milliards, contre 3 190,1 milliards en 2007, soit une hausse de 56,3 %. Cette forte augmentation du niveau des encaisses s'explique principalement par les livraisons de la deuxième tranche des billets neufs en provenance de la Banque de France.

En 2008, le taux de couverture de la circulation fiduciaire par les encaisses s'est relativement raffermi, se situant à 272,4 %, contre 236,8 % en 2007.

3.5. Billets exportés hors de leur territoire d'origine

Au 31 décembre 2008, le stock de billets exportés hors de leur territoire d'émission a quasiment doublé, s'élevant à 173,8 milliards en valeur faciale, contre 86,8 milliards un an auparavant.

Les billets tchadiens ont représenté 24 % des billets exportés en 2008, suivis des billets équato-guinéens (22,6 %), gabonais (17,1 %), congolais (17 %), centrafricains (10,2 %) et camerounais (9 %).

A l'instar des années précédentes, l'essentiel des billets exportés (74,1 %) a convergé vers le Cameroun.

4. Gestion des réserves de change

La Direction des Opérations Financières (DOF) a en charge la gestion des réserves de change hors Compte d'Opérations et du stock d'or. Dans le cadre du Plan Stratégique d'Entreprise triennal, quatre objectifs ont été assignés à la DOF :



Vue d'une salle de tri de la BEAC



Vue d'une salle de tri de la BEAC

- l'optimisation de la gestion des avoirs extérieurs ;
- la gestion globale de l'ensemble des réserves de change et du stock d'or de la Banque ;
- l'efficacité de l'organisation de la SDM ;
- l'amélioration du rapatriement des réserves par les Etats.

Les travaux d'acquisition d'un nouveau progiciel de gestion de la Salle des Marchés (AGIS +) se sont poursuivis au cours de l'exercice 2008.

5. Gestion et contrôle des systèmes de paiement et de règlement

En 2008, le projet de réforme des systèmes et moyens de paiement et de règlement de la CEMAC a connu des avancées au niveau de ses trois composantes.

5.1. Système de Gros Montants Automatisé

Le Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) est un système de Règlement Brut en Temps Réel (RBTR). Les transferts de liquidités y sont exécutés, en monnaie centrale, à l'unité, de manière irrévocable et finalisée si la provision au Compte de Règlement du donneur d'ordre est disponible et suffisante. Ce système est opérationnel depuis le 19 novembre 2007 dans l'ensemble des Etats membres de la CEMAC. Le nombre de participants est passé de 45 en 2007 à 49 en 2008, dont 3 Trésors Nationaux (Cameroun, Gabon et Congo).

Les opérations traitées par SYGMA sont :

- les virements à débiter aux Comptes de Règlement des donneurs d'ordre ;
- les règlements des soldes multilatéraux des systèmes nets de paiement de masse (opérations de SYSTAC²⁶ et de la SMAC²⁷) et des bourses des valeurs (opérations de la BVMAC²⁸ et de de la DSX²⁹) ;
- les opérations de politique monétaire (réserves obligatoires, placements, avances et remboursements d'avances...) ;
- les opérations fiduciaires ;
- les règlements de la contrepartie en FCFA des transferts hors zone ;
- les opérations interbancaires et les opérations de la clientèle de plus de 100 millions de FCFA ;
- les opérations urgentes, quel que soit leur montant.

Les journées d'échanges SYGMA se sont déroulées de manière globalement satisfaisante au cours de l'année 2008.

5.2. Système de Télécompensation en Afrique Centrale

Le Système de Télécompensation en Afrique Centrale (SYSTAC) est un système net, sécurisé, automatisé et dématérialisé qui traite des opérations de débit et de crédit de volume important ne présentant pas un caractère d'urgence. Le

²⁶ Système de Télécompensation en Afrique Centrale : il s'agit des opérations sur les chèques, virements, prélèvements et effets de commerce.

²⁷ Société Monétique de l'Afrique Centrale : il s'agit des opérations sur cartes.

²⁸ Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

²⁹ Douala Stock Exchange

montant unitaire est strictement inférieur à 100 millions de francs CFA.

Il est constitué d'un Centre de Compensation National (CCN) installé dans chaque Direction Nationale de la BEAC, pour la télécompensation des flux domestiques et d'un Centre de Compensation Régional (CCR) installé aux Services Centraux de la BEAC, dédié aux flux régionaux.

Après le CCN du Cameroun qui a connu un démarrage effectif en 2007, les CCN du Gabon, du Congo et de la RCA ont pour leur part démarré leurs activités en 2008, avec respectivement 10, 10 et 5 participants.

5.3. Système Monétique Interbancaire

La mise en place du Système Monétique Interbancaire (SMI) de l'Afrique Centrale s'opère à travers les activités de deux organes que sont :

- l'Office Monétique de l'Afrique Centrale (OMAC), organe de régulation ayant en charge la réglementation et la supervision du système ;
- la Société Monétique de l'Afrique Centrale (SMAC), organe technique chargé de la gestion opérationnelle du système qui héberge les deux Centres de Traitement Monétique (CTM) situés à Libreville et à Douala.

Au cours de l'année 2008, les actions suivantes ont été menées :

- aménagement des locaux du CTM de Libreville ;
- mise en activité de la plate-forme technique du système. Ce dernier n'est toutefois pas encore certifié VISA ;

- mise en place d'un atelier de personnalisation des cartes à puce ;
- développement de la coopération avec le Groupement « Cartes Bancaires » ;
- tests réels satisfaisants sur les spécifications de la carte interbancaire OMAC ;
- approfondissement des discussions avec VISA.

Par ailleurs, le système bancaire a connu des évolutions sur les plans de la normalisation, des enquêtes et des textes juridiques.

Sur le plan de la **normalisation**, les projets de textes relatifs aux accords interbancaires ont été élaborés. De même, les projets de normes et les accords y relatifs sont en attente de la validation. Ce sont notamment pour SYSTAC, les accords sur i) les éléments constitutifs de l'endos du chèque, ii) les dates de valeurs applicables aux clients pour les opérations traitées dans SYSTAC, et iii) la procédure d'archivage des vignettes des confrères.

Sur le plan des **enquêtes**, la procédure pour la réalisation de la mise à jour de l'enquête de base auprès des usagers des systèmes et moyens de paiement de la CEMAC a été entamée, avec l'identification de l'échantillonnage.

Sur le plan des **textes**, tous les participants ont signé les conventions de participation au SYGMA et au SYSTAC, permettant de fixer les règles de gestion du système. Les conventions de participation au SYGMA portent sur i) la convention d'adhésion, ii) la convention de pension livrée, iii) la convention de compte de règlement, et iv) le règlement général. La convention de participation au

SYSTAC porte sur l'adhésion et le règlement général.

6. Relations extérieures

Outre la participation de la Banque aux rencontres sous-régionales et internationales, les activités au titre des relations extérieures ont porté sur le projet de renforcement des capacités des institutions régionales de la CEMAC. Ce projet, sur initiative de l'Agence Internationale de Développement (IDA), vise à améliorer l'efficacité du système financier de la Sous-région et sa mise en adéquation avec les normes et bonnes pratiques internationales.

Le montant total du financement s'élève à 50 millions de dollars US repartis entre les différentes institutions financières de la CEMAC (BEAC, BDEAC, Commission de la CEMAC, COBAC, Marché Financier de l'Afrique Centrale et GABAC). S'agissant de la BEAC, la mise

en œuvre du PSE 2008-2010, notamment les missions statutaires (politique monétaire, gestion des réserves de change, système régional de paiement) et les métiers d'appui, a été retenue pour bénéficier du financement IDA.

Le projet a une période d'exécution de 5 ans avec une date de clôture prévue le 30 juin 2014.

8. Ressources Humaines

8.1. Gestion du personnel

A fin décembre 2008, les effectifs de la Banque se sont accrus de 3,48 %, portant le nombre total d'agents à 2 405, contre 2 324 un an plus tôt. Cette évolution recouvre : 130 recrutements (principalement pour le nouveau Centre de Ouesso), 34 départs à la retraite, 11 décès, 2 mises en disponibilité, un détachement et une démission.

Tableau n° 45 : Evolution des effectifs par Pays et par Centre

Pays et Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2008		
	31/12/2007	31/12/2008	En nombre	en %	en %	Dont cadres supérieurs	
						en nombre	en %
Services Centraux	603	602	- 1	- 0,17	25,04	173	28,74
Bureau Extérieur Paris	8	8	0	0	0,33	2	25
Cameroun	600	612	12	2	25,5	37	6,05
République Centrafricaine	159	178	19	12	7,4	16	8,99
Congo	278	314	36	13	13,06	20	6,37
Gabon	283	297	14	5	12,31	28	9,43
Guinée Equatoriale	150	149	- 1	- 1	6,2	11	7,38
Tchad	243	245	2	1	10,2	20	8,16
Total	2324	2405	+ 81	+ 3,48	100	307	100

La répartition des effectifs par sexe indique une proportion de 60 % d'hommes pour 40 % de femmes. Par Centre, les effectifs se décomposent comme suit : 602 agents (21,26 % de femmes) dont 173 cadres supérieurs aux Services Centraux, 612 agents (50,65 % de femmes), dont 37 cadres supérieurs dans les Centres du Cameroun, 178 agents dont 16 cadres supérieurs dans les Centres de la République Centrafricaine (41,01 % de femmes), 314 agents dont 20 cadres supérieurs dans les Centres du Congo (45,22 % de femmes), 297 agents dans les Centres du Gabon dont 28 cadres supérieurs (48,82 % de femmes), 149 agents dans les Centres de Guinée Equatoriale dont 11 cadres supérieurs

(40,27 % de femmes), 245 agents dans les Centres du Tchad dont 20 cadres supérieurs (43,27 % de femmes), et 8 agents dont 2 cadres supérieurs à la représentation de Paris (12,5 % de femmes).

Les cadres supérieurs au nombre de 307 (dont 173 aux Services Centraux) constituent 12,77 % de l'ensemble du personnel de la Banque, soit un rapport de 7 agents d'exécution en moyenne pour un cadre supérieur. Aux Services Centraux, ce rapport est en moyenne de 3 agents d'exécution pour un cadre supérieur. Enfin, près de 56,35 % des cadres supérieurs et 20,46 % d'agents d'exécution travaillent aux Services Centraux.

Tableau n° 46 : Répartition des effectifs selon le sexe

PAYS OU CENTRE	Hommes		Femmes		TOTAL	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Total	en %
Services Centraux	474	78,74	128	21,26	602	100
Cameroun	302	49,35	310	50,65	612	100
Bureau Extérieur	7	87,5	1	12,5	8	100
RCA	105	58,99	73	41,01	178	100
Congo	172	54,78	142	45,22	314	100
Gabon	152	51,18	145	48,82	297	100
Guinée-Equatoriale	89	59,73	60	40,27	149	100
Tchad	139	56,73	106	43,27	245	100
Total	1 440	59,87	965	40,12	2 405	100

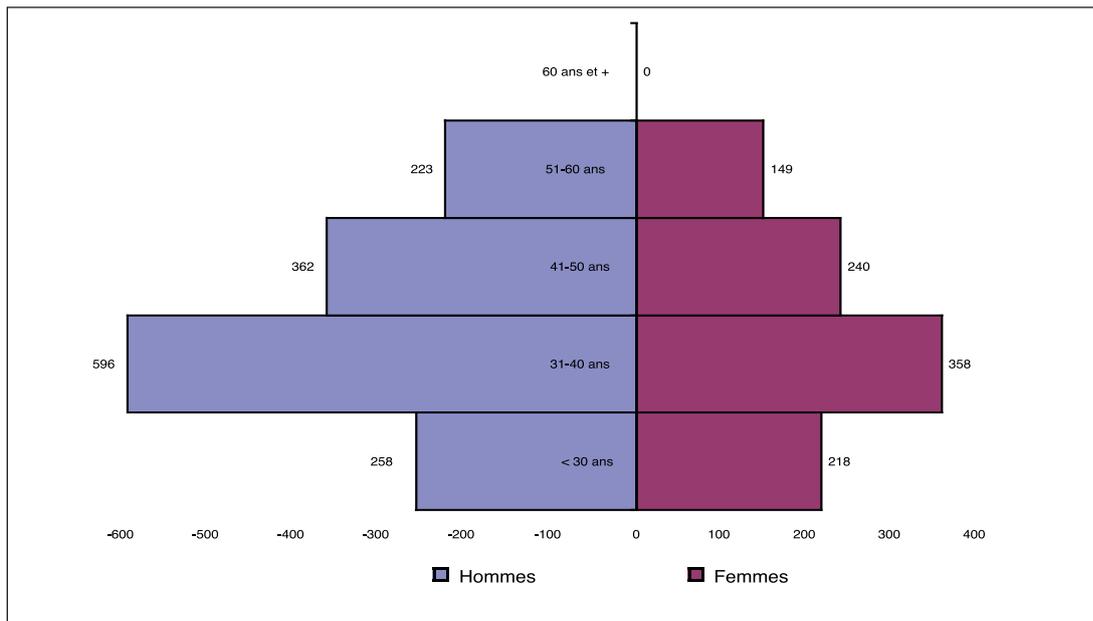
La structure des effectifs de la Banque par tranche d'âges montre que : 59,50 % de l'effectif global ont moins de 40 ans (dont près de 20 % ont en dessous de 30 ans), 25,03 % ont entre 41 et 50 ans, et 15,47 % ont plus de 50 ans.

En 2008, le personnel féminin était au nombre de 965, représentant environ

40 % du total des effectifs. Parmi ce personnel, on dénombre 925 agents d'exécution et 40 Agents d'Encadrement Supérieur (AES) soit respectivement 96 % et 4 %. Sur le total d'AES, les cadres féminins représentent 13 % alors que la participation du personnel féminin d'exécution sur le total des agents d'exécution atteint 44 %.

Tableau n° 47 : Répartition du personnel par tranche d'âge

Tranches d'âges	Hommes		Femmes		Total	en %
	Effectifs	En %	Effectifs	En %		
60 ans et +	0	0	0	0	0	0
51-60 ans	223	15,49	149	15,44	373	15,47
41-50 ans	362	25,14	240	24,87	602	25,03
31-40 ans	597	41,46	358	37,10	954	39,71
Moins de 30 ans	258	17,92	218	22,59	476	19,79
Total	1 440	100	965	100	2 405	100

Graphique 22 : Pyramide des âges à la BEAC en 2008

8.2 - Formation

8.2.1 - Formation Initiale

En vue de leur titularisation, une formation initiale de 16 agents d'encadrement moyen ainsi que 11 secrétaires, s'est déroulée en deux phases du 6 octobre au 28 novembre 2008, avec d'une part des enseignements théoriques au Centre de Formation et de Perfectionnement Profes-

sionnels, et d'autre part des stages pratiques dans les services d'affectation.

8.2.2. Formation Continue, Perfectionnement et Recyclage

En 2008, 210 Agents des Conditions Générales (ACCG) ont été inscrits aux cours internes. Pour la formation externe, 46 agents ont suivi les cours de l'Institut Technique Bancaire (ITB) et 4

ont été inscrits au cycle du Brevet Professionnel de Banque (BP).

Les stages d'imprégnation ont concerné au total 10 ACCG des Directions Nationales, dont 2 à Bangui, 1 à Brazzaville, 3 à Malabo, 1 à N'Djamena et 3 à Libreville. Par ailleurs, 12 Agents d'Encadrement Supérieur (AES) ont également bénéficié de ce type de stages.

8.2.3 Actions Extérieures de Formation

Les activités au titre des actions extérieures de formation ont concerné essentiellement les sessions organisées dans le cadre des projets conjoints de renforcement des capacités, notamment le projet BCEAO/BEAC, dans ses deux volets « formation à la gestion macroéconomique et à la gestion de la dette » et « projet de suivi des flux de capitaux (PRC-CPE) ». Par ailleurs, des AES ont participé à des cours ou séminaires organisés par les organismes partenaires extérieurs, à savoir l'Institut du FMI, l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) et l'Institut Multilatéral d'Afrique (IMA).

● Formation en gestion macroéconomique

Cinq actions ont été réalisées au cours de l'année à savoir :

- un cours spécialisé sur « les marchés financiers et le financement du développement », à Abidjan (Côte-d'Ivoire), du 31 mars au 11 avril 2008, auquel ont pris part 40 personnes ;
- un séminaire de haut niveau sur le thème « efficacité de l'Aide Publique au Développement », à Niamey (Niger), du 26 au 30 mai 2008, qui a rassemblé une vingtaine de participants ;
- un cours fondamental sur la « revue des dépenses publiques », à

Malabo, du 04 au 15 août 2008, qui a réuni 33 participants ;

- une session nationale au Burkina Faso sur le thème « coordination des politiques monétaires et budgétaires », à Ouahigouya, du 06 au 17 octobre 2008 en faveur de 24 participants en provenance du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Siège de la BCEAO ;
- un cours fondamental sur « la mesure, le diagnostic et la modélisation des politiques de réduction de la pauvreté », à Dakar, du 17 au 28 novembre 2008, qui a regroupé 31 participants.

En outre, des sessions extérieures et locales de formation des formateurs ont été organisées au profit des cadres des Banques Centrales et des administrations économiques et financières des Etats de la zone. Ces formations ont porté sur les finances publiques, la gestion de portefeuille et la modélisation macroéconomique.

● Formation en gestion de la dette

Au cours de l'année 2008, le Projet a formé 310 personnes à travers 9 actions de formation, et effectué 25 missions d'appui institutionnel et d'assistance technique à la gestion de la dette, ainsi que de suivi. Par ailleurs, le Projet a poursuivi la mise en œuvre de son programme de formation de formateurs et les activités de sa cellule documentaire.

Au chapitre des actions de formation, le Projet a organisé :

- deux (02) ateliers nationaux dont l'un a été consacré à la formulation de la stratégie financière à long terme du Gabon (Libreville, du 7 au 18 juillet 2008), et l'autre à la formulation de la stratégie de mobilisation de nouveaux financements et de désendettement durable de la

Côte d'Ivoire (Abidjan, du 21 juillet au 1^{er} août 2008) ;

- sept (07) séminaires régionaux qui ont porté sur : i) la négociation de la dette (Yaoundé, 12-16 mai 2008) ; ii) le Système de Gestion et d'Analyse de la Dette (Lomé, 22-30 mai 2008) ; iii) le Système d'Enregistrement et de Gestion de la Dette du Secrétariat du Commonwealth en sigle le CS-DRMS (Douala, 2-13 juin 2008) ; iv) la sensibilisation et la formation des parlementaires (Bamako, 25-27 juin 2008) ; v) le nouveau cadre de soutenabilité à long terme de la dette publique (Douala, 28 juillet - 1^{er} août 2008) ; vi) l'arbitrage, le règlement des différends et les fonds vautours (Pointe-Noire, 28 janvier-1^{er} février 2008) ; vii) la gestion de la trésorerie publique et l'élaboration d'une stratégie d'émissions de titres publics (Douala, 12-14 février 2008).

Dans le cadre du partenariat avec Debt Relief International, le Projet a également contribué à l'organisation et l'animation d'une série de cours par correspondance.

8.2.3.1. Missions d'appui institutionnel et d'assistance technique

En 2008, 26 missions ont été organisées sur le continent, à savoir :

- 2 missions d'appui institutionnel de deuxième génération, avec pour objectif principal la vulgarisation des textes communautaires portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique auprès des autorités nationales ;

- 14 missions d'appui institutionnel à la gestion de la dette de troisième génération, visant l'examen puis la finalisation avec les Autorités nationales des dispositions prises pour se conformer aux exigences des textes communautaires portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique ;
- 6 missions de formation des membres des Comités Nationaux de la Dette Publique (CNDP) ;
- 6 missions d'évaluation DeMPA³⁰ dans le cadre de la coopération avec la Banque Mondiale, visant l'appropriation par le Pôle-Dette du nouvel outil d'évaluation des performances en matière de gestion de la dette publique mis en place par cette institution.

8.2.3.2. Programme de formation de formateurs

La poursuite des activités du programme de formation de formateurs a consisté pour l'essentiel au suivi de la confection des mémoires de la première vague et à la mise en oeuvre des plans de formation individualisés de la deuxième vague, par l'inscription des participants à des formations en relation avec leur plan de formation individualisé.

8.2.3.3. Activités du Projet de Renforcement des Capacités en analyse des flux des Capitaux Privés Etrangers

Au cours de la période sous revue, le Programme de Renforcement des Capitaux en analyse de Capitaux Privés Etrangers a connu une activité réduite. Un séminaire de formation des formateurs a eu lieu à Dakar en janvier, et a regroupé

³⁰ DeMPA : Debt Management Performance Assessment.

des techniciens de la Balance des Paiements des zones UEMOA et CEMAC. En novembre, une réunion de concertation des instances exécutives du projet PRC CPE s'est tenue, en marge d'une rencontre sur le projet BCEAO/ BEAC de renforcement des capacités, à Dar ès Saalam en Tanzanie. Enfin, il a été organisé en juin deux missions d'évaluation de la demande du Congo et du Gabon.

8.2.4. Autres formations

Les formations assurées par le FMI ont connu la participation de 7 AES à Washington et 4 pour celle organisée à Douala. En outre, 13 cadres ont suivi des cours sur différents thèmes macroéconomiques à l'IBFI et 6 à l'IMA.

Enfin, 26 stages académiques ont été accordés à des étudiants provenant des structures universitaires publiques et privées. Ceux-ci ont été accueillis au sein des Directions Centrales de l'Informatique, du Crédit, des Etudes, de la Comptabilité, des Ressources Humaines et à la Direction Nationale de Yaoundé.

8.3- Caisse de Retraite

Au cours de l'année 2008, les Organes de Décision de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC), à savoir le Conseil de Surveillance et l'Assemblée Générale, ont tenu régulièrement leurs réunions statutaires et pris les décisions utiles au bon fonctionnement de la Caisse.

Les réunions du Conseil de Surveillance ont notamment permis :

- l'examen et l'adoption du budget de fonctionnement de la Caisse pour l'exercice 2008 à 637,8 millions en recettes et 636,7 millions en dépenses ;
- l'approbation des comptes annuels 2007 caractérisés par un total de bilan de FCFA 86 401 millions et un

résultat net négatif de 1,122 million ;

- l'examen de la situation de la Société Générale suite à l'affaire Kerviel ;
- l'adoption du rapport actuariel 2007 ;
- la revalorisation du point indiciaire de la Caisse de 2 182 à 2 232 FCFA à compter du 1^{er} janvier 2008 ;
- l'examen de l'état d'avancement du projet d'informatisation de la gestion administrative et actuarielle de la Caisse de Retraite.

Toutes les propositions faites à l'Assemblée Générale par le Conseil de Surveillance ont été approuvées et entérinées.

Le Comité de Suivi, institué pour s'assurer du respect du mandat donné aux sociétés de gestion des actifs financiers de la Caisse, s'est réuni, pour sa part, à trois reprises, pour examiner les performances trimestrielles du portefeuille au vu de l'évolution du contexte économique et financier international et a donné les orientations nécessaires.

A fin décembre 2008, le portefeuille des actifs de la CRBC sous mandat de gestion est de 85 238,8 millions en valeur de marché dont 16 613 millions en actions et 65 624 millions en obligations.

Le taux de rendement interne depuis l'origine du portefeuille d'actifs financiers de la CRBC s'est établi à 5,60 % au 31 décembre 2008 contre 5,53 % à fin 2007.

Le taux de couverture des engagements de retraite par les actifs financiers a atteint 103,8 % en valeur historique à fin 2008.

A l'issue de l'inventaire actuariel 2008, le montant des cotisations salariales et patronales collectées s'est situé à 5 630,8 millions de francs tandis que la somme

des prestations payées au cours de l'exercice s'est élevée à 2 528,8 millions (dont 681 millions de capitaux de départ à la retraite et 2,7 millions de frais d'ob-sèques).

Les autres données marquantes de la CRBC au 31 décembre 2008, sont principalement les suivantes :

- Agents cotisants : 2 506, soit 164 nouveaux salariés par rapport à 2007 ;
- agents retraités : 384 contre 346 en 2007, soit 48 nouveaux pensionnaires ;
- bénéficiaires de rentes indirectes : 541 (veuves et enfants confondus) dont 68 nouveaux bénéficiaires enregistrés au cours de la période sous revue.

9. Informatique et Télécommunications

Au cours de l'année 2008, la Direction de l'Informatique et des Télécommunications a été réorganisée dans l'optique d'améliorer la qualité de son assistance. A cet effet, les Services ci-après ont été créés:

- le Service des Relations avec les Utilisateurs (SRU), unique point d'entrée, chargé d'assurer le support de Niveau 0 ;
- le Centre des Compétences Techniques et Applicatives (CCAT), qui regroupe des spécialistes chargés d'assurer le support de Niveaux 1 et 2 ;
- le Centre de Maintenance (CM) qui prend en charge l'entretien des équipements et matériels informatiques ;

- le Service Gestion Administrative et Financière, qui suit les mouvements du personnel de la DIT, procède au règlement des factures et gère les contrats.

Au plan technique, l'informatisation des activités et des services se présente ainsi qu'il suit :

● **Projet SYSTAC**

Après le Cameroun en 2007, les opérations de tétécompensation au plan national ont démarré au Gabon le 21 avril 2008, au Congo le 1^{er} septembre 2008 et en RCA le 06 octobre 2008. Cette phase de mise en production a été précédée par les actions suivantes : formation des utilisateurs, configuration du matériel, déploiement de la solution, site pilote scénario à blanc, site pilote double commande, démarrage opérationnel et assistance au démarrage.

S'agissant de la Guinée Equatoriale et du Tchad, les actions de formation et de configuration des serveurs ont été engagées en prévision de l'entrée en production du système de télécompensation.

● **Projet HP OPENVIEW**

Le Projet « HP OPENVIEW » a été relancé en 2008. La mise en oeuvre de ce projet procède de la nécessité d'une administration performante des infrastructures du Système d'Information de la Banque, en raison :

- des contraintes d'exploitation des nouveaux systèmes mis en place, ajoutées à celles liées aux applications ;
- de la densité et de la complexité des réseaux informatiques et télécoms mis en oeuvre ;
- des exigences de qualité en matière

de support aux utilisateurs avec la mise en place d'un Centre de Compétences.

● Salle des Marchés - AGIS+

La conduite du projet d'acquisition d'un progiciel de gestion de la Salle des Marchés, a été marquée en 2008 par :

- la mise en place des organes de gestion du projet par décision du Gouverneur N° 39/GR du 30 juin 2008 ;
- la rédaction d'un draft du dossier d'expression des besoins élaboré par les utilisateurs ;
- le choix de l' AMOA, Logica Consultant Management, pour l' assistance à la rédaction du cahier des charges ;
- la validation des documents du 24 au 28 novembre 2008, avec LOGICA et DELOITTE ;
- la réception des versions définitives des documents le 28 novembre 2008 produits par LOGICA, ainsi que du plan de projet et de test.

● Marché Monétaire et Titres Publics à souscription libre

Par décision du Gouverneur n°40/GR, le projet a été initié le 03 juin 2008 par la mise en place de ses organes. Un atelier de lancement opérationnel de ce projet a eu lieu à Bafoussam du 04 au 14 août 2008 et a abouti à l'élaboration des livrables globaux (dossier de consultation, avis d'appel d'offres, procédures fonctionnelles, macro planning, planning détaillé, note de cadrage, etc.).

Ces livrables ont été validés avec ajustement du macro planning pour un démarrage manuel des opérations des

adjudications à partir du 1^{er} juillet 2009.

● Gestion des Risques (SIRISBEAC)

Par décision du Gouverneur n° 65/GR du 31 juillet 2008, les nouveaux organes de pilotage de ce projet ont été mis en place en vue de l'implémentation d'un outil de gestion des risques et d'audit interne de la Banque.

● Base de Données Economiques, Monétaires et Financières de la CEMAC (BDEMF)

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie devant permettre l'accès à un système centralisé d'information économique et financière intégrant l'ensemble des données émanant des Etats de la CEMAC et d'autres institutions financières, il a été mis en place au sein de la BEAC, un projet dénommé Base de Données Economiques, Monétaire et Financières (BDEMF).

Les actions ci-dessous ont ponctué la vie de ce projet au cours de l'année 2008 :

- assistance de la DIT à l'équipe de la Direction de la Recherche dans la finalisation du Cahier des Charges fonctionnel et technique ;
- mise en place des organes du projet par Décision n° 75/VGR du 10 octobre 2008.

● Statistiques Monétaires

Dans le cadre de la mise en place d'un système d'information pour la gestion des données monétaires et financières, les travaux de lancement du projet se sont tenus du 02 au 11 octobre 2008 à Yaoundé et ont conduit à l'élaboration des livrables essentiels (dossier d'investissement du projet STATMON, dossier de

consultation pour l'assistance à la rédaction d'un cahier de charges, note de cadrage et macro-planning du projet).

Ces livrables, validés en Comité de Pilotage, serviront de base pour la poursuite des autres phases du projet.

- **Sécurisation du Système d'Information**

Au cours de l'année 2008, outre les tâches d'administration quotidienne, d'optimisation et de maintenance des solutions de sécurité déployées aux Services Centraux et dans les Centres, les travaux de sécurisation du système d'information de la Banque ont consisté en :

- la rédaction des nouvelles procédures organisationnelles en matière de sécurité ; la sécurisation de l'accès des banques commerciales du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon, du Tchad aux serveurs SYSTAC, domiciliées dans les Directions Nationales et aux Services Centraux ;
- le déploiement de la nouvelle solution de protection des postes de travail contre les virus, les vers et les chevaux de Troie ;
- le déploiement des serveurs proxy dans tous les Centres de la Banque pour sécuriser leurs accès à Internet ;
- la sécurisation du système d'information de la nouvelle Agence de Ouesso ;
- le lancement de deux audits indépendants sur la sécurité du Système d'information de la Banque aux Services Centraux et à la Direction Nationale de Libreville, dans le but

de déterminer le gap entre le niveau de sécurité actuelle et la cible fixée par la politique de sécurité, et proposer un plan d'action pour réduire ce gap de sécurité ;

- la formation et la certification de trois ingénieurs de la Banque en matière d'implémentation et d'audit des systèmes de management de la sécurité de l'information, conformément à la norme ISO 27001.

10. Investissement, Patrimoine et Gestion

La mise en œuvre du 3^{ème} programme immobilier de la BEAC a été marquée par le lancement des études relatives à la construction des nouveaux immeubles de Malabo et Limbé, la poursuite des travaux sur les chantiers de Libreville et Moundou ainsi que la livraison de l'immeuble de Ouesso.

En outre, la Direction de l'Investissement, du Patrimoine et de la Gestion (DIPG) a procédé à l'identification d'un terrain nu dans la localité d'Abéché au Tchad tandis qu'elle a acquis, en contrepartie du versement à l'Etat Centrafricain d'une indemnité de réinstallation, un terrain pour la construction du futur immeuble de la Direction Nationale de Bangui.

S'agissant du patrimoine immobilier existant, des actions de conservation des édifices et de réhabilitation des installations techniques ont été entreprises, notamment la mise en conformité des dispositifs électriques sur l'ensemble des centres du Cameroun, la réhabilitation de la villa du Chef de Centre à Pointe-Noire et la réception de la climatisation à Bangui et Garoua.

Parallèlement, la Banque a procédé au renouvellement du matériel et mobilier devenus hors d'usage ou obsolètes sur

l'ensemble de son réseau ainsi qu'à l'acquisition des ordinateurs et logiciels nécessaires à l'informatisation des différents métiers de l'Institut d'Emission. Le matériel roulant a bénéficié cette année d'une attention particulière. Ainsi, des véhicules ont été acquis pour renforcer les escortes destinées au convoyage des mouvements de fonds.

Enfin, sur le plan des procédures et textes régissant les activités de la gestion, la DIPG a pris part aux travaux relatifs à la rédaction d'un nouveau code de marchés conforme aux standards internationaux.

11. Affaires juridiques et administratives

11.1. Affaires juridiques

Au cours de l'année 2008, l'activité du Département des Affaires Juridiques et des Contrats (DAJC) a porté sur les dossiers traditionnels relevant des contrats et conventions, des procédures d'exécution, du suivi des affaires contentieuses et des consultations diverses, en particulier celles concernant les questions institutionnelles et sociales, mais aussi la gestion du dénouement du dossier Dépôt à terme indexé auprès de la Société Générale.

L'examen des contrats et conventions a connu une nette augmentation (124 contrats et conventions examinés en 2008 contre 85 en 2007 et 81 en 2006). Sont à souligner dans ce domaine les conventions tripartite et bilatérale relatives à l'établissement et à la gestion par la Banque Mondiale du Fonds d'amortissement de l'emprunt obligataire international affecté au remboursement de la dette publique du Gabon au Club de Paris d'une part, et la participation à la négociation et aux diligences de mise en vigueur des accords relatifs au projet IDA d'appui aux institutions régionales de la CEMAC d'autre part.

Tout comme en 2007, la DAJC a été saisi de 30 dossiers concernant le personnel.

Après une relative accalmie de trois ans, 89 nouveaux dossiers de saisies et voies d'exécution ont été traités en 2008, contre 54 en 2007. La BEAC a clôturé 14 affaires qui se sont dénouées par paiement au saisissant pour un montant de 375 849 343 francs et procédé à 37 reversements, totalisant 13 680 517 638, aux comptes des banques commerciales en vertu de mainlevées volontaires ou judiciaires.

Le Département a participé à divers groupes de travail et comités au sein de la BEAC, ainsi qu'à certaines sessions des organes de décision de la Banque. Il a participé pour le compte de la Banque aux réunions de la Cellule technique du Comité des réformes institutionnelles de la CEMAC et à diverses réunions au titre notamment de la commission chargée de la rédaction du code de déontologie de la BEAC, de la commission chargée de l'élaboration des procédures harmonisées de passation des marchés, et de la commission d'analyse de contrats. Le DAJC a été associé à la concertation avec la COSUMAF sur le projet de texte relatif à la dématérialisation des titres publics, à la préparation des consultations annuelles FMI/BEAC sur le développement du secteur financier dans la CEMAC, et à la mission du FMI sur l'évaluation des marchés de capitaux en zone CEMAC.

Au cours de l'année 2008, le DAJC a participé sur invitation à diverses réunions techniques, dont notamment les 15^e et 16^e sessions ordinaires de la Commission Interparlementaire de la CEMAC à Malabo, l'atelier de formation sur les aspects juridiques de la gestion des réserves organisé à Vienne par le Département de la Trésorerie de la Banque Mondiale, le Comité inter-Etats à Yaoundé, la session BEAC/BCEAO de formation des

formateurs sur la relation pédagogique, le Comité de liaison anti-blanchiment (CLAB) à Brazzaville, la réunion sur le réaménagement des textes de fonctionnement du FODEC à Douala, l'atelier régional conjoint Pôle-Dette/Unitar sur les aspects juridiques de la gestion de la dette publique à Pointe-Noire, les réunions sur le projet Air CEMAC, les réunions de concertation sur le projet de règlement CEMAC relatif à l'émission des titres publics à Douala, les réunions de concertation sur le projet du Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC), la réunion du Conseil des Ministres de l'UEAC à Bangui.

En matière contentieuse, l'activité a porté essentiellement sur le suivi des procédures en instance contre la BEAC (26 dossiers) ou initiées par elles (2 affaires). En matière de recours contre la BEAC, 2 procédures se sont soldées par la condamnation de l'adversaire à payer des dommages et intérêts à la Banque.

11.2. Affaires administratives

Les travaux de la 11^{ème} réunion avec les Chefs de Centre se sont déroulés au Siège Central de la Banque, le 30 janvier 2008, sous la présidence du Gouverneur de la BEAC, Monsieur Philibert ANDZEMBE.

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour des travaux : le Plan Stratégique d'Entreprise et le Centre de Compétences.

S'agissant du Plan Stratégique d'Entreprise, les discussions ont fait ressortir la nécessité d'une hiérarchisation des objectifs et des actions, en tenant compte des incessantes mutations de l'environnement sous-régional et du contexte international, et celle de disposer des hommes de qualité pour la conduite des actions inscrites dans le PSE.

En ce qui concerne le Centre de Compétences, il a été défini comme une organisation regroupant dans une même structure les principales expertises des différents métiers techniques et fonctionnels existant à la Banque.

Le Centre de Compétences a principalement deux objectifs : (i) contribuer à l'utilisation optimale du Système d'Information tout en respectant les exigences et contraintes des différents métiers de la Banque et, (ii) garantir aux métiers la qualité et la continuité du service, par la constitution d'une base des incidents survenus et leur mode de résolution, consultable en temps réel par tous les utilisateurs.

12. Communication et Relations publiques

A la faveur de l'institution du Comité de Politique Monétaire (CPM), nouvel organe de Décision, les statuts de la Banque ont été révisés, consacrant ainsi de fait une « obligation statutaire de communiquer sur les décisions de politique monétaire ». A cet effet, de la séance inaugurale de cette instance, le 11 janvier 2008, à toutes les autres réunions tenues au cours de l'année, toutes les rencontres du CPM ont été immédiatement suivies de conférences de presse au cours desquelles le Gouverneur a livré aux médias les principales décisions de politique monétaire. Ces rencontres ont également été l'occasion pour le Gouverneur de procéder à un exposé exhaustif de la conjoncture économique, monétaire et financière de la CEMAC, ainsi que les fondements justifiant les décisions prises. Les Directeurs Nationaux ont ensuite répercuté les messages-clés de ces conférences de presse à leur retour dans leurs pays respectifs à travers des rencontres similaires avec la presse.

A l'instar du CPM, les réunions des autres Organes de Décision (Conseil

d'Administration, Comité Ministériel) tenues en 2008 ont également fait l'objet de couvertures médiatiques. Des communiqués de presse ont été systématiquement publiés à l'issue de chacune de ces réunions.

Une activité internationale particulièrement intense au cours de l'année 2008 a en outre fourni l'opportunité pour une communication accrue à la BEAC ainsi qu'un renforcement de son image à l'étranger. Ainsi, les visites à Yaoundé des Gouverneurs Christian NOYER de la Banque de France et Philippe-Henri DACOURY-TABLEY de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), tout comme celle qu'a effectuée le Gouverneur ANDZEMBE au siège de la BCEAO à Dakar ont été l'occasion d'un accroissement de la visibilité de la Banque dans les médias internationaux.

D'autres rencontres internationales de haut niveau ont également contribué au renforcement de l'image de l'Institution. Il s'agit : du Forum sur les politiques réglementaires de la microfinance en Afrique Centrale (mars 2008), de la Conférence sur le développement du secteur financier de l'Afrique Centrale (juin 2008) organisés à Yaoundé par la BEAC et des partenaires financiers internationaux ainsi que de la première réunion de concertation entre le Président de la COBAC et les établissements bancaires de la sous-région à Douala en Décembre 2008. De façon plus ciblée, la visite du Gouverneur Philibert ANDZEMBE à la société cotonnière du Tchad « COTONTCHAD », à Moundou en avril 2008, a été favorablement appréciée par l'opinion publique et les médias tchadiens.

La Cellule de communication a par ailleurs initié en 2008 un certain nombre d'actions visant à améliorer la communication de la Banque. Il s'agit notamment de l'élaboration d'une stratégie de communication pour l'Institution, la mise sur pied d'un comité consultatif de la

communication ainsi qu'un cours de haut niveau en communication stratégique pour les membres du Gouvernement de la Banque avec le concours du cabinet français Euro RSCG. La plupart de ces actions verront leur aboutissement en 2009.

13. Planification des moyens budgétaires et Suivi des performances

13.1. Planifications des moyens budgétaires

Comme en 2007, l'essentiel de l'activité du Métier « Planification des moyens budgétaires » a porté sur les tâches de confection des budgets de la Banque.

13.2 Planification et suivi des performances

La Cellule de Suivi du PSE chargée de la mise en œuvre du Métier « Planification et suivi des performances » s'est principalement attelée en 2008 à la conduite d'actions visant d'une part, à améliorer le cadre de mise en œuvre du PSE, et d'autre part, à l'évaluation des projets et actions inscrites dans le PSE 2008-2010 de la Banque.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du PSE, un groupe de travail créé par Décision du Gouverneur n° 63/GR/2008 a finalisé des documents de méthodologie, au cours des travaux qui se sont déroulés à Yaoundé et à Bafoussam.

Par ailleurs, la Cellule de Suivi du PSE a régulièrement fourni au Gouvernement de la Banque des rapports sur l'exécution des actions et projets inscrits au PSE.

14. Audit et contrôle interne

L'Audit interne, assuré par la Direction Générale du Contrôle Général (DGCG), contribue à la réalisation des objectifs de la Banque, en évaluant ses

processus de management, de maîtrise des risques et de contrôle interne à travers une approche systémique.

Outre les missions traditionnelles, l'année 2008 a été marquée par la prise en compte des domaines relatifs à l'audit des systèmes d'information, à la qualité et au renforcement de la fonction de contrôle permanent.

Cet élargissement du champ de l'audit et contrôle interne s'est traduit par l'émergence de quatre Départements.

14.1. Département du Contrôle des Risques et de la Qualité

Le Département du Contrôle des Risques et Qualité (DCRQ) a pour objectifs, entre autres, la promotion et le renforcement de la culture de prévention du risque au sein de la Banque. Il définit des outils permettant l'identification, l'évaluation, le traitement, ainsi que le suivi des risques, et se charge de la mise en place d'un Système de Management de la Qualité (SMQ).

Pour l'année 2008, le DCRQ s'est attelé à deux tâches essentielles : le suivi de la bonne exécution du projet « Système d'Information sur les Risques de la BEAC (SIRISBEAC) » dans l'optique de la mise en place d'un Processus de Management des Risques (PMR) d'une part, et la formation des agents aux métiers nouveaux relatifs aux tâches du Département, d'autre part.

14.2. Département des Etudes et de l'Audit Informatique

Ce Département a pour principale mission d'appréhender les risques liés à la fonction informatique.

Ainsi, il est chargé d'effectuer les audits informatiques ainsi que toutes autres missions relevant du domaine des systèmes d'information sur l'ensemble des unités de la Banque.

Pour l'année sous revue, outre la formation de ses agents, le Département des Etudes et de l'Audit Informatique a débuté ses activités avec l'audit de la sécurité informatique aux Services Centraux et à la Direction Nationale de Libreville.

14.3. Département du Contrôle sur Place

Le programme d'activités 2008 du Département du Contrôle sur Place prévoyait 10 inspections générales dont 7 dans les Centres et 3 au Siège. Mais, au 31 décembre 2008, seules 3 inspections ont pu être réalisées dans les Agences de Douala (du 25 février au 13 mai 2008), de Bata (du 27 février au 26 mars 2008) et le Bureau de Moundou (du 25 août au 22 septembre 2008).

Le taux de réalisation du programme d'activités de 2008 est revenu de 40 % en 2007 à 30 % en 2008, en raison :

- de l'insuffisance des effectifs du Département du Contrôle sur Place ;

- du nombre élevé des missions de supervision des passations de service (15) et d'enquêtes spéciales (17), lesquelles n'étaient pas prévues au programme d'activités de l'exercice 2008 ;

- la formation tardive des Inspecteurs sur Oracle Application qui n'est intervenue qu'en août 2008. Les modes opératoires des services ayant été fortement revus avec le déploiement de cette application, il était nécessaire de former les Inspecteurs avant d'entreprendre les missions d'inspection.

Deux missions de suivi des recommandations ont été effectuées au cours de l'année 2008 conformément au programme de travail (la Direction Nationale de Bangui et l'Agence de Limbé), soit un taux de réalisation de 100 %, contre 40 % en 2007.

Quant aux destructions des signes monétaires, 12 missions sur les 20 prévues ont été diligentées, soit un taux de réalisation de 60 %.

S'agissant de la supervision des passations de service entre les responsables des unités d'exploitation de la Banque, 15 missions ont été réalisées dans les Centres suivants : Garoua, Limbé, Oyem, Moundou, Douala, Nkong-samba, Yaoundé, N'Djamena, Bangui, Services Centraux et Bureau Extérieur de Paris.

D'autres missions, comme la supervision des ventes sous pli fermé des matériels et mobiliers hors d'usage, l'évaluation du plafond des encaisses du Dépôt d'Abéché, les liquidations des commandes de billets, le lancement des activités de l'Agence de Ouesso, les dépouillements des appels d'offres sous pli fermé, ainsi que les missions de formations ont également été exécutées.

14.4. Département du Contrôle sur Pièces

Durant l'exercice 2008, le Département du Contrôle sur Pièces a analysé 147 états mensuels, 153 dossiers de contrôles périodiques, 14 rapports d'activités de l'Emission Monétaire et 211 dossiers de passation de service.

Le Département a procédé également à 51 entretiens avec les responsables des Unités Opérationnelles et produit des Tableaux de Bord à l'attention du Directeur Général du Contrôle Général et des Notes de Synthèse trimestrielle pour les Membres du Gouvernement de la Banque.

Au titre des autres missions, le DCPI a organisé un Séminaire-Atelier des travaux de mise à jour de son Manuel des procédures volet Emission Monétaire et

pris part à l'atelier de mise à jour du Manuel des procédures du Contrôle sur Place. Il a également participé aux dépouillements des appels d'offres lancés par la Banque et a mené des enquêtes et investigations. Enfin, les inspecteurs de ce Département ont suivi plusieurs formations.

15. Sécurité

En 2008, dans un contexte marqué par la recrudescence de l'insécurité, le métier d'appui « sécurité » a poursuivi la politique de standardisation de ses moyens à travers : i) l'élaboration de l'organigramme hiérarchique du service de la sécurité, ii) la définition du plan directeur de la sécurité, iii) la signature d'un protocole d'accord avec les Forces Publiques dans le cadre du renforcement de la sécurisation des Centres et sites de la Banque, iv) la formation au maniement des armes défensives de plusieurs agents de sécurité, et v) la modernisation des installations et systèmes de sécurité des sites de la Banque.

16. Imprimerie

En 2008, les actions entreprises dans le cadre du métier Imprimerie ont porté sur la conception et la rédaction du schéma directeur de la reprographie, ainsi que sur la poursuite de la modernisation des infrastructures et des équipements. Ainsi, une plieuse MBO K530, un traceur Epson 7880 et un Risograph RZ370 EP ont été installés et mis en service à l'Imprimerie.

Par ailleurs, consécutivement à ces installations, des actions de formation et de recyclage de deux conducteurs de plieuses ont été menées, ainsi que celles de mise à niveau des connaissances des infographistes sur la prise en main du nouveau système d'imposition et d'épreuve couleur.

Dans sa stratégie d'optimisation de la qualité des travaux et des délais de réalisation des œuvres d'imprimerie, le service de Reprographie a développé et implémenté un module de gestion automatisée des temps d'atelier.

Enfin, au chapitre des travaux extérieurs, l'Imprimerie a produit une pla-

quette relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans la CEMAC, ainsi qu'un rapport d'activité et trois bulletins respectivement pour le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) et le Pôle Régional de Formation en Gestion de la dette en Afrique du Centre et de l'Ouest (Pôle-Dette).

CHAPITRE III

AUTRES MISSIONS ET ACTIVITES DE LA BANQUE

A. SURVEILLANCE MULTILATERALE

1. Rôle de la BEAC dans le dispositif de la surveillance multilatérale

Avec l'entrée en vigueur du dispositif de la surveillance multilatérale en 2001, après la consécration de la CEMAC le 25 juin 1999 à Malabo, conformément au Titre III de la Convention de l'UEAC, la responsabilité directe de l'exercice de surveillance multilatérale dans la CEMAC incombe à la Commission de la CEMAC et aux différents Organes mis en place, à savoir les Cellules Nationales, la Cellule Communautaire, le Collège de Surveillance et le Conseil des Ministres.

Néanmoins, la BEAC demeure étroitement associée au processus de convergence, l'un des objectifs étant d'assurer la cohérence entre les politiques budgétaires nationales et la politique monétaire commune. La Banque y est impliquée à travers la participation des Directions Nationales et des Services Centraux aux différents Organes de surveillance multilatérale. De fait, il apparaît que les documents de la programmation monétaire établis par la BEAC constituent les principales références pour les données et analyses produites dans le cadre de la surveillance multilatérale.

Au niveau des Cellules Nationales, la BEAC y est représentée par les Directeurs Nationaux qui assurent le secrétariat. L'engagement au niveau de

cette structure de base qui a pour tâches de collecter et de mettre en cohérence les données statistiques et de rédiger des rapports périodiques (deux fois par an), est fondamental pour la réussite de l'exercice de la surveillance multilatérale.

S'agissant de la Cellule Communautaire et du Collège de surveillance chargés respectivement de rédiger le rapport d'exécution de la surveillance et de le valider avant sa transmission au Conseil des Ministres, la BEAC y est représentée par les Services Centraux, plus précisément par la Direction Centrale des Etudes.

2. Résultats de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au 30 juin 2008

Les principaux critères de convergence dans la CEMAC sont au nombre de quatre. Il s'agit :

- du solde budgétaire de base rapporté au produit intérieur brut (PIB) qui doit être positif ou nul ;
- du taux d'inflation annuel qui doit être inférieur à 3 % ;
- du taux d'endettement public (intérieur et extérieur) qui doit être inférieur ou égal à 70 % du PIB ;

- de la non-accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion courante.

Les résultats de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques en 2008 se présentent ainsi qu'il suit :

Le ratio « solde budgétaire de base sur le PIB nominal » est estimé au 31 décembre 2008, à 12,3 %, supérieur à la norme communautaire. Excepté la République Centrafricaine, les autres pays membres, à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad ont respecté ce critère.

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 5,9 % en 2008, au-delà de la norme communautaire qui est fixée à 3 %. Aucun pays n'a respecté ce critère.

Le ratio de l'encours de la dette totale (intérieure et extérieure) rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70 % pour la Communauté s'est établi à 19,7 %. Tous les Etats ont respecté ce critère.

S'agissant du critère relatif à la non-accumulation des arriérés extérieurs et intérieurs sur la gestion courante, les résultats pour 2008 laissent apparaître que tous les Etats membres ont respecté ce critère.

En somme, les données agrégées disponibles à fin décembre 2008 font apparaître que la Communauté a observé trois critères sur quatre. Par pays, il se dégage globalement une légère amélioration de l'exercice de la surveillance multilatérale dans les États membres de la CEMAC, nonobstant les évolutions importantes de l'inflation observées dans les États. A cet effet, cinq pays (le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad) ont respecté trois critères sur quatre, excepté celui relatif au taux d'inflation. La République

Centrafricaine a observé deux critères, à savoir ceux relatifs au taux d'endettement public et à la non-accumulation des arriérés.

En plus des quatre critères principaux, la surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur un ensemble d'indicateurs. Ceux-ci permettent de porter un diagnostic plus approfondi sur l'évolution économique et financière de la Communauté. Dans le cadre du présent rapport, cinq indicateurs ont été examinés, à savoir le taux de couverture extérieure de la monnaie, le solde budgétaire primaire, le taux de pression fiscale, la variation comparée de la masse salariale et des recettes de l'État et le déficit du compte courant.

Le solde budgétaire primaire, qui doit être positif pour couvrir les charges de la dette, a représenté 13,3 % du PIB à fin décembre 2008 contre 10,2 % en 2007.

Le taux de couverture extérieure de la monnaie à fin décembre 2008 est ressorti à 101,7 % pour l'ensemble de la Zone, bien au-delà de la norme communautaire de 20 %.

Concernant le taux de pression fiscale non pétrolière, qui traduit l'effort de recouvrement des recettes de l'État pour faire face à ses charges structurelles, le niveau communautaire s'est situé à 14,1 %, en deçà de l'objectif de 15% au minimum visé dans la Sous-région.

S'agissant du critère relatif à la variation comparée de la masse salariale et des recettes budgétaires totales, la Communauté a enregistré une évolution moins rapide des salaires versés par rapport aux recettes totales, en liaison avec l'amélioration des recettes publiques.

Enfin, l'excédent du compte courant, hors dons, s'est nettement amélioré en 2008 pour atteindre 2,4 % du PIB, en rapport avec les performances réalisées par le Gabon et la Guinée Équatoriale.

Tableau 48 : Tableau comparatif des résultats de la surveillance multilatérale dans la CEMAC au 31 décembre 2008

CRITERES DE CONVERGENCE	RESULTATS D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE DANS LA CEMAC AU 31 DECEMBRE 2008						Nombre de pays respectant le critère				
	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC	2008	2007	2006	
1 Solde budgétaire de base sur PIB (norme > = 0)	respecté	non respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	5	5	5	
2 Taux d'inflation annuel moyen (norme < 3 %)	non respecté	non respecté	non respecté	non respecté	non respecté	non respecté	non respecté	0	4	0	
3 Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <= 70 %)	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	6	5	4	
4 Non accumulation des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs au cours de la gestion courante	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	respecté	6	3	4	
Nombre de critères Respectés par pays	2008						3	2	3	3	3
	2007						4	1	2	3	3
	2006						3	0	1	3	2

B. CONCERTATIONS INTERNATIONALES EN MATIERE ECONOMIQUE ET MONETAIRE

● Zone Franc

Les Ministres des Finances, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des Institutions régionales de la Zone Franc se sont réunis, respectivement le 3 avril 2008 à Paris et le 7 octobre 2008 à Yaoundé. Les travaux ont porté sur : (i) le développement des marchés obligataires ; (ii) le lien entre le processus de décentralisation et les finances publiques ; (iii) l'état de la convergence en Zone Franc ; (iv) l'appui au développement des entreprises, notamment les PME/PMI africaines ; et (v) la crise alimentaire déclenchée par la hausse des prix alimentaires.

Abordant la question sur le développement des marchés obligataires, les Ministres, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des Institutions Régionales ont reconnu que le développement des marchés obligataires constitue un des leviers les plus efficaces et prometteurs pour libérer le potentiel de croissance de la Zone Franc. Considérant en particulier le rôle moteur des Etats dans le démarrage et l'animation de tels marchés, ils se sont engagés à améliorer la gestion de la dette publique en termes de prévisibilité, d'efficacité et d'articulation avec les politiques macroéconomiques. Une approche mieux coordonnée des politiques de développement et de régulation financière sera également recherchée.

En ce qui concerne le lien entre le processus de décentralisation et les finances publiques, un consensus s'est globalement dégagé autour du rôle important que les collectivités doivent jouer, aux côtés des Etats, dans le

développement économique et social des pays africains.

S'agissant de l'état de la Convergence en Zone Franc, il est ressorti que la croissance de la Zone, bien qu'en légère amélioration, avec une hausse du PIB en termes réels de 3,5 % en 2007, contre 3 % en 2006, demeure globalement inférieure à celle de l'Afrique sub-saharienne (7,2 %) et reste par ailleurs insuffisante pour faire reculer significativement la pauvreté.

De même, la convergence des politiques macroéconomiques n'a pas suffisamment progressé en 2007.

Sur la question relative à l'appui au développement des entreprises, notamment les PME/PMI africaines, les Ministres, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des Institutions Régionales ont souligné l'importance de la contribution du secteur privé à la croissance économique. Ils ont en outre relevé les principales contraintes qui pèsent sur le développement de ces entreprises, notamment celles liées à l'accès au financement. A cet effet, ils se sont engagés à accélérer l'ensemble des réformes visant à consolider les politiques de soutien au développement de ces entreprises, notamment l'amélioration des infrastructures de base et de l'environnement des affaires, ainsi qu'à renforcer les capacités des ressources humaines dans la Zone.

Ils ont par ailleurs pris bonne note des actions menées par la France pour faciliter l'accès au financement des PME africaines, grâce à l'initiative pour le soutien à la croissance en Afrique dont

l'objectif est de mobiliser 2,5 milliards d'euros sur 5 ans, en vue de créer à terme 300 000 emplois.

Au sujet de la crise alimentaire, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des Institutions Régionales ont noté que la forte hausse des prix des matières premières agricoles et des denrées alimentaires de base, enregistrée depuis la fin de l'année 2007, s'explique principalement par i) la forte demande des économies émergentes et en développement, ii) la faiblesse relative de l'offre et, iii) les restrictions à l'exportation mises en place par certains pays exportateurs.

Les Ministres ont également examiné les perspectives d'évolution des prix à la consommation et l'impact de cette crise sur le pouvoir d'achat des ménages et l'équilibre des finances publiques. Ils ont dressé le bilan des mesures d'urgence prises par les Etats au premier semestre afin d'atténuer l'impact de la hausse des prix. Ces mesures, essentiellement fiscales et budgétaires, ont porté sur la baisse des taxes, l'augmentation des subventions, la mise en place du système de contrôle des prix des produits alimentaires et, la hausse des salaires. Ils se sont ensuite engagés à en améliorer la coordination au niveau de chaque Union.

C. RELATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS

1. Institutions et Organes de la CEMAC

1.1. Conférence des Chefs d'Etat

La neuvième session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC s'est tenue, les 24 et 25 juin 2008 au Palais des Congrès à Yaoundé, sous la présidence de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Président en exercice.

Au cours de cette session, les Chefs d'Etat ont suivi avec un intérêt tout particulier, le Rapport d'étape de son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président dédié du programme des réformes engagées par la Communauté, portant sur l'état d'exécution des décisions de la 8^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC de N'Djamena et la mise en oeuvre des réformes institutionnelles.

Ils ont noté, avec satisfaction, les progrès significatifs réalisés au titre des réformes institutionnelles de la CEMAC et ont félicité son Excellence OBIANG

NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président Dédié aux dites réformes, pour la qualité du travail accompli. Les Chefs d'Etat ont adopté le contenu du rapport du Comité de Pilotage dans son intégralité et réaffirmé la nécessité que les avancées de l'intégration économique se traduisent par une amélioration substantielle des conditions de vie des populations.

Dans cette perspective, et aux fins de l'appropriation de l'intégration par les populations et les Gouvernements, la Conférence a invité les Etats membres à désigner leurs Représentants auprès du siège de la Communauté à Bangui et à mettre en place au sein de leurs Gouvernements une structure chargée de l'intégration régionale.

S'agissant de la libre circulation des personnes dans l'espace communautaire, la Conférence a pris acte de l'adoption, par le Conseil des Ministres, des nouvelles dispositions relatives à la mise en circulation du Passeport CEMAC qui constitue à la fois un document de voyage et une pièce d'identité sécurisée, conférant à son titulaire le droit de

circuler librement, sans visa, au sein de l'espace communautaire. Elle a exhorté les Etats membres à prendre les mesures appropriées pour la mise en circulation de ce passeport, au plus tard le 1^{er} janvier 2010. Pour que l'ensemble des décisions adoptées en matière de la libre circulation produisent leur plein effet à très court terme, la Conférence a instruit la Commission de la CEMAC, de procéder immédiatement à leur vulgarisation et d'organiser un séminaire à l'intention des forces de police et de sécurité des Etats membres, en vue de renforcer leurs capacités en matière de gestion des questions d'Emi-immigration.

Abordant le point sur la mise en place de la compagnie aérienne communautaire Air CEMAC, la Conférence a pris acte des acquis actuels et a recommandé leur consolidation par le Comité de Pilotage créé à cet effet qui est notamment chargé de proposer les voies et moyens permettant d'assurer les dessertes régulières du réseau intra-CEMAC et de la Communauté vers l'extérieur.

Dans l'immédiat, les Chefs d'Etat ont donné mandat à la Commission de négocier avec les compagnies existantes, les modalités de la mise en place d'un système transitoire de desserte des capitales et des principales villes des Etats membres de la Communauté, sans préjudice de la poursuite et l'aboutissement de l'étude envisagée pour la mise en place, dans des délais raisonnables, d'une compagnie communautaire. Pour la réalisation de cette mission, la Commission de la CEMAC prendra en compte, entre autres, les offres de coopération faites par la Guinée Equatoriale et le Tchad.

Au titre de la mise en place et du fonctionnement des Institutions, la Conférence, après avoir lancé un appel aux Etats pour la libération de leurs contributions aux budgets de construction et réhabilitation de sièges, a décidé de l'installation du Parlement Communautaire

au cours du premier trimestre de l'année 2009.

Poursuivant ses travaux, la Conférence a été informée de l'évolution du processus de négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre la région Afrique Centrale et l'Union Européenne. Pour sauvegarder la cohésion au niveau de la région, les Chefs d'Etat ont réaffirmé les principes d'unité et de solidarité en vue de préserver les acquis de l'intégration régionale et demandé à tous les Etats de la configuration, de s'impliquer dans les mesures d'accompagnement de l'APE.

Par ailleurs, ils ont instruit la Commission de la CEMAC de poursuivre ces négociations, en liaison avec le Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), en vue de la signature, dans un délai raisonnable, d'un accord régional complet, viable et mutuellement avantageux pour toutes les parties.

Abordant les questions de paix et de sécurité, les Chefs d'Etat ont suivi le message de Son Excellence IDRIS DEBY ITNO Président de la République du Tchad, et ont adopté une résolution :

- condamnant vigoureusement les attaques répétées et les tentatives de déstabilisation du Tchad dont le régime démocratiquement élu est victime de façon récurrente et notamment la dernière, celle du 11 juin 2008 ;
- exhortant la Communauté internationale à travers le Conseil de Sécurité à résoudre la crise du Darfour dans ses racines, afin d'éradiquer ses conséquences sur les Etats voisins ;
- invitant le Président en exercice de la CEMAC à saisir le Conseil de Sécurité des Nations Unies, en vue d'élargir les missions de la MINUAD, de l'EUFOR et de la MINURCAT pour une prise en charge totale de la sécurité

aux frontières Tchad-Soudan-RCA ;

- apportant tout son soutien au Président de la République du Tchad, au Gouvernement et au peuple tchadien dans cette épreuve difficile qu'ils traversent.

La Conférence a décidé de l'octroi d'une assistance financière et matérielle au Gouvernement tchadien. Elle a exhorté les autres pays amis et les organisations internationales en mesure de le faire, à apporter également une aide multiforme en vue de contribuer à la résolution rapide de ce conflit aux implications régionales évidentes. Elle a encouragé vivement les composantes du peuple tchadien à privilégier la concertation politique et le dialogue constructif dans le respect des Institutions établies et démocratiquement mises en place pour une paix juste et durable dans ce pays frère.

En matière de financement du développement, la Conférence s'est félicitée des bonnes performances opérationnelles atteintes par la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale en 2007 et l'a encouragée à poursuivre dans ce sens.

Par ailleurs, la Conférence a pris acte du plan stratégique de la Banque et exprimé son intérêt et son soutien sur sa mise en oeuvre conforme sur la période 2008-2012 afin de permettre à l'Institution de continuer à renforcer sa base financière pour réaliser l'important programme de financement d'un volume de 220 milliards de FCFA sur les cinq prochaines années.

Au titre des mesures individuelles, les Chefs d'Etat ont prononcé les nominations suivantes :

1. A la Commission de la CEMAC:

- Commissaire chargé du Département du Marche Commun,

Monsieur Jean Serges WAFIO ;

- Commissaire chargé du Département des Infrastructures et du Développement Durable, Docteur Bernard ZOBA;
- Commissaire chargé du Département des Politiques Economique, Monétaire et Financière, Monsieur HASSAN ADOUM BAKHIT ;
- Commissaire chargé du Département des Droits de l'Homme, de la Bonne Gouvernance et du Développement Humain et Social, Monsieur Pedro ONDO ENGO.

2. A la Banque des États de l'Afrique Centrale :

- Au poste de Secrétaire Général, Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, en remplacement de Monsieur GATA NGOULOU ;
- Aux postes de Directeurs Généraux, Messieurs :
 - René MBAPPOU EDJENGUELE ;
 - Théodore DABANGA ;
 - Lucas ABAGA NCHAMA.

3. A la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, au poste de Secrétaire Général, Monsieur IDRIS AHMED IDRIS en remplacement de Monsieur MAHAMAT MUSTAPHA.

4. A l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme de la CEMAC, au poste de Directeur Général, Madame Gertrude NFONOU EDOU ;

5. A l'Ecole Inter-Etats des Douanes, au poste de Directeur Général, à titre de régularisation, Monsieur André NGOGNIAGA ;

6. Au Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC), au poste de Directeur Général, à titre de régularisation, Monsieur Lamine SEINY BOUKAR ;

7. A la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), Monsieur Alexandre GANDOOU est reconduit dans ses fonctions de Président.

Poursuivant leurs travaux, les Chefs d'Etat ont relevé les difficultés des Etats membres à maîtriser les pressions inflationnistes, consécutives notamment au renchérissement persistant des produits pétroliers et à la flambée des prix des denrées alimentaires importées. Ce phénomène aggrave la pauvreté et l'insécurité alimentaire et risque de se poursuivre dans les années à venir. Afin de préserver le pouvoir d'achat des populations et de mettre en oeuvre des actions compatibles avec les stratégies de réduction de la pauvreté, la Conférence a invité les Etats membres à prendre des mesures appropriées pour renforcer les investissements dans le secteur agricole en vue d'accroître et diversifier la production vivrière.

Elle a également pris acte de l'adoption, par le Conseil des Ministres, des mesures dérogatoires aux règles de l'Union Economique de l'Afrique Centrale pour tenir compte de la flambée des prix, ainsi que du mandat donné à la Commission de la CEMAC relativement à la mise en application de la Déclaration de Maputo sur l'allocation de 10 % des budgets nationaux d'investissement à l'agriculture.

Enfin, Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, a informé la Conférence de la nécessité pour la CEMAC d'avoir un groupe à la Banque Africaine de Développement conforme à la configuration des

pays de l'Afrique Centrale. Cette restructuration a été acceptée et fera à terme l'objet de concertations entre les pays concernés.

1.2. Conseil des Ministres de l'UEAC

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale s'est réuni à deux reprises en session ordinaire au cours de l'année 2008.

Les travaux de la 17^{ème} session ordinaire se sont déroulés, les 19 et 20 juin 2008 à Yaoundé, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Louis MOTAZE, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun. Ils ont porté sur l'examen de l'évolution des travaux des réformes institutionnelles de la CEMAC et d'autres dossiers d'importance relatifs à la coordination des politiques économiques, la construction du marché commun et la coordination des politiques sectorielles.

En ce qui concerne l'évolution des réformes institutionnelles de la CEMAC, le Conseil des Ministres a pris connaissance du deuxième Rapport d'étape du Comité de Pilotage.

En matière de coordination des politiques économiques, les Ministres ont examiné et adopté les directives destinées à l'harmonisation et la modernisation de la gestion des finances publiques dans les Etats membres de la CEMAC, à savoir : la directive relative aux lois des finances, la directive portant sur le Règlement général sur la comptabilité publique, la directive relative aux opérations financières de l'Etat et la directive portant Nomenclature budgétaire.

S'agissant de la construction du marché commun, le Conseil a examiné et adopté les textes portant sur i) le fonctionnement du Fonds de Développement Communautaire ; et ii) les mesures dérogatoires aux règles de l'Union

Economique pour tenir compte de la flambée des prix, en ce qui concerne l'application des droits d'entrée et de la taxe sur la valeur ajoutée des produits d'origine animale, végétale et halieutique importés hors de la CEMAC.

Il a par ailleurs institué un Comité de l'origine, en vue de conférer le label « produits CEMAC » aux produits industriels fabriqués dans les Etats membres de la Communauté.

Abordant le point sur la libre circulation, le Conseil a adopté un Règlement modifiant le Règlement n° 1/00-CEMAC6042-CM-04 portant institution et condition de gestion et de délivrance du Passeport CEMAC.

Pour ce qui est de la coordination des politiques sectorielles, le Conseil a examiné et adopté les règlements et décisions portant sur :

- La mise en place d'un Comité de Pilotage chargé de proposer des voies et moyens pour assurer les dessertes régulières au sein des Etats membres de la Communauté et vers l'extérieur de la sous-région ;
- L'adoption, après insertion de nouveaux axes, du réseau routier intégrateur harmonisé avec le réseau routier du plan directeur consensuel des transports en Afrique Centrale (PDCT-AC) ;
- Les textes de base du fonctionnement de l'Ecole Inter-Etats des Douanes et le collectif budgétaire Exercice 2008 de cette Ecole ;
- Les Statuts du Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC). L'appellation de cet Organisme spécialisé a été adaptée, son acronyme restant inchangé.

Les Ministres ont, en outre, donné mandat à la Commission de la CEMAC :

- de préfinancer, en procédure d'urgence, la réalisation des études relatives à la construction et l'équipement des postes frontières ;
- d'entreprendre des démarches auprès des Etats membres en vue d'inscrire dans leurs budgets d'investissement respectifs la quote-part de 10 % destinée au financement du secteur agricole conformément à la Déclaration de Maputo ;
- et, de conduire des études et des démarches devant aboutir à l'extension des activités de l'OCEAC aux quatre autres pays de l'Afrique Centrale ; et l'institutionnalisation d'une réunion des Ministres de la santé de l'Afrique Centrale.

Le Conseil des Ministres a en outre pris connaissance des avancées enregistrées dans les négociations d'un Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne, en vue de la conclusion des négociations prévue en décembre 2008. Il a demandé au Comité régional de poursuivre les négociations sur la base des nouvelles orientations données par les Ministres en charge des négociations APE et des Ministres Ordonnateurs nationaux du FED lors de leur réunion du 25 mars 2008.

Le Conseil a renvoyé les textes de création du Fonds Régional APE à l'examen préalable du Comité régional de négociations. Il a par ailleurs fait sienne, la position conjointe des Ministres en charge des négociations APE et des Ministres Ordonnateurs nationaux du FED de l'Afrique Centrale de s'impliquer dans le financement du futur Fonds régional APE.

S'agissant de la dix-huitième session ordinaire du Conseil des Ministres qui

s'est tenue le 19 décembre 2008 à Bangui, sous la présidence de Monsieur Emmanuel BIZOT, Ministre des Finances et du Budget de la RCA, les travaux ont porté pour l'essentiel sur l'examen des dossiers relatifs à l'approfondissement de l'intégration régionale.

Ainsi, abordant la question relative aux réformes institutionnelles de la CEMAC, le Conseil a été informé des propositions d'amendement au Traité révisé et à la Convention régissant l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC), en vue de la mise en place d'une Cour des Comptes Communautaire à compétences juridictionnelles.

Examinant l'importante question liée au Programme Economique Régional et l'impact de la crise financière internationale sur les économies de la CEMAC, le Conseil s'est félicité de l'élaboration du PER qui constitue une réponse régionale à la crise. Il a, en conséquence, vivement recommandé la mise en œuvre, dès la fin mars 2009, de chacun des cinq piliers de croissance identifiés à savoir, l'Energie, l'Agriculture et l'Agro-industrie, l'Economie forestière, l'Elevage et la Pêche, et les Mines et la Métallurgie.

Le Conseil a formulé par ailleurs, dans le même cadre, les recommandations suivantes :

- La mise en œuvre par tous les Etats, des actions en vue de redéfinir leurs stratégies budgétaires pour adapter leurs dépenses à leurs recettes actuelles et futures, et l'amélioration des performances des régies financières ;
- La diversification et la dynamisation des secteurs d'activité non pétrolière pour réduire la vulnérabilité des économies de la sous-région aux chocs extérieurs ;

- Le renforcement de l'intégration régionale à travers notamment l'application de la libre circulation des biens, des services, des capitaux et surtout des personnes, la mise en œuvre de politiques ambitieuses de développement des infrastructures de base et une coopération renforcée en matière de sécurité et de politique étrangère ;
- Le développement d'un système financier sous-régional efficace, capable de lever des fonds nécessaires au financement des grands programmes d'investissement ;
- Et, le renforcement du contrôle et de la réglementation bancaires dans la Sous-région.

En matière de coordination des politiques économiques, le Conseil a examiné et adopté le rapport de surveillance multilatérale pour l'année 2007 et les perspectives pour 2008, les Grandes Orientations des Politiques Economiques et la Directive relative au Plan Comptable de l'Etat en zone CEMAC, harmonisant et modernisant la gestion des finances publiques dans l'espace communautaire.

Passant à l'examen du dossier de la Compagnie aérienne communautaire « Air CEMAC », le Conseil, après avoir pris connaissance de l'état d'avancement du projet, s'est félicité des progrès réalisés. Il a instruit le Président de la Commission de convoquer une réunion des Experts en vue notamment de finaliser les statuts de la future Compagnie et d'étudier la nature des apports du partenaire technique. Le Conseil a par ailleurs donné mandat au Président de la Commission d'entreprendre, le cas échéant, une consultation à domicile de la Conférence des Chefs d'Etat, particulièrement pour la désignation du siège de la Compagnie.

Poursuivant ses travaux, le Conseil a pris connaissance de l'état des

négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne. Il a instruit la Commission de la CEMAC de convoquer dans les meilleurs délais, une réunion des Ministres en charge des négociations APE, afin de donner de nouvelles orientations aux négociateurs techniques.

Le Conseil a également adopté les procédures et modalités d'agrément des produits originaires de la CEMAC.

Au titre de la Commission Interparlementaire, le Conseil a été informé des démarches entreprises par celle-ci, en vue de l'installation du Parlement Communautaire prévue dans la période du 23 au 30 Mars 2009.

1.3. Commission de la CEMAC

Les activités de la Commission de la CEMAC au cours de l'année 2008 se sont articulées autour des questions institutionnelles, de la gestion administrative et financière, de l'approfondissement de l'intégration régionale, de la consolidation des politiques sectorielles et du renforcement de la coopération internationale.

Au plan institutionnel, trois assises ordinaires de la CEMAC ont été organisées :

- le 9^{ème} Sommet ordinaire des Chefs d'Etat tenu les 24 et 25 juin 2008 à Yaoundé ;
- la 17^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres tenue les 19 et 20 juin 2008 également dans la capitale de la République du Cameroun ; et enfin,
- la 18^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres tenue le 19 décembre 2008 à Bangui, République Centrafricaine.

La gestion administrative et financière

de la Commission a essentiellement porté sur l'exécution du budget 2008, l'arrêt des comptes administratifs 2007, la mise en place du statut du personnel et de l'organigramme de la Commission, les travaux de réhabilitation du siège, l'impression des normes communautaires et la préparation des assises communautaires.

Dans le cadre de l'approfondissement de l'intégration régionale, les activités de la Commission ont concerné l'élaboration du Programme Economique Régional (PER), le renforcement de la construction du marché commun et la convergence macro-économique. S'agissant du PER, en particulier, suite aux orientations des Instances communautaires de la CEMAC du mois de juin 2008, un groupe de travail sous régional, chargé de l'élaboration du Programme Economique Régional a été constitué. Ce groupe composé des Experts des Etats membres, de la Commission, de la BEAC ainsi que de la BDEAC, et appuyé par le Bureau Sous-régional de la CEA à Yaoundé a produit un rapport provisoire comportant deux principaux documents, à savoir la « Vision de la CEMAC à l'horizon 2025 » et le « Programme Economique Régional 2009-2015 ». En vue du renforcement de la construction du marché commun, des activités ont été déployées pour la mise en œuvre des décisions relatives à la libre circulation des personnes et des questions fiscales et douanières.

Dans le cadre de la convergence macro-économique, la Commission a porté une attention particulière sur la Surveillance Multilatérale, les Grandes Orientations de Politiques Economiques (GOPE) et la poursuite de l'appui à l'élaboration des Programmes Triennaux de Convergence (PTC).

Pour ce qui est des politiques sectorielles, la Commission de la CEMAC a porté une attention particulière sur : i) le développement du commerce des

produits halieutiques en zone CEMAC ; ii) la prévention des risques de catastrophes naturelles, et iii) le Programme sous-régional de Développement du Secteur Semencier (PRDS) en zone CEMAC.

Dans le secteur des transports et télécommunications, le projet de la Compagnie aérienne communautaire, le Programme de sécurité Aérienne et de Maintien de la Navigabilité des Aéronefs (Projet COSCAP), le réseau intégrateur et prioritaire de la CEMAC, le programme régional de facilitation des transports et l'interconnexion des réseaux des télécommunications ont été les activités les plus marquantes de l'année 2008.

Sur les plans du commerce, de l'industrie et du tourisme, la Commission de la CEMAC s'est penchée sur la question de la mise en place d'une réglementation commune sur la concurrence et le suivi du programme énergie de la CEMAC. A ce titre, il convient de relever que le projet d'électrification périurbaine intensive est entré en vigueur le 8 janvier 2008. Ce projet est destiné à améliorer l'accès aux services énergétiques en zones rurales et périurbaines et apporter une réponse efficace à la demande sociale des quartiers périphériques.

Dans le domaine de l'éducation, la culture et les affaires sociales, la diffusion d'un répertoire des établissements d'enseignement supérieur, l'organisation de la première édition des Jeux Universitaires, l'organisation de la Conférence des Recteurs et l'organisation de la Coupe de Football CEMAC ont été les principales actions menées par la Commission.

Enfin, la Commission a poursuivi ses efforts en vue de consolider ses relations avec ses partenaires de développement habituels, et a renforcé sa coopération avec les institutions sous-régionales

(CEEAC, UEMOA et OAPI).

1.4. Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

La Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC qui s'est tenue le 25 juin 2008 a procédé à la nomination de Monsieur IDRIS AHMED IDRIS au poste de Secrétaire Général de la COBAC, en remplacement de Monsieur MAHAMAT MUSTAPHA appelé à d'autres fonctions.

1.5. Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale

Au cours de l'exercice 2008, la BEAC a été représentée aux réunions du Collège de la COSUMAF qui se sont tenues les 23 et 24 juillet à Libreville et le 10 novembre 2008 à N'Djamena. Ces réunions ont porté essentiellement sur la finalisation du cadre juridique et réglementaire du Marché Financier, notamment l'examen et l'adoption du Règlement Général de la COSUMAF, et sur l'adoption du plan d'activité de l'année 2009.

2. Institutions extérieures

2.1. Fonds Monétaire International et Banque Mondiale

La Banque a pris part aux réunions de printemps et aux Assemblées Annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale qui se sont tenues à Washington, respectivement du 12 au 13 avril 2008 et du 11 au 13 octobre 2008. Au cours de ces réunions, les discussions ont principalement porté sur : (i) les perspectives de l'économie mondiale ; (ii) le soutien à la croissance mondiale ; (iii) le recentrage du FMI au rôle de surveillance ; et (iv) les questions soulevées par le mémorandum du groupe africain.

Dans le cadre de l'exercice du mandat du FMI, qui consiste notamment à promouvoir la stabilité financière, les priorités suivantes ont été retenues :

Au plan économique,

- la résolution des difficultés des marchés financiers ;
- le renforcement du système financier mondial ;
- la réponse aux fluctuations des prix des produits de base.

Au plan opérationnel,

- l'affinement des instruments nécessaires au fonctionnement d'un système d'alerte avancé capable de donner des signaux clairs aux Etats membres.

Par ailleurs, du 27 mai au 2 juin 2008, la BEAC a pris part aux côtés des autres institutions économiques et financières de la CEMAC, aux consultations annuelles du FMI au titre de l'article IV.

Dans le cadre du programme d'évaluation des sauvegardes, une mission des services du FMI a séjourné à la BEAC du 16 au 25 septembre 2008. Cette mission a principalement porté sur l'évaluation des réformes structurelles engagées au sein de la BEAC depuis l'année 2007, réformes visant à renforcer la gouvernance au sein de l'institution, la gestion et le contrôle des risques. Cette mission avait également pour objectif d'évaluer le degré de mise en œuvre des recommandations antérieures concernant les sauvegardes dans les domaines de l'information financière, de l'audit interne et du contrôle interne.

Au titre de l'Assistance technique, la Banque a accueilli du 8 au 16 juin 2008,

une mission des services du Département des Marchés Monétaires et de Capitaux du FMI, afin d'identifier les besoins de l'Institution en matière de gestion des avoirs extérieurs, de la mise en place d'un marché régional des titres publics dans la CEMAC et de l'approfondissement de la fonction Etudes.

L'évolution des relations avec les institutions de Bretton Woods pour l'année 2008 se présente ainsi qu'il suit par pays :

Au **Cameroun**, le Gouvernement a poursuivi ses efforts d'assainissement du cadre macro-économique et de mise en œuvre des réformes structurelles dans le contexte de son programme de Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), qui a été approuvé le 24 octobre 2005, pour un montant équivalant à 18,57 millions de DTS. Le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée le 28 avril 2006. A fin juin 2008, la plupart des critères et repères quantitatifs du programme ont été réalisés. Toutefois, en raison de la contreperformance des recettes non pétrolières, notamment des recettes non fiscales, le Gouvernement a sollicité et obtenu du Conseil d'Administration du FMI, une dérogation pour le non-respect du critère de réalisation du plancher du solde primaire non pétrolier. De ce fait, le programme FRPC qui devait s'achever au 30 juin 2008 a été prorogé au 31 janvier 2009.

Au **Congo**, une mise en œuvre adéquate des politiques et une bonne exécution du programme de référence durant le premier semestre 2008 ont contribué au soutien de la croissance qui est restée vigoureuse dans le secteur non pétrolier. Les objectifs budgétaires ont été largement atteints et des progrès satisfaisants ont été enregistrés sur le plan des réformes structurelles. Au regard

de ces efforts, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé un accord triennal au titre de la FRPC, en faveur de la République du Congo, d'un montant équivalant à 8,46 millions de DTS, en appui au programme économique pour la période 2008-2011. Le FMI a par ailleurs accordé une assistance intérimaire au titre de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres très Endettés (PPTe) renforcée d'un montant de 77 000 DTS.

En **République Centrafricaine**, les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord FRPC triennal en faveur de ce pays, approuvé le 22 décembre 2006 en appui au programme économique du Gouvernement pour la période 2006-2010, ont été globalement satisfaisants. Le Conseil d'Administration du FMI a souligné, à plusieurs reprises, les efforts remarquables des autorités pour améliorer leur politique économique et la résistance de leur économie aux chocs. Le FMI a salué la ferme résolution des autorités à mettre en œuvre cet accord FRPC, dans des conditions financières difficiles et une conjoncture extérieure défavorable.

En achevant la troisième revue, le Conseil d'Administration du FMI a accordé des dérogations pour la non-observation du critère quantitatif de réalisation à fin juin 2008 concernant le plafond des créances des banques commerciales sur l'État, du critère structurel de réalisation à fin septembre 2008, concernant l'application d'un plan de remboursement des arriérés intérieurs, du critère de réalisation quantitatif continu relatif au plafond des arriérés de paiements extérieurs et du critère de réalisation structurel continu portant sur l'ajustement des prix des produits pétroliers. La conclusion de cette revue a conduit au décaissement d'un montant équivalant à 5,885 millions de DTS (environ 9,1 millions de dollars EU), dont 2,785 millions de DTS (environ 4,3 millions de dollars US) au titre de l'augmentation approuvée en juin 2008, ce qui porte le total des décaissements à

35,255 millions de DTS (environ 54,5 millions de dollars US).

Au **Gabon**, la mission du FMI qui a séjourné à Libreville du 5 au 16 décembre 2008, a recommandé au Conseil d'Administration du FMI, qui devrait se réunir en janvier 2009, l'achèvement de la deuxième et de la troisième revues de l'Accord de confirmation en faveur du pays conclu le 7 mai 2007. Au regard des progrès enregistrés dans un contexte marqué par la faiblesse des cours mondiaux du pétrole, la mission a encouragé les autorités à poursuivre une politique budgétaire prudente et à se concentrer, à court et à moyen terme, sur des mesures qui permettront d'atteindre les objectifs de déficit primaire non pétrolier à l'horizon 2011. Ces mesures portent sur la maîtrise des dépenses, notamment par la mise en place sans délai du mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, afin de contenir les subventions qui s'y rapportent tout en recherchant des moyens plus efficaces d'assister les segments les plus vulnérables de la population.

Par ailleurs les Autorités gabonaises ont relevé leur détermination à poursuivre la rationalisation des dépenses publiques, à accroître l'efficacité de la mobilisation des recettes fiscales non pétrolières, et à diversifier l'économie nationale. Pour ce faire, elles se sont engagées à accélérer les réformes structurelles en vue de l'amélioration du climat des affaires.

La **Guinée Equatoriale** n'est pas en programme avec le Fonds Monétaire International, et ses relations avec cette institution se limitent aux consultations au titre de l'article IV.

Au **Tchad**, lors de la dernière revue au titre du programme FRPC conclu avec le FMI le 16 février 2006, la mission du Fonds, tout en relevant l'effort sans précédent des Autorités dans les secteurs clés de l'éducation et de la santé, a sou-

ligné que les dépenses engagées dans ces secteurs au titre des chantiers de construction tendent à dépasser la capacité d'absorption de l'économie. De ce fait, le FMI a souligné la nécessité d'impulser une trajectoire d'évolution soutenable des finances publiques. De la sorte, les dépenses devraient être ramenées progressivement à un niveau pouvant être couvert par les recettes non pétrolières. Cette démarche vise un rééquilibrage ambitieux à moyen terme, en s'appuyant sur une stratégie consistant à relever les recettes fiscales non pétrolières, et à infléchir les dépenses courantes tout en renforçant leur efficacité.

2.2. Groupe de la Banque Africaine de Développement

La BEAC a pris part à la 43^{ème} Assemblée Annuelle du Conseil des Gouverneurs de la Banque Africaine de Développement (BAD) et la 33^{ème} Assemblée Annuelle du Fonds Africain de Développement (FAD) organisées les 14 et 15 mai 2008, à Maputo, au Mozambique. Ces réunions ont été précédées par un séminaire sur « l'Efficacité de l'aide » et la présentation du rapport 2007 sur le développement de l'Afrique. D'autres événements majeurs ont été organisés en marge des Assemblées annuelles, notamment le séminaire sur le financement du développement rural et la table ronde ministérielle sur le thème « Promouvoir une croissance partagée : Urbanisation, inégalités et pauvreté en Afrique ». Des séminaires connexes se sont aussi tenus, avec pour thèmes : (i) « les Villes comme pôles de croissance: les implications sur le développement rural », (ii) « le Financement du développement urbain », (iii) « la Décentralisation et la Gouvernance urbaine », et (iv) « l'Amélioration des habitats informels dans les cités africaines ». Un autre séminaire a été également organisé pour examiner les « Dimensions régionales des Etats fragiles ».

2.3. Banque des Règlements Internationaux

La BEAC a participé à la 78^{ème} Assemblée Générale ordinaire de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) qui s'est tenue le 30 juin 2008 à Bâle en Suisse. Les échanges ont porté sur l'économie mondiale, caractérisée par une croissance réelle soutenue et une inflation sous-jacente globalement modérée, en dépit des tensions persistantes sur les cours des produits de base. Par ailleurs, les participants ont relevé les niveaux inhabituellement bas des taux d'intérêt réels et des primes de risque.

2.4. Association des Banques Centrales Africaines

L'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a organisé du 28 au 30 avril 2008, un séminaire continental sur le thème « Evolution vers les normes internationales en matière de système de paiement : l'expérience africaine » auquel a pris part la BEAC.

Le 21 août 2008, l'ABCA a tenu à Kigali, au Rwanda, un symposium des Gouverneurs des Banques Centrales sur le thème « Les objectifs et les conditions nécessaires pour l'établissement et le bon fonctionnement des trois institutions financières africaines, notamment le Fonds Monétaire Africain, la Banque Centrale Africaine et la Banque Africaine d'Investissement ». Ce Symposium a été suivi de la 32^{ème} réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA. Au cours de ces assises, le Conseil des Gouverneurs :

- i. a pris note de l'état d'avancement des travaux du Comité Conjoint Commission de l'Union Africaine-ABCA, en charge de l'élaboration d'une stratégie commune pour la création d'une Banque Centrale Africaine ;

- ii. a adopté le rapport d'étape 2007 sur la Coopération Monétaire en Afrique et salué l'amélioration des performances des économies du continent dans un contexte particulièrement difficile ;
- iii. s'est félicité de l'amélioration des taux de recouvrement des contributions ainsi que des évolutions positives dans le règlement des arriérés et l'adhésion aux statuts révisés ;
- iv. a approuvé le projet de budget et le programme de travail de l'Association pour l'exercice 2009 ;
- v. a adopté la composition du nouveau bureau de l'Association pour 2009, lequel se présente ainsi qu'il suit :

- **Président** : Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda ;

- **Vice-Président** : Gouverneur de la Banque Centrale du Congo ;

- **Présidents des bureaux sous-régionaux** :

- *Afrique du Nord* : Gouverneur de la Banque d'Algérie
- *Afrique de l'Ouest* : Gouverneur de la Banque Centrale du Nigeria
- *Afrique Centrale* : Gouverneur de la BEAC
- *Afrique de l'Est* : Gouverneur de la Banque Centrale des Comores

- *Afrique Australe* : Gouverneur de la Banque Centrale du Botswana

vi. a décidé que le **symposium 2009** de l'ABCA portera sur le thème « Formulation de la politique monétaire en Afrique : la pertinence du ciblage de l'inflation ».

vii.a retenu comme thème pour le prochain séminaire continental, qui sera abrité par la Banque Centrale du Nigeria, « la Gestion de la liquidité ».

2.5. Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale

Au cours de l'exercice sous revue, la Banque a participé aux réunions de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) qui se sont tenues à Lomé du 28 au 29 février 2008 et à Genève le 5 Juin 2008. Ces réunions ont permis (i) d'adopter le plan d'action et le budget de la Conférence pour l'année 2008, (ii) de faire le point sur les contributions des Etats membres, (iii) d'adopter le rapport d'activité de 2007, et (iv) d'examiner les rapports d'inspection des Caisses de Sécurité Sociale en vue d'améliorer leur fonctionnement ainsi que d'engager une réflexion sur la recherche de nouvelles stratégies pour l'extension de la prévoyance sociale aux secteurs non encore couverts. La Conférence a également nommé trois nouveaux inspecteurs de la prévoyance sociale, tout en enregistrant le départ de deux inspecteurs en fin de mandat.

CHAPITRE IV

COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE

Au 31 décembre 2008, le total du bilan de la Banque s'est élevé à 7 877 942 662 330 francs, contre 6 156 209 966 717 francs au 31 décembre 2007, soit une hausse de 27,97 %.

Le bénéfice net avant affectation sur douze mois s'est chiffré à 45 235 012 742 francs, contre 64 047 767 235 francs réalisé au cours de l'exercice antérieur, en baisse de 29,37 %.

A. BILAN

1. ACTIF

1.1. Disponibilités extérieures à vue

- **Avoirs extérieurs**

Les avoires extérieurs sont constitués des avoires en Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement) ouvert auprès du Trésor français, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets étrangers (essentiellement des billets Euro). Au 31 décembre 2008, ils se sont fixés à 7 273 241 660 864 francs, contre 3 709 290 859 991 francs un an plus tôt, soit une hausse de 96,08 %.

L'encaisse des billets étrangers détenue par la Banque s'est inscrite en hausse de 137 453 098 francs, pour s'établir à 7 229 601 317 francs au 31 décembre 2008.

Le solde du poste « Correspondants Hors Zone d'Emission » a augmenté de 12 497 035 425 francs, s'établissant à 27 963 863 188 francs au 31 décembre 2008. Une provision pour risques et charges de 15 875 millions a été constituée sur ce poste.

Le Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement), principale composante des disponibilités extérieures à vue, s'est situé à 7 238 048 196 359 francs, contre 3 686 731 884 009 francs un an auparavant, soit une hausse de 3 551 316 312 350 francs, essentiellement due au rapatriement des recettes pétrolières des Etats membres et au transfert des fonds gérés par la Salle des Marchés, du fait des incertitudes persistantes sur les marchés financiers depuis septembre 2008.

Le Compte d'Opérations est rémunéré au taux de la facilité marginale de la Banque Centrale Européenne qui est passé de 5 % au dernier trimestre 2007 à 3,90 % au dernier trimestre 2008.

- **Autres avoires en devises convertibles**

Les autres avoires en devises convertibles comprennent les comptes chez les correspondants étrangers d'une part, et les opérations sur le marché financier d'autre part. Depuis le 31 décembre 2007, ce poste ne comprend plus la créance sur

la Banque Centrale de la République Démocratique du Congo, laquelle a été reclassée en immobilisation financière. Les autres avoirs en devises convertibles se sont situés à 103 606 178 822 francs au 31 décembre 2008, contre 1 593 984 692 080 francs au 31 décembre 2007, soit une baisse de 93,50 %.

Les comptes courants chez les correspondants étrangers sont ressortis à 42 971 948 288 francs au 31 décembre 2008, contre 64 523 598 956 francs un an plus tôt, soit une diminution de 21 551 650 668 francs.

Les opérations sur le marché financier s'inscrivent aussi en baisse de 1 468 826 862 590 francs (- 96,04 %) pour s'établir à 60 634 230 534 francs au 31 décembre 2008.

L'évolution baissière des autres avoirs en devises convertibles est le résultat du transfert des avoirs gérés par la Salle des Marchés vers le Compte Spécial de Nivellement, en rapport avec le contexte de crise financière internationale.

- **Encaisse Or**

La valeur de l'encaisse or s'est établie à 12 218 788 829 francs au 31 décembre 2008, contre 66 906 720 813 francs au 31 décembre 2007, soit une baisse de 81,74 %, en liaison avec le changement de comptabilisation des opérations sur l'or à compter du 31 décembre 2008. Dorénavant, ce poste n'enregistre plus que les dépôts. Les placements effectués sur l'or sont comptabilisés dans les comptes du poste « opérations sur le marché financier », dont le solde de 60 634 230 534 au 31 décembre 2008 correspond entièrement aux placements effectués. Le montant cumulé des deux postes fait ressortir le montant du stock d'or de la Banque à 72 853 019 363 francs au 31 décembre 2008.

- **Fonds Monétaire International**

Ce poste comprend la position de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats) et les avoirs en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 89 434 204 197 francs et 3 584 216 569 francs au 31 décembre 2008, contre 86 744 159 184 francs et 3 492 814 005 francs au 31 décembre 2007. Ce poste est en hausse de 3,08 %, du fait de la variation positive du DTS et aux mouvements d'achat et de vente portant sur les avoirs en DTS.

1.2. Créances sur les Trésors Nationaux

Les créances sur les Trésors Nationaux représentent le financement monétaire du déficit public par la Banque Centrale, au profit des Etats membres, sous forme d'avances en compte courant, d'avances exceptionnelles et de créances consolidées sur les Etats. Elles se sont chiffrées à 114 446 435 186 francs au 31 décembre 2008, contre 443 866 478 471 francs au 31 décembre 2007, soit une diminution de 74,22 %. Ce repli reflète le désengagement des Trésors publics envers la Banque Centrale, notamment le remboursement des avances en comptes courants.

1.3. Créances sur les banques

Les créances sur les banques se rapportent aux interventions de la BEAC sur le marché monétaire sous forme d'appels d'offres, de prises en pensions et d'avances ponctuelles, pour les opérations courantes (guichet A), et d'avances à moyen terme irrévocables destinées au financement des investissements (guichet B). Elles sont ressorties en hausse de 2,17 %, passant de 6 231 000 000 francs au 31 décembre 2007 à 6 366 000 000 francs au 31 décembre 2008.

1.4. Valeurs Immobilisées

Le poste « valeurs immobilisées » regroupe les éléments d'actif à plus d'un an. En 2006, certains comptes, notamment les créances à moyen terme sur le personnel, le coût du matériel fiduciaire et les créances sur les autres Banques Centrales, n'étaient pas retracés dans ce poste mais dans les débiteurs divers pour les premiers et dans les autres avoirs et créances convertibles pour les créances sur les Banques Centrales.

● Immobilisations financières

Les immobilisations financières se sont établies à 22 494 085 305 francs au 31 décembre 2008, contre 23 270 790 439 francs au 31 décembre 2007. Elles sont composées :

- des créances sur le personnel ;
- de la valeur comptable de la créance sur la Banque Centrale de la République Démocratique du Congo ;
- des titres de participation, représentatifs des parts que la BEAC détient dans certaines Banques de Développement et Organismes sous-régionaux, dont la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

● Immobilisations incorporelles

Le montant des immobilisations incorporelles s'est élevé à 23 404 804 114 francs au 31 décembre 2008, contre 30 242 009 335 francs un an plus tôt, soit une baisse de 22,61 %. Les immobilisations incorporelles sont uniquement composées de logiciels.

● Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont globalement augmenté de

18 898 733 376 francs (y compris les terrains). Le montant de ce compte comprend aussi les immobilisations en cours. Cette hausse est consécutive à la réalisation du nouveau programme immobilier de la Banque.

1.5. Comptes d'ordre et divers

Les comptes d'ordre et divers comprennent les débiteurs divers (incluant les avances diverses au personnel), les comptes d'ordre débiteurs et les comptes de régularisation. Ce poste est ressorti à 47 280 844 511 francs au 31 décembre 2008, contre 39 426 302 486 francs au 31 décembre 2007, soit une hausse de 19,92 %, en relation avec la hausse des comptes de débiteurs divers et de régularisation non soldés en fin d'exercice et aux comptes d'ajustement FMI.

2. PASSIF

2.1. Billets et monnaies en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public et, de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses.

Le poste « billets et monnaies » est ressorti à 1 830 779 985 808 francs au 31 décembre 2008, contre 1 535 293 777 758 francs au 31 décembre 2007, soit une hausse de 19,25 %, en relation avec le raffermissement des avoirs extérieurs.

2.2. Trésors et Comptables Publics

Les dépôts des Trésors et Comptables Publics correspondent à deux types de comptes :

- les comptes courants à partir desquels les différents Trésors et

Comptables Publics effectuent leurs opérations. Ces comptes ne sont pas rémunérés ;

- les comptes de dépôt qui sont des placements rémunérés. Ils se déclinent en trois produits :
 - les dépôts spéciaux dont la maturité est de un mois ;
 - les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, avec une maturité de six mois ;
 - les fonds de réserves pour les générations futures d'une maturité de cinq ans et dont les intérêts sont capitalisés.

Les comptes courants se sont situés à 492 118 553 350 francs au 31 décembre 2008, contre 379 973 005 314 francs au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 29,51 %.

Le fonds de stabilisation des recettes budgétaires s'est inscrit en hausse de 484 954 649 550 francs pour s'établir à 1 980 822 825 010 francs au 31 décembre 2008, contre 1 495 868 175 460 francs un an auparavant, sous l'effet de l'accroissement du compte de la Guinée Equatoriale.

Le fonds de réserves pour les générations futures a augmenté de 43,70 %, passant de 145 632 543 239 francs au 31 décembre 2007 à 209 278 428 632 francs au 31 décembre 2008.

Les dépôts spéciaux se sont établis à 1 129 192 368 737 francs au 31 décembre 2008, contre 603 232 599 362 francs au 31 décembre 2007.

La variation positive de ces comptes est consécutive au rapatriement plus soutenu vers la Zone, des recettes pétrolières de l'année 2008 par les Etats.

2.3. Banques et Institutions financières

Cette rubrique regroupe les dépôts des institutions financières étrangères (FMI, BIRD, Paierie de France, etc.) auprès de la BEAC, les dépôts des établissements de crédit de la Zone et leurs placements à la Banque Centrale. Le solde de ces comptes s'est fixé à 1 688 350 843 604 francs au 31 décembre 2008, contre 1 486 260 079 991 francs au 31 décembre 2007, soit une hausse de 13,60 %.

2.4. Autres Comptes courants

Les autres comptes courants regroupent des comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, en raison de leur activité, ne peuvent être classés dans une des rubriques précédentes. La valeur de ce poste a été de 29 194 593 305 francs au 31 décembre 2008, contre 17 794 256 406 francs un an auparavant, soit une hausse de 64,07 %.

2.5. FMI – Allocations de DTS

Le montant des allocations de DTS s'est relevé à 52 865 077 147 francs au 31 décembre 2008, contre 51 274 975 928 francs au 31 décembre 2007, soit une progression de 3,10 % consécutive aux ajustements de la valeur du DTS.

2.6. Emprunts et dettes à moyen et long terme

Sont enregistrés dans ce poste, les emprunts contractés auprès de la Banque Mondiale (IDA) pour le financement du projet de réforme des Systèmes de Paiement et de Règlement de la CEMAC et du projet de renforcement des capacités des Organismes sous-régionaux (UGRIF). Son solde s'est situé à 7 116 116 392 francs au 31 décembre 2008.

2.7. Provisions

Ce poste regroupe les provisions pour risques et charges, les provisions pour indemnités de départ, les provisions pour pertes de change et les provisions pour évacuations sanitaires. Son montant s'est fixé à 35 502 882 637 francs au 31 décembre 2008 contre 24 156 798 939 francs au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 46,97 %.

2.8. Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2008 s'élève à 45 235 012 742 francs, contre 64 047 767 235 francs, soit une baisse de 29,37 %.

2.9. Réserves

Elles sont constituées des réserves statutaires, des réserves des Etats membres, des réserves de garantie de change sur les avoirs en Compte d'Opérations, des réserves pour investissements immobiliers, des réserves de

dévaluation/réévaluation et des réserves de variation des avoirs gérés par la Salle des Marchés. Le solde de ce poste s'est établi à 250 304 985 405 francs au 31 décembre 2008, contre 203 686 879 388 francs au 31 décembre 2007.

2.10. Capital, primes et fonds de dotation

Le capital, souscrit en indivision entre les Etats membres, s'est élevé à 88 000 000 000 francs au 31 décembre 2008.

Les fonds de dotation se sont fixés à 3 507 313 350 francs, correspondant à la valeur des terrains reçus de certains Etats membres à titre gracieux pour la construction d'édifices.

2.11. Comptes d'ordre et divers

Ils se sont chiffrés à 35 487 830 141 francs au 31 décembre 2008, contre 54 649 103 097 francs au 31 décembre 2007, soit une baisse de 35,06 %.

Tableau 49 : Evolution de la situation du bilan de la Banque
décembre 2007 - décembre 2008
(en FCFA)

	31/12/2007	30/06/2008	31/12/2008
ACTIF			
Disponibilités Extérieures	5 303 275 552 071	5 926 903 871 724	7 376 847 839 686
Avoirs extérieurs à vue	3 709 290 859 991	4 034 776 147 632	7 273 241 660 864
Billets Etrangers	7 092 148 219	9 967 835 410	7 229 601 317
Correspondants Hors Zone d'Emission	15 466 827 763	14 978 244 810	27 963 863 188
Trésor français	3 686 731 884 009	4 009 830 067 412	7 238 048 196 359
<i>Compte d'Opérations</i>	3 686 731 884 009	3 874 440 542 612	5 129 867 994 059
<i>Compte Spécial de Nivellement</i>	0	135 389 524 800	2 108 180 202 300
Autres avoirs en devises convertibles	1 593 984 692 080	1 892 127 724 092	103 606 178 822
Comptes Courants Chez correspondants étrangers	64 523 598 956	454 621 289 283	42 971 948 288
Opérations sur le Marché Financier	1 529 461 093 124	1 437 506 434 809	60 634 230 534
Encaisses-or	66 906 720 813	69 132 557 753	12 218 788 829
Fonds Monétaire International	90 236 973 189	86 856 741 344	93 018 420 766
Quote-part en devises	86 744 159 184	83 740 579 209	89 434 204 197
Avoirs en D.T.S.	3 492 814 005	3 116 162 135	3 584 216 569
Créances sur les Trésors nationaux	443 866 478 471	240 624 829 816	114 446 435 186
Avances en comptes courants	367 112 847 806	163 213 947 079	39 285 174 621
Avances exceptionnelles	0	0	0
Crédits à économie consolidés sur l'Etat	76 753 630 665	77 410 882 737	75 161 260 565
Créances sur les banques	6 231 000 000	4 339 000 000	6 366 000 000
Concours du Marché Monétaire	6 231 000 000	4 339 000 000	6 366 000 000
Guichet A : appels d'offres et pensions	6 231 000 000	4 339 000 000	6 366 000 000
Guichet B : avances à moyen terme	0	0	0
Valeurs Immobilisées	206 266 939 687	225 614 638 056	227 764 333 352
Immobilisations Financières	23 270 790 439	22 910 258 050	22 494 085 305
Créances sur le Personnel	8 500 283 775	9 252 016 785	9 904 502 646
Créances sur les autres Banques Centrales	10 691 812 498	9 579 547 099	8 510 888 493
Participations	4 078 694 166	4 078 694 166	4 078 694 166
Immobilisations Incorporelles	30 242 009 335	28 849 207 989	23 404 804 114
Immobilisations Corporelles	98 712 034 380	106 902 004 004	117 610 767 756
Autres Valeurs Immobilisées	54 042 105 533	66 953 168 013	64 254 676 177
Comptes d'ordre et divers	39 426 302 486	85 599 506 788	47 280 844 511
Avances diverses au personnel	1 627 054 340	1 636 331 881	2 031 755 071
Autres débiteurs divers	23 590 000 600	66 475 575 742	29 073 174 463
Comptes de régularisations – Actif	14 209 247 546	17 487 599 165	16 175 914 977
TOTAL DE L'ACTIF	6 156 209 966 717	6 639 071 145 481	7 877 942 662 330
PASSIF			
Billets et monnaies en circulation	1 535 293 777 758	1 532 085 470 972	1 830 779 985 808
Trésors et comptables publics	2 624 706 323 375	2 626 382 023 523	3 811 412 175 729
Compte courants	379 973 005 314	539 254 230 158	492 118 553 350
Compte de Stabilisation des Recettes Budg.	1 495 868 175 460	1 581 192 144 065	1 980 822 825 010
Fonds de Réserves pour Générations Futures	145 632 543 239	163 362 543 239	209 278 428 632
Dépôts spéciaux	603 232 599 362	342 573 106 061	1 129 192 368 737
Banques et Institutions financières	1 486 260 079 991	1 787 502 310 606	1 688 350 843 604
Banques et institutions étrangères	91 018 962 787	98 080 959 650	96 555 606 986
Banques et Institutions Financières de la Zone de la Zone	1 395 241 117 204	1 689 421 350 956	1 591 795 236 618
Comptes courants	447 182 348 029	416 656 060 182	513 663 945 442
Dépôts et placement sur le Marché Monétaire	550 752 290 196	794 400 290 774	567 500 291 176
Comptes de Réserves obligatoires	397 306 478 979	478 365 000 000	510 631 000 000
Autres comptes courants	17 794 256 406	30 325 674 770	29 194 593 305
FMI – Allocations DTS	51 274 975 928	49 499 542 372	52 865 077 147
Emprunts et Dettes à long et moyen terme	6 079 820 102	6 079 820 102	7 116 116 392
Autres passifs	260 184 498	260 184 498	185 846 070
Comptes d'ordre et divers	54 649 103 097	211 331 764 735	35 487 830 141
Créditeurs divers	30 236 489 783	132 551 789 211	28 836 312 028
Comptes de régularisations – passif	24 270 011 793	78 779 975 524	6 608 418 465
FMI : Ajustement	142 601 521		43 099 648
Provisions	24 156 798 939	20 043 764 264	35 502 882 637
Réserves	203 686 879 388	226 859 694 196	250 304 985 405
Résultat	64 047 767 235	60 700 895 443	45 235 012 742
Capital, primes et fonds de dotation	88 000 000 000	88 000 000 000	91 507 313 350
TOTAL PASSIF	6 156 209 966 717	6 639 071 145 481	7 877 942 662 330

B. COMPTE D'EXPLOITATION

1. Produits

1.1. Produits sur avoirs extérieurs

Les produits sur les avoirs extérieurs se sont établis à 264 741 046 760 francs au 31 décembre 2008, dont 189 637 118 028 francs pour le Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement), contre 224 194 987 908 francs pour l'exercice clos au 31 décembre 2007, soit une hausse de 18,09 %.

1.2. Produits sur opérations avec la clientèle

Les produits sur opérations avec la clientèle regroupent les intérêts sur les concours aux Trésors et les intérêts sur les concours aux établissements de crédit. Ils se sont élevés à 19 504 008 017 francs au 31 décembre 2008, contre

21 664 245 149 francs un an plus tôt, soit une baisse de 9,97 %.

1.3. Produits sur opérations avec les institutions financières

Ce poste regroupe les intérêts et commissions reçus du FMI et les intérêts reçus des autres institutions financières. Ils sont revenus à 310 187 027 francs au 31 décembre 2008, contre 684 309 359 au 31 décembre 2007.

1.4. Autres produits financiers, d'exploitation et produits exceptionnels

Ce poste regroupe les produits et intérêts divers, qui se sont élevés à 4 881 510 548 francs au 31 décembre 2008, contre 4 259 357 238 francs au 31 décembre 2007.

Tableau 50 : Evolution des Produits (en FCFA)

	31 décembre 2007	31 décembre 2008	Variation en %
Produits sur avoirs extérieurs	224 194 987 908	264 741 046 760	18,09
Produits sur opérations clients	21 664 245 149	19 504 008 017	- 9,97
Produits sur opérations avec les Institutions Financières	684 309 359	310 187 027	- 54,67
Autres produits	4 259 357 238	4 881 510 548	14,61
<i>Autres produits financiers</i>	0	3 810 000	
<i>Autres produits d'exploitation</i>	1 119 478 043	1 601 786 206	43,08
<i>Produits exceptionnels</i>	3 139 879 195	3 275 914 342	4,33
TOTAL	250 802 899 654	289 436 752 352	15,40

2. Charges

1 969 595 683 francs un an auparavant.

2.1. Charges financières

- **Charges sur avoirs extérieurs**

Les charges sur avoirs extérieurs sont ressorties à 18 394 027 979 au 31 décembre 2008.

- **Charges sur opérations avec la clientèle**

Les charges sur opérations avec la clientèle se sont établies à 96 360 121 899 francs au 31 décembre 2008, contre 66 675 650 150 francs au 31 décembre 2007.

- **Charges sur opérations avec les institutions financières**

Elles se sont élevées à 1 258 064 320 francs au 31 décembre 2008, contre

2.2. Frais généraux

Les frais généraux se sont situés à 65 841 002 384 francs au 31 décembre 2008, contre 59 131 780 075 francs au 31 décembre 2007.

2.3. Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont revenues à 2 110 167 732 francs au 31 décembre 2008, contre 18 120 336 299 francs au 31 décembre 2007.

2.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont chiffrées à 60 238 355 296 francs au 31 décembre 2008, contre 37 956 051 903 francs un an auparavant.

Tableau 51 : Evolution des Charges (en FCFA)

	31 décembre 2007	31 décembre 2008	Variation (en %)
Charges financières	71 546 964 142	116 012 214 198	62,15
<i>Charges sur avoirs extérieurs</i>	2 901 718 309	18 394 027 979	533,90
<i>Charges sur opérations clients</i>	66 675 650 150	96 360 121 899	44,52
<i>Charges sur opérations avec les Institutions financières</i>	1 969 595 683	1 258 064 320	- 36,13
Frais Généraux	59 131 780 075	65 841 002 384	11,35
Charges exceptionnelles	18 120 336 299	2 110 167 732	- 88,35
Total charges	148 799 080 516	183 963 384 314	23,63
Amortissements et provisions	37 956 051 903	60 238 355 296	58,71
<i>Amortissements</i>	25 656 051 903	38 432 163 075	49,80
<i>Provisions</i>	12 300 000 000	21 806 192 221	77,29
TOTAL	186 755 132 419	244 201 739 610	30,76

3. Résultat de l'exercice

Le bénéfice net de la Banque avant affectation constaté à la fin de l'exercice 2008 s'est élevé à 45 235 012 742 francs,

contre 64 047 767 235 francs pour l'exercice précédent.

**Tableau 52: Compte de résultat
Exercice 2008 (en FCFA)**

Charges financières	116 012 214 198	Produits sur avoirs extérieurs	264 741 046 760
<i>Charges sur avoirs extérieurs</i>	<i>18 394 027 979</i>	Produits sur opérations clients	19 504 008 017
<i>Charges sur opérations clients</i>	<i>96 360 121 899</i>	<i>Produits sur opérations avec</i>	
<i>Charges sur opérations avec les</i>		<i>les Institutions Financières</i>	<i>310 187 027</i>
<i>Institutions financières</i>	<i>1 258 064 320</i>	Autres produits	4 881 510 548
Frais Généraux	65 841 002 384	<i>Autres produits financiers</i>	<i>3 810 000</i>
Charges exceptionnelles	2 110 167 732	<i>Autres produits d'exploitation</i>	<i>1 601 786 206</i>
Total charges	183 963 384 314	<i>Produits exceptionnels</i>	<i>3 275 914 342</i>
Amortissements et provisions	60 238 355 296		
<i>Amortissements</i>	<i>38 432 163 075</i>		
<i>Provisions</i>	<i>21 806 192 221</i>		
Total charges	244 201 739 610		
Bénéfice à affecter	45 235 012 742		
TOTAL GENERAL	289 436 752 352	TOTAL GENERAL	289 436 752 352

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 et conformément à notre lettre de mission du 20 octobre 2008, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la BEAC, tels qu'annexés au présent rapport et faisant ressortir un total bilan de FCFA 7 877 943 millions, y compris un résultat net bénéficiaire s'élevant à FCFA 45 235 millions ;
- les vérifications et informations contenues dans le rapport annuel, établi conformément à l'article 47 des Statuts de la Banque et portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés et arrêtés sous la responsabilité du Gouverneur de la BEAC, en application de l'article 68 de ses Statuts. Ces comptes doivent être approuvés par le Conseil d'Administration conformément à l'article 35 des Statuts de la Banque. Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur ces comptes.

A. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de votre Banque en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre des normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes de la période ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une mission de commissariat aux comptes consiste à examiner, sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes de la période. Elle consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de la période et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que le contrôle auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A l'issue de nos travaux, nous formulons les réserves suivantes :

1. Suivi des comptes bancaires du Bureau Extérieur de Paris

Société Générale Paris

Le compte courant auprès de la Société Générale de Paris a été définitivement clôturé le 11 janvier 2008. Cependant, au 31 décembre 2008, ce compte présente dans les livres de la BEAC un solde débiteur de FCFA 15 694 millions cumulé depuis plusieurs exercices. En l'absence de rapprochement bancaire et de tout autre justificatif permettant de statuer sur ce solde, le Gouvernement de la Banque lors de sa séance extraordinaire du 6 mars 2009 a décidé de constituer une provision à due concurrence.

Cette mesure ne pourra être complète qu'à l'issue des travaux d'investigations en cours qui devront permettre de qualifier les faits et les risques autour des mouvements de ce compte.

BNP PARIBAS

Ce compte bancaire présente dans les livres de la Banque un solde débiteur de FCFA 181 millions (contre FCFA 7 millions dans les livres de la BNP PARIBAS) et n'a pas fait l'objet de rapprochement à la clôture. Par ailleurs, la Banque a porté plainte contre X à Paris au motif de fraudes présumées sur certains paiements effectués à partir de ce compte et une provision pour risques d'égal montant a été constatée dans les livres de la Banque au 31 décembre 2008.

Notre évaluation des risques d'audit sur ces opérations a mis en évidence la possibilité que ces comptes comportent des irrégularités pour cause d'analyse inadéquate de ces transactions de trésorerie.

La mise en œuvre des procédures supplémentaires nous a permis de confirmer cette présomption, et son incidence sur les états financiers n'a été prise en compte que partiellement.

Dans ce contexte, et compte tenu de notre évaluation du dispositif de contrôle interne, il existe un risque que des irrégularités non décelées subsistent, et de ce fait n'aient pas été prises en considération.

2. Coûts additionnels de l'ERP SYSCOBEAC

Les comptes d'ordre comportent les coûts additionnels de l'ERP SYSCOBEAC pour FCFA 2 720 millions, alors que le bilan financier approuvé par le Comité d'Audit de septembre 2008 établit le coût effectif de réalisation du projet à FCFA 9 034 millions. La solution étant fonctionnelle depuis 2007, et en l'absence d'analyse probante, les coûts nés en 2008 et rattachés à ce projet ne sauraient être immobilisables.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels de la BEAC au 31 décembre 2008, sont réguliers et sincères et établis conformément aux règles, principes et usages bancaires décrits dans les notes aux états financiers ci-après, dans l'annexe au présent rapport et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que, de la situation financière et du patrimoine de la BEAC à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les observations ci-après.

1. Evaluation et comptabilisation des engagements de retraite et avantages assimilés (indemnités de départ à la retraite)

Ces provisions dont le solde cumulé était de FCFA 15 552 millions en 2007, se chiffrent désormais à FCFA 11 939 millions. Leur baisse est essentiellement justifiée par les départs à la retraite enregistrés au cours de l'exercice 2008. Au delà de leur méthode de constitution qui devrait être affinée (dont, une traçabilité comptable entre, le stock de clôture, les dotations, les reprises et/ou les utilisations), nous réitérons notre recommandation formulée en 2006 et 2007 notamment sur, le recensement de l'ensemble des avantages accordés au personnel (contractuels ou implicites) ainsi que, la définition des hypothèses à retenir dans le cadre de la mise en œuvre des diligences à assurer pour couvrir la totalité de ces engagements. En tout état de cause, le niveau de provisions constatées dans les comptes sous revue est insuffisant et n'a pas été constitué conformément à la norme IAS 19.

2. Analyse des suspens des comptes d'ordre

A l'examen des comptes d'ordre (débiteurs divers FCFA 29 073 millions et créditeurs divers e FCFA 28 836 millions), nous avons relevé que ceux-ci ne sont suffisamment analysés et pourraient en conséquence abriter diverses opérations ou transactions dont le dénouement est incertain.

Au titre des principales valeurs logées dans les comptes d'ordre débiteurs, nous relevons notamment :

- les valeurs relatives à l'acquisition de l'immeuble du bureau extérieur FCFA 4 085 millions ;
- les avances et acomptes faites aux fournisseurs et autres tiers pour FCFA 2 265 millions ;
- les projets informatiques environ FCFA 8 933 millions ;
- divers suspens EASY pour FCFA 10 636 millions.

Au titre des principales valeurs logées dans les comptes d'ordre créditeurs, nous rappelons notamment :

- les comptes fournisseurs pour environ FCFA 9 294 millions ;
- les comptes d'apurement (divers transferts non dénoués) pour FCFA 14 343 millions.

Le Gouvernement de la Banque lors de sa séance extraordinaire du 6 mars 2009 a décidé de renvoyer l'analyse des suspens des comptes d'ordre débiteurs et créditeurs à l'exercice 2009.

Cas particulier de l'immeuble du Bureau Extérieur de Paris

Son reclassement des immobilisations corporelles vers les comptes d'ordre débiteurs est une mesure prise par le Gouvernement de la Banque, le temps de clarifier la situation et achever les procédures administratives nécessaires au transfert universel de cet immeuble à la BEAC et de finaliser la liquidation de la SCI.

3. Provisions pour évacuation sanitaire

Ces provisions se chiffrent à FCFA 1 617 millions. Etant donné qu'il s'agit des dépenses récurrentes, leur analyse et leur affectation pourraient être mieux maîtrisées par individu.

Sans se prononcer sur le caractère suffisant ou non du montant de ces provisions, nous proposons qu'elles soient estimées et actées dans le budget. Par conséquent, nous suggérons que la Banque fasse un inventaire des cas de prise en charge sanitaire en cours à la clôture des comptes ainsi que des cautions y afférentes pour ajuster le montant de ces charges à payer. Par ailleurs, la traduction comptable de ces cautions devrait être également explicite.

Par ailleurs, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

1. valorisation et comptabilisation des terrains reçus des Etats

Les terrains reçus des Etats (Gabon, Cameroun, Tchad) à titre gratuit ont été évalués « à dire d'expert » et traduits dans les comptes. La qualification de cette opération (subvention, fonds de dotation, etc.) ainsi que l'arrêté préalable de ces valeurs (FCFA 3 507 millions) doivent être régularisés par le Conseil d'Administration. Par ailleurs, nous recommandons un traitement global de l'ensemble des terrains reçus à titre gratuit.

2. Prime de bilan

La prime de bilan évaluée à FCFA 3 081 millions au 31 décembre 2008 n'est pas retracée dans les charges d'exploitation de la Banque. Celle-ci a traditionnellement été assimilée à une participation contractuelle des agents de la Banque au bénéfice et comptabilisée en réserve après validation par le Conseil d'Administration. Cette pratique n'est pas explicitement prévue par l'article 37 des Statuts et le résultat net est de ce fait surévalué dudit montant.

3. Continuité d'exploitation de la solution e-business suite ORACLE « SYSCOBEAC »

L'absence de garantie et de Tierce Maintenance Applicative de la solution susmentionnée sont des indicateurs significatifs de risque opérationnel de remise en cause de l'hypothèse de la continuité d'exploitation de cette solution.

4. Dépôt A Terme Indexé (DATI) auprès de la Société générale de Paris

Le fait majeur de l'exercice 2008, est le retrait anticipé au 29 décembre 2008 du Dépôt A Terme Indexé mis en place le 28 décembre 2007 pour une période de 5 ans et pour une valeur de FCFA 328 978 millions, auprès de la Société Générale de Paris. Ce Dépôt est un placement sur un produit structuré (Fonds Commun de placement) non conforme à l'article 11 des Statuts de la BEAC.

Suite à la demande de sortie anticipée par la Banque, le remboursement est intervenu le 30 décembre 2008, permettant de constater une perte de FCFA 16 399 millions comptabilisée au 31 décembre 2008.

5. Evaluation du contrôle interne

Dans le cadre de notre appréciation sommaire des procédures de contrôle interne, nous avons relevé des faiblesses et insuffisances. L'ensemble des points relevés fera l'objet d'un rapport adressé au Gouvernement de la Banque.

A signaler également que le plan comptable annoté et le manuel de l'organisation et des procédures comptables sont au stade de projet et n'ont par conséquent toujours pas été approuvés par le Conseil d'Administration de la Banque (cf. article 67 des Statuts).

6. Suivi des événements postérieurs à la clôture

La décision de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC du 30 janvier 2009 à Libreville de suspendre toute pratique de placement jusqu'à nouvel ordre, a été appliquée in extenso par la Banque sur les activités de la Salle des Marchés. Le maintien de cette pratique couplé à la tendance baissière du taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne (BCE) pourrait compromettre à terme, l'application de la stratégie de la Banque sur ce métier et de l'équilibre d'exploitation de celle-ci.

Par ailleurs, deux conventions de gestion déléguée ont été signées en 2008. il s'agit du contrat de consortium d'investissement de la BRI (Bank for International Settlements Investment Pool, dénommé BISIP série J) et le programme RAMP avec la banque Mondiale. Ces conventions n'ont pas été appliquées en 2008. leur mise en œuvre début 2009 est confrontée à l'application rigoureuse par la banque de la décision des Chefs d'Etat.

B. VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

L'article 47 des Statuts dispose que « le Gouvernement établit le Rapport Annuel de la Banque, qu'il soumet au Conseil d'Administration ainsi qu'au Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale, conformément aux dispositions

de l'article 30 de la Convention régissant l'UMAC ». Nous n'avons pas obtenu ce Rapport. Par conséquent, nous n'avons pas procédé aux vérifications spécifiques prévues en la matière.

Nous avons également rapproché, le résultat comptable dégagé par la Salle des Marchés et celui retracé dans la comptabilité générale. Il en ressort que, le résultat de FCFA 56 547 millions mis en évidence dans la comptabilité auxiliaire de la Salle des Marchés est concordant avec celui reporté dans les états financiers au 31 décembre 2008. nous avons produit un rapport spécifique et détaillé à cet effet.

Nous remercions le Gouvernement de la Banque ainsi que l'ensemble du personnel pour sa franche collaboration tout au long de cette mission.

Telles sont Mesdames, Messieurs, les informations que nous avons jugées utiles de porter à votre connaissance.

Douala le 20 mars 2009.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AFRIQUE CENTRALE
Agréé CEMAC N°33

René LIBONG
Associé
Expert Comptable Diplômé
Agréé CEMAC N° EC 137
Inscrit ONECCA N° ECP 77

ERNST & YOUNG CONGO
Agréé CEMAC N° SEC 09

Ludovic NGATSE
Associé
Expert Comptable Diplômé
Agréé CEMAC N° EC 146

Annexes économiques



SOMMAIRE DES ANNEXES ECONOMIQUES

OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES	231
Offre et emploi des ressources des pays de la CEMAC	232
PRODUIT INTERIEUR BRUT	239
- PIB par pays de la CEMAC	240
- Répartition du PIB de la CEMAC	240
- PIB par secteur aux prix courants et contribution à la croissance aux prix constants	241
- Evolution du taux de croissance du PIB en termes réels des Etats membres de la CEMAC	248
INFLATION	249
- Evolution de l'inflation dans la CEMAC	250
- Taux d'inflation en moyenne annuelle	251
FINANCES PUBLIQUES	253
- Tableau des opérations financières des Etats membres	254
- Solde budgétaire primaire	261
- Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	262
COMMERCE EXTERIEUR	263
- Commerce extérieur des pays de la CEMAC	264
- Balances commerciales des pays de la CEMAC	264
- Principales exportations (FOB) des pays de la CEMAC	265
BALANCE DES PAIEMENTS	279
- Balance des paiements des Etats de la CEMAC	280
- Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)	281
- Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC	282
- Taux d'endettement public extérieur (dette publique/PIB)	283
INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	285
- Evolution du taux de croissance du PIB en termes réels	286
- Evolution du taux d'inflation	287
- Evolution du solde budgétaire en % du PIB	288
- Evolution du solde courant en % du PIB	289
COMPETITIVITE EXTERIEURE	291
- Evolution du TCER des Etats de la CEMAC	292
- Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au Franc CFA	293
- Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC	294
- Variation en % de l'Indice du TCER composite des Etats de la CEMAC	295
- Variation en % de l'Indice du TCER des exportations des Etats de la CEMAC	296
- Variation en % de l'Indice du TCER des importations des Etats de la CEMAC	297
PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERES	299
- Cultures vivrières	300
- Produits agricoles d'exportation	301
- Production de bois	304
- Activités pétrolières et minières	306

PRINCIPAUX COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON, DU CAOUTCHOUC ET DU PETROLE BRUT	309
- Evolution des cours mondiaux du cacao, café, coton et caoutchouc	310
- Evolution des principaux prix d'achat aux producteurs	311
- Evolution des cours du Brent	312
- Evolution des indices composites des cours des matières premières exportées par la CEMAC	314
ELEVAGE	317
- Elevage des pays de la CEMAC	318

OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	17 440,4	19 457,7	24 204,9	27 087,8	28 500,0	33 500,1
DEMANDE INTERIEURE	16 334,4	16 560,1	18 916,1	21 482,8	23 438,5	26 377,0
Consommation	11 098,9	11 289,4	13 074,1	14 219,5	14 989,1	16 723,6
Publique (Etat)	1 427,0	1 511,9	1 664,0	1 875,1	2 176,3	2 447,1
Privée	9 671,9	9 777,5	11 410,1	12 344,4	12 812,8	14 276,5
Investissements bruts	5 235,5	5 270,7	5 842,0	7 263,3	8 449,4	9 653,4
Formation brute de capital fixe	5 231,5	5 195,8	5 747,8	7 180,2	8 367,2	9 563,2
Publique (Etat et Ad.publiques)	816,5	1 129,6	1 202,6	1 832,1	2 338,5	3 006,9
Privée (Entreprises et ménages)	4 415,0	4 066,2	4 545,2	5 348,1	6 028,8	6 556,3
Secteur pétrolier	1 734,5	1 294,6	1 681,0	2 345,0	2 804,3	2 962,5
Secteur non pétrolier	2 680,5	2 771,5	2 864,2	3 003,1	3 224,5	3 593,7
Variations des stocks	4,0	74,9	94,2	83,1	82,2	90,2
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	1 106,0	2 897,6	5 288,8	5 605,0	5 061,6	7 123,1
Exportations de biens et services non facteurs	7 402,0	9 786,7	13 161,0	15 174,0	15 647,7	19 205,8
Biens	6 782,3	9 153,0	12 499,3	14 453,0	14 878,8	18 370,2
Pétrole brut	4 962,6	7 163,2	10 341,6	11 983,7	11 733,5	14 391,4
Autres	1 819,7	1 989,8	2 157,7	2 469,3	3 145,3	3 978,8
Services non facteurs	619,7	633,7	661,7	721,0	768,9	835,6
Importations de biens et services non facteurs	- 6 296,0	- 6 889,1	- 7 872,3	- 9 569,0	- 10 586,1	- 12 082,7
Biens	- 3 472,8	- 3 698,1	- 4 215,9	- 5 383,6	- 5 990,0	- 7 058,1
Services non facteurs	- 2 823,2	- 3 191,0	- 3 656,4	- 4 185,5	- 4 596,1	- 5 024,6
Epargne intérieure	6 341,5	8 168,3	11 130,7	12 868,3	13 511,0	16 776,5
Revenus des facteurs	- 2 063,2	- 2 886,9	- 4 022,4	- 4 926,6	- 5 468,0	- 6 473,6
Epargne nationale	4 278,3	5 281,4	7 108,3	7 941,7	8 042,9	10 302,9

CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	4,2 %	6,6 %	3,7 %	3,2 %	4,7 %	4,1 %
DEMANDE INTERIEURE	6,6 %	3,1 %	6,2 %	4,3 %	5,7 %	7,8 %
Consommation	4,5 %	3,0 %	4,8 %	4,2 %	2,5 %	3,4 %
Publique (Etat)	- 1,9 %	1,4 %	0,9 %	1,2 %	1,1 %	0,8 %
Privée	6,3 %	1,6 %	4,0 %	3,0 %	1,4 %	2,6 %
Investissements bruts	2,1 %	0,0 %	1,4 %	0,1 %	3,2 %	4,4 %
Formation brute de capital fixe	2,1 %	0,0 %	1,4 %	0,1 %	3,2 %	4,4 %
Publique (Etat et Ad.publiques)	- 0,4 %	1,0 %	0,0 %	1,4 %	1,2 %	1,5 %
Privée (Entreprises et ménages)	2,5 %	- 1,0 %	1,4 %	- 1,3 %	2,0 %	2,9 %
Secteur pétrolier	1,5 %	- 0,7 %	1,8 %	0,7 %	1,9 %	1,8 %
Secteur non pétrolier	1,1 %	- 0,3 %	- 0,4 %	- 2,0 %	0,1 %	1,1 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 2,4 %	3,5 %	- 2,5 %	- 1,1 %	- 1,0 %	- 3,8 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	7 917,0	8 333,9	8 749,6	9 387,2	9 908,0	11 013,4
DEMANDE INTERIEURE	8 334,2	8 681,4	8 976,1	9 469,8	10 026,9	11 261,9
Consommation	6 175,9	6 511,2	6 675,3	7 081,0	7 348,1	8 353,3
Publique (Etat)	636,1	679,7	709,4	796,2	877,6	1 053,5
Privée	5 539,8	5 831,5	5 965,9	6 284,8	6 470,5	7 299,8
Investissements bruts	2 158,2	2 170,3	2 300,8	2 388,9	2 678,8	2 908,6
Formation brute de capital fixe	2 155,2	2 167,3	2 297,8	2 385,9	2 675,8	2 905,6
Publique (Etat)	165,3	184,3	171,4	227,0	368,1	392,7
Privée (Entreprises et ménages)	1 989,9	1 983,0	2 126,4	2 158,9	2 307,7	2 512,9
dont Secteur Pétrolier	159,6	155,7	345,1	373,9	450,3	486,3
Secteur non pétrolier	1 830,3	1 827,3	1 781,3	1 785,0	1 857,4	2 026,6
Variations des stocks	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 417,2	- 347,6	- 226,5	- 82,6	- 118,9	- 248,4
Exportations de biens et services non facteurs	1 745,7	1 836,2	2 030,4	2 333,4	2 457,1	2 677,7
Biens	1 406,1	1 469,8	1 670,2	1 952,6	2 045,4	2 231,5
Pétrole brut	525,1	563,5	735,2	981,3	1 001,5	1 164,6
Autres	881,0	906,2	935,0	971,3	1 043,9	1 066,8
Services non facteurs	339,6	366,4	360,2	380,8	411,7	446,2
Importations de biens et services non facteurs	- 2 162,9	- 2 183,7	- 2 256,9	- 2 416,1	- 2 575,9	- 2 926,1
Biens	- 1 305,3	- 1 383,8	- 1 524,2	- 1 648,1	- 1 773,2	- 2 068,1
Services non facteurs	- 857,6	- 799,9	- 732,7	- 767,9	- 802,8	- 857,9
Epargne intérieure	1 741,0	1 822,7	2 074,3	2 306,3	2 559,9	2 660,2
Gap de ressources	- 417,2	- 347,6	- 226,5	- 82,6	- 118,9	- 248,4
Revenus des facteurs	- 310,4	- 273,6	- 201,6	- 205,7	- 216,7	- 223,8
Epargne nationale	1 430,6	1 549,1	1 872,7	2 100,6	2 343,2	2 436,4
dont : Administrations publiques	- 727,6	- 621,2	- 428,1	- 288,3	- 335,6	- 472,2
Secteur privé	995,2	1 191,1	1 311,2	- 752,5	1 513,1	1 594,0

Annexes

CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1992-1993

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	4,0 %	3,7 %	2,3 %	3,2 %	4,0 %	3,7 %
DEMANDE INTERIEURE	5,6 %	3,0 %	3,4 %	2,1 %	3,3 %	6,5 %
Consommation	5,0 %	3,7 %	3,3 %	4,3 %	2,5 %	5,4 %
Publique (Etat)	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,4 %	0,5 %	0,8 %
Privée	5,0 %	3,5 %	3,1 %	3,9 %	1,9 %	4,6 %
Investissements bruts	0,6 %	- 0,7 %	0,1 %	- 2,2 %	0,8 %	1,1 %
Formation brute de capital fixe	0,6 %	- 0,7 %	0,1 %	- 2,2 %	0,8 %	1,1 %
Publique (Etat)	0,3 %	0,1 %	- 0,3 %	0,1 %	0,9 %	0,1 %
Privée (Entreprises et ménages)	0,3 %	- 0,8 %	0,4 %	- 2,3 %	0,0 %	1,0 %
dont Secteur Pétrolier	0,4 %	- 0,1 %	1,3 %	- 0,3 %	0,2 %	0,3 %
Secteur non pétrolier	- 0,1 %	- 0,8 %	- 0,8 %	- 2,0 %	- 0,2 %	0,7 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 1,6 %	0,7 %	- 1,1 %	1,1 %	0,8 %	- 2,8 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,1 %	0,2 %	- 1,4 %	- 0,6 %	0,9 %	- 1,1 %
Importations de biens et services non facteurs	- 1,5 %	0,5 %	0,3 %	1,7 %	- 0,1 %	- 1,7 %

Sources : INS, DP et BEAC

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	678,2	688,6	750,0	816,8	860,2	944,5
DEMANDE INTERIEURE	708,2	732,2	807,1	876,1	935,6	1 056,1
Consommation	667,1	688,9	735,2	804,2	865,7	963,7
Publique	50,8	56,7	61,4	52,4	50,7	58,9
Privée	616,2	632,2	673,8	751,8	815,0	904,8
Investissements bruts	41,1	43,3	72,0	71,9	69,9	92,3
Formation brute de capital fixe	42,1	42,9	71,0	70,9	68,9	91,3
Publique	19,5	18,2	38,3	36,6	29,4	40,1
Privée	22,7	24,7	32,7	34,3	39,5	51,2
Variations des stocks	- 1,0	0,4	1,0	1,0	1,0	1,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 30,0	- 43,7	- 57,1	- 59,4	- 75,4	- 111,6
Exportations de biens et services non facteurs	89,4	92,2	90,7	109,4	114,9	96,6
Biens	74,4	70,7	67,4	82,4	85,4	66,2
Services non facteurs	15,0	21,6	23,3	27,0	29,4	30,4
Importations de biens et services non facteurs	- 119,4	- 135,9	- 147,8	- 168,8	- 190,2	- 208,2
Biens	- 68,3	- 79,9	- 92,2	- 105,9	- 119,3	- 134,4
Pétrole	- 7,7	- 17,8	- 17,7	- 26,0	- 32,7	- 41,4
Autres	- 60,6	- 62,0	- 74,5	- 79,9	- 86,6	- 93,0
Services non facteurs	- 51,1	- 56,0	- 55,6	- 62,9	- 70,9	- 73,8
Epargne intérieure	11,1	- 0,4	14,9	12,5	- 5,5	- 19,3
Gap de ressources	- 30,0	- 43,7	- 57,1	- 59,4	- 75,4	- 111,6
Revenus des facteurs	- 1,3	- 7,4	- 7,2	- 7,8	- 7,5	- 10,0
Epargne nationale	9,8	- 7,7	7,7	4,7	- 13,0	- 29,2
dont : Administrations publiques	- 20,4	- 32,1	- 31,1	51,4	8,0	6,6
Secteur privé	30,2	24,3	38,8	- 46,6	- 20,9	- 35,8

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	- 4,6 %	3,5 %	3,0 %	4,3 %	3,6 %	2,0 %
DEMANDE INTERIEURE	- 2,5 %	4,0 %	6,1 %	- 0,4 %	5,1 %	3,9 %
Consommation	- 1,4 %	3,8 %	3,7 %	1,3 %	5,3 %	2,4 %
Publique	- 0,2 %	1,1 %	0,5 %	- 1,9 %	- 0,3 %	0,4 %
Privée	- 1,2 %	2,7 %	3,3 %	3,2 %	5,6 %	2,0 %
Investissements bruts	- 1,1 %	0,2 %	2,4 %	- 1,8 %	- 0,2 %	1,5 %
Formation brute de capital fixe	- 1,3 %	0,0 %	2,4 %	- 1,8 %	- 0,3 %	1,5 %
Publique	- 1,3 %	- 0,2 %	1,5 %	- 0,8 %	- 0,5 %	0,4 %
Privée	0,1 %	0,2 %	0,9 %	- 1,0 %	0,2 %	1,1 %
Variations des stocks	0,1 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 2,1 %	- 0,5 %	- 3,2 %	4,7 %	- 1,5 %	- 2,0 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 3,8 %	1,1 %	- 2,5 %	2,8 %	1,2 %	- 1,2 %
Importations de biens et services non facteurs	1,7 %	- 1,6 %	- 0,7 %	1,8 %	- 2,7 %	- 0,8 %

Sources : ICASEES et BEAC

CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	2 077,6	2 315,1	3 155,0	3 893,8	3 645,0	4 524,3
DEMANDE INTERIEURE	1 423,0	1 446,5	1 968,7	2 899,2	3 473,8	3 645,8
Consommation	877,5	782,7	1 102,4	1 339,6	1 515,6	1 662,6
Publique (Etat)	213,0	228,3	258,2	316,0	382,5	341,7
Privée	664,5	554,4	844,2	1 023,6	1 133,1	1 320,9
Investissements bruts	545,5	663,8	866,3	1 559,6	1 958,2	1 983,3
Formation brute de capital fixe	555,7	623,2	811,0	1 508,7	1 908,2	1 928,3
Publique	134,8	135,4	169,2	366,0	429,6	443,8
Privée	420,9	487,8	641,8	1 142,7	1 478,6	1 484,5
dont : Secteur pétrolier	205,3	250,7	376,2	845,3	1 146,3	1 123,4
Secteur non pétrolier	215,6	237,1	265,6	297,4	332,2	361,1
Variations des stocks	-10,2	40,6	55,3	50,9	50,0	55,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	654,6	868,6	1 186,3	994,6	171,2	878,5
Exportations de biens et services non facteurs	1 648,0	1 918,0	2 617,7	3 315,8	2 847,1	3 706,1
Biens	1 532,4	1 813,7	2 502,7	3 177,9	2 700,7	3 541,2
Pétrole brut	1 340,8	1 604,8	2 292,4	2 933,2	2 432,0	3 310,7
Autres	191,6	208,9	210,3	244,7	268,7	230,5
Services non facteurs	115,7	104,3	115,0	137,9	146,4	164,9
Importations de biens et services non facteurs	-993,4	-1 049,4	-1 431,4	-2 321,2	-2 675,8	-2 827,6
Biens	-483,1	-511,8	-685,5	-1 052,5	-1 213,4	-1 252,5
Secteur pétrolier	-119,9	-70,4	-150,5	-338,1	-458,5	-469,4
Autres	-363,2	-441,5	-535,0	-714,4	-754,9	-783,1
Services non facteurs	-510,3	-537,6	-745,9	-1 268,7	-1 462,4	-1 575,1
Epargne intérieure	1 200,1	1 532,4	2 052,6	2 554,2	2 129,4	2 861,8
Gap de ressources	654,6	868,6	1 186,3	994,6	171,2	878,5
Revenus des facteurs	-340,7	-501,2	-832,2	-915,5	-834,8	-933,6
Epargne nationale	859,4	1 031,3	1 220,3	1 638,8	1 294,6	1 928,1
dont : administrations publiques	142,2	239,0	733,2	1 050,8	769,2	1 682,2
secteur privé	706,2	780,9	503,2	574,6	507,3	224,9

CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1990

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	0,7 %	3,7 %	7,1 %	7,0 %	-2,5 %	5,2 %
DEMANDE INTERIEURE	9,3 %	4,7 %	17,5 %	27,5 %	21,2 %	9,7 %
Consommation	7,9 %	0,8 %	9,7 %	3,3 %	8,3 %	5,2 %
Publique (Etat)	-4,1 %	0,5 %	1,4 %	2,7 %	2,8 %	-3,0 %
Privée	12,0 %	0,3 %	8,3 %	0,6 %	5,4 %	8,1 %
Investissements bruts	1,4 %	4,0 %	7,8 %	24,3 %	13,0 %	4,6 %
Formation brute de capital fixe	3,1 %	2,3 %	7,2 %	21,9 %	13,0 %	4,7 %
Publique	-1,1 %	-0,1 %	0,6 %	3,6 %	0,9 %	-0,1 %
Privée	4,2 %	2,4 %	6,6 %	18,3 %	12,0 %	4,8 %
dont : Secteur pétrolier	1,5 %	2,5 %	6,1 %	19,1 %	12,4 %	4,4 %
Secteur non pétrolier	2,7 %	-0,1 %	0,5 %	-0,8 %	-0,4 %	0,4 %
Variations des stocks	-1,7 %	1,7 %	0,5 %	2,4 %	0,0 %	-0,1 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	-8,5 %	-1,0 %	-10,3 %	-20,5 %	-23,8 %	-4,6 %
Exportations de biens et services non facteurs	-2,0 %	-0,8 %	7,2 %	2,7 %	-10,6 %	4,6 %
Importations de biens et services non facteurs	-6,5 %	-0,1 %	-17,5 %	-23,2 %	-13,2 %	-9,1 %

Sources : CNSEE et BEAC

GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	3 585,5	3 865,6	4 648,8	5 117,7	5 551,2	6 465,9
DEMANDE INTERIEURE	2 732,1	2 770,9	3 044,9	3 334,1	3 593,1	3 902,4
Consommation	1 814,0	1 801,7	2 009,3	2 159,2	2 336,2	2 497,1
Publique	353,8	351,4	381,0	419,6	492,2	532,9
Privée	1 460,2	1 450,3	1 628,3	1 739,6	1 844,0	1 964,2
Investissements bruts	918,1	969,2	1 035,7	1 174,9	1 256,9	1 405,3
Formation brute de capital fixe	906,1	959,2	1 021,7	1 158,9	1 240,9	1 388,3
Publique	131,0	156,3	160,0	238,8	246,9	298,5
Privée (Entreprises et ménages)	775,2	802,8	861,7	920,1	994,0	1 089,8
dont secteur pétrolier	389,2	388,0	392,8	402,2	418,7	424,3
dont secteur non pétrolier	385,9	414,8	468,9	517,9	575,3	665,5
Variations des stocks	12,0	10,0	14,0	16,0	16,0	17,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	853,4	1 094,7	1 603,9	1 783,6	1 958,1	2 563,5
Exportations de biens et services non facteurs	1 947,4	2 233,0	2 957,5	3 243,9	3 472,4	4 234,1
Biens	1 847,1	2 150,4	2 874,8	3 166,7	3 392,1	4 146,9
Pétrole brut	1 529,5	1 787,6	2 392,3	2 622,0	2 699,8	3 166,7
Autres	317,7	362,9	482,4	544,8	692,3	980,2
Services non facteurs	100,2	82,6	82,7	77,2	80,3	87,2
Importations de biens et services non facteurs	-1 094,0	-1 138,3	-1 353,6	-1 460,3	-1 514,3	-1 670,6
Biens	-606,1	-642,2	-722,6	-816,0	-816,8	-939,8
Secteur pétrolier	-124,3	-186,7	-197,0	-134,7	-261,8	-257,4
Autres	-481,8	-455,5	-525,6	-681,3	-555,0	-682,4
Services non facteurs	-487,9	-496,1	-630,9	-644,3	-697,5	-730,8
Epargne intérieure	1 771,5	2 063,8	2 639,6	2 958,5	3 214,9	3 968,8
Gap de ressources	853,4	1 094,7	1 603,9	1 783,6	1 958,1	2 563,5
Revenus des facteurs	-414,5	-510,6	-844,8	-809,5	-861,2	-1 048,1
Revenu du capital (net)	-412,4	-503,4	-834,6	-800,3	-850,3	-1 040,4
Revenu du travail (net)	-2,0	-7,2	-10,2	-9,2	-10,9	-7,7
Epargne nationale	1 357,0	1 553,2	1 794,8	2 149,0	2 353,8	2 920,7
dont : administrations publiques	413,8	479,2	611,0	731,9	751,7	1 083,4
secteur privé	943,3	1 074,0	1 183,8	1 417,1	1 602,1	1 837,3

GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	2,7 %	1,4 %	3,0 %	1,3 %	5,1 %	1,9 %
DEMANDE INTERIEURE	2,2 %	0,7 %	8,4 %	-1,5 %	3,1 %	4,7 %
Consommation	0,9 %	0,9 %	6,7 %	2,3 %	2,4 %	1,3 %
Publique	-0,9 %	-0,1 %	1,0 %	0,7 %	1,6 %	0,4 %
Privée	1,8 %	1,1 %	5,7 %	1,6 %	0,8 %	0,9 %
Investissements bruts	1,4 %	-0,2 %	1,7 %	-3,8 %	0,8 %	3,4 %
Formation brute de capital fixe	1,1 %	-0,3 %	1,9 %	-3,9 %	0,8 %	3,4 %
Publique	-0,8 %	0,2 %	0,0 %	0,7 %	0,0 %	0,3 %
Privée (Entreprises et ménages)	1,9 %	-0,5 %	1,8 %	-4,6 %	0,8 %	3,1 %
dont : Secteur pétrolier	-0,6 %	-0,4 %	-0,1 %	-2,1 %	-0,1 %	0,7 %
Secteur non pétrolier	2,5 %	-0,1 %	2,0 %	-2,5 %	0,9 %	2,4 %
Variations des stocks	0,2 %	0,1 %	-0,2 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	0,4 %	0,7 %	-5,4 %	2,8 %	2,0 %	-2,8 %
Exportations de biens et services non facteurs	1,9 %	0,4 %	-0,6 %	-3,2 %	0,9 %	-1,9 %
Importations de biens et services non facteurs	-1,5 %	0,3 %	-4,8 %	5,9 %	1,1 %	-0,9 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	1 600,4	2 522,3	3 800,7	4 457,9	5 129,7	6 827,1
DEMANDE INTERIEURE	970,5	994,6	1 232,4	1 650,1	2 082,3	2 850,5
Consommation	290,8	334,9	407,8	446,3	489,1	577,7
Publique (Etat)	65,0	81,3	118,6	128,1	137,9	180,3
Privée	225,8	253,5	289,2	318,1	351,2	397,4
Investissements bruts	679,8	659,8	824,6	1 203,9	1 593,2	2 272,8
Formation brute de capital fixe	679,6	659,6	824,4	1 203,7	1 593,0	2 272,6
Publique (Budget)	169,7	363,0	446,0	759,8	1 018,8	1 536,3
Privée (Entreprises, ménages et autres)	509,8	296,5	378,4	443,8	574,2	736,3
dont secteur pétrolier	448,7	213,6	275,1	306,9	406,6	531,1
dont secteur non pétrolier	61,1	82,9	103,3	137,0	167,6	205,2
Variations des stocks	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	629,8	1 527,6	2 568,3	2 807,7	3 047,4	3 976,5
Exportations de biens et services non facteurs	1 584,0	2 503,7	3 745,2	4 312,9	4 915,8	6 491,5
Biens	1 576,1	2 487,4	3 726,0	4 291,5	4 893,2	6 466,4
Pétrole brut	1 433,7	2 287,2	3 489,8	3 894,6	4 066,9	5 052,5
Autres	142,4	200,2	236,3	396,9	826,3	1 413,9
Services non facteurs	7,9	16,3	19,2	21,5	22,6	25,1
Importations de biens et services non facteurs	- 954,2	- 976,1	- 1 176,9	- 1 505,2	- 1 868,4	- 2 515,0
Biens	- 527,6	- 576,7	- 690,9	- 1 056,3	- 1 322,6	- 1 767,4
Secteur pétrolier	- 357,0	- 297,8	- 365,8	- 274,5	- 398,4	- 389,8
Autres	- 170,6	- 278,9	- 325,1	- 781,8	- 924,2	- 1 377,6
Services non facteurs	- 426,6	- 399,4	- 486,0	- 448,9	- 545,8	- 747,5
Epargne intérieure	1 309,6	2 187,4	3 392,9	4 011,6	4 640,6	6 249,4
Gap de ressources	629,8	1 527,6	2 568,3	2 807,7	3 047,4	3 976,5
Revenus des facteurs	- 735,5	- 1 280,7	- 1 832,2	- 2 385,0	- 2 968,0	- 3 683,7
Epargne nationale	574,0	906,7	1 560,6	1 626,6	1 672,6	2 565,6
dont : administrations publiques	384,4	647,9	1 242,3	1 907,6	2 092,4	2 899,3
secteur privé	189,7	258,8	318,4	- 281,1	- 419,8	- 333,7

GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	14,4 %	32,6 %	8,9 %	5,3 %	23,2 %	16,8 %
DEMANDE INTERIEURE	39,7 %	5,4 %	17,7 %	7,8 %	25,5 %	39,6 %
Consommation	- 0,1 %	4,4 %	4,2 %	- 0,5 %	1,6 %	4,2 %
Publique (Etat)	- 1,7 %	- 0,5 %	1,4 %	0,1 %	0,1 %	0,9 %
Privée	1,5 %	4,9 %	2,8 %	- 0,7 %	1,5 %	3,3 %
Investissements bruts	39,9 %	0,9 %	13,5 %	8,3 %	23,9 %	35,4 %
Formation brute de capital fixe	39,9 %	0,9 %	13,5 %	8,3 %	23,9 %	35,4 %
Publics	3,3 %	15,6 %	4,1 %	15,1 %	9,2 %	16,4 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	36,5 %	- 14,7 %	9,4 %	- 6,8 %	14,7 %	19,0 %
dont Secteur pétrolier	35,0 %	- 16,7 %	8,2 %	- 7,6 %	13,2 %	16,8 %
dont Secteur non pétrolier	1,6 %	2,0 %	1,2 %	0,8 %	1,5 %	2,2 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 25,3 %	27,2 %	- 8,9 %	- 2,5 %	- 2,2 %	- 22,8 %
Exportations de biens et services non facteurs	6,9 %	20,4 %	2,8 %	- 2,2 %	5,6 %	3,3 %
Importations de biens et services non facteurs	- 32,2 %	6,8 %	- 11,6 %	- 0,2 %	- 7,9 %	- 26,1 %

Sources : DGSCN et BEAC

TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	1 581,8	1 732,3	3 100,7	3 414,4	3 405,9	3 724,9
DEMANDE INTERIEURE	2 166,4	1 934,4	2 886,9	3 253,4	3 326,8	3 660,3
Consommation	1 274,4	1 170,0	2 144,2	2 394,3	2 434,3	2 669,2
Publique (Etat)	108,2	114,5	135,4	162,8	235,4	279,8
Privée	1 166,2	1 055,5	2 008,8	2 231,5	2 198,9	2 389,4
Investissements bruts	892,0	764,4	742,7	859,2	892,5	991,1
Formation brute de capital fixe	892,0	743,7	722,0	847,2	880,5	977,1
Publique	195,5	272,4	217,7	198,9	245,6	295,5
Privée	696,5	471,3	504,3	648,3	634,9	681,6
dont : Secteur pétrolier	531,6	286,6	291,8	416,7	382,4	397,4
Secteur non pétrolier	165,0	184,8	212,5	231,6	252,4	284,1
Variations des stocks	0,0	20,7	20,7	12,0	12,0	14,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 584,6	- 202,1	213,8	161,0	79,1	64,6
Exportations de biens et services non facteurs	387,5	1 203,6	1 719,6	1 858,5	1 840,5	1 999,9
Biens	346,1	1 161,0	1 658,2	1 781,9	1 762,0	1 918,1
Coton-fibre	45,0	44,7	42,2	44,1	36,2	30,6
Autres	301,1	1 116,3	1 615,9	1 737,7	1 725,8	1 887,5
Services non facteurs	41,3	42,6	61,4	76,6	78,4	81,8
Importations de biens et services non facteurs	- 972,1	- 1 405,7	- 1 505,8	- 1 697,5	- 1 761,4	- 1 935,3
Biens	- 482,4	- 503,7	- 500,5	- 704,7	- 744,8	- 895,8
Secteur public	- 54,5	- 59,4	- 43,0	- 45,1	- 93,9	- 183,0
Secteur privé et autres	- 427,9	- 444,3	- 457,5	- 659,7	- 650,8	- 712,8
Services non facteurs	- 489,7	- 902,0	- 1 005,2	- 992,8	- 1 016,6	- 1 039,5
Epargne intérieure	307,3	562,3	956,5	1 020,1	971,5	1 055,7
Gap de ressources	- 584,6	- 202,1	213,8	161,0	79,1	64,6
Revenus des facteurs	- 260,7	- 313,4	- 304,3	- 603,1	- 579,9	- 574,4
Revenu du capital (net)	- 160,8	- 225,1	- 269,2	- 567,0	- 542,9	- 531,3
Revenu du travail (net)	- 99,9	- 88,4	- 35,2	- 36,1	- 37,1	- 43,1
Epargne nationale	46,6	248,8	652,2	417,0	391,6	481,3
dont : administrations publiques	83,3	144,6	98,1	187,7	251,9	390,4
secteur privé	- 36,7	104,3	554,1	229,4	139,8	90,9

TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUIT INTERIEUR BRUT	14,3 %	33,7 %	8,6 %	0,3 %	1,8 %	- 1,4 %
DEMANDE INTERIEURE	- 27,3 %	21,3 %	3,2 %	7,7 %	3,1 %	6,5 %
Consommation	3,4 %	25,3 %	7,1 %	6,6 %	6,0 %	2,5 %
Publique (Etat)	0,1 %	0,4 %	1,2 %	1,4 %	3,7 %	2,2 %
Privée	3,3 %	24,9 %	5,9 %	5,2 %	2,2 %	0,3 %
Investissements bruts	- 30,7 %	- 4,0 %	- 3,9 %	1,2 %	- 2,9 %	4,0 %
Formation brute de capital fixe	- 30,9 %	- 3,8 %	- 3,8 %	1,1 %	- 2,9 %	4,0 %
Publique (budget)	6,0 %	4,5 %	- 4,1 %	- 3,5 %	0,8 %	1,3 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	- 36,8 %	- 8,3 %	0,4 %	4,6 %	- 3,7 %	2,7 %
dont secteur pétrolier	- 40,7 %	- 7,7 %	- 0,7 %	6,1 %	- 4,7 %	1,9 %
dont secteur non pétrolier	3,8 %	- 0,6 %	1,1 %	- 1,5 %	1,0 %	0,7 %
Variations des stocks	0,1 %	- 0,2 %	- 0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	41,6 %	12,5 %	5,4 %	- 7,4 %	- 1,3 %	- 7,9 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,5 %	12,1 %	2,1 %	- 0,4 %	- 0,9 %	- 1,4 %
Importations de biens et services non facteurs	42,1 %	0,4 %	3,3 %	- 7,0 %	- 0,4 %	- 6,5 %

Sources : INSEED et BEAC

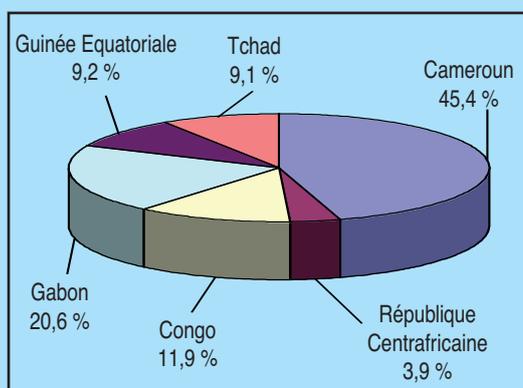
PRODUIT INTERIEUR BRUT

CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR PAYS

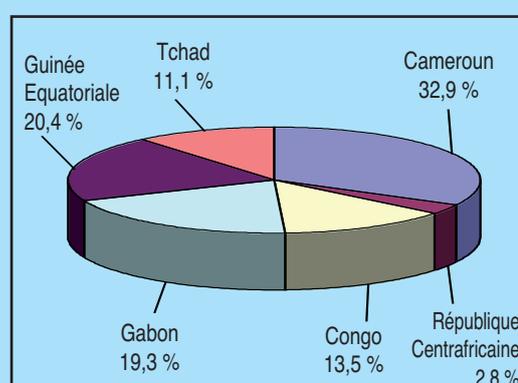
	2003	2004	2005	2006	2007	2008
(En milliards de FCFA)						
PIB AUX PRIX COURANTS						
Cameroun	7 917,0	8 333,9	8 749,6	9 387,2	9 908,0	11 013,4
République Centrafricaine	678,2	688,6	750,0	816,8	860,2	944,5
Congo	2 077,6	2 315,1	3 155,0	3 893,8	3 645,0	4 524,3
Gabon	3 585,5	3 865,6	4 648,8	5 117,7	5 551,2	6 465,9
Guinée Equatoriale	1 600,4	2 522,3	3 800,7	4 457,9	5 129,7	6 827,1
Tchad	1 581,8	1 732,3	3 100,7	3 414,4	3 405,9	3 724,9
CEMAC	17 440,4	19 457,7	24 204,9	27 087,8	28 500,0	33 500,1
(Part relative en pourcentage)						
Cameroun	45,4	42,8	36,1	34,7	34,8	32,9
République Centrafricaine	3,9	3,5	3,1	3,0	3,0	2,8
Congo	11,9	11,9	13,0	14,4	12,8	13,5
Gabon	20,6	19,9	19,2	18,9	19,5	19,3
Guinée Equatoriale	9,2	13,0	15,7	16,5	18,0	20,4
Tchad	9,1	8,9	12,8	12,6	12,0	11,1
CEMAC	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources: Administrations nationales et BEAC

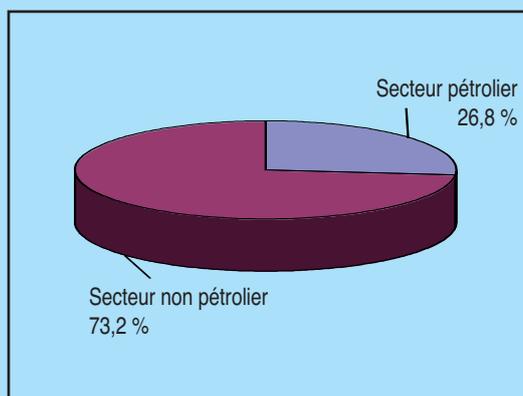
RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC EN 2003



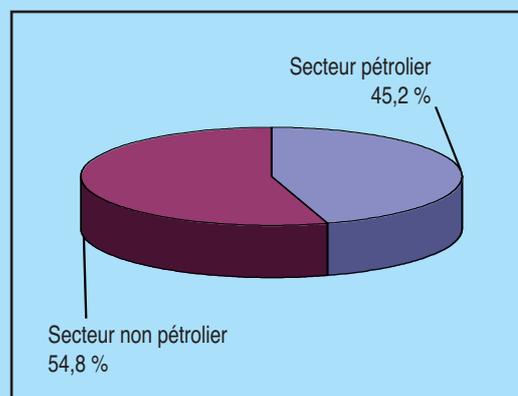
RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC EN 2008



RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC : SECTEUR PÉTROLIER ET NON PÉTROLIER EN 2003



RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC : SECTEUR PÉTROLIER ET NON PÉTROLIER EN 2008



CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	7 529,5	8 943,8	13 103,4	14 976,6	15 084,9	18 095,2
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	2 657,1	2 632,8	2 906,6	3 158,5	3 205,3	3 521,9
Sylviculture	252,0	294,0	263,3	350,1	444,3	366,9
Industries extractives	4 620,4	6 017,1	9 933,5	11 468,0	11 435,2	14 206,4
Secteur secondaire	2 650,5	2 798,2	3 010,4	3 416,1	4 033,6	4 987,6
Industries manufacturières	1 908,4	1 923,8	2 000,7	2 077,5	2 152,7	2 334,9
Bâtiments et Travaux Publics	446,6	518,2	565,5	704,2	824,8	1 001,0
Autres	295,5	356,2	444,2	634,3	1 056,1	1 651,7
Secteur tertiaire	6 240,7	6 672,2	6 980,8	7 434,0	7 999,2	8 913,0
Services marchands	4 861,3	5 225,1	5 460,8	5 862,9	6 200,9	6 865,7
Services non marchands	1 379,4	1 447,1	1 520,0	1 571,1	1 798,2	2 047,3
PIB aux coûts des facteurs	16 420,6	18 414,3	23 094,6	25 826,6	27 117,7	31 995,8
Droits et Taxes à l'importation	1 019,8	1 043,4	1 110,2	1 261,2	1 382,4	1 504,3
PIB aux prix courants du marché	17 440,4	19 457,7	24 204,9	27 087,8	28 500,0	33 500,1
PIB du Secteur pétrolier	4 666,7	6 073,0	9 998,5	11 671,3	11 996,2	15 127,7
PIB du Secteur non pétrolier	12 773,7	13 384,7	14 206,4	15 416,5	16 503,8	18 372,5
PIB aux prix constants du marché (1992)	11 939,0	12 726,1	13 192,2	13 612,0	14 247,5	14 826,5
PIB du Secteur pétrolier	2 237,2	2 579,9	2 684,9	2 686,4	2 812,2	2 915,6
PIB du Secteur non pétrolier	9 701,7	10 146,2	10 507,2	10 925,6	11 435,3	11 910,9
Déflateur implicite (base 100: 1992)	146,1	152,9	183,5	199,0	200,0	225,9
dont PIB non pétrolier	208,6	235,4	372,4	434,5	426,6	518,9
PIB pétrolier	131,7	131,9	135,2	141,1	144,3	154,2

Annexes

CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	0,5 %	1,4 %	0,4 %	0,5 %	0,6 %	0,1 %
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,2 %	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,6 %	0,5 %
Sylviculture	0,0 %	0,1 %	-0,1 %	0,3 %	0,4 %	-0,3 %
Industries extractives	0,3 %	0,7 %	0,1 %	-0,1 %	-0,3 %	-0,1 %
Secteur secondaire	0,5 %	1,3 %	1,0 %	0,8 %	2,3 %	2,2 %
Industries manufacturières	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,1 %	0,3 %	0,4 %
Bâtiments et Travaux Publics	0,0 %	0,4 %	0,2 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Autres	0,1 %	0,4 %	0,4 %	0,2 %	1,6 %	1,3 %
Secteur tertiaire	2,3 %	2,1 %	1,6 %	1,6 %	2,0 %	2,1 %
Services marchands	2,0 %	1,7 %	1,2 %	1,3 %	1,4 %	1,7 %
Services non marchands	0,3 %	0,5 %	0,3 %	0,3 %	0,6 %	0,4 %
PIB aux coûts des facteurs	3,4 %	4,8 %	2,9 %	2,9 %	4,9 %	4,4 %
Droits et Taxes à l'importation	0,9 %	1,8 %	0,7 %	0,3 %	-0,3 %	-0,3 %
PIB aux prix constants du marché	4,2 %	6,6 %	3,7 %	3,2 %	4,7 %	4,1 %
PIB du Secteur pétrolier	1,1 %	2,9 %	0,8 %	0,0 %	0,9 %	0,7 %
PIB du Secteur non pétrolier	3,1 %	3,7 %	2,8 %	3,2 %	3,7 %	3,4 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	2 093,1	2 135,3	2 413,4	2 782,7	2 956,9	3 290,3
Agriculture des produits vivriers	1 058,2	1 033,7	1 127,9	1 214,9	1 286,5	1 421,6
Agriculture industrielle d'exportation	146,2	143,6	135,8	123,2	117,5	121,6
Elevage, Chasse et Piégeage	194,6	180,2	194,9	218,7	227,1	251,1
Pêche	96,2	90,2	108,7	124,6	128,5	140,5
Sylviculture	98,9	132,8	98,4	135,0	208,5	183,0
Pétrole	499,1	554,9	747,7	966,3	988,9	1 172,5
Secteur secondaire	1 748,1	1 812,7	1 841,0	1 905,3	1 970,7	2 133,7
Industries	1 484,2	1 489,3	1 509,6	1 535,9	1 568,3	1 691,1
Electricité, Gaz et Eau	50,3	75,8	78,0	95,5	99,4	113,3
Batiments et Travaux publics	213,6	247,7	253,4	273,9	303,0	329,4
Secteur tertiaire	3 488,4	3 793,1	3 833,2	3 953,5	4 188,0	4 717,0
Transport et Communication	505,0	502,2	479,8	535,4	584,6	646,7
Commerce, Hôtel et Restaurants	1 578,9	1 798,3	1 798,6	1 852,4	1 938,3	2 165,6
Autres services marchands et ajustements	731,6	767,9	826,1	852,8	888,0	979,1
Services non marchands	672,8	724,8	728,7	712,9	777,1	925,6
PIB aux coûts des facteurs	7 329,5	7 741,1	8 087,6	8 641,5	9 115,7	10 141,0
Droits et Taxes à l'importation	587,4	592,8	662,0	745,7	792,3	872,4
PIB aux prix courants du marché	7 917,0	8 333,9	8 749,6	9 387,2	9 908,0	11 013,4
dont : PIB non pétrolier	7 417,9	7 779,0	8 001,9	8 420,9	8 919,2	9 840,9
dont : PIB non pétrolier, hors produits d'exportation	7 172,8	7 502,6	7 767,7	8 162,7	8 593,1	9 536,3
PIB pétrolier	499,1	554,9	747,7	966,3	988,9	1 172,5
PIB aux prix constants du marché (1992/93)	7 477,7	7 754,5	7 932,6	8 188,2	8 518,0	8 830,1
PIB non pétrolier	6 854,7	7 188,3	7 419,3	7 635,9	7 970,4	8 298,5
dont PIB non pétrolier, hors produits d'exportation	6 615,1	6 927,9	7 162,1	7 369,9	7 662,3	8 027,1
PIB pétrolier	623,0	566,2	513,3	552,3	547,6	531,7
Déflateur implicite (1992/93)	105,9	107,5	110,3	114,6	116,3	124,7
dont: PIB non pétrolier	108,2	108,2	107,9	110,3	111,9	118,6
PIB pétrolier	80,1	98,0	145,7	175,0	180,6	220,5

CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992-1993

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	0,3 %	0,1 %	- 0,1 %	1,1 %	1,3 %	0,2 %
Agriculture des produits vivriers	0,5 %	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,7 %	0,6 %
Agriculture industrielle d'exportation	0,0 %	0,2 %	0,0 %	- 0,1 %	0,0 %	- 0,2 %
Elevage, Chasse et Piégeage	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
Pêche	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Sylviculture	0,1 %	0,1 %	- 0,1 %	0,2 %	0,6 %	- 0,2 %
Pétrole	- 0,4 %	- 0,8 %	- 0,7 %	0,5 %	- 0,1 %	- 0,2 %
Secteur secondaire	0,6 %	0,7 %	0,4 %	0,0 %	0,4 %	0,6 %
Industries	0,5 %	0,4 %	0,4 %	- 0,1 %	0,2 %	0,4 %
Electricité, Gaz et Eau	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %
Batiments et Travaux publics	0,1 %	0,2 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %
Secteur tertiaire	3,1 %	2,8 %	1,3 %	1,6 %	2,1 %	2,5 %
Transport et Communication	0,6 %	0,6 %	0,6 %	0,9 %	0,6 %	0,6 %
Commerce, Hôtel et Restaurants	1,8 %	1,4 %	0,5 %	0,4 %	0,7 %	1,2 %
Autres services marchands et ajustements	0,2 %	0,3 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,4 %
Services non marchands	0,4 %	0,6 %	0,1 %	0,3 %	0,5 %	0,3 %
PIB aux couts des facteurs	3,9 %	3,7 %	1,6 %	2,7 %	3,8 %	3,2 %
Droits et Taxes à l'importation	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	0,1 %	0,1 %	0,7 %	0,5 %	0,3 %	0,5 %
PIB aux prix constants	4,0 %	3,7 %	2,3 %	3,2 %	4,0 %	3,7 %
dont : PIB non pétrolier	4,5 %	4,5 %	3,0 %	2,7 %	4,1 %	3,9 %
PIB pétrolier	- 0,4 %	- 0,8 %	- 0,7 %	0,5 %	- 0,1 %	- 0,2 %

Sources: INS, DP et BEAC
Exercice budgétaire, de juillet à juin en 2001/2002.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	390,7	388,8	404,9	447,8	466,4	492,8
Agriculture	206,1	201,2	209,9	228,4	240,3	269,0
Subsistance	203,6	198,2	208,0	224,4	238,3	265,7
Autres (y/c cultures de rapport)	2,4	3,0	2,0	4,0	2,0	3,4
Elevage	93,0	93,0	97,5	105,2	109,9	119,5
Chasse et pêche	35,7	35,1	36,8	39,7	41,1	45,0
Sylviculture	38,2	39,1	36,6	50,5	53,2	42,8
Industries extractives	17,6	20,4	24,1	24,0	21,9	16,5
Secteur secondaire	67,9	68,0	87,5	94,0	102,4	116,9
Industrie manufacturière	39,9	40,3	44,1	50,1	54,6	61,2
Energie (Eau, Electricité)	4,1	4,1	4,3	4,9	4,9	5,3
Construction	23,9	23,6	39,0	39,0	42,9	50,4
Secteur tertiaire	188,7	194,5	225,2	232,1	253,1	286,2
Services privés	139,9	144,7	152,8	166,4	184,7	209,9
Commerce, transports et télécommunications	101,3	105,4	111,3	121,2	137,0	156,7
Autres services	38,5	39,3	41,5	45,2	47,7	53,2
Administrations publiques	48,8	49,8	72,4	65,7	68,4	76,4
Intérieures	41,2	38,3	53,2	47,4	53,7	59,3
Assistance technique extérieure	7,6	11,5	19,2	18,3	14,7	17,1
PIB aux coûts des facteurs	647,3	651,3	717,6	773,9	822,0	896,0
Droits d'importation et impôts divers	30,9	37,3	32,4	42,9	38,2	48,5
PIB aux prix courants du marché	678,2	688,6	750,0	816,8	860,2	944,5
PIB aux prix constants du marché (1985)	448,2	463,7	477,4	497,7	515,6	525,7
Déflateur implicite (base 100 : 1985)	151,3	148,5	157,1	164,1	166,8	179,6

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	- 1,5 %	1,8 %	0,6 %	2,7 %	1,5%	- 0,1 %
Agriculture	0,5 %	0,4 %	0,7 %	0,5 %	1,7%	0,7 %
Subsistance	0,6 %	0,5 %	0,7 %	0,4 %	1,7%	0,7 %
Autres (y/c cultures de rapport)	- 0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	- 0,1%	0,0 %
Elevage	0,1 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,4%	0,2 %
Chasse et pêche	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,2%	0,1 %
Sylviculture	- 1,7 %	0,7 %	- 0,6 %	1,8 %	- 0,8%	- 1,0 %
Industries extractives	- 0,5 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,0%	- 0,2 %
Secteur secondaire	- 0,5 %	0,2 %	1,6 %	0,3 %	0,8%	0,4 %
Industrie manufacturière	- 0,5 %	0,3 %	0,4 %	0,5 %	0,6%	0,4 %
Energie (Eau, Electricité)	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0%	0,0 %
Construction	0,0 %	0,0 %	1,2 %	- 0,2 %	0,2%	0,1 %
Secteur tertiaire	- 1,8 %	0,3 %	1,8 %	0,0 %	2,0%	1,0 %
Services privés	- 1,0 %	0,3 %	0,5 %	0,4 %	1,9%	0,8 %
Commerce, transports et télécommunications	- 0,8 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %	1,6%	0,7 %
Autres services	- 0,3 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,3%	0,1 %
Administrations publiques	- 0,8 %	0,0 %	1,3 %	- 0,5 %	0,1%	0,2 %
Intérieures	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0%	0,0 %
Assistance technique extérieure	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0%	0,0 %
PIB aux coûts des facteurs	- 3,8 %	2,3 %	4,0 %	3,0 %	4,3%	1,3 %
Droits d'importation et impôts divers	- 0,8 %	1,1 %	- 1,1 %	1,3 %	- 0,7%	0,6 %
PIB aux prix constants du marché	- 4,6 %	3,5 %	3,0 %	4,3 %	3,6%	2,0 %

Sources : ICASEES et BEAC

CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants
(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	1 175,9	1 345,3	2 088,7	2 636,5	2 261,4	2 968,9
Agriculture, élevage, chasse et pêche	112,3	112,5	127,8	147,9	148,5	179,2
Sylviculture et exploitation forestière	27,5	27,9	36,1	41,4	41,5	32,4
Industries extractives (pétrole)	1 036,1	1 205,0	1 924,8	2 447,2	2 071,3	2 757,2
Secteur secondaire	237,2	240,6	278,3	352,9	401,9	452,7
Industries manufacturières	132,8	134,1	166,2	189,5	207,8	234,1
Electricité, gaz et eau	18,9	19,7	21,6	24,2	26,1	28,6
Bâtiments et Travaux publics	85,5	86,8	90,5	139,3	168,0	190,0
Secteur tertiaire	599,2	659,2	727,8	832,3	895,7	1 000,8
Transports et télécommunications	125,1	141,2	146,9	194,3	205,9	228,7
Commerce, restaurants et hôtels	177,4	194,7	227,8	254,5	271,5	301,4
Administrations publiques	147,2	152,3	162,5	168,8	177,4	207,5
Autres services	149,5	170,9	190,5	214,7	240,9	263,1
PIB aux coûts des facteurs	2 012,3	2 245,1	3 094,7	3 821,7	3 558,9	4 422,4
Droits et Taxes à l'importation	65,3	70,0	60,3	72,2	86,1	102,0
PIB aux prix courants du marché	2 077,6	2 315,1	3 155,0	3 893,8	3 645,0	4 524,3
PIB pétrolier aux prix courants du marché	1 036,1	1 205,0	1 924,8	2 447,2	2 071,3	2 757,2
PIB hors pétrole aux prix courants du marché	1 041,5	1 110,1	1 230,1	1 446,6	1 573,7	1 767,1
PIB aux prix constants (1990)	959,9	995,9	1 066,9	1 141,7	1 112,8	1 170,3
PIB pétrolier à prix constants	324,0	325,6	367,3	387,3	320,5	340,0
PIB hors pétrole à prix constants	635,9	670,3	699,6	754,5	792,3	830,3
Déflateur du PIB (base 100 :1990)	216,4	232,5	295,7	341,0	327,6	386,6
Secteur pétrolier	319,8	370,1	524,0	631,9	646,4	811,0
Secteur non pétrolier	163,8	165,6	175,8	191,7	198,6	212,8

CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1990
(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	-2,0 %	0,9 %	4,6 %	2,9 %	-5,9 %	1,5 %
Agriculture, élevage, chasse et pêche	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,6 %	-0,2 %	0,4 %
Sylviculture et exploitation forestière	0,2 %	0,4 %	0,0 %	0,4 %	0,1 %	-0,6 %
Industries extractives (pétrole)	-2,6 %	0,2 %	4,2 %	1,9 %	-5,9 %	1,8 %
Secteur secondaire	0,8 %	0,8 %	0,3 %	1,2 %	0,9 %	1,0 %
Industries manufacturières	0,6 %	0,7 %	0,2 %	0,8 %	0,5 %	0,7 %
Electricité, gaz et eau	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Bâtiments et Travaux publics	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %
Secteur tertiaire	2,2 %	1,8 %	2,1 %	2,4 %	1,8 %	2,0 %
Transports et télécommunications	1,0 %	0,8 %	0,5 %	0,7 %	0,3 %	0,5 %
Commerce, restaurants et hôtels	0,5 %	0,5 %	0,6 %	0,7 %	0,5 %	0,6 %
Administrations publiques	0,0 %	0,3 %	0,7 %	0,4 %	0,5 %	0,6 %
Autres services	0,6 %	0,3 %	0,3 %	0,5 %	0,6 %	0,3 %
PIB aux coûts des facteurs	1,0 %	3,6 %	7,0 %	6,4 %	-3,1 %	4,6 %
Droits et Taxes à l'importation	-0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,6 %	0,6 %	0,6 %
PIB aux prix constants du marché	0,7 %	3,7 %	7,1 %	7,0 %	-2,5 %	5,2 %
Secteur pétrolier	-2,6 %	0,2 %	4,2 %	1,9 %	-5,9 %	1,8 %
Secteur non pétrolier	3,4 %	3,6 %	2,9 %	5,1 %	3,3 %	3,4 %

Sources : CNSEE et BEAC

GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	1 776,6	2 022,1	2 718,2	3 004,1	3 184,8	3 904,4
Agriculture, Elevage et Pêche	152,9	157,2	162,2	174,4	189,0	205,8
Forêt	72,7	71,6	78,2	99,5	109,1	82,1
Industries extractives	1 550,9	1 793,3	2 477,8	2 730,1	2 886,7	3 616,5
Secteur secondaire	303,1	317,8	336,9	370,0	406,4	456,1
Industries manufacturières et énergie	208,8	218,4	231,5	246,3	266,0	290,2
Industries du bois	19,8	18,9	20,6	23,2	25,7	22,8
Batiments et travaux publics	74,5	80,5	84,8	100,4	114,7	143,1
Secteur tertiaire	1 254,3	1 270,1	1 333,6	1 455,2	1 621,6	1 772,3
Transports et télécommunications	196,5	203,1	212,2	226,6	246,0	264,6
Commerce	248,6	248,6	265,7	288,5	318,7	352,5
Administrations publiques	304,6	301,0	303,0	335,7	393,2	422,3
Autres services	504,6	517,3	552,7	604,3	663,8	732,9
PIB aux coûts des facteurs	3 334,0	3 610,1	4 388,7	4 829,2	5 212,9	6 132,8
Droits et Taxes à l'importation	251,5	255,5	260,1	288,5	338,3	333,1
PIB aux prix courants du marché	3 585,5	3 865,6	4 648,8	5 117,7	5 551,2	6 465,9
PIB du Secteur pétrolier	1 508,1	1 727,8	2 368,4	2 616,9	2 730,4	3 250,8
PIB du Secteur non pétrolier	2 077,4	2 137,7	2 280,4	2 500,8	2 820,8	3 215,1
PIB aux prix constants du marché (1989)	1 687,8	1 712,2	1 763,9	1 786,2	1 877,7	1 912,8
PIB du Secteur pétrolier	433,3	432,7	426,8	382,0	389,2	379,3
PIB du Secteur non pétrolier	1 254,5	1 279,5	1 337,2	1 404,2	1 488,5	1 533,5
Déflateur implicite du PIB (Base 100=1989)	212,4	225,8	263,5	286,5	295,6	338,0
PIB du Secteur pétrolier	348,0	399,3	555,0	685,1	701,5	857,1
PIB du Secteur non pétrolier	165,6	167,1	170,5	178,1	189,5	209,7

GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	2,1 %	0,3 %	0,0 %	-2,0 %	0,9 %	-0,7 %
Agriculture, Elevage et Pêche	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %
Forêt	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	-0,4 %
Industries extractives	1,9 %	0,2 %	-0,3 %	-2,4 %	0,5 %	-0,6 %
Secteur secondaire	-0,4 %	0,6 %	0,9 %	1,0 %	0,8 %	0,8 %
Industries manufacturières et énergie	0,1 %	0,5 %	0,7 %	0,5 %	0,4 %	0,6 %
Industries du bois	-0,1 %	-0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	-0,1 %
Batiments et travaux publics	-0,4 %	0,2 %	0,1 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %
Secteur tertiaire	0,8 %	0,5 %	2,0 %	1,9 %	2,6 %	2,2 %
Transports et télécommunications	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,3 %	0,4 %	0,2 %
Commerce	0,1 %	0,0 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %
Administrations publiques	0,3 %	-0,1 %	0,1 %	0,3 %	0,6 %	0,5 %
Autres services	0,3 %	0,4 %	1,2 %	0,9 %	1,2 %	1,1 %
PIB aux coûts des facteurs	2,6 %	1,4 %	2,9 %	0,9 %	4,3 %	2,3 %
Droits et Taxes à l'importation	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,4 %	0,8 %	-0,4 %
PIB aux prix constants du marché	2,7 %	1,4 %	3,0 %	1,3 %	5,1 %	1,9 %
PIB du Secteur pétrolier	1,8 %	0,0 %	-0,3 %	-2,5 %	0,4 %	-0,5 %
PIB du Secteur non pétrolier	0,8 %	1,5 %	3,4 %	3,8 %	4,7 %	2,4 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	1 353,0	2 198,2	3 381,5	3 816,7	4 016,6	5 029,5
Agriculture	46,7	50,2	58,0	64,5	70,3	76,7
Cultures d'exportations	6,0	4,7	7,3	8,7	8,7	8,7
Secteur de subsistance	37,5	41,9	46,7	51,4	56,7	62,7
Elevage et Chasse	3,2	3,6	4,0	4,4	4,8	5,3
Production de bois	14,5	22,6	14,0	23,8	32,0	26,5
Pêche	1,8	2,0	2,3	2,5	2,8	3,1
Pétrole	1 289,9	2 123,4	3 307,2	3 726,0	3 911,6	4 923,2
Secteur secondaire	141,3	206,9	283,1	484,4	928,7	1 581,9
Méthanol	106,8	141,7	198,4	340,6	739,2	1 303,4
Industries manufacturières	2,6	3,3	4,0	4,8	5,9	7,1
Energie, Gaz et Eau	7,0	10,3	13,9	20,0	25,8	30,9
Construction	24,9	51,7	66,9	119,0	157,8	240,4
Secteur tertiaire	75,0	86,2	105,8	117,7	137,3	151,3
Commerce, Restaurant et Hôtel	21,0	27,8	32,2	36,0	39,6	43,6
Transports et Télécommunications	4,1	4,5	5,2	5,8	6,0	6,7
Institutions financières et immobilières	4,5	7,3	12,2	14,1	17,1	22,8
Administrations publiques	34,5	34,9	42,6	46,6	57,5	58,9
Autres services	10,8	11,7	13,6	15,2	17,1	19,3
PIB aux coûts des facteurs	1 569,3	2 491,4	3 770,4	4 418,8	5 082,7	6 762,7
Droits et Taxes à l'importation	31,0	30,9	30,2	39,1	47,1	64,3
PIB aux prix courants du marché	1 600,4	2 522,3	3 800,7	4 457,9	5 129,7	6 827,1
Secteur pétrolier	1 396,7	2 265,1	3 505,6	4 066,5	4 650,8	6 226,6
Secteur non pétrolier	203,7	257,2	295,0	391,3	478,9	600,5
PIB aux prix constants du marché (1985)	564,1	748,1	814,5	857,9	1 057,2	1 234,8
Secteur pétrolier	450,6	606,4	645,8	635,1	791,6	909,0
Secteur non pétrolier	113,5	141,6	168,7	222,8	265,6	325,8
Déflateur implicite du PIB (base 100 : 1985)	283,7	337,2	466,6	519,6	485,2	552,9
Secteur pétrolier	310,0	373,5	542,9	640,3	587,5	685,0
Secteur non pétrolier	179,4	181,6	174,9	175,7	180,3	184,3

GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	11,2 %	21,7 %	1,7 %	- 2,7 %	1,6 %	- 0,2 %
Agriculture	0,6 %	0,0 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %
Cultures d'exportations	0,4 %	- 0,3 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %
Secteur de subsistance	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Elevage et chasse	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Production forestière	0,0 %	- 0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %	- 0,2 %
Pêche	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Pétrole	10,6 %	21,8 %	1,4 %	- 2,9 %	1,2 %	- 0,2 %
Secteur secondaire	1,4 %	10,1 %	5,9 %	7,3 %	20,8 %	16,3 %
Méthanol	0,8 %	5,8 %	3,9 %	1,6 %	17,0 %	11,3 %
Industries manufacturières	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Energie, gaz et eau	0,2 %	0,4 %	0,4 %	0,6 %	0,4 %	0,2 %
Construction	0,4 %	3,8 %	1,6 %	5,1 %	3,4 %	4,7 %
Secteur tertiaire	1,5 %	1,4 %	1,4 %	0,6 %	0,8 %	0,7 %
Commerce, restaurant et hôtel	0,5 %	0,8 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %
Transports et télécommunications	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Services financiers et immobiliers	0,2 %	0,5 %	0,6 %	0,2 %	0,3 %	0,5 %
Administrations publiques	0,3 %	0,0 %	0,3 %	0,2 %	0,4 %	0,0 %
Autres services	0,5 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
PIB au coût des facteurs	14,1 %	33,2 %	9,1 %	5,2 %	23,2 %	16,7 %
Droits et taxes à l'importation	0,4 %	- 0,6 %	- 0,2 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %
PIB aux prix constants du marché	14,4 %	32,6 %	8,9 %	5,3 %	23,2 %	16,8 %
Secteur pétrolier	11,4 %	27,6 %	5,3 %	- 1,3 %	18,2 %	11,1 %
Secteur non pétrolier	3,1 %	5,0 %	3,6 %	6,6 %	5,0 %	5,7 %

Sources : DGSCN et BEAC

TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	740,2	854,1	2 096,6	2 288,8	2 198,6	2 409,3
Agriculture	218,3	237,4	329,0	364,8	318,9	329,4
Cultures vivrières	199,2	201,5	298,8	348,6	300,2	316,2
Cultures industrielles	19,1	35,9	30,2	16,2	18,8	13,2
Élevage	239,7	247,3	257,5	273,0	259,0	289,0
Sylviculture, pêche et mines	55,4	49,2	58,2	76,7	65,8	70,4
Pétrole	226,8	320,2	1 451,9	1 574,3	1 554,8	1 720,5
Secteur secondaire	152,9	152,2	183,6	209,5	223,4	246,2
Industries manufacturières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coton-fibre	40,0	38,5	45,3	50,9	50,1	51,2
Autres industries	15,4	10,2	15,6	19,0	15,6	13,1
Artisanat	24,6	28,4	29,7	32,0	34,5	38,0
Bâtiments et travaux publics	81,6	78,6	98,2	115,8	121,7	131,6
Eau et électricité	24,3	27,9	30,9	32,6	38,4	47,7
Autres	7,0	7,1	9,2	10,2	13,3	15,7
Secteur tertiaire	635,1	669,1	755,3	843,2	903,4	985,4
Transport et Télécommunications	40,3	44,3	54,4	59,6	55,6	59,2
Commerce	302,6	310,2	336,4	376,4	361,3	395,4
Administrations publiques	171,5	184,3	210,8	241,4	324,7	356,7
Autres	120,7	130,3	153,7	165,8	161,8	174,1
PIB aux coûts des facteurs	1 528,2	1 675,3	3 035,5	3 341,6	3 325,5	3 640,9
Taxes nettes sur les produits	53,5	56,9	65,2	72,8	80,4	84,0
PIB aux prix courants du marché	1 581,8	1 732,3	3 100,7	3 414,4	3 405,9	3 724,9
PIB pétrolier	226,8	320,2	1 451,9	1 574,3	1 554,8	1 720,5
PIB non pétrolier	1 355,0	1 412,1	1 648,8	1 840,1	1 851,1	2 004,4
PIB aux prix constants du marché (1995)	1 138,9	1 523,1	1 653,5	1 658,4	1 688,1	1 664,4
PIB pétrolier	123,5	485,0	495,2	452,7	424,7	382,2
PIB non pétrolier	1 015,4	1 038,1	1 158,3	1 205,7	1 263,5	1 282,1
Déflateur du PIB (base = 1995)	138,9	113,7	187,5	205,9	201,8	223,8
dont non pétrolier	133,4	136,0	142,3	152,6	146,5	156,3

TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur primaire	10,6 %	30,1 %	3,5 %	-2,8 %	-2,2 %	-2,9 %
Agriculture	1,1 %	-2,0 %	2,3 %	-0,5 %	-0,5 %	-0,7 %
Cultures vivrières	2,0 %	-2,9 %	2,2 %	0,3 %	-0,7 %	-0,2 %
Cultures industrielles	-0,8 %	1,0 %	0,2 %	-0,8 %	0,2 %	-0,4 %
Élevage	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,2 %
Sylviculture, pêche et mines	0,2 %	0,0 %	0,2 %	0,0 %	-0,3 %	0,0 %
Pétrole	8,9 %	31,7 %	0,7 %	-2,6 %	-1,7 %	-2,5 %
Secteur secondaire	0,4 %	-0,3 %	1,3 %	0,7 %	0,5 %	0,3 %
Industries manufacturières	0,1 %	-0,6 %	0,8 %	0,0 %	-0,2 %	-0,2 %
Coton-fibre	0,0 %	-0,8 %	1,0 %	-0,1 %	-0,3 %	-0,2 %
Autres industries	0,0 %	0,2 %	-0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %
Artisanat	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,6 %	0,2 %	0,1 %
Bâtiments et travaux publics	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,3 %	0,3 %
Eau et électricité	-0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %	0,1 %
Secteur tertiaire	3,2 %	3,5 %	3,5 %	2,3 %	3,2 %	1,3 %
Transport et Télécommunications	-0,5 %	0,1 %	0,4 %	0,2 %	-0,2 %	0,0 %
Commerce	1,1 %	1,5 %	1,0 %	0,7 %	0,7 %	0,5 %
Administrations publiques	2,0 %	1,3 %	1,0 %	0,9 %	2,6 %	0,7 %
Autres	0,5 %	0,6 %	1,1 %	0,5 %	0,0 %	0,1 %
PIB aux coûts des facteurs	14,1 %	33,4 %	8,2 %	0,1 %	1,4 %	-1,3 %
Impôts indirects	0,2 %	0,4 %	0,3 %	0,1 %	0,4 %	-0,1 %
PIB à prix constants de 1995	14,3 %	33,7 %	8,6 %	0,3 %	1,8 %	-1,4 %
PIB pétrolier	8,9 %	31,7 %	0,7 %	-2,6 %	-1,7 %	-2,5 %
PIB non pétrolier	5,4 %	2,0 %	7,9 %	2,9 %	3,5 %	1,1 %

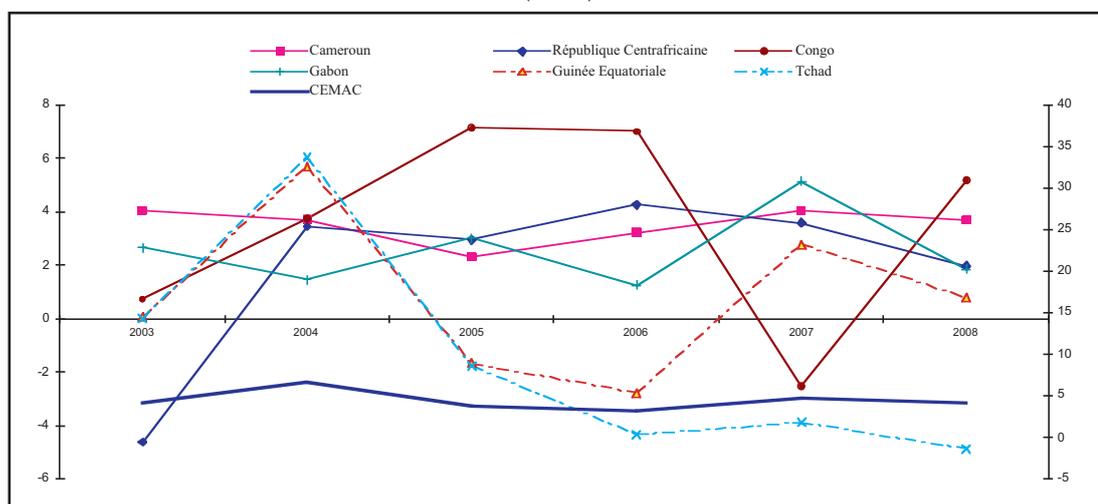
Sources : INSEED et BEAC

EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC DE 2002 À 2008 (En %)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Cameroun	4,0	3,7	2,3	3,2	4,0	3,7
République Centrafricaine	- 4,6	3,5	3,0	4,3	3,6	2,0
Congo	0,7	3,7	7,1	7,0	- 2,5	5,2
Gabon	2,7	1,4	3,0	1,3	5,1	1,9
Guinée Equatoriale	14,4	32,6	8,9	5,3	23,2	16,8
Tchad	14,3	33,7	8,6	0,3	1,8	- 1,4
CEMAC	4,2	6,6	3,7	3,2	4,7	4,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

CROISSANCE EN TERMES REELS DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC DE 2003 A 2008 (En %)



Guinée Equatoriale et Tchad : échelle de droite

INFLATION

ÉVOLUTION DE L'INFLATION DANS LA CEMAC

PAYS	Cameroun *	Republique Centrafricaine	Congo **	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
Base de l'indice	Déc. 1993	Janvier 1981	Janvier 1996	Année 2004	Année 2000	Année 2005	
PERIODE							
2003							
Indice moyen	180,9	218,3	130,6	99,3	125,6	97,9	
Indice de fin de période	181,9	214,7	134,9	100,7	128,4	91,3	
Moyenne annuelle Glissement annuel	0,6 % - 0,1 %	4,2 % - 3,2 %	1,7 % 7,0 %	2,3 % 3,5 %	7,3 % 5,9 %	- 1,8 % - 11,9 %	1,6 % 0,9 %
2004							
Indice moyen	181,5	213,7	135,4	99,9	130,8	92,7	
Indice de fin de période	184,1	218,4	136,4	100,1	134,3	93,3	
Moyenne annuelle Glissement annuel	0,3 % 1,2 %	- 2,1 % 1,7 %	3,6 % 1,1 %	0,4 % - 0,6 %	4,2 % 4,6 %	- 5,4 % 2,1 %	0,6 % 1,4 %
2005							
Indice moyen	185,0	219,9	138,8	103,7	138,1	100,0	
Indice de fin de période	190,1	222,1	140,5	104,0	139,2	95,0	
Moyenne annuelle Glissement annuel	1,9 % 3,3 %	2,9 % 1,7 %	2,5 % 3,0 %	- 0,2 % 3,9 %	5,0 % 3,7 %	7,8 % 1,8 %	2,9 % 3,2 %
2006							
Indice moyen	194,6	234,4	145,2	102,2	144,2	108,1	
Indice de fin de période	194,6	237,8	151,9	103,3	144,5	99,1	
Moyenne annuelle Glissement annuel	5,1 % 2,4 %	6,6 % 7,1 %	4,7 % 8,1 %	4,0 % - 0,7 %	5,0 % 3,8 %	8,1 % 4,4 %	5,2 % 3,2 %
2007							
Indice moyen	196,2	236,7	149,0	107,4	148,5	100,0	
Indice de fin de période	201,4	237,2	149,3	109,4	149,9	100,8	
Moyenne annuelle Glissement annuel	1,1 % 3,5 %	1,0 % - 0,3 %	2,5 % - 1,7 %	4,8 % 5,9 %	5,5 % 3,7 %	- 7,4 % 1,7 %	1,8 % 3,0 %
2008							
Indice moyen	206,7	258,8	156,9	113,1	157,4	108,4	
Indice de fin de période	212,1	271,7	166,3	115,5	158,9	110,5	
Moyenne annuelle Glissement annuel	5,3 % 5,3 %	9,3 % 14,5 %	5,3 % 11,4 %	5,3 % 5,5 %	6,0 % 6,0 %	8,3 % 9,7 %	5,9 % 7,1 %

Sources : Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

* Indice pondéré des villes de Bafoussam, Bamenda, Douala, Garoua et Yaoundé depuis janvier 1994

** Indice pondéré des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire depuis janvier 1996

TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE DES PAYS DE LA CEMAC

(Variation en % de l'indice des prix à la consommation)

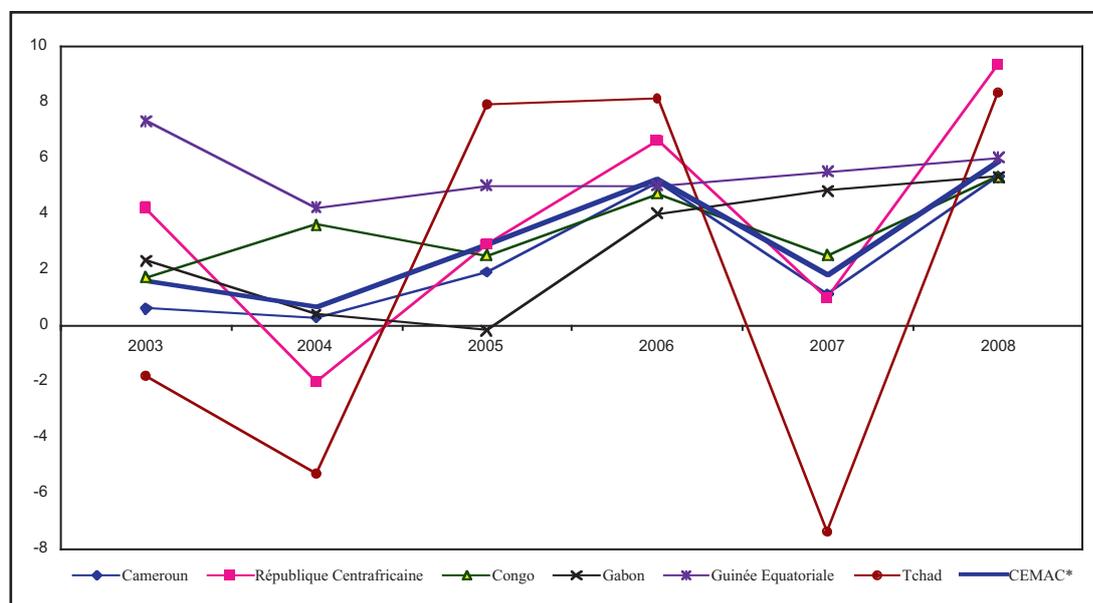
	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Cameroun	0,6	0,3	1,9	5,1	1,1	5,3
République Centrafricaine	4,2	-2,1	2,9	6,6	1,0	9,3
Congo	1,7	3,6	2,5	4,7	2,5	5,3
Gabon	2,3	0,4	-0,2	4,0	4,8	5,3
Guinée Equatoriale	7,3	4,2	5,0	5,0	5,5	6,0
Tchad	-1,8	-5,3	7,9	8,1	-7,4	8,3
CEMAC (1)	1,6	0,6	2,9	5,2	1,8	5,9

Sources: Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

(1) Pondération des taux d'inflation nationaux par le PIB

TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE DES PAYS DE LA CEMAC

(Variation en moyenne annuelle)



FINANCES PUBLIQUES

CEMAC : Tableau des opérations financières des Etats

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Recettes totales	3 688,7	4 245,6	6 030,4	7 946,3	8 280,2	11 021,5
Recettes pétrolières	1 751,0	2 287,6	3 864,5	5 539,6	5 546,8	8 124,0
Recettes non pétrolières	1 937,8	1 957,9	2 165,9	2 406,7	2 733,3	2 897,4
Recettes fiscales	1 778,7	1 792,9	1 980,4	2 181,3	2 425,8	2 638,8
Recettes non fiscales	159,0	165,1	185,5	225,4	307,5	258,6
Dépenses totales	3 180,4	3 620,1	4 052,8	5 193,8	5 998,1	7 172,6
Dépenses courantes	2 363,9	2 490,5	2 850,2	3 361,7	3 659,7	4 165,6
Salaires et traitements	887,4	923,0	920,9	968,7	1 085,4	1 266,0
Biens et services	539,6	588,9	743,1	906,4	1 090,9	1 181,1
Transferts et subventions	460,8	498,8	749,4	1 035,8	1 189,5	1 386,4
Intérêts	476,2	479,8	436,8	450,7	293,9	332,2
Dettes extérieures	394,1	406,6	351,7	372,5	227,7	272,5
Dettes intérieures	82,1	73,2	85,1	78,2	66,3	59,7
Dépenses en capital	816,5	1 129,6	1 202,6	1 832,1	2 338,5	3 006,9
Sur ressources locales	564,9	808,8	969,4	1 591,5	2 015,4	2 750,4
Sur ressources extérieures	251,6	320,8	233,2	240,6	323,1	256,5
Solde primaire	1 236,0	1 426,0	2 647,6	3 443,8	2 899,0	4 437,6
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	7,1	7,3	10,9	12,7	10,2	13,2
Solde budgétaire de base	759,9	946,2	2 210,8	2 993,1	2 605,1	4 105,4
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	4,4	4,9	9,1	11,0	9,1	12,3
Solde global (base engagements, hors dons)	508,3	625,5	1 977,5	2 752,5	2 282,0	3 848,9
Solde global (base engagements, dons compris)	699,2	793,4	2 136,5	5 138,0	2 503,9	4 021,8
Variations des arriérés (baisse -)	97,7	-1 988,2	-207,9	-302,4	-1 551,4	-1 813,0
Intérieurs (principal et intérêts)	-108,4	-82,3	-144,4	-299,3	-230,9	-312,0
Extérieurs (principal et intérêts)	206,1	-1 905,9	-63,6	-3,0	-1 320,5	-1 501,0
Solde global (base trésorerie)	606,0	-1 362,8	1 769,6	2 450,2	730,6	2 035,9
Financement total	-606,0	1 362,8	-1 769,6	-2 450,2	-730,6	-2 035,9
Extérieur	19,1	2 076,1	-82,7	69,1	1 513,5	348,0
Dons	191,0	167,9	159,0	2 385,5	221,9	172,9
Courants	56,1	29,5	50,3	2 297,3	62,5	69,1
Projets	134,9	138,4	108,7	88,2	159,4	103,8
Tirages	163,8	271,9	142,5	166,9	610,0	152,7
Prêts trésorerie et programmes	47,0	89,6	17,9	14,5	446,3	0,0
Prêts - projets	116,7	182,3	124,6	152,4	163,7	152,7
Amortissements de la dette extérieure	-725,9	-775,7	-827,5	-2 908,0	-604,3	-1 351,1
Allègements de la dette extérieure	390,2	2 413,1	443,4	424,7	1 285,9	1 373,5
Autres	0,0	-1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieur	-625,1	-713,4	-1 687,0	-2 519,2	-2 244,1	-2 383,9
Système bancaire	26,1	-355,5	-1 125,5	-1 180,7	-973,3	-1 175,4
BEAC, opérations traditionnelles	93,0	-305,2	-927,3	-1 055,4	-434,6	-1 291,4
BEAC, consolidation refinancement	-27,8	-24,1	-9,3	-20,8	23,6	-0,9
FMI (net)	-44,7	-9,8	-21,6	-163,3	-22,7	-3,5
Fonds de Réserve	-0,7	-3,2	-6,3	-5,4	-6,2	-194,1
Banques commerciales, hors rachats...	6,3	-13,2	-161,0	64,1	-533,3	314,5
Non bancaire	-651,2	-357,9	-561,4	-1 338,5	-1 270,8	-1 208,5
Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)	2,9	3,2	8,2	10,2	8,0	11,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

CAMEROUN : Tableau des opérations financières de l'Etat

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Recettes totales	1 363,3	1 312,1	1 572,2	1 832,2	1 938,0	2 204,4
Recettes pétrolières	324,1	349,9	458,5	630,1	643,3	818,2
Recettes non pétrolières (hors recettes de privatisation)	1 039,2	962,2	1 113,7	1 202,1	1 294,7	1 386,2
Dépenses totales	1 095,8	1 140,0	1 170,3	1 349,9	1 536,3	1 754,3
Dépenses courantes	930,5	955,7	998,9	1 122,9	1 168,2	1 361,6
Salaires et traitements	420,0	442,5	414,0	418,5	442,1	560,9
Biens et services	216,1	237,2	295,4	377,7	435,5	492,6
Intérêts	195,5	158,9	129,8	126,2	44,9	36,5
Dette extérieure	172,3	135,4	111,1	111,7	31,1	30,6
Dette intérieure	23,2	23,5	18,7	14,5	13,8	5,9
dont : BEAC, opérations traditionnelles
BEAC, consolidations refinancement
Transferts et subventions	98,9	117,1	159,7	200,5	245,6	271,6
Solde primaire (hors intérêts et invest/ress externes) 1/	503,6	390,6	559,2	648,3	564,1	529,4
Solde budgétaire de base (hors invest/ress externes)	308,1	231,7	429,4	522,1	519,1	492,9
Prêts nets	17,8	11,7
Coût total restructuration bancaire (principal)
Restructuration des entreprises publiques	10,4	15,2	19,8	24,3	6,8	34,7
Dépenses en capital	154,9	169,1	151,6	202,7	343,5	346,3
Sur ressources nationales	114,3	109,5	124,1	162,9	226,1	303,5
Sur ressources extérieures	40,6	59,6	27,5	39,8	117,4	42,8
Solde global (base engagements hors dons/consolidation BEAC incl.)	267,5	172,1	401,9	482,3	401,7	450,1
Solde global (base engagements hors dons/hors consolidation BEAC)	267,5	172,1	401,9	482,3	401,7	450,1
Solde global (base engagements dons compris/hors consolidation BEAC)	310,3	181,0	412,8	2 708,2	525,4	506,4
Variations des arrières (baisse -)	-9,3	9,0	-36,4	-172,9	-74,6	-32,5
Intérieurs (principal et intérêts)	-9,3	-3,7	-23,7	-172,9	-74,6	-32,5
Extérieurs (principal et intérêts)	0,0	12,7	-12,7	0,0	0,0	0,0
Solde global (base trésorerie)	258,2	181,1	365,5	309,4	327,1	417,6
Financement total	-258,2	-181,1	-365,5	-309,4	-327,1	-417,6
Extérieur	73,5	83,2	-4,4	235,1	96,2	20,7
Dons	42,8	8,9	10,9	2 225,9	123,7	56,3
Courants	39,7	6,9	5,9	2 222,4	49,1	56,3
Projets	3,1	2,0	5,0	3,5	74,6	0,0
Tirages	37,5	100,9	22,5	36,3	42,8	42,8
Prêts-programme et appui trésorerie	0,0	43,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts-projets	37,5	57,6	22,5	36,3	42,8	42,8
Amortissements (principal)	-318,0	-298,2	-273,4	-2 260,7	-70,3	-78,4
Allègement - Club de Paris	311,2	271,6	235,6	233,6	0,0	0,0
Allègement (possible) - Club de Londres
Annulations de dettes
Intérieur	-331,7	-264,3	-361,1	-544,5	-423,3	-438,3
Système bancaire	-20,2	14,6	-135,1	-329,4	-213,7	-177,3
BEAC, opérations traditionnelles	22,5	55,1	-95,6	-150,3	-189,8	-150,9
BEAC, consolidation refinancement	-22,8	-23,5	-24,2	-3,7	-0,9	-0,5
FMI (net)	-12,2	-20,1	-9,0	-147,3	3,5	4,1
Banques commerciales	-7,8	3,0	-6,4	-28,0	-26,5	-30,0
Non bancaire 2/	-311,5	-278,9	-226,0	-215,1	-209,6	-261,0
dont Amortissement dette conventionnée	-72,3	-8,7	-35,5	-155,3	-100,1	-71,5
dont Amortissement dette salariale	-29,2	-25,8	-33,2	-6,5	-0,7	0,0
Secteur financier
dont Recettes de privatisation	...	8,3
dont Remboursement crédits TVA	-49,0	-51,4	-48,5	-63,0	-64,9	-60,9
dont Instances du Trésor	-144,7	-164,3	-121,2	-72,7	-38,2	-2,6
Impact du taux de change du DTS	0,0	0,0
Titrisation
Autres	-16,3	-37,0	12,4	82,4	-5,7	-126,0
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	3,4	2,1	4,6	5,1	4,1	4,1

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

1/ Solde primaire (à partir de 1996/1997, le solde primaire est calculé hors recettes de privatisation)

2/ Dont amortissement dettes conventionnée et salariale, remboursement crédits TVA et instances du Trésor

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Recettes totales	53,7	55,8	58,6	73,3	83,6	92,5
Recettes fiscales	45,3	48,2	51,9	63,8	64,3	70,7
Recettes non fiscales	8,4	7,5	6,7	9,5	19,2	21,8
Dépenses totales	85,5	94,0	122,8	109,9	109,6	138,2
Dépenses courantes	66,0	75,9	84,5	73,3	80,2	98,1
Salaires et traitement	34,5	38,9	39,2	37,2	36,3	36,9
Biens et services	16,3	17,8	22,2	15,2	14,4	22,0
Intérêts	7,8	9,1	9,1	10,7	12,1	16,8
Dette extérieure	5,0	5,8	5,6	6,5	6,3	9,1
Dette intérieure	2,9	3,3	3,4	4,2	5,8	7,7
dont: BEAC, opérations traditionnelles (1)	1,1	0,9	2,1	2,8	0,8	0,6
BEAC, consolidations refinancement (2)	0,4	0,3	0,4	1,0	1,1	0,0
Autres (Banques Commerciales et autres)	1,4	2,1	0,9	0,5	3,8	7,1
Transferts et subventions	7,3	10,0	14,0	10,2	17,4	22,4
Autres (y compris compensations)
dont: PDVA
Solde primaire (hors intérêts et investis/ressour. extérieures)	- 15,0	- 18,6	- 25,2	1,8	6,3	0,8
Solde budgétaire de base (hors investis/ressour. extérieures)	- 22,8	- 27,8	- 34,3	- 8,9	- 5,8	- 16,0
Subventions café et coton
Coût total restructuration bancaire (principal)
Dépenses en capital	19,5	18,2	38,3	36,6	29,4	40,1
Sur ressources nationales (BEC+Inv.productifs)	10,5	7,7	8,4	8,9	9,2	10,4
Sur financement extérieur	9,0	10,5	29,9	27,7	20,2	29,7
Solde global (base engagements hors dons, yc coût rest.banc.)	- 31,8	- 38,3	- 64,2	- 36,6	- 26,0	- 45,7
Solde global (base engagements hors dons et coût rest.banc.)	- 31,8	- 38,3	- 64,2	- 36,6	- 26,0	- 45,7
Solde global (base engagements dons compris, hors coût rest.banc.)	- 21,7	- 15,6	- 54,9	55,3	7,4	- 3,4
Variations des arriérés (baisse -)	30,5	21,4	16,0	- 51,4	- 6,9	- 10,5
Intérieurs (principal et intérêts)	6,2	2,9	9,4	- 9,7	- 8,6	- 10,5
Extérieurs (principal et intérêts)	24,3	18,5	6,6	- 41,7	1,7	0,0
Solde global (base trésorerie)	- 1,3	- 16,9	- 48,2	- 88,1	- 32,9	- 56,2
Financement total	1,3	16,9	48,2	88,1	32,9	56,2
Extérieur	- 1,4	9,8	34,9	78,4	28,0	48,5
Dons	10,0	22,7	9,3	91,9	33,4	42,3
courants	4,1	14,8	2,7	67,2	13,2	12,6
en capital	6,0	7,9	6,6	24,7	20,2	29,7
Tirages sur prêts	8,0	2,6	27,3	3,0	0,0	0,0
Trésorerie	5,0	0,0	4,0	...	0,0	0,0
Prêts -projets	3,0	2,6	23,3	3,0	0,0	0,0
Amortissements dette ext. (principal)	- 19,4	- 15,6	- 12,0	- 67,6	- 12,8	- 11,3
Allègement de la dette extérieure	0,0	0,0	10,3	51,1	7,4	17,5
Intérieur	2,7	7,1	13,3	9,7	4,9	7,7
Système bancaire	1,1	7,4	15,2	2,9	8,6	11,5
BEAC, opérations traditionnelles	2,9	6,8	11,2	- 3,3	- 16,2	- 3,9
BEAC, consolidation refinancement	0,0	0,0	2,9	1,0	22,7	0,9
FMI (net)	- 2,0	2,3	- 1,2	1,0	1,0	7,7
Banques commerciales	0,2	- 1,7	2,4	4,2	1,0	6,9
Non bancaire	1,5	- 0,3	- 1,9	6,8	- 3,7	- 3,8
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 4,7	- 5,6	- 8,6	- 4,5	- 3,0	- 4,8

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

CONGO : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Recettes totales	603,6	737,9	1 267,9	1 792,0	1 564,3	2 448,2
Recettes pétrolières	421,6	530,4	1 047,6	1 531,0	1 284,5	2 117,6
Recettes non pétrolières	182,0	207,6	220,3	261,0	279,7	330,6
Dépenses totales	606,1	636,9	736,4	1 112,2	1 239,8	1 227,5
Dépenses courantes	470,5	501,5	567,2	741,2	810,2	783,7
Salaires et traitements	120,2	122,9	130,0	135,0	141,9	166,0
Biens et services	92,8	105,4	128,2	181,0	240,6	175,7
dont: extra-budgétaires ou PPA
Intérêts	117,8	147,0	150,0	178,2	100,7	150,2
Dette extérieure	94,4	134,4	120,3	149,2	84,2	140,0
Dette intérieure	23,4	12,6	29,7	29,0	16,5	10,2
dont: BEAC, opérations traditionnelles	9,6	9,6	9,6	10,9	14,0	4,5
BEAC, consolidations refinancement	0,5	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0
Autres frais financiers	13,3	2,5	19,6	18,1	2,5	5,7
Transferts et subventions (y/c org. et communes)	139,7	126,2	159,0	247,0	327,0	291,8
Solde primaire (hors intérêts et invests / ress. Externes) 1/	139,1	261,1	697,8	871,0	472,1	1 425,1
Solde budgétaire de base (hors invests / ress. Externes)	21,3	114,1	547,8	692,8	371,4	1 274,9
Dépenses en capital	134,8	135,4	169,2	366,0	429,6	443,8
Sur ressources locales (dont restruct. bancaire)	111,0	122,4	152,9	353,0	382,6	389,6
Sur ressources extérieures	23,8	13,0	16,3	13,0	47,0	54,2
Prêts nets	0,8	5,0
Solde global (base engagements, hors dons)	- 2,5	101,1	531,5	679,8	324,4	1 220,7
Solde global (base eng. hors dons/consolidation BEAC exclue)	- 2,5	101,1	531,5	679,8	324,4	1 220,7
Solde global (base engagements, dons compris)	7,4	103,6	564,0	684,8	339,6	1 238,4
Variations des arriérés (baisse -)	124,7	- 1 616,8	- 62,7	- 49,9	- 1 414,0	- 1 630,5
Intérieurs (principal et intérêts)	- 39,5	- 29,7	- 53,6	- 77,5	- 89,5	- 133,1
Extérieurs (principal et intérêts)	164,2	- 1 587,1	- 9,1	27,6	- 1 324,5	- 1 497,4
Solde global (base trésorerie)	122,3	- 1 515,8	468,8	629,9	- 1 089,6	- 409,8
Financement total	- 122,3	1 515,8	- 468,8	- 629,9	1 089,6	409,8
Extérieur	- 136,4	1 565,1	- 146,9	- 150,2	1 085,2	1 118,8
Dons	9,9	2,5	32,5	5,0	15,2	17,7
Courants	0,0	0,0	26,6	0,0	0,0	0,0
Projets	9,9	2,5	5,9	5,0	15,2	17,7
Tirages	21,6	10,5	24,3	8,0	31,8	36,5
Trésorerie	7,7	...	13,9
Prêts - projets	13,9	10,5	10,4	8,0	31,8	36,5
Amortissements dette ext. (principal)	- 169,3	- 165,2	- 298,5	- 301,9	- 237,7	- 171,6
Allègement de la dette extérieure obtenu	1,5	1 717,3	94,9	138,7	1 275,9	1 236,2
Dette gagée CT et divers (nets)
Intérieur	14,1	- 49,3	- 321,9	- 479,7	4,4	- 709,0
Système bancaire	1,1	0,9	- 250,1	- 395,4	- 19,7	- 602,1
BEAC, opérations traditionnelles	18,2	- 8,1	- 195,0	- 408,8	- 15,5	- 610,1
BEAC, consolidation refinancement	- 3,9	0,0	- 2,0	- 17,7	0,0	0,0
FMI (net)	- 6,2	- 0,6	0,7	3,0	- 1,1	1,4
Banques commerciales, op. traditionnelles	- 7,1	9,7	- 53,9	28,1	- 3,2	6,6
Non bancaire 2/	13,1	- 50,2	- 71,8	- 84,3	24,1	- 107,0
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 0,1	4,4	16,8	17,5	8,9	27,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

1 / Solde primaire = Recettes totales - dépenses courantes hors intérêts - dépenses en capital financées sur ressources externes

2/ Le financement non bancaire comprend, entre autres, les recettes sur cessions d'actifs, le financement et le coût des réformes structurelles et la titrisation.

GABON : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Recettes totales	1 062,8	1 139,7	1 431,8	1 582,6	1 636,3	2 078,1
Recettes pétrolières	583,9	628,2	906,8	1 012,9	958,5	1 361,4
Recettes non pétrolières	478,9	511,5	525,0	569,7	677,8	716,7
Dépenses totales	806,4	850,1	1 002,9	1 122,2	1 165,8	1 326,9
Dépenses courantes	675,4	693,7	842,9	883,4	918,9	1 028,4
Salaires et traitements	229,0	226,3	227,8	252,4	301,8	324,1
Biens et services	124,8	125,1	153,2	167,2	190,4	208,8
Intérêts	145,0	149,2	129,7	116,7	118,9	114,3
Dette extérieure	114,6	118,9	100,3	92,2	92,3	82,2
Dette intérieure	30,4	30,3	29,3	24,5	26,6	32,1
dont : BEAC, opérations trad.	10,8	9,6	8,6	7,8	24,3	26,8
BEAC, consolidations ref.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres, y compris banques primaires	19,5	20,7	20,7	16,6	2,3	5,3
Transferts et subventions	176,6	193,1	332,2	347,1	307,8	381,2
Solde primaire (hors intérêts et investissements/ress externes)	409,8	453,0	567,5	625,9	637,7	919,9
Solde primaire (FMI: recettes - dépenses totales hors intérêts)	401,4	438,9	558,6	577,1	589,4	865,5
Solde budgétaire de base (hors investissements/ress externes)	264,8	303,8	437,8	509,2	518,8	805,6
Coût des réformes structurelles (hors banques)
Dépenses en capital	131,0	156,3	160,0	238,8	246,9	298,5
Dépenses en capital sur ressources propres	122,6	142,2	151,1	190,0	198,6	244,1
Dépenses en capital sur ressources externes	8,4	14,1	8,9	48,8	48,3	54,4
Solde global hors dons (base ordonnancements)	256,4	289,7	428,9	460,4	470,5	751,2
Solde global dons compris (base ordonnancements)	257,6	291,8	430,9	460,4	470,7	751,4
Variations des arriérés (baisse -)	- 5,3	- 397,2	- 73,8	- 33,5	- 39,9	- 115,1
Intérieurs (principal et intérêts)	- 68,8	- 53,3	- 71,9	- 33,2	- 39,9	- 114,9
Extérieurs (principal et intérêts)	63,5	- 343,9	- 1,9	- 0,3	0,0	- 0,2
Solde global (base trésorerie)	251,1	- 107,5	355,1	426,9	430,6	636,1
Financement total	- 251,1	107,5	- 355,1	- 426,9	- 430,6	- 636,1
Extérieur	- 153,3	208,1	- 134,8	- 168,0	242,8	- 862,1
Dons	1,2	2,1	2,0	0,0	0,2	0,2
Courants	1,2	2,1	2,0	0,0	0,2	0,2
Tirages	15,4	60,4	8,9	63,3	494,6	54,4
Trésorerie (emprunts non liés)	7,0	46,2	...	14,5	446,3	...
Prêts - projets	8,4	14,1	8,9	48,8	48,3	54,4
Amortissements dette ext. (principal)	- 205,7	- 278,6	- 218,3	- 232,5	- 254,3	- 1 036,5
Rééchelonnement de la dette extérieure	0,0	421,5	72,6	1,2	0,0	0,0
Annulation de la dette extérieure	35,8	2,7	0,0	0,0	2,4	119,8
Paiement anticipée de la dette extérieure
Intérieur	- 97,7	- 100,5	- 220,2	- 258,9	- 673,4	226,0
Système bancaire	12,8	- 83,5	- 94,3	- 96,8	- 450,9	271,6
BEAC, opérations traditionnelles	29,5	- 70,5	- 54,5	- 105,0	48,8	- 5,8
BEAC, consolidation refinancement	- 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2
FMI (net)	- 11,8	17,6	- 10,2	- 9,5	- 17,3	- 11,0
Banques commerciales	- 4,8	- 30,5	- 29,5	17,8	- 482,2	467,2
Non bancaire (1)	- 110,5	- 17,0	- 125,9	- 162,1	- 222,5	- 45,6
Solde global, base ordonnancements, hors dons (en % du PIB)	7,2	7,5	9,2	9,0	8,5	11,6

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

(1) Le financement non bancaire comprend, entre autres, la dette intérieure et les correspondants du Trésor.

GUINEE EQUATORIALE : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Recettes totales	472,3	773,5	1 410,2	2 103,7	2 308,5	3 212,0
Recettes pétrolières	410,8	700,3	1 307,5	1 962,7	2 097,3	3 050,2
Recettes non pétrolières	61,5	73,2	102,6	141,0	211,2	161,8
Recettes fiscales	45,4	56,5	58,9	79,9	77,4	67,4
Recettes non fiscales	16,0	16,7	43,7	61,1	133,7	94,4
Dépenses totales	257,5	486,9	615,5	957,5	1 236,5	1 850,5
Dépenses courantes	87,8	123,8	169,5	197,6	217,7	314,2
Salaires et traitements	27,5	30,9	36,6	40,6	52,5	56,4
Biens et services (y/c extra-budgétaires)	37,5	50,5	82,0	87,5	85,4	123,9
Intérêts	2,7	4,4	7,8	4,4	3,9	2,4
Dette extérieure	2,3	3,5	7,1	3,4	3,7	0,4
Dette intérieure	0,4	0,9	0,7	1,0	0,2	2,0
dont : BEAC, opérations traditionnelles	...	0,4
BEAC, consolidations refinancement	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,4	0,5	0,7	1,0	0,2	2,0
Transferts et subventions	20,1	38,0	43,0	65,1	75,9	131,5
Solde primaire courant (hors intérêts s/dette)	387,2	654,1	1 248,6	1 910,5	2 094,7	2 900,2
Solde primaire (hors intérêts et invs/fin. externe)	217,7	291,9	804,0	1 151,5	1 075,9	1 363,9
Solde budgétaire de base (hors invests/fin. externe)	215,0	287,4	796,2	1 147,2	1 072,0	1 361,5
Dépenses en capital	169,7	363,0	446,0	759,8	1 018,8	1 536,3
Investissements publics (financement interne)	169,5	362,3	444,6	758,9	1 018,8	1 536,3
Investissements publics (financement extérieur)	0,2	0,8	1,4	0,9	0,0	0,0
Solde global (base engagements, hors dons)	214,7	286,7	794,7	1 146,3	1 072,0	1 361,5
Solde global (base eng. hors dons/hors consolidation BEAC)	214,7	286,7	794,7	1 146,3	1 072,0	1 361,5
Solde global (base engagements, dons compris)	214,7	286,7	794,7	1 146,3	1 072,0	1 361,5
Solde global (base eng. hors invest. fin/ ress. extérieures)	215,0	287,4	796,2	1 147,2	1 072,0	1 361,5
Variations des arriérés (baisse -)	- 44,8	- 13,5	- 54,3	0,0	0,0	0,0
Intérieurs (principal et intérêts)	- 1,0	- 1,4	- 9,4	0,0	0,0	0,0
Extérieurs (principal et intérêts)	- 43,7	- 12,1	- 44,9	0,0	0,0	0,0
Solde global (base trésorerie)	170,0	273,1	740,5	1 146,3	1 072,0	1 361,5
Financement total	- 170,0	- 273,1	- 740,5	- 1 146,3	- 1 072,0	- 1 361,5
Extérieur	36,6	- 5,6	16,4	- 10,4	- 9,6	- 2,5
Dons (y compris stabex)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons projets
Tirages	0,2	0,8	1,4	0,9	0,0	0,0
Prêts - projets	0,2	0,8	1,4	0,9	0,0	0,0
Amortissements dette ext. (principal)	- 4,3	- 6,4	- 13,9	- 11,4	- 9,6	- 2,5
Allègement de la dette extérieure	40,6	0,0	28,9	0,0	0,0	0,0
Annulation de la dette	0,0	0,0	22,2	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnement obtenu	40,6	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0
Intérieur	- 206,6	- 267,5	- 756,8	- 1 135,8	- 1 062,4	- 1 359,0
Système bancaire	18,4	- 293,1	- 676,4	- 283,6	- 174,5	- 547,6
BEAC, opérations traditionnelles	3,3	- 287,7	- 596,5	- 315,7	- 154,8	- 396,0
BEAC, consolidation refinancement	- 0,5	- 0,5	- 0,5	- 0,3	0,0	0,0
FMI (net)	- 0,6	- 0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de Réserve	- 0,7	- 3,2	- 6,3	- 5,4	- 6,2	- 15,5
Banques commerciales	16,9	- 1,5	- 73,0	37,8	- 13,5	- 136,1
Non bancaire	- 225,0	25,6	- 80,5	- 852,2	- 887,9	- 811,4
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	13,4	11,4	20,9	25,7	20,9	19,9

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

TCHAD : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Recettes totales	133,1	226,5	289,7	562,5	749,6	986,2
Recettes pétrolières	10,6	78,8	144,0	402,8	563,2	776,6
Recettes non pétrolières	122,5	147,6	145,7	159,7	186,4	209,6
Recettes fiscales	111,2	119,3	138,9	131,2	173,7	200,5
Recettes non fiscales	11,3	28,4	6,8	28,5	12,7	9,1
Dépenses totales	329,2	412,3	405,0	542,1	710,1	875,1
Dépenses courantes	133,8	139,9	187,3	343,2	464,5	579,6
Salaires et traitements	56,2	61,5	73,3	85,0	110,8	121,7
Matériels et autres (y/c élections)	28,5	22,7	26,6	33,4	60,9	65,2
Intérêts	7,3	11,1	10,4	14,5	13,4	11,9
Dettes extérieures	5,5	8,7	7,2	9,5	10,0	10,1
Dettes intérieures	1,8	2,5	3,2	5,0	3,4	1,8
dont : BEAC, opérations traditionnelles	0,9	1,6	1,6	1,9	0,9	1,8
BEAC, consolidations refinancement	0,4	0,3	0,3	0,2	1,9	0,0
Banques primaires	0,5	0,5	1,3	2,9	0,6	0,0
Transferts et subventions	18,2	14,3	41,5	165,9	215,7	287,9
Dépenses militaires	23,5	30,3	35,5	44,4	63,7	92,9
Solde primaire (hors intérêts et investissements/res.externes)	- 19,2	48,1	44,3	145,3	143,1	198,4
Solde budgétaire de base (hors investissements/res.externes)	- 26,5	37,0	33,9	130,8	129,7	186,5
Dépenses d'investissement	195,5	272,4	217,7	198,9	245,6	295,5
Financement intérieur	25,8	49,6	68,5	88,5	155,4	220,1
Financement extérieur	169,7	222,8	149,2	110,4	90,2	75,4
Solde global (base engagements, hors dons)	- 196,2	- 185,8	- 115,3	20,4	39,5	111,1
Solde global (base engag. hors dons - hors consolid. BEAC)	- 196,2	- 185,8	- 115,3	20,4	39,5	111,1
Solde global (base engagements, dons compris)	- 69,1	- 54,1	- 11,1	83,1	88,9	167,5
Variations des arriérés (baisse -)	1,9	9,0	3,3	5,4	- 16,1	- 24,4
Intérieurs (principal et intérêts)	4,1	2,9	4,8	- 6,0	- 18,3	- 21,0
Extérieurs (principal et intérêts)	- 2,2	6,1	- 1,5	11,4	2,2	- 3,4
Solde global (base trésorerie)	- 194,2	- 176,8	- 112,0	25,8	23,4	86,7
Financement total	194,2	176,8	112,0	- 25,8	- 23,4	- 86,7
Extérieur	200,1	215,7	152,1	84,2	70,9	24,6
Dons	127,0	131,7	104,3	62,7	49,4	56,4
Dons courants (aide budgétaire)	11,1	5,7	13,1	7,7	0,0	0,0
Dons-projets	115,9	126,0	91,2	55,0	49,4	56,4
Tirages	81,1	96,7	58,1	55,4	40,8	19,0
Trésorerie et programmes	27,3
Prêts - projets	53,7	96,7	58,1	55,4	40,8	19,0
Provisions pour service de la dette pétrolière	...	- 8,1	0,0
Variation de dépôts	...	7,1
Amortissements dette ext. (principal)	- 9,1	- 11,8	- 11,4	- 33,9	- 19,5	- 50,8
Allègement de la dette extérieure	1,1	0,0	1,2	0,0	0,2	0,0
Revenus exceptionnels du projet pétrolier 2/
Intérieur	- 5,9	- 38,9	- 40,2	- 109,9	- 94,3	- 111,3
Système bancaire	13,0	- 1,8	15,3	- 78,4	- 123,1	- 131,7
BEAC, opérations traditionnelles	16,5	- 0,6	3,1	- 72,3	- 107,2	- 124,8
BEAC, consolidation refinancement	- 0,5	0,1	14,8	0,0	1,9	- 1,2
FMI (net)	- 11,9	- 8,9	- 2,0	- 10,5	- 8,9	- 5,6
Banques commerciales	8,8	7,7	- 0,6	4,3	- 9,0	- 0,1
Non bancaire 1/	- 18,9	- 37,1	- 55,5	- 31,5	28,8	20,4
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 12,4	- 10,7	- 3,7	0,6	1,2	3,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

1/ Dont produits de cession d'actifs

2/ Ce montant correspond aux sommes versées via la Banque mondiale par les sociétés du consortium pétrolier.

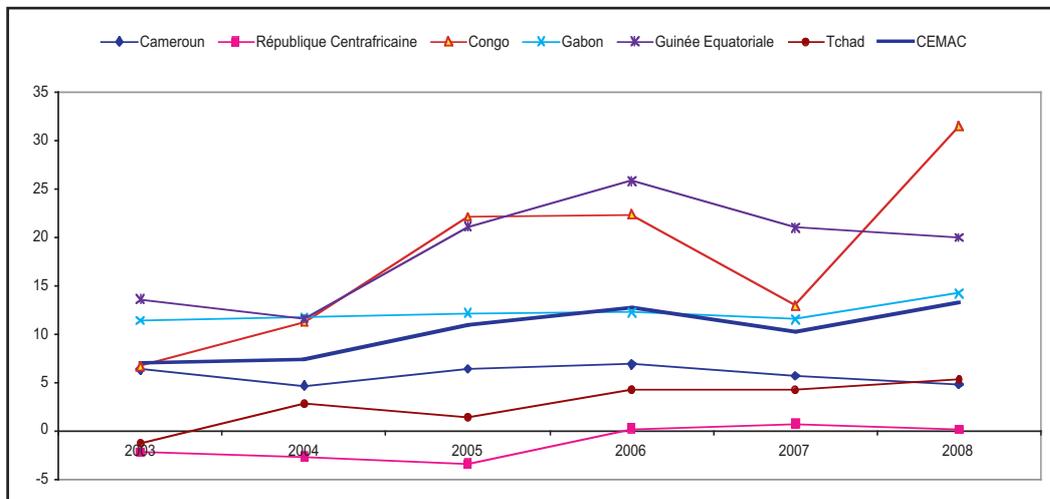
SOLDE BUDGETAIRE PRIMAIRE

(en % du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Cameroun ⁽¹⁾	6,4	4,7	6,4	6,9	5,7	4,8
République Centrafricaine	-2,2	-2,7	-3,4	0,2	0,7	0,1
Congo	6,7	11,3	22,1	22,4	13,0	31,5
Gabon	11,4	11,7	12,2	12,2	11,5	14,2
Guinée Equatoriale	13,6	11,6	21,2	25,8	21,0	20,0
Tchad	-1,2	2,8	1,4	4,3	4,2	5,3
CEMAC	7,1	7,3	10,9	12,7	10,2	13,2

Sources : Administrations nationales et BEAC

SOLDE BUDGETAIRE PRIMAIRE (en % du PIB)



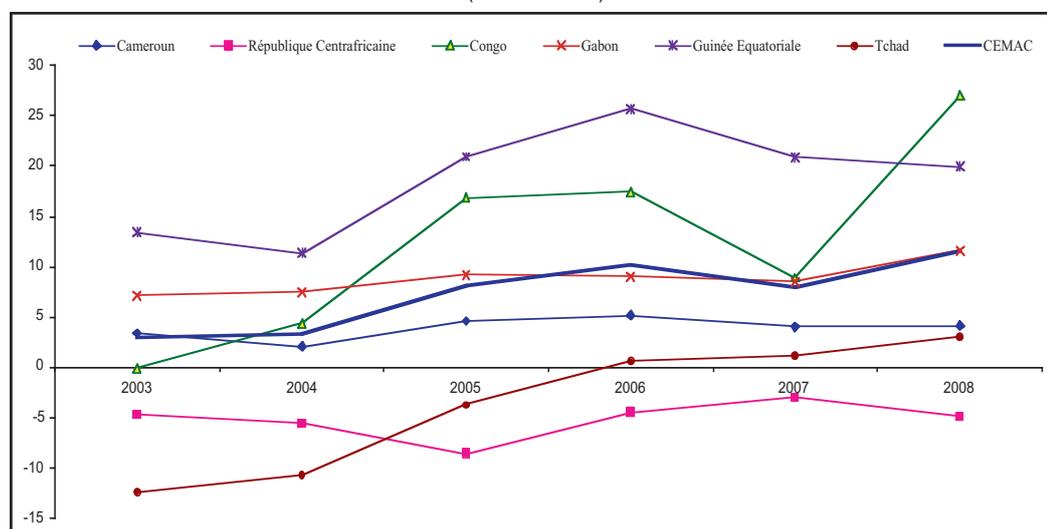
Congo et Guinée Equatoriale : Echelle de droite

SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENTS, HORS DONNS (en % du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Cameroun ⁽¹⁾	3,4	2,1	4,6	5,1	4,1	4,1
République Centrafricaine	-4,7	-5,6	-8,6	-4,5	-3,0	-4,8
Congo	-0,1	4,4	16,8	17,5	8,9	27,0
Gabon	7,2	7,5	9,2	9,0	8,5	11,6
Guinée Equatoriale	13,4	11,4	20,9	25,7	20,9	19,9
Tchad	-12,4	-10,7	-3,7	0,6	1,2	3,0
CEMAC	2,9	3,2	8,2	10,2	8,0	11,5

Sources : Administrations nationales et BEAC

SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENTS, HORS DONNS (en % du PIB)



COMMERCE EXTERIEUR

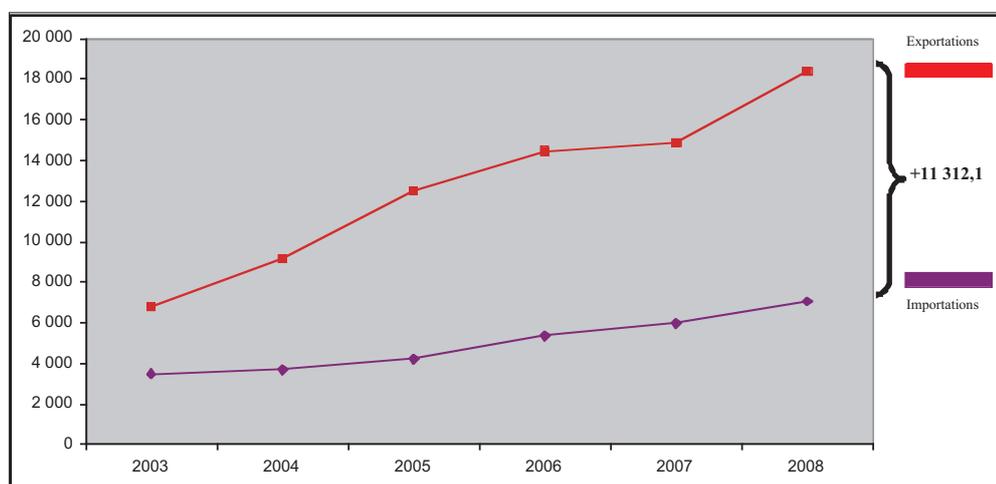
COMMERCE EXTERIEUR DES PAYS DE LA CEMAC

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	3 472,8	3 698,1	4 215,9	5 383,6	5 990,0	7 058,1
Exportations	6 782,3	9 153,0	12 499,3	14 453,0	14 878,8	18 370,2
Total	10 255,1	12 851,1	16 715,2	19 836,5	20 868,9	25 428,3
Balance commerciale	3 309,5	5 454,9	8 283,4	9 069,4	8 888,8	11 312,1
Taux de couverture	195 %	248 %	296 %	268 %	248 %	260 %

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce Extérieur

BALANCE COMMERCIALE DES PAYS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)



PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DES PAYS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)

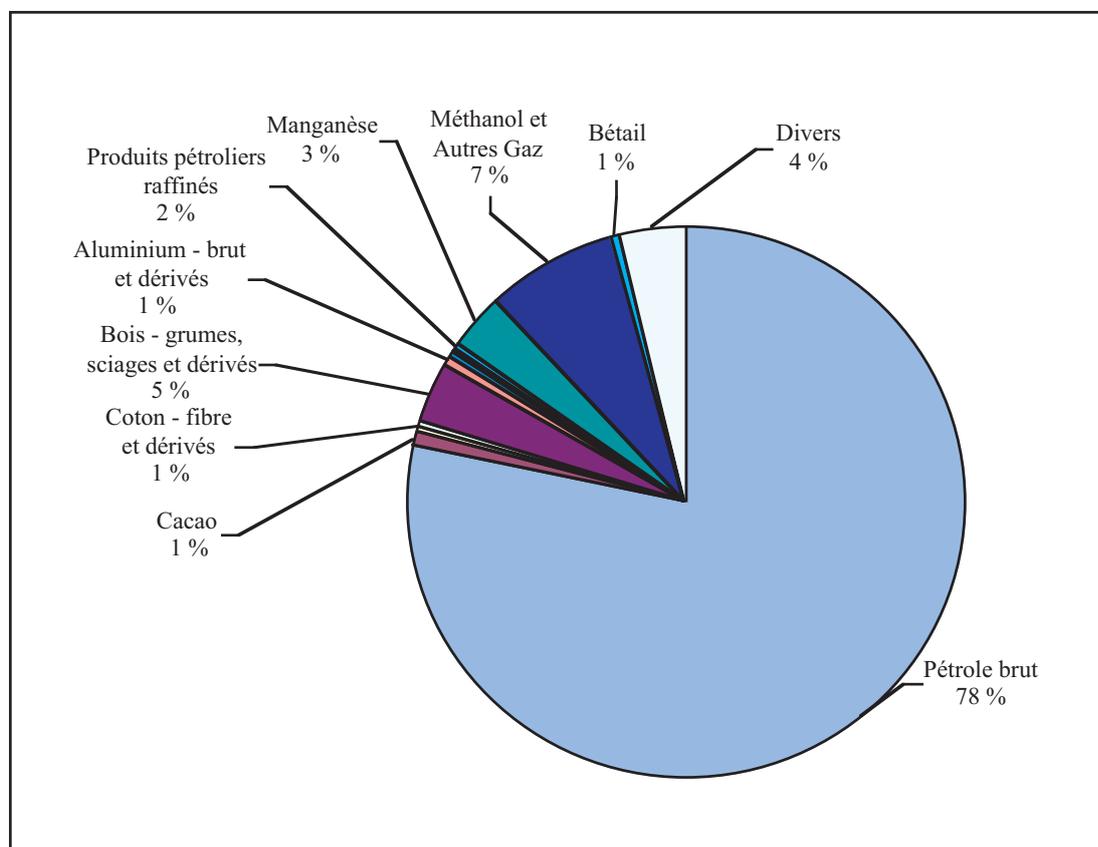
	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pétrole brut	4 962,6	7 163,2	10 341,6	11 983,7	11 733,5	14 391,4
Cacao	142,6	142,9	131,6	137,9	112,8	145,2
Café	41,2	41,5	34,3	35,4	41,9	37,9
Coton - fibre et dérivés	109,3	123,1	113,4	99,1	105,7	75,6
Bois - grumes, sciages et dérivés	560,8	615,7	583,4	729,0	817,5	660,1
Aluminium - brut et dérivés	55,4	85,2	85,0	87,3	92,9	104,7
Caoutchouc naturel	18,8	20,7	23,5	34,0	28,5	29,7
Banane	41,3	39,4	35,9	33,7	29,3	31,4
Diamants - brut et taillés	28,6	27,8	32,8	32,7	29,8	22,2
Tabac	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Produits pétroliers raffinés	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Rondins d'eucalyptus	26,9	22,0	31,1	43,0	67,7	52,0
Sucre	1,8	0,1	0,4	3,0	5,3	3,5
Manganèse	8,0	11,5	15,4	12,3	8,4	12,7
Uranium	72,0	109,3	184,4	190,9	260,6	608,0
Méthanol	112,4	149,2	208,8	358,5	778,1	1 372,0
Bétail	134,6	151,4	117,9	119,6	121,4	123,2
Divers	465,9	449,8	559,5	552,8	645,3	700,2
TOTAL	6 782,3	9 153,0	12 499,3	14 453,0	14 878,8	18 370,2

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du commerce extérieur

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB)

DES PAYS DE LA CEMAC

(en pourcentage - 2008)



** La légende des produits dont les parts relatives sont inférieures à 1% a été expressément masquée sur le graphique ci-dessus.

COMMERCE EXTERIEUR DU CAMEROUN

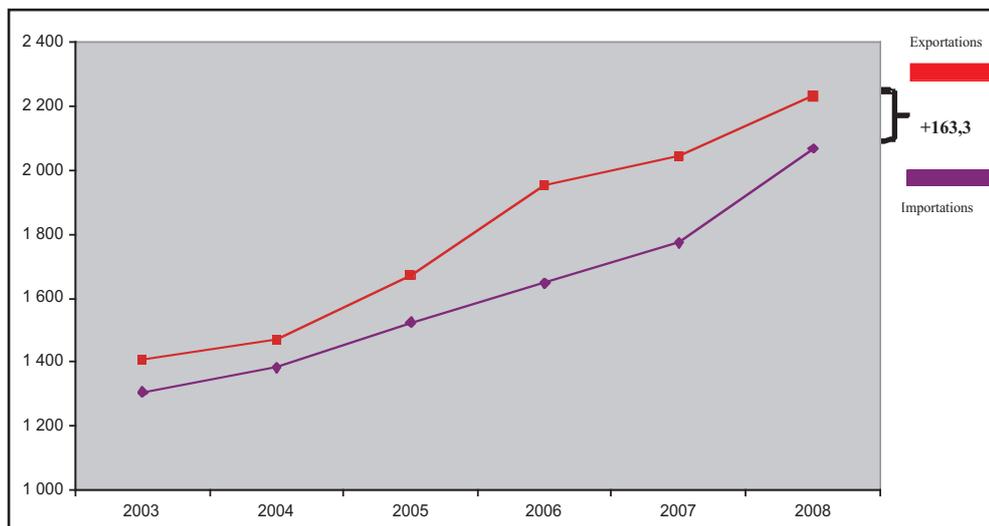
	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	1 305,3	1 383,8	1 524,2	1 648,1	1 773,2	2 068,1
Exportations	1 406,1	1 469,8	1 670,2	1 952,6	2 045,4	2 231,5
Total	2 711,4	2 853,6	3 194,4	3 600,7	3 818,6	4 299,6
Balance commerciale	100,8	86,0	146,1	304,5	272,2	163,3
Taux de couverture	107,7 %	106,2 %	109,6 %	118,5 %	115,4 %	107,9 %

Source : INS.

Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1, en 2001/2002.

BALANCE COMMERCIALE DU CAMEROUN

(en milliards de FCFA)



PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CAMEROUN

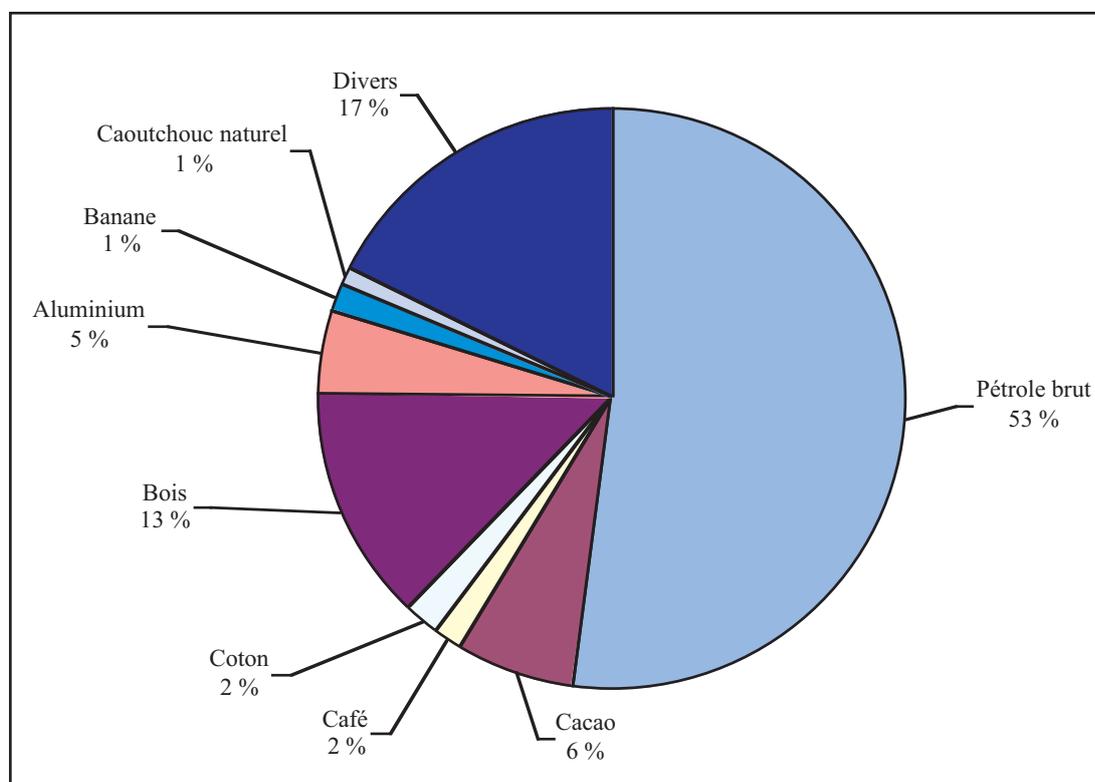
(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pétrole brut	525,1	563,5	735,2	981,3	1001,5	1164,6
Cacao	141,6	141,7	130,9	137,0	111,6	143,8
Café	40,4	40,4	33,4	34,5	37,6	36,7
Coton	63,6	76,7	70,1	54,2	68,9	44,1
Bois	194,1	230,3	218,0	267,7	325,9	288,9
Aluminium	55,4	85,2	85,0	87,3	92,9	104,7
Banane	41,3	39,4	35,9	33,7	29,3	31,4
Caoutchouc naturel	18,8	20,7	23,5	34,0	28,5	29,7
Divers	325,9	271,8	338,1	322,9	349,3	387,5
Total	1 406,1	1 469,8	1 670,2	1 952,6	2 045,4	2 231,5

Source : INS.
Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1, en 2001/2002.

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CAMEROUN

(en pourcentage - 2008)



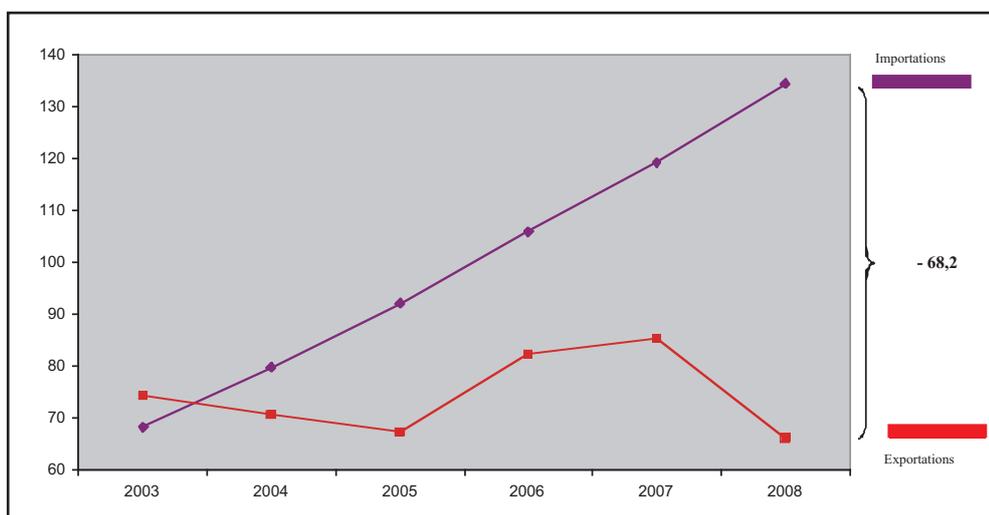
COMMERCE EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	68,3	79,9	92,2	105,9	119,3	134,4
Exportations	74,4	70,7	67,4	82,4	85,4	66,2
Total	142,8	150,5	159,6	188,3	204,7	200,6
Balance commerciale	6,1	- 9,2	- 24,8	- 23,5	- 33,9	- 68,2
Taux de couverture	108,9 %	88,5 %	73,1 %	77,8 %	71,6 %	49,3 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

(en milliards de FCFA)

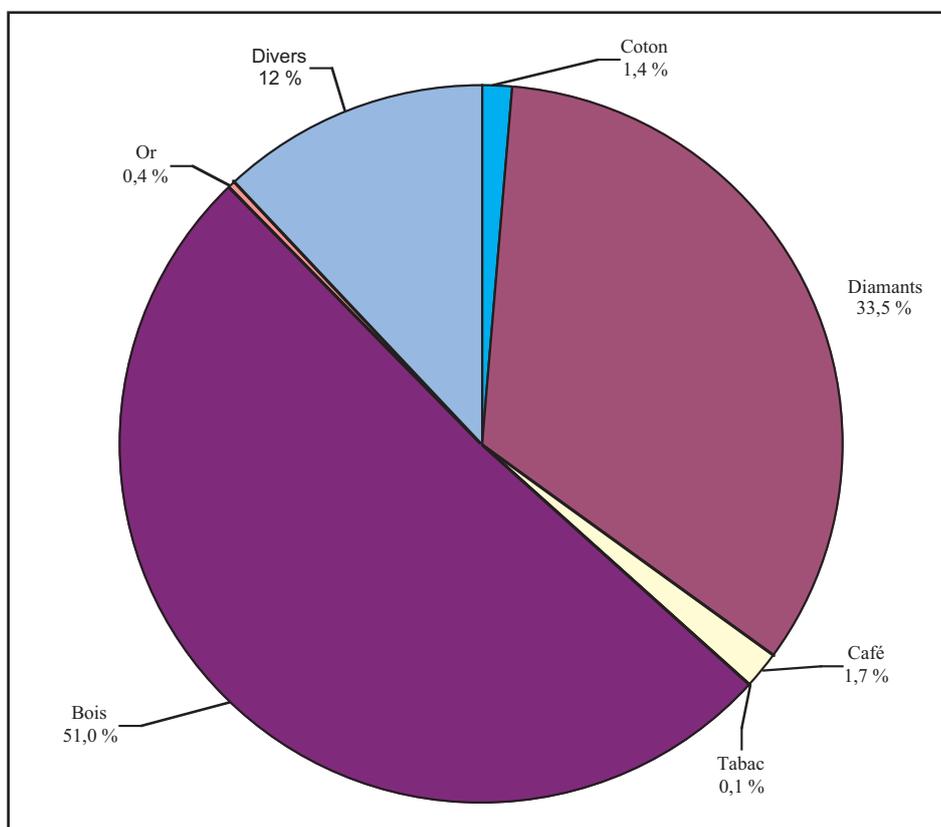


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Coton	0,6	1,8	1,1	0,8	0,5	0,9
Diamants	28,6	27,8	32,8	32,7	29,8	22,2
Café	0,8	1,0	0,9	0,8	4,2	1,1
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bois	34,6	28,8	25,7	39,8	41,9	33,8
Or	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Divers	9,8	11,2	6,7	8,3	8,9	7,9
Total	74,4	70,7	67,4	82,4	85,4	66,2

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(en pourcentage - 2008)



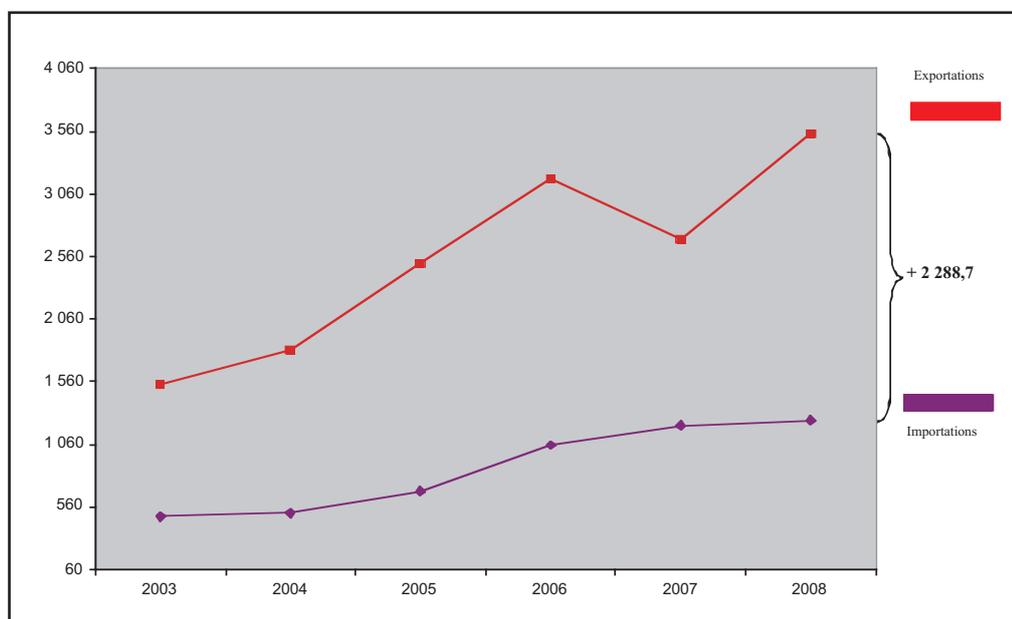
COMMERCE EXTERIEUR DU CONGO

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Valeur (en milliards de F CFA)						
Importations	483,1	511,8	685,5	1 052,5	1 213,4	1 252,5
Exportations	1 532,4	1 813,7	2 502,7	3 177,9	2 700,7	3 541,2
Total	2 015,5	2 325,6	3 188,2	4 230,4	3 914,1	4 793,7
Balance commerciale	1 049,3	1 301,9	1 817,2	2 125,3	1 487,2	2 288,7
Taux de couverture	317,2 %	354,4 %	365,1 %	301,9 %	222,6 %	282,7 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DU CONGO

(en milliards de FCFA)



PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CONGO

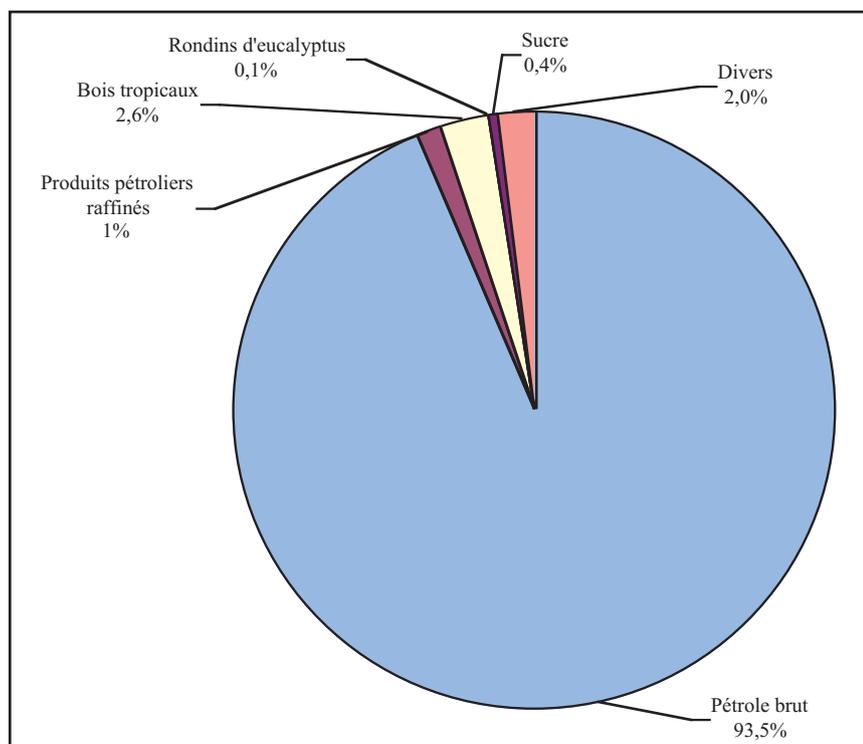
(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pétrole brut	1 340,8	1 604,8	2 292,4	2 933,2	2 432,0	3 310,7
Produits pétroliers	26,9	22,0	31,1	43,0	67,7	52,0
Bois tropicaux	111,3	133,6	113,8	127,9	123,5	90,9
Rondins d'eucalyptus	1,8	0,1	0,4	3,0	5,3	3,5
Sucre	8,0	11,5	15,4	12,3	8,4	12,7
Divers	43,6	41,8	49,7	58,5	63,7	71,3
Total	1 532,4	1 813,7	2 502,7	3 177,9	2 700,7	3 541,2

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CONGO

(en pourcentage - 2008)

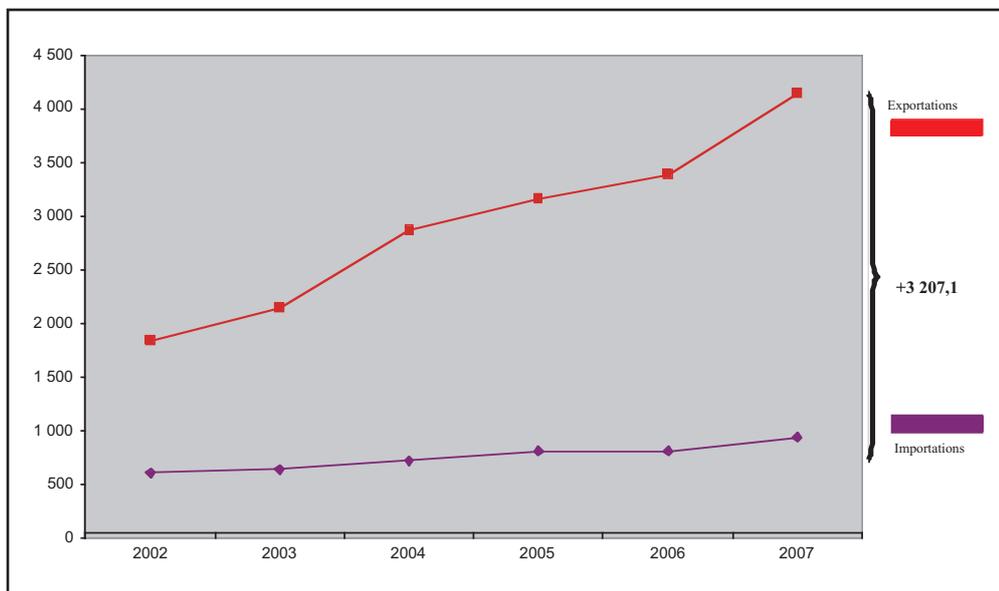


COMMERCE EXTERIEUR DU GABON

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	606,1	642,2	722,6	816,0	816,8	939,8
Exportations	1 847,2	2 150,4	2 874,8	3 166,7	3 392,1	4 146,9
Total	2 453,3	2 792,6	3 597,4	3 982,7	4 208,9	5 086,7
Balance commerciale	1 241,1	1 508,2	2 152,1	2 350,7	2 575,3	3 207,1
Taux de couverture	304,8 %	334,9 %	397,8 %	388,1 %	415,3 %	441,3 %

Source : Données de la programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DU GABON (en milliards de FCFA)



PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU GABON

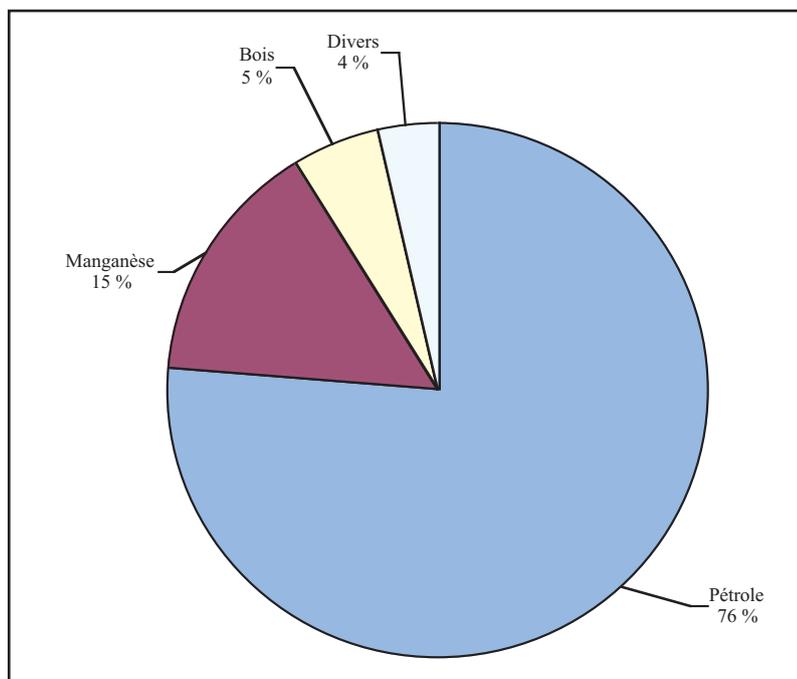
(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pétrole	1 529,5	1 787,6	2 392,3	2 622,0	2 699,8	3 166,7
Manganèse	72,0	109,3	184,4	190,9	260,6	608,0
Bois	202,6	193,8	211,0	268,3	292,2	219,8
Divers	43,1	59,8	87,0	85,6	139,5	152,3
Total	1 847,2	2 150,4	2 874,8	3 166,7	3 392,1	4 146,9

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU GABON

(en pourcentage - 2008)



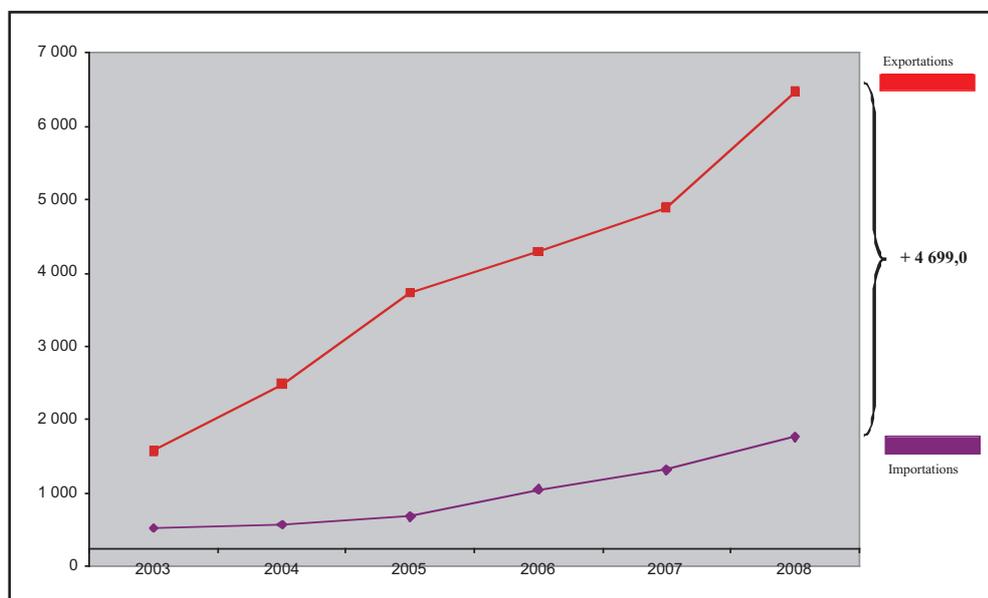
COMMERCE EXTERIEUR DE LA GUINEE EQUATORIALE

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	527,6	576,7	690,9	1 056,3	1 322,6	1 767,4
Exportations	1 576,1	2 487,4	3 726,0	4 291,5	4 893,2	6 466,4
Total	2 103,7	3 064,1	4 416,9	5 347,7	6 215,8	8 233,8
Balance commerciale	1 048,5	1 910,7	3 035,1	3 235,2	3 570,6	4 699,0
Taux de couverture	298,7 %	431,3 %	539,3 %	406,3 %	370,0 %	365,9 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DE LA GUINEE EQUATORIALE

(en milliards de F CFA)

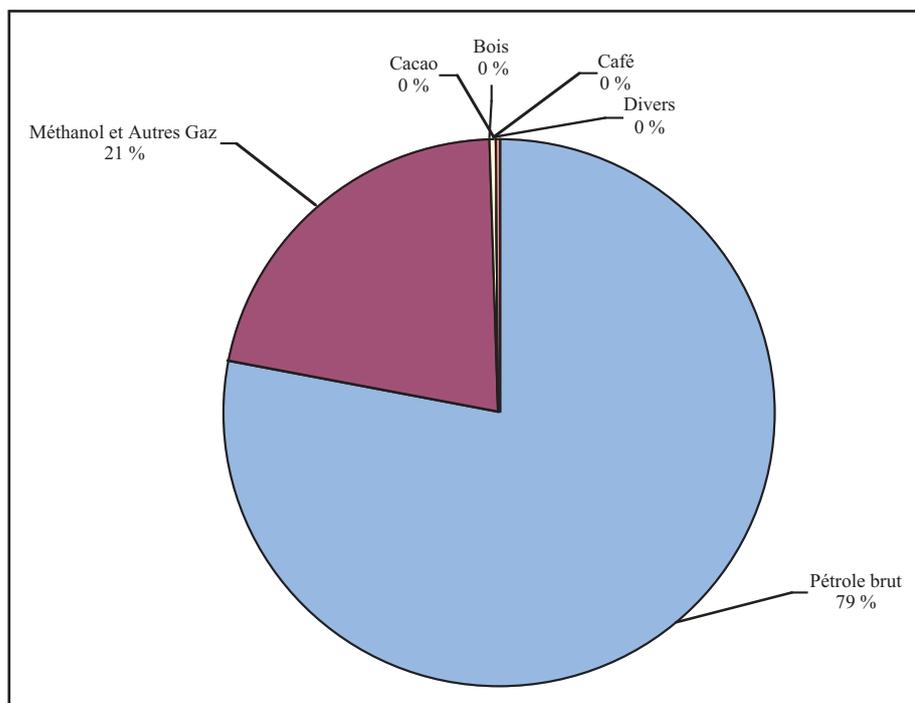


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA GUINEE EQUATORIALE
(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pétrole brut	1 433,7	2 287,2	3 489,8	3 894,6	4 066,9	5 052,5
Méthanol et Autres Gaz	112,4	149,2	208,8	358,5	778,1	1 372,0
Bois	18,2	29,3	14,9	25,3	34,0	26,6
Cacao	1,0	1,2	0,7	0,9	1,2	1,4
Café	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Divers	10,7	20,4	11,8	12,1	12,9	13,7
Total	1576,1	2 487,4	3 726,0	4 291,5	4 893,2	6 466,4

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA GUINEE EQUATORIALE
(en pourcentage - 2008)



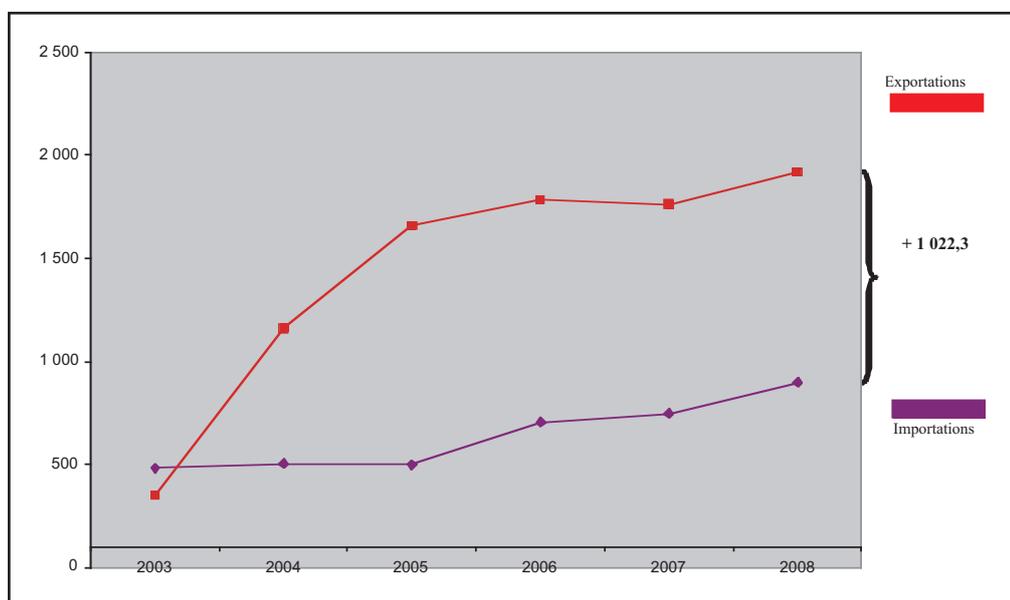
COMMERCE EXTERIEUR DU TCHAD

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	482,4	503,7	500,5	704,7	744,8	895,8
Exportations	346,1	1 161,0	1 658,2	1 781,9	1 762,0	1 918,1
Total	828,5	1 664,7	2 158,7	2 486,6	2 506,8	2 813,9
Balance commerciale	- 136,2	657,3	1 157,7	1 077,2	1 017,3	1 022,3
Taux de couverture	71,8%	230,5 %	331,3 %	252,8 %	236,6 %	214,1 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DU TCHAD

(en milliards de FCFA)

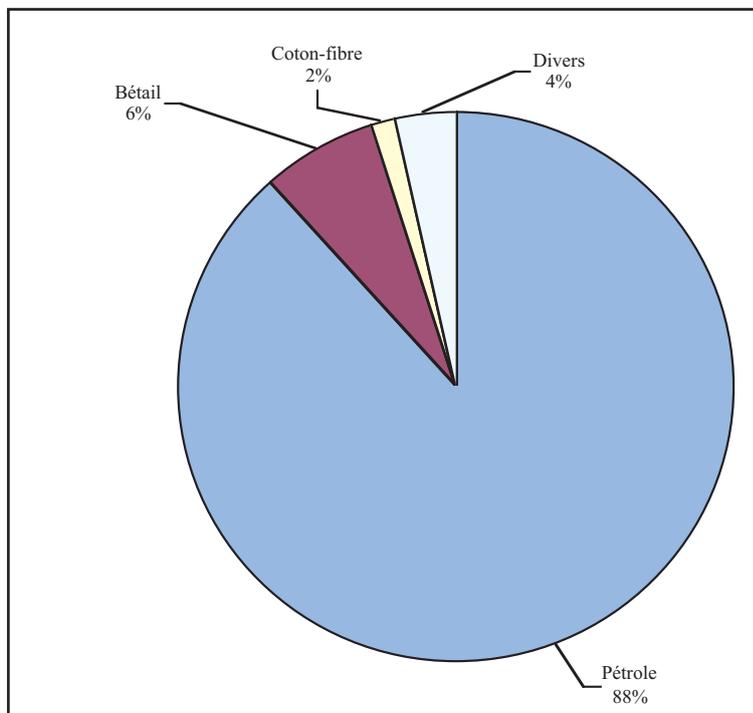


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU TCHAD
(en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pétrole	133,6	920,1	1 431,9	1 552,6	1 533,4	1 696,8
Bétail	134,6	151,4	117,9	119,6	121,4	123,2
Coton-fibre	45,0	44,7	42,2	44,1	36,2	30,6
Divers	32,9	44,8	66,1	65,5	71,0	67,5
Total	346,1	1 161,0	1 658,2	1 781,9	1 762,0	1 918,1

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU TCHAD
(en pourcentage - 2008)



BALANCE DES PAIEMENTS

Balance des paiements des États de la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	Cameroun		Republique Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC							
	2006	2007	2008 (a)	2006	2007	2008 (a)	2006	2007	2008 (a)	2006	2007	2008 (a)	2006	2007	2008 (a)					
SOLDE DU COMPTE COURANT	- 102,5	- 122,7	- 261,6	- 89,2	65,8	- 681,7	- 76,2	867,8	979,0	1 379,7	405,1	57,5	265,6	- 296,9	- 368,1	- 389,9	914,3	- 188,3	828,5	
Solde du commerce extérieur	304,5	272,2	163,3	- 33,9	2125,3	1487,2	2 288,7	2 350,7	2 575,3	3 207,1	3 235,2	3 570,6	4 699,0	1 077,2	1 017,3	1 022,3	9 069,4	8 888,8	11 312,1	
Exportations	1 952,6	2 045,4	2 231,5	82,4	3177,9	2700,7	3 541,2	3 166,7	3 392,1	4 146,9	4 291,5	4 893,2	6 466,4	1 781,9	1 762,0	1 918,1	14 463,0	14 878,8	18 370,2	
Importations	- 1 648,1	- 1 773,2	- 2 068,1	- 105,9	- 119,3	- 134,4	- 1052,5	- 1213,4	- 1 252,5	- 816,0	- 816,8	- 939,8	- 1 056,3	- 1 322,6	- 1 767,4	- 704,7	- 744,8	- 895,8	- 5 990,0	- 7 058,1
Balance des services	- 387,1	- 391,1	- 411,7	- 35,9	- 41,5	- 1130,7	- 1316,0	- 1410,2	- 567,1	- 617,3	- 643,6	- 427,4	- 523,2	- 916,2	- 938,2	- 957,7	- 3464,5	- 3 827,2	- 4 189,0	
Dont :																				
Fret et assurance	- 242,6	- 264,4	- 282,9	- 31,0	- 36,7	- 182,9	- 218,1	- 164,6	- 164,8	- 165,5	- 189,9	- 267,8	- 337,8	- 225,4	- 237,4	- 291,5	- 1 036,5	- 1 172,3	- 1 332,5	
Services officiels	11,3	10,8	10,3	18,0	20,1	5,3	5,5	5,8	1,9	2,3	- 2,6	- 2,9	- 3,2	21,7	20,2	20,4	55,7	55,7		
Voyages et séjours	- 10,5	- 10,2	- 5,5	- 18,2	- 19,9	- 45,5	- 50,0	- 56,4	- 143,2	- 162,9	- 179,3	- 31,8	- 36,6	- 80,7	- 82,8	- 98,6	- 329,9	- 362,2	- 408,4	
Autres services privés	- 130,5	- 114,7	- 123,1	- 4,3	- 4,8	- 869,4	- 1026,0	- 1092,8	- 212,3	- 234,6	- 256,1	- 189,9	- 197,4	- 339,5	- 349,5	- 374,6	- 1 745,9	- 1 927,0	- 2 156,8	
Autres transports et autres assurances	- 14,9	- 12,6	- 10,6	0,3	- 2,1	- 38,2	- 42,7	- 48,7	- 48,9	- 57,1	- 45,0	- 13,3	- 18,5	- 292,3	- 288,6	- 213,4	- 407,9	- 421,5	- 347,1	
Balance des revenus	- 205,7	- 216,7	- 223,8	- 7,8	- 10,0	- 915,5	- 834,8	- 933,6	- 809,5	- 861,2	- 1 048,1	- 2 395,0	- 2 968,0	- 603,1	- 579,9	- 574,4	- 4 926,6	- 5 468,0	- 6 473,6	
Rémunération des salariés	7,0	6,9	5,9	4,6	5,2	- 31,2	- 32,3	- 26,0	- 9,2	- 10,9	- 7,7	- 37,7	- 43,3	- 36,1	- 37,1	- 43,1	- 102,5	- 111,8	- 123,2	
Revenus des investissements	- 212,7	- 223,6	- 229,7	- 12,5	- 12,3	- 884,3	- 802,5	- 907,7	- 800,3	- 850,3	- 1 040,4	- 2 347,4	- 2 924,7	- 587,0	- 542,9	- 531,3	- 4 824,1	- 5 356,2	- 6 350,4	
dont intérêt dette extérieure publique	- 111,7	- 31,1	- 30,6	- 6,5	- 6,3	- 149,2	- 84,2	- 140,0	- 92,2	- 92,3	- 82,2	- 3,4	- 3,7	- 9,5	- 10,0	- 10,1	- 372,5	- 227,7	- 272,5	
dont intérêt dette extérieure privée	- 145,3	- 147,3	- 149,5	- 6,2	- 6,3	- 5,3	- 4,3	- 4,3	- 714,8	- 766,6	- 966,7	- 2 351,8	- 2 931,1	- 588,5	- 546,4	- 537,8	- 3 792,0	- 4 398,9	- 5 298,9	
Solde des transferts courants	185,8	212,9	210,6	42,2	30,5	32,4	- 13,4	- 18,1	- 21,0	- 106,3	- 117,9	- 17,6	- 21,9	145,2	132,7	119,9	236,0	218,2	179,0	
Privé	103,7	149,5	153,8	1,7	1,7	2,3	- 20,2	- 25,2	- 28,3	- 73,6	- 88,8	- 102,2	- 16,0	- 20,4	- 25,6	50,9	50,1	47,3	46,5	
Public	82,0	63,4	56,8	40,5	28,8	30,1	6,8	7,1	7,3	- 32,7	- 34,1	- 33,5	- 1,5	- 1,5	- 1,5	94,3	82,6	72,6	189,4	
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	316,4	683,0	288,5	11,7	14,8	277,6	826,3	1 082,6	- 536,8	- 776,7	- 915,4	61,6	248,1	407,9	462,6	556,3	538,4	1 458,2	1 191,8	
Compte de capital	2 183,5	119,6	45,4	65,1	25,4	29,7	5,0	15,2	17,7	0,0	0,0	119,8	0,0	0,0	0,0	38,5	34,6	39,5	2 292,1	
Publics (nets)	2 139,0	74,6	0,0	65,1	25,4	29,7	5,0	15,2	17,7	0,0	0,0	119,8	0,0	0,0	0,0	38,5	34,6	39,5	2 247,5	
Privés (nets)	44,5	45,0	45,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	44,5	45,0	
Comptes d'opérations financières	- 1 867,1	563,4	243,1	- 53,4	- 10,6	48,1	272,6	811,1	1 064,9	- 536,8	- 776,7	- 1 035,2	61,6	369,4	428,0	516,9	- 1 753,7	1 263,5	939,7	
Investissements directs (nets)	96,5	106,0	120,8	18,1	27,2	52,2	777,9	1006,5	1 090,5	- 15,4	- 92,3	93,6	245,5	343,0	338,7	464,2	1 465,6	1 983,7	1 482,5	
Investissements de portefeuille (nets)	0,4	0,5	0,5	0,0	0,0	- 0,7	- 0,7	- 0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 0,3	- 0,2	- 0,3	
Autres investissements nets	- 1 964,1	454,9	121,8	- 71,5	- 37,8	- 4,0	- 504,6	- 194,7	- 24,8	- 521,4	- 684,4	- 1 128,8	- 183,9	26,5	89,3	52,7	- 3 218,9	- 720,0	- 542,5	
ERREURS ET OMISSIONS	27,3	- 121,0	122,4	- 12,3	1,7	4,3	- 1,6	- 52,8	98,3	- 138,0	- 201,1	- 212,9	- 108,2	74,0	26,9	46,4	- 158,7	- 465,8	64,3	
SOLDE GLOBAL	241,2	439,2	149,3	- 25,6	- 35,7	- 7,0	341,8	91,9	1 104,7	193,0	1,3	251,4	358,6	185,0	121,4	212,9	1 294,0	804,2	2 084,6	
FINANCEMENT	- 241,2	- 439,2	- 149,3	25,6	35,7	7,0	- 341,8	- 91,9	- 1 104,7	- 193,0	- 1,3	- 251,4	- 358,6	- 185,0	- 121,4	- 212,9	- 1 294,0	- 804,2	- 2 084,6	
Variation des réserves officielles (baisse +)	- 474,8	- 439,2	- 149,3	16,1	26,6	- 10,5	- 509,2	- 43,3	- 843,5	- 193,9	- 3,6	- 371,0	- 358,6	- 196,4	- 123,9	- 209,5	- 1 715,7	- 769,5	- 1 957,1	
Financements exceptionnels	233,6	0,0	0,0	9,4	9,1	17,5	166,4	- 48,6	- 261,2	0,9	2,4	119,6	0,0	11,4	2,4	- 3,4	421,7	- 34,7	- 127,6	
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	- 41,7	1,7	0,0	27,6	- 1324,5	- 1497,4	- 0,3	0,0	- 0,2	0,0	11,4	2,2	- 3,4	- 3,0	- 1 320,5	- 1501,0	
Allègements et annulations de dettes	233,6	0,0	0,0	51,1	7,4	17,5	138,7	1275,9	1236,2	1,2	2,4	119,8	0,0	0,0	0,2	0,0	424,7	1 285,9	1 373,5	

(a) : estimation
Source : BEAC

SOLDE EXTERIEUR COURANT (TRANSFERTS OFFICIELS INCLUS)

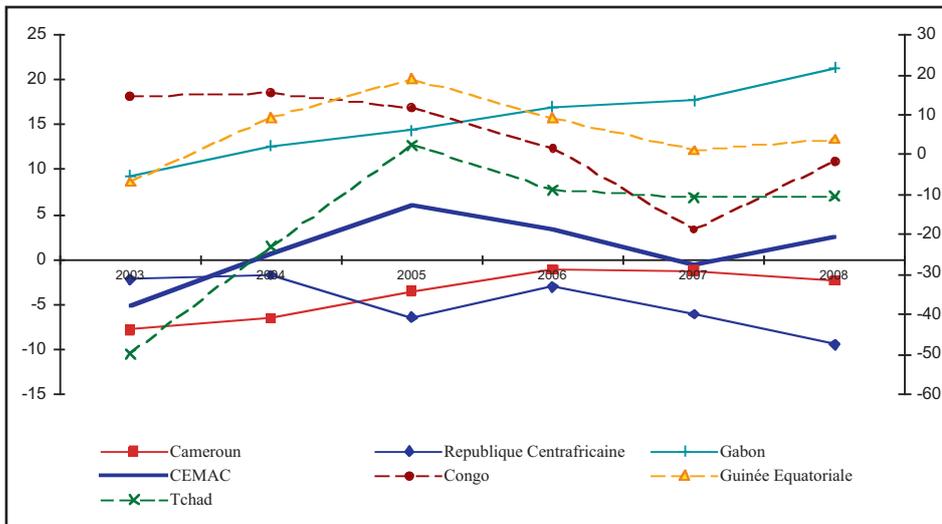
(en % du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CAMEROUN	-7,8	-6,5	-3,5	-1,1	-1,2	-2,4
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	-2,2	-1,7	-6,4	-3,1	-6,1	-9,4
CONGO	14,6	15,4	11,7	1,7	-18,7	-1,7
GABON	9,3	12,7	14,4	17,0	17,6	21,3
GUINEE EQUATORIALE	-6,9	9,4	19,0	9,1	1,1	3,9
TCHAD	-49,8	-23,1	2,4	-8,7	-10,8	-10,5
CEMAC	-5,1	0,7	6,1	3,4	-0,7	2,5

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC.

SOLDE EXTERIEUR COURANT (TRANSFERTS OFFICIELS INCLUS)

(en % du PIB)



Congo, Guinée Equatoriale et Tchad : échelle de droite

Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC

(en milliards de FCFA courants)

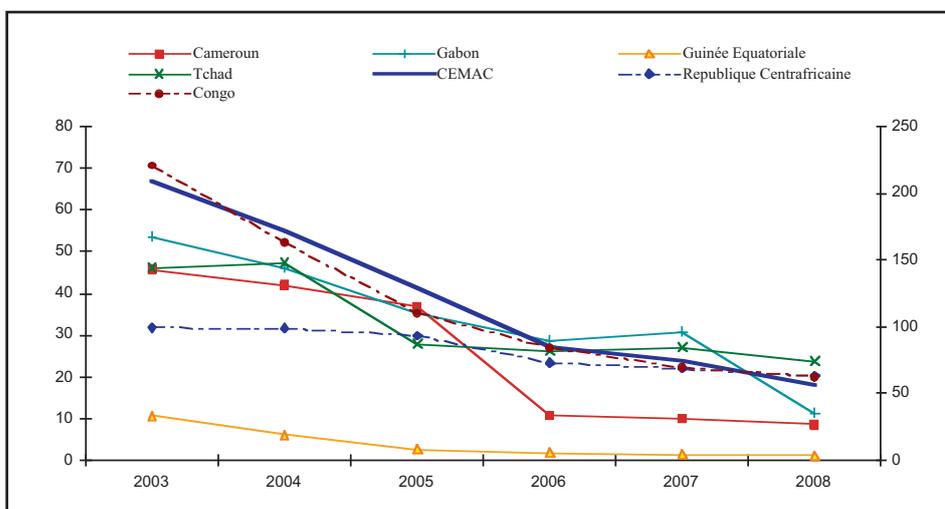
	Cameroun		Republique Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC							
	2006	2007	2008 (a)	2006	2007	2008 (a)	2006	2007	2008 (a)	2006	2007	2008 (a)	2006	2007	2008 (a)					
ENCOURS DE DEBUT DE PERIODE	3 229,7	1 005,2	977,7	513,1	448,5	1 965,2	1 739,6	1 637,4	1 469,4	1 709,6	102,4	86,1	76,5	850,8	872,3	893,8	8 298,5	5 621,1	6 063,7	
Tirages	36,3	42,8	42,8	3,0	0,0	8,0	31,8	36,5	494,6	54,4	0,9	0,0	0,0	55,4	40,8	19,0	166,9	610,0	162,7	
Service dû	2 372,4	101,5	109,0	74,1	19,1	451,2	321,9	311,6	346,7	1 118,7	14,7	13,3	2,9	43,4	29,5	60,9	3 280,5	831,9	1 623,5	
Service réaménagé	233,6	0,0	0,0	4,4	10,0	134,9	128,4	107,2	1,2	2,4	119,8	14,7	13,3	2,9	0,0	0,0	388,9	154,2	232,8	
Service rééchelonné	0,0	0,0	0,0	51,1	5,0	59,5	80,7	17,9	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	111,8	85,9	35,4	
Remise de service	233,6	0,0	0,0	51,1	0,0	75,4	47,7	89,3	0,0	2,4	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	360,1	50,0	209,1	
Service payé	2 138,8	101,5	109,0	0,0	5,0	293,5	188,0	193,0	344,3	988,9	0,0	0,0	0,0	25,5	25,4	60,9	2 781,3	664,1	1 379,3	
ENCOURS DE FIN DE PERIODE	1 005,2	977,7	942,1	595,5	589,4	3 293,8	2 533,2	2 835,1	1 474,2	1 714,5	732,2	86,1	76,5	898,5	922,3	887,1	7 353,4	6 813,6	6 066,0	
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	147,0	148,8	1 554,2	567,8	581,0	4,8	4,8	4,6	0,0	0,0	26,2	28,4	25,0	1 732,4	749,9	759,5	
Indicateurs (en pourcentage)																				
Service dette / PIB	25,3	1,0	1,0	9,1	2,2	11,6	8,8	6,9	6,3	6,2	17,3	0,3	0,3	1,3	0,9	1,6	12,1	2,9	4,8	
Service dette / recettes budgétaires	129,5	5,2	4,9	101,1	22,9	25,2	20,6	12,7	20,5	21,2	53,8	0,7	0,6	7,7	3,9	6,2	21,6	5,3	8,5	
Services dette / exportations	101,7	4,1	4,1	67,7	16,6	13,6	11,3	8,4	10,0	10,0	26,4	0,3	0,3	2,3	1,6	3,0	41,3	10,0	14,7	
Stock dette / PIB	10,7	9,9	8,6	72,9	68,5	84,6	69,5	62,7	28,8	30,9	11,3	1,9	1,5	1,1	26,3	27,1	23,8	27,1	23,9	18,1

TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC EXTERIEUR (DETTE PUBLIQUE/PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CAMEROUN	45,8	41,9	36,9	10,7	9,9	8,6
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	99,4	98,8	93,6	72,9	68,5	63,1
CONGO	220,7	163,3	110,7	84,6	69,5	62,7
GABON	53,6	46,1	35,3	28,8	30,9	11,3
GUINEE EQUATORIALE	10,7	6,1	2,7	1,9	1,5	1,1
TCHAD	46,2	47,4	27,9	26,3	27,1	23,8
CEMAC	67,1	55,0	41,5	27,1	23,9	18,1

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC EXTERIEUR (DETTE PUBLIQUE/PIB)



Congo, République Centrafricaine : échelle de droite

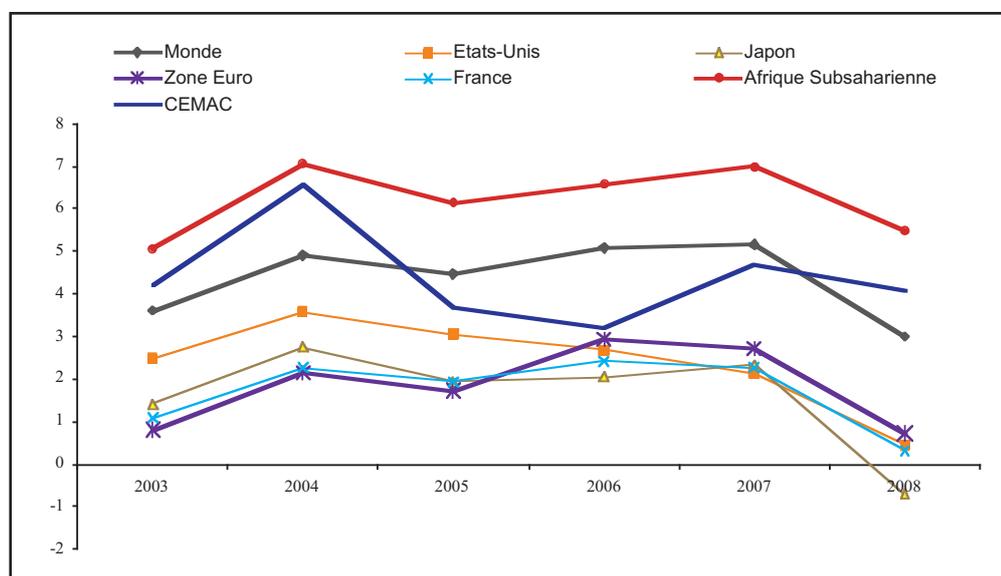
INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Monde	3,6	4,9	4,5	5,1	5,2	3,0
Etats-Unis	2,5	3,6	3,1	2,7	2,1	0,4
Japon	1,4	2,7	1,9	2,0	2,3	-0,7
Zone Euro	0,8	2,2	1,7	2,9	2,7	0,7
France	1,1	2,3	1,9	2,4	2,3	0,3
Afrique Subsaharienne	5,1	7,1	6,2	6,6	7,0	5,5
CEMAC	4,2	6,6	3,7	3,2	4,7	4,1

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS

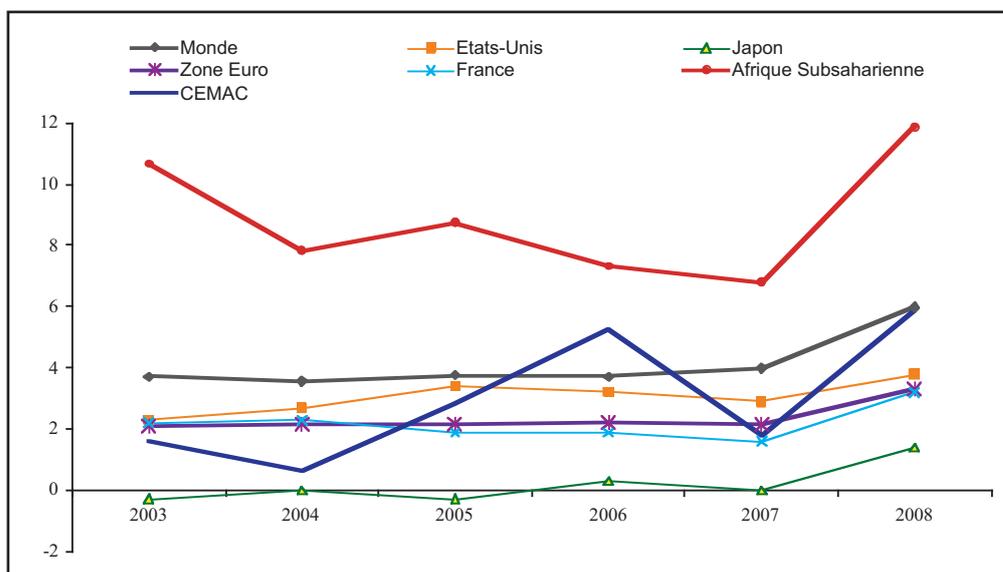


EVOLUTION DU TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Monde	3,7	3,6	3,8	3,7	4,0	6,0
Etats-Unis	2,3	2,7	3,4	3,2	2,9	3,8
Japon	-0,3	0,0	-0,3	0,3	0,0	1,4
Zone Euro	2,1	2,2	2,2	2,2	2,1	3,3
France	2,2	2,3	1,9	1,9	1,6	1,8
Afrique Subsaharienne	10,7	7,8	8,8	7,3	6,8	11,9
CEMAC	1,6	0,6	2,9	5,2	1,8	5,9

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

EVOLUTION DU TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE



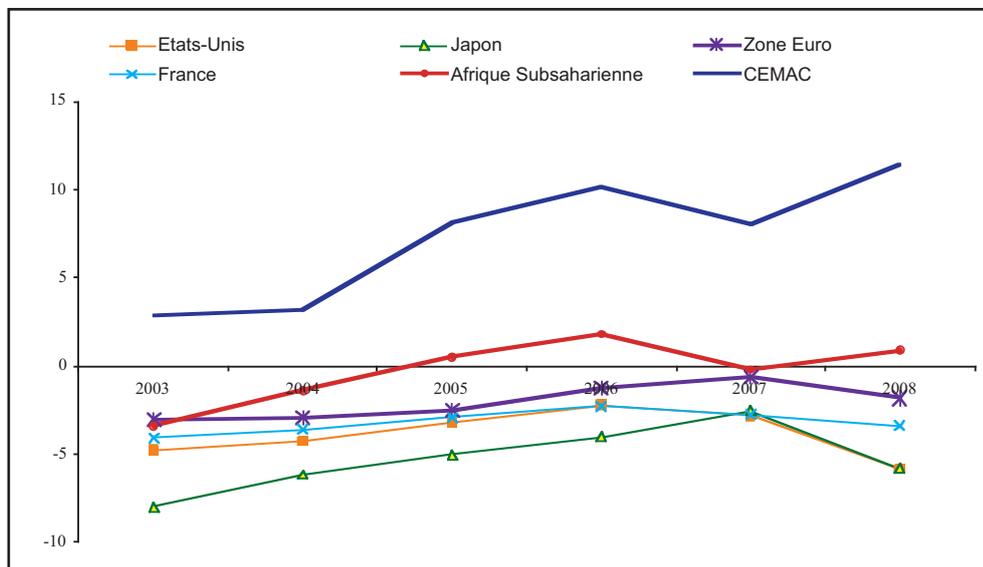
Afrique Subsaharienne : échelle de droite

EVOLUTION DU SOLDE BUDGETAIRE
(en % du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Etats-Unis	-4,8	-4,3	-3,2	-2,2	-2,8	-5,9
Japon	-8,0	-6,2	-5,0	-4,0	-2,5	-5,8
Zone Euro	-3,0	-2,9	-2,5	-1,2	-0,6	-1,8
France	-4,1	-3,6	-2,9	-2,3	-2,7	-3,4
Afrique Subsaharienne	-3,4	-1,4	0,5	1,8	-0,2	0,9
CEMAC	2,9	3,2	8,2	10,2	8,0	11,5

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

EVOLUTION DU SOLDE BUDGETAIRE
(en % du PIB)



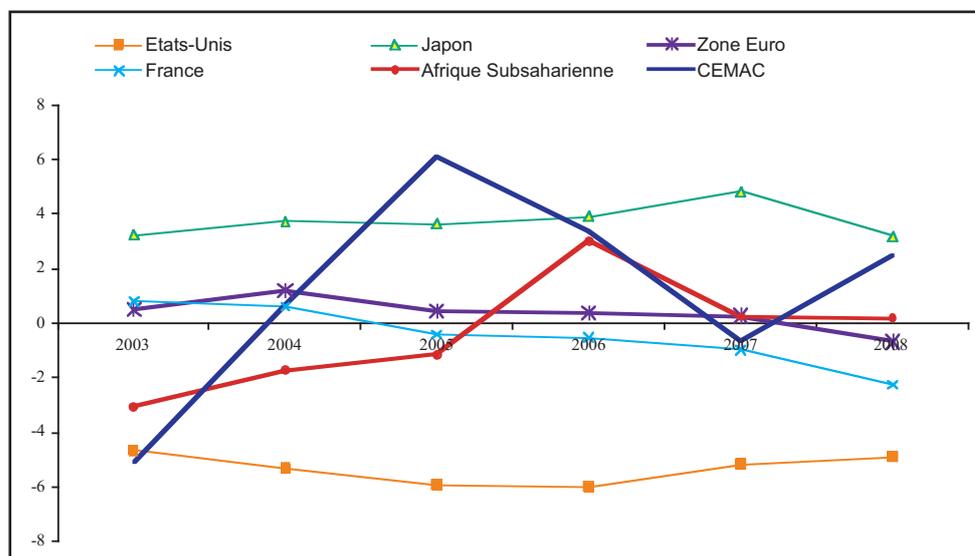


EVOLUTION DU SOLDE COURANT (en % du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Etats-Unis	-4,7	-5,3	-5,9	-6,0	-5,2	-4,9
Japon	3,2	3,7	3,6	3,9	4,8	3,2
Zone Euro	0,5	1,2	0,5	0,4	0,3	-0,7
France	0,8	0,6	-0,4	-0,5	-1,0	-2,3
Afrique Subsaharienne	-3,1	-1,7	-1,2	3,0	0,2	0,2
CEMAC	-5,1	0,7	6,1	3,4	-0,7	2,5

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

EVOLUTION DU SOLDE COURANT (en % du PIB)



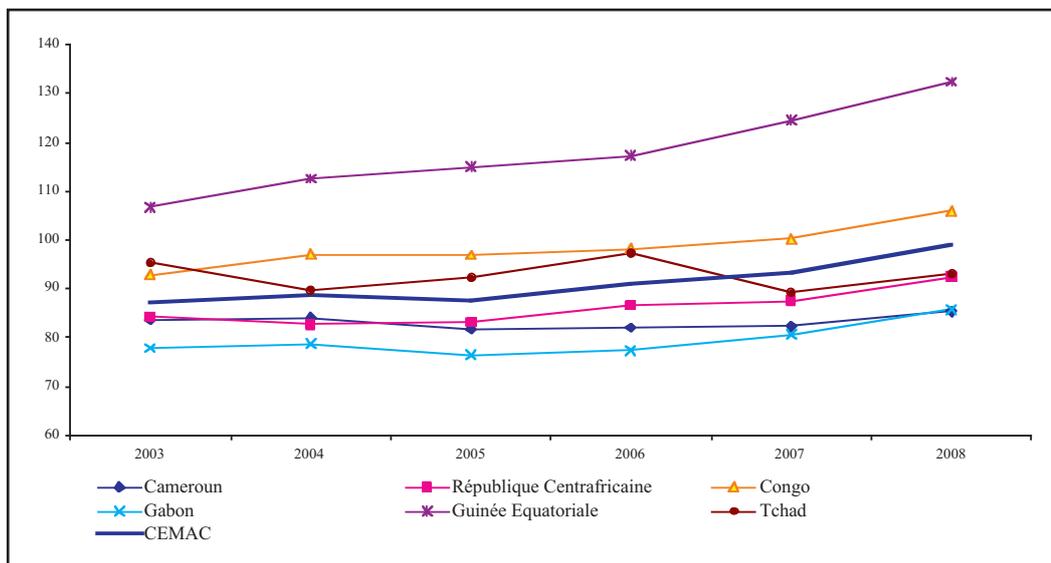
COMPETITIVITE EXTERIEURE

EVOLUTION DU TCER DES PAYS DE LA CEMAC (BASE 100: 1993)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CAMEROUN	83,8	84,0	81,7	82,1	82,3	85,3
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	84,4	82,6	83,1	86,5	87,6	92,4
CONGO	92,9	97,1	96,9	98,2	100,2	106,0
GABON	77,9	78,7	76,4	77,3	80,6	85,8
GUINEE EQUATORIALE	106,7	112,5	115,0	117,2	124,5	132,4
TCHAD	95,3	89,7	92,2	97,3	89,2	92,9
CEMAC	87,0	88,6	87,7	91,1	93,3	98,9

Source : BEAC

EVOLUTION DU TCER DES PAYS DE LA CEMAC (BASE 100 : 1993)

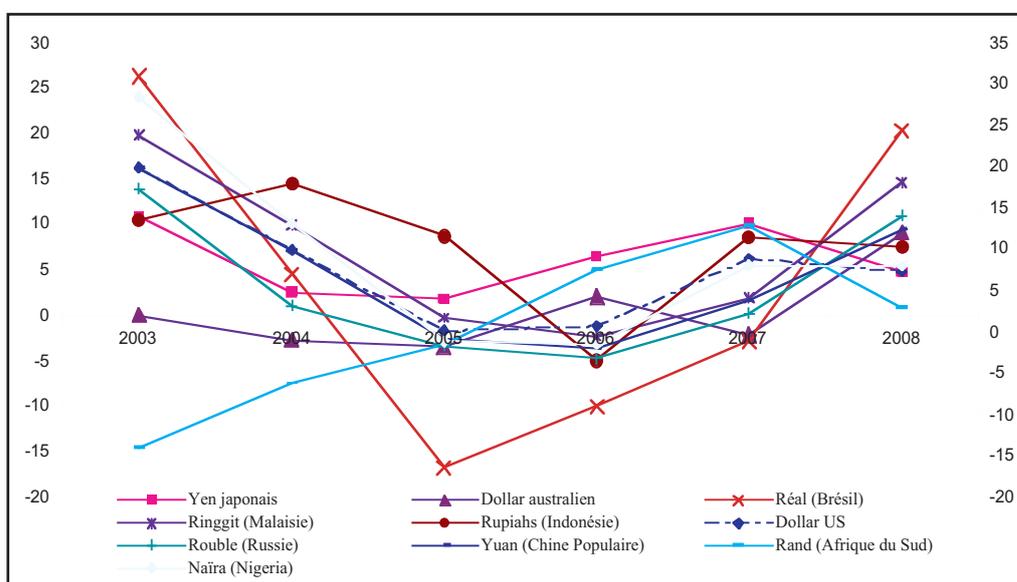


**VARIATION EN % DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES
PAR RAPPORT AU FRANC CFA (COTATION AU CERTAIN)**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dollar US	20,0	10,0	0,2	0,8	9,0	7,4
Yen japonais	10,9	2,7	1,9	6,6	10,2	4,9
Dollar australien	0,1	- 2,6	- 3,4	2,2	- 2,0	9,2
Réal (Brésil)	26,4	4,6	- 16,6	- 9,9	- 2,7	20,4
Ringgit (Malaisie)	20,0	10,0	- 0,1	- 2,4	2,0	14,7
Rupiah (Indonésie)	10,5	14,7	8,8	- 4,9	8,8	7,6
Rouble (Russie)	17,5	3,3	- 1,6	- 3,1	2,4	14,2
Yuan (Chine Populaire)	20,0	10,0	- 0,8	- 1,9	3,9	12,5
Rand (Afrique du Sud)	- 13,9	- 6,0	- 1,4	7,7	13,0	3,1
Naïra (Nigéria)	28,6	13,1	- 1,0	- 1,4	8,2	8,1

Source : BEAC

**VARIATION EN % DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES
PAR RAPPORT AU FRANC CFA (COTATION AU CERTAIN)**



Dollar : échelle de droite

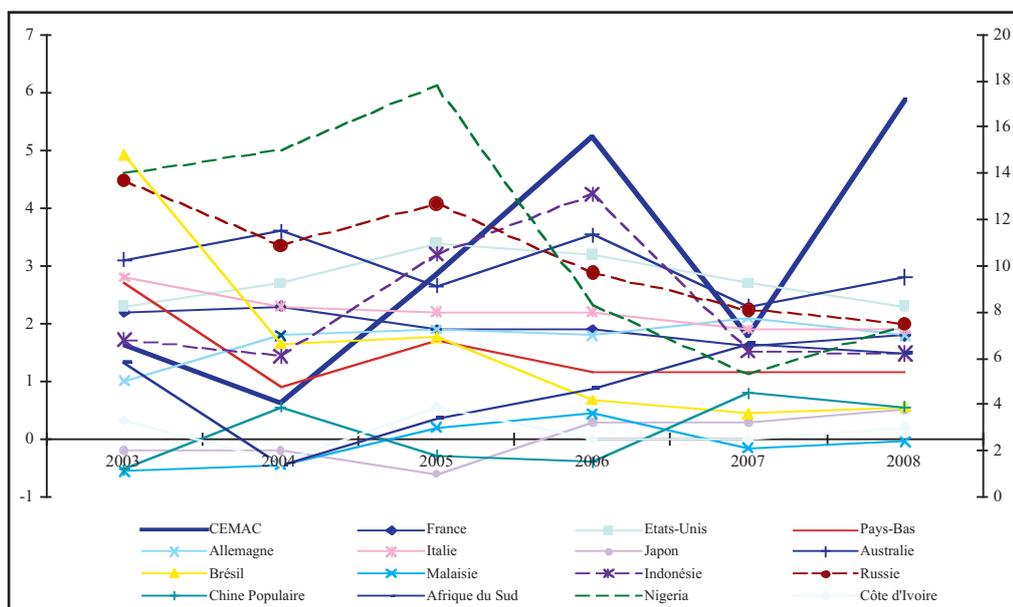
TAUX D'INFLATION DES PAYS PARTENAIRES OU CONCURRENTS DE LA CEMAC

(Variation en moyenne annuelle)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CEMAC	1,6	0,6	2,9	5,2	1,8	5,9
France	2,2	2,3	1,9	1,9	1,6	3,2
USA	2,3	2,7	3,4	3,2	2,9	3,8
Pays - Bas	2,7	0,9	1,7	1,1	1,1	1,1
Allemagne	1,0	1,8	1,9	1,8	2,1	1,8
Italie	2,8	2,3	2,2	2,2	1,9	1,9
Japon	- 0,3	0,0	- 0,3	0,3	0,0	1,4
Australie	3,1	3,6	2,7	3,5	2,3	2,8
Brésil	14,8	6,6	6,9	4,2	3,6	3,9
Malaisie	1,1	1,4	3,0	3,6	2,1	2,4
Indonésie	6,8	6,1	10,5	13,1	6,3	6,2
Russie	13,7	10,9	12,7	9,7	8,1	7,5
Chine Populaire	1,2	3,9	1,8	1,5	4,5	3,9
Afrique du Sud	5,8	1,4	3,4	4,7	6,6	6,2
Nigeria	14,0	15,0	17,8	8,3	5,3	7,4
Côte d'Ivoire	3,3	1,5	3,9	2,5	2,5	3,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

TAUX D'INFLATION DES PAYS PARTENAIRES OU CONCURRENTS DE LA CEMAC

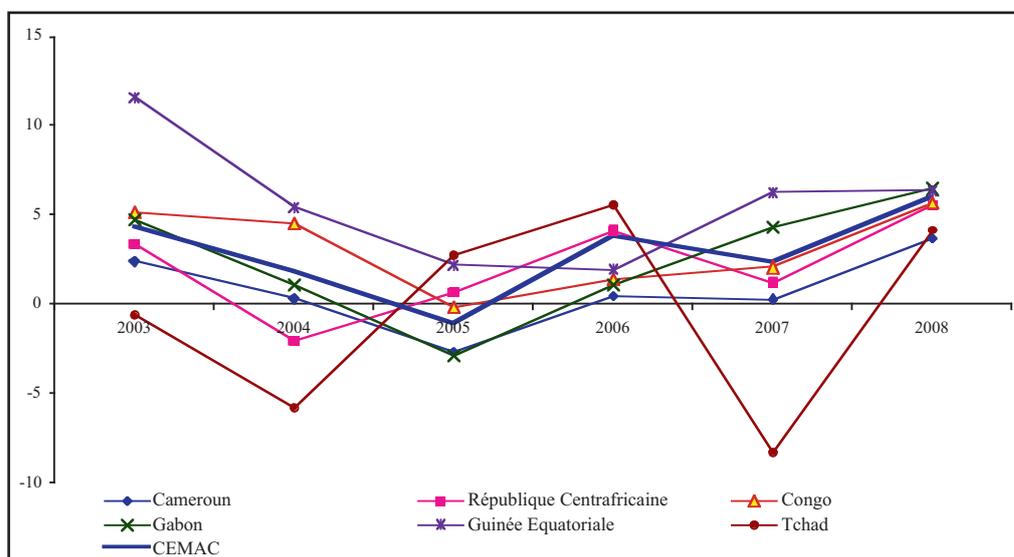


VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER COMPOSITE DES ETATS DE LA CEMAC

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CAMEROUN	2,4	0,3	-2,7	0,4	0,3	3,7
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	3,4	-2,1	0,6	4,1	1,2	5,5
CONGO	5,1	4,5	-0,2	1,4	2,1	5,7
GABON	4,7	1,0	-2,9	1,1	4,3	6,4
GUINEE EQUATORIALE	11,6	5,4	2,2	1,9	6,3	6,3
TCHAD	-0,6	-5,8	2,7	5,6	-8,3	4,1
CEMAC	4,4	1,9	-1,1	3,9	2,4	6,0

Source : BEAC

VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER COMPOSITE DES ETATS DE LA CEMAC

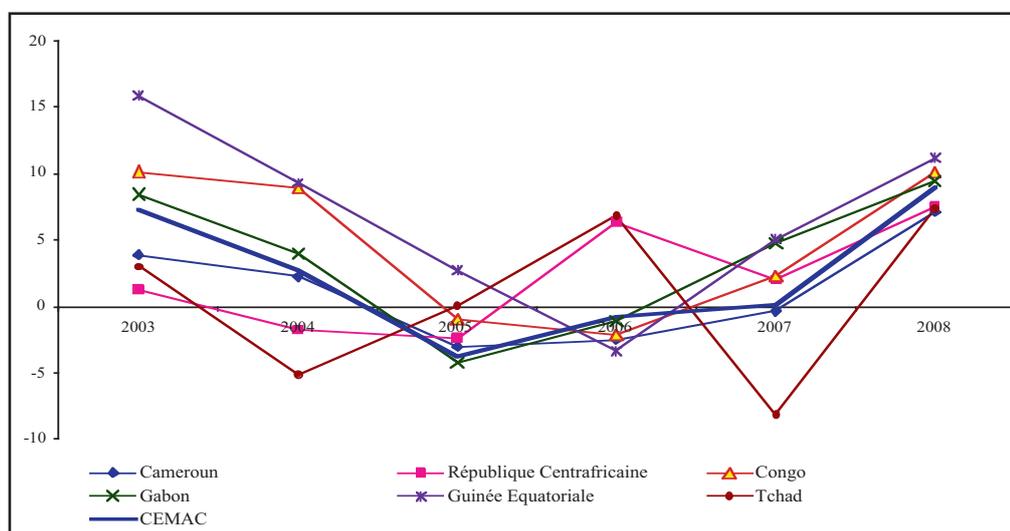


**VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES EXPORTATIONS
DES ETATS DE LA CEMAC**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CAMEROUN	3,9	2,2	- 3,0	- 2,5	-0,4	7,1
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1,3	- 1,8	- 2,4	6,4	2,0	7,5
CONGO	10,1	8,9	- 0,9	- 2,2	2,3	10,1
GABON	8,4	4,0	- 4,2	- 1,1	4,7	9,4
GUINEE EQUATORIALE	15,8	9,3	2,7	- 3,4	5,1	11,1
TCHAD	3,0	- 5,1	0,0	6,8	- 8,2	7,4
CEMAC	7,3	2,8	- 3,7	- 0,7	0,2	9,0

Source : BEAC

**VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES EXPORTATIONS
DES ETATS DE LA CEMAC**

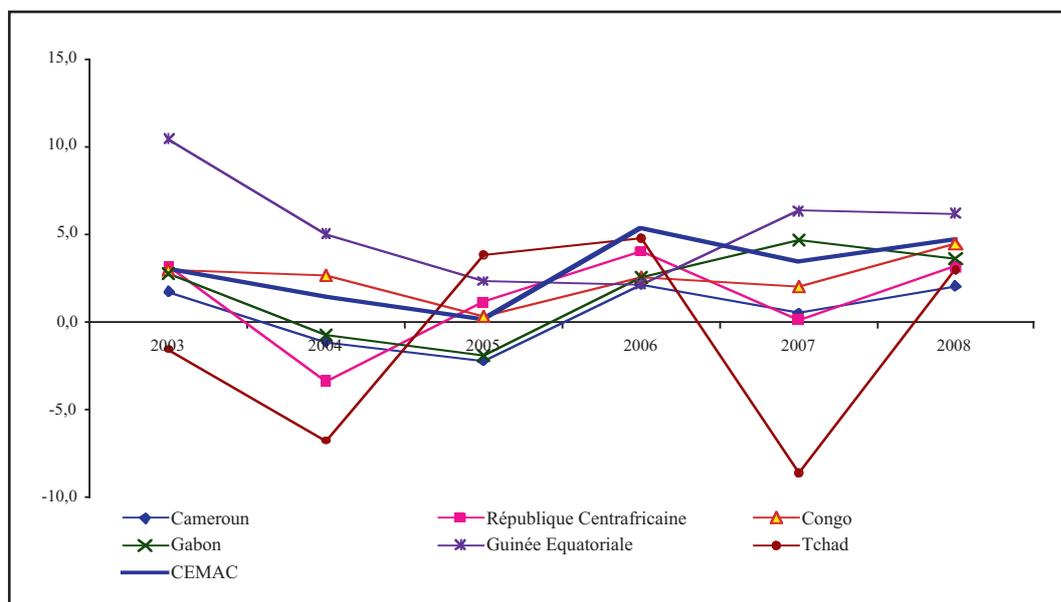


**VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES IMPORTATIONS
DES ETATS DE LA CEMAC**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CAMEROUN	1,7	- 1,1	- 2,3	2,1	0,5	2,0
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	3,1	- 3,4	1,1	4,0	0,1	3,1
CONGO	3,0	2,6	0,3	2,5	2,0	4,4
GABON	2,7	- 0,7	- 1,9	2,5	4,6	3,6
GUINEE EQUATORIALE	10,4	5,0	2,3	2,2	6,3	6,2
TCHAD	- 1,5	- 6,7	3,8	4,8	- 8,6	2,9
CEMAC	3,0	1,4	0,2	5,4	3,5	4,7

Source : BEAC

**VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES IMPORTATIONS
DES ETATS DE LA CEMAC**



PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERS

CULTURES VIVRIERES

(en milliers de tonnes)

	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Cameroun						
Plantain	1 275,4	1 314,9	1 355,7	1 431,6	1 503,2	1 593,3
Manioc	2 047,7	2 092,8	2 190,8	2 304,7	2 420,0	2 553,1
Macabo/Taro	1 103,3	1 127,6	1 177,4	1 228,0	1 264,8	1 302,8
Maïs	912,3	966,1	1 023,1	1 060,0	1 123,6	1 174,1
Riz paddy	47,2	50,0	52,9	54,9	56,6	60,0
Canne à sucre	138,4	142,7	147,1	147,3	151,7	159,4
Huile de palme	80,5	101,2	106,5	110,8	116,4	125,1
Pommes de terre	139,3	142,4	147,5	153,7	158,5	168,0
Mil et sorgho	574,0	607,8	523,5	549,7	577,1	600,2
République Centrafricaine						
Arachides	133,6	139,5	145,4	146,1	157,9	164,1
Manioc	564,3	565,6	566,9	572,0	595,0	601,8
Mil et sorgho	53,1	55,0	56,9	59,0	59,2	59,8
Maïs	119,0	125,0	131,0	131,0	141,1	146,7
Riz Paddy	29,7	31,9	34,1	34,1	37,6	39,1
Sésame	42,8	44,5	46,2	46,2	48,1	48,5
Courges	27,9	29,1	30,4	30,4	31,6	31,9
Congo						
Tubercule de manioc	810,6	843,0	880,8	940,7	921,9	968,0
Feuille de manioc	48,5	50,5	52,7	56,3	55,2	57,9
Arachides	22,5	23,4	24,4	26,1	25,6	26,8
Banane plantain	81,0	84,3	88,0	94,0	92,2	96,8
Banane douce	64,4	66,9	69,9	74,7	73,2	76,9
Mangues	28,6	29,7	31,1	33,2	32,5	34,1
Canne à sucre	567,6	614,2	602,6	636,7	537,3	645,1
Tchad						
Pénicillaire	516,3	297,5	578,3	547,0	495,5	471,6
Sorgho	564,7	449,4	582,6	772,6	576,6	590,2
Berbéré	287,4	264,8	338,9	383,6	584,0	313,2
Maïs	118,0	109,8	201,3	173,7	201,3	221,7
Riz paddy	126,0	87,7	148,7	112,4	106,4	174,0
Manioc	414,9	385,1	486,2	420,0	464,3	548,3
Arachides	349,0	61,9	744,4	470,2	249,6	161,2
Canne à sucre	299,8	306,8	329,0	320,7	328,5	353,7
ENSEMBLE CEMAC						
Mil et Sorgho	1 191,8	1 112,2	1 162,9	1 381,3	1 212,9	1 250,2
Maïs	1 149,3	1 200,9	1 355,4	1 364,7	1 466,0	1 542,5
Riz Paddy	202,9	169,6	235,7	201,4	200,6	273,1
Pomme de terre	139,3	142,4	147,5	153,7	158,5	168,0
Manioc	3 885,9	2 720,2	3 502,1	3 346,9	3 264,5	3 316,1
Macabo/Taro/Igname	1 103,3	1 127,6	1 177,4	1 228,0	1 264,8	1 302,8
Plantain	1 420,7	1 314,9	1 355,7	1 431,6	1 503,2	1 593,3
Arachides	505,1	524,6	631,6	566,1	622,2	712,4
Berbéré	287,4	264,8	338,9	383,6	584,0	313,2
Canne à sucre	1 005,8	449,5	476,1	467,9	480,2	513,1
Sésame	42,8	44,5	46,2	46,2	48,1	48,5
Huile de palme	80,5	101,2	106,5	110,8	116,4	125,1
Courges	27,9	29,1	30,4	30,4	31,6	31,9
Pénicillaire	516,3	297,5	578,3	547,0	495,5	471,6
Mangues	28,6	29,7	31,1	33,2	32,5	34,1
Production vivrière totale	11 559,2	9 499,0	11 144,7	11 259,6	11 448,3	11 661,9

Sources : Administrations nationales et BEAC

PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

(en milliers de tonnes)

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Cameroun				
- Cacao	178,7	190,0	196,3	186,5
- Café	65,0	67,0	62,3	62,6
- Coton fibre	242,9	306,0	270,0	170,0
- Banane	294,9	265,5	256,6	232,9
- Caoutchouc	53,0	61,0	63,9	56,1
- Sucre	142,7	147,1
République Centrafricaine				
- Café	5,5	3,7	2,3	5,6
- Coton graine	3,5	1,5	7,3	1,9
- Tabac	172,0	177,2	132,9	142,2
Congo				
- Cacao	0,4	0,0	0,0	0,0
- Café	0,3	0,0	0,0	0,0
- Sucre	63,0	66,6	56,2	67,5
Gabon				
- Cacao	0,5	0,5	0,5	0,5
- Café	0,2	0,2	0,2	0,2
- Caoutchouc	21,0	35,0	13,4	37,3
Guinée Equatoriale				
- Cacao	2,2	3,0	3,5	3,5
- Café	0,1	0,1	0,1	0,1
Tchad				
- Coton fibre	179,8	98,1	113,8	71,0
- Gomme Arabique	20,0	25,0	26,9	15,1
ENSEMBLE CEMAC				
- Cacao	181,8	193,5	200,3	190,5
- Café	71,1	71,0	64,9	68,5
- Coton graine	426,2	405,6	391,1	242,9
- Banane	294,9	265,5	256,6	232,9
- Caoutchouc	315,9	300,5	270,1	232,9
- Sucre	205,8	213,7	56,2	67,5
- Tabac	172,0	177,2	132,9	142,2
- Gomme arabique	20,0	25,0	26,9	15,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

CAMPAGNE DE CACAO

(en milliers de tonnes)

	2006/2007	2007/2008	Variation en %
Cameroun	196,3	186,5	- 5,0 %
Congo	0,0	0,0	...
Gabon	0,5	0,5	0,0 %
Guinée Equatoriale	3,5	3,5	0,0 %
Total	200,3	190,5	- 4,9 %

CAMPAGNE DE CAFÉ

(en milliers de tonnes)

	2006/2007	2007/2008	Variation en %
Cameroun	62,3	62,6	0,5 %
Congo	0,0	0,0	...
Guinée Equatoriale	0,2	0,2	0,0 %
Gabon	0,1	0,1	6,0 %
Centrafrique	7,3	1,9	- 73,4 %
Total	69,9	62,9	-10,0%

CAMPAGNE DE COTON (FIBRE)

(en milliers de tonnes)

	2006/2007	2007/2008	Variation en %
Cameroun	270,0	170,0	- 37,0 %
Rép. Centrafricaine	2,3	5,6	145,2 %
Tchad	113,8	71,0	- 37,6 %
Total	386,1	246,6	- 36,1 %

CAMPAGNE DE CAOUTCHOUC NATUREL

(en milliers de tonnes)

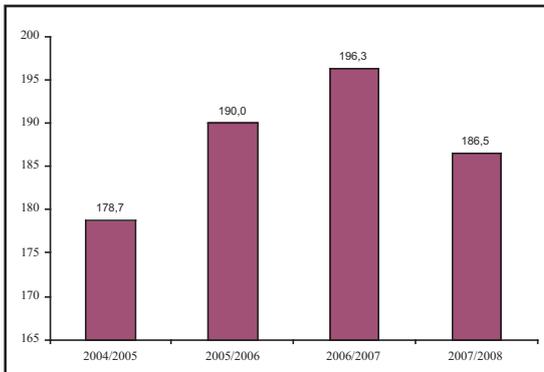
	2006/2007	2007/2008	Variation en %
Cameroun	63,9	56,1	- 12,2 %
Gabon	13,4	37,3	178,0 %
Total	77,3	93,5	20,9 %

CAMPAGNE DE BANANE

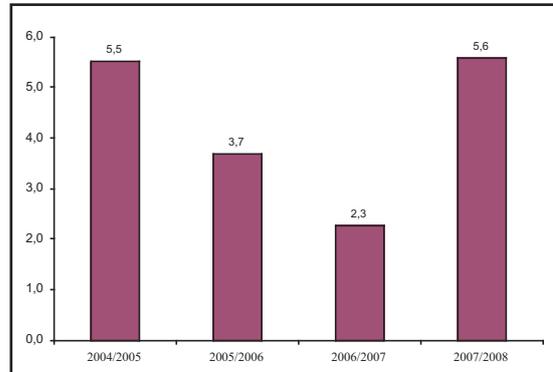
(en milliers de tonnes)

	2006/2007	2007/2008	Variation en %
Cameroun	256,6	232,9	- 9,2%
Total	256,6	232,9	- 9,2 %

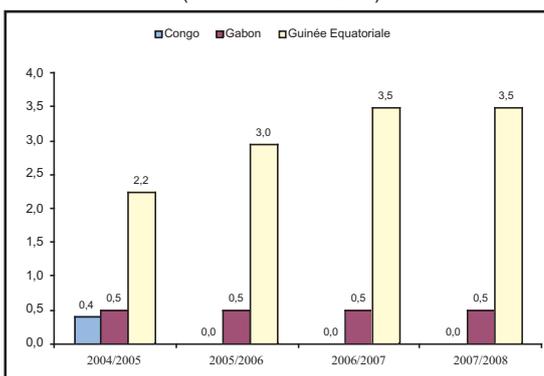
CAMPAGNE DE CACAO AU CAMEROUN
(en milliers de tonnes)



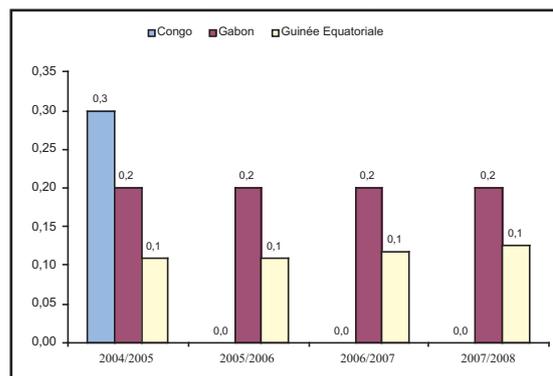
CAMPAGNE DE CAFE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(en milliers de tonnes)



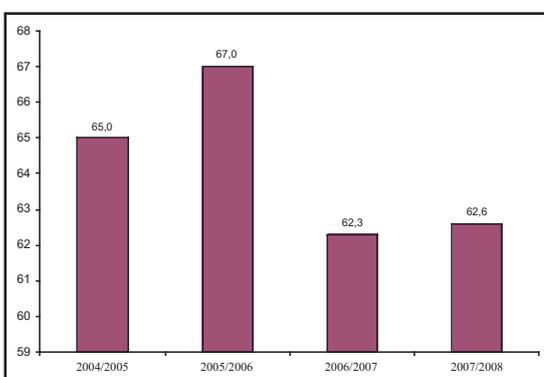
CAMPAGNE DE CACAO AU CONGO, GABON ET GUINÉE EQUATORIALE
(en milliers de tonnes)



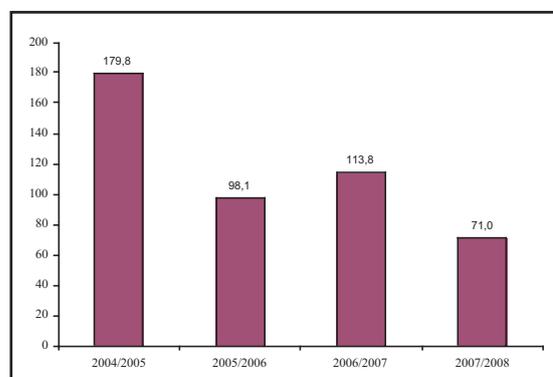
CAMPAGNE DE CAFÉ AU CONGO, GABON ET GUINÉE EQUATORIALE
(en milliers de tonnes)



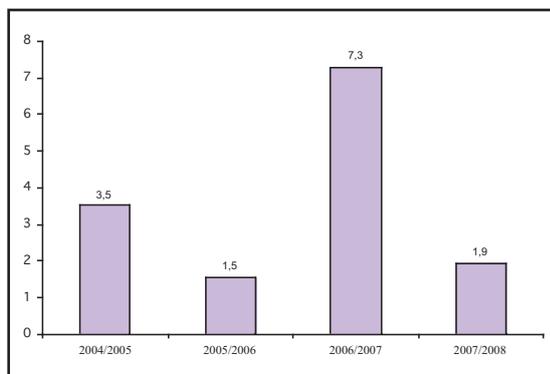
CAMPAGNE DE CAFÉ AU CAMEROUN
(en milliers de tonnes)



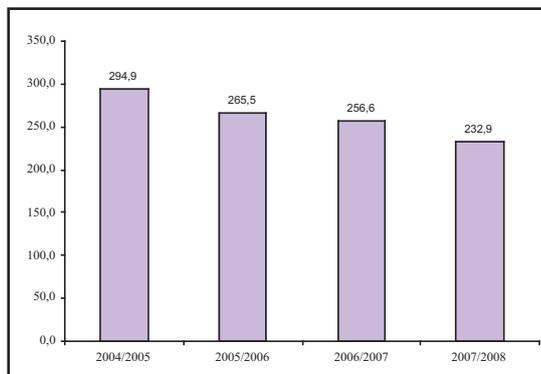
CAMPAGNE DE COTON GRAINE AU TCHAD
(en milliers de tonnes)



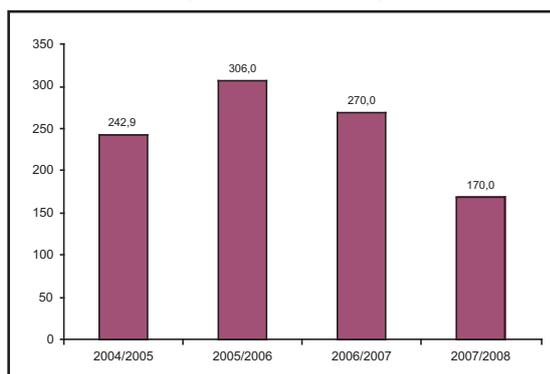
**PRODUCTION DE COTON-GRAINE
EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**
(en milliers de tonnes)



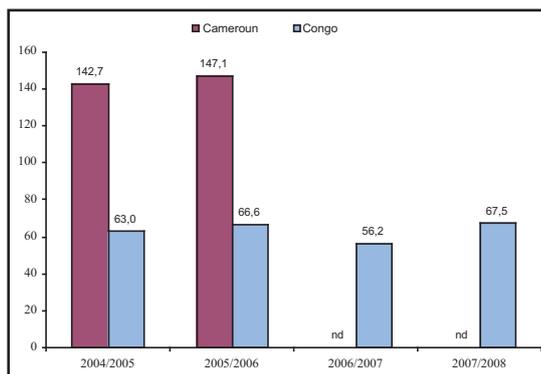
PRODUCTION DE BANANE AU CAMEROUN
(en milliers de tonnes)



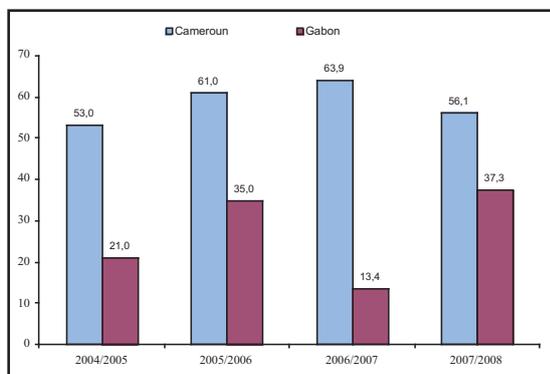
**PRODUCTION DE COTON-GRAINE
AU CAMEROUN**
(en milliers de tonnes)



**PRODUCTION DE SUCRE BRUT
AU CAMEROUN ET AU CONGO**
(en milliers de tonnes)



**CAMPAGNE DE CAOUTCHOUC
AU CAMEROUN ET AU GABON**
(en milliers de tonnes)

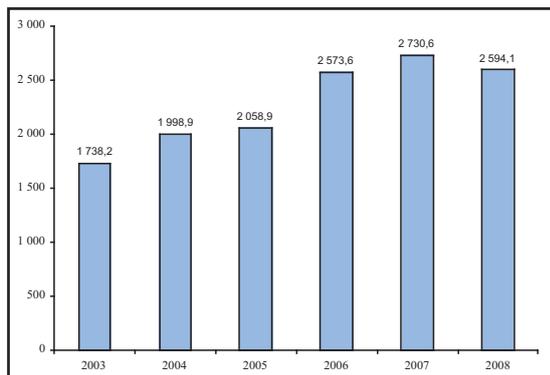


BOIS

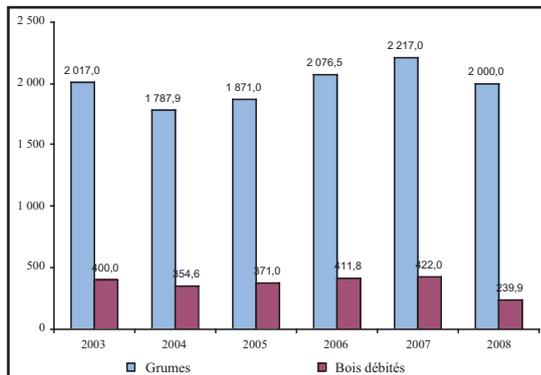
	Données définitives						Variations en % (2)/(1)
	2003	2004	2005	2006	2007 (1)	2008 (2)	
CAMEROUN							
BOIS DIVERS							
Production de grumes (en milliers de m ³)	1 738,2	1 998,9	2 058,9	2 573,6	2 730,6	2 594,1	- 5,0
Exportations (en milliers de tonnes)	781,2	928,5	832,8	996,8	1 378,8	1 240,9	- 10,0
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
BOIS DIVERS (en milliers de m³)							
Production	524,5	584,9	530,0	710,0	630,9	630,6	0,0
Grumes	478,5	513,4	454,4	624,9	538,0	554,7	3,1
Sciages	46,0	71,5	75,6	85,1	92,9	76,0	- 18,2
Exportations	276,2	239,4	197,3	263,5	270,7	224,6	- 17,0
Grumes	224,8	195,0	144,4	192,3	189,1	163,0	- 13,8
Sciages	51,5	44,4	52,9	71,3	81,6	61,6	- 24,4
CONGO							
BOIS tropicaux et semis oeuvrés							
Production (en milliers de m ³)	1 694,6	1 647,6	1 609,9	1 622,6	1 679,4	1 343,5	- 20,0
Grumes	1 350,4	1 448,0	1 369,2	1 354,3	1 354,9	1 083,9	- 20,0
Sciages	344,2	199,6	240,7	268,4	324,5	259,6	- 20,0
Exportations (en milliers de m ³)	879,0	1 001,4	872,0	821,0	748,2	700,9	- 6,3
Grumes	737,9	844,0	709,7	632,7	522,5	518,9	- 0,7
Sciages	141,1	157,3	162,2	188,3	225,7	182,0	- 19,4
EUCALYPTUS							
Production (en milliers de tonnes)	61,2	0,0	0,0	163,2	248,6	263,0	5,8
Exportations (en milliers de tonnes)	70,2	5,0	17,7	135,3	263,7	216,1	- 18,0
GABON							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m ³)	2 417,0	2 142,5	2 242,0	2 488,3	2 639,0	2 239,9	- 15,1
Grumes	2 017,0	1 787,9	1 871,0	2 076,5	2 217,0	2 000,0	- 9,8
Bois débités	400,0	354,6	371,0	411,8	422,0	239,9	- 43,1
Exportations (en milliers de m ³)	2 217,0	2 022,0	2 123,0	2 318,0	2 466,1	1 900,0	- 23,0
Grumes	1 717,0	1 522,0	1 593,0	1 768,0	1 938,1	1 645,0	- 15,1
Sciages	500,0	500,0	530,0	550,0	528,0	255,0	- 51,7
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et BOIS DIVERS (en milliers de m³)							
Production.....	528,5	513,5	558,3	562,9	675,0	573,8	- 15,0
Exportations.....	531,0	528,7	460,8	460,6	547,3	439,4	- 19,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

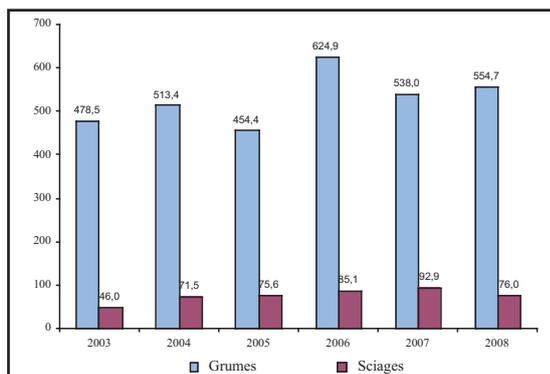
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU CAMEROUN (en milliers de tonnes)



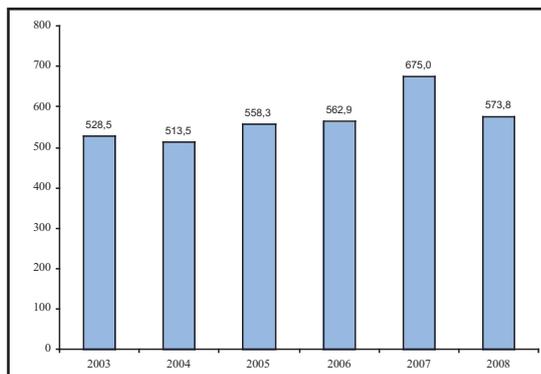
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU GABON (en milliers de tonnes)



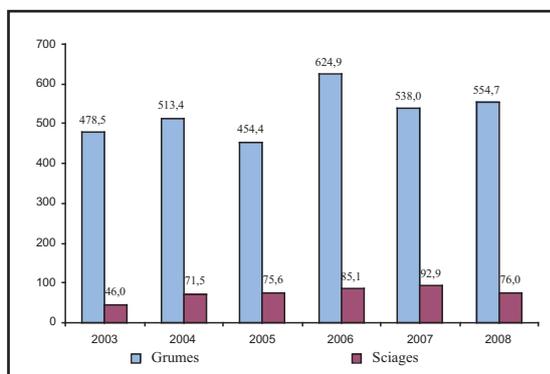
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (en milliers de tonnes)



PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX EN GUINÉE EQUATORIALE (en milliers de tonnes)



PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU CONGO (en milliers de tonnes)



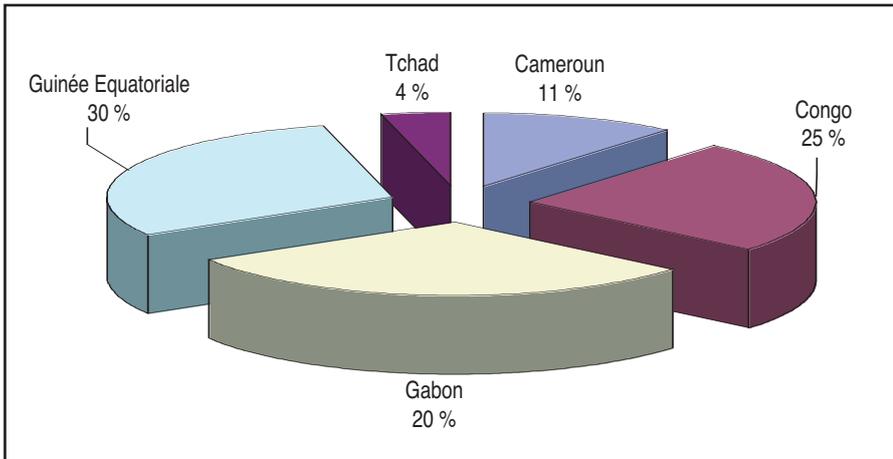
ACTIVITES PETROLIERES ET MINIERES

	Données définitives						Variations en % (2)/(1)
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
CAMEROUN							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	4 946,2	4 536,9	4 179,7	4 428,6	4 391,1	4 263,3	- 2,9
- Exportations.....	4 598,9	4 337,5	3 984,0	4 238,3	4 191,1	3 990,8	- 4,8
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	56,8	80,2	72,4	67,7	70,4	74,8	6,2
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	332,7	354,2	383,3	415,5	417,7	377,2	- 9,7
- Exportations.....	332,7	354,2	383,3	415,5	417,7	377,2	- 9,7
Or (en kg)							
- Production.....	3,0	13,3	10,4	15,0	12,5	37,1	196,5
- Exportations.....	3,0	13,3	10,4	15,0	12,5	37,1	196,5
CONGO							
Pétrole brut (en 1000 T)							
- Production.....	11 163,1	11 209,0	12 646,1	13 332,4	11 032,1	11 704,3	6,1
- Exportations.....	10 930,0	10 642,1	12 093,9	12 676,1	10 284,6	11 107,8	8,0
GABON							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	13 503,0	13 483,0	13 298,3	11 902,0	12 128,0	11 818,4	- 2,6
- Exportations.....	12 591,0	12 847,0	12 570,3	11 202,0	11 306,7	10 894,7	- 3,6
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production.....	2 000,1	2 523,0	2 753,0	2 950,0	3 333,8	3 247,8	- 2,6
- Exportations.....	1 989,0	2 494,0	2 750,0	2 946,8	3 292,8	3 199,1	- 2,8
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	13 303,5	17 558,5	17 915,1	17 088,1	17 456,6	17 397,1	- 0,3
- Exportations.....	13 162,5	17 382,9	17 915,1	17 088,1	17 456,6	17 397,1	- 0,3
Méthanol (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	769,8	1 152,9	1 490,2	1 644,4	3 339,8	4 724,1	41,4
TCHAD							
Pétrole (en 1000 T)							
- Production.....	1 708,1	8 746,6	8 741,6	7 872,0	7 280,3	6 465,2	- 11,2
- Exportations.....	1 192,3	8 517,1	8 786,8	7 771,3	7 312,4	6 465,2	- 11,6
ENSEMBLE CEMAC							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	44 623,9	55 534,0	56 780,8	54 623,1	52 288,1	51 648,2	- 1,2
- Exportations.....	42 474,6	53 726,6	55 350,1	52 975,7	50 551,3	49 855,5	- 1,4
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production.....	2 000,1	2 523,0	2 753,0	2 950,0	3 333,8	3 247,8	- 2,6
- Exportations.....	1 989,0	2 494,0	2 750,0	2 946,8	3 292,8	3 199,1	- 2,8
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	56,8	80,2	72,4	67,7	70,4	74,8	6,2
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	332,7	354,2	383,3	415,5	417,7	377,2	- 9,7
- Exportations.....	332,7	354,2	383,3	415,5	417,7	377,2	- 9,7
Or (en kg)							
- Production.....	3,0	13,3	10,4	15,0	12,5	37,1	196,5
- Exportations.....	3,0	13,3	10,4	15,0	12,5	37,1	196,5
Méthanol (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	769,8	1 152,9	1 490,2	1 644,4	3 339,8	4 724,1	41,4

Sources : Administrations nationales et BEAC

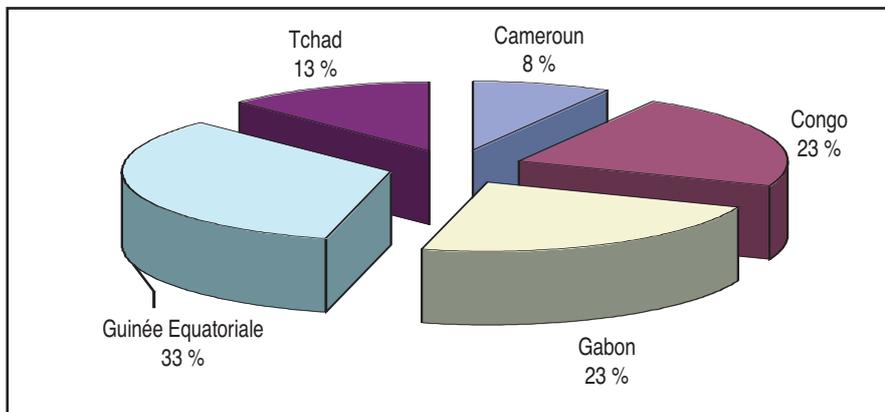


RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT DANS LA CEMAC EN 2003



Annexes

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT DANS LA CEMAC EN 2008



**PRINCIPAUX COURS MONDIAUX
DU CACAO, DU CAFE, DU COTON,
DU CAOUTCHOUC ET DU PETROLE BRUT**

ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON ET DU CAOUTCHOUC
(en moyenne mensuelle)

CACAO

	jan-08	fév-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	aoû-08	sep-08	oct-08	nov-08	déc-08
en dollar le kg	2,20	2,50	2,73	2,61	2,68	3,00	2,97	2,82	2,70	2,27	2,05	2,39
en francs CFA le kg	980,96	1 113,69	1 151,67	1 085,94	1 131,80	1 265,78	1 234,22	1 233,38	1 230,58	1 119,64	1 058,52	1 167,53

CAFE

	jan-08	fév-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	aoû-08	sep-08	oct-08	nov-08	déc-08
en dollar le kg	2,19	2,55	2,69	2,45	2,40	2,45	2,54	2,48	2,32	1,96	2,00	1,82
en francs CFA le kg	974,72	1 131,9	1 134,35	1 021,81	1 012,12	1 035,27	1 056,70	1 086,96	1 060,54	963,61	1 030,87	887,18

COTON

	jan-08	fév-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	aoû-08	sep-08	oct-08	nov-08	déc-08
en dollar le kg	1,62	1,66	1,81	1,66	1,63	1,70	1,70	1,72	1,62	1,37	1,21	1,22
en francs CFA le kg	719,78	736,09	764,68	692,29	688,81	715,97	708,87	753,66	740,70	676,77	624,27	596,22

CAOUTCHOUC

	jan-08	fév-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	aoû-08	sep-08	oct-08	nov-08	déc-08
en dollar le kg	2,64	2,81	2,81	2,85	3,07	3,32	3,22	2,95	2,88	1,94	1,71	1,23
en francs CFA le kg	1 178,39	1 251,13	1 186,73	1 188,07	1 292,53	1 400,12	1 337,93	1 291,63	1 315,26	952,97	882,68	600,84

Source: BEAC

**EVOLUTION DES PRINCIPAUX PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS
(en FCFA)**

CAFE

	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Cameroun					
- café robusta	325-375	355-410	360-420	370-430	370-430
Republique Centrafricaine					
- café	41	96	125	140	143,1
Congo					
- café robusta	115	115	115	115	nd
- café arabica	230	230	230	230	nd
Gabon					
- qualité courante	400	400	400	450	450
Guinée Equatoriale					
- café non décortiqué	200	200	200	200	nd

COTON

	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Cameroun					
- coton trié	192	190	170	175	175
- coton non trié	170	170	170	nd	
Republique Centrafricaine					
- coton blanc	150	150	152	152	152
- coton jaune	110	110	110	110	nd
Tchad					
- coton blanc	190	163	160	160	180

CACAO

	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Cameroun					
- grades 1 et 2	450-560	450-585	450-580	750-735	750-735
Congo					
- qualité supérieure	144	144	144	144	nd
Gabon					
- qualité supérieure	600	600	600	650	650
Guinée Equatoriale					
- grade 1	600	750	800	nd	nd

Source: BEAC

EVOLUTION DES COURS DU BRENT

Mois	Monnaie	Dollar le baril		Variation (en %)	FCFA le baril		Variation (en %)
		2007	2008		2007	2008	
Janvier		54,3	68,2	25,6	27 399	30 405	11,0
Février		57,8	66,6	15,3	28 989	29 616	2,2
Mars		60,6	68,1	12,4	30 023	28 783	- 4,1
Avril		67,4	110,2	63,5	32 701	45 890	40,3
Mai		67,5	123,9	83,7	32 764	52 257	59,5
Juin		71,3	133,0	86,6	34 861	56 115	61,0
Juillet		77,2	133,9	73,4	36 921	55 686	50,8
Août		70,8	113,8	60,8	34 092	49 869	46,3
Septembre		77,1	99,1	28,4	36 408	45 222	24,2
Octobre		82,9	72,8	- 12,1	38 203	35 866	- 6,1
Novembre		92,5	53,2	- 42,5	41 336	27 430	- 33,6
Décembre		91,5	41,6	- 54,5	41 171	20 280	- 50,7
Moyenne		72,6	90,4	24,5	34 572	39 785	15,1

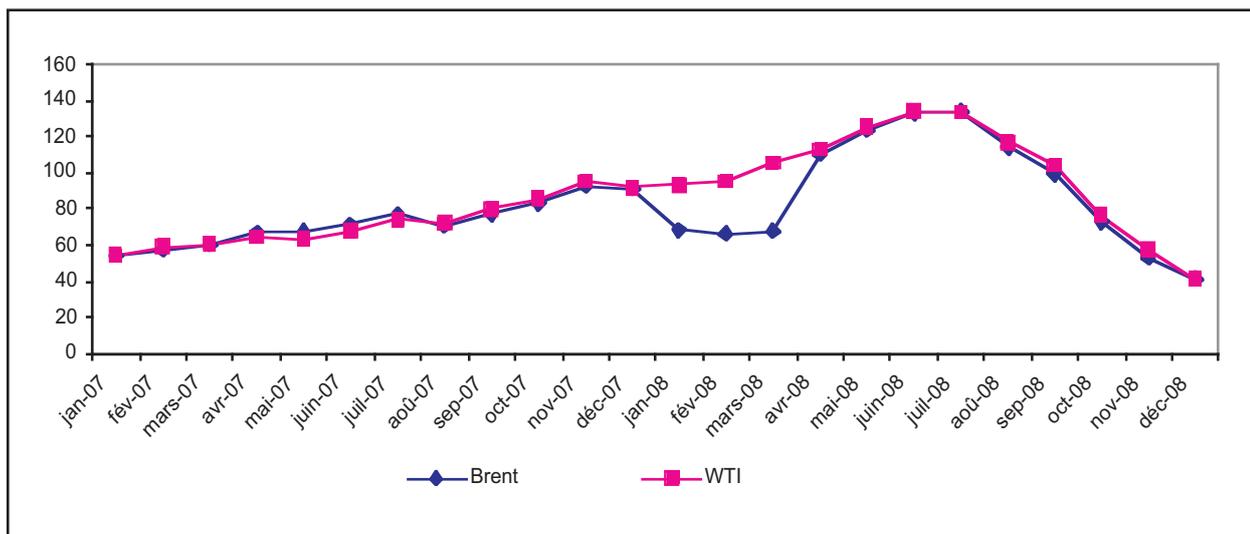
EVOLUTION DES COURS DU WTI

Mois	Monnaie	Dollar le baril		Variation (en %)	FCFA le baril		Variation (en %)
		2007	2008		2007	2008	
Janvier		54,5	93,0	70,6	27 505	41 435	50,6
Février		59,3	95,4	60,9	29 751	42 426	42,6
Mars		60,4	105,5	74,5	29 944	44 550	48,8
Avril		64,0	112,6	76,0	31 042	46 886	51,0
Mai		63,5	125,4	97,6	30 807	52 875	71,6
Juin		67,5	133,9	98,4	32 988	56 466	71,2
Juillet		74,1	133,4	79,9	35 448	55 477	56,5
Août		72,4	116,7	61,2	34 843	51 104	46,7
Septembre		79,9	104,1	30,3	37 720	47 525	26,0
Octobre		85,8	76,6	- 10,7	39 558	37 721	- 4,6
Novembre		94,8	57,3	- 39,5	42 336	29 526	- 30,3
Décembre		91,7	41,1	- 55,2	41 279	20 055	- 51,4
Moyenne		72,3	99,6	37,7	34 435	43 837	27,3

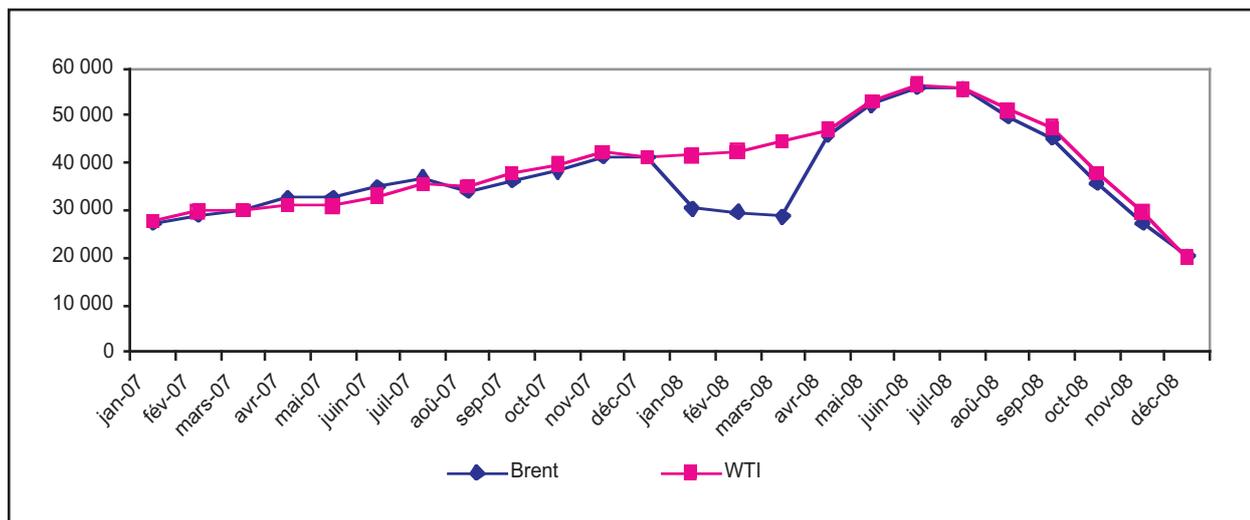
EVOLUTION DES COURS MOYENS DU PETROLE (BRENT ET CEMAC)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Brent	28,7	38,2	54,5	65,4	72,3	99,6
Cameroun (Kolé-Lokélé)	27,3	34,2	48,7	61,6	69,2	94,0
Congo (Djeno-Nkossa-Kitina)	28,4	34,7	49,2	59,8	66,6	93,0
Gabon (Rabi-Mandji)	28,5	35,8	49,5	61,4	68,2	92,4
Guinée Equatoriale	25,9	34,4	51,0	60,2	67,0	92,9
Tchad (Komé)	26,8	28,4	43,0	53,1	60,8	84,6

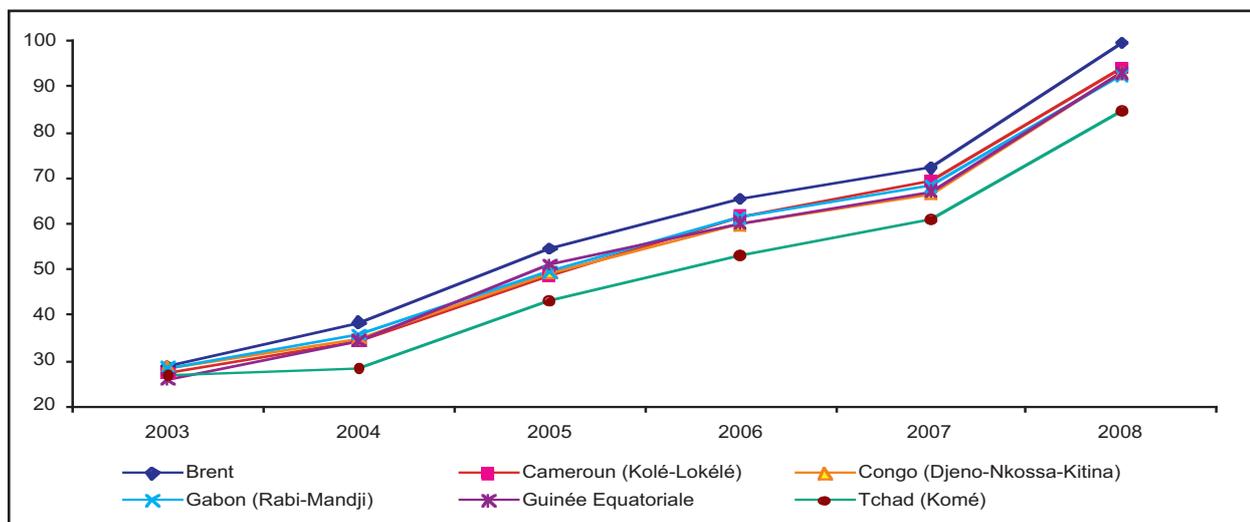
Evolution des cours de Brent et de WTI en dollars le baril



Evolution des cours de Brent et de WTI en F CFA le baril



Cours moyens du baril dans les pays de la CEMAC



**EVOLUTION DES INDICES COMPOSITES DES COURS DES MATIERES PREMIÈRES
EXPORTÉES PAR LA CEMAC**

Indice composite global (cours en dollars)

	2004	2005	2006	2007	2008	Var 08/07
Janvier	1,15	1,52	2,07	1,87	2,34	24,6 %
Février	1,14	1,56	1,97	1,98	2,34	18,5 %
Mars	1,22	1,81	2,04	2,07	2,42	17,3 %
Avril	1,16	1,70	2,24	2,20	3,64	65,6 %
Mai	1,27	1,61	2,24	2,20	4,04	83,7 %
Juin	1,18	1,76	2,20	2,31	4,33	87,3 %
Juillet	1,30	1,86	2,34	2,49	4,36	75,0 %
Août	1,44	2,04	2,34	2,30	3,77	63,6 %
Septembre	1,45	2,02	2,03	2,50	3,32	33,1 %
Octobre	1,63	1,89	1,90	2,66	2,51	- 5,5 %
Novembre	1,46	1,80	1,91	2,94	1,92	- 34,5 %
Décembre	1,36	1,84	2,02	2,93	1,59	- 45,8 %
moyenne annuelle	1,31	1,79	2,11	2,37	3,05	28,6 %

Source : BEAC

Indice composite global (cours en FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	Var 08/07
Janvier	0,84	1,07	1,58	1,33	1,46	9,4 %
Février	0,83	1,10	1,52	1,40	1,46	4,4 %
Mars	0,92	1,26	1,57	1,44	1,43	- 0,6 %
Avril	0,93	1,26	1,73	1,56	2,12	36,1 %
Mai	0,99	1,21	1,67	1,56	2,39	52,6 %
Juin	0,93	1,38	1,65	1,65	2,56	54,8 %
Juillet	1,03	1,47	1,75	1,74	2,54	46,0 %
Août	1,12	1,58	1,73	1,62	2,31	42,4 %
Septembre	1,10	1,56	1,51	1,72	2,12	23,3 %
Octobre	1,22	1,49	1,43	1,79	1,73	- 3,4 %
Novembre	1,04	1,45	1,41	1,91	1,39	- 27,4 %
Décembre	0,96	1,48	1,46	1,98	1,08	- 45,2 %
moyenne annuelle	0,99	1,36	1,59	1,64	1,88	14,6 %

Source : BEAC

Indice composite hors pétrole (cours en dollars)

	2004	2005	2006	2007	2008	Var 08/07
Janvier	1,40	1,37	1,39	1,75	2,09	19,7 %
Février	1,40	1,41	1,38	1,77	2,39	34,7 %
Mars	1,37	1,57	1,41	1,81	2,59	42,9 %
Avril	1,12	1,19	1,20	1,47	2,66	81,2 %
Mai	1,11	1,17	1,24	1,46	2,69	84,0 %
Juin	1,12	1,15	1,22	1,47	2,83	93,3 %
Juillet	1,12	1,13	1,24	1,55	2,90	87,2 %
Août	1,12	1,14	1,26	1,50	2,77	84,4 %
Septembre	1,12	1,18	1,25	1,58	2,66	68,8 %
Octobre	1,13	1,17	1,24	1,58	2,35	48,7 %
Novembre	1,17	1,17	1,27	1,58	2,19	38,6 %
Décembre	1,20	1,19	1,31	1,68	2,17	28,8 %
moyenne annuelle	1,20	1,24	1,28	1,60	2,53	57,8 %

Source : BEAC

Indice composite hors pétrole (cours en FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	Var 08/07
Janvier	1,03	0,97	1,11	1,29	1,31	0,0 %
Février	1,02	1,01	1,11	1,30	1,49	15,3 %
Mars	1,04	1,11	1,13	1,32	1,54	17,1 %
Avril	1,05	1,12	1,20	1,37	1,56	13,8 %
Mai	1,02	1,12	1,21	1,37	1,60	16,6 %
Juin	1,04	1,14	1,20	1,39	1,68	20,9 %
Juillet	1,04	1,13	1,19	1,43	1,70	18,8 %
Août	1,03	1,12	1,18	1,40	1,70	21,8 %
Septembre	1,01	1,13	1,17	1,44	1,71	18,4 %
Octobre	1,01	1,14	1,17	1,44	1,63	12,9 %
Novembre	1,00	1,16	1,20	1,40	1,59	13,3 %
Décembre	1,02	1,19	1,22	1,79	1,49	- 17,0 %
moyenne annuelle	1,03	1,11	1,17	1,41	1,58	12,2 %

Source : BEAC

**Indice composite des produits agricoles
(cours en dollars)**

	2004	2005	2006	2007	2008	Var 08/07
Janvier	1,34	1,22	1,50	1,57	1,96	24,8 %
Février	1,29	1,28	1,52	1,62	2,22	37,1 %
Mars	1,29	1,40	1,49	1,64	2,40	46,4 %
Avril	1,12	1,17	1,23	1,45	2,22	53,4 %
Mai	1,10	1,16	1,23	1,47	2,19	48,7 %
Juin	1,09	1,18	1,23	1,55	2,29	47,5 %
Juillet	1,06	1,16	1,28	1,65	2,31	40,4 %
Août	1,09	1,12	1,33	1,53	2,26	48,3 %
Septembre	1,05	1,10	1,32	1,57	2,15	36,3 %
Octobre	0,99	1,12	1,29	1,56	1,81	15,8 %
Novembre	1,01	1,12	1,32	1,60	1,70	6,6 %
Décembre	1,06	1,18	1,37	1,64	1,79	9,2 %
moyenne annuelle	1,13	1,18	1,34	1,57	2,11	34,2 %

Source : BEAC

**Indice composite des produits agricoles
(cours en FCFA)**

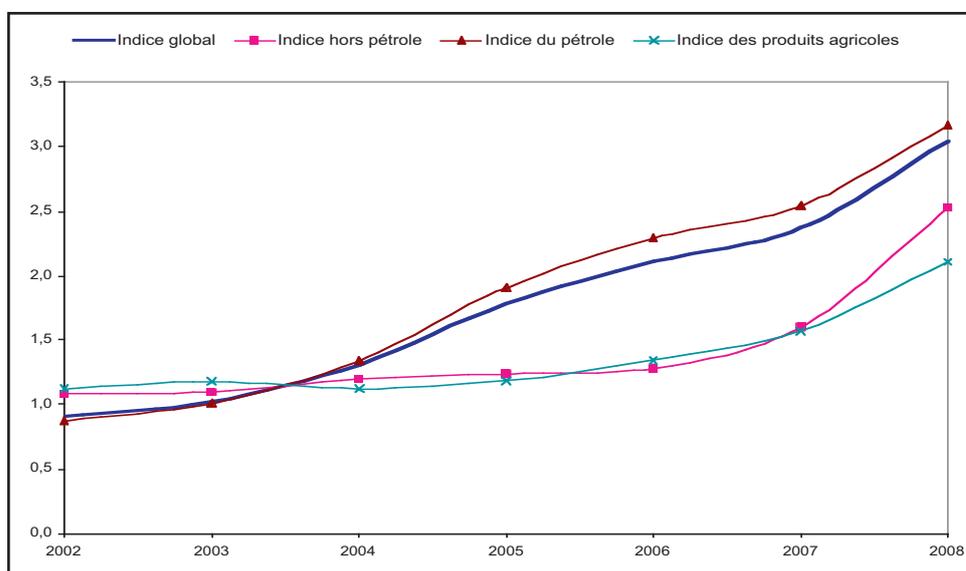
	2004	2005	2006	2007	2008	Var 08/07
Janvier	0,99	0,88	1,14	1,11	1,23	10,7 %
Février	0,96	0,93	1,17	1,14	1,39	22,1 %
Mars	0,99	1,00	1,14	1,14	1,43	25,4 %
Avril	0,97	1,02	1,08	1,14	1,30	14,6 %
Mai	0,92	1,01	1,04	1,14	1,30	13,6 %
Juin	0,94	1,07	1,05	1,20	1,36	13,5 %
Juillet	0,91	1,02	1,07	1,23	1,35	9,8 %
Août	0,92	0,95	1,08	1,16	1,40	20,6 %
Septembre	0,87	0,96	1,09	1,19	1,38	16,0 %
Octobre	0,80	0,99	1,07	1,15	1,26	9,3 %
Novembre	0,80	1,03	1,08	1,13	1,23	9,0 %
Décembre	0,85	1,06	1,10	1,17	1,23	5,3 %
moyenne annuelle	0,91	0,99	1,09	1,16	1,32	14,1 %

Source : BEAC

**INDICES COMPOSITES DES COURS DES PRINCIPLES MATIERES PREMIERES
PRODUITES PAR LES PAYS DE LA CEMAC**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Indice global	0,91	1,02	1,31	1,79	2,11	2,37	3,05
Indice hors pétrole	1,08	1,10	1,20	1,24	1,28	1,60	2,53
Indice du pétrole	0,87	1,01	1,34	1,91	2,29	2,54	3,17
Indice des produits agricoles	1,12	1,18	1,13	1,18	1,34	1,57	2,11

**INDICES COMPOSITES DES COURS DES PRINCIPLES MATIERES PREMIERES
PRODUITES PAR LES PAYS DE LA CEMAC**



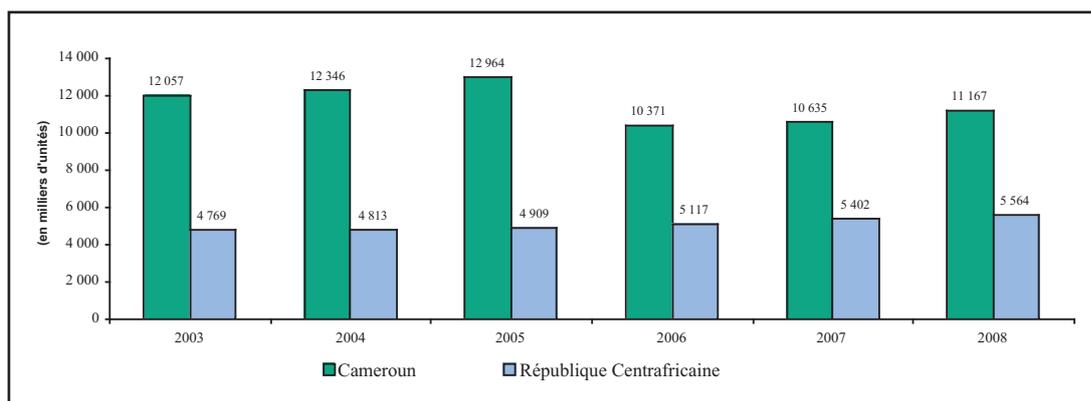
ELEVAGE

ELEVAGE DANS LES PAYS DE LA CEMAC

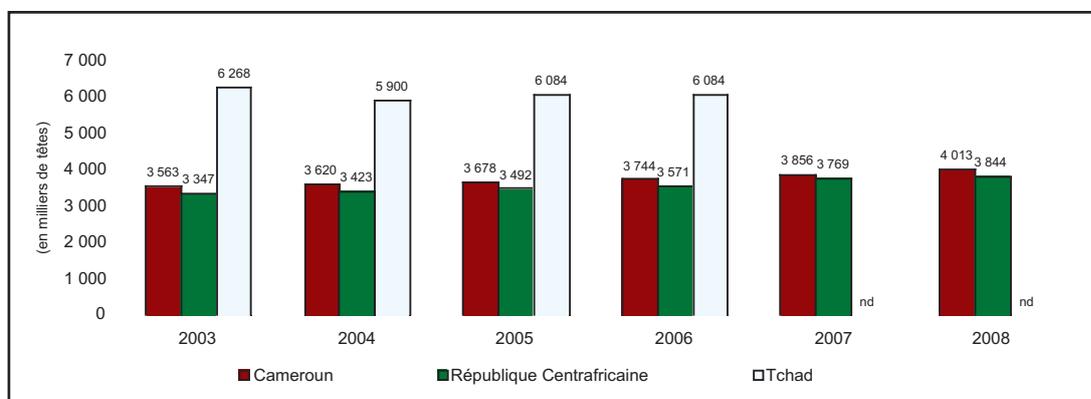
	2003	2004	2005	2006	2007	2008
ÉLEVAGE (en milliers de têtes)						
CAMEROUN						
Bovins	3 563	3 620	3 678	3 744	3 856	4 013
Ovins	2 386	2 451	2 517	2 587	2 665	2 758
Caprins	2 699	2 772	2 847	2 932	3 020	3 105
Porcins	538	553	567	583	599	628
Volailles (en milliers d'unités)	12 057	12 346	12 964	10 371	10 635	11 167
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE						
Bovins	3 347	3 423	3 492	3 571	3 769	3 844
Ovins	259	272	279	293	317	327
Caprins	3 087	3 260	3 319	3 508	3 856	3 972
Porcins	771	805	817	852	914	932
Volailles (en milliers d'unités)	4 769	4 813	4 909	5 117	5 402	5 564
TCHAD						
Bovins	6 268	5 900	6 084	6 084	nd	nd
Ovins + Caprins	8 099	7 931	8 015	8 015	nd	nd
Porcins	81	67	74	74	nd	nd
Equins	267	267	267	267	nd	nd
Camelins	1 283	1 283	1 283	1 283	nd	nd
Asins	303	303	303	303	nd	nd
ENSEMBLE CEMAC						
Bovins	13 178	13 311	13 069	13 399	nd	nd
Ovins + Caprins	16 530	16 686	16 976	17 336	nd	nd
Porcins	5 867	6 113	6 233	6 514	nd	nd
Equins	1 576	267	267	267	nd	nd
Camelins	18 109	1 283	1 283	1 283	nd	nd
Asins	303	303	303	303	nd	nd
Volailles (en milliers d'unités)	1 309	1 357	1 384	1 435	nd	nd

Sources: Administrations Nationales.

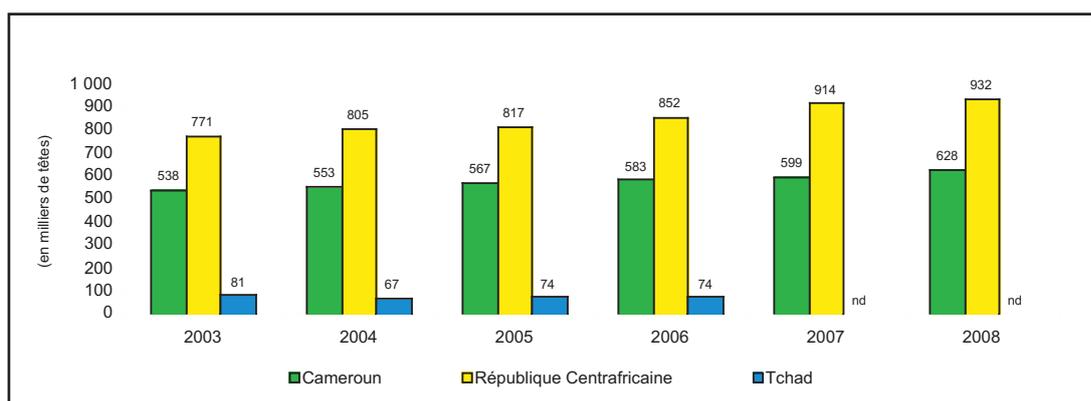
Evolution de l'aviculture au Cameroun et en République Centrafricaine



Evolution des bovins au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad



Evolution des porcins au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad



Annexes monétaires



SOMMAIRE DES ANNEXES MONÉTAIRES

TABLEAUX

- Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancement et utilisations	324
- Contreparties des ressources du système monétaire	325
- Ressources du système monétaire	325
- Avoirs extérieurs nets du système monétaire	326
- Créances nettes du système monétaire sur l'État.....	327
- Créances du système monétaire sur le reste de l'économie	328
- Position nette du Gouvernement vis-à-vis du système monétaire.....	329
- Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire.....	330
- Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque.....	332
- Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires.	333

GRAPHIQUES

- Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire.....	336
- Evolution des créances nettes sur l'État	336
- Evolution des crédits à l'économie.....	337
- Evolution de la monnaie fiduciaire	337
- Evolution de la monnaie scripturale	338
- Evolution de la quasi-monnaie.....	338

TABLEAUX

**PLAFONDS DES AVANCES AUX TRESORS NATIONAUX,
OBJECTIFS DE REFINANCEMENT AUX BANQUES ET UTILISATIONS**

(situation de fin de période, en millions de FCFA)

PAYS	2008										Taux d'utilisation au 31/12/08 (b) / (a) en %		
	2007		Décembre		Mars		Juin		Septembre			Décembre	
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/07	Utilisations au 31/12/07	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/08	Utilisations au 31/03/08	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/08	Utilisations au 30/06/08	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/08	Utilisations au 30/06/08	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/08	Utilisations au 30/09/08		Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/08 (a)	Utilisations au 31/12/08 (b)
A - CAMEROUN													
1 - Trésor	318 000	0	318 000	0	318 000	0	318 000	0	318 000	0	318 000	0	
2 - Banques	6 000	317	6 000	326	6 000	339	6 000	367	6 000	366	6 000	366	
B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE													
1 - Trésor	15 540	15 540	15 540	15 540	16 711	15 540	16 711	15 540	16 711	15 540	16 711	16 711	
2 - Banques	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0	
C - CONGO													
1 - Trésor	374 087	153 895	374 087	96 587	312 166	14 796	312 166	25 438	312 166	0	312 166	0	
2 - Banques	16 000	0	16 000	0	16 000	0	16 000	0	16 000	0	16 000	0	
D - GABON													
1 - Trésor	235 320	98 876	234 885	0	234 885	113 258	267 600	89 256	268 604	0	268 604	0	
2 - Banques	2 000	0	2 000	0	2 000	0	2 000	0	2 000	0	2 000	0	
E - GUINEE EQUATORIALE													
1 - Trésor	154 705	0	154 705	0	461 705	249 651	461 705	0	461 705	0	461 705	0	
2 - Banques	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	
F - TCHAD													
1 - Trésor	55 043	17 000	55 043	18 200	55 043	18 200	152 286	21 601	152 286	21 601	152 286	21 601	
2 - Banques	20 000	3 114	20 000	3 600	20 000	4 000	15 000	5 000	15 000	2 500	15 000	2 500	
G - CEMAC													
1 - Trésor	1 152 695	285 311	1 152 260	130 327	1 398 510	411 445	1 528 468	151 835	1 529 472	38 312	1 529 472	38 312	
2 - Système bancaire	52 500	3 431	52 500	3 926	52 500	4 339	47 500	5 367	47 500	2 866	47 500	2 866	

SITUATION MONETAIRE (au sens large)

(En millions de Francs CFA)

1 - CONTREPARTIES DES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) (Situation consolidée de la BEAC, des BCM et des AIBE)

CREDIT INTERIEUR

Fin de période	Avoirs Extérieurs (nets)	CREANCES NETTES SUR L'ETAT			CREANCES SUR L'ECONOMIE				Total du crédit intérieur	Total des Contreparties
		Position nette du Gouvernement	Autres créances nettes sur l'Etat	Total	Inst. fin. non mon. (AIBN, IBL et IFNB)	Entreprises publiques non financières	Secteur privé	Total		
2006	4 852 118	- 1 787 552	- 181 946	- 1 969 498	47 468	167 911	1 804 044	2 019 423	49 925	4 902 043
2007	6 337 802	- 2 742 744	- 234 443	- 2 977 187	81 217	155 393	2 031 975	2 268 585	- 708 602	5 629 200
2008	7 780 282	- 3 928 153	- 245 301	- 4 173 454	90 515	221 200	2 560 885	2 872 600	- 1 300 854	6 479 428
2006 Mars	3 492 678	- 796 887	- 204 453	- 1 001 340	35 575	164 590	1 690 934	1 891 099	889 759	4 382 437
Juin	4 074 322	- 1 208 556	- 167 300	- 1 375 856	38 951	150 050	1 685 940	1 874 941	499 085	4 573 407
Septembre	4 651 526	- 1 558 921	- 212 665	- 1 771 586	41 153	129 053	1 752 047	1 922 253	150 667	4 802 193
Décembre	4 852 118	- 1 787 552	- 181 946	- 1 969 498	47 468	167 911	1 804 044	2 019 423	49 925	4 902 043
2007 Mars	5 134 257	- 1 896 916	- 244 129	- 2 141 045	67 991	162 743	1 825 215	2 055 949	- 85 096	5 049 161
Juin	5 305 862	- 2 195 844	- 214 952	- 2 410 796	66 737	167 692	1 950 441	2 184 870	- 225 926	5 079 936
Septembre	5 554 827	- 2 249 006	- 280 302	- 2 529 308	70 040	188 997	2 042 260	2 301 297	- 228 011	5 326 816
Décembre	6 337 802	- 2 742 744	- 234 443	- 2 977 187	81 217	155 393	2 031 975	2 268 585	- 708 602	5 629 200
2008 Janvier	5 772 988	- 2 369 652	- 256 605	- 2 626 257	76 192	139 547	2 064 977	2 280 716	- 345 541	5 427 448
Février	5 729 432	- 2 302 644	- 248 498	- 2 551 142	75 933	147 457	2 079 921	2 303 311	- 247 831	5 481 602
Mars	5 990 169	- 2 641 974	- 249 774	- 2 891 748	83 123	162 703	2 171 539	2 417 365	- 474 383	5 515 786
Avril	6 096 367	- 2 447 902	- 250 598	- 2 698 500	103 252	173 718	2 156 979	2 433 949	- 264 551	5 831 816
Mai	6 177 533	- 2 274 946	- 245 534	- 2 520 480	221 458	166 081	1 982 495	2 370 034	- 150 446	6 027 087
Juin	6 396 917	- 2 630 531	- 253 380	- 2 883 911	245 629	175 607	2 071 993	2 493 229	- 390 682	6 006 235
Juillet	6 526 276	- 2 613 685	- 266 520	- 2 880 205	245 629	175 607	2 071 993	2 493 229	- 386 976	6 139 300
Aout	7 151 462	- 3 367 921	- 247 566	- 3 615 487	273 360	157 153	2 131 868	2 562 381	- 1 053 106	6 098 356
Septembre	7 416 033	- 3 437 942	- 236 458	- 3 674 400	281 534	151 624	2 128 123	2 561 281	- 1 113 119	6 302 914
Octobre	7 566 722	- 3 573 863	- 240 987	- 3 814 850	80 456	166 915	2 370 407	2 617 778	- 1 197 072	6 369 650
Novembre	7 359 574	- 3 665 224	- 256 697	- 3 921 921	80 355	205 016	2 475 118	2 760 489	- 1 161 432	6 198 142
Décembre	7 780 282	- 3 928 153	- 245 301	- 4 173 454	90 515	221 200	2 560 885	2 872 600	- 1 300 854	6 479 428

2 - RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE (Situation consolidée de la BEAC, des Banques et des CCP)

Fin de période	MON. FIDU- CIAIRE (hors BCM et AIBE)	MONNAIE SCRIPTURALE					Total disponi- bilités moné- taires (M1)	QUASI-MONNAIE			Disponibi- tés mon. et quasi- monétaires (M2)	Fonds propres	Alloca- tions de D.T.S	Autres postes nets	Total des res- sources
		BEAC	Banques	CCP	AIBE	Total		BCM	AIBE	Total Quasi- monnaie					
2006	1 087 970	63 132	1 638 345	10 852	3 530	1 715 859	2 803 829	1 271 818	9 455	1 281 273	4 085 102	937 597	54 562	- 175 218	4 902 043
2007	1 188 747	69 021	2 007 003	11 701	2 670	2 090 395	3 279 142	1 327 960	6 792	1 334 752	4 613 894	1 042 850	51 274	- 78 818	5 629 200
2008	1 454 329	76 011	2 478 965	11 534	7 099	2 573 609	4 027 938	1 441 479	7 011	1 448 490	5 476 428	1 216 029	52 865	- 265 894	6 479 428
2006 Mars	927 317	43 776	1 461 290	7 376	4 448	1 516 890	2 444 207	1 198 440	6 718	1 205 158	3 649 365	938 471	56 859	- 262 258	4 382 437
Juin	950 056	57 671	1 562 153	7 100	3 823	1 630 747	2 580 803	1 237 684	8 619	1 246 303	3 827 106	911 335	55 584	- 220 618	4 573 407
Septembre	1 012 798	68 141	1 601 910	8 582	3 147	1 681 780	2 694 578	1 236 845	9 311	1 246 156	3 940 734	934 680	55 703	- 128 924	4 802 193
Décembre	1 087 970	63 132	1 638 345	10 852	3 530	1 715 859	2 803 829	1 271 818	9 455	1 281 273	4 085 102	937 597	54 562	- 175 218	4 902 043
2007 Mars	1 040 921	70 190	1 744 809	12 033	3 219	1 830 251	2 871 172	1 283 122	8 096	1 291 218	4 162 390	1 008 622	54 164	- 176 015	5 049 161
Juin	1 037 677	75 625	1 797 615	11 770	3 139	1 888 149	2 925 826	1 278 636	6 924	1 285 560	4 211 386	1 003 329	53 605	- 188 384	5 079 936
Septembre	1 067 069	87 746	1 837 805	11 750	3 271	1 940 572	3 007 641	1 315 251	6 521	1 321 772	4 329 413	1 007 708	52 441	- 62 746	5 326 816
Décembre	1 188 747	69 021	2 007 003	11 701	2 670	2 090 395	3 279 142	1 327 960	6 792	1 334 752	4 613 894	1 042 850	51 274	- 78 818	5 629 200
2008 Janvier	1 117 725	74 945	1 999 125	11 694	2 687	2 088 451	3 206 176	1 356 683	6 806	1 363 489	4 569 665	1 111 935	51 243	- 305 396	5 427 447
Février	1 145 293	74 258	2 037 688	11 681	2 731	2 126 358	3 271 651	1 351 264	6 822	1 358 086	4 629 737	1 153 093	50 721	- 351 949	5 481 602
Mars	1 162 589	71 839	2 062 877	11 677	3 463	2 149 856	3 312 425	1 361 419	6 808	1 368 227	4 680 652	1 140 310	49 678	- 354 854	5 515 786
Avril	1 193 519	74 297	2 251 762	11 663	3 689	2 341 411	3 534 930	1 388 488	6 869	1 395 357	4 930 287	1 178 500	49 910	- 326 881	5 831 816
Mai	1 178 057	72 872	2 369 802	11 663	4 171	2 458 508	3 636 565	1 382 040	6 910	1 388 950	5 025 515	1 152 931	50 375	- 201 734	6 027 087
Juin	1 175 288	71 856	2 333 862	11 645	3 929	2 421 292	3 596 580	1 380 006	7 166	1 387 172	4 983 752	1 135 158	49 957	- 162 632	6 006 235
Juillet	1 198 061	71 110	2 434 846	11 612	4 690	2 522 258	3 720 339	1 402 885	7 216	1 410 101	5 130 440	1 139 903	49 594	- 211 843	6 108 094
Aout	1 224 966	64 372	2 419 286	11 601	4 532	2 499 791	3 724 777	1 405 454	7 207	1 412 661	5 137 438	1 145 608	50 980	- 235 670	6 098 356
Septembre	1 228 144	69 557	2 551 874	11 587	4 995	2 638 013	3 866 157	1 425 657	7 169	1 432 826	5 298 983	1 170 179	52 005	- 218 253	6 302 914
Octobre	1 310 080	71 607	2 384 934	11 587	7 865	2 475 993	3 786 073	1 449 513	7 058	1 456 571	5 242 644	1 174 752	55 726	- 103 472	6 369 650
Novembre	1 318 236	74 296	2 427 610	11 566	6 743	2 520 215	3 838 451	1 487 754	7 288	1 495 042	5 333 493	1 181 465	55 845	- 372 661	6 198 142
Décembre	1 454 329	76 011	2 478 965	11 534	7 099	2 573 609	4 027 938	1 441 479	7 011	1 448 490	5 476 428	1 216 029	52 865	- 265 894	6 479 428

AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)

Fin de période	AVOIRS EXTERIEURS DE LA BEAC										ENGAGEMENTS DE LA BEAC				ENGAGEMENTS EXTERIEURS DES BANQUES (BCM et AIBE)				Avoirs extérieurs nets du système monétaire
	OR	DTS	Position de réserve au FMI	Cpte d'opérat. (sol. créd)	Autres avoirs en devises	Total des avoirs extérieurs de la BEAC	Avoirs extérieurs bancaires (BCM et AIBE)		Recours crédits FMI	Autres engagements	Total	Dettes postale	Autres	Total	Avoirs extérieurs du système monétaire				
							Avoirs extérieurs bancaires (BCM et AIBE)	Total des avoirs extérieurs de la BEAC											
2006	56 363	11 410	1 449	4 165 936	263 460	4 498 618	629 738	104 633	11 824	116 457	6 281	153 500	159 781	4 852 118					
2004	66 907	3 493	1 514	3 686 732	1 627 236	5 385 882	1 300 402	81 900	28 059	109 959	4 944	233 579	238 523	6 337 802					
2008	12 219	3 583	1 647	7 238 048	138 799	7 394 296	739 090	78 419	42 119	120 538	4 944	227 622	232 566	7 780 282					
2006	56 217	4 656	1 481	2 922 827	247 942	3 233 123	675 603	262 585	13 069	275 654	6 281	134 113	140 394	3 492 678					
Juin	56 178	24 563	1 446	3 263 480	236 836	3 582 503	762 331	112 688	13 145	125 833	6 281	138 398	144 679	4 074 322					
Septembre	55 332	19 070	1 450	3 868 763	215 172	4 159 787	779 814	113 253	10 552	123 805	6 281	157 989	164 270	4 651 526					
Décembre	56 363	11 410	1 449	4 165 936	263 460	4 498 618	629 738	104 633	11 824	116 457	6 281	153 500	159 781	4 852 118					
2007	57 891	7 191	1 443	4 311 679	377 682	4 755 886	667 965	102 526	18 675	121 201	6 281	162 112	168 393	5 134 257					
Juin	56 091	5 448	1 468	4 599 652	375 977	5 038 636	586 738	96 366	13 583	109 949	6 281	203 282	209 563	5 305 862					
Septembre	61 143	5 959	1 436	3 550 986	1 611 728	5 231 252	626 780	87 027	19 642	106 669	4 944	191 592	196 536	5 554 827					
Décembre	66 907	3 493	1 514	3 686 732	1 627 236	5 385 882	1 300 402	81 900	28 059	109 959	4 944	233 579	238 523	6 337 802					
2008	72 934	9 686	1 513	3 630 589	1 628 222	5 342 944	771 664	80 881	29 192	110 073	4 944	226 603	231 547	5 772 988					
Janvier	74 910	7 838	1 497	3 614 952	1 655 359	5 354 555	704 582	78 848	41 768	120 616	4 944	204 145	209 089	5 729 432					
Mars	69 081	4 744	1 466	3 650 701	1 875 101	5 601 093	699 278	74 293	35 924	110 217	4 944	195 041	199 985	5 990 169					
Avril	65 503	4 765	1 475	3 611 036	1 879 163	5 561 942	847 555	74 641	39 403	114 044	4 944	194 142	199 086	6 096 367					
Mai	66 616	2 853	1 475	3 773 544	1 861 552	5 706 040	858 916	125 497	41 152	166 649	4 944	215 830	220 774	6 177 533					
Juin	69 132	2 661	1 462	4 105 176	1 911 149	6 089 580	767 026	68 838	41 469	110 307	4 944	344 438	349 382	6 396 917					
Juillet	68 915	9 391	1 464	4 172 657	1 935 358	6 187 785	786 333	73 963	38 883	112 846	4 944	330 052	334 996	6 526 276					
Août	66 463	9 256	1 587	4 007 655	2 519 095	6 604 056	936 603	75 868	36 253	112 121	4 944	272 132	277 076	7 151 462					
Septembre	73 593	6 383	1 536	4 273 143	2 566 258	6 920 913	872 420	74 459	33 493	107 952	4 944	264 404	269 348	7 416 033					
Octobre	67 362	6 440	1 737	5 330 766	1 666 706	7 073 011	902 440	79 390	26 789	106 179	4 944	297 606	302 550	7 566 722					
Novembre	75 188	5 286	1 741	5 661 931	1 142 495	6 886 642	850 480	78 730	25 775	104 505	4 944	268 099	273 043	7 359 574					
Décembre	12 219	3 583	1 647	7 238 048	138 799	7 394 296	739 090	78 419	42 119	120 538	4 944	227 622	232 566	7 780 282					

CREANCES NETTES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) SUR L'ÉTAT

(en millions de FCFA)

Fin de période	BANQUES (BCM & AIBE)											Total des créances nettes				
	BEAC					CREANCES					Dépôts de l'Etat		Créances nettes			
	ENGAGEMENTS					CREANCES										
	Court terme	Moyen terme	Crédit des sur IBL consolidés sur l'Etat	Total des créances	Encaisse du Trésor	Comptes créditeurs	Total des engagements	Créances nettes	Crédits du FMI et divers	Effets publics	Dettes postale		Autres	Total		
2006	401 567	0	53 216	454 783	105 293	2 290 739	2 396 032	-1 941 249	104 633	192 460	6 281	197 187	319 925	452 807	-132 882	-1 969 498
2007	367 113	0	76 753	443 866	178 167	2 597 182	2 775 349	-2 331 483	81 900	190 329	6 281	196 349	311 252	1 038 856	-727 604	-2 977 187
2008	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 786 088	3 946 988	-3 832 542	78 419	166 614	4 944	153 844	279 326	698 657	-419 331	-4 173 454
2006	561 547	0	67 960	629 507	66 436	1 639 833	1 706 269	-1 076 762	262 585	186 902	6 281	18 839	300 774	487 937	-187 163	-1 001 340
2007	527 767	0	65 501	593 268	79 343	1 803 922	1 883 265	-1 289 997	112 688	183 023	6 281	162 564	294 678	493 225	-198 547	-1 375 856
2008	553 642	0	53 954	607 596	87 032	2 188 146	2 275 178	-1 667 562	113 253	187 206	6 281	185 151	315 237	532 494	-217 257	-1 771 586
2009	401 567	0	53 216	454 783	105 293	2 290 739	2 396 032	-1 941 249	104 633	192 460	6 281	197 187	319 925	452 807	-132 882	-1 969 498
2010	409 276	0	74 883	484 159	102 405	2 437 086	2 539 491	-2 055 332	102 526	193 850	6 281	194 129	321 611	509 850	-188 239	-2 141 045
2011	434 692	0	75 535	510 227	145 834	2 624 416	2 770 250	-2 260 023	96 366	190 520	6 281	198 322	314 552	561 691	-247 139	-2 410 796
2012	397 310	0	75 806	473 116	143 691	2 625 634	2 769 325	-2 296 209	87 027	198 218	6 281	196 136	307 749	627 875	-320 126	-2 528 308
2013	367 113	0	76 753	443 866	178 167	2 597 182	2 775 349	-2 331 483	81 900	190 329	6 281	196 349	311 252	1 038 856	-727 604	-2 977 187
2014	416 115	0	77 181	493 296	164 569	2 681 314	2 845 883	-2 352 567	80 881	193 122	6 281	183 638	298 655	663 206	-354 551	-2 626 257
2015	370 713	0	77 059	447 772	153 836	2 659 668	2 813 504	-2 365 732	78 848	193 092	6 281	168 866	294 426	558 684	-264 258	-2 551 142
2016	343 519	0	77 318	420 837	147 631	2 983 682	3 081 323	-2 660 486	74 293	186 702	6 281	167 323	282 484	588 039	-305 555	-2 891 748
2017	345 438	0	77 189	422 627	165 099	2 721 788	2 886 887	-2 464 260	74 641	184 581	6 281	172 458	291 446	600 327	-308 881	-2 698 500
2018	428 680	0	77 151	505 831	168 996	2 520 965	2 689 961	-2 184 130	72 990	185 539	6 281	114 938	286 531	685 871	-409 340	-2 520 480
2019	163 214	0	77 410	240 624	190 186	2 681 453	2 881 639	-2 641 015	68 838	185 039	6 281	177 448	292 689	604 433	-311 734	-2 883 911
2020	237 196	0	77 838	315 034	190 964	2 753 019	2 943 983	-2 628 949	73 963	182 839	4 944	171 496	289 286	614 505	-325 219	-2 880 205
2021	200 845	0	77 714	278 559	190 691	3 426 860	3 617 551	-3 338 992	75 868	153 704	4 944	153 739	270 804	623 167	-352 363	-3 615 487
2022	153 155	0	75 017	228 172	206 015	3 414 406	3 620 421	-3 392 249	74 459	166 023	4 944	153 724	266 620	623 230	-366 610	-3 674 400
2023	125 641	0	75 405	201 046	162 272	3 533 808	3 696 080	-3 495 034	79 390	167 018	4 944	169 355	280 478	679 684	-399 206	-3 814 850
2024	113 759	0	75 366	189 125	185 571	3 615 700	3 801 271	-3 612 146	78 730	168 299	4 944	172 161	281 610	670 115	-388 505	-3 921 921
2025	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 786 088	3 946 988	-3 832 542	78 419	166 614	4 944	153 844	279 326	698 657	-419 331	-4 173 454

CREANCES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) SUR LE RESTE DE L'ECONOMIE

(en millions de FCFA)

Fin de périodes	REPARTITION SELON LA DUREE DU CREDIT										REPARTITION SELON LA NATURE DES BENEFICIAIRES										REFINANCEMENT DE LA BEAC												
	COURT TERME					MOYEN TERME					LONG TERME					INSTITUTIONS FINANCIERES NON MONETAIRES					Entreprises publ. non financières					Total des cré-dits à l'écono-mie				COURT TERME			
	Autres crédits		Crédits de cam-pagne			Autres crédits		Total			I.B.L.		A.I.B.N.E		I.F.N.B.		Total		Secteur privé		Total des cré-dits à l'écono-mie			BCM		AIBE		BCM		AIBE		Total des refinan-cements de la BEAC	
	Autres crédits	Total	Crédits de cam-pagne	Autres crédits	Total	Crédits de cam-pagne	Autres crédits	Total	Crédits de cam-pagne	Autres crédits	Total	I.B.L.	A.I.B.N.E	I.F.N.B.	Total	Entreprises publ.	non financières	Secteur privé	Total des cré-dits à l'écono-mie	BCM	AIBE	BCM	AIBE	BCM	AIBE	BCM	AIBE	BCM	AIBE	Total des refinan-cements de la BEAC			
2006	50 634	1 182 779	1 233 413	0	721 613	721 613	64 397	2 019 423	341	289	46 838	0	167 911	1 804 044	1 971 955	8 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 600				
2007	29 609	1 341 728	1 371 337	1 314	833 049	834 363	62 885	2 269 585	342	43	80 832	303 374	155 993	2 031 975	2 490 742	5 914	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 914				
2008	52 240	1 748 299	1 800 539	1 183	993 634	994 817	77 244	2 872 600	341	77	90 097	277 173	221 200	2 580 885	3 059 268	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000				
2006	58 193	1 202 498	1 260 691	0	568 066	568 066	62 382	1 891 089	342	19	35 214	0	164 590	1 690 934	1 855 524	17 742	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 342				
2007	51 679	1 204 627	1 256 306	0	556 265	556 265	62 370	1 874 941	342	13	38 596	455 768	150 050	1 685 940	2 291 768	22 090	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 090				
2008	55 922	1 120 169	1 176 091	0	681 498	681 498	64 664	1 922 253	342	74	40 737	301 982	129 053	1 732 047	2 183 092	15 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 500				
2007	56 038	1 184 065	1 240 103	0	745 310	745 310	70 536	2 055 949	341	92	67 558	0	162 743	1 825 215	1 987 968	8 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 500				
2008	50 785	1 270 324	1 321 109	0	787 920	787 920	75 841	2 184 870	341	208	66 188	302 657	167 692	1 950 441	2 420 790	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000				
2007	41 477	1 330 723	1 372 200	1 320	866 933	868 253	60 844	2 301 297	341	65	69 634	293 167	188 997	2 042 260	2 524 424	3 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500				
2008	29 609	1 341 728	1 371 337	1 314	833 049	834 363	62 885	2 269 585	342	43	80 832	290 189	155 993	2 031 975	2 477 557	5 914	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 914				
2008	34 060	1 341 768	1 375 828	1 521	839 180	840 701	64 187	2 280 716	342	44	75 806	0	139 547	2 064 977	2 204 524	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000				
2008	33 982	1 403 473	1 437 455	1 519	796 069	797 588	68 268	2 303 311	342	36	75 555	278 947	147 457	2 079 921	2 506 325	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000				
2008	40 278	1 486 407	1 526 685	1 561	819 549	821 110	69 570	2 417 365	342	12	82 769	276 884	162 703	2 171 539	2 611 126	3 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 600				
2008	41 868	1 451 889	1 493 757	1 559	867 473	869 032	71 160	2 433 949	342	16	102 894	265 939	173 718	2 156 979	2 596 636	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000				
2008	44 167	1 370 597	1 414 764	1 303	883 025	884 328	70 942	2 370 034	341	10	221 107	264 166	166 081	1 982 495	2 412 742	4 797	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 797				
2008	44 514	1 475 337	1 519 851	1 303	900 884	902 187	71 191	2 493 229	341	9	245 279	263 473	175 607	2 071 993	2 511 073	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000				
2008	46 872	1 482 270	1 479 142	1 299	905 009	906 308	76 573	2 462 023	341	20	247 532	258 821	147 648	2 066 482	2 472 951	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000				
2008	46 710	1 501 784	1 548 494	1 299	936 049	937 348	76 539	2 562 381	342	9	273 009	261 746	157 153	2 131 868	2 550 767	4 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 500				
2008	45 503	1 488 169	1 543 672	1 129	939 954	941 083	76 526	2 561 281	342	52	281 140	234 516	151 624	2 128 123	2 514 263	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000				
2008	58 769	1 536 173	1 594 942	1 127	945 012	946 139	76 697	2 617 778	342	94	80 020	245 426	166 915	2 370 407	2 782 748	3 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500				
2008	53 525	1 661 311	1 714 836	1 127	967 309	968 436	77 217	2 760 489	342	43	79 970	251 352	205 016	2 475 118	2 931 486	5 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 300				
2008	52 240	1 748 299	1 800 539	1 183	993 634	994 817	77 244	2 872 600	341	77	90 097	251 973	221 200	2 580 885	3 034 068	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000				

POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)

(en millions de francs CFA)

Fin de période	POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS DE LA BEAC										P.N.G. du FMI	P.N.G. VIS-A-VIS DES BANQUES	Total des P.N.G.			
	CREANCES					ENGAGEMENTS								Crédits du FMI ET divers	Dépôts du gouvernement	P.N.G vis-à-vis des banques
	Court terme	Moyen terme	Créances sur les IBL concédées sur l'Etat	Total des créances	Encaisse du Trésor	Compte créditeur	Total des engagements	P. N. G. vis-à-vis de la BEAC								
2006	401 567	0	53 216	454 783	105 293	2 283 469	2 388 762	-1 933 979	104 633	271 572	229 778	41 794	-1 787 552			
2007	367 113	0	76 753	443 866	178 167	2 590 309	2 768 476	-2 324 610	81 900	265 217	765 251	-500 034	-2 742 744			
2008	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 783 029	3 943 919	-3 829 473	78 419	225 268	402 367	-177 099	-3 928 153			
2006	561 547	0	67 960	629 507	66 436	1 624 697	1 691 133	-1 061 626	262 585	258 203	256 049	2 154	-796 887			
Juin	527 767	0	65 501	593 268	79 343	1 793 639	1 872 982	-1 279 714	112 688	253 411	294 941	-41 530	-1 208 556			
Septembre	553 642	0	53 954	607 596	87 032	2 178 422	2 265 454	-1 657 858	113 253	273 633	287 949	-14 316	-1 558 921			
Décembre	401 567	0	53 216	454 783	105 293	2 283 469	2 388 762	-1 933 979	104 633	271 572	229 778	41 794	-1 787 552			
2007	409 276	0	74 883	484 159	102 405	2 422 067	2 524 472	-2 040 313	102 526	277 645	236 774	40 871	-1 896 916			
Juin	434 692	0	75 535	510 227	145 834	2 614 922	2 760 756	-2 250 529	96 366	273 107	314 788	-41 681	-2 195 844			
Septembre	397 310	0	75 806	473 116	143 691	2 617 867	2 761 558	-2 288 442	87 027	269 176	316 767	-47 591	-2 249 006			
Décembre	367 113	0	76 753	443 866	178 167	2 590 309	2 768 476	-2 324 610	81 900	265 217	765 251	-500 034	-2 742 744			
2008	416 115	0	77 181	493 296	164 569	2 675 538	2 840 107	-2 346 811	80 881	255 536	359 258	-103 722	-2 369 652			
Janvier	370 713	0	77 059	447 772	153 836	2 653 190	2 807 026	-2 359 254	78 848	248 170	270 408	-22 238	-2 302 644			
Février	343 519	0	77 318	420 837	147 631	2 919 588	3 067 199	-2 646 362	74 293	236 630	306 535	-69 905	-2 641 974			
Mars	345 438	0	77 189	422 627	165 099	2 713 220	2 878 319	-2 455 882	74 641	247 047	313 898	-66 851	-2 447 902			
Avril	428 680	0	77 151	505 831	168 996	2 512 671	2 681 667	-2 175 836	72 990	243 902	415 902	-172 100	-2 274 946			
Mai	163 214	0	77 410	240 624	190 186	2 683 877	2 874 063	-2 633 439	68 838	238 500	304 430	-65 930	-2 630 531			
Juin	237 196	0	77 838	315 034	190 964	2 747 585	2 938 549	-2 623 315	73 963	243 177	307 310	-64 133	-2 613 685			
Juillet	200 845	0	77 714	278 559	190 691	3 421 213	3 611 904	-3 333 345	75 868	216 215	326 659	-110 444	-3 367 921			
Août	153 155	0	75 017	228 172	206 015	3 410 167	3 616 182	-3 388 010	74 459	213 819	338 210	-124 391	-3 437 942			
Septembre	125 641	0	75 405	201 046	162 272	3 530 367	3 692 639	-3 491 593	79 390	220 050	381 710	-161 660	-3 573 863			
Octobre	113 759	0	75 366	189 125	185 571	3 610 950	3 796 521	-3 607 396	78 730	232 677	369 235	-136 558	-3 665 224			
Novembre	113 759	0	75 366	189 125	185 571	3 610 950	3 796 521	-3 607 396	78 730	232 677	369 235	-136 558	-3 665 224			
Décembre	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 783 029	3 943 919	-3 829 473	78 419	225 268	402 367	-177 099	-3 928 153			

**EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT
ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE**
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								TOTAL GENERAL DES INTERVEN- TIONS	Volume des trans- actions interban- (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	GUICHET "A"				GUICHET "B"						
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Avances exceptionnelles garanties par des certi- ficats de placement	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à moyen terme irrévocables				
1. CAMEROUN											
DEC. 07	321	0	0	0	0	321	0	321	0	266 323	
JAN. 08	317	6	0	0	0	323	0	323	0	255 871	
FEV. 08	339	0	1 159	0	0	1 498	0	1 498	0	254 276	
MARS 08	340	5	0	0	0	345	0	345	0	248 485	
AVRIL 08	317	5	267	0	0	588	0	588	0	222 133	
MAI 08	321	1	0	0	0	322	0	322	4 000	223 661	
JUIN 08	321	5	0	0	0	326	0	326	3 000	215317	
JUILLET 08	336	6	1 129	0	0	1 471	0	1 471	0	217 678	
AOUT 08	348	0	0	0	0	348	0	348	2 000	194 677	
SEPT. 08	348	7	167	0	0	522	0	522	0	185 283	
OCT. 08	342	2	484	0	0	828	0	828	27 486	172 548	
NOV. 08	333	11	0	0	0	344	0	344	35 000	159 583	
DEC. 08	352	7	3 548	0	0	3 907	0	3 907	6 500	160 081	
2. REP. CENTRAFRICAINE											
DEC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 606	
JAN. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 897	
FEV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 648	
MARS 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 923	
AVRIL 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 350	
MAI 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 839	
JUIN 08	0	0	0	0	0	0	0	0	500	1 817	
JUILLET 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 661	
AOUT 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 371	
SEPT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 150	
OCT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	310	3 384	
NOV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	550	2 613	
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 087	
3. CONGO											
DEC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 710	
JAN. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 096	
FEV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188 862	
MARS 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 274	
AVRIL 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	176 583	
MAI 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 613	
JUIN 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	129 067	
JUILLET 08	0	0	2 129	0	0	2 129	0	2 129	0	126 258	
AOUT 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123 032	
SEPT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 234	
OCT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 419	
NOV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	231 120	
DEC. 08	0	0	3 871	0	0	3 871	0	3 871	0	208 549	

EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHE MONETAIRE

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA, sauf indications contraires)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								PLACEMENTS DES BANQUES & CCP AUPRES DE LA BEAC (appels d'offr. négatifs)	
	GUICHET "A"					TOTAL	GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTER- VENTIONS	Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)	
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except.ga ranties p/des cert.placem.	Intervention Ponctuelle (IP)	Avances au taux de pénalité		Crédits à M.T. irrévocabl.			
4. GABON										
DEC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78 742
JAN. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 807
FEV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 348
MARS 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 548
AVRIL 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 987
MAI 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 981
JUIN 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 263
JUILLET 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 401
AOUT 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87 302
SEPT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	134 105
OCT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 635
NOV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 858
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 727
5. GUINEE EQUATORIALE										
DEC. 07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 871
JAN. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 984
FEV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 552
MARS 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 210
AVRIL 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 167
MAI 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 258
JUIN 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	369 750
JUILLET 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	364 516
AOUT 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	316 129
SEPT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	209 133
OCT. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107 258
NOV. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 000
DEC. 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 097
6. TCHAD										
DEC. 07	3 173	0	0	0	0	3 173	0	3 173	0	4 839
JAN. 08	3 033	0	0	0	0	3 033	0	3 033	0	3 806
FEV. 08	3 000	0	0	0	0	3 000	0	3 000	0	1 690
MARS 08	3 435	0	0	0	0	3 435	0	3 435	0	1 613
AVRIL 08	3 693	0	0	0	0	3 693	0	3 693	2 000	3 750
MAI 08	3 718	166	0	0	0	3 884	120	4 003	0	1 823
JUIN 08	4 213	0	0	0	0	4 213	65	4 278	0	0
JUILLET 08	3 935	452	0	0	0	4 387	0	4 387	0	0
AOUT 08	3 226	0	0	0	0	3 226	0	3 226	0	1 065
SEPT. 08	4 950	0	0	0	0	4 950	0	4 950	0	1 633
OCT. 08	5 242	0	0	0	0	5 242	0	5 242	0	2 484
NOV. 08	5 607	0	150	0	0	5 757	0	5 757	0	1 350
DEC. 08	3 448	516	0	0	0	3 964	0	3 964	0	1 129
7. CEMAC										
DEC. 07	3 494	0	0	0	0	3 494	0	3 494	0	627 091
JAN. 08	3 350	6	0	0	0	3 356	0	3 356	0	544 461
FEV. 08	3 339	0	1 159	0	0	4 498	0	4 498	0	584 376
MARS 08	3 775	5	0	0	0	3 780	0	3 780	0	591 053
AVRIL 08	4 010	5	267	0	0	4 281	0	4 281	2 000	546 970
MAI 08	4 039	167	0	0	0	4 206	120	4 325	4 000	631 175
JUIN 08	4 534	5	0	0	0	4 539	65	4 604	3 500	806 214
JUILLET 08	4 271	458	3 258	0	0	7 987	0	7 987	0	795 514
AOUT 08	3 574	0	0	0	0	3 574	0	3 574	2 000	723 576
SEPT. 08	5 298	7	167	0	0	5 472	0	5 472	0	685 538
OCT. 08	5 584	2	484	0	0	6 070	0	6 070	27 796	592 728
NOV. 08	5 940	11	150	0	0	6 101	0	6 101	35 550	617 524
DEC. 08	3 800	523	7 419	0	0	11 742	0	11 742	6 500	629 670

EVOLUTION DES TAUX D'INTERET DE LA BEAC ET DES CONDITIONS DE BANQUE

(en pourcentage)

RUBRIQUES	02.12.03	20.01.05	16.09.05	03.03.06	27.05.06	09.06.06	01.09.06	10.10.06	11.12.06	13.03.07	14.06.07	03.07.08	23.10.08	18.12.08
19.01.05	15.09.05	02.03.06	26.03.06	08.06.06	31.08.06	09.10.06	10.12.06	12.03.07	13.06.07	02.07.08	22.10.08	17.12.08	31.12.08	
I - OPERATIONS DESTRESSORS (Hors Marché)														
. Taux des avances aux Trésors	6,00	5,75	5,50	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75
. Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
. Taux des dépôts spéciaux	1,95	1,70	1,60	1,55	Supprimé									
II - MARCHE MONETAIRE														
A- Injections de liquidités														
1- Guichet "A"														
. Taux des appels d'offres (TIAO)	6,00	5,75	5,50	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75
. Taux des prises en pension (TIPP)	7,80	7,50	7,25	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,25	7,25	6,50
. Taux des Intentions Ponctionnelles (TISIP)	7,80-15	7,50-15	7,25-15	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,25-12	7,25-12	6,5-12
. Taux des Avertissements/Certificats de Plac.(TACP)*	6,00	5,75	5,50	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75
. Taux de pénalité aux banques (TPB)	15,00	15,00	15,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00
2- Guichet "B"														
. Taux s/nouveaux crédits d'invest/productifs **	6,0000	5,7500	5,7500	5,7500	5,7500	5,7500	5,7500	5,7500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500
. Taux effectifs anciens CMT irrévocables	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35
B- Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)														
. Taux d'intérêt sur placements à 7 jours "TISP"	1,9500	1,7000	1,6000	1,5500	1,5500	1,5500	1,5500	1,5500	1,6500	1,7000	1,9500	2,2000	2,2000	1,3000
. Taux d'intérêt sur placements à 28 jours "TISP"	2,0125	1,7625	1,6625	1,6125	1,6125	1,6125	1,6125	1,6125	1,7125	1,7625	2,0125	2,2625	2,2625	1,3625
. Taux d'intérêt sur placements à 84 jours "TISP"	2,0750	1,8250	1,7250	1,6750	1,6750	1,6750	1,6750	1,6750	1,7750	1,8250	2,0750	2,3250	2,3250	1,4250
III - CONDITIONS DE BANQUE														
- Libres, avec 2 bornes :														
1. Taux débiteur maximum (TDM)**	18,00	18,00	17,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	Supprimé	Supprimé
2. Taux créditeur minimum (TCM)	5,00	5,00	4,75	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	3,25	3,25	3,25

* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial). Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial.

Le TIAO pondéré du deuxième trimestre 2007 est de 5,62500 %.

EVOLUTION DES COEFFICIENTS ET DU TAUX DE RÉMUNÉRATION DES RESERVES OBLIGATOIRES ⁽¹⁾
(en pourcentage)

RUBRIQUES	01.09.01	31.12.01	01.08.02	12.12.02	11.03.03	01.07.04	20.01.05	03.03.06	13.03.07	20.03.08	03.07.08	18.12.08
	30.12.01	31.07.02	11.12.02	10.03.03	30.06.04	19.01.05	02.03.06	12.03.07	19.03.08	02.07.08	17.12.08	31.12.08
I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES ⁽²⁾												
<i>- Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Guinée Equatoriale)</i>												
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	-	-	-	-	7,75	10,00	12,50	14,00	14,00	14,00
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	-	-	-	-	5,75	7,00	9,50	10,50	10,50	10,50
<i>- Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon)</i>												
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	1,00	2,50	3,50	6,00	7,75	7,75	7,75	7,75	10,25	11,75	11,75	11,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	0,50	1,50	2,50	4,00	5,75	5,75	5,75	5,75	8,25	9,25	9,25	9,25
<i>- Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad)</i>												
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	2,00	3,00	5,00	5,00	5,00	5,00	7,50	9,00	9,00	9,00
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	1,00	1,75	3,00	3,00	3,00	3,00	5,50	6,50	6,50	6,50
II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES	1,20	1,10	1,10	0,80	0,70	0,55	0,40	0,30	0,35	0,35	0,50	0,15

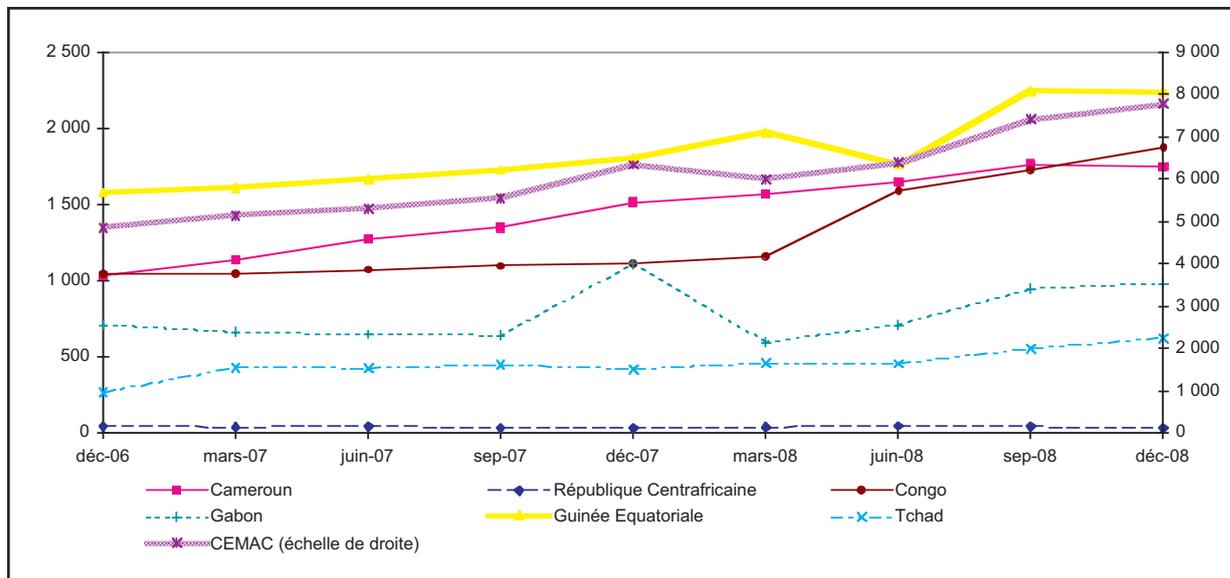
(1) A compter du 03 mars 2006, le classement des pays de la CEMAC a évolué passant de deux à trois groupes. Le Gouverneur a décidé, le 22 mai 2003, d'exempter les banques de la RCA de la constitution des réserves obligatoires.

(2) Le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UEMOA est le suivant, depuis le 16 mars 2004 : Bénin : 13 % ; Mali et Sénégal : 9 % ; Côte d'Ivoire et Niger : 5 % ; Burkina, Guinée Bissau et Togo : 3 %.

Ets financiers 5 % depuis l'institution des RO en octobre 1993.

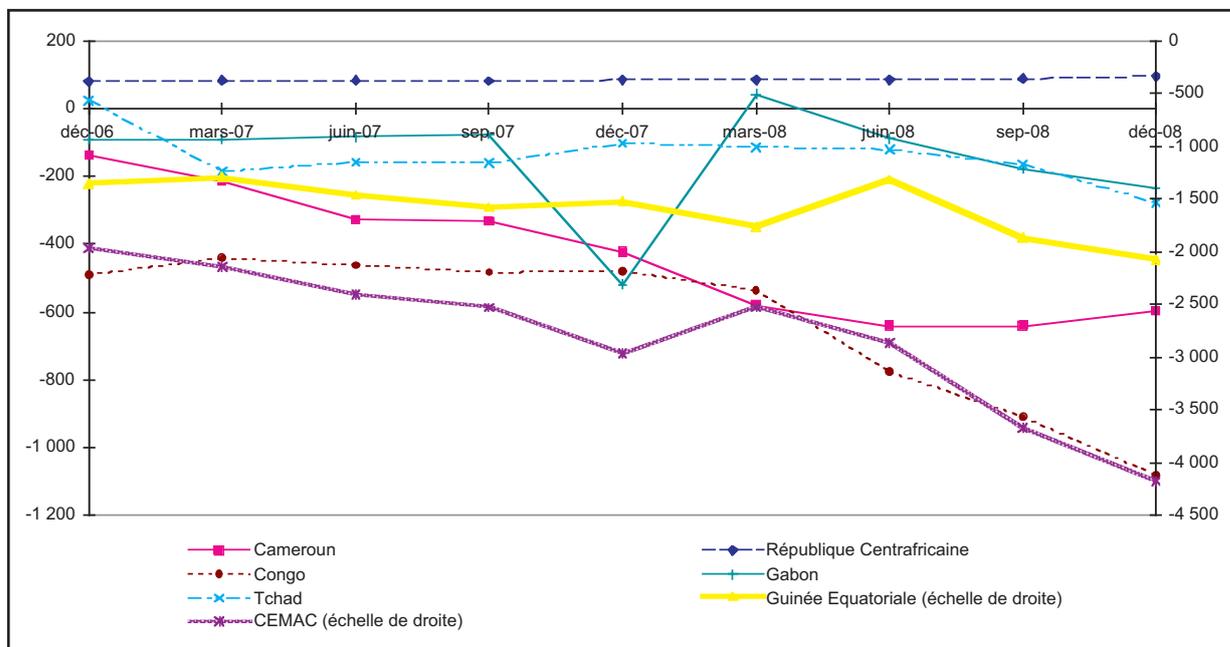
GRAPHIQUES

EVOLUTION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE



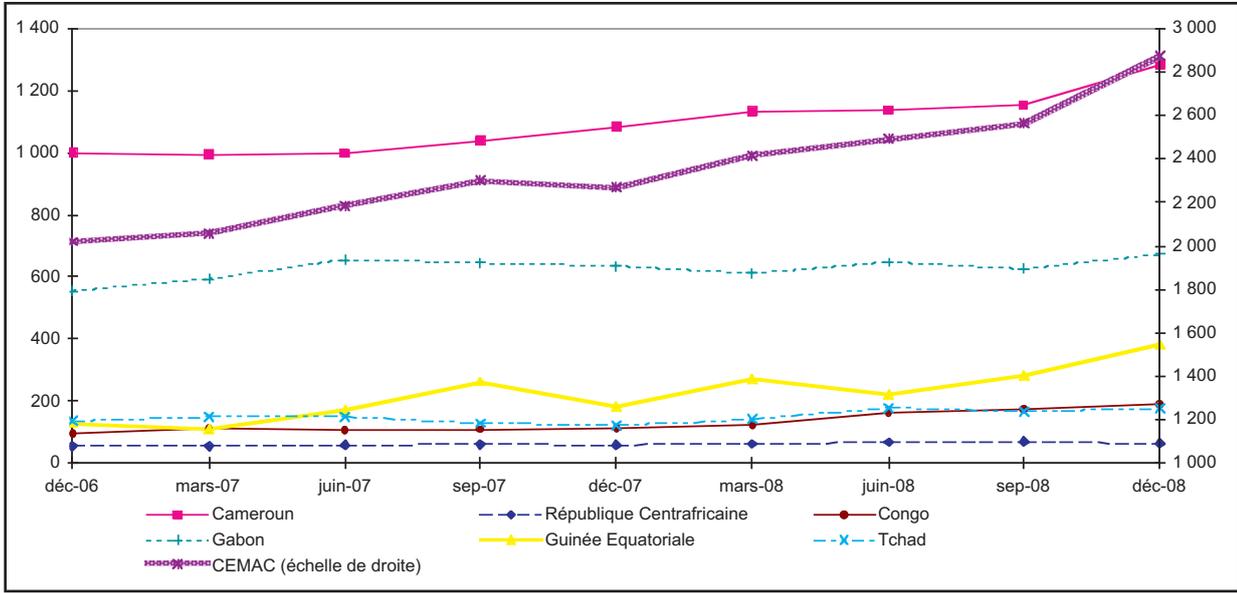
En milliards de FCFA

EVOLUTION DES CREANCES NETTES SUR LES ETATS



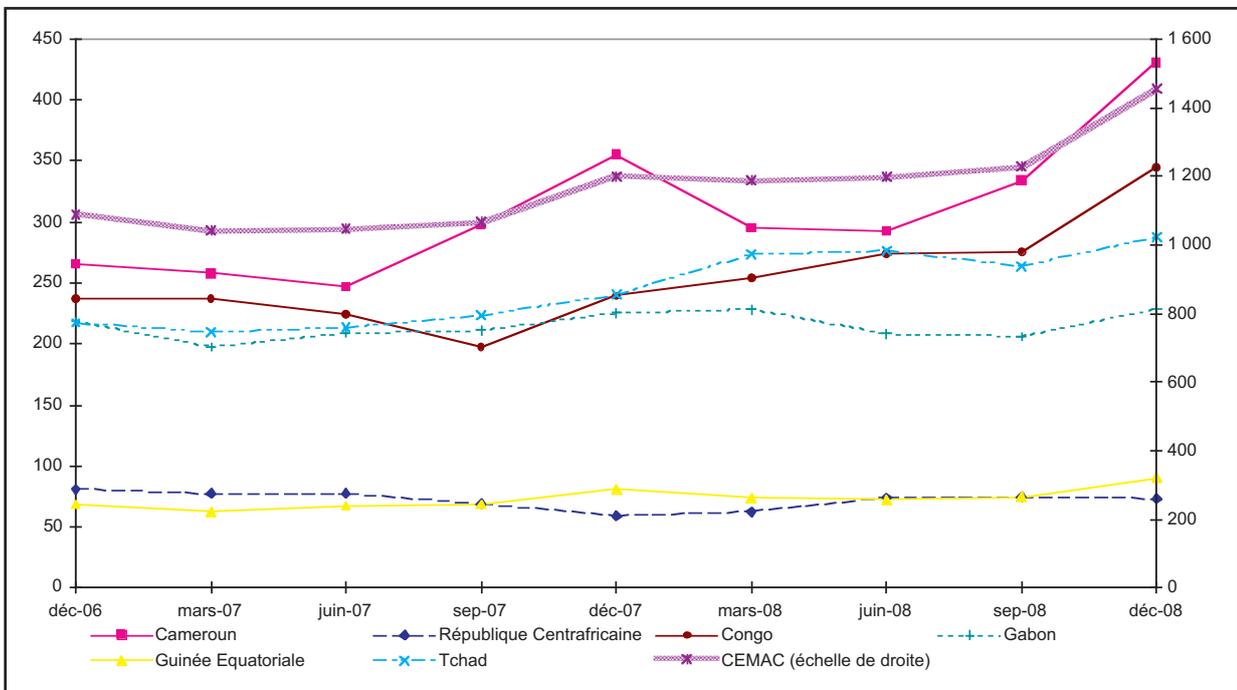
En milliards de FCFA

EVOLUTION DES CREDITS A L'ECONOMIE



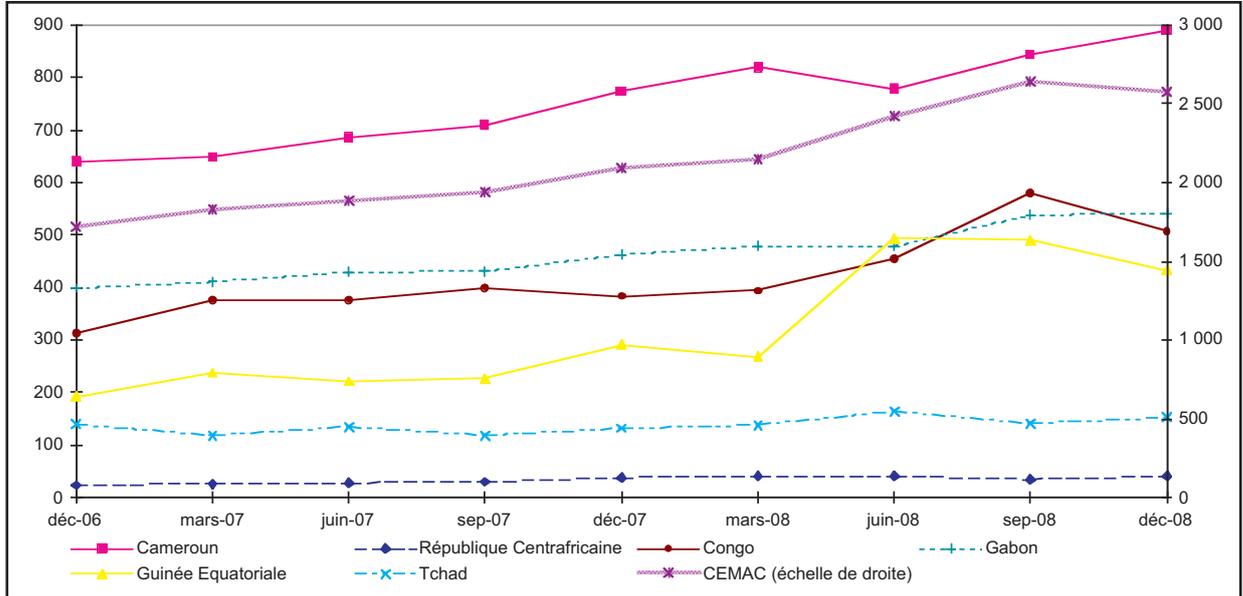
En milliards de FCFA

EVOLUTION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE



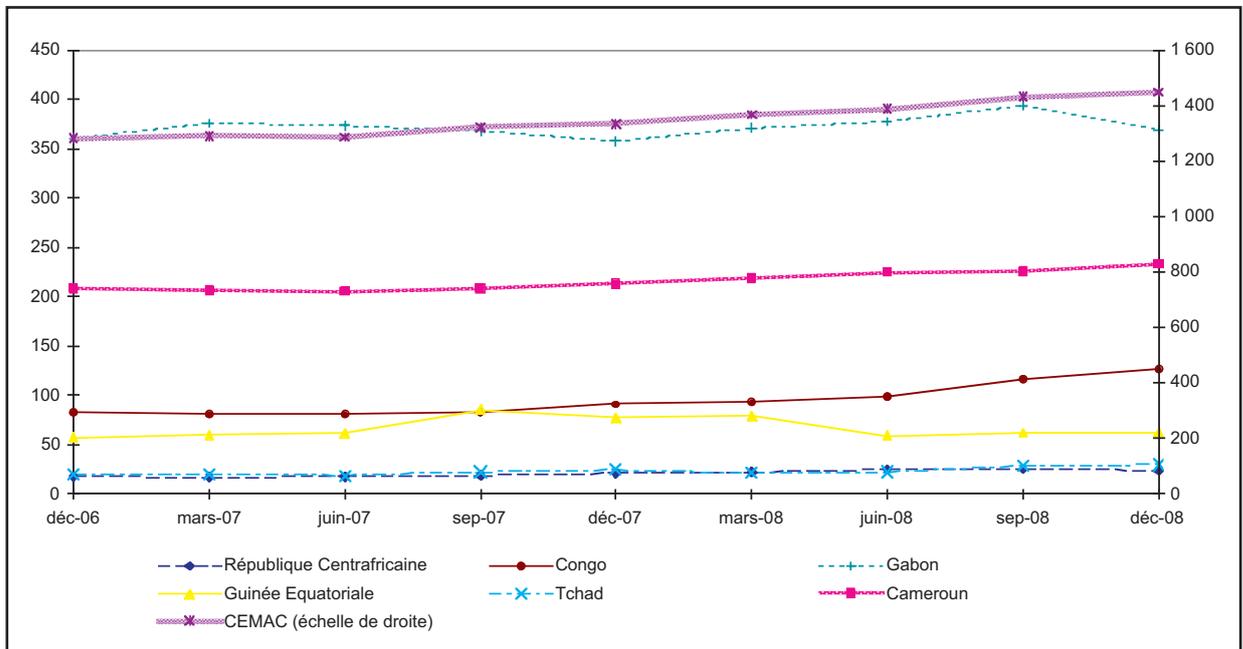
En milliards de FCFA

EVOLUTION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE



En milliards de FCFA

EVOLUTION DE LA QUASI-MONNAIE



En milliards de FCFA

Autres Annexes



SOMMAIRE DES AUTRES ANNEXES

- Evolution de la circulation fiduciaire par Etat	341
- Evolution des versements des banques et des comptables publics.....	341
- Evolution des prélèvements des banques et des comptables publics.....	342
- Circulation fiduciaire des Etats de la CEMAC par mois	342
- Encaisses des Etats de la CEMAC par mois	343
- Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission.....	344
- Evolution des encaisses et de la circulation fiduciaire moyennes	344
- Evolution comparée encaisses / circulation fiduciaire moyenne	345
- Créances du FMI sur les Etats membres de la CEMAC	346
- Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre	347
- Structure des effectifs de la BEAC par pays ou centre	347
- Répartition du personnel de la BEAC par tranches d'âge et par sexe	348
- Evolution des effectifs de la BEAC de 1975 à 2008.....	349

EVOLUTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE PAR ÉTAT
(en millions de FCFA)
(Au 31 Décembre)

ETATS	Montants			Variations en %	
	31 déc. 06	31 déc. 07	31 déc. 08	2007/2006	2008/2007
CAMEROUN	392 257	491 967	557 070	25,42 %	13,23 %
RCA	82 674	62 419	76 487	- 24,50 %	22,54 %
CONGO	296 065	334 323	431 560	12,92 %	29,08 %
GABON	270 537	290 252	317 025	7,29 %	9,22 %
GUINEE EQUATORIALE	79 248	93 986	104 702	18,60 %	11,40 %
TCHAD	235 180	262 346	343 935	11,55 %	31,10 %
CEMAC	1 355 960	1 535 294	1 830 780	13,23 %	19,25 %

ÉVOLUTION DES VERSEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS

(en millions de FCFA)
(cumul du 1^{er} janvier au 31 décembre)

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL BILLETS ET PIECES		VARIATION en %
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	
CAMEROUN	981 844 890 000	1 201 004 582 500	100 451	1 011 028	981 844 990 451	1 201 005 593 528	22,3 %
RCA	24 535 674 000	62 566 934 000	19 346 836	15 020 496	24 555 020 836	62 581 954 496	154,9 %
CONGO	487 147 084 000	564 601 050 000	8 667	11 503	487 147 092 667	564 601 061 503	15,9 %
GABON	425 483 106 500	482 240 298 000	3 434 610	65 273	425 486 541 110	482 240 363 273	13,3 %
GUINEE EQUATORIALE	36 908 261 500	61 907 086 000	11 344 886	70 391	36 919 606 386	61 907 156 391	67,7 %
TCHAD	190 707 152 000	277 384 874 500	18 514 634	189 017 318	190 725 666 634	277 573 891 818	45,5 %
CEMAC	2 146 626 168 000	2 649 704 825 000	52 750 084	205 196 009	2 146 678 918 084	2 649 910 021 009	23,4 %

ÉVOLUTION DES PRELEVEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS

(Cumul du 1^{er} janvier au 31 décembre)

(En FCFA)

ÉTATS	BILLETS			PIECES			TOTAL DES BILLETS ET PIECES			VARIATION en %
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008		
	CAMEROUN	803 260 574 500	998 001 410 500	3 154 853 743	865 911 462	806 415 428 243	998 867 321 962	23,9 %		
RCA	78 299 129 500	160 507 242 000	346 496 820	117 204 970	78 645 626 320	160 624 446 970	104,2 %			
CONGO	569 960 233 000	704 984 649 500	1 039 144 817	107 424 879	570 999 377 817	705 092 074 379	23,5 %			
GABON	512 959 734 500	575 973 926 000	264 208 034	143 118 651	513 223 942 534	576 117 044 651	12,3 %			
GUINEE EQUATORIALE	90 539 082 000	115 332 428 500	120 455 264	300 399 542	90 659 537 264	115 632 828 042	27,5 %			
TCHAD	262 701 681 000	447 900 481 500	2 113 110 293	435 852 598	264 814 791 293	448 336 334 098	69,3 %			
CEMAC	2 317 720 434 500	3 002 700 138 000	7 038 268 971	1 969 912 102	2 324 758 703 471	3 004 670 050 102	29,2 %			

CIRCULATION FIDUCIAIRE DE LA CEMAC PAR MOIS

Exercice 2008

Mois / ÉTATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total CEMAC	(En FCFA)	
Janvier	439 992 687 156	61 468 759 988	308 075 440 754	270 870 180 274	83 206 038 255	265 236 548 861	1 428 849 655 288		
Février	435 299 368 712	62 785 059 089	313 654 563 789	276 963 217 528	82 558 212 675	284 496 490 377	1 455 756 912 170		
Mars	430 873 731 104	66 431 166 184	317 938 142 023	278 831 738 649	85 939 676 796	297 143 415 328	1 477 157 870 084		
Avril	421 575 532 336	73 503 819 785	334 088 074 196	283 788 091 839	88 665 598 592	300 300 012 002	1 501 921 128 750		
Mai	427 725 947 175	70 813 774 692	338 908 678 556	283 021 403 768	90 187 659 054	297 867 057 294	1 508 524 520 539		
Juin	319 335 869 573	73 100 869 604	353 536 566 880	276 317 895 274	81 387 850 298	298 837 630 849	1 402 516 682 478		
Juillet	431 061 024 777	79 032 649 035	360 263 791 779	278 700 082 092	90 832 434 562	315 803 686 464	1 555 693 668 709		
Août	452 428 466 441	77 475 998 656	364 792 200 340	336 514 498 535	91 943 932 368	319 772 303 753	1 642 927 400 093		
Septembre	481 405 283 409	82 577 455 210	372 913 825 649	279 280 885 649	83 206 038 255	321 963 286 842	1 621 346 775 014		
Octobre	484 495 460 312	75 584 807 248	377 640 529 277	284 433 253 962	98 932 630 142	322 794 146 645	1 643 880 827 586		
Novembre	515 598 288 066	76 864 962 172	374 711 680 511	278 442 983 349	107 770 571 929	328 719 754 990	1 682 108 241 017		
Décembre	557 070 343 834	76 487 227 572	431 560 254 059	317 025 258 186	104 701 637 920	343 935 264 237	1 830 779 985 808		
Total général	5 396 862 002 895	876 126 549 235	4 248 083 747 813	3 444 189 489 105	1 089 332 280 846	3 696 869 597 18 751 463 667 536			
Circulation moyenne	449 738 500 241	73 010 545 770	354 006 978 984	287 015 790 759	90 777 690 071 642308 072 466 470	1 562 621 972 295			
Part de chaque Etat	28,78 %	4,67 %	22,65 %	18,37 %	5,81 %	19,72 %	100,00 %		

ENCAISSES DES ETATS DE LA CEMAC PAR MOIS (émises et non émises)
Exercice 2008

(En FCFA)

MOIS / ETATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total CEMAC
Janvier	1 140 876 194 347	349 421 092 147	843 326 271 994	959 029 982 914	340 258 643 245	725 254 831 583	4 358 167 016 230
Février	1 425 368 312 791	348 104 793 046	837 747 148 959	952 936 945 660	340 906 468 825	705 994 890 067	4 611 058 559 348
Mars	1 429 793 950 399	345 346 085 951	832 888 920 725	951 068 424 539	337 726 204 704	693 347 965 116	4 590 171 551 434
Avril	1 519 006 149 167	347 141 882 350	821 313 638 552	946 112 071 349	337 000 282 908	852 751 368 442	4 823 325 392 768
Mai	1 512 055 734 328	353 570 177 443	816 493 034 192	946 878 759 420	334 638 122 446	855 184 323 150	4 818 820 150 979
Juin	1 588 243 311 930	350 406 082 531	801 812 645 868	916 832 075 414	342 685 531 202	852 471 249 595	4 852 450 896 540
Juillet	1 433 950 633 726	322 313 180 100	993 152 736 969	1 070 307 305 596	333 052 440 938	834 957 182 980	4 987 733 480 309
Août	1 523 583 192 062	336 319 830 479	1 056 749 328 408	1 061 204 139 153	331 911 333 632	784 500 565 691	5 094 268 389 425
Septembre	1 493 801 375 094	319 810 873 925	1 040 161 703 099	1 134 538 832 039	419 369 118 940	754 174 082 602	5 161 855 985 699
Octobre	1 490 286 219 691	326 694 021 887	1 005 112 499 471	1 106 923 963 726	409 320 245 358	753 339 222 799	5 091 676 172 932
Novembre	1 451 096 891 937	434 620 866 963	1 007 923 848 237	1 096 189 234 339	423 214 403 571	906 288 614 454	5 319 333 859 501
Décembre	1 693 019 836 169	457 333 601 563	1 131 668 774 689	1 298 032 459 502	469 830 737 580	1 093 855 105 207	6 143 740 514 710
Total général	17 701 081 801 641	4 291 082 488 385	11 188 350 551 163	12 440 054 193 651	4 419 913 533 349	9 812 119 401 686	59 852 601 969 875
Circulation moyenne	1 475 090 150 137	357 590 207 365	932 362 545 930	1 036 671 182 804	368 326 127 779	817 676 616 807	4 987 716 830 823
Part de chaque Etat	29,57 %	7,17 %	18,69 %	20,78 %	7,38 %	16,39 %	100,00 %

BILLETS DE LA ZONE D'EMISSION EXPORTEES HORS DE LEUR TERRITOIRE D'ORIGINE

(En millions de FCFA)

Situation des stocks au 31 décembre

ETATS	Billets Cameroun		Billets Tchad		Billets RCA		Billets Congo		Billets Gabon		Billets Guinée Equatoriale		Total billets exportés	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
CAMEROUN	0,0	0,0	7 613,0	10 756,0	4 794,0	22 782,5	16 265,0	20 378,5	17 665,5	35 320,0	11 241,0	39 566,5	57 578,5	128 803,5
RCA	305,0	425,5	0,0	0,0	241,0	292,0	138,5	135,0	25,0	27,0	77,0	124,0	786,5	1 003,5
CONGO	221,0	2 602,0	197,5	3 478,0	0,0	0,0	431,0	5 762,0	43,5	817,5	36,0	685,0	929,0	13 344,5
GABON	2 756,5	3 982,0	616,5	1 122,0	5 080,5	5 777,5	0,0	0,0	3 697,0	3 060,5	370,0	957,0	12 520,5	14 899,0
GUINEE EQUATORIALE	4 183,5	6 451,0	137,0	286,0	203,0	447,5	2 292,5	3 193,5	0,0	0,0	144,0	351,5	6 960,0	10 729,5
TCHAD	4 260,0	2 198,5	2 566,0	2 141,5	521,5	261,5	454,5	280,5	221,0	141,0	0,0	0,0	8 023,0	5 023,0
Total Billets Exportés	11 726,00	15 659,00	11 130,00	17 783,50	10 840,00	29 561,00	19 581,50	29 749,50	21 652,00	39 366,00	11 868,00	41 684,00	86 797,50	173 803,00

EVOLUTION DES ENCAISSES (*) ET DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNES

(En millions de FCFA)

Exercice 2002 à Exercice 2008

ETATS	Exercice 2002		Exercice 2003		Exercice 2004		Exercice 2005		Exercice 2006		Exercice 2007		Exercice 2008	
	Encaisses	Circulation												
CAMEROUN	349 716	303 681	335 683	326 662	1 174 681	337 514	1 092 867	335 097	830 413	340 377	957 669	389 240	1 475 090	450 519
RCA	310 225	82 687	156 001	73 994	325 514	75 748	336 446	83 269	236 785	85 036	235 422	80 089	357 590	73 159
CONGO	302 071	143 769	271 776	124 509	582 685	133 041	659 271	181 969	518 148	253 564	556 344	292 076	932 363	354 215
GABON	553 278	149 822	347 663	143 930	850 013	148 087	855 784	192 830	715 873	234 991	705 783	262 785	1 036 671	291 220
GUINEE EQUATORIALE	128 598	24 374	71 051	33 095	238 337	44 649	284 151	54 740	222 340	66 570	245 335	80 065	368 326	90 778
TCHAD	286 651	122 435	214 935	123 867	420 636	126 098	333 781	154 829	200 777	208 716	489 387	242 689	817 677	308 165
TOTAL ZONE	1 930 539	826 768	1 397 109	826 058	3 591 866	865 137	3 562 300	1 002 735	2 724 335	1 189 253	3 190 141	1 346 945	4 987 717	1 568 056

(*) Billets et Pièces émis et non émis

ÉVOLUTION COMPARÉE ENCAISSES (*) / CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNE
(En millions de FCFA)
(au 31 décembre)

ETATS	Exercice 2006			Exercice 2007			Exercice 2008		
	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%
	CAMEROUN	830 413	340 377	243,97 %	957 869	389 240	246,09 %	1 475 090	450 519
RCA	236 785	85 036	278,45 %	235 422	80 089	293,95 %	357 590	73 159	488,78 %
CONGO	518 148	253 564	204,35 %	556 344	292 076	190,48 %	932 363	354 215	263,22 %
GABON	715 873	234 991	304,64 %	705 783	262 785	268,58 %	1 036 671	291 220	355,98 %
GUINEE EQUATORIALE	222 340	66 570	334,00 %	245 335	80 065	306,42 %	368 326	90 778	405,75 %
TCHAD	200 777	208 716	96,20 %	489 387	242 689	201,65 %	817 677	308 165	265,34 %
TOTAL ZONE	2 724 335	1 189 253	229,08 %	3 190 141	1 346 945	236,84 %	4 987 717	1 568 056	318,08 %

(*) Billets et Pièces émis

CRÉANCES DU FMI SUR LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC (AU COURS DE TRÉSORERIE)

31 DÉCEMBRE 2008

NATURE DES OPERATIONS	CAMEROUN	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	ZONE CEMAC
1 - ENCOURS NETS AU 31 DECEMBRE 2007							
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	0	0	0	15 624 000	0	0	15 624 000
Facilité d'Ajustement Structurel	0	0	0	0	0	0	0
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance	10 600 000	31 244 000	23 580 000	0	0	35 264 000	100 688 000
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	787 397	158 939	576 016	346 593	0	281 549	2 150 494
Tranche de Réserve	11 387 397	31 402 939	24 156 016	15 970 593	0	35 545 549	118 462 494
TOTAL en DTS	8 368 348 068	23 077 330 482	17 751 725 861	11 736 438 193	0	26 121 643 628	87 055 486 232
TOTAL en FCFA							
VENTILATION EN DTS :							
Concours aux Trésors	10 600 000	31 244 000	23 580 000	15 624 000	0	35 264 000	116 312 000
Concours bloqués aux comptes FMI N° 1	787 397	158 939	576 016	346 593	0	281 549	2 150 494
2 - TIRAGES DE L'ANNEE 2008							
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel	5 300 000	14 555 000	1 208 570	0	0	0	21 063 570
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance	28 198	105 987	0	0	0	0	134 185
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	5 328 198	14 555 000	1 208 570	105 987	0	0	21 197 755
Tranche de Réserve							
TOTAL en DTS							
3 - RACHATS DE L'ANNEE 2008							
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	0	0	0	15 624 000	0	0	15 624 000
Facilité d'Ajustement Structurel	15 900 000	40 903 000	24 788 570	0	0	0	108 017 570
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance	815 595	158 939	576 016	452 580	0	281 549	2 284 679
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	16 715 595	41 061 939	25 364 586	452 580	0	26 707 549	110 302 249
Tranche de Réserve	11 457 041 906	28 144 278 194	17 385 149 899	310 203 019	0	18 305 630 646	75 602 303 664
TOTAL en DTS							
TOTAL en FCFA **							
4 - ENCOURS NETS AU 31 DECEMBRE 2008							
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	0	0	0	0	0	0	0
Facilité d'Ajustement Structurel	0	0	0	0	0	0	0
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance	15 900 000	40 903 000	24 788 570	0	0	26 426 000	108 017 570
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	815 595	158 939	576 016	452 580	0	281 549	2 284 679
Tranche de Réserve	16 715 595	41 061 939	25 364 586	452 580	0	26 707 549	110 302 249
TOTAL en DTS	11 457 041 906	28 144 278 194	17 385 149 899	310 203 019	0	18 305 630 646	75 602 303 664
TOTAL en FCFA **							
VENTILATION EN FCFA :							
Concours aux Trésors	10 898 024 647	28 035 339 758	16 990 342 568	0	0	18 112 654 046	74 036 361 019
Concours bloqués aux comptes FMI N° 1	559 017 259	108 938 436	394 807 331	310 203 019	0	192 976 600	1 565 942 645

* Cours trésorerie 0,00136077 DTS pour 1 F.CFA depuis le 01 MAI 2007.

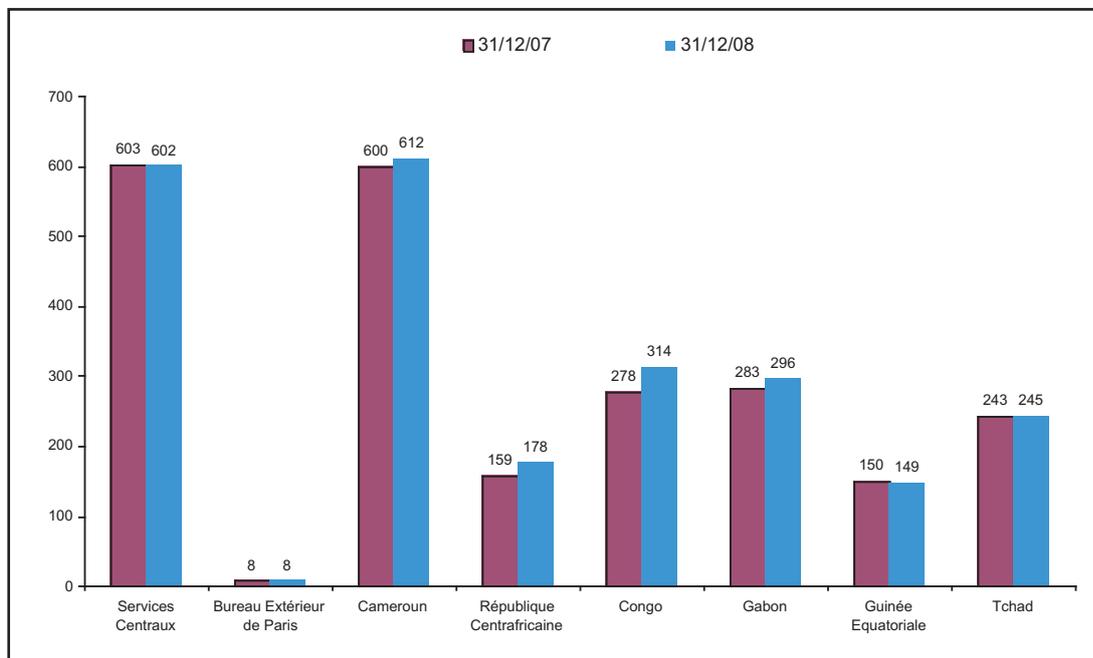
** Cours trésorerie 0,001456898 DTS pour 1 F.CFA depuis le 01 MAI 2008.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

Pays ou Centre	Effectifs		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2008		
	31/12/2007	31/12/2008	en nombre	en %	en %	Dont cadres supérieurs	
						Effectifs	en %
Services Centraux	603	602	- 1	- 0,2	25,0	173	28,7
Bureau Extérieur de Paris	8	8	0	0,0	0,3	2	25,0
Cameroun	600	612	12	2,0	25,5	37	6,0
République Centrafricaine	159	178	19	11,9	7,4	16	9,0
Congo	278	314	36	12,9	13,1	20	6,4
Gabon	283	296	13	4,6	12,3	28	9,5
Guinée Equatoriale	150	149	- 1	- 0,7	6,2	11	7,4
Tchad	243	245	2	0,8	10,2	20	8,2
Total	2 324	2 404	80	3,4	100	307	12,8

Source : BEAC

STRUCTURE DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

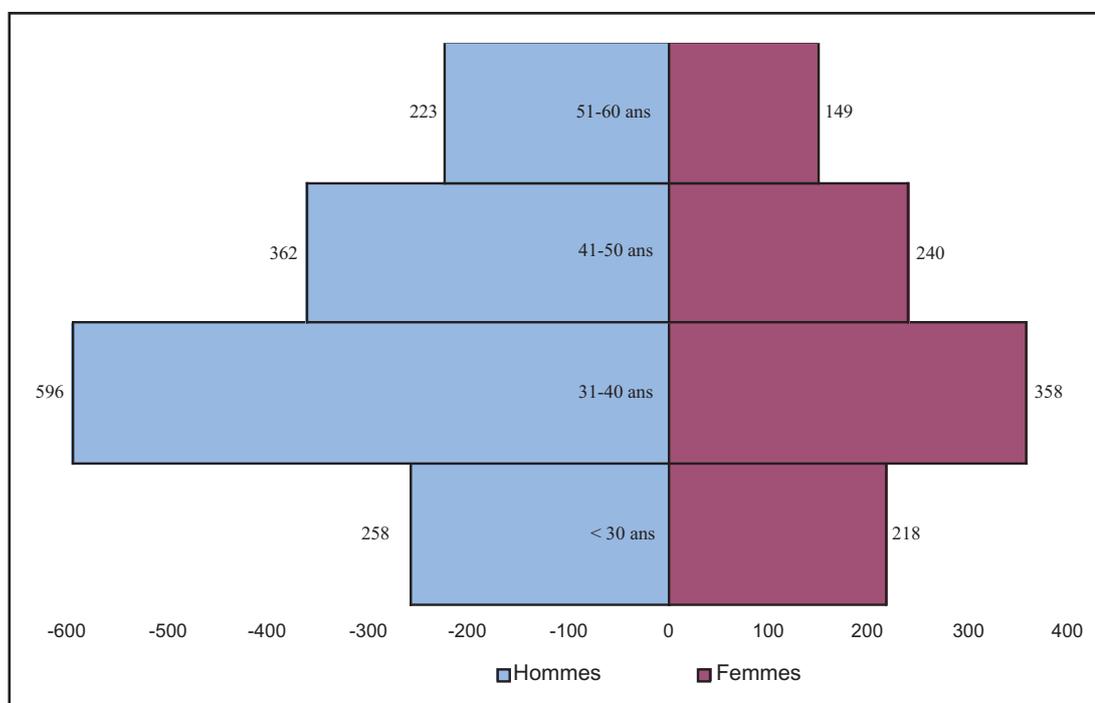


REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BEAC PAR TRANCHES D'AGE ET PAR SEXE

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total	En %
60 ans et +	0	0	0	0,0
51-60 ans	223	149	372	15,5
41-50 ans	362	240	602	25,0
31-40 ans	596	358	954	31,3
< 30 ans	258	218	476	19,8
Total	1439	965	2404	91,6

Source : BEAC

REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BEAC PAR TRANCHES D'AGE ET PAR SEXE

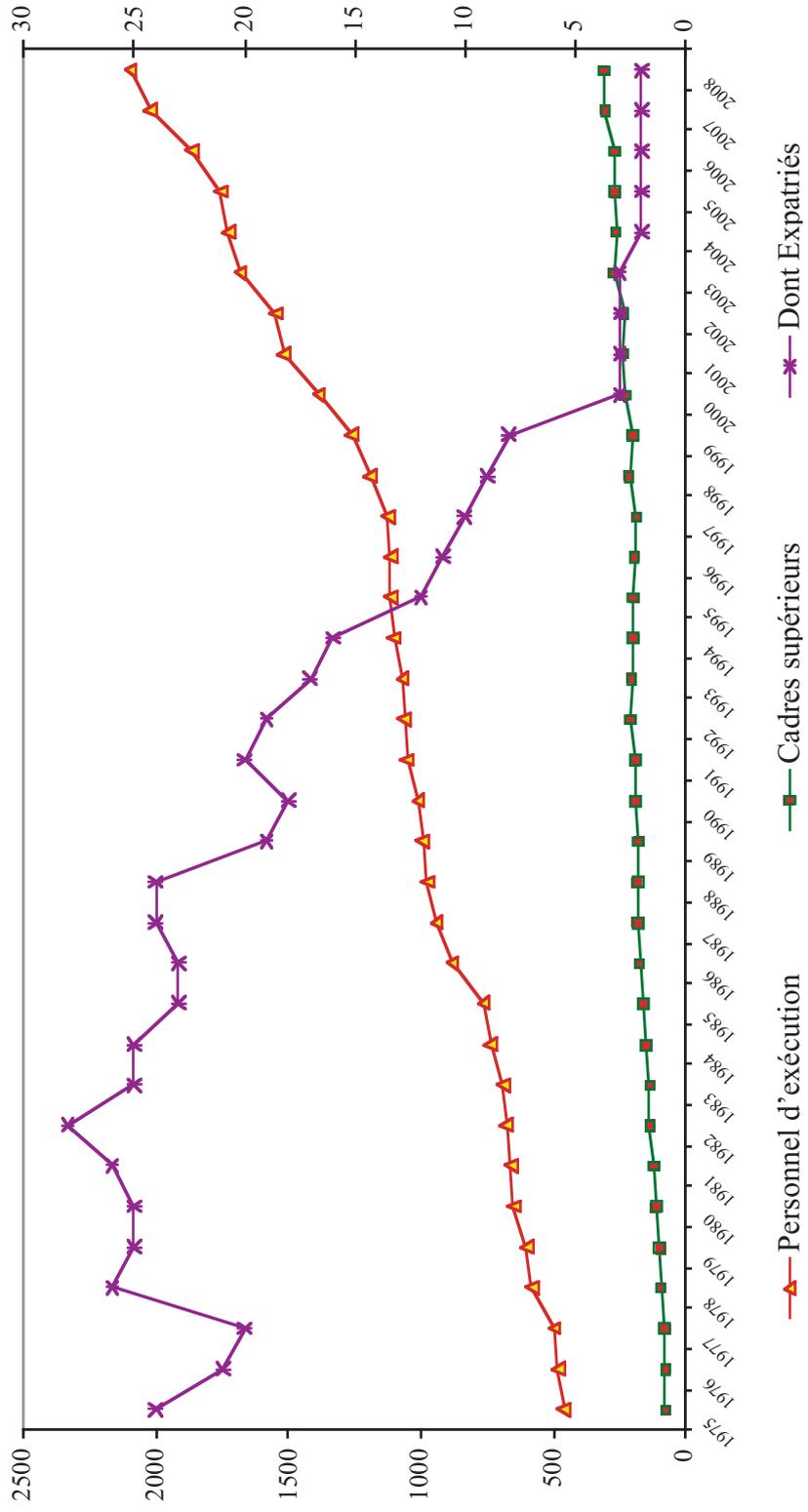


EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC DE 1975 A 2008

Année	Personnel d'exécution	Cadres supérieurs	Total	Dont Expatriés
1975	460	75	535	24
1976	483	76	559	21
1977	496	78	574	20
1978	581	95	676	26
1979	600	96	696	25
1980	650	111	761	25
1981	658	116	774	26
1982	677	134	811	28
1983	692	134	826	25
1984	736	147	883	25
1985	762	159	921	23
1986	881	172	1053	23
1987	941	177	1118	24
1988	977	179	1156	24
1989	992	175	1167	19
1990	1010	189	1199	18
1991	1053	189	1242	20
1992	1061	206	1267	19
1993	1069	202	1271	17
1994	1102	197	1299	16
1995	1117	196	1313	12
1996	1116	192	1308	11
1997	1125	186	1311	10
1998	1192	210	1402	9
1999	1260	198	1458	8
2000	1387	230	1618	3
2001	1516	238	1754	3
2002	1553	233	1786	3
2003	1682	272	1954	3
2004	1728	261	1989	2
2005	1759	266	2025	2
2006	1865	265	2130	2
2007	2020	304	2324	2
2008	2097	307	2404	2

Source : BEAC

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC DE 1975 A 2008



Directeur de la publication : René MBAPPOU EDJENGUELE
Directeur Général des Études, Finances
et Relations Internationales de la BEAC

Rédacteur en Chef : Antoine NKODIA
Directeur Central des Études
de la BEAC

Rédacteur en Chef Adjoint : Bertrand BESSE NGNIAH
Adjoint au Directeur Central des Études
de la BEAC

Conception et réalisation :
Imprimerie - BEAC